LE

MAGNÉTISEUR

JOURNAL

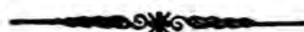
DU MAGNÉTISME ANIMAL

PUBLIÉ

PAR CH. LAFONTAINE.

1ère année 1859-1860

2me ANNÉE. — 1860 à 1861.



GENÈVE

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Quai des Bergues, 14.

1861


F. R. M.


BOSTON MEDICAL
AUG
LIBRARY

N° 1. 15 Avril 1859.

LE MAGNÉTISEUR

JOURNAL DU MAGNÉTISME ANIMAL

PUBLIÉ PAR CH. LAFONTAINE,

A GENÈVE.

Une feuille in-8° de 16 pages, paraissant le 15 de chaque mois.

Genève, 5 fr. par an ; Suisse et Savoie, 6 fr.; France et Piémont, 7 fr.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

Quai des Bergues, 14.

POURQUOI NOTRE PUBLICATION.

Le but que nous nous proposons aujourd'hui en publiant le *Magnétiseur*, n'est pas seulement d'instruire les personnes qui se dévouent à l'étude du magnétisme, en leur faisant part de tout ce qu'une pratique de vingt-cinq ans a pu nous apprendre; mais bien encore, de faire connaître au public le magnétisme sous le point de vue de son utilité incontestable, en le présentant comme auxiliaire de la médecine et de la chirurgie; en démontrant les propriétés curatives qu'il possède par lui-même, en citant des guérisons bien avérées et dans des cas où la médecine même avait été impuissante. Nous voulons aussi, par des raisonnements sérieux, appuyés sur des faits irrécusables, déraciner de l'opinion publique les préjugés, les craintes, les antipathies, les aversions, les scrupules, la mauvaise foi, répandus sur le magnétisme, comme sur tout ce qui est inconnu et incompréhensible.

Telle personne ne croit pas au magnétisme, qui cependant

en a une frayeur indicible, au point qu'un geste magnétique fait sur elle la mettrait en fuite. Telle autre, avec une suffisance scientifique, reconnaît l'existence du magnétisme, mais en nie les effets, comme s'il pouvait y avoir une cause sans effets, pas plus que des effets sans cause.

Celui-ci s'oppose à ce qu'il puisse être utile, et il le trouve bon tout au plus pour amuser quelques instants.

Celui-là le considère comme dangereux, immoral, et il le condamne à ne pas être pratiqué ; comme si, dans toute chose, le bien et le mal ne se trouvaient pas à côté l'un de l'autre. Connait-on quelque chose de plus dangereux que la médecine et la chimie, qui emploient avec succès pour le bien les poisons les plus subtils, et qui pourraient en disposer pour faire le mal? Faut-il ne plus faire de médecine ni de chimie, parce que le docteur Castain empoisonna avec l'acétate de morphine, peu connue alors, les deux frères Ballet et mademoiselle Fleuriet, l'actrice tant regrettée? La religion même n'est-elle pas dangereuse et immorale, poussée jusqu'au fanatisme? Qui pourra jamais justifier la St.-Barthélemy et tous les auto-da-fé de l'inquisition? Mais tout dans la nature est un composé mal et de bien. Le soleil, qui vivifie tout, ne rend-il pas fou l'homme qui s'expose tête nue à ses rayons ardents? faut-il le supprimer?

Dans des mains inexpérimentées, le magnétisme sera dangereux, et pourra produire de graves accidents. Dans des mains peu délicates, il pourra conduire au crime. Mais que de bien il fera quand des hommes loyaux et honorables le pratiqueront pour soulager les misères de notre pauvre humanité ! que de bénédictions il attirera au grand Être qui gouverne la nature!

Nous combattrons avec ardeur la mauvaise foi, qui, avec ses sarcasmes et ses dénégations honteuses, met la main sur ses yeux pour dire qu'elle n'y voit pas. Il est étonnant de voir jusqu'à quel point peuvent aller les contradictions de l'esprit humain sous l'empire des préoccupations diverses qui le dominent. Nous avons entendu bien des personnes nier le magnétisme, parce que, disaient-elles, il tend au matérialisme ; et, d'un autre côté, quelques matérialistes (car il en existe encore), le nier aussi, parce que, disaient-ils, il fallait admettre l'âme humaine pour expliquer les faits qu'il produit. Des hommes sérieux, ou passant pour tels, sont allés jusqu'à demander à un médecin magnétiseur que nous connaissons, de leur affir-

mer n'avoir pas eu de rapports avec le diable. Voici l'objection qu'un d'entre eux fit à sa réponse négative : « Vous n'i-
» gnorez pas qu'anciennement le diable ait eu de fréquents
» rapports avec les hommes ; il se manifestait à eux quand ils
» prononçaient certaines paroles ou faisaient certains gestes.
» Les paroles se sont perdues, les gestes se sont conservés par
» tradition ; vous les faites sans le savoir, et le diable qui les
» reconnaît, vient aussi sans que vous vous en doutiez. »

De pareils faits n'ont pas besoin de commentaires.

Nous attaquerons aussi les gens qui nient, parce que, disent-ils, ils ne comprennent pas.

Si ne pas comprendre était une raison suffisante pour fermer sa croyance à des faits, les trois quarts du genre humain seraient réduits à en contester beaucoup qui sont admis comme vrais par l'autre quart plus instruit. Si bien des phénomènes ne peuvent trouver d'explications que dans l'esprit d'un petit nombre de savants, pourquoi n'admettrait-on pas que certains autres d'un ordre plus relevé, sont inaccessibles à leurs recherches, ou du moins l'ont été jusqu'à présent ? Ils nient parce qu'ils ne comprennent pas : ont-ils le droit de poser ainsi des bornes au possible, et de lui dire : « Tu ne feras rien, si tu n'es
» à la mesure de notre intelligence. » La vérité pour eux, c'est tout ce qui est conforme à leurs règles, à leurs lois, tout ce qui peut s'appliquer à leurs hypothèses. Ce qui est trop grand pour entrer dans les conceptions de leur intelligence, ils le scindent pour le rapetisser, ou ils le nomment néant.

La vérité n'a pas besoin d'être ainsi brévetée, et le possible n'est pas seulement ce qu'auront rêvé les commissaires nommés d'office pour juger d'après leur code, si Dieu a pu ou n'a pas pu agir. L'homme est souvent ridicule, quand, à propos d'un fait, il tombe sur cette inconséquence : c'est *une absurdité,* c'est *une impossibilité*. Dans la plupart des cas, il devrait dire : Ici se trouve un sentier que l'intelligence humaine n'a pas encore éclairé. Il resterait ainsi dans les bornes de la raison et des probabilités.

Si l'on compare l'état actuel de l'homme avec ce qu'il fut autrefois et ce qu'il peut devenir encore, on comprend l'influence puissante de ses efforts sur toute la nature, les progrès immenses, les améliorations matérielles et surtout intellectuelles qui s'opèrent, mais on est surpris de voir les corps savants entraver, arrêter chaque découverte, et servir de bornes.

Cependant, chaque siècle vient ajouter sa pierre au grand

œuvre. Chaque peuple acquitte sa dette au travail commun. La génération qui s'en va laisse à celle qui la suit le fruit de ses travaux.

L'esprit humain, à l'époque de civilisation et de progrès où nous vivons, est trop avancé et trop entouré d'éléments d'avenir pour demeurer stationnaire; ce serait reculer que de ne pas progresser avec lui.

Toutes les sciences sont grandes aujourd'hui; elles se tiennent toutes, elles se communiquent rapidement leurs conquêtes, et ces conquêtes se transforment toutes en résultats sociaux et pratiques.

Les sciences font des progrès si rapides, prennent des développements si étendus, que des découvertes belles et utiles sont oubliées presque aussi vite que publiées, avant même d'avoir eu leur application.

Tout marche, tout grandit; la grande famille des hommes roule constamment dans les champs inconnus de l'avenir; insensé qui voudrait arrêter sa course.

Les relations multipliées, en identifiant les peuples, leur communiquent de nouveaux usages, de nouvelles habitudes qui effacent chaque jour les anciennes traditions, et modifient leurs positions respectives, par l'introduction de procédés nouveaux.

Il convient donc de créer des védettes aux sciences; des sentinelles avancées qui surveillent les peuples, et les suivent pas à pas dans leur marche, car tous progressent, et nulle limite ne peut être désormais opposée au progrès des lumières; nulle contrée qui puisse se défendre de la contagion de la civilisation, qui est épidémique de sa nature, et qui finira par envahir le monde entier.

Il devient nécessaire, autant que commode et agréable à notre génération actuelle, utilitaire en toute chose, et plus particulièrement en ce qui concerne l'esprit, d'avoir périodiquement sous les yeux, comme dans un panorama, tous les faits nouveaux que chaque jour voit éclore.

Le journalisme, ou la presse périodique proprement dite, devient donc un besoin social, inhérent à la nature des choses; ce n'est plus seulement le premier des pouvoirs de l'État, c'est le nouveau sacerdoce des sociétés de l'avenir.

Notre publication a pour but spécial l'étude historique, théorique et pratique du magnétisme vital; la démonstration authentique de ses phénomènes; sa propagation dans ce qu'il

a de sérieux et d'utile; son application philosophique et scientifique à la physique, à la physiologie, à la chirurgie, à la médecine, à la phrénologie, à la psychologie, à l'éducation, à la recherche de la vérité.

Nous ferons appel à la jeune génération, si active, si sérieuse, si enthousiaste de grandes choses, si curieuse d'approfondir les mystérieux secrets de la nature.

Nous donnerons des preuves palpables de tous les faits que nous publierons; nous donnerons les premières notions de la théorie et de la pratique; nous entrerons dans des détails qui pourront quelquefois paraître puérils, dans une si haute question, à ceux qui connaissent déjà le magnétisme, mais qui seront nécessaires à ceux qui ne sont point encore initiés.

Nous donnerons de la publicité à toutes les cures et à tous les faits produits par les magnétiseurs qui voudront bien nous en faire part, leur laissant toute la responsabilité des actes qu'ils nous annonceront.

Nous insèrerons les articles qu'on voudra bien nous envoyer, quand même ils seraient contraires à nos opinions; nous nous réserverons seulement la liberté de les faire suivre de nos observations. Nous n'accepterons que des articles portant la signature de leurs auteurs.

Nous rendrons compte des ouvrages qui se publieront sur le magnétisme, et nous en ferons des analyses. Enfin, nous nous attacherons à donner à notre journal tout l'intérêt que comporte le sujet.

Ch. Lafontaine.

ÉTAT ACTUEL ET TENDANCE DU MAGNÉTISME.

La plupart des sciences naturelles, si l'on remonte à l'origine de leur histoire, sont demeurées longtemps, avant d'entrer dans le domaine de la pratique journalière, à l'état de *sciences occultes*. En particulier, la physique et la chimie n'ont été primitivement que la magie.

L'humanité n'en est venue à reconnaître que les phénomènes prétendus surnaturels ne sont, en réalité, que des effets très-naturels de causes permanentes, des applications normales des lois qui régissent le monde, que lorsque les savants, prenant le parti de laisser de côté l'explication des causes premières pour s'en tenir à l'observation et à la constatation rigoureuse des faits, ont donné par là à la science des bases irrécu-

sables pour tous. De ce moment tout a paru s'éclaircir et se simplifier; et c'est ainsi que la machine à vapeur, la galvanoplastie, le télégraphe électrique, et toutes ces applications si extraordinaires de lois inaccessibles à l'intelligence humaine, excitent à peine aujourd'hui l'étonnement de la foule.

On peut prédire le même sort à une autre série de phénomènes qui tend chaque jour à prendre place parmi les faits acquis à la science; nous voulons parler du magnétisme animal.

On ne sait pas assez ce que ces phénomènes peuvent avoir de sérieux et d'utile; et c'est une manière de devoir pour les hommes qui en font une étude approfondie d'en populariser la connaissance par une publicité permanente, ouverte à tous les systèmes et où la vérité puisse se faire jour dans une libre discussion.

Le magnétisme a été certainement pratiqué dès la plus haute antiquité. Il a tenu une large place dans la partie merveilleuse des religions. Depuis que Mesmer, au siècle dernier, en a fait la révélation plus précise, et, même après les travaux de bon nombre de ses successeurs, il n'en est pas moins resté encore longtemps à l'état de mystère, exploité plus ou moins au profit la croyance aux esprits.

D'autre part, les charlatans et les prestidigitateurs, qui avaient successivement mis au service de leurs prétendus prodiges les sciences physiques et chimiques, ont dû s'emparer du magnétisme animal dans le même but. Ils s'intitulaient et s'intitulent encore *physiciens;* ils ont bien pu s'intituler professeurs de magnétisme. Comme on a eu la *Physique amusante*, on a eu le *Magnétisme amusant*.

Pour nous, en dehors de l'illuminisme et de l'attrait d'une vaine curiosité, nous poursuivons un but plus philosophique et plus scientifique à la fois. Nous voulons qu'on fasse dans l'ordre du magnétisme animal ce qui a été fait dans l'ordre des sciences physiques; c'est-à-dire, qu'après avoir constaté par des expériences directes et irrécusables la constance des effets et la réalité, par conséquent, d'une cause efficiente, nous croyons qu'il faut s'efforcer d'en tirer des applications profitables à l'humanité. A la suite de Mesmer, de Deleuze, ce savant si honnête et si convaincu, nous pensons fermement que, sans chercher dans la lucidité plus ou moins certaine des somnambules le secret des maladies et l'indication des remèdes (pratique quelquefois utile, mais plus souvent dangereuse), il est plus conforme à

la véritable science comme aux traditions de l'histoire du magnétisme, d'étudier cet agent peu connu sans doute dans sa cause, mais très-réel dans ses manifestations, au même point de vue qu'ont été étudiés la plupart des phénomènes successivement soumis à l'observation humaine. L'électricité minérale a bien été essayée avec succès pour le traitement de certaines maladies ; le magnétisme animal ne peut-il pas être légitimement soupçonné d'avoir une influence plus directe, plus puissante, plus générale ? Mesmer, de Puységur, Deleuze l'avaient pensé ; la pratique des plus habiles magnétiseurs l'a constaté de nos jours par des résultats incontestables.

Il est impossible, quand on veut être sincère, et alors même qu'on résisterait à admettre d'une façon absolue, par la difficulté de l'expliquer, l'efficacité curative du magnétisme, de ne pas reconnaître qu'il se manifeste, sous son influence et avec un certain caractère de certitude, des guérisons obtenues dans des cas où les moyens ordinaires avaient toujours échoué. Intelligibles ou non, les faits sont là, qui ne peuvent être niés.

Mais quelle est la nature de l'action thérapeutique exercée par le magnétisme animal ? A-t-elle quelque chose d'analogue à celle de l'électricité minérale ? ou bien le magnétisme a[illegible] n'agit-il qu'indirectement et en frappant, comme on l'a prétendu, l'imagination du malade ? ou plutôt n'a-t-il pas en soi-même une force spéciale ?

Nous nous prononçons très-formellement pour cette dernière explication. Nous croyons à l'existence d'un courant particulier s'établissant du magnétiseur au magnétisé aussi certainement que celui que manifeste le fluide électrique dans les corps matériels.

Cette théorie, en présence des effets directement démontrés par les expériences, n'a au fond rien qui répugne à la raison. On peut la contester comme on peut l'admettre ; mais en tout cas il n'est pas possible, dans l'état actuel des observations nombreuses et suivies, qu'on peut renouveler et vérifier chaque jour, de dénier au magnétisme, quelque cause qu'on lui assigne, un effet sûr et caractérisé.

Qui se hasarderait aujourd'hui, par exemple, à contester les faits dont vingt séances publiques ont rendu témoins des spectateurs de toutes les conditions, et tous ceux, en un mot, qui ont voulu se convaincre ? Il serait aussi ridicule et puéril de mettre en doute le sommeil magnétique, le somnambulisme, l'insensibilité, la paralysie, l'extase produite par l'action ma-

gnétique, que tous les phénomènes non moins merveilleux et incompréhensibles qui se déclarent sous l'action de la pile galvanique. La démonstration n'est pas plus rigoureuse pour les uns que pour les autres; l'observateur impartial et sérieux n'a pas de moyens différents pour les juger.

L'effet curatif du magnétisme n'a, au surplus, nous nous hâtons de le dire, aucune corrélation nécessaire avec ces phénomènes si étranges et si émouvants qui, dans les séances publiques, sont produits comme démonstration de la réalité de la cause qui les excite et de la puissance de l'action magnétique.

On se tromperait si l'on pensait que le traitement magnégnétique consiste à plonger les malades dans le somnambulisme, à leur faire parcourir la série des états successifs par lesquels on a vu passer un sujet dans les séances publiques. De même que le médecin ne foudroie pas le malade qu'il soumet à l'électricité, de même le magnétiseur ne frappe pas de paralysie ou ne fait pas tomber capricieusement en extase les personnes qu'il traite. Dans une pratique sérieuse, on ne cherche pas à provoquer le sommeil magnétique. L'action s'exerce sur le malade à l'état de veille; et, sous ce rapport, le magnétisme ne saurait encourir le reproche d'attaquer l'imagination et de placer le malade sous une sorte d'influence mystérieuse toujours inquiétante, comme tout ce qui est inconnu et inexpliqué.

Les Arabes et en général les hommes encore primitifs répugnent à laisser faire leur portrait, dans la croyance où ils sont qu'ils tomberaient dès ce moment sous la domination de celui qui aurait ainsi leur image. Il est des personnes qui repoussent le magnétisme par une sorte d'appréhension analogue. C'est une manière de superstition qui ne saurait s'implanter dans aucun esprit éclairé.

Le magnétisme n'a rien, dans ses effets curatifs, qui tienne du prodige. S'il agit souvent d'une manière plus efficace et plus certaine que les moyens de la médecine ordinaire, ce n'est pas qu'il fasse des miracles, et son influence ne tient pas à ce que la cause en est mystérieuse; car, après tout, la plupart des meilleurs agents thérapeutiques auxquels la médecine a eu successivement recours, sont absolument dans ce cas. Le *quinquina*, la *vaccine*, guérissent ou préservent sans qu'on ait encore expliqué leur mode d'action; et nul ne songe à y voir quelque chose de surnaturel. C'est que rien n'est surnaturel, en effet, dans ce monde : les *causes premières* demeureront

toujours, sans doute, le secret de Dieu; les forces de la nature, dans quelque ordre d'application qu'on les observe, sont également inexplicables pour l'homme. Vouloir nier les effets, sous le prétexte qu'ils sont incompréhensibles, mystérieux, serait, pour qui veut réfléchir, révoquer en doute la totalité des phénomènes que l'habitude de la vie nous a accoutumés à considérer comme *naturels*, et dont le nombre s'étend chaque jour avec les progrès de la science humaine.

Sans chercher à expliquer en elle-même l'action magnétique, bornons-nous à la constater, soit dans ses manifestations purement physiques, soit dans ses effets curatifs.

Sous ce dernier rapport, reconnaissons d'abord qu'un de ses principaux caractères est, avant tout, lorsqu'elle est convenablement dirigée, d'amener le calme. A la différence de la plupart des agents thérapeutiques, qui n'agissent qu'à la condition d'agiter le malade, et, par cela même, d'aggraver souvent son mal, le magnétisme a toujours pour premier effet de faire disparaître les symptômes les plus alarmants et d'apaiser le système nerveux. Le magnétiseur, pas plus que le médecin, ne saurait affirmer qu'il guérira le malade, mais il ne saurait le quitter sans l'avoir soulagé.

Un autre caractère non moins important, c'est que le magnétisme reste toujours maître de ses effets. Un médicament ingéré suit fatalement son cours; le chloroforme, l'électricité, par exemple, ont des effets qu'il n'est pas toujours possible d'arrêter ou de modifier quand ils se sont produits. Les phénomènes qui se manifestent sous l'influence magnétique sont détruits sur-le-champ et sans difficulté par le magnétiseur, au moment même où celui-ci juge utile de les faire cesser.

C'est une des garanties les plus sérieuses qu'on y trouve. Si les effets ne sont pas toujours entièrement salutaires, ils ne sauraient devenir jamais dangereux.

BERNARD.

CLINIQUE MAGNÉTIQUE.

Le magnétisme se propage chaque jour davantage, et son usage devient de plus en plus répandu dans toutes les classes de la société. Comment n'en serait-il pas ainsi? Il soulage toujours les malades pour lesquels tous les remèdes n'ont pu rien produire; et souvent, très-souvent il guérit là où la médecine est restée impuissante. De plus, il ne fait jamais mal; bien loin

de ressembler à certains médicaments, qui, pour atteindre un organe affecté, jettent le trouble dans les fonctions générales, et quelquefois détruisent à tout jamais les sources de la vie.

Quand le magnétisme ne guérit pas, au moins il ne détruit pas, et son emploi est toujours d'un grand soulagement.

Le magnétisme d'aujourd'hui n'est pas celui d'autrefois, ou plutôt la manière dont on l'emploie diffère entièrement. Jadis on se servait surtout du magnétisme pour produire le sommeil et le somnambulisme, pendant lesquels le malade devait indiquer les remèdes qui pouvaient le guérir.

Aujourd'hui c'est le magnétisme seul, sans sommeil, sans somnambulisme, sans médicaments, qui produit ces guérisons réputées merveilleuses; c'est son action habilement dirigée sur les organes affectés, qui les stimule, régularise la circulation, qui rétablit l'équilibre dans tout l'organisme, et qui rend la vie à ces pauvres malades incurables qui depuis si longtemps n'avaient plus d'espérance.

Car, il faut bien le dire, la plupart des malades qui se soumettent au magnétisme ont épuisé tous les remèdes, tous les médecins et tous les genres de médecine; et c'est dans des cas aussi désespérés que le magnétisme cependaut réussit à guérir.

Le sommeil n'étant point une nécessité pour obtenir la guérison, l'obstacle le plus grand à l'emploi du magnétisme, celui qui causait un effroi presque insurmontable, n'existe donc plus; aussi voyons-nous le nombre des malades qui ont recours au magnétisme s'accroître de jour en jour.

Les maladies nerveuses sont naturellement celles sur lesquelles le magnétisme agit le plus efficacement, ce qui est d'autant plus heureux que pour ces affections si nombreuses et si graves, la médecine n'a trouvé jusqu'ici aucun moyen de guérison. Les calmants qu'elle emploie, l'opium, la morphine, la jusquiame, la belladonne, etc., engourdissent momentanément la douleur en entravant la circulation nerveuse; mais aussitôt qu'elle tend à se rétablir, la douleur revient plus aiguë et la maladie reparaît plus intense avec son cortége d'accidents; il faut alors doubler, tripler les doses, et bientôt l'emploi en devient dangereux.

Le magnétisme, au contraire, active la circulation nerveuse, ranime les fonctions organiques, et il produit le calme et la santé en rétablissant l'équilibre dans tous les fluides.

Nous ne faisons point de médecine, nous ne donnons jamais de médicaments; nous n'avons pas l'honneur d'être médecin,

nous ne sommes que *magnétiseur, simple magnétiseur;* mais nous en sommes heureux et fier.

HYSTÉRIE, PARALYSIE,

guéries par le magnétisme

Sur Mlle Fanny Marcinhes, rue du Seujet, 177.

Au mois de février 1858, Mlle Fanny Marcinhes, âgée de 19 ans, éprouva une grande frayeur. Une suppression en fut la conséquence, et bientôt après divers accidents nerveux suivirent; ce furent d'abord des maux de tête, des crises nerveuses qui se répétèrent souvent et devinrent de plus en plus fréquentes en augmentant de violence, au point qu'on en compta une vingtaine dans 24 heures; puis le cerveau fut vivement ébranlé, l'épine dorsale devint très-douloureuse, et il y eut une paralysie des deux jambes, qui s'étendit au bras gauche; la fièvre et le délire se déclarèrent; l'estomac refusa ses fonctions, et la malade ne put rien avaler. On avait beaucoup de peine à introduire dans la bouche les médicaments ordonnés par le médecin qui donna des soins à cette jeune fille avec un vif intérêt, mais malheureusement sans succès.

Il y avait dix jours que cet état existait; chaque minute aggravait la position de la malade, qui s'affaiblissait de plus en plus, et qui ne donnait plus signe de vie que par les mouvements convulsifs qui l'agitaient.

Ce fut, comme toujours, dans ce moment désespéré qu'on eut recours au magnétisme.

Le 5 mars, à 2 heures, je vis la malade. Elle était dans un délire complet, laissant échapper des paroles sans suite et à peine prononcées. Une attaque de nerfs accompagnée de convulsions violentes se présenta. Après l'avoir observée pendant quelques instants pour reconnaître de quel genre elle était, je la fis cesser instantanément en imposant les mains sur l'épigastre; puis, après une heure de magnétisation, le délire avait disparu et l'intelligence de la malade était revenue. L'espérance rentra dans le cœur des parents en voyant cet heureux résultat.

Je la magnétisai de nouveau le soir même, et dès le lendemain les crises nerveuses furent réduites à quatre au lieu de vingt qui survenaient avant la magnétisation. La malade put boire un peu d'eau magnétisée, qui passa sans souffrance; les maux de tête furent dissipés, et le quatrième jour, le 9 mars, elle n'eut qu'une seule crise.

Mais les jambes étaient toujours paralysées et dans une immobilité complète; ce fut le 12 seulement que je parvins à rendre un peu de mouvement à la droite.

Le 14 mars, la malade put remuer un peu les deux jambes, le 15 elles furent de nouveau rendues inertes à la suite d'une crise nerveuse. Enfin, le 28, elle marcha seule, et depuis ce jour la paralysie fut entièrement détruite.

Nous étions au 3 avril, la malade allait bien; je me décidai à l'endormir alors, ce que je n'avais point fait jusque-là, suivant en cela les principes que j'ai énoncés, « que le sommeil ni le somnambulisme ne sont pas nécessaires pour obtenir la guérison. » Mais dès le 14 mars, un accès de somnambulisme spontané s'était déclaré pendant une crise nerveuse, et depuis ce jour il se reproduisait chaque soir à la même heure.

En provoquant le sommeil magnétique, j'espérais transformer le somnambulisme naturel en somnambulisme magnétique, et, par cela même, l'empêcher de se déclarer spontanément et hors de ma provocation. J'en devenais alors le maître, et il ne pouvait se reproduire que selon mon désir. C'est ce qui arriva; le sommeil et le somnambulisme se déclarèrent chaque fois que je magnétisai la malade, et ils ne se présentèrent plus hors de mon action.

Mlle Fanny n'avait plus de crise nerveuse depuis longtemps, lorsque le 19 avril elle eut une nouvelle frayeur qui fit déclarer une convulsion très-violente et lui laissa un tremblement dans tout le corps, ainsi qu'une paralysie de la langue.

Je fis cesser aussitôt le tremblement nerveux, et par suite cette paralysie, mais elle se représenta pendant quelques jours et à différentes heures, durant plus ou moins longtemps paraissant sans motif, et cessant de même. Elle fut ainsi jusqu'au 24 avril qu'elle disparut entièrement.

Le 13 mai, à 9 heures du soir, il y eut une crise hystérique d'une violence extrême. Plusieurs personnes ne pouvaient parvenir à maintenir la malade sur son lit; elle les enlevait et les entraînait avec une force décuplée. Tantôt elle était raide comme une barre de fer, tantôt elle se tenait toute droite sur la tête, les pieds en l'air, restant ainsi sans qu'on pût la coucher; puis, tout-à-coup le corps s'affaissait, ou d'un bond formait le cerceau, la tête touchant les talons. De temps en temps un son, qui n'avait rien d'humain, s'échappait de sa poitrine, et rendait cette scène encore plus effrayante.

Après quelques instants d'examen, qui parurent un siècle

aux parents, je magnétisai avec force l'estomac; aussitôt le diaphragme se détendit; je fis plusieurs insufflations chaudes sur la région épigastrique et sur le cœur; la crise cessa immédiatement. Mais la malheureuse enfant était brisée, sans pouvoir remuer; je fis alors quelques grandes passes; bientôt elle se trouva bien, et elle passa une bonne nuit.

Le 14 mai, l'estomac lui fit mal, et il ne lui fut plus possible de rien avaler. L'eau magnétisée même, prise en très-petite quantité, restait dans l'estomac en la faisant souffrir, puis elle s'en échappait avec bruit, comme si elle forçait une issue qui lui était fermée; la douleur se faisait alors sentir dans les intestins; les jambes s'étaient de nouveau paralysées. Le 22 mai, tout était rentré dans l'ordre; Mlle Fanny se portait tout-à-fait bien, et jamais elle ne s'était sentie si forte.

Quelques crises, quelques malaises se sont encore présentés jusqu'au mois de septembre; mais depuis cette époque la malade a repris toute sa santé.

Ce mois de mars, anniversaire de la maladie, il y a eu une légère indisposition qui n'a pas empêché Mlle Fanny de vaquer à ses occupations, et aujourd'hui elle est entièrement guérie.

A l'appui de ces faits, nous croyons devoir donner de la publicité à la lettre que le père nous écrivit dans l'élan de sa reconnaissance :

Genève, le 30 mai 1858.

Monsieur Lafontaine,

Vous me pardonnerez la liberté que je prends de vous adresser ces quelques lignes pour vous exprimer tous les sentiments que je ressens pour vous, ainsi que ma vive reconnaissance pour les bienfaits que vous avez daigné nous prodiguer.

Non, Monsieur, jamais je ne pourrai vous dire tout ce que je pense, et toute notre vie à tous ne pourrait suffire pour vous prouver notre gratitude, car vous avez non-seulement rendu la vie, mais changé l'existence de notre enfant.

Je sais, Monsieur, que jamais nous n'aurions pu vous payer, quand même nous aurions été dans l'aisance, car l'ardeur et le zèle ne se paient pas avec de l'argent; je sais que vous remplissez votre vocation comme un sacerdoce.... [1]

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments affectueux.

Rue du Seujet, 177. P. MARCINHES.

1. Nous supprimons la continuation des expressions d'une trop vive reconnaissance.

Tous les accidents dont cette jeune fille a été atteinte, appartiennent à l'hystérie, maladie très-fréquente à Genève, où malheureusement tout le monde a des maladies nerveuses sans avoir des nerfs. Ceci semblera un paradoxe, et c'est cependant une vérité, car il n'y a pas, ou du moins très-peu, de constitutions nerveuses dans la ville de Genève.

Dans ces maladies, le magnétisme sera toujours facilement maître de tous les accidents, toutes les fois que la médecine ne viendra point avec des remèdes intérieurs porter le désordre dans les organes essentiels qui ne sont point affectés.

C'est généralement une interruption dans la circulation nerveuse, qui produit un trouble complet dans tout l'organisme, soit qu'elle soit provoquée par une accumulation de fluide sur un centre nerveux, soit, au contraire, qu'une partie essentielle en soit privée.

Il suffit de provoquer cette circulation pour rétablir l'équilibre, et par conséquent la santé.

Le magnétisme est non seulement plus propre que tout autre remède, mais nous dirons même qu'il est le seul moyen pour obtenir une guérison dans de semblables maladies.

ÉPILEPSIE.

M. X*, du canton de Neuchâtel, guéri par Ch. Lafontaine.**

De toutes les maladies nerveuses, la plus horrible est, sans aucun doute, l'épilepsie, qui, dans ses accès, fait descendre l'homme au-dessous de la brute, et finit par le rendre idiot, en le privant de toutes ses facultés intellectuelles.

Le magnétisme est peut-être le seul moyen qu'on puisse opposer avec succès à cette affreuse maladie. Longtemps, j'avais pensé que le sommeil et le somnambulisme étaient de toute nécessité pour la guérison; mais, depuis plusieurs années j'ai reconnu que, sans endormir le malade, on obtenait également la guérison; de même que l'on peut calmer instantatément les crises sur des épileptiques qui n'ont jamais été magnétisés.

M. X*** fut pris, à 14 ans, de crises épileptiques, qui d'abord ne se présentèrent que tous les ans, puis tous les six mois, et enfin tous les mois, surtout l'hiver.

Il y avait dix ans qu'il en était atteint, quand, le 1er novembre 1857, il vint me trouver.

Je le magnétisai sans chercher à produire le sommeil. Pen-

dant tout le traitement, qui dura jusqu'au mois de mai, il n'eut qu'une seule crise, le 28 novembre, un mois après avoir commencé à être magnétisé; depuis, il n'en a jamais eu. Tous les malaises, les maux de tête, la constipation intense, etc., disparurent avec la maladie, et il est aujourd'hui parfaitement guéri.

Dans tous les pays, pour guérir l'épilepsie, on s'est servi de toutes sortes de remèdes sans résultat positif. Ici, à Genève, on a employé la poudre de taupe; en France, M. de Lassenage, qui demeure à Thin, donne des tisanes qu'il fait lui-même, sans faire connaître les plantes dont il se sert. La poudre de vipère a également été employée.

Voici un remède d'une autre nature, et qui paraît avoir donné des résultats avantageux ; mais l'horreur qu'il inspire la fait négliger. Nous donnons la cure telle qu'elle est relatée dans les Annales de Strasbourg.

En 1751, Adam Richter, coureur, forçant un cerf à la chasse, tomba avec son cheval dans un fossé, lui sous le cheval; il y aurait péri par les efforts que l'animal faisait pour se relever, si l'on n'était venu à son secours. Mais dès qu'on l'eut retiré de dessous, il fut attaqué d'épilepsie. « S'il n'eût eu un corps de fer, dit M. le comte de Bruhl, il eut infailliblement succombé sous le poids de ses maux et des remèdes les plus violents qu'on employa pour le guérir. » Pendant trois ans, il n'eut que quatre, cinq, jusqu'à huit accès par jour, mais les trois dernières années, cela augmenta jusqu'à trente.

Réduit au désespoir par ses maux, éloigné de toute société, devenu un objet de frayeur pour tout le monde, il se résolut d'employer un remède effroyable qu'on lui indiqua : *c'était de boire du sang humain;* il attendit avec impatience le jour de l'exécution d'une fille condamnée à avoir la tête tranchée.

Ce remède exige que l'on fasse, après l'avoir pris, un mouvement violent; trois palefreniers bien montés, munis de courroies qu'on pouvait attacher à une sangle, entourant le corps du malade, étaient posés de distance en distance, et formaient un circuit de quatre lieues.

L'exécution se fit. Adam Richter but à peu près un demi-litre de sang tout chaud, et courut les quatre lieues. Adam fut guéri radicalement en 1757[1].

1. Il paraît que cet épouvantable remède est connu en Italie, car on trouve dans le premier numéro des *Ephémérides des sciences natu-*

Sciatique guérie par le magnétisme.

Plus tard, en 1781, à la suite de divers refroidissements causés par son état de coureur qu'il avait repris, cet homme eut une attaque de sciatique et de rhumatisme; quelques cataplasmes de bouse de vache le soulagèrent pour quelque temps; mais le mal reprit plus fort. On le drogua horriblement; rien n'était assez fort pour lui. Il prit des bains de tan de tanneur, de chaux vive, des bains à la glace, des remèdes sympathiques; tout cela le soulageait un instant, mais les douleurs revenaient plus fortes. Il y avait atrophie des cuisses et des jambes, et une contraction générale des membres. Couché sur un grabat, le malheureux hurlait jour et nuit dans des douleurs affreuses, quoiqu'il eût avalé toutes les drogues des pharmacies, quoiqu'il eût fait tous les remèdes de bonne femme qu'on lui avait conseillés. Enfin, il se décida à essayer du magnétisme qu'il avait toujours repoussé par préjugés et par craintes superstitieuses.

Ce fut le 19 août 1788 que M. le comte de Bruhl commença à le magnétiser. Ses douleurs se faisaient sentir depuis les reins jusqu'aux cuisses et descendaient sur les tibias. Pendant la première séance, la douleur quitta les reins, descendit, et ne fut plus sensible que dans la plante des pieds; cependant elle se représenta, mais moins vive. Le 21, il avait dormi depuis onze heures du soir jusqu'au matin, et il avait beaucoup transpiré. Il n'avait plus de douleurs et se trouvait très-bien. Le 24, le comte de Bruhl cessa de le magnétiser.

Ainsi, cette maladie si douloureuse, cette sciatique qui pendant huit ans avait résisté à tous les remèdes possibles, fut guérie en dix jours par le magnétisme, sur un homme de 75 ans.

relles et médicales (Paris, juillet 1816), l'histoire très-intéressante d'un somnambule naturel à qui l'on fit boire du sang d'un domestique que l'on saigna exprès pour lui, afin de le guérir de l'épilepsie, à laquelle il était devenu sujet à l'âge de 10 à 11 ans.

Ce fait s'est passé à Milan. Il est rapporté par MM. Fr. Soave et Ant. Porati, et traduit de l'italien par Hip. Cloquet, docteur-médecin.

Ch. Lafontaine.

Genève, Imp. Ch. Gruaz.

N° 2. **15 Mai 1859.**

LE MAGNÉTISEUR

JOURNAL DU MAGNÉTISME ANIMAL

PUBLIÉ PAR CH. LAFONTAINE,

A GENÈVE.

Une feuille in-8° de 16 pages, paraissant le 15 de chaque mois.

Genève, 5 fr. par an ; Suisse, Savoie, France et Piémont, 6 fr.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

Quai des Bergues, 14.

LE MAGNÉTISME.

Dans la nature tous les phénomènes ont une cause. Cette cause est connue ou inconnue, elle est évidente ou obscure, elle se démontre d'elle-même, ou bien elle ne peut se prouver que par les déductions de la science. Mais quelle qu'elle soit, elle existe.

Cependant il a été de tous temps dans les habitudes de l'homme de ranger parmi les phénomènes extra-naturels, ou de nier, ceux qu'il ne pouvait encore expliquer. L'électricité, la pesanteur de l'air, tant qu'elles ont été inconnues aux physiciens, ont maintenu trop de faits dans la classe des prodiges pour que nous puissions les énumérer ici. Si cette tendance est déplorable, on s'en console du moins en pensant que chaque jour la science recule les limites du merveilleux.

Si la rotation de la terre sur elle-même, si la pesanteur de l'air, si la force de la vapeur ont été traitées de chimères, si les effets de la boussole ont d'abord été contestés, le magnétisme animal devait être à plus forte raison nié et discuté avec passion.

Et cependant qui peut nier qu'il y ait entre deux êtres

créés une action mutuelle? Qui peut contester cette impression si vive que nous éprouvons et que nous faisons éprouver alternativement, ce puissant effet que l'on exprime en disant que tel subjugue tel ou est subjugué par lui? Qui peut nier cette fascination d'un être sur un autre être ; que ce soit puissance d'un homme sur un aûtre homme, ou de l'homme sur l'animal, et réciproquement du chien sur la perdrix, du boa sur la gazelle, oú de l'épervier sur les oiseaux? Personne sans doute. Toutefois, quand il s'agit d'en faire l'application au magnétisme, on voit soudain chacun se récrier et nier tout, absolument tout.

Qui peut mettre en doute, cependant, cet agent sans lequel l'homme ne peut vivre, et qui peut être communiqué à un corps vivant et rétablir en lui l'harmonie et la santé? Qui peut douter de cet agent qui, en paralysant la matière, en anéantissant son action, peut rompre momentanément la vie commune et en quelque sorte produire une vie particulière (le somnámbulisme), pendant laquelle la partie spirituelle de notre être semble vivre de sa propre vie et jouir entièrement des facultés inhérentes à son principe? Qui peut nier les phénomènes qui découlent de la transmission du fluide vital à un corps inerte, en lui donnant certaines propriétés analogues à celles du fluide électrique, galvanique, magnétique minéral, et qui, plus subtil que tous ces fluides, peut sans conducteur apparent être transmis à de grandes distances? Qui peut s'opposer à ce que la réunion de tous ces phénomènes soit reconnue *vérité scientifique?*

Est-ce parce que le magnétisme a été repoussé par les corps savants? est-ce parce que quelques-uns des phénomènes ont été exploités par des hommes n'ayant en vue que leur intérêt? parce que des charlatans en auront simulé les phénomènes? Non, le magnétisme n'en existe pas moins comme résultat, il n'en est pas moins un fait réel.

On doute encore; et cependant le 28 juin 1831, nous avons vu la commission de l'Académie de Médecine de Paris, après un examen qui a duré cinq ans, venir *déclarer et constater* à la face du monde entier, non-seulement *l'existence du magnétisme animal et son efficacité curative*, mais encore *l'existence du somnambulisme* et tous les phénomènes qui en découlent.

Après une déclaration aussi consciencieusement, aussi publiquement faite par les hommes d'élite de la science nommés *ad hoc* par d'autres savants leurs collègues, *nier le magnétisme et*

le somnambulisme, c'est faire preuve d'ignorance ou de mauvaise foi.

Croire au magnétisme, qu'est-ce donc en résumé? C'est croire qu'il est vrai que, subissant une loi commune, l'homme a sur l'homme une action d'attraction, tout aussi bien que les corps attirent les corps, tout aussi bien que le soleil attire la terre et que la terre attire la lune.

Que les physiciens physiologistes se donnent la peine d'examiner, d'expérimenter; qu'ils veuillent bien ne pas s'arrêter aux faits douteux; qu'ils ne cherchent pas à expliquer trop tôt les phénomènes par des causes qui rentrent dans l'ordre de la physiologie existante. Qu'ils veuillent bien avant de dire c'est impossible, se pénétrer que les bornes du possible sont chaque jour reculées par des faits nouveaux trouvés par eux-mêmes. Qu'ils osent braver le ridicule que l'on déverse encore sur les hommes qui croient au magnétisme et qui s'en occupent, et bientôt, grâce à leurs études, le magnétisme, qui est encore dans l'enfance, sans règle, sans boussole, prendra rang dans les sciences.

Pour nous, qui sommes animés d'une conviction profonde et qui ne craignons point le ridicule ni le ricanement stéréotypés sur les lèvres de la mauvaise foi; pour nous, qui toujours avons marché et qui marchons encore d'un pas ferme et tête levée vers le but auquel nous voulons atteindre, sans nous occuper des entraves et des barrières qu'on cherche à nous opposer; pour nous, qui, depuis vingt-cinq ans, avons consacré au magnétisme toutes les facultés intellectuelles et physiques dont Dieu nous a doué, nous venons encore combattre l'incrédulité en fondant un nouvel organe de publicité dans lequel nous chercherons à faire prévaloir nos principes.

Nous sommes magnétiseur rationaliste, et, comme tel, nous n'admettons pour tous les phénomènes connus sous le nom de magnétisme animal, qu'ils soient produits sur la matière ou sur la partie spirituelle, *l'âme, qu'une seule cause unique toute physique, toute naturelle,* **le fluide vital.**

Tous les savants ont reconnu et admis que l'homme possède une atmosphère particulière, prenant son principe dans le fluide universel modifié par son organisme, et dont il est en quelque sorte enveloppé. Or, pour nous, nous ne voulons pas d'autres preuves de l'existence du fluide vital.

Il semble, en effet, que sous l'empire de la volonté il se fasse au cerveau un travail analogue à celui qui se passe dans les

poumons sur l'air inspiré, et que le fluide universel éprouvant une transformation, perd quelques-unes de ses propriétés pour en acquérir d'autres essentiellement vitales en passant par le système nerveux avant d'être émis au dehors.

Ainsi, en admettant que la cause des effets magnétiques est naturelle et physique ; que c'est le fluide vital ; que nous ne reconnaissons la volonté que comme un accessoire obligé dans toutes les actions de l'homme ; nous arrivons à considérer les phénomènes du magnétisme comme des effets simples et naturels dérivant d'une cause naturelle, organique ; nous dégageons ainsi le magnétisme de tout le merveilleux, de tout le surnaturel dont il était entouré, et la pratique devient alors excessivement simple.

Cependant, nous ne nions pas les *causes diverses* adoptées par d'autres magnétiseurs; nous ne disons pas qu'elles sont impossibles ; nous nous contentons de déclarer que nous n'admettons pas des causes surnaturelles ; et nous ne saurions trop répéter à ceux qui se nomment magnétiseurs *spiritistes,* et qui prétendent avoir à leurs ordres des légions d'esprits invisibles, d'anges, de démons, etc., qu'ils font venir, disent-ils, autour de leurs tables pour leur donner des conseils, ou bien près de leurs somnambules pour les diriger et leur faire voir le ciel et ce qui s'y passe ; que, sans nier la possibilité de la présence et de la communication des esprits avec les hommes, nous n'y croyons pas ; nous nous expliquons très-bien, sans leur intervention et par une cause toute naturelle et toute physique, les phénomènes magnétiques et même ceux des tables, que nous rangeons dans la même catégorie.

En effet, en magnétisant directement une personne, on produit souvent un état qui n'est point le somnambulisme, mais qui n'est pas l'état normal, et que nous appelons un état mixte.

C'est une surexcitation nerveuse produite par le fluide vital, et dont l'individu n'a pas conscience. Cette saturation du système nerveux développe la partie instinctive de l'*âme,* et fait que, sans somnambulisme et même sans sommeil, le patient a une intuition, une perceptibilité extraordinaires des choses et des faits, que l'on confond souvent avec la lucidité somnambulique, tant les facultés intellectuelles semblent être développées.

C'est dans un état semblable que se trouve le médium autour d'une table.

Le fluide vital s'échappant de chacune des personnes qui expérimentent, se réunit dans la personne la plus absorbante, la plus nerveuse, le médium; il se multiplie par sa réunion, et devient une force dont chaque expérimentateur est solidaire.

Ce fluide ainsi reçu par le médium produit en lui une vibration organique qui échappe à sa connaissance, et il le met dans cet état de perceptibilité instinctive si extraordinaire.

Le médium, dans cet état mixte, dont il n'a pas conscience, poussé par cette intuition instinctive qui lui fait percevoir des choses et des faits dont il n'a aucune idée et qu'il ignore sentir et voir, dirige et entraîne les autres personnes sans le savoir; et, sous sa direction inconsciente, la table se meut, s'agite, répond par des mouvements interprêtés, à des pensées non exprimées, et présente tous ces phénomènes qui nous étonnent toujours.

En admettant ce mode d'interpréter les phénomènes des tables, on descend de la région des actions immatérielles dans celles des faits physiques; on abandonne le surnaturel, l'esprit se dégage du mysticisme et se repose dans des analogies qui sont, nous le croyons, la seule explication rationnelle.

Les sensations et les effets qui se présentent dans l'action magnétique viennent appuyer nos dires; il est certes plus rationnel de chercher la cause en nous-mêmes, et d'admettre pour l'homme ce qui est reconnu et admis pour certains animaux.

Ainsi la torpille, la gymnote, possèdent le fluide électrique en assez grande quantité pour pouvoir donner de violentes secousses semblables à une bouteille de Leyde. Pourquoi refuserait-on à l'homme de pouvoir émettre et communiquer un fluide ayant certaine propriété dérivant de sa nature composée d'esprit et de matière.

Si nous observons ce qui se passe dans les magnétisations, nous constatons sur la plupart des personnes magnétisées une titillation dans les pouces, puis une sensation qui parcourt les bras, les jambes et tout le corps, sensation que ces personnes comparent à celle qui est produite par de légères étincelles électriques. Cette sensation augmentant d'intensité devient un engourdissement des membres et du cerveau; puis les paupières battent, la vue se trouble, les yeux se ferment; on sent alors un besoin de sommeil auquel on est forcé de céder. Nous trouvons comme effets une élévation de la température du

corps, une transpiration, puis une paralysie des muscles et des nerfs des paupières, une contraction des mâchoires, et enfin une paralysie et une insensibilité générales.

En voici un exemple :

En 1840 je me trouvais au Mans; je revenais avec le docteur Fisson de visiter une de ses malades; nous rencontrâmes sur la place un ami du docteur, un ancien commandant fort incrédule; il nous plaisanta, nous fit sa profession de foi négative, et il me défia de le magnétiser : j'acceptai, car alors j'étais jeune, je ne repoussais aucuns défis.

Nous allâmes chez le docteur avec trois autres personnes qui s'étaient jointes à nous.

Je fis asseoir le commandant, je lui pris les pouces, je le regardai fixement; dix minutes après il était magnétisé.

Pendant ce temps on avait préparé des biscuits et des verres de madère. Comme le commandant avoit les yeux ouverts, le docteur Fisson pensa que je n'avais pas réussi; il m'engagea à cesser et à ne point me fatiguer. Je me levai aussitôt, et prenant un verre sur la table, je l'offris au commandant en lui disant : Tenez, monsieur, ceci est meilleur pour vous que le magnétisme. Mais le commandant ne répondit pas; il garda sa position d'immobilité entière, les deux bras appuyés sur ceux du fauteuil, et les yeux fixes.

— Eh bien, commandant, vous voilà au repos! Est-ce que vous ne voulez pas boire à ma santé? lui dit Mme Fisson.

Pas de réponse, le commandant était muet.

Je lui mis le verre entre les doigts et le pouce de la main entr'ouverte; il resta dans son immobilité sans pouvoir serrer les doigts pour tenir le verre; le pauvre commandant était paralysé complètement; il avait les yeux ouverts, il ne dormait pas, il voyait, entendait et ne pouvait parler ni se mouvoir, ni même tourner l'œil à droite ou à gauche.

Après quelques instants, je lui rendis la parole en lui dégageant la mâchoire; il s'en servit aussitôt d'une manière un peu énergique.

« — Je crois, en vérité, que le j... f... m'a magnétisé! je ne puis remuer, et tout à l'heure je ne pouvais parler! »

Tout le monde éclata; on le plaisanta, et il s'avoua vaincu. Il me pria de lui dégager au moins un bras, afin de pouvoir prendre un verre de madère. J'y consentis; mais au moment où il porta le verre à ses lèvres, je paralysai de nouveau le bras, et il resta la main levée sans pouvoir boire.

« — C'est le supplice de Tantale! s'écria-t-il; laissez-moi boire ce vin, je vous en prie! »

Je le dégageai entièrement; alors il se tâta pour s'assurer s'il avait bien l'usage de tous ses membres et s'il ne faisait pas un songe; mais les rires et les plaisanteries des assistants le persuadèrent facilement qu'il était bien éveillé.

Il nous dit qu'à peine lui avais-je touché les pouces, il lui avait semblé éprouver dans les bras et dans les jambes des secousses qui l'avaient engourdi au point qu'il ne sentait plus ni ses bras ni ses jambes, que ses yeux étaient devenus fixes sans qu'il pût baisser les paupières, malgré le désir qu'il en avait.

On ne peut méconnaître à ces sensations, à ces effets si saisissants, l'envahissement instantané du système nerveux du magnétisé par le fluide vital du magnétiseur. Nous ne pouvons admettre ici ni les esprits, ni les démons; le commandant était tout éveillé et il jouissait de tout son bon sens; nous ne pouvons non plus y voir un effet de son imagination, c'était un sceptique renforcé; et d'ailleurs, quant à l'imagination que quelques-uns nous accusent de mettre en jeu, sans nier que dans certains cas elle peut prédisposer favorablement le système nerveux pour recevoir le fluide, nous repoussons de toutes nos forces la prétention de ceux qui, comme le docteur Bertrand [1], veulent en faire la cause unique de tous les effets.

Nous pourrions citer, comme preuves de ce que nous avançons, nos diverses expériences sur les animaux, sur les végétaux et sur les corps inertes; mais nous nous contenterons aujourd'hui de citer l'opinion de *Cuvier*, qui n'admettait pas l'imagination et qui même reconnaissait le fluide.

Il s'exprimait ainsi dans ses *Leçons d'anatomie comparée* :

« Dans les expériences qui ont pour objet l'action que les » systèmes nerveux de deux individus différents peuvent » exercer l'un sur l'autre, il faut avouer qu'il est très-difficile » de distinguer l'effet de l'imagination de la personne mise en » expérience, d'avec l'effet produit par la personne qui agit » sur elle....

» Cependant les effets obtenus sur des personnes déjà sans » connaissance avant que l'opération commençât, ceux qui ont » lieu après que l'opération même leur a fait perdre connais» sance, et ceux que présentent les animaux, *ne permettent » guère de douter* que la proximité de deux corps animés, dans

1. *Du Magnétisme en France*, par le docteur Bertrand. Paris, 1826.

» certaines positions et certains mouvements, *n'ait un effet* » *réel indépendant de toute participation de l'imagination de l'un* » *d'eux. Il paraît assez clairement aussi que ces effets sont dus* » *à une communication qui s'établit entre leur système nerveux.* »

SOMNAMBULISME.

De tous les phénomènes que la pratique du magnétisme offre à la curiosité publique, le plus émouvant, le plus connu, mais le moins compris, est sans contredit le somnambulisme magnétique, qui, en quelque sorte, détruit les lois de la physiologie existante aujourd'hui.

Il y a trois genres de somnambulisme, qui sont peut-être identiques dans leur nature intime, mais qui diffèrent par leur mode d'origine comme par les facultés inhérentes à chacun d'eux.

Le premier est le somnambulisme que l'on peut appeler *physiologique;* il est connu depuis longtemps et a toujours été considéré comme une espèce de rêve, malgré les caractères différentiels qui le distinguent des rêves ordinaires.

Le deuxième est le somnambulisme que nous nommerons *naturel*, *spontané*. Celui-ci se rapproche du précédent par son origine, qui est toujours spontanée, naturelle et involontaire. Il éclate inopinément dans l'état de veille, ou bien il est annoncé par quelques signes avant-coureurs ; mais dans tous les cas il semble lié à un état morbide du système nerveux, et compliquer ou constituer une affection nerveuse périodique ou régulière.

Le troisième est le somnambulisme *artificiel, magnétique*. Il est toujours provoqué, toujours l'effet mystérieux de l'action secrète de l'homme sur l'homme. Il paraît être complètement identique au somnambulisme *naturel spontané* par tous les caractères qui le constituent et par toutes les facultés normales ou anormales qui distinguent les somnambules. On pourrait résumer toutes les différences qui les séparent, en disant que l'un est le produit de l'art, et l'autre un effet de la nature.

Toutefois cette distinction du somnambulisme en trois genres pourrait bien être plus apparente que réelle. Le somnambulisme que nous avons appelé physiologique, plus rare ou plus rarement observé que les autres, ne diffère peut-être pas, au fond, des deux autres; et il serait peut-être possible de ramener cette trinité à un état unique et toujours identique avec

lui-même, dans lequel on retrouverait, par une observation attentive, les mêmes caractères, les mêmes facultés, les mêmes singularités, la même puissance.

Le *somnambulisme* dit *physiologique* vient ordinairement la nuit, comme un rêve; il est assez rare et a été peu étudié; toutefois on a constaté, sous cette forme, des phénomènes, des facultés singulièrement remarquables. On a vu des somnambules prendre des attitudes extraordinaires, marcher et courir sur des supports étroits et sur les toits des maisons, circuler sans hésitation ni tâtonnement dans des sentiers difficiles semés d'obstacles et d'embarras, et faire avec prestesse et agilité une foule d'évolutions qui leur eussent été complètement impossibles dans la vie ordinaire. On en a vu d'autres se livrer à un travail intellectuel, écrire, composer, calculer, peindre, et montrer, dans ces différents exercices, une capacité qui dépassait beaucoup la mesure des facultés qu'on leur connaissait. Quelquefois la vie semble s'être concentrée sur un seul organe, la vue, l'ouïe, etc., ou une faculté spéciale de l'esprit; le somnambule dans cet état voit et n'entend pas, ou entend et ne voit pas, ou bien se livre à un travail intellectuel qui ne met en exercice et en jeu qu'un des éléments de l'intelligence. Cette concentration peut se faire sur deux ou plusieurs organes au lieu d'un seul, et, selon les parties qui veillent ou celles qui dorment, amener les résultats les plus singuliers, les plus inattendus.

On conçoit que les organes sur lesquels la force vitale semble s'être accumulée tout entière, doivent acquérir une intensité d'action extraordinaire, et cela explique la vivacité et l'éclat des conceptions partielles des somnambules. Une fois l'accès passé, les somnambules ne se souviennent jamais de rien; ils n'ont pas même le souvenir d'avoir rêvé. Quand on les éveille pendant l'accès, on les voit tout surpris; ils ne comprennent pas comment ils ne se trouvent pas dans leur lit.

Muratori raconte des choses étonnantes d'un nommé *Negretti*, domestique à Vicence, et âgé de 24 ans. Il faisait son service lorsqu'il était endormi, aussi bien que lorsqu'il était éveillé. Il mettait le couvert sans confusion; il se plaçait derrière le fauteuil de son maître, et lorsque le temps que devait durer le souper était écoulé, il ôtait le couvert, pliait les serviettes, les rangeait dans une corbeille avec tout ce qui était sur la table. Une nuit il portait une planche chargée de plusieurs carafes et montait un escalier à deux rampes; quand il en fut à la partie

la plus étroite de l'escalier, il se tourna adroitement et passa la planche dans sa longueur sans rien renverser. On vérifia qu'il avait les yeux fermés. On avait beau élever la voix, il n'entendait pas.

Une autre fois, voulant enlever dans une salle les toiles d'araignées du plafond, que dans la journée on lui avait dit d'ôter, il alla prendre un balai qu'il emmancha à une longue perche et qu'il y attacha solidement avec une corde; en montant l'escalier, il se trouva que la perche ne pût passer à cause de sa longueur. Que fit le somnambule? Il ouvrit une fenêtre qui donnait du jour à l'escalier, fit sortir de la perche ce qui était nécessaire pour pouvoir la faire monter, après quoi il vint refermer la fenêtre, et n'omit rien de ce qui lui avait été ordonné [1].

Nous passons sous silence une foule de faits de ce somnambule, tout aussi surprenant les uns que les autres. Non seulement dans tout ce qu'il faisait il y avait une précision et une justesse qui annonçaient la lucidité la plus complète, mais encore il y avait un raisonnement qui ne pouvait laisser sur cette lucidité aucun doute Ouvrir une fenêtre pour donner passage à une longue perche que la cage de l'escalier empêchait de passer; aller ensuite refermer la fenêtre; que pouvait faire de plus l'homme le mieux éveillé?

Mais il est une autre circonstance qu'il ne faut pas perdre de vue. Si *Negretti* voyait parfaitement ce qui existait, il voyait aussi ce qui n'existait pas, ou du moins il supposait existant ce qui n'existait pas. Ainsi quand il avait mis son couvert et qu'il restait derrière le fauteuil de son maître tout le temps que durait ordinairement le repas, il supposait que son maître était à table, quoique dans la réalité il n'y fût pas.

Mais aucun somnambule ne mérite plus notre attention que celui dont il est question dans l'*Encyclopédie*.

C'était un jeune ecclésiastique de Bordeaux qui se levait la nuit, et, tout endormi, prenait du papier et écrivait des sermons. Lorsqu'il avait fini une page, il la relisait tout haut d'un bout à l'autre. Si quelque chose alors lui déplaisait, il le retranchait et écrivait par-dessus les corrections avec beaucoup de justesse. L'auteur qui raconte ces faits dit qu'il a vu le commencement d'un des sermons qui lui parut assez bien fait et correctement écrit; que le somnambule ayant mis dans un endroit *ce divin enfant*, il crut, en relisant, devoir substi-

1. Muratori, *Delle força delle phantazia.*

tuer le mot *admirable* à *divin*. Pour cela il effaça ce dernier mot, et plaça exactement le premier au-dessus. Après cela, il vit que le *ce* bien placé devant *divin*, ne pouvait aller avec *adorable*, il ajouta donc fort adroitement un *t* après le *ce*, de façon qu'on lisait : *cet adorable enfant*.

Pour s'assurer complètement si le somnambule ne faisait alors aucun usage de ses yeux, on mit un carton sous son menton, de manière à lui dérober la vue du papier qui était sur la table. Il continua toujours d'écrire sans s'en apercevoir. On lui ôta le papier sur lequel il écrivait, et on en substitua plusieurs autres à différentes reprises. Il s'en aperçut toujours, parce qu'ils étaient d'une inégale grandeur; car, quand on trouva un papier parfaitement semblable, il le prit pour le sien, et il écrivit les corrections aux endroits correspondants à celui qu'on lui avait ôté.

Il faisait aussi de la musique. Une canne lui servait de règle; il traçait avec elle à distance égale les cinq lignes nécessaires, mettait à leur place la clé, les bémols, les dièses; ensuite il marquait les notes, qu'il faisait d'abord toutes blanches; et quand il avait fini, il rendait noires celles qui devaient l'être. Les paroles étaient écrites au-dessous. Il effaçait, corrigeait et recommençait quand il était nécessaire.

Il s'imagina une nuit, au milieu de l'hiver, se promener au bord d'une rivière et y voir tomber un enfant qui se noyait. Il veut le secourir. Il se jette tout de suite sur son lit. Il sent, au coin de son lit, un paquet de la couverture; il croit que c'est l'enfant; il le prend avec une main, et il le pose au bord de la prétendue rivière. On le voit frissonner et claquer des dents comme si en effet il sortait d'une rivière glacée. Il dit aux assistants qu'il gèle, qu'il va mourir de froid, que tout son sang est glacé. Il demande un verre d'eau-de-vie. On lui apporte un verre de liqueur; il le prend avec plaisir et il dit en ressentir beaucoup de soulagement. Cependant il ne s'éveille pas, il se couche, et il continue de dormir tranquillement.

Quand on voulait le faire changer de matière, ou quitter des sujets tristes ou désagréables, on n'avait qu'à lui passer légèment une plume sur les lèvres. Dans l'instant il tombait sur des questions tout-à-fait différentes.

Pendant qu'il était en somnambulisme, il ne voyait et n'entendait personne. Il ne voyait que les objets dont il s'occupait. Il se rappelait, en somnambulisme, et de ce qu'il avait fait éveillé et de ce qu'il avait fait dans les autres sommeils som-

nambuliques; mais en s'éveillant, il ne s'en souvenait plus.

Quoique l'histoire de ce somnambule soit consignée dans l'*Encyclopédie*, et par cela même soit connue, nous n'avons pas laissé d'en rappeler ici les principales circonstances. Il est nécessaire de les mettre et de les remettre souvent sous les yeux de ceux qui veulent tourner en plaisanterie les somnambules magnétiques; car les faits étant les mêmes, s'ils les reconnaissent dans les somnambules naturels, il faudra bien qu'ils les reconnaissent aussi dans les somnambules magnétiques. S'ils prétendent qu'ils sont impossibles dans ceux-ci, l'existence de ces mêmes faits dans les premiers leur en démontrera la possibilité dans les seconds.

Le *somnambulisme naturel spontané* se montre sans provocation extérieure appréciable, comme le somnambulisme dit *physiologique*. Il est toujours le produit spontané de la vie, mais il tient à un état morbide spécial du système nerveux. On le voit se manifester comme les affections nerveuses; il forme souvent une des phases de leurs accès, et le plus souvent il les termine; il semble ainsi l'un des éléments de ces maladies nerveuses intermittentes qui, sous une forme spamodique ou convulsive, se composent d'une série de manifestations critiques que séparent des intervalles plus ou moins longs, réguliers et irréguliers. On voit l'état somnambulique coexister ou alterner avec l'état convulsif; d'autrefois on le voit succéder aux spasmes, aux convulsions, au délire, et se montrer comme une douce transformation critique de l'accès. Mais dans toutes ces circonstances, la nature se suffit à elle-même; le passage de la vie normale à la vie somnambulique se développe spontanément sans aucune action provocatrice extérieure. Cette forme du somnambulisme n'a pas pu échapper entièrement à l'œil pénétrant des médecins qui ont observé les maladies nerveuses. Aussi la plupart ont été forcés, je crois, d'en admettre l'existence, mais sans jamais pouvoir s'entendre sur la nature ou la portée de ses caractères et de ses merveilleux phénomènes.

Nous ne répèterons pas ici l'exemple de la demoiselle Julie, dont l'histoire nous a été transmise par le baron de Strombeck; nous ne rappellerons pas non plus l'exemple fourni par Darwin, dans l'*Encyclopédie méthodique*, de cette jeune personne qui, attaquée de violentes convulsions, tomba d'elle-même dans un somnambulisme parfait, qui, beaucoup mieux que l'opium qu'on lui administrait, concourut à une entière guérison au bout d'environ deux mois.

Nous produirons des exemples d'autant moins suspects qu'ils ont été confiés à l'impression longtemps avant qu'il fût question de magnétisme animal.

Nous citerons d'abord *l'histoire de l'Académie des sciences,* année 1742. On y trouve un mémoire de M. Sauvages de la Croix, médecin de Montpellier. Il est relatif à une jeune fille de 20 ans. Elle fut attaquée, en 1737, d'une catalepsie complète. Trois mois après, cette catalepsie se compliqua du somnambulisme spontané naturel.

« Le 5 avril 1737, dit le médecin, visitant l'hôpital à dix » heures du matin, je trouvai la malade au lit. La faiblesse » et le mal de tête l'y retenaient. L'attaque de catalepsie venait de la prendre et la quitta en cinq ou six minutes ; ce que » l'on connut, parce qu'elle bâilla, se leva sur son séant, et se » disposa à la scène suivante : Elle se mit à parler avec une » vivacité et un esprit qu'on ne lui voyait jamais hors de cet » état. Elle changeait quelquefois de propos et semblait parler » à plusieurs de ses amies qui s'assemblaient autour de son » lit. Ce qu'elle disait avait quelque suite avec ce qu'elle avait » dit dans son attaque du jour précédent. Elle répéta mot pour » mot une instruction en forme de catéchisme, qu'elle avait » entendue la veille. Elle en fit des applications morales et malicieuses à des personnes de la maison qu'elle avait soin de » désigner sous des noms inventés, accompagnant le tout de » gestes et de mouvements des yeux qu'elle avait ouverts ; » enfin avec toutes les circonstances des actions faites dans la » veille, et cependant elle était endormie. C'était déjà un fait » bien avéré, mais que je voulus vérifier encore de toutes les » manières, en la piquant, en posant subitement une chandelle allumée devant les yeux, en jetant des cris subits à son » oreille. Tout cela ne produisit rien ; elle parlait même d'un » ton plus animé et plus gai. Peu de temps après elle se leva ; » je m'attendais à la voir heurter contre les lits voisins, mais » elle enfila sa ruelle et tourna à propos, évitant les chaises, » les cabinets ; et ayant fait un tour dans la salle, elle enfila » de nouveau sa ruelle sans tâtonner, se mit au lit, se couvrit, » et peu de temps après elle redevint cataleptique dans moins » d'un quart d'heure, ensuite elle sortit comme d'un profond » sommeil ; et connaissant à l'air des assistants qu'elle avait » eu ses accidents, elle fut extrêmement confuse et pleura » le reste de la journée, ne sachant d'ailleurs rien de ce qu'elle » avait fait ou dit en cet état. Vers la fin de mai de la même

» année, tous ces accidents disparurent, et *il n'y avait guère* » *d'apparence que les remèdes eussent produit cet effet*. J'ai ap» pris que depuis elle avait eu quelque rechute du somnam» bulisme qui n'était pas toujours précédé de catalepsie. La » privation du sentiment n'était plus si parfaite, et sa santé » s'était considérablement améliorée. »

Dans le temps où écrivait M. de Sauvages, on ne savait pas que le somnambulisme qui survenait au milieu d'une maladie était une crise dont se servait la nature pour en accélérer la guérison. La fille dont il s'agit prouve cette vérité; car le médecin reconnaît lui-même que les remèdes n'ont été pour rien dans sa guérison; et l'on ne perdra pas de vue qu'ici le somnambulisme n'avait point été provoqué par le magnétisme, mais qu'il était survenu naturellement pendant le cours de la maladie.

(La suite au prochain numéro.)

FAITS DIVERS.

Nous avons lu ces jours derniers un rapport du docteur Velpeau qui foudroie M. Uries, dit le *Docteur noir*, et son spécifique contre le cancer. Nous avons remarqué qu'à la fin du rapport le docteur Velpeau annonce qu'il ferme au *Docteur noir* la porte des salles de l'hôpital de la Charité, où il lui avait permis de faire l'expérience de son remède.

Le docteur Velpeau est cependant un savant distingué; il est en outre fils de ses œuvres, et ses commencements ont été pénibles. Lui aussi a eu des obstacles à vaincre, et peut-être, s'il n'eût rencontré que de brutales résistances au lieu de quelques appuis bienveillants, ne serait-il pas aujourd'hui l'un des maitres-profès en l'art de soigner les hommes.

Ce n'est cependant pas un esprit timide que l'innovation étonne. Ne l'avons-nous pas vu, audacieux et peut-être plus *heureux que sage*, traiter avec succès une jeune femme qu'il *osa*, contre l'avis de tous ses collégues, empoisonner, trois mois durant, tous les matins, en lui administrant tous les soirs le contrepoison.

Comment s'expliquer qu'après une tentative semblable M. le docteur Velpeau se détermine à condamner, presque sans examen, le traitement du Docteur noir.

Il est vrai que M. Velpeau est un de ceux qui a le plus longtemps proscrit obstinément de son service d'hôpital l'éther et

le chloroforme, jusqu'à ce qu'enfin, à force d'avoir été employés, ces agents aient eu perdu ce caractère de *nouveauté* qui leur valait l'ostracisme de M. Velpeau.

C'est qu'en effet la nouveauté en toutes choses est l'antipode des savants classifiés, et M. Velpeau est aujourd'hui un des membres importants de l'Académie de Médecine, ennemie naturelle de toute découverte nouvelle, suivant la méthode des corps savants de tous les temps.

Le docteur Velpeau sait ou doit savoir que les Noirs de la Louisiane et les Indiens guérissent les cancers avec des onguents faits avec certaines plantes, de même qu'ils guérissent la morsure des serpents en mâchant une herbe et en l'appliquant sur la plaie en manière de cataplasme.

Nous avons connu à Paris un médecin qui pendant trente ans avait pratiqué la médecine à la Nouvelle-Orléans ; il nous a affirmé que plusieurs cancers, dont il avait désespéré lui-même, avaient été guéris en quelques jours par des vieilles négresses.

Nos relations personnelles avec les Indiens des Montagnes-Rocheuses, les *O-gib-way,* qui étaient à Paris en 1845, nous ont mis à même d'apprécier, sur un malade qui avait une plaie cancéreuse au sein, ce que pouvait être l'action de certaines plantes de ces pays, à en juger seulement par l'effet obtenu des mêmes plantes cultivées dans les serres du Jardin des Plantes. Après 48 heures de traitement, le changement était si grand, que le médecin lui-même croyait à la guérison du malade ; mais le troisième jour, les Indiens, après avoir examiné de nouveau la plaie, déclaraient que leur remède n'avait point produit l'effet qu'ils en attendaient, et qu'alors ils désespéraient de pouvoir guérir le malade.

L'insuccès de ce traitement tenait à ce que les plantes cultivées à la chaleur factice des serres ne pouvaient avoir au même degré les propriétés qu'elles possèdent lorsqu'elles ont poussé dans une terre chauffée pour elles par le soleil de l'Amérique du Sud.

Ce fait fut parfaitement admis par le savant *Geoffroi-Saint-Hilaire,* et par le comte de Mirbel qui avait bien voulu m'accorder l'autorisation de prendre dans les serres du Jardin les plantes que choisiraient les Indiens.

Le corps médical qui était entré en liesse, en apprenant la décision du docteur Velpeau, n'a pas conservé longtemps sa joie. Nous avons appris que l'empereur avait donné l'ordre

qu'un autre hôpital fût mis à la disposition du *Docteur noir*.

Pauvres corps savants, pauvres académies, vous ne vous corrigerez jamais; vous chercherez toujours à arrêter le progrès.

N'avons-nous pas été témoins dernièrement de la décision que tous les membres de l'Académie de Médecine avaient prise de donner leur démission de professeurs si le gouvernement persistait à vouloir créer une chaire d'homéopathie à l'École de médecine de Paris.

Courage, messieurs les docteurs, fermez les hôpitaux! fermez les chaires, messieurs les professeurs et membres des académies!

Grandes doctores doctrinæ
De la rhubarbe et du séné.

Prêtez le serment de Diafoirus:

De non jamais vos servire
De remediis aucunis
Quam de ceux seulement doctæ facultatis,
Maladus dut il crevare. [1]

En dépit de vos anathèmes, homéopathie et magnétisme n'en feront pas moins leur œuvre, aussi bien que le sang circule, que la vaccine préserve, malgré les arrêts souverains de vos infaillibles prédécesseurs.

1. Molière, cérémonie du *Malade imaginaire*.

Ch. Lafontaine.

Genève, Imp. Ch. Gruaz.

N° 3. 15 Juin 1859.

LE MAGNÉTISEUR

JOURNAL DU MAGNÉTISME ANIMAL

PUBLIÉ PAR CH. LAFONTAINE,

A GENÈVE.

Une feuille in-8° de 16 pages, paraissant le 15 de chaque mois.

Genève, 5 fr. par an ; Suisse, Savoie, France et Piémont, 6 fr.
Angleterre et Amérique, 10 fr.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

Quai des Bergues, 14.

SOMNAMBULISME.

2me Article. — Suite.

Le docteur Hunaud nous produit aussi plusieurs exemples de somnambulisme naturel spontané, entre autres celui-ci [1] :

« Une petite servante d'environ 25 ans, fort active et nulle-
» ment de complexion vaporeuse, tomba malade subitement,
» et d'un mal fort extraordinaire. Ce n'était que d'un peu de
» vin dont on lui arrosait les lèvres, qu'on la put faire subsis-
» ter. Elle paraissait même toujours agonisante, couchée sur
» le dos et ne respirant que par des élans laborieux, les yeux
» fixés presque toujours vers le même point de vue, maigre,
» hâlée et avec une fièvre continue. Elle fut pendant vingt-
» un jours un spectacle très-pitoyable. Alors un des plus ha-
» biles médecins de la province en prenait soin et ne faisait pas
» difficulté de convenir qu'il n'y comprenait rien. Tous les
» soins, tous les remèdes qu'il essaya furent inutiles. De
» temps en temps, après avoir poussé de profonds soupirs, elle

1. Hunaud, *Dissertations sur les vapeurs*. Paris, 1756, page 66.

» parlait d'une voix forte et bien articulée, et disait voir » comme présentes des choses qui n'arrivèrent que dans la » suite. En voici un exemple : Je vois, dit-elle, la pauvre » femme Marie qui prend bien inutilement soin de ses cochons. » Elle aura beau faire, il les faudra tous jeter dans l'eau. On » prit ce discours pour une vision, pour un délire ; mais le » lendemain on amena six cochons à la maison : c'était dans un » couvent de religieuses. Une des servantes de basse-cour les » renferma pour les faire tuer le lendemain ; pendant la nuit, » un des cochons devint enragé ; il avait été mordu par un chien » enragé, et il mordit tous les autres. Il fallut les tuer et les » jeter dans l'eau. Elle dit encore diverses choses qui se véri- » fièrent de la même manière. Sur quoi, moi (c'est toujours le » médecin qui parle), qui avais occasion de la voir souvent, je lui » donnai en plaisantant le nom de *Sibylle*, qui depuis lui est de- » meuré. Pendant tout ce temps elle paraissait quasi ne pas en- » tendre, ou si elle voulait répondre à quelques questions qu'on » lui faisait, c'était avec beaucoup de peine et d'une voix fai- » ble, mal articulée, où l'on ne distinguait presque rien. Le » 21e jour de sa maladie passé, le matin elle s'habilla, et quoi- » que très-faible, elle descendit de sa chambre et elle ne se sou- » v nt de rien. »

Voilà deux exemples de *somnambulisme spontané* qui ne laissent rien à désirer. C'était ici la nature qui faisait tout ; le magnétisme animal n'était pas encore connu. La seconde malade étonne par les prédictions qu'elle faisait et qui se sont toutes vérifiées, quoiqu'elles n'eussent rien de commun avec la malade ou la maladie.

Le médecin lui-même ne peut se taire sur ces prédictions. « Cent fois, dit-il, j'ai essayé de me rendre raison d'un phé- » nomène si extraordinaire, et tout autant de fois je n'ai rien » trouvé de satisfaisant. Souvent, ajoute-t-il, il est arrivé dans » les vapeurs de quelques personnes mélancoliques de dire par » hasard, et parmi un grand nombre de choses vaines, quelques » vérités qui dans la suite se sont trouvées vérifiées, et aux- » quelles d'abord on ne faisait pas attention ; mais dans la per- » sonne dont il s'agit, il s'est rencontré de certaines circons- » tances qui mettaient hors de toute comparaison ces sortes de » prédictions. »

Dans notre pratique magnétique nous avons vu souvent nous-même le somnambulisme spontané. Chez Mlle Marcinhes, dont nous avons raconté la maladie dans notre premier nu-

méro, le somnambulisme se déclara spontanément, naturellement, dans une crise de convulsions, et chaque soir il se représenta à la même heure, jusqu'au jour où nous nous en emparâmes en le provoquant par le magnétisme.

Maintenant encore, une de nos malades nous offre ce phénomène qui se présente au milieu de douleurs violentes de névralgie et de rhumatisme. Pendant que le somnambulisme existe les douleurs sont calmées, mais la malade est dans une grande agitation; elle se débat, elle parle beaucoup et elle semble être dans un rêve désagréable.

On pourrait multiplier ces exemples. Les auteurs en sont pleins; on en trouve notamment plusieurs dans Goulard [1]; mais nous en avons rapporté suffisamment pour établir que le somnambulisme naît *spontanément* dans certaines dispositions du corps, et notamment en état de maladie.

Le mode singulier d'existence que nous appelons *somnambulisme magnétique*, n'est ni la veille, ni le sommeil, ni le rêve. Le sommeil est la suspension momentanée de la vie morale; c'est la période de repos des organes de la vie, de relation; l'homme qui dort n'est plus en rapport avec le monde extérieur, il n'a plus la conscience de sa propre existence; le sommeil complet ressemble à la mort. Les somnambules, au contraire, jouissent de la plénitude de leurs facultés intellectuelles et morales; on remarque même que leur esprit a ordinairement plus de portée et plus d'éclat, que leurs perceptions ont plus de force et plus de délicatesse que dans l'état normal; en outre ils acquièrent des facultés nouvelles qui n'ont point leurs analogues dans la vie ordinaire.

Le somnambulisme n'est point un rêve; tout le monde sait ce que c'est qu'un rêve, tout le monde rêve, tout le monde a rêvé; l'homme qui rêve jouit bien de la plupart de ses facultés intellectuelles et morales; il a des sensations, des idées, des sentiments, des passions; il aime, il hait, il craint, il veut, etc.; mais chez lui tout est incohérence, confusion, désordre. L'homme qui rêve manque de cette coordination qui, dans l'état de veille, combine les produits de l'esprit suivant des lois régulières, et imprime aux actes de la pensée des formes constantes et raisonnables. Le rêve s'offre toujours sous la forme des plus fantastiques visions, des plus incroyables chimères; c'est l'image d'un chaos intellectuel. On considère

1. *Histoires admirables et mémorables de notre temps*, par Goulard, tome I, page 125.

le rêve comme un état de sommeil partiel et irrégulier ; certaines parties du cerveau dorment complètement, d'autres ne font que sommeiller, d'autres enfin conservent toute leur activité ; et cette irrégularité dans l'état des divers départements de l'organe de la pensée nous rend assez bien raison de toutes les discordances, de toutes les extravagances du rêve. Au réveil, les rêves restent souvent gravés dans la mémoire ; on se souvient très-nettement des uns, incomplètement des autres ; il en est dont on se souvient à peine, on sait seulement qu'on a rêvé.

Rien de pareil dans le somnambulisme ; il n'y a nul désordre dans les facultés intellectuelles ou morales des somnambules. Ils expriment leurs sentiments et leurs pensées avec une entière régularité ; ils montrent une sensibilité exquise ; leur mémoire acquiert une étonnante précision, et toutes les facultés de l'esprit semblent avoir grandi. Quand le somnambulisme cesse, les somnambules, revenus à la vie ordinaire, ne se souviennent jamais de ce qui s'est passé pendant l'accès. Tout ce qu'ils ont fait, vu, dit, entendu, est aussi nouveau pour eux que le seraient les actes d'un inconnu.

L'état du somnambule magnétique diffère un peu de celui du somnambule naturel spontané. Dans le second, en effet, la perception extérieure ne s'exerce que sur un seul ordre de choses, celui-là qui occupe la conscience de l'individu ; il n'a qu'un but, sa pensée n'en change que très-difficilement, et il n'est en rapport qu'avec tout ce qui se rattache directement à son plan.

Le somnambule magnétique, au contraire, est complètement libre de ses pensées, de son attention, et perçoit les choses dont il désire s'occuper ou qu'on le prie d'examiner.

Dans les deux états, la perception ne s'opère plus dans les conditions physiologiques, les sens changent leur mode fonctionnel. Chez le somnambule naturel, un seul paraît s'enrichir de la vitalité de tous les autres, qui demeurent plongés dans une inertie complète. Ainsi un somnambule naturel lit à l'aide d'une bougie ; vous l'éteignez, il va la rallumer sans voir qu'il y en a d'autres près de lui ; il écrit, vous interposez un carton entre ses yeux et sa plume, il continue sa composition ; il croit voir un enfant se noyer, il se jette sur son lit, fait les mouvements de nager, et en sortant de l'eau, il tremble et gèle parce qu'on est en hiver.

Le somnambule magnétique n'agit pas ainsi, parce que la

perversion des sens est générale. Leur expansion le met à l'extérieur dans un rapport bien plus intime même que dans l'état de veille, et les rapports de son âme avec son cerveau ne sont pas plus limités : ils s'exercent seulement par l'intermédiaire d'un nouveau médiateur qui résulte de la combinaison du fluide du magnétiseur avec celui du somnambule.

Les somnambules magnétiques ont, je ne dis pas toujours, mais souvent, le pouvoir d'apercevoir, de percevoir, de voir, enfin, les choses *actuellement existantes* à travers les corps opaques qui les dérobent aux sens ordinaires, quels que soient les obstacles ou les voiles qui les couvrent, et à des distances qu'il est difficile de déterminer et de limiter.

Ils ont la faculté de percevoir les actions mentales, la pensée, la volonté humaine qui se transmettent à eux par des moyens inconnus.

Ils ont la faculté de prévoir et de prédire des événements dont l'origine et le développement sont relatifs à eux-mêmes, dont le point de départ, la cause et le terme, sont dans l'organisme. Ainsi un somnambule lucide malade annonce qu'il aura une crise tel jour, à telle heure, et qu'elle durera tant d'heures, tant de minutes. Cette prévision s'étend à plusieurs semaines, plusieurs mois et même à plusieurs années.

Les somnambules peuvent aussi prévoir, prédire des événements indépendants entièrement de leur organisme, mais qui cependant ont déjà un point de départ, tels que l'issue d'un procès pendant devant un tribunal, et qui ne sera jugé que dans quelques mois, etc., etc.; mais nous ne pensons pas qu'ils puissent prédire des actes qui n'ont aucun *germe*, tels que le tirage de la loterie.

Les somnambules voient toute l'anatomie de leur corps, et ils étendent cette faculté aux étrangers que l'on met en contact avec eux.

C'est dans ce genre de l'application des facultés somnambuliques qu'il est besoin d'une grande habitude pour ne pas embrouiller les somnambules, pour obtenir des renseignements exacts, et pour savoir discerner et reconnaître s'ils voient ou s'ils ont seulement la sensation, et pour les diriger convenablement ; car leurs descriptions sont bizarres, et les dénominations qu'ils donnent à ce qu'ils voient sont quelquefois bien étranges.

Nous pourrions mentionner ici quelques-uns des nombreux exemples qui se sont offerts à nous, mais nous préférons citer

le fait que l'on trouve si nettement établi dans le rapport de l'Académie de médecine dont nous avons déjà parlé. Le phénomène portera de cette manière avec lui la sanction de la science et de l'impartialité.

Le sujet était un épileptique mis en état de somnambulisme par M. le docteur Foissac. On lui demande quand il aura un accès; il répond « que ce sera d'aujourd'hui en quatre se-» maines, c'est-à-dire le *trois novembre, à quatre heures cinq mi-» nutes du soir*. On lui demande ensuite quand il en aura un » autre. Il répond, après s'être recueilli et avoir hésité, que » ce sera *cinq semaines* après celui qu'il vient d'indiquer, le » *neuf décembre à neuf heures et demie du matin*... La commis-» sion prit toutes les précautions convenables pour observer » l'accès du *trois novembre*. Elle se rendit à quatre heures du » soir chez M. Georges (c'était le maître chapelier chez lequel » travaillait le malade); elle apprit de lui, de sa femme et d'un » de ses ouvriers, que Cazot [1] avait travaillé toute la matinée, » jusqu'à deux heures, et qu'en dînant il avait ressenti du » mal de tête; que cependant il était descendu pour reprendre » son travail; mais que le mal de tête augmentant et qu'ayant » eu un étourdissement, il était remonté chez lui, s'était couché » et endormi.

» Alors MM. Bourdois, Fouquier et le rapporteur montè-» rent, précédés de M. George, vers la chambre de M. » Cazot. M. George y entra seul, et le trouva profondé-» ment endormi, ce qu'il nous fit remarquer par la porte, qui » était restée entr'ouverte sur l'escalier. M. George lui parla » haut, le remua, le secoua par le bras, sans pouvoir le réveil-» ler, et à *quatre heures six minutes*, au milieu des tentatives » faites par M. George pour le réveiller, Cazot fut saisi des » symptômes qui caractérisent un accès d'épilepsie, et sem-» blables en tout à ce que nous avions observé sur lui précé-» demment.

» Le second accès, annoncé pour le 9 décembre, c'est-à-dire » *deux mois d'avance,* eut lieu à *neuf heures et demie,* fut ca-» ractérisé par les mêmes phénomènes précurseurs et par les » mêmes symptômes que les précédents.

» Enfin, le 11 février, Cazot fixa l'époque d'un nouvel ac-» cès au 22 avril suivant, à *midi cinq minutes*, et cette an-» nonce se vérifia comme les autres, à cinq minutes près.....

» Enfin Cazot annonce qu'il aura encore deux accès : l'un

1. C'était le malade.

» de demain en neuf semaines (25 juin), à *six heures trois mi-*
» *nutes*. Il ne veut pas penser au deuxième accès, parce qu'il
» faut penser à ce qui se passera auparavant; alors il ajoute
» qu'il deviendra fou environ trois semaines après l'accès du
» 25 juin; que sa folie durera trois jours, pendant lesquels il
» sera si méchant qu'il se battra avec tout le monde; qu'il
» maltraitera sa femme et son enfant, et qu'il ne sait pas s'il
» ne tuera pas une personne qu'il ne désigne pas. Il faudra
» alors le saigner des deux pieds. Enfin, ajoute-t-il, je serai
» guéri pour le mois d'août, et guéri pour jamais. C'est le *22*
» *avril* que toutes ces prévisions nous sont annoncées, et deux
» jours après, le *24*, Cazot, voulant arrêter un cheval fou-
» gueux qui avait pris le mors aux dents, fut précipité contre
» la roue d'un cabriolet qui lui fracassa l'arcade orbitaire
» gauche, et le meurtrit horriblement. Transporté à l'hôpital,
» il mourut le 15 mai. »

On trouve dans cette observation remarquable un exemple évident et réitéré de *pressensation organique*, et, en même temps, la preuve que cette *vision* merveilleuse des somnambules ne s'étend pas aux faits qui n'ont aucun germe, aucun point de départ, et qu'on appelle communément le hasard. Cazot indique avec la dernière précision, un ou deux mois à l'avance, le jour et l'heure où il aura un accès d'épilepsie; il indique même des accès qui ne doivent jamais avoir lieu, mais qui auraient existé s'il ne fût pas mort, et il ne voit pas, il ne prévoit pas que, dans deux jours, un accident, qui n'a point encore de commencement, le frappera mortellement. Les somnambules ne peuvent jamais prévoir les événements dans l'avenir, qui n'ont point déjà leur lien dans le présent; mais ils peuvent percevoir les événements futurs dont, en quelque sorte, le point de départ, le germe, si l'on peut ainsi s'exprimer, existe déjà dans le présent ou dans le passé.

C'est ainsi que Cazot a pu prévoir des accès qui devaient avoir lieu, mais qui n'ont pas eu lieu, et qu'il n'avait aucun moyen de prévoir l'accident qui devait, dans un si bref délai, briser sa vie.

(La suite au prochain numéro.)

CLINIQUE.

Hypertrophie du cœur, rhumatismes, sciatiques, névralgies.

Mlle Louise *Prod'hom*, âgée de quinze ans, demeurant rue Traversière, était atteinte d'un rhumatisme au cœur avec hy-

pertrophie. Les douleurs étaient des plus aiguës, et les palpitations des plus violentes ; la malade pouvait à peine respirer, et sa faiblesse était excessive.

Le médecin qui lui donnait des soins, et le docteur appelé en consultation, la considérèrent comme perdue.

On eut alors recours au magnétisme. Après quelques magnétisations, les douleurs disparurent ainsi que les palpitations ; il en fut de même de l'hypertrophie. La malade fut entièrement guérie en quelques jours.

Trois ans après, en 1857, à la suite d'un refroidissement, au moment d'une indisposition naturelle, cette jeune fille fut prise d'un rhumatisme aigu général ; il n'y eut pas une place sur le corps qui ne la fit souffrir, et toutes les articulations se gonflèrent. Ces douleurs étaient si vives, que nuit et jour la malheureuse enfant jetait des cris perçants.

Le magnétisme parvint à la guérir promptement, quoiqu'il se fût joint une inflammation des intestins avec diarrhée, et que l'estomac ne put rien digérer.

Nous employâmes l'eau magnétisée en compresses sur toutes les articulations enflées, et bientôt, avec des magnétisations répétées plusieurs fois par jour, nous eûmes une guérison entière. Ce qu'il y eut de remarquable, c'est que, dans un état aussi général, le cœur ne fut pas atteint.

M. *Kernen,* qui tient l'hôtel de l'Aigle, rue du Rhône, fut guéri par trois magnétisations d'un rhumatisme aigu dans l'épaule gauche, qui le mettait dans l'impossibilité de faire usage de son bras.

M. *Nicole, Henri*, ouvrier bijoutier, avait, depuis un mois, une sciatique qui l'empêchait de travailler, par les douleurs qu'elle provoquait au bas des reins et dans tout le trajet du nerf sciatique dans la cuisse. Trois magnétisations nous suffirent pour le guérir entièrement.

M. *Chuit,* commis chez M. Jean Roux, rue Basse, était retenu depuis un mois dans son lit, par des douleurs rhumatismales dans l'épaule gauche, et par des douleurs de sciatique au bas des reins et dans les deux cuisses ; elles étaient si aiguës qu'il ne pouvait dormir un seul instant.

Le médecin l'avait couvert d'emplâtres, de vésicatoires et de papier anglais, sans avoir pu obtenir aucun soulagement, quoiqu'il eût provoqué une éruption sur l'épaule, qui, au contraire, tourmentait le malade.

Dès la première magnétisation, le malade éprouva du soulagement dans les cuisses et dans l'épaule, et il dormit la nuit. Nous avions, bien entendu, fait disparaître papier anglais, emplâtres, etc. Six séances en quatre jours guérirent entièrement le malade, qui put reprendre de suite ses occupations.

Mlle *Christiné*, rue Rousseau, souffrait horriblement depuis un mois de douleurs violentes dans tout le côté gauche de la tête, et qui s'étendaient sur les dents; elle avait par moment des crises où l'on se jetterait volontiers par la fenêtre. Ces douleurs avaient résisté même à l'homéopathie. Dès la première séance, les douleurs furent calmées; mais quelques heures après elles reparurent aussi aiguës. Nous parvînmes à les combattre en magnétisant cette jeune personne plusieurs fois dans une journée, et en quelques jours elle fut entièrement guérie.

Mlle *Jenny*, femme de chambre chez Mme Moynier, avait été atteinte, en juillet 1857, de douleurs aiguës dans la tête, qui ne lui laissaient pas un instant de repos. Depuis le 3 février 1858 jusqu'au 4 mars, les douleurs étaient devenues si vives, que lorsque la malade s'étendait au lit, elle n'y pouvait rester un moment, et que pendant 29 jours elle fut forcée de ne point se coucher.

Dès la première magnétisation sans sommeil, les douleurs se calmèrent; elles furent moins violentes pendant tout le jour, et la malade dormit de 5 à 7 heures du matin. Après la troisième magnétisation, les douleurs se firent à peine sentir pendant le jour, et elle se coucha et dormit depuis une heure du matin jusqu'à 7 heures.

Nous fûmes forcés de suspendre le magnétisme pendant un voyage de cinq jours que fit la malade. L'amélioration se soutint malgré cette interruption; et quand la malade revint, elle fut entièrement guérie de toutes ses douleurs en trois autres séances de magnétisme.

FAITS DIVERS.

RÉPONSE A UN SCEPTIQUE.

Ces jours derniers, un professeur de nos amis nous faisait, avec bienveillance, observer que nous avions peut-être tort

de critiquer les corps savants, et il nous accusait, en même temps, de nous être mis en contradiction avec nous-même dans le premier et le dernier article du second numéro de notre journal, en cherchant, d'un côté, à nous appuyer sur l'opinion des corps savants quand elle semble nous être favorable, et de l'autre, en les attaquant si elle nous est contraire.

Nous ne professons pas, il est vrai, un grand amour pour les corps savants, qui, de tout temps, ont montré une antipathie, une partialité et même une injustice révoltante contre toute nouvelle découverte, quand elle ne partait pas d'un des leurs. Mais nous serions désolé de leur manquer d'égards, car nous honorons de la plus profonde estime tous les savants en particulier. Cependant, nous nous croyons le droit de dénoncer leur déni de justice et leur mauvais vouloir, quand on veut s'en servir contre nous.

Quant à nous trouver en désaccord avec nous-même, nous ne croyons pas avoir commis cette énormité, eussions-nous fait même ce dont le professeur, notre ami, nous accuse; car nous ne prétendons pas dire que les corps savants ne puissent avoir une bonne idée : la chose est rare, peut-être, mais enfin elle est possible, et nous pouvons, sans scrupule, en profiter.

Mais ici ce n'est pas le cas; lorsque, dans le premier article, nous citions la déclaration de la reconnaissance du magnétisme par la commission de l'Académie de médecine de Paris, nous ne nous appuyions point du tout sur l'Académie même, mais bien sur les académiciens en particulier ; si nous eussions fait autrement, nous nous fussions bien trompé, car si, d'un côté, la commission d'examen déclarait de la manière la plus formelle qu'elle avait constaté **l'existence du magnétisme et de tous ses phénomènes,** d'autre part, l'Académie en corps, elle, qui ne s'était point occupée de la question, déclarait, avec cette outrecuidance que seuls possèdent les corps savants, que le **magnétisme n'existait pas.**

Un membre, le *Dr Castel,* allait même jusqu'à dire dans le feu de la discussion, que, *si les phénomènes dont il était question étaient réels, comme ils renversaient les lois de la physiologie existante, il ne faudrait pas les publier.*

C'est ainsi que l'Académie engloutit dans ses cartons le Rapport sur le magnétisme, qu'elle jugea et condamna sans l'avoir vu ni même observé.

Vous voyez donc bien, cher professeur, que ce n'est point

l'opinion des corps savants que j'ai prise pour appui, mais celle des académiciens qui avaient observé consciencieusement.

A Genève aussi on a voulu donner un coup de pied au magnétisme et aux magnétiseurs, non pas le corps des savants, mais un des leurs; une sentinelle avancée a fait feu dans une revue annuelle, les *Étrennes religieuses de 1857*. Nous n'avons pas répondu alors, parce que nous n'avions aucun moyen de publicité à cette époque.

Dans une tartine un peu longue, le professeur, car c'est un professeur, non pas notre ami, a fait un mélange, un salmigondi, un *vrai thé à la mère Gibou*, dans lequel il a jeté sorcellerie, sorciers, sorcières, magnétisme, magnétiseurs, tables tournantes, parlantes, dansantes, somnambulisme, somnambules, charlatans, charlatanisme, tireuses de cartes, diseuses de bonne aventure, bohémiens, bohémiennes, cures magnétiques, fluidiques, etc.; il a tourné et retourné tout cela dans la poêle à frire de MM. les savants, et, après avoir bien crié sur le charlatanisme, il a tout nié, parce qu'un savant qui se respecte doit être sceptique à l'endroit de ce qu'il ne connaît pas, et surtout de ce qu'il ne veut pas connaître.

Mais nous aussi nous nous élevons contre le charlatanisme et les charlatans; mais nous aussi nous les combattons, qu'ils soient dans les rangs des jongleurs ou dans ceux des savants. Mais parce que des hommes se disant magnétiseurs ont exploité le magnétisme, parce qu'ils ont présenté comme vrais des faits falsifiés, il ne s'ensuit pas que le magnétisme n'existe pas, et qu'il faille le nier. La médecine, plus que toute chose, a été et est encore exploitée par des charlatans; il y a des charlatans partout, même parmi les savants réunis en corps académique. Nous en voyons qui se disent savants, et qui se donnent le droit de tout dire, de tout nier, parce qu'avec un peu de mémoire ils ont réuni dans leur cerveau un peu du livre de celui-ci, un peu de la science de celui-là, puis encore de cet autre, etc., etc., et que, coordonnant et alignant tout cela, chaque jour, ils débitent les mêmes choses depuis nombre d'années. — Mais M. Choisy est, sans aucun doute, un homme de science, et dont le talent bien connu est justement apprécié depuis longtemps; comment se fait-il que lui, dont le jugement et la raison ne sont point contestés, se soit laissé aller à publier dans les *Étrennes religieuses* un article si virulent contre les magnétiseurs, et dans lequel il nie si hardiment le magnétisme? M. Choisy a-t-il sérieusement étudié le magné-

tisme? Peut-être aurait-il bien fait, au lieu de se fier à des hommes de science, il est vrai, mais qui eux-mêmes s'en sont occupés légèrement, si tant est qu'ils s'en soient occupés.

Cependant, lorsqu'on veut parler au public, qu'on se donne la mission de l'éclairer, de le diriger dans ce que l'on dit être son droit chemin, il nous semble rationnel d'avoir pris une connaissance approfondie de la chose que l'on vient approuver ou condamner. Nous ne pensons pas que M. le professeur Choisy ait jamais expérimenté le magnétisme. — Que viennent donc dire les magnétiseurs? nous n'entendons pas parler des exploiteurs, mais des hommes sérieux qui s'occupent du magnétisme par conviction; ils avancent que tout homme est apte à magnétiser, comme tout homme est susceptible d'être magnétisé. Ils ne prétendent pas, comme le dit le professeur Choisy, qu'ils font ce que personne ne peut faire, qu'ils sont des hommes extraordinaires; eh non, mille fois non; les magnétiseurs vous répètent à satiété que vous pouvez faire tout ce qu'ils font; qu'il vous suffit de le vouloir; qu'il ne faut pas vous arrêter aux premières difficultés; on ne devient forgeron qu'en forgeant; qu'il faut donc magnétiser et encore magnétiser, et qu'un jour vous produirez vous-mêmes, et dans les conditions qui ne vous permettront plus le doute, les phénomènes que vous niez aujourd'hui.

Voilà ce que les magnétiseurs vous disent, et c'est clair, très-clair. Mais il faut pour cela travailler; il faut quitter son rôle de savant, de professeur, pour devenir élève, et quoique ce soit dans son cabinet qu'on doive faire sa tâche, on préfère nier et se renfermer dans son scepticisme jusqu'au jour où les faits déborderont; *oh! alors....* Les savants prouveront au public que ce sont eux qui ont fait la découverte du magnétisme, ou plutôt, qu'ils l'avaient depuis longtemps dans leurs cartons, et qu'ils n'attendaient que le moment opportun d'en faire cadeau à l'humanité. Entraver, arrêter le progrès, s'en emparer après, voilà le rôle que jouent les corps savants depuis longtemps, et c'est une des raisons pour lesquelles nous ne les aimons pas.

Vous rappelez, Monsieur le professeur, les conclusions prises par les commissaires en 1784, et vous invoquez l'autorité du nom célèbre de Bailly; mais vous vous gardez bien de dire comment ces hommes illustres, Bailly, Lavoisier, Franklin, Darcet, firent leurs expériences. Nous allons y suppléer.

Voici un passage du rapport des commissaires du roi, page 8 :

« Les malades distingués qui viennent au traitement pour leur santé pourraient être importunés par nos questions; le soin d'observer pourrait ou les gêner ou leur déplaire; les commissaires eux-mêmes seraient gênés par leur discrétion. Nous avons donc arrêté que notre assiduité n'étant pas nécessaire, il suffirait que quelques-uns d'entre nous vinssent à ce traitement de temps en temps. »

On ne peut s'empêcher de reconnaître que ce n'est point ainsi que l'on doit faire des expériences, ni qu'on doit observer des faits nouveaux; et, quel que soit l'éclat que la réputation de Franklin, Bailly, Lavoisier, Darcet, réfléchisse sur une question, il est certain que le jugement qu'ils ont porté pèche par la base radicale.

Vous n'avez pas dit non plus que de Jussieu, l'un des commissaires de la Société royale de médecine, qui, lui, avait observé assidument les phénomènes qui se manifestaient dans les traitements magnétiques, refusa de joindre sa signature à celle des autres commissaires. Il fit un rapport particulier des faits qu'il avait rigoureusement observés; il les relata, et, bravant le ridicule, de Jussieu eut le courage de se séparer de Franklin et de Lavoisier, et de publier la vérité.

Mais pour vous édifier, M. Choisy, et vous engager à ne plus rompre de lances contre le magnétisme, nous allons vous citer une partie des conclusions du rapport fait à l'Académie de médecine par la commission nommée par elle en 1826, et dont nous vous parlions en commençant.

Ces commissaires agirent tout différemment que ceux de 1784; ils restèrent plusieurs années à rechercher des faits et à répéter leurs expériences; enfin, en juin 1831, ils livrèrent à l'Académie qui les avait investis de sa confiance, un rapport.

L'Académie en fut toute bouleversée; il y eut un tohu-bohu épouvantable, où les antagonistes, il est vrai, l'emportèrent par le nombre et par les cris.

Voici quelques-unes des conclusions de ce rapport remarquable :

« Un certain nombre des effets obtenus nous ont paru dé-
» pendre du magnétisme seul, et ne se sont pas reproduits
» sans lui. Ce sont des phénomènes physiologiques et théra-
» peutiques bien constatés.

» La plupart des somnambules que nous avons vus étaient
» complètement insensibles; on a pu leur chatouiller les pieds,

» les narines et l'angle des yeux par l'approche d'une plume, » leur pincer la peau de manière à l'ecchimoser, la piquer » sous l'ongle avec des épingles enfoncées à l'improviste à » une assez grande profondeur sans qu'ils aient témoigné de » la douleur, sans qu'ils s'en soient aperçus. Enfin on a vu une » somnambule qui a été insensible à une des opérations les plus » douloureuses de la chirurgie, et dont la figure, ni le pouls, » ni la respiration n'ont pas dénoté la plus légère émotion.

» Nous n'avons pas vu qu'une personne magnétisée pour » la première fois tombât en somnambulisme ; ce n'a été quel- » quefois qu'à la huitième ou dixième séance que le somnam- » bulisme s'est déclaré.

» Pendant qu'ils sont en somnambulisme, les magnétisés » que nous avons observés conservent l'exercice des facultés » qu'ils ont pendant la veille. Leur mémoire même paraît plus » fidèle et plus étendue, puisqu'ils se souviennent de ce qui » s'est passé pendant tout le temps et toutes les fois qu'ils ont » été en somnambulisme.

» Nous avons vu des somnambules distinguer, les yeux fer- » més, les objets que l'on avait placés devant eux ; ils ont » désigné, sans les toucher, la couleur et la valeur des cartes; » ils ont lu des mots tracés à la main, ou quelques lignes de » livres que l'on a ouverts au hasard. Ce phénomène a eu lieu » alors même qu'avec les doigts on fermait exactement l'ou- » verture des paupières.

» Nous avons rencontré chez deux somnambules la faculté » de prévoir des actes de l'organisme plus ou moins éloignés, » plus ou moins compliqués. L'un d'eux a annoncé plusieurs » jours, plusieurs mois d'avance, le jour, l'heure et la minute » de l'invasion et du retour d'accès épileptiques ; l'autre a in- » diqué l'époque de sa guérison. Leurs prévisions se sont » réalisées avec une exactitude remarquable. Elles ne nous » ont paru s'appliquer qu'à des actes ou des lésions de leur » organisme.

» Nous n'avons rencontré qu'une seule somnambule qui ait » indiqué les symptômes de la maladie de trois personnes avec » lesquelles on l'avait mise en rapport.

» Quelques-uns des malades magnétisés n'ont ressenti au- » cun bien ; d'autres ont éprouvé un soulagement plus ou » moins marqué, savoir : l'un, la suspension de douleurs ha- » bituelles ; l'autre, le retour des forces ; un troisième, un re- » tard de plusieurs mois de l'apparition des accès épileptiques,

» et un quatrième la guérison complète d'une paralysie grave » et ancienne.

» Considéré comme agent de phénomènes physiologiques » ou comme moyen thérapeutique, le magnétisme devrait trou» ver sa place dans le cadre des connaissances médicales, et » par conséquent les médecins seuls devraient en faire ou en » surveiller l'emploi, ainsi que cela se pratique dans les pays » du nord.

» La commission n'a pu vérifier, parce qu'elle n'en a pas » eu l'occasion, d'autres facultés que les magnétiseurs avaient » annoncé exister chez les somnambules; mais elle a recueilli » et elle communique des faits assez importants pour penser » que l'*Académie devrait encourager les recherches sur le ma*» *gnétisme*, comme une branche *très-curieuse* de psychologie et » d'histoire naturelle. »

Ont signé : BOURDOIS DE LA MOTTE, — FOUQUIER, — GUENEAU DE MUSSY, — GUERSENT, — ITARD, — J. LEROUX, — MARC, — THILLAYE, — HUSSON, rapporteur, tous membres de l'Académie de médecine de Paris.

Qu'en pense M. Choisy? Ces noms valent-ils les siens? Mais nous venons de citer le travail que les académiciens antagonistes du magnétisme voudraient bien faire disparaître; et si parfois d'autres savants, comme notre professeur, se joignent à eux, l'homme impartial jugera si des savants qui se sont livrés pendant plusieurs années à des expériences pratiques sur un grand nombre d'individus, ne doivent pas être crus de préférence à d'autres savants qui n'ont point observé par eux-mêmes, ou qui l'ont fait légèrement et avec prévention.

Quand nous pourrions joindre encore les noms de MM. Orfila, Adelon, Bousquet, Reveillé-Parisse, Ribes, etc., etc., n'avons-nous pas raison de nous révolter contre des hommes qui, sous leur manteau de savants, sans examen sérieux, nous accusent encore aujourd'hui de charlatanisme et nient effrontément ce que nous voulons leur montrer et ce qu'ils ne veulent pas voir. Ne sommes-nous pas en droit de leur dire, avec le docteur Frappart :

« *Oui, nous sommes des fourbes si le magnétisme est un mensonge; ou, pour plus de précision, si, comme vous le prétendez, nous simulons les faits dont nous affirmons la réalité. Oui, nous sommes des niais, si, sans les avoir vingt fois constatés, nous croyons aux faits dits magnétiques.*

» Mais si ces faits sont vrais; mais si, les ayant vus, vous les niez ou n'osez les proclamer; ou si, ne les ayant pas vus, vous ne voulez pas les vérifier ou prendre la peine de les produire, qui êtes-vous, vous? qu'êtes-vous et à quoi servez-vous? En définitive; vous et nous, nous sommes forcés d'accepter le dilemme suivant : Si vous avez raison, nous sommes des faussaires ou des imbéciles; mais si vous avez tort!... la politesse nous empêche de qualifier ce que vous êtes. »

Dans le numéro suivant, afin d'édifier nos lecteurs sur la valeur des décisions des corps savants, nous parlerons de la manière dont s'est conduite en 1838, envers Mlle Pigeaire, la nouvelle commission de l'Académie de médecine.

Ch. LAFONTAINE.

Genève, Imp. Ch. Gruaz.

N° 4. 15 Juillet 1859.

LE MAGNÉTISEUR

JOURNAL DU MAGNÉTISME ANIMAL

PUBLIÉ PAR CH. LAFONTAINE,

A GENÈVE.

Une feuille in-8° de 16 pages, paraissant le 15 de chaque mois.

Genève, 5 fr. par an ; Suisse, Savoie, France et Piémont, 6 fr.
Angleterre et Amérique, 10 fr.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :
Quai des Bergues, 14.

SOMNAMBULISME. *(Suite)*.

Nous avons décrit, dans le numéro précédent, comment les somnambules magnétiques pouvaient voir les choses présentes et même les choses futures, en prédisant plusieurs mois d'avance des accès d'épilepsie ; nous avons fait observer, à cette occasion, que le somnambule n'avait pu voir le jour de sa mort, provoquée par un accident qui n'avait point de commencement avant son exécution. Nous allons, aujourd'hui, donner un exemple de la vision à travers les corps opaques ; nous le prendrons encore dans le rapport de l'Académie de médecine ; de cette manière, nous donnerons un cachet d'authenticité et de véracité aux faits que nous citerons.

Nous allons laisser parler le rapporteur :

« La Commission se rassembla chez M. Foissac. Ce médecin nous annonça qu'il allait endormir Paul ; que dans cet état de somnambulisme, on lui appliquerait un doigt sur chaque œil fermé, et que, malgré cette occlusion complète des paupières, il distinguerait la couleur des cartes, qu'il lirait le ti-

tre et quelques mots ou lignes indiqués au hasard dans le corps même de l'ouvrage. Au bout de deux minutes de gestes magnétiques, Paul est endormi. Les paupières étant tenues fermées constamment et alternativement par MM. Fouquier, Itard, Marc et le rapporteur, on lui présente un jeu de cartes neuves, dont on brise la bande de papier portant le timbre de la régie; on les mêle, et Paul reconnaît facilement et successivement: les roi de pique, as de trèfle, dame de pique, neuf de trèfle, sept de carreau et huit de carreau.

» On lui présente, ayant les paupières tenues par M. Ségalas, un volume dont le rapporteur s'était muni. Il lit sur le titre: *Histoire de France*. Il ne peut lire les deux lignes intermédiaires, et lit sur la cinquième ligne le nom seul *Anquetil*, qui y est précédé de la préposition *par*. On ouvre le livre à la page 89, et il lit à la première ligne: *le nombre de ses*.... il passe le mot *troupes*, et il continue: *au moment où on le croyait le plus occupé des plaisirs du carnaval*.... Il lit également le titre courant *Louis*. mais il ne peut lire le chiffre romain qui le suit. On lui présente un papier sur lequel on a écrit les mots *agglutination et magnétisme animal*. Il épelle le premier, et lit les deux autres. Enfin, on lui présente le procès-verbal de cette séance; il en lit distinctement la date et quelques mots plus lisiblement écrits que d'autres. Dans toutes ces expériences, les doigts ont été appliqués sur la totalité de la commissure de chaque œil, en pressant de haut en bas la paupière supérieure sur l'inférieure, et nous avons remarqué que le globe de l'œil avait été dans un mouvement constant de rotation, et paraissait se diriger vers l'objet soumis à la vision. »

Après un fait comme celui-ci, il ne faut pas croire que les facultés extraordinaires des somnambules s'exercent toujours promptement, instantanément; par exemple, que les somnambules apprécient toujours les choses, comme nous les voyons nous-mêmes par l'action du regard, à l'aide des actes rapides, instantanés de nos sens; non, cela arrive parfois, mais le fait est rare; cependant, nous devons le dire hautement, pour nous, personnellement, nous n'avons confiance entière que dans le dire du somnambule qui *voit instantanément, et qui parle comme inspiré;* la lucidité, dans ce cas, est toujours exacte. Mais chez la plupart des somnambules, leur mystérieuse intuition est souvent fort laborieuse, et ce n'est qu'à la suite d'efforts prolongés qu'ils parviennent à trouver ce qu'ils cherchent. Ils font des gestes variés; ils flairent les

objets, les posent sur leur front, sur l'épigastre, et ce qu'on leur demande, leur paraît couvert d'un voile, d'un brouillard épais ; ils tendent tous les ressorts de la volonté, et l'objet leur apparaît, souvent incomplètement, ou même pas du tout. Si on les aide, en les mettant un peu sur la voie, on accélère beaucoup leur travail, et on abrége le temps de leurs recherches. Mais, nous le répétons, dans un cas semblable, la lucidité des somnambules mérite peu de confiance. Cependant, il importe de savoir que les somnambules, même les plus lucides, ne peuvent quelquefois rien apercevoir ; leurs facultés semblent engourdies, paralysées ; ils ne parlent qu'à l'aventure, et ne débitent que des extravagances ; ils ont de bons et de mauvais jours. Aujourd'hui un somnambule trouve tout ce que vous lui demandez ; c'est un prodige ; revenez demain l'interroger : il ne voit plus rien, il ne fait que rêver et battre la campagne. Ces alternatives d'impuissance et de lucidité se succèdent quelquefois dans le même jour, dans la même séance. Un somnambule qui vient de vous émerveiller par la précision de ses réponses, et par toutes les marques d'une puissance surhumaine, perd tout-à-coup ses facultés : il ne voit plus rien clairement ; il divague et se trompe sur toutes choses. Et ce qui est étrange, c'est avec la même assurance qu'il débite le vrai et le faux. Quand il se trompe, il croit voir aussi clairement que quand il ne se trompe pas ; il est dupe de quelque illusion qu'il ne connaît pas, et à laquelle il ne peut se soustraire. On conçoit que toutes ces inégalités expliquent beaucoup de contestations et d'incrédulités. Deux observateurs, également sincères et sans prévention aucune, examinent le même somnambule à une heure différente : l'un voit des merveilles ; l'autre ne voit rien, ou n'entend rien que des radotages ; pour l'un, le somnambule est un être intéressant, doué de facultés prodigieuses, de facultés presque divines ; pour l'autre, ce n'est qu'un rêveur ou un fourbe. L'un revient croyant ; l'autre reste incrédule : voilà deux hommes qui ne s'entendront jamais, et que des recherches plus patientes, plus longues et plus suivies auraient mis d'accord.

Que peut-on conclure de ces inégalités? absolument rien. Dans l'ignorance où nous sommes de la nature du somnambulisme, nous ne pouvons nous rendre aucun compte de ces alternatives d'impuissance et de lucidité. Les somnambules ne nous fournissent aucun renseignement qui puisse nous éclairer, nous mettre même sur la voie. Quand ils trompent notre

espoir, quand ils se trompent eux-mêmes, cela ne prouve pas qu'ils n'ont pas les facultés qu'on leur croit, dont on a vu, dont on verra encore les prodigieux effets; il peut, en effet, n'y avoir que trouble ou absence des conditions inconnues qui en permettent la manifestation. Il suffit que les somnambules puissent faire, dans des circonstances bien déterminées, des choses telles qu'il n'est donné à personne sur la terre d'en faire de semblables dans les mêmes circonstances pour croire à une puissance extraordinaire; il suffirait, à la rigueur, d'un seul succès, d'un seul exemple bien constaté, pour autoriser cette conclusion; mais les succès ne sont point chez les somnambules une exception, et les inégalités de leur puissance ne peuvent être invoquées sérieusement comme des objections, et ne légitiment point l'incrédulité.

Nous dirons aussi que le pouvoir des somnambules, tout extraordinaire qu'il est, a ses limites, comme tout dans ce monde, et que, dans les circonstances où ils peuvent l'exercer, il y a des conditions inconnues, indéterminées qui viennent souvent l'entraver. Nous en avons à chaque instant la preuve chez les somnambules les plus lucides, dans ces alternatives et ces inégalités, dont nous ne pouvons ni assigner ni prévoir les causes. On ne doit donc pas espérer faire à son gré de grandes, d'immenses applications pratiques d'une puissance qui, toute réelle, toute merveilleuse qu'elle est, n'est pourtant, si l'on peut dire ainsi, qu'à l'état rudimentaire. Mais il est probable que cette puissance serait, comme toutes les facultés humaines, susceptible de perfectionnement.

Il importerait donc d'étudier sérieusement le somnambulisme; il faudrait que la science revînt de ses préventions, et cherchât à déterminer les conditions qui peuvent accroître ou diminuer, paralyser ou faciliter la lucidité des somnambules; car, jusqu'à ce qu'on ait trouvé un moyen, un critérium certain pour distinguer ce qu'ils voient de ce qu'ils croient voir, on ne pourra réellement recevoir leurs indications que comme de simples renseignements, des soupçons ou des indices qu'il restera à vérifier; on ne pourra donc songer à utiliser sérieusement la clairvoyance des somnambules qu'après la découverte des conditions qui peuvent la rendre sûre, exacte, incertaine ou nulle.

Quoi qu'il en soit de ces causes secrètes et indéterminées, qui influent sur la puissance des somnambules, et qui les rendent si peu semblables à eux-mêmes dans des circonstances

en apparence analogues, il serait plus philosophique et plus raisonnable de chercher à les découvrir que d'en conclure que cette puissance n'existe pas. En bonne logique, les faits négatifs n'infirment pas les faits positifs, quand ils sont bien constatés.

(La fin au prochain numéro).

MAGNÉTISATION DE CADAVRES.

Nous lisons dans l'*Union magnétique* de Paris du 10 juin 1859, des expériences faites sur les morts, qui nous ont paru assez intéressantes pour être rapportées, d'autant plus qu'elles émanent d'un médecin consciencieux et savant, le docteur Louyet, dont la réputation nous est un sûr garant de véracité.

« A cette époque, 1854, où tant d'esprits cherchaient à *vitaliser* la matière au moyen du magnétisme animal, j'eus la pensée (c'est le médecin qui parle) d'employer cet agent sur des cadavres que la chaleur animale n'avait pas encore abandonnés, pensant qu'il pouvait surgir de ces essais quelque chose d'utile pour la science. C'est le résultat de ces expériences que je crois nécessaire de faire connaître aux lecteurs de l'*Union magnétique*, afin d'ajouter aux preuves déjà si nombreuses de l'existence du fluide magnétique animal.

» *Premier cas.* — Je fus appelé, le 27 juillet 1854, quai de la Rapée, n° 2, pour donner des soins à un homme de 28 ans, attaqué de choléra. Quand j'arrivai, le malade était mort depuis une demi-heure. Le lit était entouré d'une dizaine de personnes qui s'étonnaient de la rapidité avec laquelle la mort était survenue.

» Un quart d'heure s'était à peine écoulé depuis mon arrivée, lorsque je vis le corps soulever lentement sa main gauche. Je pris aussitôt sa tête entre mes mains, et j'essayai de magnétiser avec toute la force dont j'étais susceptible. Au bout de quelques minutes le front et la main qui le touchait étaient tout mouillés. Ayant regardé intentionnellement la main droite du sujet, cette main se souleva comme la gauche; je demandai aussitôt un morceau d'amadou que j'appliquai sur la région du cœur après y avoir mis le feu, et je vis, au bout de quelques secondes, les espaces intercostaux voisins du lieu où s'opérait la combustion être soulevés d'une manière sensible par la pointe du cœur dont les mouvements ont été non-seulement vus, mais sentis par les assistants au moyen du toucher.

» A ce signe évident de l'existence de la circulation s'en joignit un autre non moins sensible de la respiration; je veux parler du mouvement d'élévation et d'abaissement des côtes. Ces phénomènes étant pour moi la preuve la plus convaincante que la mort n'existait pas [1], je voulus essayer d'un moyen qui m'a réussi quelquefois pour rappeler à la vie des cholériques chez lesquels celle-ci était sur le point de s'éteindre : je fis entourer d'orties le tronc et les membres du moribond; mais, malgré ce moyen énergique, en moins de vingt minutes tous les phénomènes sus-mentionnés s'évanouirent graduellement, et je ne pus arracher le malade à la mort.

» En me rappelant que la main droite du cholérique s'était soulevée au moment où je la regardais, pendant que je tenais la tête, je crus trouver quelque rapport entre ce mouvement et celui des tables tournantes, et je me promis bien, à la première occasion, en agissant de la même manière, de m'assurer si, par ma volonté, je ne pourrais pas faire mouvoir les membres d'un cadavre que la chaleur n'aurait pas encore abandonné. Cette occasion malheureuse ne tarda pas à se présenter.

» *Deuxième cas.* — Le 13 du mois d'août 1854, je fus appelé rue de la Vannerie, n° 12, pour donner des soins à M. Sacré, marchand de vin, attaqué du choléra.

» Lorsque je me présentai pour voir ce malade, on me dit qu'il y avait une demi-heure qu'il était mort. Je m'approchai du corps, et, bien qu'on vînt de le changer de chemise, il avait conservé une chaleur extraordinaire, ce que je m'expliquai après avoir constaté que les intestins contenaient environ quatre litres de liquides.

» Cet homme n'ayant presque pas eu de déjections ni par haut, ni par bas, était mort *d'un choléra sec,* et devait mieux conserver sa chaleur; car il est d'expérience que le refroidissement des cadavres cholériques est en raison directe de la quantité de liquide évacué pendant la maladie.

1. Au nombre des signes certains de la mort, on doit mettre en première ligne l'absence des battements du cœur à l'auscultation.

Il résulte, en effet, de nombreuses observations faites récemment sur l'homme et sur les animaux par MM. les docteurs Rayer et Bouchu, qu'à la fin de l'agonie, dans l'intervalle qui sépare les dernières inspirations, les derniers battements du cœur peuvent être entendus en appliquant l'oreille sur la région qu'il occupe, alors que depuis longtemps déjà la main placée sur la poitrine ne pouvait plus les sentir et que les pulsations artérielles au cou et aux membres n'étaient plus perceptibles.

» Cette chaleur animale surabondante me semblait favorable au succès de mon expérience.

» Après avoir consulté la région du cœur et constaté que cet organe avait cessé de battre, je mis, comme au premier cholérique, une main sur le front et l'autre à l'occiput. Me recueillant pendant quelques instants, je regardai fixement la main gauche, en lui commandant mentalement de se soulever, et la main se leva sur-le-champ à la hauteur d'environ 5 à 6 centimètres. Pour être certain que le mouvement qui venait de se produire était bien le résultat de ma volonté, je fis la même expérience sur la main droite, et j'obtins le même résultat.

» Cette tentative, répétée plusieurs fois, eut toujours le même succès, avec cette différence, que les mouvements furent de plus en plus faibles et que le dernier se fit horizontalement de dedans en dehors, et non de bas en haut comme les précédents.

Enfin, pour rendre ma conviction plus complète sur la certitude de la mort, je fis, comme dans le premier cas, l'application du morceau d'amadou en combustion sur la région du cœur, et n'obtins aucun résultat satisfaisant du côté de la circulation et de la respiration.

» *Réflexions*. — Il est évident, pour les magnétistes, que la cause qui a déterminé l'ascension de la main, dans la deuxième expérience, est la même qui agit dans les expériences des tables, avec cette différence, que les membres d'un cadavre qui conserve encore de la chaleur animale, doivent, par leur organisation, se laisser pénétrer plus facilement par l'agent magnétique, qui n'est, en résumé, que le fluide nerveux.

Je ferai en outre observer que si le magnétisme peut donner l'apparence de la vie à un cadavre encore chaud, à plus forte raison pourra-t-il quelquefois la rappeler complètement dans un corps qui conservera un reste d'existence. Aussi les magnétiseurs doivent-ils ne jamais oublier cette proposition émise par M. Hebert. savoir : que le magnétisme pourrait servir, comme le galvanisme, à rappeler à la vie des individus chez lesquels celle-ci serait plutôt suspendue qu'anéantie. »

Louyet, docteur-médecin.

CLINIQUE.

NÉVROSE COMPLIQUÉE D'HYPOCONDRIE.

M. Claude Dumont, ouvrier bijoutier à Genève, avait toujours été d'un caractère doux et affable, lorsqu'il y a 2 ans à peu près il eut des étourdissements, puis il fut atteint dans la tête de douleurs très-vives qui à la longue produisirent un désordre général dans le système nerveux. Il était sans appétit, les digestions se faisaient mal, le foie ne fonctionnait pas bien et lui donnait beaucoup de noir. Il avait par moment des tremblements nerveux assez forts. Il était devenu d'une irritabilité telle que ses collègues d'atelier, qui l'aimaient, n'osaient plus discuter avec lui; ils préféraient céder de suite pour ne point provoquer des emportements inouis. Dans sa famille, il ne pouvait supporter ses enfants auprès de lui, et cependant il les adorait; mais au moindre mouvement, au moindre bruit que les malheureux enfants faisaient, son cerveau se brouillait, sa raison se troublait, il devenait furieux, et il les repoussait avec des cris et des menaces; il était sur le point de se jeter sur eux pour les frapper; il se sentait hors de lui et ne pouvait se maîtriser. Puis un abattement très-grand succédait à ces fureurs sans motifs; alors il souffrait doublement, car il avait conscience de la perturbation qui existait en lui; il se désolait de sentir sa raison se troubler. Ses moments de calme étaient les plus douloureux, et c'était en pleurant et dans le plus grand désespoir qu'avec toute son intelligence le malheureux se sentait devenir fou. Depuis longtemps il ne travaillait plus, et à peine s'il pouvait marcher.

Il avait suivi plusieurs traitements qui n'avaient apporté aucun soulagement à ses maux.

Le 12 août 1858 il vint me trouver et me raconta en pleurant toutes ses souffrances. Je cherchai à remonter son moral, et je lui donnai l'espérance que par le magnétisme je pourrais le soulager.

Je le magnétisai le même jour, sans l'endormir bien entendu; car, je ne saurais trop le répéter, je ne cherche jamais le sommeil chez les malades. Dès la première séance, je fus assez heureux pour soulager un peu les douleurs de la tête, et pour produire du calme dans tout l'organisme. En quelques jours les étourdissements disparurent, l'agitation nerveuse fut moins grande, les douleurs de tête furent moins vives et moins

continues, et dès le 29 août il pouvait supporter le bruit et le mouvement de ses enfants autour de lui sans entrer en fureur ; les digestions étaient devenues faciles, grâce à l'eau magnétisée qu'il buvait ; tous les accidents, après s'être amoindris, disparurent, et il put reprendre son travail ; enfin, après deux mois de magnétisation, il fut entièrement guéri, et ces jours derniers, en venant me voir, il me répétait encore que depuis cette époque il n'avait jamais éprouvé aucun des accidents auxquels il était sujet avant d'être magnétisé.

RHUMATISME.

M. *Tissot,* fabricant de bijouterie, rue Centrale, avait une douleur rhumatismale avec enflure au genou gauche, ce qui le faisait beaucoup souffrir, et le mettait dans l'impossibilité de marcher.

La première séance du magnétisme fit disparaître la douleur, et il fut guéri en cinq jours.

SURDITÉ.

Au mois de mai dernier, Mlle X*** prit froid en sortant d'une des conférences de M. de *Gasparin;* elle se réveilla le lendemain avec des douleurs très-vives dans la tête, surtout dans la partie occipitale ; puis elle eut des bourdonnements continus qui ressemblaient au son d'une cloche, et elle devint sourde. Comme la malade avait aussi des douleurs assez vives dans les oreilles, sa sœur eut l'idée de lui introduire de l'huile de jusquiame pour les calmer. Dès cet instant, la surdité se fixa et augmenta de jour en jour. Il devait en être ainsi.

En effet, dans la transition subite de température de la chaleur de la salle au froid de la rue, avec les chapeaux inventés tout exprès pour donner aux dames des névralgies, etc., etc., une moiteur, ou légère transpiration de la tête, fut arrêtée ; de là, une suspension de circulation dans certaines parties du réseau nerveux qui avait provoqué quelques douleurs et un engourdissement de certains nerfs, dont le résultat fut la surdité.

On se servit alors d'huile de jusquiame, dont la propriété est bien de calmer, mais en engourdissant, et, par conséquent, en s'opposant d'autant au rétablissement de la circulation ; c'était faire le contraire de ce qu'il fallait faire ; aussi la surdité augmenta-t-elle.

On eut alors recours au magnétisme. Je cherchai à stimu-

ler les parties affectées pour rétablir la circulation, et par suite l'équilibre. Dès la première séance, les douleurs disparurent, et la malade eut la sensation que ses oreilles se débouchaient. Mais quelques heures après la magnétisation, l'effet disparut, et la surdité revint de plus belle. La seconde séance produisit le même effet, mais l'amélioration de l'ouïe se soutint plus longtemps. Enfin, après une dizaine de magnétisations, les douleurs, la surdité avaient disparu, et la malade avait complètement recouvré l'ouïe, dont la guérison a été entière.

GASTRALGIE HYSTÉRIQUE.

Depuis son enfance, Mlle Henriette X*** a été souffrante; mais surtout depuis 14 ans, une gastralgie s'est jointe à un désordre nerveux des plus grands. Des migraines fréquentes, des névralgies, des crises nerveuses de rires ou de pleurs; des tremblements nerveux dans les membres, des palpitations de cœur très-violentes, qui causent une grande faiblesse; des douleurs dans l'épine dorsale, entre les deux épaules; des digestions lentes et laborieuses, quoique la malade mange à peine, une excitation continue, ainsi qu'une fièvre nerveuse qui mine le peu de force qui reste, très-souvent la malade est forcée de rester étendue.

Mlle Henriette a suivi bien des traitements; quelques-uns l'ont soulagée momentanément; d'autres ont été impuissants.

Au mois de février 1858, on eut recours au magnétisme; je provoquai, dans une séance sans sommeil, de la chaleur à l'estomac auquel la malade avait toujours eu froid. Le lendemain matin, cette chaleur persistait encore. Après la deuxième séance, la chaleur continua jusqu'à la troisième magnétisation, et devint ensuite habituelle. Les nuits qui avaient toujours été très-agitées, furent plus calmes; les palpitations du cœur cessèrent, ainsi que les tremblements nerveux. Les douleurs à l'estomac furent moins aiguës, quoique les aliments fussent toujours très-lents à être digérés.

Vers le 12 février, la malade eut de l'appétit, les forces semblèrent revenir, et il se déclara une amélioration positive par le calme produit. Le 15, la malade éprouva une fausse indigestion, qui lui procura quelques malaises, mais rien de comparable aux souffrances qu'elle ressentait avant les magnétisations.

Le 20, le mieux se prononce de plus en plus; les nuits sont devenues excellentes, et la malade dort d'un sommeil calme

et fortifiant. Les crises ont disparu, ainsi que les névralgies et les migraines.

En mars, je commençai à éloigner les magnétisations, et le mieux se soutint. les forces augmentèrent sensiblement, la malade put faire quelques courses sans trop de fatigue. Après deux mois d'un traitement assidu, la malade fut si bien, qu'il n'a plus été nécessaire de la magnétiser que trois ou quatre fois par mois.

Aux magnétisations, nous avions joint l'eau magnétisée pour boisson, et nous l'avions employée en compresses sur l'estomac la nuit.

L'amélioration produite s'est soutenue non seulement l'été, mais encore tout l'hiver, qui, ordinairement, était terrible pour la malade, et provoquait des rechutes. Nous pouvons considérer la malade comme bien guérie.

Ch. LAFONTAINE.

FAITS DIVERS.

Genève, 6 juillet 1859.

Mon cher Monsieur Lafontaine,

J'ai reconnu aisément dans l'une des pages de votre dernier numéro la trace du rapide entretien que nous eûmes un jour au sujet de vos griefs contre les corps savants. Puisque vous avez fait les honneurs de votre publicité aux observations que je pris la liberté de vous adresser, veuillez accorder le même honneur à cette lettre que j'écris pour compléter ma pensée mieux qu'il ne me fût possible d'y parvenir dans quelques paroles échangées à la hâte.

Je n'ai pas, rassurez-vous, l'intention de prendre en main la défense des Académies. Ces doctes sociétés ne m'ont jamais semblé bien utiles qu'aux savants même dont elles se composent, par la consécration solennelle qu'elles donnent à leur mérite et par la position qu'elles leur assurent. Les académies sont le Prytanée moderne — vous direz peut-être, vous, l'hôtel des Invalides — de la science, de l'art et de la littérature. C'est là, à mes yeux, leur véritable valeur. Mais, précisément parce que les académies se recrutent des *parvenus* de la célébrité, on ne doit pas s'attendre à trouver dans leur cœur beaucoup de sympathie pour ce qui est nouveau, et, comme toutes les autres catégories d'heureux, leurs membres

doivent, par esprit de corps, incliner au rôle de conservateurs et de satisfaits.

Cependant ce jugement ne saurait avoir une portée absolue. Les académiciens sont, après tout, des hommes d'un savoir réel, qui doivent leur fortune à de rudes labeurs et chez lesquels le préjugé ne peut avoir étouffé entièrement l'amour du vrai et du beau. Aussi, lorsqu'un corps savant donne son approbation à quelque découverte, cette approbation pèse-t-elle dans la balance de l'opinion publique d'un poids proportionnel à la dignité du tribunal qui l'a formulée.

C'est l'instinctive persuasion de la vérité de ce principe qui vous porte vous-même, cher Monsieur, à citer complaisamment le témoignage rendu aux phénomènes somnambuliques par une commission de l'Académie de médecine de Paris en 1831. Le vote négatif de cette académie en bloc ne vous paraît pas — et avec raison — susceptible de faire perdre au magnétisme le bénéfice du vote de la dite commission. Personne, en effet, n'est surpris qu'un corps *officiel* nie les choses qui n'ont pas encore acquis le droit de cité dans la science, c'est-à-dire une certitude universellement avérée ; tandis que le suffrage favorable, même d'une minorité de cette réunion imposante, devient pour le magnétisme le plus grave et le plus précieux témoignage qu'il ait jamais recueilli.

Au reste, vous me paraissez avoir une fière dent contre les savants en général, et cela ne m'étonne point : il n'y a rien de plus à la mode aujourd'hui.

Les savants ont leurs défauts, sans nul doute ; ne serait-ce que ceux qui résultent de la concentration d'efforts dans un cadre très-restreint, que leur impose l'immensité du champ des études scientifiques ; ce qui fait du cerveau d'un savant une sorte de machine uniquement appropriable à son objet ; ce qui le rend exclusif, étroit, pédant, etc. Mais est-ce bien la faute du savant? Pour moi, je ne lui en fais pas plus un crime que je ne reproche au travailleur des champs ses mains grossières et calleuses.

En définitive, n'est pas savant qui veut ; et, pour gagner ce titre, au temps où nous vivons, il ne suffit pas d'avoir réuni, avec « un peu de mémoire, dans son cerveau, un peu du livre de celui-ci, un peu de la science de celui-là, puis encore de cet autre, etc. » Il faudrait laisser débiter ces facéties aux ignorants qui veulent recommencer éternellement la fable du renard et des raisins, ou bien à ces personnages qui ont

intérêt à décrier la science parce qu'elle s'accommode assez mal avec leurs dogmes infaillibles....

Mais vous, cher Monsieur, qui ne faites appel qu'à la discuscussion et à l'étude, pourquoi joindre votre voix à celle des ennemis de la science? « Ce n'est pas la science que j'attaque, direz-vous, ce sont les savants. » — Quand vous aurez trouvé le moyen de sauvegarder l'une des deux choses sans respecter l'autre, j'admettrai la distinction.

Le magnétisme rencontre sur sa route les obstacles que rencontrent toutes les choses nouvelles et extraordinaires. Qu'y a-t-il d'étonnant à cela et qu'est-il besoin de s'en prendre aux savants?

« On ne veut pas se donner la peine d'étudier, vous écriez-vous, on nie, on rejette sans connaître!... »

Cela peut être vrai; mais vous oubliez une circonstance que voici : chacun de nous, dans ce bas monde, a sa route à suivre, son métier à faire; les oisifs sont encore moins maîtres de leur temps que les occupés. On ne saurait donc trouver qu'un petit nombre de gens disposés à entreprendre, leur besogne finie, de nouvelles études qui ne peuvent jamais être, au demeurant, pour ces gens, qu'un hors d'œuvre. Or, le magnétisme demande beaucoup de dévouement et une longue pratique; il réclame donc des hommes spéciaux comme toute autre branche de la science ou de l'art.

Je conclus de ceci qu'il appartient à ces hommes spéciaux de forcer nos convictions par l'irréfragable évidence de leur savoir-faire, et que, s'ils n'en viennent pas à bout, ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes.

Oui, à eux-mêmes! car enfin, n'avons-nous pas tout intérêt à croire vraies des découvertes si consolantes pour l'humanité souffrante et si merveilleuses que celles dont le magnétisme prétend doter le monde? D'autre part, notre pauvre race n'a-t-elle pas fait, de longue date, ses preuves en matière de crédulité?

Mais encore faut-il tenir compte des scrupules du sens commun et de l'expérience universelle, lorsqu'on vient en renverser toutes les notions. Faculté de lire les yeux fermés; faculté de lire dans l'intérieur des corps et dans les âmes; faculté de prédire l'avenir, etc., etc. Vous trouvez peut-être, par habitude, tout cela aussi simple que naturel; moi, j'en reste, ainsi que le commun des martyrs, ébahi, bouleversé! Et l'aurais-je vu, ce qui s'appelle vu, de mes propres yeux vu, je n'oserais encore y croire!

C'est donc l'audace même de vos prétentions qui explique l'incrédulité générale, bien plutôt qu'un parti pris des ignorants ou des savants. C'est aussi le manque total d'accord qui se manifeste entre les magnétiseurs. Je n'en ai guère vu, jusqu'à présent, qui pensassent de même tant sur la nature que sur les limites de leur pouvoir, qui même ne se traitassent pas réciproquement de charlatans. Tant que la guerre règnera dans le temple, les profanes répugneront à y pénétrer.

L'opinion sait pourtant distinguer dans la nombreuse progéniture de Mesmer ceux qui sont dignes de confiance, et qui méritent d'être pris au sérieux. Je crois, mon cher monsieur Lafontaine, que vous êtes assez bien partagé sous ce rapport. Bon nombre de savants s'estimeraient probablement fort heureux de n'être pas plus méconnus, et de ne pas faire plus mal leurs affaires que vous n'y parvenez, vous leur infortunée victime!

Veuillez agréer, en tous cas, l'assurance de mes sentiments les plus affectueux.

H. Dameth.

Nous nous sommes empressés d'insérer la lettre que M. Dameth nous a adressée. Il a cru devoir prendre la défense des corps savants, mais il n'a répondu que par des mots et par des phrases aux faits que nous avons annoncés à l'appui de notre opinion. Tout ce qu'on pourra dire et écrire ne sera jamais une excuse pour l'Académie de médecine; rien ne pourra faire pardonner sa manière d'agir envers sa propre commission.

Sans avoir vu, sans avoir observé, elle a répondu *négativement* aux membres de la commission, qui, après avoir observé et expérimenté, pendant cinq ans, venaient *affirmer l'existence* des phénomènes du magnétisme et son utilité comme moyen curatif. Pour tout homme impartial, de quel côté est la raison, le droit et la justice?

Mais, nous le répétons, c'est ainsi que toujours les corps savants ont agi envers toute nouvelle découverte.

Bornes ils sont, bornes ils seront.

Le lundi 23 mai ont eu lieu, suivant l'usage, à Paris, les deux banquets anniversaires de la naissance de *Mesmer*.

Quand donc une même table réunira-t-elle tous les élèves de l'illustre maître?

Quand donc la Société magnétique tendra-t-elle la main à

la Société philanthropico-magnétique, et fera-t-elle cesser cette division, qui fait plus de tort au magnétisme que les grands maîtres ne pensent?

Pour nous, qui ne faisons partie ni de l'une ni de l'autre de ces sociétés, et qui toujours avons marché seul et isolé, pour conserver notre liberté ; pour nous qui connaissons et estimons plusieurs membres dans chaque société, nous déplorons cette division des magnétiseurs en deux camps, et surtout cette exclusion, que la Société magnétique fit autrefois, de plusieurs magnétiseurs, qui, cependant, étaient des hommes ayant leur valeur personnelle.

Le banquet, présidé par le docteur du Planty, président de la Société philanthropico-magnétique, a été d'une gaieté et d'une animation de bon goût. Plusieurs toasts ont été portés. Celui du docteur du Planty a été « *à tous les magnétistes absents ;* » *soyez sûrs*, a-t-il ajouté, *qu'ils sentent que nous pensons à eux, et qu'ils se porteront mieux ce soir*. Ces paroles sympathiques ont été accueillies par de chaleureux applaudissments, Plusieurs chansons ont été chantées, entr'autres celle de M. J. Lovy : *les Corps savants*. Nous la donnerons dans le prochain numéro.

Nos lecteurs liront avec intérêt, nous en sommes persuadé, la lettre adressée à M. le docteur du Planty, président de la Société Philanthropico-magnétique, par l'un des savants les plus spirituels et les plus convaincus de ce temps-ci, M. Jobard, de Bruxelles.

Elle pourra nous servir à prouver que si nous n'aimons pas les corps savants, nous ne sommes pas tout-à-fait injuste, et que des savants eux-mêmes leur rendent la même justice que nous.

Elle démontrera, en outre, qu'il n'y a pas seulement des niais et des imbéciles qui croient au magnétisme, mais que nous avons aussi des partisans, même chez les hommes de science.

« Mon cher collègue et ami sympathique,

» Le bon Michel m'écrit que vous désirez mon autorisation écrite de lire et imprimer la *Clef du magnétisme* et ma fable, le tout signé de mon nom. Je vous l'envoie de suite, car je suis d'âge à avoir mes convictions ; cela ne pouvant nuire à mon avancement, comme un jeune homme qui, débutant dans

la vie, doit avoir peur des sots et ménager les imbéciles, placés à toutes les portes du pouvoir et des académies.

» J'ai vu, j'ai fait, j'ai cru ; mais je n'ai pas dit : Apportez-moi le phénomène ; j'ai pris la peine de courir après. Je n'ai pas dit comme mon vieil ami de Humboldt : *Je n'ai pas confiance en l'intelligence du bois de sapin,* que je le pressai d'essayer, comme moi ; j'ai fait.

» Je serais bien aise de savoir ce qu'il en pense à présent, car il viendrait à l'appel d'Allan Kardec aussi bien que le docteur Gall, que j'ai vu venir condamner ses croyances en la multiplicité des organes du cerveau.

» Il n'y en a qu'un, a-t-il répondu ; sa division en échiquier aurait rendu l'homme fou et matérialiste.

» Je vous engage fort à entrer dans la voie du spiritisme, dont le magnétisme n'est que l'antichambre.

» J'ai une relation bien curieuse à écrire : c'est celle de la guérison, dans une seule séance, de la femme d'un ministre belge, abandonnée de deux médecins, dont celui du roi, qui étaient présents à ma poignée de main, et qui me dirent : *C'est merveilleux !*

» Oui, messieurs, c'est merveilleux ; mais si je guéris madame, vous avez le droit de me faire mettre en prison. Je n'ai pas de peau d'âne pour guérir même ceux que vous abandonnez.

» Vous ne savez peut-être pas que c'est un magnétisme qui soutient le roi de Naples, également abandonné par la Faculté.

» Adieu, mon cher collègue; je vous verrais sous peu si je ne dépendais pas de la bureaucratie, qui me refuse un congé malgré le besoin que j'aurais d'aller respirer l'air spirituel de Paris. Les hominicules de la bière me font mal ; envoyez-m'en donc dans une lettre de ceux qui rempliront la salle du banquet mesmérique.

» Avez-vous encore un bulletin ?

» Tout à vous et aux vôtres,

» JOBARD.

» **Bruxelles, le 24 mai 1859.** »

Tous les jours, de midi à 2 heures, **TRAITEMENT GRATUIT** par le magnétisme, chez M. LAFONTAINE, quai des Bergues, 14.

Genève, Imp. Ch. Gruaz.

N° 5. 15 Août 1859.

LE MAGNÉTISEUR

JOURNAL DU MAGNÉTISME ANIMAL

PUBLIÉ PAR CH. LAFONTAINE,

A GENÈVE.

Une feuille in-8° de 16 pages, paraissant le 15 de chaque mois.

Genève, 5 fr. par an ; Suisse, Savoie, France et Piémont, 6 fr.
Angleterre et Amérique, 10 fr.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :
Quai des Bergues, 14.

LE MAGNÉTISME

DANS L'ANTIQUITÉ ET DE NOS JOURS.

Dans tous les temps, il y a eu des êtres privilégiés qui, par tel ou tel procédé, ou même spontanément, entraient, les uns dans une espèce de *crise convulsive,* les autres dans une *espèce de sommeil,* et, en cet état, indiquaient les remèdes qui convenaient à leurs maladies ou à celles des personnes qui les consultaient.

La réalité des guérisons faisait recueillir avec soin les remèdes indiqués, et de là, les premiers éléments de la médecine. Il serait singulier que les médecins qui poursuivent aujourd'hui le magnétisme avec tant de chaleur lui dussent l'origine de leur art.

C'est pourtant ce que disent textuellement les auteurs anciens ; ils ont écrit que la médecine ne vient que des prescriptions ordonnées en songe ; que les premiers médecins n'étaient que des *vaticinateurs* [1], au point que le mot de *médecin* et celui de *devin* étaient synonymes dès les premiers temps,

1. Prophètes qui prédisent l'avenir.

comme ils le sont encore à présent chez les nations sauvages.

Lisons Jamblique. Après avoir dit qu'au temple d'Esculape on recevait des songes par lesquels les maladies étaient guéries, il ajoute : *Et l'art de la médecine lui-même ne s'est formé que par les songes*[1].

Philostrate, dans la vie d'Apollonius, dit : « que l'art de » deviner rend aux hommes de grands services, dont le plus » grand *est la médecine.* »

» Car, ajoute-t-il, les savants fils d'Esculape n'auraient ja» mais connu l'art de guérir, si Esculape, qui était fils d'Apol» lon n'eût composé ses remèdes conformément aux *vaticina» tions* de son père, Esculape montra ses remèdes à ses enfants, » ceux-ci les firent connaître à d'autres, *et de là est né l'art » de la médecine*[2].

C'est donc au moyen des prédictions communiquées à Esculape par son père, qu'il apprit l'art de guérir. Or, comment se faisaient-elles ? En *somnambulisme*, tout comme aujourd'hui. Croira-t-on qu'Apollon, qu'Esculape, fussent sérieusement des dieux ? N'allons donc pas chercher dans un autre ordre de choses ce que nous trouvons dans la nature, et disons que ceux qui, dans leur sommeil ou dans leurs crises, indiquaient les remèdes nécessaires aux maladies, n'étaient pas d'une autre trempe que ceux qui les indiquent aujourd'hui, et qu'ils étaient simplement des somnambules.

Strabon nous apprend, « que dans l'Inde on estime singulièrement les médecins, et parmi ceux-ci les *devins et les enchanteurs.* »

Pindare, dans la troisième Pythique, en célébrant Esculape, dit qu'il est habile à guérir toutes sortes de maux ; et parmi les moyens de guérison qu'employait ce dieu médecin, il met au premier rang les *enchantements*. Que sont ces enchantements, si ce n'est les procédés magnétiques ?

Mais c'était principalement dans les temples d'Égypte que le magnétisme s'exerçait en grand et avec solennité.

Nous avons déjà entendu Jamblique nous parler de la guérison par les songes dans les temples d'Esculape ; écoutons ce que nous dit Diodore de Sicile sur le temple d'Isis :

« Les prêtres égyptiens assurent qu'Isis a rendu de grands

1. Sic in Esculapii templo accipiuntur somnia, quibus morbi curantur; ipsa quæ ars medendi somiis est comparata divinis. Jamblic, de Myster. Lug. 1549, page 55.

2. Philostrate, de Vita Apollinii. Lut. 1555, lib. III, cap. 13.

» services à la médecine, par les remèdes salutaires qu'elle a » découverts; qu'à présent même qu'elle jouit de l'immortalité, elle prend plaisir au culte des hommes, et s'occupe » principalement de leur santé; qu'elle vient à leur secours » *dans des songes* où elle manifeste toute sa bienfaisance, et la » preuve en est établie, non par des fables à la manière des » Grecs, mais par des faits certains. En effet, disent-ils, tous » les peuples du monde rendent témoignage au pouvoir de » cette déesse, dans la guérison des maladies, par leur culte » et leur reconnaissance. Elle indique *dans les songes à ceux » qui souffrent les remèdes propres à leurs maux;* et l'observation fidèle de ses avis a sauvé, contre l'attente de tout le » monde, des malades abandonnés des médecins[1]. »

Nous trouvons aussi chez les anciens les gestes, les frictions, les passes, qui sont en tous points semblables aux gestes magnétiques.

« En nul pays on ne fit plus d'usage de frictions qu'en » Égypte, » dit Prosper Alpinus, et il ajoute :

» Que les frictions mystérieuses et les frictions médicales » étaient les remèdes secrets dont les prêtres se servaient pour » les maladies incurables[2]. »

« Elles devaient, dit Sprengel, opérer des effets surprenants » sur les personnes dont le système nerveux était délicat[3]. »

A l'appui de ce que nous avançons, nous avons fait lithographier plusieurs figures de divers monuments antiques, et nous ajoutons des notes explicatives pour mieux faire connaître ces sujets et indiquer avec précision les ouvrages dont ils ont été extraits.

Figure 1re.

Nous trouvons sur le zodiaque de Denderah, près des signes ou constellations zodiacales du Lion et de la Vierge, nos 1 et 2, un sujet que nous donnons au n° 1 de la planche.

Cette figure représente *Isis* tenant dans sa main gauche son fils *Horus;* elle exécute de la main droite le signe sacré *Abéaston*, par lequel elle rappelle son fils à la vie et lui procure l'immortalité.

Nous ne nous trompons pas en croyant reconnaître dans cette scène une preuve que les procédés magnétiques étaient

1. Diodor Sicil, lib. 1.
2. Prosper Alpinus, de Medic. Ægypt. lib. III, c. 18.
3. Sprengel, page 150. Essai d'une histoire peugmatique de la médecine, traduit par Geiger. Paris, 1809.

connus et pratiqués dans les temps les plus reculés, surtout en Égypte[1].

Figure 2.

Ce sujet représente un homme couché sur un lit, et une femme ou un jeune homme debout.

Ce groupe se rencontre fréquemment et presque dans la même disposition sur plusieurs monuments égyptiens; mais il représente quelquefois une momie et l'homme qui travaille à la préparer.

Ici, au contraire, d'après les descriptions que nous en donnent les antiquaires les plus instruits, la figure couchée a le visage découvert et animé; c'est une personne vivante; elle a les pieds séparés. La femme ou le jeune homme qui est à côté et debout, a les bras étendus et paraît implorer du secours pour le malade en s'adressant à un astre qu'on aperçoit dans un des angles de la composition, et qui est vraisemblablement le soleil ou peut-être la lune, c'est-à-dire *Osiris* ou *Isis*[2].

N'est-ce point là une scène de magnétisme? Le jeune homme debout ne fait-il pas ce que nous appelons les grandes passes pour endormir le malade et le rendre somnambule, afin que pendant son sommeil il indique les remèdes qui peuvent le guérir?

Figure 3.

Ce sujet représente un tableau tiré de l'enveloppe d'une momie[3].

On le retrouve aussi dans l'*Histoire du ciel* par Pluche; 2 volumes in-12, 1742.

Sur un lit ou une table dont les deux extrémités ainsi que

1. Le zodiaque de Denderah est antérieur à l'ère chrétienne, et si nous consultons ce qu'en disent les savants dans l'ouvrage qui porte pour titre : *Explication du zodiaque circulaire de Denderah*, 4me édit., chez Martinet, rue du Coq-Saint-Honoré, Paris 1822, nous trouvons à la page 12 et suivantes, que M. Ferlus donne à ce zodiaque 2100 ans: — M. Halma, 2323; — M. Biot, 2539; — M. Saint-Martin, 2700 au plus et 2400 au moins; et enfin M. Dupuis, 3400 ans.

2. Cette scène est prise sur un beau vase étrusque de terre très-bien conservé, ayant 10 pouces 6 lignes de hauteur sur 7 pouces 3 lignes de diamètre. Ce vase est mentionné au tome Ier, page 96 et suivantes, et gravé sur la planche XXXII d'un ouvrage intitulé : *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, par M. le comte de Caylus; 7 vol. in-4°, nouv. édit.; Paris, 1752 et années suivantes, chez Desaint et Saillant.

3. Cette momie était placée dans la bibliothèque des Augustins de la place des Victoires, et le tableau est gravé dans l'*Antiquité expliquée de Montfaucon*, tome II du supplément, planche 37 bis.

les deux pieds semblent former un lion, est une figure d'homme couchée et enveloppée, ayant une espèce de camail bleu qui retombe sur les épaules et la poitrine.

Un habit brun en forme de pantalon le couvre jusqu'aux pieds. Le visage est découvert, les yeux sont ouverts; à côté du corps est un personnage vêtu d'un habit semblable qui est aussi noir ou brun; il a un capuchon et un masque de chien; il a la tête tournée du côté du malade; il a la main gauche sur la poitrine du malade et la main droite élevée sur sa tête dans l'attitude d'une personne qui magnétise.

Aux deux extrémités du lit, sont deux figures de femmes nues jusqu'à la ceinture; le reste est couvert d'une jupe brune; les bras et les pieds sont nus; leur tête est couverte d'un camail égyptien; elles ont sur la tête chacune un vase ou ornement difficile à définir; elles tiennent élevées perpendiculairement, l'une la main droite, l'autre la main gauche; les autres mains sont pendantes.

Sous le lit de repos sont rangés quatre canopes: le premier a une tête d'Isis, le deuxième une tête d'épervier, le troisième une tête de chien, et le quatrième une figure humaine.

Nous regardons ce sujet comme une véritable scène de magnétisme. La figure couchée est le malade; la personne qui magnétise est un prêtre égyptien couvert du masque d'Anubis. Son attitude n'est pas équivoque; l'une de ses mains est posée sur la poitrine du malade et l'autre est étendue au-dessus de la tête pour la descendre tout le long du corps. Il a le visage tourné vers le malade et les regards fixés sur lui. Au-dessous, dans les canopes, sont représentées les divités bienfaisantes de l'Egypte : Isis, Osiris, Anubis, Homasques, qui sont généralement reconnus pour les caractériser. Aux deux extrémités sont deux prêtresses dont le geste imposant semble concourir aussi à l'action.

Il est donc bien naturel d'y voir un traitement magnétique avec les solennités, les rites, les vêtements employés par les prêtres égyptiens, tantôt seuls, tantôt avec le concours des prêtresses qui portent aussi sur leurs têtes des symboles mystérieux. On y retrouve cette religion dont ils s'enveloppaient toujours et dont ils savaient si bien se servir pour cacher et seconder la nature.

Au frontispice d'un ouvrage sur la médecine, c'est-à-dire sur l'art de guérir par les moyens naturels, nous avons trouvé une figure du Christ guérissant le lépreux, en lui présentant

la main de la même manière dont les prêtres font usage pour donner la bénédiction et exercer les fonctions de leur ministère. Cet ouvrage contient les œuvres de Galien, célèbre médecin de l'antiquité [1].

Cette figure, et le lieu où elle a été placée, semble favoriser l'opinion de ceux qui pensent que tous les prodiges de guérison qui signalèrent la mission divine du Christ, n'étaient pas tous surnaturels. Il en résulterait que quelques-unes de ces guérisons avaient pu être opérées par les procédés du magnétisme animal, et de la même manière dont les prêtres égyptiens en usaient dans les temples de *Sérapis* ou *Osiris* et *d'Isis*.

Il est bien démontré, du reste, que ces mêmes procédés étaient en usage dès la plus haute antiquité chez les mages, chez les Indiens, chez les Païens, chez les Grecs, chez les Romains.

Ne voyons-nous pas dans l'Ancien Testament l'imposition des mains jouer un grand rôle? On imposait les mains pour bénir, pour guérir, pour donner l'inspiration prophétique.

« Quand Moïse voulut remplir Josué de l'esprit de sagesse, *il lui imposa les mains* [2]. »

Le Christ guérissait en imposant les mains. Saint Marc cite deux faits remarquables.

L'un, au chapitre VII, versets 32, 33, 34, 35, concerne un sourd; il est dit : « Et on lui amena un sourd qui avait la parole empêchée, et on le pria de poser les mains sur lui.

» Et Jésus l'ayant tiré à part, hors de la foule, lui mit les » doigts dans les oreilles; et ayant craché, lui toucha la langue.

» Puis regardant le ciel, il soupira et lui dit : Hephphata, » c'est-à-dire, ouvre-toi.

» Et aussitôt ses oreilles s'ouvrirent et le lien de sa langue » se délia, et il parla aisément. »

Le second, au chapitre VIII, versets 22, 23, 24, 25 :

« On lui présenta un aveugle, en le priant qu'il le touchât.

» Alors il prit la main de l'aveugle et le mena hors de la » bourgade, et ayant mis de la salive sur ses yeux et posé les » mains sur lui, il lui demanda s'il voyait quelque chose.

» Et cet homme ayant regardé, dit : Je vois des hommes qui » marchent et qui me paraissent comme des arbres.

» Jésus lui mit encore les mains sur les yeux et lui com-

1. Claudii Galeni Pergameni de anatomicis administrationibus, lib. IX. Joanne Guinterio, audernaco medico, interprete. Parisiis, apud Simonem Colinœum, 1531, in-folio.

2. Deutéronome, ch. XXXIV, v. 9.

» manda de regarder, et il fut rétabli, les voyant tous de loin » clairement. »

Si nous voulions démontrer que l'imposition des mains des temps anciens est analogue à l'imposition des mains et aux passes magnétiques d'aujourd'hui, nous nous permettrions de mettre en regard des deux faits cités deux autres faits à peu près semblables et qui nous sont personnels. Le premier concerne aussi des sourds-muets, et le second un aveugle.

Nous allons laisser parler le *Journal de Toulouse* du 21 septembre 1846 :

Hier au soir nous avons assisté, dans l'hôtel Casset, à une séance de magnétisme qui a présenté un bien grand intérêt. M. Lafontaine avait convoqué pour les rendre témoins de cette séance quelques personnes de notre ville, au nombre desquelles on remarquait plusieurs médecins.

M. Chazotte, directeur de notre école des sourds-muets, avait bien voulu permettre que M. Lafontaine opérât sur quelques-uns de ses jeunes élèves.

La première expérience a eu lieu sur un ouvrier attaché à notre arsenal, âgé d'environ 25 ans, et qui était tellement sourd, qu'il n'avait jamais entendu le bruit des marteaux mis sans cesse en mouvement autour de lui ; on s'est convaincu d'ailleurs, séance tenante, que sa surdité était complète.

Après quelques passes faites sur la tête et sur d'autres parties de la tête, M. Lafontaine a articulé quelques syllabes, et au grand étonnement de l'auditoire et surtout du jeune ouvrier, celui-ci a parfaitement entendu. On a voulu ensuite lui faire dire les syllabes prononcées par M. Lafontaine. A cet effet, le magnétiseur lui a montré comment ses lèvres les articulaient, et bientôt le jeune ouvrier les a répétées. Nous ne saurions donner une idée de la joie qui animait le visage de cet infortuné à mesure que les expériences réussissaient.

M. Lafontaine a répété ses opérations sur un tout jeune élève de l'institution de M. Chazotte; celui-ci n'était pas complètement privé de l'ouïe, aussi l'expérience a-t-elle réussi plus rapidement encore.

Un autre sourd-muet, professeur à l'école de M. Chazotte, s'est soumis aux passes de M. Lafontaine; il n'avait jamais pensé qu'il lui fût possible d'articuler une syllabe, car il se croyait privé de l'organe de la voix. Néanmoins le magnétiseur a produit le même effet sur lui que sur les deux précé-

dents; le jeune professeur a répété les syllabes que le magnétiseur faisait entendre à son oreille.

Voici le second fait qui concerne un aveugle :

Dans la ville de Leeds en Angleterre, le 4 janvier 1842, les médecins réunis à l'hôpital choisirent parmi une centaine de malades, et me présentèrent *Marc Rowley,* aveugle depuis deux ans, qui ne voyait absolument rien de l'œil gauche, et qui pouvait à peine se conduire de l'œil droit dans les corridors de l'hôpital. Il éprouvait dans les yeux une vive douleur qu'il comparait à une sensation produite par des grains de sable.

Les docteurs *Braiswaite, Smith, Gasc, Pymont, Smith, Nunnelay,* constatèrent que la pupille des deux yeux ne se contractait ni ne se dilatait lorsqu'on approchait une bougie allumée.

Je le magnétisai devant ces messieurs pendant vingt minutes, sans chercher à produire le sommeil; après cette séance, ils constatèrent une contraction vive à la pupille. Pendant la journée, le malade souffrit beaucoup moins.

Je le magnétisai le lendemain et les jours suivants devant l'un des docteurs présents la première fois.

Huit jours après, cet homme pouvait lire le caractère le plus fin dans un journal anglais. Chaque jour il lui avait été possible de constater le progrès.

Si nous ne nous abusons pas, ces faits sont identiques à ceux que nous avons cités comme étant l'œuvre du Christ, et tous les hommes de bonne foi reconnaîtront que c'est la même cause et la même manière de procéder qui, à 1900 ans de distance, ont produit les guérisons semblables.

Seulement, si, d'après saint Marc, la guérison de la surdité était instantanée, il faut aussi observer que le Christ fut obligé de toucher deux fois l'aveugle pour obtenir la guérison, ce qui rapproche un peu plus ce fait des nôtres; mais d'ailleurs, à nous aussi, il est arrivé de guérir instantanément, et si nous cherchions bien, nous trouverions des faits personnels.

C'est ainsi qu'en 1840, à Saint-Marc-la-Pile, chez le docteur *Casimir Renaud,* devant une douzaine de personnes, un homme dont le bras était paralysé, obtenait en dix minutes sa guérison, et nous lui rendions, par le magnétisme, l'usage de son bras dont il était entièrement privé depuis deux mois.

Cette paralysie rhumatismale avait résisté à tous les traitements du docteur chez qui nous étions.

Ce n'est point dire que nous voulions nier ou discuter les guérisons du Christ ; non, ce n'est point là notre affaire ; nous désirons seulement constater deux choses :

1° Que certaines de ces guérisons ont dû être faites à l'aide de moyens naturels, puisque nous obtenons des faits analogues sans employer des moyens surnaturels hors de la puissance humaine ;

2° Que ces moyens étaient l'imposition des mains, autrement dit le magnétisme animal.

Ne voyons-nous pas au chapitre III des Actes des Apôtres, saint Pierre et saint Paul guérir les malades en *leur imposant les mains, en les regardant fixement et en leur commandant de les regarder eux-mêmes,* comme dans la guérison du boiteux?

Pour nous, il est bien avéré que chez tous les peuples anciens, indiens, égyptiens, grecs, hébreux et chrétiens, la médecine se bornait aux pratiques du magnétisme animal et à quelques remèdes simples. Les anciens monuments sont là pour confirmer notre opinion ; nous y retrouvons les frictions, les insufflations, les gestes de toute espèce, qui sont les mêmes que ceux que nous employons dans le magnétisme.

Pour nous, il est bien prouvé qu'aujourd'hui, comme autrefois, c'est la même cause, ce sont les mêmes moyens. Seulement, chez les anciens, tout était secret ; les prêtres, qui, seuls exerçaient la médecine, s'enfermaient dans le sanctuaire des temples, et faisaient intervenir les divinités, afin de maintenir et d'exploiter les peuples au profit des religions et d'eux-mêmes.

Aujourd'hui, au contraire, loin de nous enfermer dans les temples, nous magnétisons au grand jour, nous soulevons les voiles, nous arrachons les masques, et faisons disparaître tout appareil de charlatanisme ; nous appelons tout le monde auprès de nous, et nous nous écrions à haute voix que tout homme possède la faculté de soulager son semblable ; nous guérissons au milieu de la famille ; nous indiquons les moyens à qui veut les apprendre ; nous annonçons la cause simple, naturelle et universelle.

Voilà la seule différence qui existe entre le magnétisme d'aujourd'hui et celui d'autrefois, le secret et la publicité.

Ch. Lafontaine.

SOMNAMBULISME.

(Suite et fin).

L'hystérie et la catalepsie ont des points de contact et des analogies frappantes avec le somnambulisme magnétique. Ces trois états de la vie semblent être des formes variées du magnétisme, qui se touchent au point de départ, pour s'écarter ensuite et revêtir chacune leur caractère particulier. On pourrait dire que les cataleptiques et les hystériques se magnétisent eux-mêmes par l'effet d'une disposition mentale, qui est souvent involontaire et irrésistible, mais qui peut aussi être arrêtée ou entravée par une résolution énergique de leur part. On voit la lutte s'engager; on voit les phases du combat jusqu'au moment où survient le triomphe ou la défaite, les malades sentent l'approche de l'accès; ils prédisent souvent l'heure, le moment de l'invasion. C'est la nature de l'émotion qui les a vaincus, qui détermine le caractère et les formes de l'accès. Les cataleptiques conservent ordinairement l'attitude qui exprime le genre de vision ou d'hallucination qui les a envahis; les formes des accès hystériques sont, au contraire, multiples, mobiles, protéiformes, infinies. Toutes ces affections, au reste, coexistent, se mêlent et se transforment souvent les unes dans les autres; et si nous avons trouvé le moyen de faire des somnambules, et de porter sans désordre, par la magnétisation, la sensibilité et la force morale à un degré de concentration et de puissance inaccoutumées, on peut dire que la nature, dans ses caprices désordonnés, dans l'hystérie, comme dans la catalepsie, nous avait montré des métamorphoses non moins étonnantes.

Prenons un exemple dans l'excellent ouvrage[1] du savant et célèbre docteur Petetin de Lyon, qui, le premier, observa et décrivit toutes les phases de la catalepsie sur plusieurs malades.

Il s'agit d'une jeune femme de dix-neuf ans, d'un tempérament sanguin, d'une constitution robuste, qui, à la suite d'une colique très-vive, accompagnée de mouvements convulsifs plus violents encore, s'était évanouie, et, pendant les soins prodigués par le docteur, la catalepsie s'était déclarée. C'est un

1. Électricité animale, in-8°, par Petetin, Dr-médecin, président honoraire et perpétuel de la Société de médecine de Lyon. Paris, 1808. Page 55.

de ces accès que nous allons laisser raconter au Dr Petetin lui-même.

« L'accès de catalepsie ne se manifesta qu'à huit heures du matin, toujours précédé par deux mouvements convulsifs dans les bras; et la malade ne put achever la phrase qu'elle avait commencée, mais qu'on eut soin de retenir, pour s'assurer encore une fois si elle la terminerait en revenant à elle-même.

» Je m'annonçai, comme j'avais coutume de le faire, en lui parlant sur le bout des doigts. Elle me répondit : — Vous êtes paresseux ce matin, monsieur le Docteur.... — Cela est vrai, madame; si vous en saviez la cause, vous ne me feriez pas ce reproche. — Eh! je la vois; vous avez la migraine depuis quatre heures, elle ne cessera qu'à six, et vous avez raison de ne rien faire pour cette maladie, que toutes les puissances humaines ne peuvent empêcher d'avoir son cours. — Depuis quand êtes-vous devenue médecin? — Depuis que j'ai les yeux d'Argus. — Pourriez-vous me dire de quel côté est ma douleur? — Sur l'œil droit, la tempe et les dents; je vous préviens qu'elle passera à l'œil gauche, et que vous souffrirez beaucoup entre trois et quatre heures, et qu'à six, vous aurez la tête parfaitement libre. — Si vous voulez que je vous croie, il faut que vous me disiez ce que je tiens dans la main ; je l'appuyai aussitôt sur son estomac, et la malade, sans hésiter, me répondit : — Je vois à travers votre main une médaille antique. J'ouvre la main tout interdit; la belle-sœur jeta les yeux sur la médaille, pâlit et se trouva mal. Revenue à elle-même, elle renferma dans une bonbonnière brune et à demi-transparente un chiffon de papier, me donna la boîte derrière le fauteuil de sa sœur ; je l'enveloppai de ma main, et la présentai à l'estomac de la cataleptique sans lui parler. — Je vois dans votre main une boîte, et dans cette boîte, une lettre à mon adresse. La belle-sœur épouvantée tremblait sur ses jambes; je me hâtai d'ouvrir la boîte; j'en tirai une lettre pliée en quatre, à l'adresse de la malade, et timbrée de Genève. »

» L'étonnement où me jeta cette découverte suspendit quelques instants ma douleur, et m'ôta toute réflexion. Je trouvai le tremblement de la belle-sœur très-naturel; elle aurait pu se trouver plus mal, que je n'aurais pas songé à lui donner le moindre secours, et je restai stupéfait plus d'un quart d'heure. »

» En revenant à moi, je demandai à la malade à quelle heure devait finir son accès de catalepsie[1]? A onze heures,

1. Page 60.

— Et l'accès du soir, à quelle heure pensez-vous qu'il vienne? — A sept heures. — Dans ce cas, il retardera beaucoup. — Cela est vrai, mais c'est une marche qui va s'établir, et à compter de ce jour, mes accès viendront régulièrement à huit heures du matin et à sept heures du soir. Les accès du matin seront de trois heures, et ceux du soir de deux heures seulement. — Il me paraît que quelque chose vous fatigue ; votre physionomie n'est plus la même. — C'est mon oncle qui vient d'entrer. — Vous lui tournez le dos, et un paravent plus élevé que lui vous le cache ; pourquoi ne se montre-t-il pas? — Il cause avec mon mari, et je parierais que mon oncle a son habit bleu. — Je vous le dirai quand je l'apercevrai ; vous n'aimez donc pas votre oncle? — Je vous demande pardon ; mais dans l'état où je suis, il me fatigue, et je vous prie de trouver un prétexte pour l'éloigner. »

» J'étais pressé de me retirer pour reposer ma tête qui en avait besoin, et satisfaire ma curiosité. En tournant le paravent, je vis l'oncle dans son habit bleu, et l'invitai à passer avec moi dans la chambre voisine. Au lieu de prendre mon manteau d'écarlate, je pris le manteau bleu du mari ; il n'était pas sur mes épaules, que la belle-sœur me dit de la part de la malade, que je me trompais de manteau, et emportais celui de son mari.... Nous restâmes pétrifiés tous trois ; la belle-sœur, qui se leva promptement, ajouta une figure de plus au tableau, et je m'écriai : Pour peu que cette maladie augmente, elle verra bientôt à travers les murs. »

» Je n'eus, en rentrant chez moi, que la force de rédiger mes expériences et ma conversation avec la malade ; de préparer mon thé de camomille, pour soulager ma tête ; de m'enfoncer dans mon fauteuil à migraine, le corps bien couvert, les pieds dans le feu, pâle et défiguré comme un mort. Pour cette fois, mon remède échoua ; je fus obligé de me mettre au lit. Entre deux et trois heures, toute ma douleur était fixée sur l'œil et la tempe gauche ; je fis de violents efforts pour vomir quelques gorgées de suc gastrique, que les purgons ne manquent jamais de prendre pour la cause de toutes les migraines ; je tombai sur mon oreiller, terrassé par la douleur, et m'endormis. Le pronostic de ma cataleptique se vérifia : à six heures, ma tête fut parfaitement libre, et j'en profitai pour me rendre chez elle. »

» Il y avait plusieurs personnes dans le salon ; je me plaçai en face de la malade, et demandai la permission de garder mon

manteau. J'examinais avec attention un étranger qui racontait avec grâce une anecdote piquante de la cour, qui n'était point encore connue dans la province. »

» Au coup de sept heures, la malade, très-attentive, animée par sa gaieté naturelle, et par les réflexions plaisantes dont l'ami assaisonnait les objets qu'il passait en revue, éprouva deux secousses dans les bras, et dans ce court espace de temps, ses yeux se fermèrent, sa physionomie exprima l'étonnement, ses couleurs disparurent, et la catalepsie la transforma en statue qui écoute. L'ami, épouvanté, franchit le cercle, l'appela à grands cris ; il n'aperçut ni dans ses traits, ni dans toute sa personne, aucun signe qui annonçât qu'il fût entendu ; sa contenance restait la même : il jetait des regards inquiets sur la malade et sur moi ; il n'osait m'interroger. »

» J'avançai mon fauteuil pour être plus près de la malade. Sa tête, toujours tournée du même côté, ne m'offrait que son profil ; je développai mon manteau pour mettre mon corps à découvert. — Eh ! depuis quand, M. le docteur, la mode est-elle venue de porter ses lettres sur la poitrine ? — J'allongeai le bras pour atteindre du bout du doigt le creux de l'estomac de ma cataleptique, et en réunissant les doigts de mon autre main, je lui répondis à voix ordinaire : Madame, vous pourriez vous tromper. — Non, je suis sûre de ce que je vois. Vous avez sur la poitrine une lettre qui n'est pas plus grande que cela ; qu'on l'applique à la mesure. En proférant ces paroles, elle donna une autre position à sa tête, qu'elle dirigea de mon côté ; elle avança les deux bras, allongea l'index de la main gauche, et avec celui de la droite, qu'elle posa dessus, détermina, avec la plus grande précision, la place qu'elle devait occuper. »

» Tous les regards tombèrent sur moi. J'écartai ma veste, on vit la lettre ; l'ami s'en empara pour l'appliquer sur le doigt qui l'attendait ; elle ne l'eut pas plutôt touchée, que la malade ajouta : *Si je n'étais pas discrète, je pourrais en dire le contenu ; mais pour vous prouver que je l'ai bien lue, il n'y a que deux lignes et demie très-minutées.* Après avoir obtenu la permission de l'ouvrir, chacun vit que le billet ne renfermait que deux lignes et demie, dont les caractères étaient menus. »

» L'ami, passant tout-à-coup du plus haut degré d'étonnement à celui de la plus grande défiance, tira de sa poche une bourse, la mit sur ma poitrine, croisa ma veste, et me poussa vers la malade. — *M. le Docteur, ne vous gênez pas ; vous avez*

dans ce moment, sur la poitrine, la filoche de M. B...; il y a tant de louis d'un côté et d'argent blanc de l'autre; mais que personne ne se dérange, je vais dire ce que chacun a de plus remarquable dans ses poches. Elle commença par l'inventaire de celle de sa belle-sœur, comme la plus près d'elle, et lui dit *que ce qu'elle avait de plus intéressant, était une lettre.* Celle-ci en fut d'autant plus surprise, qu'elle l'avait reçue le soir même par le courrier, et n'en avait parlé à personne. La malade passa ensuite aux autres, et vida toutes nos poches avec autant d'exactitude, plaçant un bon mot chaque fois que l'occasion s'en présentait. »

Mais arrêtons-nous; nous avons observé et décrit les effets du somnambulisme que nous avons divisé en trois genres, mais qui pour nous ont la même origine et sont semblables, quoiqu'ils diffèrent sous certains points. Mais qu'est-ce que le somnambulisme? On ne peut pas plus définir le mode somnambulique que le mode physiologique de la vie. On ne peut que décrire, apprécier, coordonner, enchaîner les actes qui constituent le somnambulisme. Toutefois on peut dire, sans avoir aucunement la prétention de pénétrer la nature des choses, que le somnambulisme est un état spécial du cerveau et du système nerveux, ou une forme singulière de la vie qui comporte un équilibre nouveau et des relations inaccoutumées dans les fonctions vitales, avec une exaltation remarquable des facultés intellectuelles et morales, des facultés nouvelles inconnues dans la vie ordinaire, et une sorte de transformation du *moi humain* qui partage l'existence et double, si l'on peut dire ainsi, la personnalité. Mais comment ce miracle a-t-il lieu? quelle est cette impressionnabilité nouvelle qui rend le somnambule sensible aux irradiations d'une faculté immatérielle? quel est le mode, quel est le mécanisme, quels sont les intermédiaires de cette mystérieuse transmission? Y a-t-il action, rapprochement, pénétration réciproque, confusion, communion des âmes? Y a-t-il seulement action réciproque entre les produits immatériels de l'âme et du cerveau, entre les pensées au moment où elles sortent élaborées, où elles jaillissent pour ainsi dire de l'organe? Nous n'avons aucun moyen d'aborder de telles questions.

La raison n'a aucune prise sur des actions immatérielles, et c'est se jeter dans de vaines subtilités, ou se perdre dans les nuages d'un ténébreux mysticisme que de raisonner sur des déplacements de l'âme ou de la pensée. Tout ce qu'il nous

est permis de constater et de saisir dans le phénomène, c'est ce qu'il a de sensible et d'apparent.

Il ne faut donc pas se faire de vaines illusions ; il ne faut pas croire que l'on parviendra, à l'aide des somnambules, à pénétrer dans des régions inaccessibles à l'esprit humain ; il ne faut pas espérer pénétrer les grands et insondables mystères du monde ; non, n'espérons pas des révélations d'un ordre inconnu ; laissons les sciences occultes et mystiques à ces esprits malades qui s'échauffent dans les ténèbres ; ne quittons pas l'humble séjour de la terre pour nous élever dans les cieux, pour aller converser avec les âmes des morts et même avec les dieux.

Mais si les somnambules ne peuvent pas nous ouvrir les portes du ciel, il faut convenir qu'ils nous causent souvent de grandes surprises sur la terre ; sachons nous en contenter.

Ch. Lafontaine.

MAGNÉTISATION DES OISEAUX.

Nous trouvons dans les journaux de Paris [1] le compte-rendu suivant des séances de magnétisme ornithologique, données à Paris par M. Trefeu. Nous y avons trouvé un si grand intérêt, que nous n'avons pas voulu attendre au prochain numéro pour en faire part à nos abonnés, et que nous nous sommes décidé à ajouter un supplément à notre feuille ordinaire.

« L'étude des sciences de l'antiquité et des mœurs des civilisations antérieures de l'Asie nous démontrent à chaque instant des détails curieux sur les relations des prétendus sorciers avec les animaux, et sur le rôle que ceux-ci jouaient en Orient dans les sciences occultes. Nous ne devons donc pas nous étonner des tentatives qu'on fait aujourd'hui pour renouveler ces phénomènes en les rattachant scientifiquement à ceux dont le magnétisme animal constate l'existence.

» Un savant modeste et infatigable qui travaille dans la solitude et le silence depuis une douzaine d'années, a enfin obtenu, après bien des tâtonnements et des déconvenues, des résultats irrécusables. Ces résultats réunissent une somme de faits suffisante pour établir que l'homme possède sur les oiseaux une action magnétique d'une puissance telle qu'il peut acquérir le don de leur imposer sa volonté, et, bien plus, de

1. *L'Union*, le *Courrier de Paris*.

développer en eux une lucidité dont les manifestations tiennent du prodige.

» Sûr désormais de sa puissance et convaincu qu'elle appartient à un ordre de phénomènes que la science ne tardera pas à s'approprier, il n'hésite plus à rendre publiques les expériences qu'il a répétées pendant si longtemps dans le mystère de son cabinet.

» Il m'a été donné d'y assister plusieurs fois depuis quinze jours, et je dois déclarer que je suis sorti émerveillé des séances d'ornithologie auxquelles M. Trefeu a bien voulu m'inviter.

» Avant-hier soir, M. Trefeu a renouvelé devant dix ou douze personnes, avec un succès qui ne s'est pas un instant démenti, des expériences qui avaient également réussi mardi dernier chez M. Leouzon-Leduc, en présence d'une nombreuse réunion de littérateurs et de savants.

» Les acteurs de ces curieuses représentations étaient quatre jolis oiseaux d'Amérique, dont le plumage bizarre et les couleurs splendides ajoutaient encore à la singularité du spectacle.

» C'étaient *un cardinal, deux calfats* et *un verdier du Brésil ;* leur gentillesse est égale à leur esprit et à leur savoir.

Ces oiseaux sont enfermés chacun dans une des chambres d'une cage à compartiments. En avant de la cage est un casier de forme allongée dans lequel sont placés sur champ, sans ordre et au hazard, six ou sept cents cartes portant des lettres de l'alphabet, des chiffres, des noms propres d'hommes et de femmes, des cartes à jouer, des points de dés, des dates connues, des valeurs de monnaies, etc.

Une dame prend un objet et le garde par devers elle. M. Trefeu ouvre la cage au *calfat n° 1* et lui ordonne de désigner ce que cette dame tient à la main. L'oiseau tire du casier, avec le bec, une carte portant le mot *dé*.

— Quel est le point que Madame a choisi ? demanda M. Trefeu, après avoir prié la dame de regarder une des faces du dé.

Le calfat tire du casier une carte portant deux points, précisément le nombre choisi.

Une autre dame écrit son nom sur une carte marquée pour être reconnue. Cette carte est remise au basard parmi celles du casier. Sur l'invitation de M. Trefeu, le *cardinal* sort de sa cage et retrouve cette carte, après quoi il tire du casier le nom de *Sara*, imprimé, qui faisait partie de la série des noms propres. C'était le nom écrit par la dame.

L'expérience est renouvelée par une autre personne qui se nomme *Nadine*. Le cardinal tire le nom tout fait de *Nadia*, diminutif russe du premier, et complète sa réponse en y ajoutant les lettres *n* et *e*, et en retranchant la lettre *a*.

On me prie de prendre une pièce de monnaie, et l'on demande au *calfat n° 2* la valeur de cette pièce, l'effigie et le millésime. L'oiseau répond : *10 francs, Napoléon III, 1857*; c'était exact. Je multiplie ce millésime par une unité, je retranche deux chiffres du produit. L'oiseau, à l'aide des chiffres tracés sur les cartons, me dit que j'ai multiplié 1857 par 7, que le produit est *12,999*, dont j'ai retranché 1 et 9, le premier et le dernier chiffre. Rien n'était plus vrai.

On prend un jeu de piquet; une des personnes présente le mêle, coupe et garde le jeu dans la main.

Quatre autres personnes choisissent les nombres 3, 7, 11 et 22.

Quelle est la troisième carte du jeu? demanda M. Trefeu au *verdier*; et celui-ci, plus habile que M. Gaston, — car il n'a pas manié les cartes et n'a pu faire sauter la coupe — répond avec assurance : Huit de cœur. — La septième? Dix de carreau. — La onzième? Neuf de pique. — La vingt-deuxième? Valet de cœur.

Il ne s'était pas trompé une seule fois.

Voici le plus fort :

Trois questions sont écrites sur trois carrés de papier; ces papiers sont pliés, roulés et jetés dans un chapeau.

On en tire un que M. Trefeu serre dans sa main fermée, sans l'avoir lu.

— Savez-vous quelle question renferme ce billet?

— Oui, répond l'oiseau en tirant une carte sur laquelle est le mot *oui*.

— Voulez-vous y répondre?

— Oui.

— Répondez.

L'oiseau forme lettre par lettre le mot *Dieu*.

On ouvre le papier; il contenait cette question : *Qui vous a instruit?*

On tire le second billet, et la même cérémonie recommence avec le cardinal. Le cardinal reste immobile.

— Savez-vous quelle est la question qu'on vous adresse?

— Oui.

— Voulez-vous y répondre?

— Non.

— Répondez, je le veux.

Le cardinal s'agite, marche en piétinant, s'impatiente et finit par tirer avec rage un carton portant ce mot : *Assez.*

Le billet ouvert, il contenait une controverse religieuse.

Le cardinal s'abstint scrupuleusement de faire connaître son opinion sur les affaires de son temps.

Le troisième billet demandait : *Sous quel ciel es-tu né?* Le verdier répondit : *Amérique.*

On apporte une lettre à M. Trefeu. Un passage complètement illisible interrompt le sens.

M. Trefeu demande au cardinal de déchiffrer ce griffonnage, et sans hésiter le cardinal compose les mots : *En passant rue Pigal.*

On aurait tort de croire que c'est là le fait d'une éducation longue et cruelle pour ces petits oiseaux; ce serait déjà fort beau d'obtenir de tels résultats, et il faudrait une patience surhumaine. Mais ils n'agissent que sous l'influence du magnétisme, et ils ne sont pas même apprivoisés. Aux heures où ils ne travaillent pas, ils chantent, boivent et mangent, semblant, comme tous leurs pareils mis en cage, ne demander qu'une chose, la liberté.

Si ce qu'on nous a dit est vrai, en 1844, M. Trefeu se serait lié, en Angleterre, avec un jeune homme qui ayant vécu longtemps sur les bords du Gange, avait appris des Indiens à magnétiser les oiseaux et à obtenir des réponses frappantes. C'est au moyen des mêmes procédés que M. Trefeu est arrivé aux résultats les plus étranges, après un travail d'une douzaine d'années dans son cabinet.

Voici comment il procède : il prend un oiseau dans son état le plus sain, le plus normal; pendant plusieurs jours il le soumet à un régime progressivement débilitant, à l'aide d'une liqueur propre à développer excessivement sa sensibilité nerveuse. Lorsque l'oiseau a atteint le degré voulu d'impressionnabilité, il l'emprisonne dans une de ses mains, puis après lui avoir soulevé les plumes par le souffle, il glisse les doigts de l'autre main contre sa peau; après un temps calculé pour que son corps se soit imprégné de sa chaleur animale, il lui infiltre peu à peu, sous forme de fluide magnétique, son esprit, sa volonté, sa vie. Malheureusement s'il dépasse la quantité voulue, il en résulte une asphyxie instantanée ou une crise nerveuse presque toujours fatale.

Si l'oiseau résiste à ces premières épreuves, il arrive avec le temps (car à ces petits êtres si délicats, le fluide doit être donné à doses répétées, mais faibles) à passer au sommeil magnétique, au somnambulisme et à la catalepsie. Pour arriver à ce troisième degré, il faut en moyenne trois mois de travail d'une heure par jour. Tous les oiseaux ne jouissent pas de la faculté cataleptique : dans la même espèce on obtient un sujet parfait sur quatre. Le sujet soumis tout-à-fait à l'action magnétique fera instantanément, sans aucun signe, la plus difficile transmission de pensée, et atteindra de plus en plus à un degré de lucidité tel qu'il devinera ce qu'ignore son magnétiseur. »

CLINIQUE.

GUÉRISON D'UNE ANGINE COUENNEUSE.

Nous lisons dans l'*Union magnétique*, journal de Paris, un fait remarquable d'ANGINE COUENNEUSE, guérie par le magnétisme.

La valeur du diagnostic de l'habile médecin, qui a vu le malade, donne de l'importance au fait.

« Monsieur Millet,

» Mon mari vient d'être très-gravement malade d'une angine couenneuse, et si mal, que j'ai cru devoir faire appeler un habile chirurgien, M. le Docteur Maisonneuve. Celui-ci m'a dit, après avoir examiné la bouche et la gorge du malade, qu'il fallait faire l'opération, puis cautériser ensuite. Comme alors je me récriais, ce médecin ajouta : Madame, « *c'est la mort de votre mari que vous voulez, car, je vous le déclare, il est en danger, et il n'y a pas autre chose à faire.* »

» Mon mari était en effet très-mal ; rien ne voulait passer, et quand il buvait, ce qu'il avait bu descendait par le nez. M. Maisonneuve, voyant mon entêtement, sortit en disant que je tuais mon mari. J'étais très-inquiète, lorsque, soudainement, je pris le petit livre que vous avez offert à M. Tandé, votre cours en douze leçons, et, m'inspirant de ce que j'ai lu, je me mis à magnétiser très-fortement depuis la gorge jusqu'au bas-ventre ; puis, je fis une infusion de fleurs pectorales, que je magnétisai également. Après environ une demi-heure, la gorge et la bouche, qui étaient très-sèches, s'humectèrent, et, au bout d'une heure, quelques glaires sèches et dures se déta-

chèrent. Enfin vers le soir, c'est-à-dire après environ trois ou quatre heures, j'avais magnétisé cinq ou six fois dans ce laps de temps, dix minutes chaque fois ; les glaires (*sic*) se détachèrent en très-grande abondance, et le malade, qui ne pouvait cracher, eut plusieurs suffocations instantanées. Enfin la parole revint, la fièvre diminua, et M. Tandé, je l'espère, est bien guéri, puisqu'il a pu sortir aujourd'hui.

Nous nous proposons d'aller vous marquer notre reconnaissance. »

» J'ai l'honneur, etc. » Maria Tandé,
69, rue du Bac.

Nous n'ajouterons aucune réflexion à ce fait ; il parle assez lui-même, et démontre combien le magnétisme peut produire de bons effets, même par des personnes qui ne sont point des magnétiseurs.

Ch. Lafontaine.

Nous engageons les personnes qui n'ont point soldé leur abonnement, à vouloir bien en effectuer le paiement à l'administration.

On s'abonne pour la Suisse, la France, la Savoie et le Piémont, en envoyant, soit par la poste, soit par la diligence, le prix d'abonnement pour un an à l'administration du journal, quai des Bergues, 14, à Genève.

On peut aussi s'abonner pour Paris, la France, l'Amérique et l'Angleterre, en envoyant un mandat sur la poste, chez M. Lafontaine fils, rue Neuve-St.-Augustin, 59, à Paris.

Toutes les lettres doivent être affranchies.

Tous les jours, de midi à 2 heures, TRAITEMENT GRATUIT par le magnétisme, chez M. Lafontaine, quai des Bergues, 14.

Genève, Imp. Ch. Gruaz.

N° 6. 15 Septembre 1859.

LE MAGNÉTISEUR

JOURNAL DU MAGNÉTISME ANIMAL

PUBLIÉ PAR CH. LAFONTAINE,

A GENÈVE.

Une feuille in-8° de 16 pages, paraissant le 15 de chaque mois.

Genève, 5 fr. par an ; Suisse, Savoie, France et Piémont, 6 fr.
Angleterre et Amérique, 10 fr.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :
Quai des Bergues, 14.

DE L'INTERVENTION DES ESPRITS

DANS LE MAGNÉTISME.

« Nous sommes plus faits pour voir les résultats des choses » que les principes des choses, » dit Charles Bonnet, et il ajoute : « Nous voyons des faits, et tout ce qui est au-delà des faits » n'est pour nous que ténèbres plus ou moins épaisses. »

C'est donc à l'école des faits qu'on apprend à connaître la vérité. C'est par l'observation de ce qui se manifeste à nos sens que nous pouvons parvenir à découvrir les causes que la nature dérobe à notre premier aperçu : souvent les théories les plus brillantes sont dues à l'observation des faits les plus simples; mais observer n'est pas toujours facile : bien observer l'est encore moins. L'esprit humain, à cause de son penchant à généraliser, se trouve arrêté à chaque pas. Lorsqu'il a franchi les premiers intervalles, il ne voit plus que sujets de contradiction pour les idées générales qu'il s'est hâté d'adopter. Toutes ces anomalies le rebutent; et c'est au moment d'atteindre un résultat satisfaisant que souvent il s'arrête; car, presque toujours, lorsque la nature paraît se contredire à nos yeux, c'est que nous ne savons pas l'observer dans

ses secrets. Tantôt la volonté, tantôt la possibilité nous manquent : quelquefois un simple préjugé nous arrête.

Au mot magnétisme, par exemple, des esprits timides, vétilleux et moutonniers, se sont récriés. Sans même vouloir songer à donner de bonnes raisons pour motiver leur incrédulité ou leurs scrupules, ils ont critiqué le mot seul. Et pourtant le magnétisme existe !

Son existence a été constatée par une foule d'hommes célèbres, parmi lesquels figure *Cabanis*. Il disait, dans son ouvrage sur les rapports du physique et du moral de l'homme :

« J'ai toujours été, je l'avoue, très-porté à penser que l'*é-*
» *lectricité modifiée par l'action vitale,* est l'agent invisible qui,
» parcourant sans cesse le système nerveux, porte les impres-
» sions des extrémités sensibles aux divers centres. ».....

Nous pourrions ajouter, pour continuer l'idée de ce savant, « et des centres aux extrémités, pour être transmis au dehors
» et communiqué à des corps étrangers. »

Nous trouverions ainsi la confirmation de notre théorie.

Nous sommes magnétiseur rationaliste ; c'est dire que nous n'admettons qu'une cause naturelle, inhérente à l'homme, et qui est une propriété, une faculté de sa nature.

Nous avons repoussé et nous repoussons encore toute cause surnaturelle venant de la divinité, comme les anciens le supposaient, en faisant intervenir les dieux dans les songes.

Nous n'admettons pas non plus la cause surnaturelle, qui, de nos jours, fait intervenir les anges, les esprits invisibles, les âmes des morts, qui les fait parler, qui les fait écrire, et les met aux ordres du premier venu, comme les valets de chacun.

Nous ne pouvons admettre que des êtres qui sont esprit, qui n'ont point de corps matériel, puissent se servir et porter ou employer des corps matériels.

Avant les esprits de M. le baron Guldenstubbé, qui écrivent eux-mêmes avec des crayons, ou même sans crayons, nous avons eu les vierges du docteur Billot, qui apportaient des objets matériels.

Nous avons la plus profonde estime pour le docteur Billot, nous le reconnaissons pour incapable de tromper ; mais n'était-il pas dupe de sa bonne foi dans certaines circonstances ? par exemple dans celle-ci : c'est lui-même qui parle [1].

1. Recherches psychologiques, par G. Billot, docteur-médecin. Paris, 1839 ; IIe vol., p. 8.

« 15 mars 1819, à 4 heures de l'après-midi.

« Vers le milieu de la séance, une des voyantes s'écrie : » *Voilà la colombe qui arrive ; elle est blanche comme la neige…* » *elle voltige dans l'appartement, tenant quelque chose dans son* » *bec….. C'est un papier ; prions…..* (quelques minutes de si- » lence…..) Puis elle ajoute : *le voilà le papier qu'elle a laissé* » *tomber aux pieds de madame J**** (la dame aveugle). » Soudain » je le ramasse ; il répand une odeur suave. Je l'ouvre, et je » trouve des petits morceaux d'ossements collés sur trois pe- » tites bandes de papier imprimé. Sur l'une, on lit : Sainte » Maxime ; sur l'autre, Sainte Sabine, et sur la troisième, plu- » sieurs martyrs.

» *D.* Pour qui sont ces reliques ? dis-je alors à la voyante.

» *R.* Pour moi et pour vous tous ; pour moi, parce que je » dois les garder ; pour vous, parce que c'est pour soutenir et » ranimer votre foi, qu'ils ont été apportés par la colombe. »

Voici un deuxième fait rapporté par le docteur Billot[1] :

« Une dame, frappée depuis quelque temps d'amaurose in- » complète, et qui à peine distinguait la lumière des ténèbres » (c'est la même dame qui figure dans le premier fait), con- » sultait la somnambule le 17 octobre 1820. La somnambule » consultée dit : « *Une jeune vierge me présente une plante….* » *elle est toute en fleurs….. Je ne la connais point….. On ne* » *m'en dit pas le nom….. Cependant elle est nécessaire à ma-* » *dame J***.* »

» Où la trouver, dis-je ? Car nous n'avons aucune plante en floraison à la campagne, dans la saison froide où nous sommes. » Faudra-t-il aller la chercher loin d'ici ?

» *Ne vous inquiétez point,* répondit la somnambule, *on nous* » *la procurera s'il le faut.*

» Et comme nous insistions pour savoir dans quel endroit » la jeune vierge voudrait bien nous l'indiquer, la dame aveu- » gle, qui se trouvait en présence de la somnambule, s'écria : » *mais, mon Dieu ! j'en palpe une toute en fleurs sur mon ta-* » *blier ; on vient de l'y déposer…. Voyez donc, Virginie !* (C'est » le nom de la somnambule.) *Voyez, serait-ce celle qu'on vous* » *présentait tantôt ?* — Oui, Madame ; c'est bien celle-là même, » répondit Virginie ; *que chacun de nous loue et bénisse Dieu* » *de cette faveur !* »

Nous qui reconnaissons la spiritualité de l'âme, et qui ad-

1. Même ouvrage, IIe vol. p. 5.

mettons la lucidité entière des somnambules, que nous nous expliquons très-bien, sans avoir besoin de faire intervenir les esprits; nous qui considérons l'état de somnambulisme et de lucidité comme la conséquence de l'envahissement de la partie matérielle de notre être, par le *fluide vital*, qui produit une suspension de la vie commune, une sorte de relâchement des liens du corps et de l'âme, et qui, en agissant aussi sur cette dernière, lui permet de jouir en entier de toutes les facultés dont elle est douée comme essence divine; nous pensons que les esprits, les anges, déguisés en *colombe blanche comme la neige, ou en jeune vierge,* ou de toute autre manière, ne lui sont d'aucune utilité; aussi ne voyons-nous dans les deux faits que nous avons cités, que deux hallucinations, résultat de l'imagination exaltée de la somnambule; mais nous reconnaissons que, même au milieu de ces hallucinations, elle a pu *percevoir, voir véritablement* la plante qui pouvait guérir la malade; car tel est cet état particulier que le vrai et le faux apparaissent en même temps et sont mélangés de telle sorte qu'il est bien difficile quelquefois de les distinguer.

Mais les descriptions de vierges, de colombes, d'anges, d'esprits, de démons, ne sont, nous le répétons, que des effets d'imagination, des hallucinations, de mauvaises habitudes prises par les somnambules, et quelquefois même provoquées par les magnétiseurs, comme celles d'accuser un point de vision sur le corps, soit à l'estomac, soit partout ailleurs.

Nos somnambules lucides, et nous en avons formé des centaines qui nous ont donné les preuves les plus éclatantes de la lucidité la plus merveilleuse, n'ont jamais été dirigés par des anges, n'ont jamais vu des esprits, ni l'âme d'aucun mort; ils ne sont jamais entrés dans le monde invisible; ils n'ont jamais parcouru le ciel.

Nous avons vu certains somnambules dont la vie avait été peu régulière, pleurer pendant leur premier somnambulisme; ils accusaient qu'il leur semblait que leur mère morte leur faisait des reproches sur leur vie un peu échevelée. Pour nous, ce n'était point l'âme de leur mère, mais bien leur conscience même; car, pendant les premières phases du somnambulisme, la vie entière se déroule aux yeux en une minute, et notre conscience parle haut en ce moment. Quand le magnétiseur sait saisir cet instant, il ramène souvent à une vie régulière un être que les passions ou les circonstances avaient entraîné au-delà du droit chemin.

En voici un exemple cité justement par Deleuze au docteur Billot pour combattre sa théorie des esprits [1].

« M. le docteur Chapelain, notre excellent magnétiseur, » rencontre dans la rue une jeune personne qui avait été heur» tée et se trouvait mal ; il lui offre de la reconduire chez elle, » il lui donne le bras, arrive avec elle dans sa chambre et la » magnétise.

» La jeune personne entre de suite en somnambulisme : » alors elle gémit sur sa position et sur l'infamie de son mé» tier (fille publique); elle veut quitter ce genre de vie qui lui » fait horreur, et aller en province se jeter aux pieds de ses » parents, pour obtenir son pardon et vivre du travail de ses » mains. Elle prie M. Chapelain de la fortifier dans cette bonne » résolution. Celui-ci emploie toute sa volonté. Il réveille en» suite la jeune fille et s'en va.

» Le lendemain, la pécheresse est allée chez lui, sans savoir » ni son nom, ni sa demeure, guidée seulement par l'instinct ; » elle a remercié son bienfaiteur, et lui a dit qu'elle venait » d'arrêter sa place dans une voiture pour partir le lendemain » et se rendre chez ses parents. En effet, après des informa» tions sûres, M. Chapelain a su qu'elle était partie le jour dé» signé. Il y a là deux faits remarquables : l'horreur que la » malheureuse fille prend pour son genre de vie, sitôt qu'elle » entre en somnambulisme, et sa visite à son médecin, dont » elle ne sait ni le nom, ni la demeure. »

Nous ne reconnaissons pas la présence des esprits dans ces faits, nous n'y voyons rien que de très-naturel ; ainsi, dans les deux derniers, c'est la conscience instinctive de l'individu, qui, dégagée sous l'influence du magnétisme, des sollicitations des sens et des passions, se réveille et lui montre le gouffre où il est plongé.

Pour notre part, nous avons eu plusieurs faits de ce genre, et le magnétisme nous a mis à même de rendre à la société et à leur famille quelques personnes chez lesquelles les sentiments de moralité et de dignité de soi-même ont été réveillés dans le somnambulisme.

Quant aux objets matériels apportés par des esprits immatériels, si nous nous donnons la peine d'analyser ce qui s'est passé dans les deux premiers faits cités, nous trouverons, nous le craignons, de la supercherie, de la fraude, au milieu des hallucinations que nous avons déjà constatées.

1. Même ouvrage, IIe volume, page 34.

Faisons une supposition, et admettons qu'en effet un esprit quelconque, *une jeune vierge*, a pu pénétrer dans l'appartement et apparaître à la somnambule. Pour cela faire, il lui a fallu passer à travers les murs, ce qui peut se concevoir, s'admettre, puisque cette jeune vierge est esprit, c'est-à-dire qu'elle n'a point de corps matériel; mais comment a-t-elle pu faire entrer la branche de thym, qui est un corps matériel, et qui, par conséquent, n'a pu passer à travers les murs ni même des fenêtres qui étaient fermées, puisqu'il faisait froid? Il y a là évidemment tromperie de la somnambule, qui fait en outre tomber la branche de thym sur le tablier d'une dame aveugle.

Il en est de même de la *colombe blanche comme neige*, qui, elle, voltige dans l'appartement, tenant dans son bec un papier qui devait être vu des autres personnes, puisqu'il est matériel, et qui, lui aussi, n'a pu passer à travers les murs, d'autant plus qu'il contient des ossements de saints, de saintes, de martyrs et avec les noms imprimés. Nous pourrions demander à cette chère colombe, chez quel imprimeur, chez quel libraire elle les a achetés, et avec quel argent elle les a payés, car nous ne voulons pas supposer qu'elle a pu les voler ces petits papiers imprimés, qu'elle a si artistement collés sous des petits morceaux d'ossements de saints et de martyrs. Et c'est encore aux pieds de la même dame aveugle qu'ils sont tombés, après que Virginie avait engagé à prier, c'est-à-dire à baisser la tête; car c'est ainsi qu'on prie dans ces moments.

Pour nous, la fraude est flagrante, et Mlle Virginie, la somnambule, s'est jouée de la confiance entière qu'avait en elle le bon docteur Billot.

Dans le prochain numéro, nous examinerons d'autres faits, et s'il y a un esprit, si petit qu'il soit, nous essaierons de le trouver.

Nous lisons dans la *Gazette des Tribunaux* de Paris, du 31 août, le procès suivant, qui pourra prémunir nos lecteurs contre les dangers qui existent à se faire magnétiser par des personnes inexpérimentées.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE DOUAI.

Somnambulisme. — Maladie occasionnée à un enfant par des passes magnétiques.

Le tribunal correctionnel de Douai était appelé, samedi dernier, à juger une affaire d'un intérêt peu ordinaire, peut-être

unique. Une grande question scientifique était posée à la justice, après avoir été tant de fois, sans être jamais résolue, soumise au monde savant : Le magnétisme existe-t-il?

Dans l'affaire qui nous occupe, deux docteurs ont été appelés à éclairer la justice. Ont-ils rempli leur rôle? Nous ne saurions le dire; mais toujours est-il que le tribunal a condamné un magnétiseur qui a blessé un sujet en exerçant son petit savoir-faire de société.

Ce magnétiseur est un jeune homme fort honorable, un fonctionnaire estimé, et que la petite leçon judiciaire qu'il vient de recevoir ne rend, aux yeux de personne, ni moins honorable, ni moins estimable.

M. Florimond Foucart, âgé de trente-deux ans, commissaire-priseur à Douai, né à Gresnes, dînait, il y a un an environ, à table d'hôte, en compagnie de quelques amis. A la suite d'une conversation sur le magnétisme, Hippocrate disant une chose, Galien une autre, on en vint au récit d'expériences et de preuves manifestes. Voulant *convaincre* les incrédules, M. Foucart, d'un caractère fort aimable et fort gai, et qui n'avait jamais magnétisé, offrit de magnétiser le premier individu venu. Le défi est accepté. M. Foucart, qui n'avait en vue qu'une mystification, prend un enfant d'une douzaine d'années, qui se trouvait là, le jeune Alfred Jourdain, neveu du maître d'hôtel; il le fait asseoir, et le voilà commençant à faire les passes et toutes les simagrées qu'il avait remarquées dans les baraques de foires ou ailleurs.

L'enfant s'endort. M. Foucart est étonné de ce résultat; il ne peut y croire lui-même. Le magnétisme existerait-il réellement? Que de questions ne s'adresse-t-il pas! Il est comme magnétisé lui-même. Maintenant, comment réveiller le sujet? Là commence la gravité de l'affaire. Laissons donc parler la science. Nous avons dit que deux docteurs avaient été appelés comme experts. Voici leurs dépositions, qui résument d'ailleurs la cause :

Premier docteur : J'ai été appelé le 16 août 1858, vers le milieu de la journée, chez les époux Lombard, pour y voir leur jeune neveu, l'enfant Jourdain, tombé brusquement malade.

Je trouvai cet enfant en proie à une violente attaque convulsive; il se démenait avec énergie et poussait des sons inarticulés. Au milieu de ces accidents apparaissaient des phénomènes d'indigestion. Bientôt la scène changea : aux contor-

sions violentes du système musculaire succéda un état de calme complet; il paraissait endormi, ses yeux étaient fermés; et pourtant, sous l'influence de ses occupations quotidiennes, il récitait des fragments de leçons, répondait aux questions qui lui étaient faites, et il écrivit même sur l'invitation d'une des personnes présentes. Il était, en un mot, en état de somnambulisme. Je m'enquis des causes présumées de cette affection nerveuse, dont c'était la première manifestation, au dire des époux Lombard. Les assistants commensaux de l'hôtel m'apprirent que l'un d'eux avait magnétisé l'enfant, et qu'aussitôt il était tombé dans l'agitation où je le voyais. Depuis ce temps, en août et dans le courant de septembre, j'ai revu deux fois l'enfant Jourdain, souffrant des mêmes accidents, sans qu'une cause nouvelle fût intervenue.

Je ne crois nullement à l'existence d'un fluide nouveau, d'un agent physique plus ou moins analogue au magnétisme terrestre, se développant dans l'homme, sous l'influence de passes, d'attouchements, et qui produirait chez les sujets influencés des effets parfois miraculeux.

L'existence d'un tel fluide n'a jamais été scientifiquement démontrée. Loin de là, toutes les fois que des hommes difficiles à tromper, des membres de l'Académie des sciences, des médecins éminents, ont voulu vérifier les faits allégués, les princes du magnétisme ont toujours reculé; ils se sont retranchés derrière des prétextes trop transparents, et ni la question de fait, ni, à plus forte raison, la question de doctrine, n'ont pu être élucidées.

Il n'existe donc point, pour le monde savant, de magnétisme animal. Cependant, suit-il de là que les pratiques des magnétiseurs ne produisent aucun effet, et si l'on nie à bon droit le magnétisme, ne peut-on admettre la magnétisation?

Je suis convaincu que si les imaginations exaltées, les imaginations nerveuses, impressionnables sont tous les jours fortement remuées par les manœuvres dont il s'agit, c'est en elles-mêmes qu'il faut voir les phénomènes qu'elles présentent, et non point dans une sorte de rayonnement de la part de l'expérimentateur. Cette explication s'appliquerait au cas de Jourdain, si les attaques qui ont suivi la première, en la supposant déterminée par la magnétisation, avaient été s'éloignant et s'affaiblissant: une impulsion unique doit logiquement produire des effets décroissants. Or, il en est tout autrement à mesure que le temps s'écoule, les attaques s'accélèrent et augmentent

d'intensité. Cette circonstance me déroute. Une influence indéterminée est évidemment en jeu. Quelle est-elle? Les antécédents et la manière d'être physique de Jourdain ne me sont pas assez connus pour que je puisse l'attribuer à son tempérament, et je dois déclarer que je ne sais où la placer ailleurs.

Ici l'enfant est pris d'une de ses attaques. Le témoin, ainsi que son confrère, constatent des contractions musculaires générales, chroniques, point d'insensibilité de la peau, ni de l'œil, qui se dérobe à l'action de la lumière quand on ouvre la paupière; point d'écume à la bouche, point de flexion des pouces dans la paume de la main. Le cri initial n'a pas eu lieu. L'accès, d'ailleurs, se termine graduellement en passant par la période somnambulique. Les docteurs déclarent que l'enfant n'est point épileptique, encore moins cataleptique.

Sur interpellation relativement au mot somnambulisme, à l'effet de savoir si tout ne s'expliquerait pas en admettant que le sujet, préalablement somnambule, avait eu, le 15 août, un accès de cette espèce de maladie, le témoin répond que d'abord il n'est pas établi que l'enfant fût somnambule, et qu'ensuite ce phénomène se serait produit dans des conditions tout-à-fait insolites : au lieu d'arriver la nuit, au milieu du sommeil naturel, il serait venu en plein midi et en pleine veille.

Les passes magnétiques me paraissent être la cause de l'état actuel de l'enfant; je n'en vois pas d'autre.

Deuxième docteur : J'ai vu le jeune malade, le 13 octobre 1858; il était dans un état somnambulique, jouissant de locomotion volontaire; il récitait de la grammaire, peut-être du catéchisme. Mon fils le vit dans la nuit du 16 ; il était dans le même état et conjuguait le verbe *pouvoir*. Ce n'est que quelque temps après que je sus qu'il avait été magnétisé, qu'un voyageur aurait dit : *S'il n'est pas démagnétisé, il en a peut-être pour sa vie.* J'ai connu dans ma jeunesse un écolier dans le même état, et qui, ayant été guéri sans moyens médicaux, est devenu un homme distingué dans la profession qu'il a embrassée.

L'Université, notre mère intellectuelle, l'Académie des sciences ne nous ont point encore autorisés à admettre le magnétisme ou fluide magnétique; les accidents qu'éprouve le malade ne sont que des troubles nerveux du système cérébro-spinal; il n'y a aucun symptôme d'épilepsie ni de catalepsie.

Le tribunal a rendu le jugement suivant :

« Considérant qu'il résulte des débats que le 16 août 1858,

en exerçant imprudemment sur la personne du jeune Jourdain, âgé de treize ans, des attouchements, des approches, qualifiées passes magnétiques, et tout au moins en frappant par cet appareil et ces manœuvres inaccoutumées la faible imagination de cet enfant, le prévenu a produit sur le patient une surexcitation, un désordre nerveux, et enfin une lésion ou une maladie dont les accès se sont reproduits depuis cette époque à divers intervalles;

» Que l'action d'avoir, par ces manœuvres imprudentes, occasionné la dite lésion ou maladie, constitue le délit prévu par l'art. 32 du Code pénal;

» Qu'il existe des circonstances atténuantes;

» Le tribunal condamne le prévenu à 25 francs d'amende, 1200 francs de dommages et intérêts, et aux frais et dépens du procès. »

Nous ne pouvons qu'applaudir au jugement rendu par le tribunal de Douai; car pour nous il n'y a point de doute; c'est la magnétisation qui a produit le désordre nerveux qui existe aujourd'hui. Magnétisation imprudemment faite par un homme inexpérimenté, et qui, devant des effets produits, a été assez ignorant des premières notions magnétiques, pour ne pas savoir éviter ou tout au moins réparer les accidents dont il était la cause. Cependant nous regrettons que le coup ait frappé un homme honorable, qui n'a été qu'imprudent, et non point un de ces hommes qui, exploitant le magnétisme qu'ils ignorent complètement, font des dupes et produisent si fréquemment des accidents. Combien de fois n'avons-nous pas été appelé pour réparer les accidents les plus graves, tels que la folie, l'épilepsie, la paralysie, la léthargie avec toute l'apparence de la mort, produits par des personnes qui, sans aucune connaissance du magnétisme, s'étaient amusées à magnétiser? Aussi, nous ne pouvons trop répéter que si le magnétisme est un moyen puissant de guérison dans des mains expérimentées, il est aussi très-dangereux dans celles des ignorants.

Les médecins ont-ils rempli la mission qu'on attendait d'eux? Nous ne le pensons pas. Voici, par exemple, un savant docteur qui déclare que le magnétisme n'existe pas, mais qu'il admet la magnétisation, c'est-à-dire l'effet sans la cause.

Nous avions cru, jusqu'à ce jour, qu'il était bien convenu, parmi les savants, qu'il n'y avait pas d'effet sans cause; il paraît qu'il en est autrement chez les médecins de Douai. Mais

au moins celui-ci déclare qu'il est tout-à-fait *dérouté*, qu'il n'y comprend plus rien.

Quant au deuxième docteur, il s'appuie magistralement sur *sa mère intellectuelle*, l'Université et l'Académie des sciences, qui ne l'ont point encore autorisé à admettre le magnétisme, et pour lui, les accidents sont des troubles nerveux du système cérébro-spinal. Voilà tout.

Combien on est heureux d'être docteur-médecin diplômé ! Au moins, si on ignore, ou si on se trompe, on n'est pas condamné à payer : c'est agréable tout de même de ne pas être responsable de ses œuvres. Nous ne nous étonnons pas que les médecins tiennent à leurs diplômes ; ils seraient moins riches s'ils étaient obligés de payer toutes leurs bévues que la terre recouvre complaisamment.

Mais venons au fait :

M. Foucart, comme tout jeune homme qui a bien dîné, devait être un peu surexcité, et, ne connaissant point la puissance dont il disposait, il a agi avec trop de force sur une nature nerveuse ; il a provoqué le sommeil trop promptement.

Alors, aussi effrayé qu'étonné de ce qu'il avait produit, ne sachant plus ce qu'il fallait faire, tourmenté par les personnes présentes, qui, elles aussi, s'effrayaient, il a perdu la tête ; et, lorsqu'il aurait fallu magnétiser avec beaucoup de calme, afin de rendre le sommeil plus profond et provoquer le somnambulisme, il a cherché, au contraire, à détruire ce qu'il avait produit, il a essayé de réveiller. Mais trop agité pour pouvoir démagnétiser, et s'y prenant mal probablement, il y a eu accumulation de fluide au cerveau. Aussitôt les accidents convulsifs se sont déclarés. C'est ce qui arrive toujours, lorsqu'après avoir produit un effet, on cherche à le détruire avant qu'il n'ait été complet. Alors on a provoqué seulement, dans le système nerveux, une secousse, un ébranlement, dont on ne peut plus se rendre maître, et quelquefois l'effet au lieu de cesser se continue, malgré les efforts que l'on fait pour le détruire. C'est ce qui est arrivé ici ; et c'est au milieu des convulsions que le somnambulisme s'est déclaré ; non le somnambulisme magnétique, mais bien le somnambulisme naturel spontané ; n'en déplaise au premier docteur, qui ne reconnaît de somnambulisme que celui de la nuit. Nous pourrions le renvoyer à sa mère intellectuelle, pour qu'elle lui apprît qu'elle reconnaît le somnambulisme spontané, ou bien au 2me numéro de notre journal, page 12 ; il y verrait que le somnambu-

lisme naturel spontané se présente à toute heure, sans cause apparente, mais que, cependant, il peut avoir été provoqué la première fois par une cause connue ou inconnue, et qu'il se montre, comme les accès des autres affections nerveuses, à des temps indéterminés, et presque toujours à la suite de convulsions ou de spasmes qui le précèdent.

Après l'accident provoqué par M. Foucart, il aurait fallu magnétiser cet enfant pour le guérir, et pour éviter toutes les crises qui ont eu lieu.

Il faut encore aujourd'hui le magnétiser, si l'on veut avoir une guérison ; et, nous ne craignons pas de le dire, le magnétisme est le seul moyen qui puisse la lui procurer.

En somme, ce jugement est favorable au magnétisme ; il reconnnaît et admet que les *passes* ou *manœuvres magnétiques* ont une action sur l'organisation humaine.

C'est la reconnaissance judiciaire du magnétisme, en attendant la reconnaissance et l'admission scientifique.

MAGNÉTISATION DES ANIMAUX.

Dans notre numéro d'août, nous avons parlé de la magnétisation des oiseaux par M. Trefeu, en laissant toute la responsabilité aux journaux de Paris, le Courrier et l'Union, dans lesquels nous avions puisé les comptes-rendus des expériences et des réflexions qui les suivaient. Jusqu'à ce que nous ayons les renseignements précis sur ces expériences de clairvoyance vraiment étonnantes, nous nous abstiendrons de former notre opinion.

Aujourd'hui, nous allons nous occuper de la magnétisation des animaux.

Par ces expériences, nous essaierons de prouver ce que nous avons avancé, que *le fluide vital* est la seule cause de tous les phénomènes magnétiques de quelque ordre qu'ils soient. On ne pourra plus nous objecter l'imagination, lorsque nous endormirons des lions, des chiens, des lézards, des écureuils ; lorsque nous tuerons par le regard des grenouilles, des crapauds, des couleuvres, des vipères.

Il faudra bien admettre une émanation de l'homme envahissant le corps de l'animal ; il faudra bien admettre la fascination de l'œil ; de l'œil qui est le premier, le plus puissant conducteur du fluide vital, de l'œil, dont la puissance était si

connue chez les anciens, surtout chez les Orientaux, qu'ils attachaient *au bon et mauvais regard* la santé ou la maladie, le malheur ou le bonheur.

Chez tous les peuples, on retrouve des expressions qui prouvent que l'œil est doué d'une propriété magique, pour opérer certains effets qui appartiennent au magnétisme animal.

Le docteur Passavant dit en parlant de l'œil[1] :

« La *force magique de l'œil* exécute des miracles. Chaque » regard fixé constamment, même à une distance assez considérable, rencontrera bientôt l'œil sur lequel il s'est dirigé ; et » de même, chaque personne qui rencontre un regard fixement » attaché sur elle, se sentira frappée *magiquement*. Il y a action et réaction. Le rapport magnétique est établi. Les hommes d'un esprit supérieur et d'une grande force de volonté » exercent un pouvoir *magique* sur ce qui les entoure ; leur » coup d'œil pénètre au fond des âmes avec l'éclat et la puissance de la foudre. C'est par l'active énergie de l'œil que » le héros terrasse l'ennemi, que l'amant allume les feux de » l'amour, que l'inspiré fonde le royaume de Dieu sur la » terre. »

En effet, l'homme commande par le regard à tous les êtres animés. La puissance de l'œil sur l'homme est immense; mais son action est encore bien plus grande sur l'animal ; elle est si grande, qu'elle va jusqu'à lui donner la mort. Mais quelquefois aussi, l'œil de l'animal a son effet sur l'homme, et celui-ci ne joue pas le premier rôle. Il y a analogie, réciprocité d'action, magnétisme enfin, de l'un envers l'autre. C'est un combat à mort, où la vie reste au plus fort.

Nous avons connu des hommes forts et courageux, qui ne pouvaient soutenir non seulement le regard, mais même la présence de serpents inoffensifs, et qui seraient tombés évanouis ou dans des convulsions violentes, si on les avait forcés de rester dans la même salle.

Certains animaux, certains reptiles surtout, ont une puissance fascinatrice très-grande. Personne n'ignore que le serpent exerce sur les animaux dont il fait sa proie, une influence magnétique telle, que le reptile ou l'oiseau qu'il convoite se sent entraîné par une force irrésistible jusque dans la gueule de son redoutable ennemi, qui, la tête levée et la gueule

1. Dr Passavant, *Recherches sur le magnétisme vital*. 1re partie, chap. 2. Édit. allemande.

béante, dirige imperturbablement ses regards sur le pauvre animal qu'il magnétise.

Expérience sur un crapaud.

L'expérience suivante mérite toute l'attention des physiologistes et des magnétiseurs, à cause des précieux détails qu'elle renferme, et de l'exactitude scrupuleuse avec laquelle ils ont été recueillis. Elle a été faite pendant les vacances, en septembre 1817, aux environs d'Etoges en Champagne, par un jeune médecin, âgé d'environ vingt-cinq ans, devant M. Bouvrain, alors professeur et actuellement ingénieur-géomètre, et une autre personne qui n'est pas nommée.

Ils avaient lu dans un vieux livre de nécromancie, que d'anciens magiciens avaient tué un crapaud seulement en le regardant, parce que le pouvoir de *l'œil* était si puissant, qu'il pouvait donner la mort à cet animal. Ils résolurent de recommencer cette expérience, et le docteur se chargea de la faire, quoiqu'il ne connût pas le magnétisme.

Ces messieurs mirent un crapaud sur la table dans un vase de verre assez élevé pour l'empêcher de s'en aller, et aussi pour se garantir s'il venait à crever.

Le crapaud resta tranquille. Le docteur se croisa les bras, s'accouda sur la table, et commença à regarder fixement le crapaud, à la distance d'environ deux pieds, et en présence de M. Bouvrain et de l'autre personne qui observaient ce qui allait arriver.

Pendant les dix premières minutes, les observateurs ne remarquèrent aucun changement sur la personne du docteur.

Pendant ce temps son regard ne paraissait être que celui de la curiosité; mais il n'en fut pas de même ensuite. A dix minutes, son regard parut éprouver une sorte de mécontentement, de dépit. De dix à quinze minutes, le docteur se rapprocha insensiblement et comme involontairement du crapaud d'environ trois à quatre pouces, et son action paraissait redoubler. A quinze minutes, il changea la position de ses bras, les décroisa, ferma les mains, et s'appuya sur elles; elles parurent se crisper; son regard prit l'expression de la colère. De quinze à dix-huit minutes, son visage devint successivement très-rouge, ensuite très-pâle, et il se couvrit de sueur. A dix-huit minutes, le crapaud creva. Quant à ce dernier, les observateurs n'avaient remarqué en lui aucun changement. Il avait constamment tenu son regard attaché sur le docteur,

qui assura qu'il avait d'abord éprouvé un malaise général, et que peu à peu la vie s'était exaltée chez lui à tel point que, si l'expérience eût encore duré quelques instants, il ne savait pas s'il aurait pu la continuer, attendu qu'il lui était impossible de supporter l'état d'exaltation vitale où il se trouvait. Enfin il ajouta, ou qu'il serait tombé à la renverse, ou qu'il se serait trouvé mal, ou qu'il lui serait arrivé pis encore.

Après l'opération, le docteur se sentit très-gravement indisposé, ce qu'il attribua d'abord au dégoût et aux divers mouvements intérieurs qu'il avait éprouvés pendant l'expérience; mais cette indisposition n'eut pas de suite.

L'indisposition du docteur était la conséquence du combat livré; le crapaud est très-bon fascinateur, comme on le sait; et le docteur avait ressenti l'influence de son adversaire. Heureusement que le docteur avait appelé à lui toute son énergie, et qu'il avait été vainqueur.

Cette expérience est d'autant plus remarquable qu'elle a été faite par des hommes qui, ne sachant rien du magnétisme, ne pouvaient employer les connaissances que nous possédons sur le fluide et son émission; aussi, ils ont couru des dangers véritables, qu'ils auraient pu éviter ou faire cesser instantanément. Je ne veux pas dire qu'avec la connaissance du magnétisme, il n'y ait plus de danger; non, non: lorsque le regard du reptile est fixé sur le vôtre, si vous faiblissez, le fluide de l'animal vous envahit; mais vous pouvez, si vous n'attendez pas trop tard, vous pouvez faire cesser son action en rompant le rapport; un seul geste suffit. Du reste, il est prudent de ne pas être seul quand on fait ces expériences, car l'animal peut être plus fort que vous; c'est un duel, et une fois entièrement sous le charme, vous ne pouvez en sortir seul.

Expériences sur une grenouille.

La première expérience que je fis moi-même, ce fut sur une grenouille de moyenne grandeur. Je la mis dans un bocal de verre blanc de quinze centimètres de diamètre sur trente de hauteur. Je la regardai; mais d'abord elle se remua, sauta beaucoup; enfin, après quelques minutes, elle resta tranquille, ses yeux s'arrêtèrent enfin sur les miens; après un instant, elle se rapprocha de la paroi, puis elle se recula; son œil alors devint fixe, il sembla grandir; je parvins alors à fixer et à maintenir son regard sur mes yeux; elle ne pouvait plus détourner la vue, je redoublai d'efforts, et bientôt sa gueule

s'ouvrit, ses membres s'allongèrent et devinrent raides; elle était morte, mais sans crever comme le crapaud. L'expérience avait duré 13 minutes; je ne fus point incommodé, mes yeux seulement étaient très-fatigués.

Depuis, j'ai fait cette expérience plusieurs fois avec le même succès, et j'avais pensé que la grenouille était inoffensive et incapable de produire un mauvais effet sur le magnétiseur; mais je fus désagréablement détrompé.

Un jour mon fils essaya; il était seul dans mon cabinet; un de mes amis, M. Jousserandot, avocat à Lons-le-Saunier et propriétaire du Mothey, près Evian, se trouvait avec moi dans le salon. Tout à coup nous entendîmes mon fils qui m'appelait à son aide; sa voix était altérée. *Père,* disait-il, *père, à moi!* D'un bond je fus près de lui, et je le trouvai pâle, défiguré, devant la table aux grenouilles, et perdant connaissance. Je rompis le charme en coupant la communication, et bientôt nous eûmes le plaisir de le voir revenir à lui. Alors il nous raconta qu'il avait voulu essayer de tuer une grenouille; mais après quelques minutes, il avait été pris de frissons et de sueurs froides, ses dents claquaient les unes contre les autres, et il s'était senti défaillir. C'est alors qu'il avait fait un effort pour m'appeler, car il ne pouvait détacher son regard de l'œil de la grenouille.

J'ai aussi tenté la puissance du regard sur des couleuvres, des vipères, des lézards : j'ai réussi également.

La première fut une jeune vipère de 15 pouces de longueur; son œil se fixa promptement sur le mien; mais après quelques minutes elle se retira tout en me regardant, puis elle revint en battant de la queue, en sifflant et en tirant sa langue triangulaire; elle devint furieuse, son œil était en feu, elle voulait percer le verre; enfin elle resta tranquille et fixe, et après dix-neuf minutes d'efforts violents de ma part et de la sienne, elle s'éleva un peu contre la paroi du verre, ouvrit la gueule, allongea la langue et resta immobile dans cette position. C'en était fait, elle était morte; mais je possédais un mal de tête qui ne se dissipa qu'en allant respirer le grand air; les yeux me piquaient beaucoup, mais ils furent calmés en les baignant avec de l'eau magnétisée.

(La suite au prochain numéro.)

Ch. Lafontaine.

Genève, Imp. Ch. Gruaz.

N° 7. 15 Octobre 1859.

LE MAGNÉTISEUR

JOURNAL DU MAGNÉTISME ANIMAL
PUBLIÉ PAR CH. LAFONTAINE,
A GENÈVE.

Une feuille in-8°. de 16 pages, paraissant le 15 de chaque mois.
Genève, 5 fr. par an ; Suisse, Savoie, France et Piémont, 6 fr.
Angleterre et Amérique, 10 fr.
ADMINISTRATION ET RÉDACTION :
Quai des Bergues, 14.

DE L'INTERVENTION DES ESPRITS DANS LE MAGNÉTISME.

Si nous connaissions mieux les lois de la vie, si nous pouvions pénétrer tous les mystères de l'action vitale, si les incompréhensibles et merveilleuses fonctions du système nerveux nous étaient toutes révélées, les faits magnétiques les plus extraordinaires ne seraient plus pour nous que de simples phénomènes physiologiques.

Instrument direct des facultés intellectuelles et morales, le système nerveux est, pour ainsi dire, l'homme tout entier : c'est celui qui reçoit toutes les impressions, qui commande tous les mouvements ; c'est lui qui anime les innombrables ressorts dont le jeu constitue le mécanisme de toutes les fonctions ; les fibres nerveuses pénètrent toutes les autres fibres organiques, et il n'est pas une action vitale qui n'ait sa cause, son point de départ, sa raison d'être dans une fibre nerveuse ; il n'en est pas une qui ne trouve partout, dans l'arbre nerveux, une route ouverte dans tous les sens.

Le système nerveux n'est pas cependant le principe direct de toutes les actions vitales ; il n'est que l'instrument matériel

d'un être doué d'une nature plus noble et plus élevée, d'une substance immatérielle, en un mot, d'une *âme*, vérité démontrée à la fois par la raison et le sentiment, la logique, la métaphysique, la morale et la religion; cependant il n'en est pas moins certain que *l'âme* ne peut rien, dans cette vie terrestre, sans le concours du système nerveux, dont l'action et la coopération sont indispensables dans toutes les manifestations du sentiment et de la pensée. La vie insaisissable pour nous, au point de vue du principe dont elle émane, ne peut nous laisser pénétrer quelques-uns de ses secrets que par l'instrument qui en transmet les actes. C'est dans cet instrument même que nous pouvons prendre, en quelque sorte, *l'âme* sur le fait, s'il est permis d'employer cette figure. En descendant ainsi de la métaphysique à la physiologie, toutes les manifestations de *l'âme*, les miracles du sentiment et de la pensée, se réduisent à des actes organiques, et les influences morales et les influences physiques ne sont toutes que des mouvements matériels qui agissent réciproquement les uns sur les autres.

Nous concevons de cette manière comment un sentiment, une émotion, une pensée, peuvent produire des effets physiques quelquefois saisissants, puisque tout se réduit à des actions cérébrales qui retentissent simultanément ou successivement dans divers appareils organiques. Si la physiologie avait atteint ses dernières limites, si, par un progrès que l'esprit seul conçoit, il ne nous échappait aucun des innombrables rapports qui peuvent s'établir entre les divisions et les subdivisions des fibres de l'arbre nerveux et celles des autres appareils organiques, nous trouverions tous les secrets de *l'âme* dans les mouvements qu'elle commande, alors nous connaîtrions la cause et l'enchaînement de tous les faits magnétiques; nous les verrions naître, se propager et se correspondre, suivant les lois prévues; ils perdraient à l'instant le caractère merveilleux qui tient à l'ignorance, qui nous en dérobe la source ou la filiation.

Bien que nous soyons fort éloignés d'un si grand savoir, et que nous n'apercevions, pour ainsi dire, que l'ombre de la lumière qui pourrait éclairer des choses si compliquées et si profondément cachées, il importe, si l'on veut apprécier raisonnablement les histoires merveilleuses que l'on raconte de toutes parts, si l'on veut réduire les prodiges à leur juste valeur, distinguer le vrai du faux, ce qui est possible de ce qui ne l'est pas, si l'on veut enfin avoir une sorte de boussole

sur cette mer sans rivages, où l'on trouve comme écueils tant de rêveries et d'extravagances, il importe, disons-nous, de ne jamais perdre de vue ce que nous savons des actions nerveuses et des lois fondamentales de la vie. Il faut sans cesse se rappeler les influences réciproques, si soudaines et si diversifiées, du moral sur le physique et du physique sur le moral, les effets prodigieux de l'enthousiasme et de la foi, le pouvoir de la confiance, les signes et les effets physiques des passions ; il faut savoir saisir, dans les actions vitales de tout ordre, l'influence de toutes les formes et de toutes les nuances de l'émotion ; il faut connaître les mystérieux effets des sympathies et des antipathies instinctives, etc., etc. L'homme subit l'action de tout ce qui l'entoure ; il touche par ses sens à toute la nature, et, en outre, il trouve en lui-même, dans l'activité spontanée de ses facultés, une source incessante et inépuisable d'émotions. Aussi est-ce dans l'influence des choses extérieures sur l'homme, et de l'homme sur lui-même qu'il faut chercher la cause de tous les phénomènes magnétiques, et non près de toutes ces milices invisibles, impalpables qui, prétend-on, nous entourent, nous observent, nous soutiennent ou nous éprouvent à notre insu. Tous ces *dieux inférieurs*, double aristocratie du ciel et des enfers, toutes ces essences spirituelles connues sous les noms d'anges, d'esprits ou démons, tous peuvent exister, mais pas un ne peut avoir d'action sur l'homme. Ne croyons donc point au surnaturel ! N'est-il pas dans la nature des phénomènes tout particuliers, tout exceptionnels, qui sont en contradiction avec les théories établies ? N'est-il pas des phénomènes magnétiques que nous ne pouvons concevoir ? Ne nous font-ils pas l'effet de prodiges ? Mais si nous voulions réfléchir. Nous verrions que le monde matériel est rempli de merveilles inexplicables et incompréhensibles que nous repoussons d'abord, ou que nous attribuons à des intelligences supérieures, à des êtres invisibles, à des esprits.

C'est ainsi que les uns ont nié les faits d'électricité d'Angélique Cottin [1], et que les autres, en les admettant comme vrais, les attribuaient à une cause surnaturelle, le démon [2].

Nous avons connu la jeune Cottin, nous l'avons observée dès son arrivée à Paris, et nous l'avons suivie pendant tout

1. L'Académie des sciences.

2. M. de Mirville. *Des esprits et de leurs manifestations fluidiques*. 1 vol. in-8°. Paris, chez Vrayet de Surcy, rue de Sèvres, 2.

son séjour. Nous pouvons certifier la véracité des effets bien extraordinaires, il est vrai, mais cependant bien réels, que cette jeune fille présentait. Ils sont pour nous le résultat d'un désordre général dans le système nerveux, produit par un défaut dans la circulation sanguine ; il suffira d'expliquer dans quelles conditions ils se sont présentés pour la première fois, pour qu'on reconnaisse et qu'on admette une cause naturelle et physique, et non des esprits, des démons et tout l'attirail du surnaturel, comme M. de Mirville l'a publié.

Angélique Cottin, âgée de treize ans, travaillait au mois de janvier 1846 près d'un guéridon de bois. Le temps était à l'orage, quand tout-à-coup un violent coup de tonnerre se fit entendre, et la foudre éclata sur la maison. A cet instant, le guéridon de la jeune fille fut renversé et roula loin d'elle ; elle-même se leva toute effrayée, puis elle alla relever le guéridon ; mais au moment où elle revint prendre sa place sur son escabeau, celui-ci fut jeté violemment en arrière.

Le lendemain, les mêmes effets se produisirent avec plus d'intensité. Les pelles, les pincettes, les tisons, les chaises, les brosses, les livres, tout fut mis en mouvement à l'approche de l'enfant ; des ciseaux, suspendus à sa ceinture, sont lancés en l'air sans que le cordon soit brisé, ni qu'on puisse savoir comment il a été dénoué.

Effroi général, et l'on désigne déjà celui qui, le matin même, a jeté le sort, car personne ne doute qu'elle n'ait été ensorcelée.

On court au presbytère demander exorcismes et prières, mais le curé, homme de bon sens, nia d'abord, vérifia ensuite et renvoya aux médecins.

Les jours suivants les mêmes effets se produisent ; la foule est incessante, et bientôt on se décide à conduire cette jeune fille à Paris pour la présenter aux savants.

MM. Arago, Mathieu et Laugier constatèrent cette puissance électrique et ses bizarres effets. M. Arago en parla à l'Académie, qui, selon son habitude et sans prendre le temps d'observer, déclara qu'il y avait supercherie, et tout fut dit.

J'ai reçu trois fois cette jeune fille dans mon salon, peu de jours après son arrivée à Paris. La première fois, ce fut le 15 février 1846, quatre jours avant sa présentation chez M. Arago.

Il y avait une trentaine de personnes chez moi : des journalistes, des médecins, des savants et des gens du monde.

Les premiers effets eurent lieu dans la salle à manger. Ce fut d'abord une chaise qui tomba; nous lui en présentâmes une autre; au moment où elle se disposait à s'y asseoir, un violent mouvement se déclara : la chaise que je tenais se balança à droite et à gauche, après avoir été repoussée. Il en fut de même d'un fauteuil que nous tenions avec une autre personne : il recula et se balança.

La jeune Cottin recevait un choc douloureux toutes les fois qu'un effet se produisait, et chacun de ces effets était accompagné d'un mouvement de frayeur de sa part. Tout-à-coup, en se retournant, elle toucha par hasard une table qui fut repoussée à plusieurs pieds; puis aussitôt une, deux, trois, toutes les chaises sautèrent et tombèrent. Après que nous eûmes constaté plusieurs fois ces effets comme étant bien réels, nous entrâmes dans le salon. Les effets continuèrent, mais avec moins d'intensité.

J'endormis la jeune somnambule Louise. Lorsqu'Angélique la vit arriver à l'état extatique, provoqué par les sons du piano, elle fut fortement impressionnée; elle s'approcha du piano devant lequel était assis le célèbre compositeur du *Châlet,* Adolphe Adam, notre ami, et subitement le piano éprouva une secousse et sauta à un pied de haut.

Adolphe Adam s'arrêta, puis il continua de faire de la musique, et le piano, cette fois, fut repoussé de plus d'un pied.

Les yeux de toutes les personnes présentes n'avaient pas quitté la jeune fille : elle n'avait fait aucun mouvement, elle n'avait point touché le piano.

D'ailleurs, elle était beaucoup trop préoccupée des évolutions et des gracieuses cambrures de la somnambule.

Lorsque celle-ci fut éveillée, elle s'approcha de la jeune Cottin et lui prit la main : mais à peine les deux mains furent-elles en contact, que Louise tomba par terre, endormie, roide, cataleptique, comme si elle eût été foudroyée, et la jeune Cottin eut une vive douleur dans le bras, avec la sensation d'un coup à la saignée.

Nous avons vu tous ces effets bien des fois, et chaque fois nous les avons observés avec la plus grande attention, même avec la plus grande défiance, et jamais nous n'avons rien remarqué qui pût nous donner le plus petit doute; d'ailleurs, cette jeune fille était des plus bornée pour l'intelligence, et elle avait plutôt l'apparence d'une idiote.

Pour Messieurs de l'Académie, ces faits n'existaient pas;

pour M. de Mirville, c'était l'œuvre de Satan; pour nous, ils étaient parfaitement exacts, et ils avaient une cause toute naturelle,

Cette jeune fille, au moment de l'orage, avait ses menstrues; la frayeur, peut-être aussi la foudre elle-même, passant près d'elle sans la toucher, provoquèrent une suppression instantanée. De là, équilibre rompu dans la circulation, trouble nerveux, désordre dans tout l'organisme, accumulation du fluide électrique et du fluide nerveux, soit au cerveau, soit dans toute autre partie du corps, et pour conséquence des décharges électriques à l'approche des meubles ou autres objets.

Nous ne pouvons donc reconnaître dans ces effets rien qui puisse autoriser à croire à des intelligences surnaturelles; nous ne pouvons y voir des esprits bons ou mauvais s'emparant du corps de cette jeune fille et la tourmentant à leur manière. Nous reconnaissons au contraire des désordres nerveux dus à la circulation interrompue, et les faits suivants sont venus corroborer cette opinion.

Depuis le moment de la suppression, pendant le premier mois, les effets furent très-violents et très-francs. Le flux menstruel n'ayant pas paru le second mois, les effets furent à peu près aussi constants; mais le troisième, il se présenta en petite quantité; dès lors la circulation tendant à se rétablir, les effets diminuèrent d'intensité et furent moins fréquents; au quatrième mois, le sang ayant repris son cours naturel, les effets disparurent de plus en plus et cessèrent entièrement. L'harmonie était rétablie dans tout l'organisme par le fait de l'équilibre dans la circulation.

Le fait d'Angélique Cottin n'est point isolé, et nous pourrions en citer plusieurs semblables.

En 1834, chez un curé, dans un village près de Carcassonne, c'était une jeune fille qui faisait danser toute la batterie de cuisine.

En 1847, en Angleterre, chez MM. Williams, c'était une jeune Espagnole de 11 ans qui faisait tomber tous les meubles et les repoussait très-fortement.

En 1849 à Saint-Quentin, mêmes faits produits par une jeune servante.

En 1845, c'était une jeune coloriste de 14 ans qui repoussait tables, chaises, etc., etc., et qui, lorsqu'elle était parvenue à s'asseoir, éprouvait de violentes secousses qui la fai-

saient sauter et retomber sur son siége, comme un cavalier qui trotterait à l'anglaise.

En novembre 1846, à Clairfontaine, près Rambouillet, une jeune domestique brisait tous les objets en métal qu'elle touchait.

En 1849, commune de Guillonville, canton d'Orgères, une jeune fille de 14 ans, domestique de ferme et d'une intelligence bornée, attirait tous les objets, au lieu de les repousser comme celles que nous venons de citer.

La première fois qu'on a reconnu les effets de cette singulière faculté, la petite paysanne était en train de bercer un des enfants de ses maîtres : tout-à-coup les deux portes d'une armoire fermée à clef s'ouvrent toutes seules, et le linge qu'elle contenait tombe dans la chambre autour de la jeune fille.

A partir de ce jour, la pauvre enfant ne peut plus faire un pas sans recevoir un objet sur la tête : si elle va dans l'écurie, c'est un collier de cheval qui vient se placer sur ses épaules ; tantôt c'est une corbeille de pain qui lui tombe sur la tête, tantôt c'est un sac vide qui la coiffe et la recouvre en entier, qui se colle à son corps et qu'on n'enlève qu'avec difficulté.

Il est à remarquer que ces faits se produisent toujours sur des jeunes filles ou des jeunes garçons de 13 à 15 ans, c'est-à-dire à l'âge de la puberté, moment où il se fait dans tout l'organisme un travail extraordinaire, où le sang est en effervescence et tout le système nerveux dans un état d'excitation, d'exaltation extrême. Chez quelques-uns, l'état nouveau peut trouver dans la constitution même des obstacles pour s'établir ; puis des circonstances extérieures morales ou physiques peuvent produire des désordres, des accidents dans la circulation. De là ces faits anormals qui semblent contraires à l'ordre naturel, et qui ne trouvant point leur explication dans les lois connues, sont déclarés surnaturels, et produits par des intelligences supérieures qui, selon leur bon plaisir, nous tiennent sous leur dépendance et sous leur volonté en s'incorporant à nous.

Mais les lois de la nature sont innombrables, nous n'en connaissons qu'une partie ; et si chaque jour la science en découvre une nouvelle, nous pouvons penser avec juste raison qu'il en est d'autres encore que nous ignorons et que nous pourrons découvrir un jour. Il serait plus sage de ne point se jeter à corps perdu dans le surnaturel, ainsi qu'on le fait aujourd'hui à propos des tables tournantes et parlantes, dans lesquelles on voit tous les esprits de l'autre monde.

Nous croyons, nous aussi, aux tables qui tournent, qui marchent, qui lèvent le pied; nous croyons aux tables qui répondent, qui conseillent, qui interrogent, qui composent. Nous croyons aux planchettes, aux crayons qui écrivent, aux crayons qui guident la main.

Nous croyons à ce que la science ne croit pas! mais aussi nous ne croyons pas à ce que la superstition croit.

Nous ne croyons pas que les tables tournent, marchent, parlent, poussées par un être immatériel.

Nous ne croyons pas que des esprits, des anges, le Christ, Dieu lui-même ou bien des démons, puissent venir et viennent à l'appel du premier venu s'incruster dans un morceau de bois, et que par le pied d'une table ou par un crayon Dieu nous donne des conseils, ou que le démon nous dicte d'ignobles farces.

Nous ne croyons pas qu'une âme qui est débarrassée du corps humain vienne se fourrer dans une table et manifester bêtement sa présence par des exercices d'équilibre aussi absurdes qu'indignes de la supériorité que possède à juste titre l'intelligence sur la matière.

Nous nous expliquons très-bien sans l'intervention des esprits et par une cause toute naturelle, le *fluide vital*, tous les effets physiques et psychologiques des tables et des crayons, ainsi que tous ceux des somnambules.

Nous croyons et nous acceptons d'autant plus facilement le fluide vital, d'abord comme cause des phénomènes physiques des tables, c'est-à-dire des mouvements de *rotation*, de *danse*, etc., etc., que bien avant l'apparition des tables tournantes, dès 1844, nous faisions sur les aiguilles du galvanomètre des expériences que nous pouvons répéter chaque jour et qui prouvaient son action sur les corps inertes.

En dirigeant avec les doigts le fluide vital sur l'aiguille supérieure, on la voit dévier de cinq, dix, vingt degrés, selon qu'on agit avec plus ou moins de force.

Il n'est pas même nécessaire d'opérer sur un instrument aussi sensible qu'un galvanomètre. Nous avons expérimenté sur une aiguille de cuivre d'égale épaisseur dans toute sa longueur, suspendue par un fil de cocon non tordu et placée sous un globe de verre hermétiquement fermé.

En magnétisant à travers le verre, sans le toucher, sans aucun geste et même à une distance assez grande, nous avons fait dévier l'aiguille de vingt à cinquante degrés. Nous avons

répété ces expériences avec succès sur des aiguilles de toute matière : or, argent, platine, baleine, ivoire, bois, et même de verre.

Admettrons-nous ici l'intervention des esprits? Ne reconnaîtrons-nous pas, au contraire, un de ces innombrables effets du système nerveux, une de ces irradiations d'un fluide émanant de l'homme? Voici donc pour les mouvements des tables une cause naturelle et physique.

Il en sera de même pour les tables parlantes et pour les crayons qui écrivent; nous démontrerons par la comparaison avec un état magnétique, que les esprits et les démons n'y sont pour rien, et que la cause est toujours la même, le **fluide vital.**

Nous répéterons ici ce que déjà nous disions dans le numéro du 15 mai; mais il est nécessaire quelquefois de répéter les choses pour les faire bien comprendre.

« Nous avons vu souvent qu'en magnétisant une personne on produit un état qui n'est point le somnambulisme, mais qui n'est pas non plus l'état normal et que nous appelons un état mixte.

» C'est une surexcitation nerveuse produite par le fluide vital et dont l'individu n'a pas conscience. Cette saturation du système nerveux développe la partie instinctive de l'âme et la dégage des entraves qui la retenaient; elle fait que sans somnambulisme et même sans sommeil, le patient a une intuition, une perceptibilité extraordinaire des choses et des faits, souvent confondue avec la lucidité somnambulique, tant les facultés intellectuelles semblent être développées.

» C'est dans un état semblable que se trouve le médium autour d'une table.

» Le fluide vital s'échappant de chacun des individus qui expérimentent, se réunit dans la personne la plus absorbante, la plus nerveuse, le médium; il se multiplie par sa réunion et devient une force dont chaque expérimentateur est solidaire.

« Ce fluide ainsi reçu par le médium produit en lui une vibration organique qui échappe à sa connaissance; chaque fibre nerveuse est sollicitée à son insu et le met dans cet état de perceptibilité instinctive si extraordinaire.

» Le médium, dans cet état mixte dont il n'a pas conscience, poussé par cette intuition instinctive qui lui fait percevoir des choses et des faits dont il n'a aucune idée et qu'il ignore sentir et voir, dirige et entraîne les autres personnes sans le savoir;

et sous sa direction inconsciente, la table se meut, s'agite, répond par des mouvements interprétés à des pensées non exprimées; le crayon dans sa main trace sur le papier des traits, des phrases, des maximes dont il n'a jamais eu connaissance.»

Pourquoi donc, au lieu de simplifier les choses et de s'en tenir aux lois naturelles, cherche-t-on à les compliquer de telle sorte qu'on se perd dans tous les esprits bons et mauvais? N'a-t-on pas vu M. de Mirville expliquer tout par les esprits? N'a-t-il pas déclaré que même les maladies n'étaient autres que des démons qui s'étaient emparés du corps des malades, et qu'il fallait faire sortir ces derniers des hôpitaux et les faire exorciser pour leur rendre la santé?

Pourquoi donc refuser à l'homme une force naturelle qu'on reconnaît chez certains animaux?

N'admet-on pas la puissance de fascination des serpents? les fera-t-on aussi remplis de démons? Prendra-t-on les secousses électriques qu'on reçoit en touchant la torpille pour des coups donnés par des esprits; sera-t-elle aussi possédée?

Ne reconnaît-on plus que l'homme est composé d'un corps matériel et d'une étincelle qui appartient à la divinité et qu'on appelle **âme?** Pourquoi donc refuser d'admettre que ce corps ainsi formé puisse avoir une puissance, une force composée de ces deux éléments, et que cette force, cette puissance, ce fluide matérialisé par le corps, spiritualisé par l'âme, soit plus subtil que tous les autres fluides, et qu'ainsi il n'ait pas besoin de conducteur pour être transmis et pour produire des effets sur des corps étrangers.

Non : les faits magnétiques, qu'ils soient de l'ordre psychique ou de l'ordre physique, n'appartiennent point aux esprits, aux démons; non, ils ont une cause naturelle, le **fluide vital;** et si un fait est inexplicable aujourd'hui par la science, attendons: l'explication naturelle viendra un jour sans qu'il soit besoin que nous soyons entraînés à la suite des esprits, êtres invisibles qui existent peut-être, mais qui certes ne peuvent avoir d'action sur nous.

Dieu est trop grand, trop juste, trop miséricordieux pour nous avoir livrés, nous, pauvres êtres faibles, sous le pouvoir d'esprits ou de démons bons ou mauvais. Nous ne serions plus responsables de nous-mêmes, nous n'aurions plus de libre arbitre, puisque nous serions obligés de lutter contre une puissance, contre une force d'une autre nature que la nôtre.

(La suite au prochain numéro.)

NOTIONS GÉNÉRALES

POUR ENDORMIR ET POUR ÉVITER LES ACCIDENTS.

Le procès dont nous avons parlé dans notre numéro précédent a révélé un danger dont plusieurs personnes se sont préoccupées, et elles nous ont fait demander les moyens d'éviter des accidents aussi graves.

Comme il n'est pas possible d'empêcher un individu d'en magnétiser un autre qui veut bien y consentir, quoique le premier ne connaisse le magnétisme que par quelques expériences de sommeil et de somnambulisme auxquelles il a assisté, nous ne voyons point comment on pourrait obvier à cet inconvénient, si ce n'est en donnant de la publicité aux accidents produits par l'imprudence et l'ignorance des expérimentateurs improvisés, afin que chacun puisse se tenir en garde contre eux; et, d'autre part, en propageant le plus possible les premières notions du magnétisme et en indiquant comment il faut agir pour éviter les accidents d'abord, puis les moyens de les faire cesser, si, malgré les précautions, il s'en présentait.

Dans ces magnétisations impromptues, ce sont généralement des personnes très-nerveuses qui, impressionnées malgré leur incrédulité par les récits racontés devant elles, se présentent pour éprouver ce qui, pour elles, est l'inconnu. Souvent aussi c'est après un repas que l'on expérimente; alors la digestion se trouve troublée par l'action magnétique; de là les accidents les plus fâcheux, et qui, au lieu de cesser sous l'influence des moyens médicaux, s'aggravent par le fait même de ces moyens: car presque toujours dans ces occasions on repousse le magnétisme, parce qu'il est la cause première de l'indisposition, et cependant le magnétisme est le seul agent qui puisse procurer une guérison dans les accidents graves produits par une mauvaise magnétisation.

On cherche plus particulièrement dans ces expériences de salon à produire le sommeil et le somnambulisme, comme étant les phénomènes qui offrent le plus d'intérêt et qui prêtent le plus au merveilleux, mais qui malheureusement sont aussi les plus dangereux, quoique les plus connus.

Ce sont donc les moyens de les provoquer sans accident que nous allons donner ici, en indiquant la manière générale de magnétiser.

Si nous entrons un peu dans des détails qui peuvent paraître oiseux à certaines personnes, c'est pour nous conformer à

l'observation bienveillante que le *Journal de Genève* nous a faite à propos de la pratique. Nous pouvons assurer nos lecteurs que nous nous empresserons toujours de satisfaire, autant qu'il sera en notre pouvoir, à tous les désirs qu'ils voudront bien nous exprimer, soit par la voie de la presse, soit par une correspondance directe.

Pour produire les phénomènes magnétiques, il n'est pas nécessaire de croire au magnétisme; il suffit d'agir comme si l'on y croyait. La cause étant une propriété physique de l'homme, elle agit pour ainsi dire à son insu ; il ne faut qu'un éclair de volonté pour la mettre en mouvement. C'est ce qui explique comment des incrédules ont souvent produit les phénomènes; de même que pour être magnétisé il n'est pas nécessaire de croire et de vouloir l'être, comme l'ont écrit plusieurs magnétiseurs.

Si nous admettons pour les effets du magnétisme une cause physique, le *fluide vital ;* si nous reconnaissons que la volonté n'est ici qu'un accessoire nécessaire, comme dans toutes les actions de la vie, la pratique devient excessivement simple.

Il ne s'agit, en effet, que d'envahir le système nerveux du sujet par le fluide du magnétiseur.

Avant de commencer, il faut prier les personnes présentes de s'asseoir et de garder le silence, car il est essentiel que pendant l'opération le magnétiseur ne soit point distrait et qu'il observe avec attention toutes les sensations qui pourraient se peindre sur le visage du magnétisé.

Le patient et le magnétiseur s'assiéront en face l'un de l'autre, celui-ci sur un siége plus élevé pour pouvoir atteindre facilement et sans fatigue le sommet de la tête du sujet, puis il touchera l'extrémité des pouces du patient avec l'extrémité des siens, sans les serrer; ce contact des pouces mettra en rapport direct le cerveau du magnétiseur avec celui du sujet ; les filets nerveux de celui-ci formant un prolongement aux nerfs du magnétiseur, serviront de conducteur au fluide et rendront plus prompt et plus complet l'envahissement du système nerveux du patient.

Le magnétiseur fixera ses yeux sur ceux du sujet qui, de son côté, fera tout son possible pour le regarder. Il continuera ainsi pendant quelques minutes; il est probable que pendant ce temps la pupille des yeux du sujet se contractera et se dilatera d'une manière démesurée, et que ses paupières s'abaisseront pour ne plus se relever, malgré ses efforts.

Alors le magnétiseur pourra lâcher les pouces, et éloignant lentement les mains en les fermant, il les élèvera de chaque côté du patient jusqu'au sommet de la tête; puis il imposera les mains au-dessus du cerveau du sujet et il les y laissera dix à quinze secondes; ensuite il les descendra lentement vers les oreilles et le long des bras jusqu'au bout des doigts.

Après avoir imposé les mains de la même manière, il les descendra devant la face, la poitrine et tout le buste, s'arrêtant de temps en temps à la hauteur de l'épigastre.

Les impositions et les passes seront faites à un ou deux pouces de distance, sans attouchement. Chaque fois que le magnétiseur relèvera les mains, elles seront fermées; il le fera lentement, de côté et non en face du sujet, et cela afin de ne pas produire dans la circulation un va-et-vient qui pourrait provoquer une congestion au cerveau si l'on agissait en face.

Le magnétiseur fera aussi quelques passes en imposant les mains au-dessus du cervelet et en les descendant derrière les oreilles et les épaules pour revenir sur les bras.

Depuis le commencement jusqu'à la fin de l'opération, il ne s'occupera que de ce qu'il veut produire, afin que par la concentration de sa volonté il provoque l'émission du fluide et le transmette au sujet.

Après avoir ainsi opéré pendant un certain temps, si le sujet paraissait plongé dans le sommeil, le magnétiseur pourrait lui adresser quelques questions.

Si le sujet est seulement dans un état d'engourdissement ou de sommeil naturel, il se réveillera. Il faudra alors cesser l'opération et dégager fortement, car il pourrait arriver que bien que le patient n'ait point été endormi, il ait été assez envahi par le fluide pour ne pouvoir ouvrir les yeux.

Mais si le sujet est plongé dans le sommeil magnétique, sommeil profond dont aucun bruit, aucune sensation ne peuvent le faire sortir, il restera muet. Si le magnétiseur n'est point trop fatigué, il continuera à magnétiser pour obtenir le somnambulisme, sinon il réveillera.

Mais si le sujet a passé par le sommeil magnétique et qu'il soit arrivé au somnambulisme, il entendra le magnétiseur lorsqu'il lui parlera; alors celui-ci pourra continuer les expériences pendant quelques instants, puis il réveillera.

Lorsque le magnétiseur voudra réveiller, il fera quelques passes des épaules aux pieds, afin de dégager la tête en entraînant le fluide en bas; puis en mettant un peu de force mus-

culaire, il fera vivement devant les yeux et le visage des passes longues et en les descendant de côté jusqu'à ce que le sujet donne signe qu'il revient à lui, puis il continuera les mêmes passes devant la poitrine et le corps entier; alors le sujet devra être réveillé, mais non encore dans son état normal. Le magnétiseur fera une insufflation froide sur les yeux et touchera les sourcils depuis leur naissance, afin de dégager entièrement les yeux; enfin il faudra continuer, sans s'arrêter, les mêmes passes sur tout le corps jusqu'au moment où le sujet sera complètement dégagé.

Il est fort essentiel de bien dégager après avoir réveillé, car souvent il arrive que le sujet qui ne s'est point laissé débarrasser entièrement, éprouve dans la journée un peu de lourdeur dans la tête ou d'engourdissement dans les jambes, ce qui bientôt pourrait dégénérer en un malaise général.

Voilà exactement ce qu'il faut faire pour endormir et réveiller sans provoquer d'accident; mais il se peut que tandis qu'on agit ainsi, le sujet, par sa nature même, éprouve divers malaises qui pourraient occasionner des accidents, si on ne les faisait cesser immédiatement.

Par exemple : si le sujet avait la respiration gênée, et qu'elle le devînt de plus en plus, il faudrait exécuter de légères et vives passes transversales, afin de dégager le fluide qui s'accumule sur les plexus.

Si le sujet avait des mouvements convulsifs dans les membres, des soubresauts du corps, il faudrait imposer le bout des doigts pour empêcher les contractions du diaphragme, faire quelques passes transversales devant l'estomac, puis ensuite quelques passes longues et lentes devant tout le corps pour calmer.

Si le sang montait avec violence à la tête, que la face devînt rouge et qu'il y eût danger d'une congestion, il faudrait attaquer les carotides en appuyant les doigts dessus et en les descendant devant la poitrine.

Si après avoir endormi on ne pouvait pas réveiller, le magnétiseur se reposerait un instant pour retrouver tout son calme; il plongerait les mains dans l'eau fraîche, et après les avoir essuyées, il exécuterait les passes pour réveiller, et il réveillerait.

Depuis le commencement jusqu'à la fin de l'opération, qu'il y ait ces petits malaises ou non, il est important, très-important, que le magnétiseur soit calme et conserve tout son sang-

froid. Il faut qu'il soit bien convaincu que s'il a eu le pouvoir d'endormir, il a aussi le pouvoir de réveiller et de faire cesser tous les accidents. Il est d'autant plus essentiel que le magnétiseur conserve tout son sang-froid, que si malheureusement il se trouble et s'inquiète, il perd toute sa puissance, et les plus grands malheurs peuvent en être la conséquence.

Si l'on veut suivre attentivement ces indications, nous pouvons assurer qu'on n'aura point d'accidents à déplorer et que l'on produira facilement les phénomènes magnétiques.

Maintenant, pour compléter cette petite instruction, nous citerons quelques-uns des accidents pour lesquels nous avons été appelé, et nous indiquerons en même temps les moyens que nous avons employés pour les faire cesser ou les réparer.

Léthargie avec toute l'apparence de la mort, résultat d'une congestion au cerveau par suite d'une maladroite magnétisation.

Pendant mon séjour à Nantes, en 1840, je fus demandé un matin pour un malade dans un café situé place du Théâtre. Étant déjà sorti, je ne pus m'y rendre aussitôt, et je n'y allai que deux heures après. Lorsque j'arrivai dans la chambre du malade, j'y trouvai plusieurs personnes, entre autres le *docteur Fouré,* l'un des médecins les plus renommés de la ville, qui en me voyant entrer me dit : *Ah! vous voilà, l'homme puissant! eh bien, faites revenir celui-là!* Puis se retournant vers les autres assistants, parmi lesquels se trouvaient des médecins et des pharmaciens : *Messieurs, je me retire, je n'ai plus rien à faire ici; il y a deux heures que j'y suis sans produire aucun résultat.*

Sur ma demande, on m'apprit que le jeune homme que je voyais sur le lit avait été magnétisé la veille au soir ; que le matin, en entrant dans la salle du billard, il était tombé roide par terre, dans l'état où il se trouvait; que depuis trois heures il n'avait pas donné signe de vie, malgré tout ce qu'avait pu faire le médecin, et que probablement il était mort.

En effet, les extrémités étaient glacées, le pouls ne battait plus, le cœur n'avait point de pulsations, la respiration était arrêtée, le souffle ne s'imprégnait plus sur une glace ; de plus, ce malheureux était roide comme un cadavre, et il avait l'œil terne et vitré : pour tous enfin il avait cessé de vivre.

Je tâtai le pouls, et après quelques moments il me sembla sentir une faible, mais bien faible pulsation, qui, si elle n'était

point une illusion, devait être le résultat de mon action; je n'en étais pas sûr, mais elle me suffit pour me faire espérer, et je me mis à agir avec force et courage.

Je pris les pouces un instant, puis je fis deux ou trois grandes passes sur tout le corps; je fis ensuite des insufflations chaudes sur l'épigastre et sur le cœur pour ranimer et stimuler cet organe. Je portai ensuite toute mon action sur l'appareil respiratoire, puis ensuite sur le cerveau par des insufflations chaudes réitérées.

J'obtins d'abord un léger mouvement de paupières, ensuite une légère pulsation de l'artère; je redoublai d'efforts et d'insufflations, et une inspiration forte en fut la conséquence.

Je dégageai alors le cerveau par des passes faites vivement, puis j'appuyai les doigts avec force sur l'estomac, et bientôt après le mouvement reparut; le jeune homme reprit connaissance et recouvra la parole. Il était ressuscité, car pour tous cinq minutes avant il était mort

Un quart d'heure après, on le vit aller et venir dans le café comme s'il ne lui était rien arrivé.

Dans la magnétisation de la veille, il y avait eu accumulation de fluide vers les centres nerveux; le sujet, au réveil, n'avait point été assez dégagé. Le lendemain, le fluide s'était porté avec force vers le cerveau, en avait interrompu les fonctions, la circulation s'était arrêtée, et les symptômes de la mort avaient paru. Il est probable qu'elle s'en serait suivie réellement s'il était resté quelques heures encore dans cet état.

Ch. LAFONTAINE.

Genève, Imp. Ch. Gruaz.

N° 8. 15 Novembre 1859.

LE MAGNÉTISEUR

JOURNAL DU MAGNÉTISME ANIMAL
PUBLIÉ PAR CH. LAFONTAINE,
A GENÈVE.

Une feuille in-8° de 16 pages, paraissant le 15 de chaque mois.
Genève, 5 fr. par an ; Suisse, Savoie, France et Piémont, 6 fr.
Angleterre, Amérique et Allemagne, 10 fr.
ADMINISTRATION ET RÉDACTION
Quai des Bergues, 14.

CORRESPONDANCE.

Varsovie, le 8 octobre 1859.

Monsieur le Rédacteur,

Au moment même où notre plume s'essayait à tracer quelques lignes sur le spiritualisme, doctrine que nous sommes loin d'envisager sous le même point de vue que la plupart de nos collègues, nous avons reçu le n° 6 de votre journal, en tête duquel la question des esprits est si bien traitée, et tout en vous remerciant de votre aimable attention, nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter d'abord quelques réflexions aux vôtres, et de combattre ensuite, si vous voulez bien nous le permettre, quelques-unes de vos assertions.

Avant tout, cependant, comme ceux de vos lecteurs qui ne nous connaissent point pourraient fort bien se méprendre sur notre compte à l'endroit du magnétisme proprement dit, nous nous empressons de faire notre profession de foi, en assurant que nous sommes un des plus zélés défenseurs d'une cause qui devrait être celle de l'humanité tout entière, et qui, cependant, hélas! n'est encore soutenue que par quelques hom-

mes courageux, qui ne craignent pas de faire entendre leur voix pour proclamer ce qu'on méconnaît presque toujours : la vérité.

Oui, le magnétisme, même tel qu'il est en ce moment, c'est-à-dire à peine sorti de ses langes, est une vérité contre laquelle la fausse science, ou plutôt le faux savoir, finira bientôt par se briser, pour la laisser resplendir de tout son éclat aux yeux de ceux-là même qui, du haut de leur chaire et dans leur superbe dédain, l'ont honnie, conspuée, en lui fermant l'entrée d'un sanctuaire où, cependant, elle ne tardera certainement pas à trôner, après avoir triomphé de ses ennemis.

Cela dit, pour nous montrer tel que nous sommes à quiconque ne nous connaîtrait point encore, nous allons aborder la question du spiritualisme, en tâchant de la placer, autant que possible, sous son véritable jour.

Quoi! nous dira-t-on sans doute, vous voulez étudier une question aussi ardue que celle-là, et sur laquelle personne n'a encore pu s'entendre? Votre présomption est bien grande! car enfin vous êtes homme, et il ne sera jamais permis à l'homme de soulever le voile qui lui cache un aussi grand mystère.

Aussi, n'avons-nous point la prétention de le soulever, ce voile ; mais si nous pouvons, par le simple raisonnement, arriver à une solution tant soit peu satisfaisante, c'est-à-dire tant soit peu vraisemblable, nous croirons avoir assez fait, et nous ne regretterons pas les quelques instants que nous aurons consacrés à la recherche d'une chose aussi importante.

D'abord, y a-t-il des esprits, ou n'y en a-t-il point?

Les matérialistes répondront non ; les spiritualistes, oui.

Auxquels alors faudra-t-il croire?

Rigoureusement, ni aux uns ni aux autres ; car, sur quoi est basée la négation des premiers, aussi bien que l'affirmation des seconds? Sur rien, absolument rien ; rien de solide au moins ; et cependant de deux choses l'une : ou il y a des esprits, ou il n'y en a point.

Et puisqu'il faut nécessairement admettre l'une de ces deux propositions, nous voulons bien nous ranger à l'avis des spiritualistes, et reconnaître l'existence des esprits.

Mais là n'est point le fond de la question ; car il s'agit de savoir, une fois leur existence établie, si, d'une manière ou d'une autre, ils peuvent véritablement se mettre en rapport

avec nous; si surtout ils peuvent intervenir dans le magnétisme.

Sans nous arrêter aux jongleries qu'on leur fait faire, ce qui serait indigne de nous; sans revenir non plus sur ce que nous avons déjà cherché à prouver ailleurs, quant à leur intervention dans le phénomène des tables tournantes et même parlantes, nous allons enfin examiner la chose de sang-froid, et, après l'avoir attentivement considérée sous quelques-unes de ses principales faces, nous verrons quelle conclusion nous pourrons en tirer.

1° Dans le cas où il serait permis aux esprits de nous apparaître, il faudrait absolument pour cela qu'ils prissent une forme quelconque; et une forme nécessite un corps.

2° Si toutefois ce pouvoir leur était accordé, et qu'ils pussent, revêtus d'une enveloppe matérielle, opérer un véritable miracle, pour arriver jusqu'à nous, en pénétrant dans l'intérieur de nos appartements, pourquoi ne viendraient-ils pas plus souvent nous visiter? Car leurs apparitions sont excessivement rares, et même alors fort peu authentiques. Comment, par exemple, une mère ne viendrait-elle pas consoler son enfant chéri; un mari, sa femme adorée, etc., etc.?

3° Pourquoi se présentent-ils à nous plutôt pendant notre sommeil, que dans notre état de veille? Et lorsqu'ils se manifestent dans ce dernier cas, pourquoi n'est-ce jamais, comme on a pu le remarquer, à un homme d'esprit vraiment sain, ou, au moins, à un homme calme, et qui ne se laisse pas facilement exalter?

4° Pourquoi, au lieu de nous effrayer et de nous annoncer même quelquefois l'instant de notre mort, ne viennent-ils pas plutôt nous encourager à supporter patiemment les maux qui nous accablent ici-bas, et nous rassurer sur notre avenir?

5° Pourquoi enfin, si le ciel les envoie vers nous, — et il ne pourrait en être autrement, — pourquoi, dans leur mission qui serait toute divine, ne cherchent-ils point à raffermir notre croyance, et à opérer des conversions? Si cependant ils l'avaient tenté quelquefois, pourquoi n'y ont-ils jamais réussi?

Nous savons fort bien ce que certaines personnes pourront répondre à tous ces pourquoi; mais des réponses de la nature de celles qu'on nous ferait, ne pouvant nous satisfaire, nous trancherons nous-même la question, et dût-on nous taxer de témérité, nous conclurons ainsi:

Non seulement nous persistons à nier l'apparition des es-

prits comme chose révoltant le bon sens, mais, qui plus est, comme proposition attentatoire à la justice et à la sagesse du Créateur. A sa justice : car pourquoi n'accorderait-il l'insigne faveur d'une telle vision qu'à si peu d'hommes? A sa sagesse : car il enfreindrait les lois qu'il a établies lui-même, s'il nous révélait quelquefois, et comme par caprice, ce qu'il a cru devoir nous cacher à jamais.

Et tout zélé défenseur que nous sommes du magnétisme, car nous ne cessons de plaider chaleureusement cette grande et noble cause, nous ne pouvons pas plus admettre, en ce cas, l'intervention des esprits. Nous ne voyons alors qu'une surexcitation du système nerveux, laquelle, troublant les fonctions du cerveau, fait voir au magnétisé des êtres imaginaires, que, d'ailleurs, il ne se représente que comme on les lui a dépeints dès son enfance, et avec l'idée desquels il s'est tellement accoutumé, familiarisé en grandissant, que le moindre accès de fièvre peut les lui faire apparaître aussi bien que dans le somnambulisme. Et puis, pourquoi se montreraient-ils à un somnambule? Ne serait-ce pas en pure perte? Certainement, puisque, dans le somnambulisme, qui est un état tout particulier et tout-à-fait anormal, on n'a plus la conscience de son être, que le moi disparaît complètement alors, et qu'enfin on oublie tout après le réveil.

Si pourtant les magnétistes spiritualistes voulaient nous prouver que nous sommes dans l'erreur, quand nous disons que la surexcitation de l'organe encéphalique, exaltant l'imagination, fait voir des choses qui n'existent pas en réalité, nous nous contenterions de leur dire : Donnez-nous à magnétiser un homme qui n'ait jamais entendu parler d'esprits, et s'il en voit dans son extase magnétique, nous ferons aussitôt amende honorable, et deviendrons fervent apôtre de cette doctrine.

Nous prendrons maintenant la liberté, ainsi que nous vous en avons déjà demandé la permission, Monsieur le Rédacteur, de vous combattre sur quelques points, et cela, dans l'intérêt seul d'une cause que chacun de nous doit défendre de toutes ses forces.

Vous dites, par exemple, si nous vous avons bien compris, que le sens de la vue, dans certains cas de somnambulisme, ne se déplace point, ainsi que l'avancent les magnétiseurs en général. Si telle est vraiment là votre conviction, Monsieur, nous le regrettons fort, car ce phénomène, purement physio-

logique, est tellement avéré aujourd'hui, qu'on ne peut plus en douter un instant. C'est ordinairement à l'épigastre que, dans son déplacement, le sens en question se porte; mais il affecte aussi quelquefois d'autres parties du corps, telles que, entre autres, l'occiput, la nuque, et quelques-unes des vertèbres, particulièrement l'atlas et l'axis. C'est ce que, du reste, nous avons eu le plus souvent à constater dans notre pratique.

Vous dites encore, Monsieur, que vos somnambules n'ont jamais vu des esprits, ne sont jamais entrés dans le monde invisible, ni n'ont jamais parcouru le ciel.

La chose est très-possible. Mais si vous en inférez, comme vous semblez le faire, qu'il en est ainsi de tous les autres somnambules, c'est, permettez-nous de le dire, une erreur profonde, de laquelle, nous sommes persuadés, vous ne manquerez pas de revenir un jour.

D'après ce que nous avons énoncé plus haut, vous comprendrez facilement, Monsieur, que nous ne voulons point dire par là que, dans leur extase magnétique, les somnambules entrent véritablement dans un monde invisible, et voient, en effet, des esprits; nous disons simplement, et affirmons que ce n'est pas rare de les voir plongés dans une telle béatitude, qu'ils prient instamment qu'on ne les fasse point revenir sur la terre, et qu'on les laisse où et avec qui ils se trouvent. C'est probablement une pure hallucination, comme nous l'avons déjà dit; mais il n'en est pas moins vrai que le fait contesté a lieu très-souvent.

Tout en vous demandant pardon de la liberté que nous avons prise, nous vous prions, Monsieur le Rédacteur, de vouloir bien agréer l'assurance de notre parfaite considération.

Charles Péreyra.

Nous avons reçu de Varsovie la lettre qui précède, dans laquelle notre savant correspondant combat quelques-unes de nos assertions, et nous accuse d'hérésie à propos du déplacement des sens dans le somnambulisme. Nous avons, en effet, avancé que nous ne croyons point à la transposition des sens; aujourd'hui nous ferons plus, nous la nierons pour rester conséquent avec notre théorie, et nous prouverons, du moins nous l'espérons, que nous sommes dans le vrai, et que si parfois nous tranchons une question, c'est que notre conviction est basée sur vingt-cinq ans d'expériences consciencieusement faites chaque jour. Cependant, nous nous empressons de dé-

clarer que nous ne mettons point de sot amour-propre à soutenir nos opinions personnelles; nous n'avons jamais eu qu'un but, LA VÉRITÉ; et, si nous nous trompons, nous accepterons avec bonheur la lumière, de quelque côté qu'elle nous vienne.

Nous prions d'abord M. Péreyra de recevoir nos remerciements pour avoir bien voulu nous faire part de ses opinions, et nous mettre à même de développer et soutenir les nôtres.

Nous savons que nous marchons à peu près seul dans la voie que nous avons suivie jusqu'à ce moment, sans nous en écarter d'un pas depuis le premier jour où nous avons fait du magnétisme notre profession; nous savons que, quoique nous ayons quelques points de contact avec beaucoup de magnétiseurs, nous différons sur quelques autres assez sérieusement pour que nous soyons seul encore à soutenir nos opinions; mais l'isolement ne nous a jamais effrayé, car nous savons aussi que nous avons été plus d'une fois assez heureux pour ramener à nous des gens sérieux, et leur faire adopter certaines opinions combattues d'abord. Aujourd'hui nous espérons encore convaincre notre honorable correspondant, et nous lui dirons :

Les magnétiseurs qui croient à la transposition des sens, supposent que, dans le somnambulisme, il y a une sorte de transformation générale ou de confusion réciproque des organes; que les diverses parties de l'organisme peuvent se remplacer réciproquement les unes les autres; que l'œil n'est plus nécessaire pour la vision, l'oreille pour l'audition, la langue pour le goût, etc. Les somnambules, disent-ils, voient par l'épigastre, par le bout des doigts, par la nuque, par l'orteil, etc. Bien que nous soyons dans le pays des prodiges, et que dans ce pays-là rien ne doive sembler extraordinaire, il est pourtant difficile, malgré les apparences, de croire que l'on puisse voir par l'épigastre ou par le bout du doigt; il est difficile d'admettre qu'il puisse s'opérer dans la peau une réfraction et une concentration des rayons lumineux, comme cela a lieu dans le merveilleux instrument d'optique auquel ce rôle appartient exclusivement. Mais il faut ici s'entendre, car il y a un malentendu. Que se passe-t-il, en effet? On place un objet quelconque sur l'épigastre d'un somnambule qui a les yeux fermés et recouverts d'un voile impénétrable à la lumière. Il fait nuit, aucun flambeau ne brille, l'obscurité est complète : on lui demande quel est l'objet qu'on lui a ainsi déposé sur l'épigastre. Il en fait la description exacte; il en

désigne les surfaces, les contours, les angles, il en indique les couleurs; il reconnaît la nature de ce corps; il peut le trouver de son goût et le savourer; il prend alors plaisir à simuler l'acte de la mastication. Il a donc vu cet objet, dit-on, et il l'a vu par l'épigastre; il le goûte également par l'épigastre. On obtient des résultats analogues quelles que soient les parties du corps sur lesquelles on place les objets. Les résultats ne diffèrent pas si l'on a soin de tenir les objets à une certaine distance du corps, pour enlever au somnambule le secours qu'il pourrait tirer du sens du toucher. On conclut de tout cela que les somnambules peuvent indifféremment voir, entendre, goûter par tous les organes, par toutes les parties de leur corps. Mais on va, il nous semble, au-delà de l'expérience. Sans doute le somnambule aperçoit ou plutôt perçoit l'objet qu'on lui a présenté soit à l'épigastre, soit ailleurs; il en a découvert, saisi, senti, perçu les qualités sensibles; mais par quel mécanisme, par quelles voies, par quelle filière, ces qualités sont-elles parvenues à lui? Il n'a pas vu les couleurs, certainement, par le mécanisme qui nous les fait apercevoir quand il fait jour, quand les objets renvoient les rayons qui les éclairent à travers les milieux réfringents de notre œil. Il n'a pas *vu*, dans le sens *direct* et *absolu* du terme; l'équivoque vient de ce que l'on prend pour synonymes des mots qui ne le sont pas : les mots *voir, apercevoir, percevoir, sentir, avoir conscience*. Il est important de bien saisir les nuances qui séparent ou distinguent ces termes; c'est le seul moyen d'interpréter les phénomènes sans admettre des conditions impossibles qui impliquent un non-sens absurde et ridicule. Il y a dans la vie normale des circonstances où nous percevons nous-mêmes des choses qui n'arrivent pas à notre esprit par la voie des sens. Dans nos rêves, par exemple, dans une vision, une hallucination, nous voyons très-clairement des choses qui ne sont pas présentes, qui n'existent même pas, et qui n'ont pu par conséquent arriver à notre esprit par les yeux. Notre cerveau reproduit spontanément l'image d'un objet telle que l'œil la lui avait apportée à une époque antérieure. Nous pourrions le décrire, en signaler toutes les formes et toutes les qualités, comme font les somnambules, si nous avions comme eux, dans nos rêves, la direction volontaire de nos pensées. Nous savons bien que le mécanisme de nos visions, dans l'état de rêve, ne peut pas rendre raison de la perception anormale des somnambules; mais il y a au

moins rapprochement ou analogie sous ce rapport, que dans un cas comme dans l'autre, l'*âme* voit et peut voir, c'est-à-dire percevoir les choses sans l'intervention préalable des sens externes. Il n'y a donc pas transposition des sens.

Mais quel peut être le mécanisme de cette perception anormale des somnambules? Comment peuvent-il voir ou percevoir dans des conditions si singulières et si insolites? Il faut convenir qu'il est difficile de trouver une explication qui puisse satisfaire l'esprit.

Si les somnambules ne possédaient que la faculté de percevoir les objets posés sur l'estomac, ou sur la nuque, ou sur toute autre partie du corps; si même ils n'avaient que celle de saisir les actions mentales, de pénétrer en nous et de découvrir nos sentiments et nos pensées; sans doute nous ne pourrions être que fort surpris de les voir montrer une aptitude si singulière, puisqu'il ne s'agirait que d'étendre et d'amplifier le champ d'activité d'une faculté naturelle et commune à tous les hommes, la perceptibilité. Mais la faculté de prévoir et de prédire longtemps d'avance des accès dont rien ne peut faire soupçonner l'incubation ni l'invasion plus ou moins tardive, plus ou moins prochaine; mais la faculté de percevoir le passé et l'avenir dans un certain ordre de faits, nous forcent à reconnaître qu'il se passe là plus qu'un effet physiologique, et nous obligent à admettre dans le somnambulisme, comme principe de toute lucidité, l'AME, dans toute la splendeur de sa spiritualité.

En effet, l'âme et le corps ont une vie qui leur est propre, et qui, parfaitement harmonisée, constitue la vie normale. Lorsque par l'action magnétique on énvahit l'organisme d'un individu, lorsque le système entier est saturé du fluide vital du magnétiseur, lorsque la matière est rendue inerte et la vie du corps annihilée, l'âme se trouve en quelque sorte dégagée de la vie commune pour vivre de sa propre vie. Ses facultés immatérielles apparaissent d'autant plus brillantes que l'anéantissement de la matière est plus complet. L'âme jouit alors de toutes ses facultés, elle s'appartient plus entièrement. Aussi, dans le somnambulisme magnétique, apparaît-elle avec son auréole divine, et s'élance-t-elle dans l'immensité qu'elle parcourt d'un bond; pour elle point de distances, point d'obstacles, point de murailles; son essence divine pénètre tout et partout; il n'est point de corps dont elle ne puisse voir l'intérieur, il n'est point de pensées si profondément enfouies

qu'elle ne puisse connaître, il n'est point d'effet dont elle ne puisse apprécier la cause.

Dans cet état, les sens lui sont inutiles, et des points de vision sur le corps sont un non-sens.

Non, dans le somnambulisme, il n'y a point de transposition de sens ; non, c'est l'AME, l'âme tout entière dans sa spiritualité ; les liens qui l'attachent au corps sont assez relâchés pour qu'elle soit ELLE.

Quant au deuxième reproche que nous fait M. Péreyra, en nous blâmant de ne point admettre que les somnambules puissent parcourir le ciel, etc., il y répond lui-même et nous donne raison dans un dernier paragraphe de sa lettre, en reconnaissant que ce ne sont que *des hallucinations*.

Lorsque les somnambules prétendent voir Dieu, la Vierge, les saints, les anges, etc., etc., qu'ils disent entendre une musique de séraphins ; lorsqu'ils disent voir une lumière plus éclatante que celle du soleil, nous comprenons sans peine que des magnétiseurs enthousiastes aient pu se laisser induire en erreur ; car, dans l'extase magnétique, l'âme des somnambules semble avoir entièrement quitté leur corps et s'élever dans les régions divines où elle paraît en contemplation ou en prière devant Dieu lui-même.

En effet, rien au monde de plus saisissant ; les somnambules ont une physionomie toute particulière ; ils deviennent beaux, et les femmes, surtout, belles d'une beauté que l'on ne peut exprimer ; leur air est inspiré, leur visage s'illumine, rayonne et resplendit de joie et de bonheur ; ils semblent en face de choses sublimes qu'il ne nous est pas permis de voir, à nous, pauvres mortels ; leurs yeux, démesurément ouverts et tournés vers le ciel, expriment une béatitude entière. Il tombe de leurs lèvres des mots entrecoupés ; ils se trouvent dans l'immensité ; ils voient des flots de lumière qui les inondent ; ils entendent une harmonie céleste qui les ravit et les enlève ; la divinité leur apparaît dans toute sa splendeur.

Cependant, si nous leur demandons où ils sont, ce qu'ils voient, ou bien ce qu'ils ont vu et où ils ont été, ils répondent chacun selon leurs idées, d'après leur imagination plus ou moins vive, plus ou moins exaltée.

C'est ainsi qu'un homme très-pieux demandant à une de nos somnambules un peu philosophe si elle avait vu Dieu, recevait pour réponse : *Dieu est l'harmonie de toutes choses ; Dieu ne se voit pas, il se sent.*

Le somnambule protestant nous accuse voir le Christ prêchant et parabolisant. Le Mahométan voit son paradis peuplé des plus belles houris. L'Indien des Montagnes-Rocheuses est au milieu des plus belles prairies, chassant les plus beaux bisons et entouré d'innombrables chevelures qu'il a scalpées[1]. Le catholique-romain voit la Vierge en robe bleue ou blanche, tenant l'enfant Jésus et entourée d'anges et de chérubins.

Prenons un exemple dans la Somnologie de M. Loisson de Guinaumont[2], lorsque magnétisant Victor Dumée encore enfant, celui-ci prétendait que son âme quittait son corps et se transportait vers le ciel, à la suite de son bon ange, et disait :

« Un peu avant de voir le paradis, je me trouvai sous une » voûte bleue ; j'entendis comme une symphonie de harpes, » dominée par de ravissantes voix d'anges qui exprimaient » des cantiques. J'arrivai ensuite en présence des anges qui » exécutaient des concerts, et je fus tellement frappé de la » perfection et du charme de leurs accords, que j'aurais pu » peut-être au premier instant répéter la mélodie qu'ils avaient » exécutée. J'ai joui de la contemplation des parvis célestes » environ une demi-minute, puis je les quittai, et bientôt » mon bon ange me laissa sur le bord d'un gouffre d'où » s'exhalaient des vapeurs de soufre, d'où sortaient des flam- » mes blanches produites par un foyer jaunâtre dont les ar- » deurs se manifestaient par un bruit terrible. Ce bruissement » faisait place à des cris lamentables, et moi j'étais au- » dessus de ce gouffre comme un spectateur à un balcon, ou » sur le bord d'une fosse ou s'entre-dévorent des animaux » sauvages ; je fus rappelé loin de cet abîme, et je revis mon » bon ange ; il me dit qu'il m'avait à dessein montré le pa- » radis pour m'en faire désirer la possession, et l'enfer pour » m'en inspirer l'horreur. Il me fit considérer le sort des » impies et des méchants de tous les temps condamnés à brûler » dans ce brasier durant toute l'éternité.... Je restai une mi- » nute au plus avec lui, et il me ramena à mon corps par le » même moyen que la dernière fois, en m'entraînant à sa » suite comme par un fil solide ; en abordant la région où » mon corps reposait, je me sentis enveloppé de vapeurs pe-

1. Nous avons magnétisé à Livourne et à Marseille des Musulmans et des Arabes, et à Paris, en 1845, des Indiens Ô-Gibway.

2. *Somnologie magnétique*, par Loisson de Guinaumont, p. 198-206. Paris, 1846, chez Germer-Baillière, rue de l'Ecole de Médecine, 17.

» tilentielles, fétides; un nuage se formait de ces vapeurs, un » cri en sortit... »

Peut-on ne pas reconnaître ici que l'imagination et la mémoire de l'enfant font tous les frais de cette extase? n'est-ce pas là ce paradis dont nos mères nous ont fait la description? n'est-ce pas là cet enfer dont les nourrices font un épouvantail aux petits enfants? Victor a-t-il vu? Non, il a vu comme dans un rêve; il a eu une hallucination d'après les idées inculquées dans son enfance, comme l'Indien, comme le Musulman, d'après leurs croyances; ou bien encore c'est le reflet de la pensée du magnétiseur.

Nous avons la conviction que nous sommes dans le vrai, lorsque nous prétendons que les somnambules, pendant leur extase, ne peuvent entrer dans le monde invisible, qu'ils ne peuvent avoir de rapports avec les esprits, que les anges ne peuvent ni les diriger, ni leur dicter des réponses; de même qu'ils ne peuvent parcourir les cieux ni s'approcher de la Divinité, bien que les somnambules soient généralement prédisposés à ces états de rêveries, par le développement ou l'excitation de leurs sentiments d'idéalité pendant le sommeil magnétique.

Quand des effets pareils se présentent, ce ne sont, nous le répétons, que des hallucinations.

Ch. Lafontaine.

DANGERS ET ACCIDENTS.

2me Article. — Suite.

Nous avons cherché à démontrer, dans le précédent numéro, combien la pratique du magnétisme présente de dangers pour les personnes qui ne le connaissent pas du tout. Nous essaierons de faire voir aujourd'hui combien même, avec certaines connaissances, lorsqu'on n'est pas très-prudent, il est facile de produire de fâcheux effets.

La plupart des personnes qui magnétisent ne comprennent pas que, dès que leur action est commencée, elles ont porté un trouble dans la circulation et dans l'organisme entier, et qu'alors la vie du patient est dans leurs mains; qu'elles peuvent le rendre fou, épileptique, paralytique, idiot, etc., etc.; qu'elles peuvent même provoquer une mort instantanée. Nous ne saurions trop recommander la prudence à tous ceux qui magnétisent et qui cherchent à produire le sommeil et le somnam-

bulisme; et qu'on soit bien persuadé que nous n'exagérons rien, que peut-être même nous n'en disons pas assez, et que si nous voulions publier tous les accidents dont nous avons connaissance personnellement, et que nous avons été appelé à réparer, on regarderait à deux fois, même pour des cas de maladie, à se livrer à certains professeurs de magnétisme qui malheureusement sont souvent moins instruits que le plus simple amateur, et qui agissent avec d'autant plus d'imprudence et de maladresse, qu'ils veulent cacher par-là leur ignorance.

M. M..... ne manquait pas de certaines notions magnétiques; il avait suivi un cours, et il avait déjà magnétisé plusieurs fois avec succès Mlle R....., jeune fille très-nerveuse. Un jour, voulant montrer à quelques personnes certaines expériences, il chercha à produire la lucidité en chargeant fortement le cerveau; tout-à-coup, au lieu des effets qu'il espérait, il eut des rires, des pleurs, enfin une attaque de nerfs; et bientôt la pauvre enfant haletant, suffoquant et risquant d'étouffer, se tordit dans des convulsions violentes. Il y eut un moment de calme; M. M..... croyait tout fini, mais il se trompait; les yeux devinrent fixes et hagards, des mots sans-suite s'échappèrent de sa bouche; puis, la face présenta les symptômes de l'idiotisme, et ensuite les convulsions recommencèrent.

Après une heure d'essais infructueux pour détruire un si dangereux état, M. M...., qui ne pouvait se dissimuler son impuissance, mit tout amour-propre de côté, et m'envoya chercher. C'est à Genève, en 1833, qu'eut lieu cet accident.

Lorsque j'arrivai, Mlle R...... se tordait sur un canapé, d'où elle glissait jusqu'à terre; tantôt ses talons et sa tête se touchaient, ses bras faisaient le moulinet, ses jambes étaient lancées en haut, en bas, à droite, à gauche, avec une force extrême, et au milieu de tout cela, des cris, des rires, des rires qui font mal à entendre, de ces rires où l'intelligence n'a point part, où la folie se reconnaît facilement.

Je vis aussitôt toute la gravité du mal produit; mais en reconnaissant la constitution hystérique de Mlle R...., j'eus l'espérance de faire cesser promptement un désordre aussi grand.

Il ne s'agissait pas de prendre les pouces au milieu de tous ces mouvements convulsifs et désordonnés pour chercher à calmer; il fallait agir fortement et avec brusquerie; aussi j'attaquai vigoureusement l'estomac en appuyant avec force le bout des doigts et en les retirant vivement. Bientôt, par ce

moyen, je fis cesser la contraction du diaphragme; puis, après deux ou trois insufflations chaudes sur l'épigastre, les membres tremblèrent un moment, puis ils se détendirent; je fus alors entièrement maître des convulsions; le calme était rétabli physiquement, mais l'harmonie entre l'intelligence et la matière était loin de l'être; aussi, lorsqu'après dix minutes de grandes passes, je réveillai, je reconnus, non plus un état de folie, mais un état d'hébêtement, qui continua toute la journée. Le lendemain, je magnétisai pendant une heure. Quoique j'eusse travaillé fortement le cerveau par des passes et des insufflations, lorsque je réveillai, je trouvai encore le même état; la jeune fille avait les yeux ternes et sans vie intellectuelle; elle répondait avec justesse aux questions qu'on lui faisait, mais elle restait sans initiative pendant des heures entières. La seconde journée se passa ainsi sans aucune nouvelle convulsion.

Le surlendemain, voyant que cet état persistait, même après la magnétisation, je l'endormis de nouveau, et je provoquai avec intention des convulsions; ce fut alors une lutte horrible de mouvements convulsifs, de folie furieuse, de cris, je maintins cet état pendant une demi-heure; puis, le faisant cesser brusquement et instantanément par les moyens que j'ai indiqués plus haut, je magnétisai pendant deux heures à grandes passes, répétant souvent des insufflations chaudes sur la tête et sur l'estomac, et imposant les mains sur le cervelet et sur le bas-ventre; j'eus, après un travail de trois heures, le plaisir de voir, au réveil, reparaitre entièrement l'intelligence. Depuis ce moment, le calme fut rétabli, et M[lle] R.... ne se ressentit en rien d'un si déplorable accident, qui avait duré trois jours, et qui aurait pu ne pas être détruit.

Un cas à peu près semblable s'était produit à Manchester en 1841. Le docteur *Noble*, en magnétisant un jeune homme, provoqua la folie furieuse et l'épilepsie. On emporta le malheureux, en le hissant dans une voiture pour le transporter chez lui. Nous nous mîmes à quatre pour cette difficile opération, et il fallut huit hommes pour le monter dans sa chambre, et encore nous renversa-t-il tous dans l'escalier; ses forces étaient centuplées. Fort heureusement je pus, dans ce moment, m'emparer de l'estomac, et appuyer mes doigts sur l'épigastre. Je pus ainsi le maintenir, et nous arrivâmes dans sa chambre, où nous eûmes toutes les peines du monde à le coucher.

Je parvins à l'endormir à force de magnétisations ; alors je fus maître des convulsions et de la folie ; mais lorsque je le réveillai, après quelques heures de sommeil, la folie se représenta dans toute sa fureur ; puis, il y eut un accès d'épilepsie, avec convulsions et écume à la bouche.

Pendant cette crise épileptique, je l'endormis de nouveau, et je le conservai dans le sommeil, pendant trois jours et trois nuits, sans le quitter un instant, et sans cesser de le magnétiser, tantôt par des passes, tantôt par des insufflations. J'eus enfin le bonheur de le réveiller calme et entièrement rétabli.

On peut voir, par ces exemples et par d'autres que je pourrais citer, que le magnétisme peut offrir des dangers sérieux dans des mains inexpérimentées ; que le choix d'un magnétiseur ne doit pas se faire légèrement, et qu'avant tout, il faut chercher l'homme expérimenté qui, par une pratique suivie, ait pu acquérir une connaissance profonde des lois qui président aux développements des phénomènes magnétiques, et qui, connaissant la force dont il dispose, sache la diriger avec prudence.

Je crois en avoir assez dit pour éveiller l'attention des personnes qui se font magnétiser, et pour rappeler à la prudence celles qui s'avisent de magnétiser sans avoir des connaissances spéciales. Ch. Lafontaine.

CLINIQUE.

HYSTÉRIE.

Mme Gay, jeune femme de 24 à 25 ans, demeurant rue du Temple, 194, à Genève, souffrait de maux de tête violents, de douleurs dans la poitrine, accompagnées de toux et de crachats qui faisaient croire à une phthisie ; elle souffrait de maux d'estomac qui, par moments, cessaient, et lui permettaient d'avoir beaucoup d'appétit, mais qui ensuite revenaient plus intenses, et lui enlevaient tout désir de manger ; les digestions se faisaient mal ; elles étaient très-pénibles, et souvent il y avait des vomissements. La malade éprouvait aussi, dans le bas-ventre et dans toute l'épine dorsale, des douleurs, tantôt aiguës, tantôt sourdes, qui l'empêchaient de marcher ; après cinquante pas, il y avait dans les jambes une fatigue et une faiblesse si douloureuses, qu'il fallait s'arrêter. Chaque jour, elle était prise par trois, par quatre crises nerveuses convulsives, mêlées de rires et de pleurs ; elle avait une très-grande

tristesse occasionnée par les souffrances, et beaucoup de ce noir, qui n'a point de causes morales apparentes. Cet état de souffrance avait commencé à l'âge de 15 à 16 ans, et était toujours allé en s'aggravant, malgré tous les soins et tous les traitements suivis. La malade s'était cependant mariée, et avait eu un enfant. Mais rien n'avait changé son état de souffrance.

Au mois d'avril de cette année, je commençai à la magnétiser sans l'endormir. En quelques séances, je fis disparaître les crises nerveuses. Les fonctions de l'estomac et des intestins se rétablirent avec l'aide de l'eau magnétisée prise en boisson. Les douleurs du bas-ventre cessèrent peu à peu sous l'application de compresses et d'injections d'eau magnétisée; celles de l'épine dorsale diminuèrent, les frictions magnétiques les firent disparaître entièrement, et rendirent des forces à la malade. Les douleurs de poitrine, la toux, etc., disparurent aussi, dès le commencement du traitement.

Après deux mois de magnétisations, la métamorphose était complète. Cette jeune femme était rendue à la vie active, et, depuis ce moment, sa santé ne s'est pas altérée un seul instant; elle peut faire de très-grandes courses sans fatigue, et sans éprouver le plus petit malaise.

Ch. Lafontaine.

VARIÉTÉS.

Nous trouvons dans le journal *le Progrès international*, de Bruxelles, du 23 octobre, les quelques lignes suivantes, qui nous ont paru assez intéressantes au point de vue de l'humanité et de la science, pour nous permettre de les insérer dans notre journal, quoique le fait ne touche en rien au magnétisme.

— Le docteur Defontaine, de Mons (Belgique), ayant essayé d'appliquer l'électro-galvanisme aux cholériques, a obtenu par ce moyen des résultats surprenants.

Quinze cholériques, dont plusieurs se trouvaient dans un état désespéré, ont été soumis, ces jours derniers, à l'hôpital civil, au traitement du docteur Defontaine, et tous, sans exception, ont été sauvés en quelques heures.

Dix à douze minutes après le commencement de l'opération, les symptômes principaux du mal viennent à cesser, la chaleur renaît, et une transpiration abondante couvre bientôt le malade. Si ce succès se confirme, cette application de l'électricité à la médecine sera l'une des découvertes les plus intéressantes faites dans ces dernières années.

BIBLIOGRAPHIE.

Tous les jours le magnétisme s'enrichit de publications nouvelles ; non seulement les livres abondent, mais les feuilles périodiques se multiplient.

Le **Journal du Magnétisme**, publié depuis quinze ans à Paris, par M. Dupotet, avec un talent et une érudition rares qui en ont fait la fortune, continue à tenir haut et ferme le drapeau magnétique auquel chacun vient se rallier, comme au temps d'Henri IV autour de son blanc panache.

L'**Union magnétique**, journal de la Société philanthropico-magnétique, soutient avec succès, depuis six ans, la cause qu'elle a embrassée.

Maintenant nous voyons poindre, sans compter *le Magnétiseur de Genève*, pauvre petit satellite, la **Revue contemporaine** des sciences occultes et naturelles, publiée à Nîmes par M. Manlius Salles, homme d'un talent bien connu. Cette Revue est consacrée à l'étude et à la propagation de la doctrine magnétique appliquée à la thérapeutique, à la démonstration de l'immortalité de l'âme et au développement de nos facultés naturelles, à la réfutation de certaines croyances et de certains préjugés populaires, à la consécration du principe de la solidarité universelle, etc.

Nous ne serons peut-être pas toujours du même avis que M. Manlius Salles dans les questions de métaphysique et de spiritisme ; mais nous n'en désirons pas moins que la *Revue contemporaine* fasse son chemin, et nous l'y aiderons si nous pouvons, car chaque pierre apportée fait monter l'édifice.

Puis voici la **Ruche magnétique**, journal de l'athénée magnétique universel, qui se fait jour sous la direction de M. Albert Lery, et qui est publié à Bruxelles. Ce journal, d'après son prospectus, se rapprocherait de nos idées ; nous attendons les numéros suivants.

Il y a encore la **Revue spirite**, publiée à Paris par M. Allan Kardec, auteur du livre *Des Esprits*.

Enfin nous avons ici, à Genève, le **Journal de l'âme**, publié par le docteur Rœssinger, qui, depuis trois ans, combat avec une conviction chaleureuse, à l'aide des tables parlantes et des médiums, toutes les tendances matérialistes de notre temps.

Ch. Lafontaine.

Genève, Imp. Ch. Gruaz.

N° 9. 15 Décembre 1859.

LE MAGNÉTISEUR

JOURNAL DU MAGNÉTISME ANIMAL

PUBLIÉ PAR CH. LAFONTAINE,

A GENÈVE.

Une feuille in-8° de 16 pages, paraissant le 15 de chaque mois.
Genève, 5 fr. par an; Suisse, Savoie, France et Piémont, 6 fr.
Angleterre, Amérique et Allemagne, 10 fr.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
Quai des Bergues, 14.

A NOS ABONNÉS.

L'accueil bienveillant que le public a fait à notre petit journal dès son début, les nombreux abonnés qui sont venus à nous, nous ont mis à même de poursuivre notre œuvre de propagande et d'y donner une plus large part à la publicité. Aussi, pour reconnaître cet empressement, autant qu'il nous est permis, nous prenons dès aujourd'hui l'engagement d'étendre nos moyens de publication; c'est dire que nous donnerons bientôt deux feuilles d'impression par mois au lieu d'une; nous les réunirons en un seul numéro, qui continuera à paraître le 15 de chaque mois.

Nous n'augmenterons point le prix d'abonnement; nous le laisserons ce qu'il est, quoique nous doublions nos frais.

Nous n'avions point voulu faire une spéculation; nous ne le voulons point encore; notre but avait été ce qu'il sera toujours, la propagande du magnétisme, en faisant connaître tout ce qu'il a de bon et d'utile, en le dégageant des exagérations; et en cherchant à déraciner les préventions en le présentant sous un point de vue rationnel.

Nous persisterons dans la voie que nous avons suivie depuis

vingt-cinq ans; nous nous occuperons surtout du côté pratique au point de vue curatif; nous continuerons à donner des notions au moyen desquelles, en y mettant beaucoup de prudence, chacun pourra, sans grand danger, magnétiser et soulager, au sein de sa famille, les indispositions légères. Le mari pourra faire cesser une migraine, calmer les douleurs atroces d'une névralgie; la mère, en attendant le médecin, calmera les convulsions de son enfant; elle arrêtera les progrès du croup, et quelquefois même elle fera cesser entièrement tous ces fâcheux accidents, etc.

Nous combattrons avec énergie toutes les tendances aux superstitions; nous chercherons, par quelques faits curieux, par quelques anecdotes intéressantes, à faire diversion au sérieux des articles de fond. Enfin, nous nous attacherons à remplir notre programme publié dans notre premier numéro.

Nous profiterons de cette causerie avec nos abonnés, pour leur rappeler que nous ne nous sommes engagé à publier que les lettres ou les articles signés; nous demandons en conséquence aux personnes qui nous ont adressé des lettres et des articles avec des initiales, de vouloir bien se faire connaître à nous; nous leur garderons le secret, si elles le désirent, mais nous ne pouvons rien insérer d'anonyme.

Nous prions toutes les personnes qui n'ont point encore soldé leur abonnement, d'avoir l'obligeance de le faire ces jours-ci.

Nous prévenons en outre nos abonnés de France que nous leur ferons présenter la quittance de leur abonnement, et qu'ils pourront payer soit par un mandat sur la poste adressé à , Germer-Baillière, soit directement entre ses mains, rue de l'École de Médecine, 17, à Paris.

Ch. LAFONTAINE.

DU MAGNÉTISME

SA VÉRITÉ ET SON AVENIR.

« Il y a combat entre les sens et la volonté; donc ils sont deux : le corps et l'âme » (DE BONALD).

« Du moment que nul homme n'est à même de distinguer par les sens, d'un fil ordinaire et indifférent, le fil que parcourt le plus puissant courant galvanique; quand nul ne peut, sans faire une expérience, découvrir l'action magnétique d'un appareil thermo-magnétique; quand, en dehors de ces propriétés cachées, des lois suprêmes, comme celles de la pesanteur

et de la gravitation universelle, inscrites au firmament en lettres de feu, ont dû attendre Galilée et Newton pour être révélées, alors que chacun sent leurs effets, et que, depuis l'origine du monde, les savants en recherchaient le mystère ; — nous n'avons plus le droit de nous étonner d'apprendre qu'il est très-possible que nous ne connaissions pas encore toutes les lois de la nature ; que nous en découvrirons un jour de nouvelles, qui nous dévoileront de profondes erreurs dans bien des systèmes adoptés aujourd'hui » (ZIMMERMANN).

Il est généralement connu aujourd'hui qu'il existe un fluide éminemment subtil, universellement répandu dans la nature, qui se manifeste ostensiblement par des actions inattendues, surprenantes, bizarres même.

Ce fluide incoërcible explique tous les phénomènes de la lumière, de la chaleur, de l'électricité et du magnétisme. Ces phénomènes, malgré leurs nombreuses analogies, demeurèrent longtemps séparés. La découverte des courants électriques, due à OErsted et analysée plus tard par Ampère et Arago, ne laissa plus aucun doute sur cette identité.

Il existe donc dans la nature une force active, qui est la source de la vie et du mouvement : mais cette force est-elle matière ou non ? Nul ne le sait ; l'imperfection de nos sens est une barrière infranchissable que Dieu mit entre nous et les millions de mystères qui accablent notre raison ; nous ne pouvons que constater les effets de ces mystères ; les causes nous seront toujours inconnues.

Ce fluide universellement répandu, et pénétrant dans tous les corps, se modifie et présente des phénomènes si extraordinaires, si étonnants, que la raison humaine se sent accablée sous tant de merveilles ; elle frémit et s'arrête, car elle prévoit que ce sont là les bornes de ses connaissances. Chercher à aller au delà, sans vouloir se donner la peine de se frayer une route dans les sciences, c'est ne trouver autour de soi que ténèbres.

Dieu, dans son immense bonté, a répandu cette force dans l'espace ; elle est partout ; c'est la loi suprême de l'ordre et de l'arrangement ; sans elle, les animaux périraient, la végétation n'aurait plus de sève, l'attraction moléculaire cesserait dans les minéraux, et les mondes qui roulent dans l'infini, arrêtés dans leur immense orbite et déviés de la route que leur a tracée la main de l'Éternel, s'écrouleraient.

Cette force est l'ouvrage de celui qui a tout fait. C'est par

elle que tout se meut, respire, s'aime, s'attire et vit pour adorer l'intelligence qui préside à l'univers. C'est là une vérité que nul ne peut révoquer en doute. Qui oserait aujourd'hui émettre une opinion contraire à celle des Newton, des Kepler, des Arago? L'attraction et la gravitation des corps ne sont point une chimère, et pourtant qui sait si, plus tard, une autre vérité ne surgira point du sein de cette vérité même? La nature est avare de ses mystères; elle ne les révèle pas à tout le monde; il lui faut des génies, et c'est à eux seuls qu'elle daigne lever un coin du voile qui cache un nouvel avenir pour l'humanité.

Mais toutes les propriétés de ce fluide sont-elles réellement connues? N'en existe-t-il pas d'autres beaucoup plus étonnantes et surtout beaucoup plus nécessaires au bonheur des hommes? Oui, il en existe, et la nature a parlé depuis longtemps; mais qu'a-t-on fait et que fait-on encore aujourd'hui? On rejette *à priori* une vérité nouvelle, et on embrasse aveuglément une erreur, pourvu que cette erreur ne dépasse point les limites du possible.

La nature n'a de bornes que pour les esprits étroits qui croient tout connaître, et qui, blessés dans leur amour-propre, empêchent toute innovation dans les sciences.

La vérité est là cependant; ce serait une tentative inutile que de vouloir l'anéantir à force de mépris et d'ignorance; elle s'est transmise à nous d'âge en âge, et elle brille aujourd'hui sur le front d'un grand nombre d'hommes de lettres, de philosophes et de véritables savants. C'est par eux que le magnétisme animal triomphe de jour en jour; eux seuls réveilleront, par la quantité des phénomènes qu'ils produisent, l'apathie et l'insouciance des incrédules.

Il est avéré et connu aujourd'hui que le fluide magnétique circule comme le sang dans notre organisme, qu'il pénètre et vivifie tout, et que si, par des causes quelconques, il vient à manquer, l'animal cesse de vivre. La surabondance, au contraire, fatigue nos organes; nos sens s'alourdissent, les relations extérieures cessent, nos yeux se ferment involontairement, et nous tombons dans un sommeil plus ou moins profond.

Parfois, ce fluide a le pouvoir de dégager notre âme de l'enveloppe charnelle des organes. Alors il y a réveil, mais un réveil étrange; les organes du corps sont anéantis; les yeux, ouverts à la lumière, ne voient que ténèbres, tandis que l'âme,

se passant d'un organe dont elle n'a plus besoin, voit au travers des corps les plus opaques, et semble vivre un moment seule avec son immortalité. Cette vue intérieure, cachée, mystérieuse, n'a-t-elle pas le pouvoir de faire venir le nom de Dieu aux lèvres du plus acharné matérialiste?

Lacordaire, sur la chaire de Notre-Dame, a prononcé ces remarquables paroles :

« L'homme, dit-il, plongé dans un sommeil factice, voit à » travers les corps opaques à de certaines distances, indique des » remèdes propres à soulager et même guérir les maladies du » corps; il paraît savoir des choses qu'il ne savait pas et qu'il » oublie à l'instant même du réveil, car Dieu a voulu prouver » par-là qu'en dehors même de la religion, il restait en nous » des lueurs d'un ordre supérieur, des demi-jours effrayants » sur le monde invisible; une sorte de cratère par où notre » âme, échappée un moment aux liens terribles du corps, » s'envole dans les espaces qu'elle ne peut pas sonder, dont » elle ne rapporte aucune mémoire, mais qui l'avertissent assez » que l'ordre présent cache un ordre futur, devant lequel le » nôtre n'est que néant. »

Le magnétisme animal existe; il est basé aujourd'hui sur l'existence; celui qui ose soutenir le contraire est un homme à connaissances bornées; le magnétisme animal est une vérité éternelle; il écrase par son mépris les incrédules et les charlatans qui l'exploitent; il est la chaîne invisible qui unit la créature avec le Créateur; le signe certain de la vie future; la source de toute morale et de tout bonheur. Ceux qui le rejettent sans examen craignent de sonder cet abîme de mystères, car ils prévoient que cette vérité nouvelle est un colosse autour duquel viendront se briser non seulement quelques-unes, mais plusieurs de nos connaissances.

Lorsque Arago, le patriarche de l'astronomie, en parlant du magnétisme animal, disait avec une sincère conviction qu'on ne doit plus ici-bas prononcer le mot impossible, les pygmées qui se disaient et qui se disent encore aujourd'hui ses disciples, devaient ne point s'arrêter incertains devant la nouvelle route que leur ouvrait le grand astronome : ils devaient tâcher de chercher au-delà de leurs connaissances, si réellement il n'existe pas quelque chose de grand et de divin pour lequel ils devaient consacrer leurs veilles et leurs travaux; mais non, cela fut pour eux une rêverie qui les effraya apparemment, car ils scindèrent la question par le mépris, et allèrent, à tâtons,

d'un de nos anciens ministres, et en présence de ses deux médecins, dont celui du roi, qui l'avaient abandonnée, après six mois d'inutile traitement, elle fut prise d'un accès de tétanos; « vite, vite la main entre les épaules, s'il vous plaît »; et elle s'affaissa immédiatement en disant : « Que c'est bon! » puis elle retomba dans son somnambulisme.

— Quand de pareilles crises vous prennent la nuit, vos enfants, vos proches, qui vous entourent de tant de soins, ne pourraient-ils pas vous soulager de la même manière? lui demandai-je. — Non, il faut un fluide étranger; vous comprenez, eux et moi c'est le même fluide, et les fluides de nos semblables se repoussent quand les autres s'attirent.

Voilà, dis-je aux médecins, pourquoi l'Eglise défend les mariages entre trop proches parents, qui ne donnent que de mauvais produits, à défaut d'amour et de sympathie attractive.

Or, comment le Christ aurait-il pu *faire porter cela* à ses disciples avant la découverte de l'électricité, du magnétisme et du galvanisme, avant l'observation des propriétés de la polarisation inverse?

Ils devaient donc croire aveuglément ce que nous pouvons croire scientifiquement aujourd'hui.

J'ai pourtant un reproche à vous faire : c'est celui que vous faites aux savants qui ne croient pas au magnétisme. Quoi! vous ne croyez pas aux esprits, et vous avez tous les jours la preuve que ce sont eux qui descendent dans vos somnambules, comme dans les tables; qui font parler les uns et écrire les autres, sans leur laisser trace dans la mémoire de ce qu'ils ont dit et fait! Allons, mon cher collègue, ne tombez pas dans la même erreur que moi, car j'ai aussi voulu *Bérioter* et *Babineter* sur cela; mais je suis revenu de cette idée fausse, comme Babinet lui-même, qui a été touché jusqu'aux larmes de son entretien avec ses amis Arago et Frénel.

Il faut espérer qu'il aura le courage de se désister, comme je l'ai fait, des explications terre-à-terre du matérialisme encroûté. Oui, mon cher, les esprits écrivent sans crayon sur les papiers pliés, fourrés sous le socle des statues, en présence du baron livonien *Goldenstubbé* et de sa sœur, sans le moindre contact de leur part.

Oui, mon ami de Humboldt nous a fait quatre pages de réponses en présence de douze personnes qui l'attestent, et nous a dit, entre autres, le 29 mai, que la guerre ne serait pas

générale, qu'elle ne durerait que cinq mois, et que Napoléon avait reçu la mission de faire sortir l'Italie de son linceul.

Oui, le major Revins a un esprit qui joue alternativement du piano, de la guitare et de l'accordéon, assez mal toutefois, car il dit *en parlant:* Je suis peu musicien, mais j'aime beaucoup la musique, et je viens souvent apprendre en écoutant mademoiselle. C'est la soirée donnée par Home à la cour de Hollande, où la reine l'avait appelé, qui a produit ce grand progrès du spiritisme dans le Nord.

Il paraît qu'il y a trop de savants ergoteurs à Genève, pour que la vérité spirituelle y prenne pied. Patience, ces enfants deviendront des *hommes* avec le temps.

Au reste, retenez bien ceci : c'est que tout cela n'est encore que la fumée du grand flambeau qui nous apporte la lumière promise par l'*Esprit de vérité*, dont le porte-voix, le piqueur ou le télégraphe a nom *L. Michel*, humble paysan, entièrement ignorant de toutes nos sciences, et qui vient d'écrire le livre le plus savant, le plus profond, le plus merveilleux, au dire de *L. Jourdan*, qui ait jamais paru sur la terre. Faites comme moi, procurez-vous la *Clé de la vie* et la *Vie universelle*, et vous entrerez dans le sanctuaire de la science vivante, et vous saurez le dernier mot de la grande synthèse de l'omnivers, depuis le ciron jusqu'à Dieu inclusivement. Croyez-moi sur parole, car je n'ai aucun intérêt à vous tromper, et je ne suis pas fou, puisque je vous apprécie, vous estime et vous aime.

JOBARD,

Conservateur des musées industriels de Belgique.

MAGNÉTISATION DES ANIMAUX.

(Suite du numéro de septembre.)

Nous avons dit dans notre numéro du 15 septembre, que par le regard on pouvait magnétiser les animaux, et même leur donner la mort. Nous avons cité le fait d'un crapaud tué par un médecin ; nous avons parlé de grenouilles et de vipères tuées par nous-même, et nous avons fait observer que l'expérience n'était pas sans danger. Voici un fait analogue à l'appui.

L'abbé Rousseau, surnommé le Capucin du Louvre et médecin de Louis XIV, s'exprime ainsi :

« A l'occasion des crapauds, il me souvient d'en avoir » fait une expérience, aussi rare que curieuse, qu'on ne sera

» pas fâché de savoir. Vanhelmont dit que si on en met un » dans un vaisseau assez profond pour qu'il ne puisse pas en » sortir, et qu'on le regarde fixement, cet animal ayant fait » tous ses efforts pour sauter hors du vaisseau et fuir, se re- » tourne, vous regarde fixement, et, peu de moments après, » tombe mort. Vanhelmont attribue cet effet à une idée de » peur horrible que le crapaud conçoit à la vue de l'homme, » laquelle, par l'attention assidue, s'excite et s'exalte jusqu'au » point que l'animal en est suffoqué. Je l'ai donc fait par qua- » tre fois, et j'ai trouvé que Vanhelmont avait dit la vérité ; à » l'accasion de quoi, un Turc qui était présent en Égypte, où » j'ai fait cette expérience pour la troisième fois, se récria » que j'étais un saint d'avoir tué de ma vue une bête qu'ils » croient être produite par le diable, selon le principe erroné » des Manichéens, qui règne encore parmi ces peuples igno- » rants. Une autre fois, je l'ai fait tout de même ; le crapaud » n'en mourut pas, et je n'en fus pas même incommodé.

» Mais ayant voulu faire pour la dernière fois la même chose » à Lyon, revenant des pays orientaux, bien loin que le cra- » paud mourût je pensai mourir moi-même. Cet animal, » après avoir tenté inutilement de sortir, se tourna vers moi, » et s'enflant extraordinairement, et s'élevant sur les quatre » pieds, il soufflait impétueusement sans remuer de sa place, » et il me regardait ainsi sans varier les yeux, que je voyais » sensiblement rougir et s'enflammer. Il me prit à l'instant » une faiblesse universelle, qui alla tout d'un coup jusqu'à » l'évanouissement, accompagné d'une sueur froide et d'un » relâchement par les selles et par les urines : de sorte qu'on » me crut mort. Je n'avais rien pour lors de plus présent que » de la thériaque et de la poudre de vipères, dont on me donna » une grande dose qui me fit revenir ; je continuai d'en pren- » dre soir et matin, pendant huit jours que la faiblesse me » dura[1]. »

Cette expérience, faite par un homme dont on ne peut mettre en doute la véracité, prouve une fois de plus que si l'homme possède une grande puissance sur toute la création, l'animal peut lutter parfois avec succès ; car il est probable que si l'abbé eût soutenu quelques instants encore le regard du crapaud, il eût succombé à l'empoisonnement produit par les émanations venimeuses de cet animal immonde.

1. *Secrets et remèdes éprouvés*, par l'abbé Rousseau, imprimés à Paris en 1697, en un volume in-12, pages 154 et suivantes.

Nous avons fait d'autres expériences moins meurtrières et peut-être plus concluantes, non comme démonstration de la puissance de la fascination, mais comme preuve de l'influence du fluide vital communiqué aux animaux.

A Tours, en 1840, j'étais allé en compagnie de plusieurs personnes visiter une ménagerie : j'examinais, comme tout le monde, les animaux, lorsque mes yeux s'arrêtèrent sur un lion magnifique qui me regardait ; aussitôt l'idée me vint de le magnétiser, et sans communiquer mon projet à personne, je me plaçai près de sa cage, et je fixai mes yeux sur les siens. Bientôt il ne put soutenir mon regard ; ses paupières clignèrent, puis elles se fermèrent, malgré les efforts qu'il fit pour les relever ; alors il s'étendit ; le nez contre les barreaux et l'une de ses pattes sortant à moitié de la cage, je continuai à fixer mes yeux sur les siens, quoique ceux-ci fussent fermés ; puis je lançai d'une main le fluide sur sa tête, et après vingt minutes j'obtins un sommeil profond.

Pendant ce temps, tout le monde était resté immobile : le propriétaire lui-même ne comprenant rien à ce qui se passait, s'était arrêté dans son explication.

Alors, prenant toutes les précautions possibles, je me hasardai à toucher la patte qui se trouvait près des barreaux. Le lion ne remua pas. Je pris l'épingle à châle d'une dame qui était près de moi, et je le piquai sur le nez en laissant mon épingle dans la blessure, tant je me retirai vite ; mais l'animal ne donna aucun signe de vie. Convaincu alors qu'il était plongé dans le sommeil magnétique, je lui pris la patte et la soulevai, puis je touchai la tête, et lui ouvrant la gueule, j'introduisis ma main dedans. L'animal était comme mort, au grand étonnement des personnes présentes qui n'osaient en croire leurs yeux.

Je me mis en devoir de le réveiller : aux premières passes pour le dégager, il ouvrit les yeux et se retrouva sur pied en jetant un rugissement épouvantable, et il reprit ses allures, qui ne donnaient certainement pas la tentation de renouveler les attouchements.

Pendant mon séjour à Tours, je fis plusieurs fois la même expérience, et toujours avec le même succès.

A Nantes, dans la même année, je tentai la même expérience sur un autre lion, et j'obtins les mêmes résultats.

J'essayai aussi, dans la même ville, mon action sur une hyène ; mais j'obtins des effets tout différents. Aussitôt que la

hyène sentit le fluide, elle donna des signes d'inquiétude, elle n'eut plus un moment de repos, et enfin elle arriva au paroxysme de la fureur. Si les barreaux de la cage n'avaient pas été solides, elle les aurait brisés pour fondre sur moi. Toutes les fois que j'essayai de magnétiser cette bête, toujours la même fureur se manifesta, et même après deux ou trois fois, elle s'élançait sur moi lorsque j'entrais dans la ménagerie.

Le public de Paris se rappellera sans doute le chien que je magnétisai le 20 janvier 1843, dans une séance publique, salle Valentino, rue Saint-Honoré.

C'était un petit levrier qui m'avait été donné depuis huit jours. Quinze cents personnes se trouvaient réunies dans la salle, et dans le nombre beaucoup d'incrédules et de malveillants.

Dès les premières passes que je fis pour endormir le chien, ce fut une explosion de rires et de sifflets. On appelait l'animal, on cherchait à détourner son attention et à empêcher l'effet de se produire.

J'étais assis et j'avais le chien sur mes genoux : d'une main je lui tenais une patte, et de l'autre je faisais des passes de la tête au milieu du corps. Après quelques minutes, le silence le plus profond régnait dans la salle; la tête du chien était tombée de côté, et on le voyait s'endormir profondément. Je lui cataleptisai les quatre jambes en les rendant toutes raides; je le piquai, et le chien ne donna aucun signe de sensation; je me levai et je le jetai sur le fauteuil; il resta sans faire le plus petit mouvement. Pour tous, c'était un chien mort. On lui tira un coup de pistolet à l'oreille: rien n'indiqua qu'il eût entendu; on lui fit respirer de l'ammoniaque pur, il ne sourcilla pas. Enfin, plusieurs personnes vinrent lui enfoncer des épingles par tout le corps. C'était un vrai cadavre.

Je le réveillai, et aussitôt ce petit chien redevint vif, gai, comme il l'était avant: le nez en l'air, tournant la tête à chaque bruit, à chaque appel.

J'ai fait des expériences sur des couleuvres, sur des vipères, sur des lézards; je les laissais plusieurs jours endormis sans qu'ils donnassent signe de vie; je les réveillais, et bientôt ils se remuaient, se promenaient dans les vases où ils étaient renfermés; puis après quelques heures ou quelques jours de veille, je les replongeais dans un sommeil profond, d'où ils sortaient encore gais et dispos, lorsque je les réveillais de nouveau.

Que conclure de ces nombreuses expériences, si ce n'est que tous ces animaux étaient envahis, saturés par le fluide vital que je leur communiquais? Nous ne pouvons admettre ici l'imagination; il nous faut en revenir à notre théorie si simple, si rationnelle, par laquelle l'homme peut communiquer le fluide qu'il possède, et déterminer chez l'homme et les animaux des phénomènes plus ou moins extraordinaires.

(La suite au prochain numéro.)

VARIÉTÉS.

UN MOT AU DOCTEUR ROESSINGER.

Ami lecteur, inclinez-vous, vous devez être bien honoré de m'avoir pour rédacteur; vous me voyez tout gonflé d'orgueil et faisant la roue comme un paon ou un autre volatile, et il y a bien de quoi; jugez. Dieu, comprenez-vous, Dieu lui-même s'est donné la peine de venir parler de ma personne et de me donner une réprimande des plus sévères, et cela par l'organe du médium du docteur Rœssinger; j'aurais, en vérité, préféré qu'il vînt me dire ces choses à l'oreille, au moins tout le monde ne l'aurait pas su, et mon amour-propre eût été sauvé; mais c'est égal, je suis fier, bien fier que Dieu se soit occupé de moi, infime vermisseau; vrai, je ne m'en croyais pas digne. Enfin, écoutez ce que dit le *Journal de l'Ame*, qui rapporte le fait; après une critique sur ma manière de voir à propos des esprits, il dit:

« Voici ce que Dieu a dicté au sujet de ce qui précède (la » critique du docteur): « Frère Lafontaine, professeur de ma- » gnétisme (d'abord le bon Dieu devrait savoir que je ne me suis jamais donné ce titre), « travaille-t-il avec le sentiment que » je suis ouvrier avec lui? — Non; il travaille en noble prati- » cien, sans penser qu'il tire ses forces de moi, son Dieu, son » souverain. Si cette noble, haute pensée venait le posséder, » *que moi, son Dieu, avec lui je suis ouvrier*, » oh! que de cures » merveilleuses il aurait à ajouter à celles qu'il a déjà exécu- » tées dans cette cité, sur cette terre prostituée; mais la plus » grande partie des savants a honte d'invoquer le Tout-Puis- » sant et de reconnaître qu'elle tire toutes ses forces de cet » Etre suprême; ces savants ont honte de l'invoquer chaque » journée pour qu'il bénisse leurs œuvres au sein de l'huma- « nité; c'est pourquoi ils ne reçoivent pas tout le nécessaire

« de lumières pour le travail qu'ils sont appelés à faire dans « l'exercice de leurs travaux, au sein de leurs frères et sur « eux. »

Mon bon docteur Rœssinger, vous avez des idées dont vous êtes bien convaincu, et que vous émettez librement; j'en ai d'autres toutes contraires, et dont la conviction est fondée sur des expériences faites par moi pendant un quart de siècle, et que je publie hardiment sans m'occuper en rien du respect humain ou du qu'en-dira-t-on. Nos deux têtes ne parviendront jamais à s'entendre à l'endroit des esprits, mais nos deux cœurs se comprendront toujours. Comment n'en serait-il pas ainsi, vous l'homme le plus honorable, le plus humain que je connaisse? vous, pour qui l'exercice de la médecine est un véritable sacerdoce! Votre porte est toujours ouverte au pauvre qui vient y frapper, et la nuit comme le jour, par la pluie, par la neige, sans le faire attendre, vous l'accompagnez au milieu des rues et des ruelles étroites et sombres, jusque dans sa mansarde, jusque dans son grenier, et là, non-seulement vous lui donnez vos soins médicaux, mais encore, par de bonnes paroles bien senties, vous ranimez son courage, vous rappelez son énergie, et bientôt, grâce à vous, une réaction morale vient le tirer des bras de la mort. Vous êtes l'homme qu'on ne saurait trois estimer, trop honorer, et je suis heureux de pouvoir décrire ici ce que j'ai dit si souvent.

Ch. Lafontaine.

AUX MÈRES DE FAMILLE.

CONVULSIONS TÉTANIQUES.

Il y a quelques jours, un enfant de vingt-deux mois fut pris de convulsions tétaniques en sortant du bain.

Instantanément ses yeux se convulsèrent, ses mâchoires se contractèrent l'une sur l'autre, ses membres se raidirent, et bientôt il ne donna plus signe de vie; aussi, sa grand'maman, qui était près de ce malheureux enfant, fut-elle effrayée, et, après quelques tentatives pour rappeler l'enfant à la vie, elle fit prévenir la mère qui était dans une autre chambre de l'appartement. Celle-ci accourut, et en voyant l'état de son pauvre enfant, sa première pensée fut d'envoyer chercher un médecin.

On courut beaucoup sans en trouver un seul; il était onze heures du matin, et chacun sait qu'à cette heure les médecins sont tous occupés à faire leurs visites.

Le temps s'écoulait, personne ne venait, les deux mères se désolaient en voyant que leur enfant se mourait. Tout à coup la mère eut enfin l'heureuse inspiration d'employer le magnétisme; *elle* se souvint que les insufflations chaudes étaient recommandées dans toutes les crises nerveuses; elle en fit aussitôt plusieurs sur l'estomac et le cœur de son malheureux enfant. A la seconde, faite avec l'intensité qu'on peut concevoir de l'amour d'une mère croyant son enfant perdu, à la seconde, disons-nous, les yeux s'ouvrirent entièrement et devinrent naturels; puis une ou deux autres insufflations détendirent les mâchoires et les membres. La mère imposa alors la main sur l'estomac, et bientôt après une moiteur, puis une transpiration envahit tout le corps de l'enfant. Il était sauvé, grâce à sa mère, et lorsque le médecin arriva, il n'eut rien à ordonner, tout était pour le mieux.

L'événement affreux [1] qui vient d'avoir lieu à Lancy, nous engage à ne pas différer l'indication d'un moyen certain de soulager immédiatement la douleur produite par des brûlures, et d'empêcher les cicatrices qui défigurent les parties du corps atteintes par le feu; ce moyen, c'est le magnétisme, et surtout l'EAU MAGNÉTISÉE.

Nous avons vu des mains entièrement brûlées par l'explosion de la poudre, dont un bain d'eau magnétisée, puis des compresses réitérées ont calmé la douleur d'abord, et de plus, elles ont empêché la plus petite trace de brûlure.

Nous avons vu un jeune enfant qui était tombé dans le feu, et dont le bras n'était plus qu'un charbon, qu'une plaie; cependant la douleur, par l'application d'une compresse d'eau magnétisée, cessa, et le bras n'a gardé aucune cicatrice. Nous pourrions citer quantité de faits semblables.

Que les mères veuillent bien nous écouter et nous croire quand nous leur disons:

Lorsqu'une grande personne ou un enfant est brûlé par le feu, par l'eau bouillante ou par la poudre, qu'à l'instant même, si c'est possible, on plonge le membre ou la partie brûlée dans l'eau magnétisée pendant une heure, et qu'ensuite on l'enveloppe de compresses imbibées d'eau magnétisée, qu'on les maintienne toujours humides, et nous garantissons que la douleur cessera aussitôt, et que le visage ou le membre ne seront

1. Plusieurs jeunes demoiselles brûlées dans un bal.

pas cicatrisés, quelque profondément qu'ils aient été atteints, car l'eau magnétisée, calmant l'inflammation, empêchera la suppuration.

Ce moyen est à la portée de chacun, car il y a de l'eau chez tout le monde; mais elle n'est pas magnétisée, me dira-t-on? Eh bien! voici comment il faut agir pour magnétiser l'eau; chacun peut le faire bien ou mal, et elle suffira en attendant qu'on puisse en avoir de magnétisée par un homme expérimenté.

On prend dans la main gauche une bouteille ou une carafe remplie d'eau; on se concentre en soi-même, et on a la volonté de magnétiser, puis on fait des passes du haut de la bouteille jusqu'au bas; il faut observer que la main ne dépasse pas la bouteille. On agit ainsi pendant cinq minutes, et on a donné à l'eau une *vertu salutaire*.

Ch. Lafontaine.

BIBLIOGRAPHIE.

La deuxième édition de **l'Art de magnétiser** étant entièrement épuisée, nous avons le plaisir d'apprendre à nos lecteurs que nous nous occupons de la troisième édition, que M. Germer-Baillière, notre éditeur, nous a demandée.

Cette troisième édition sera non seulement revue, corrigée et augmentée, mais elle sera entièrement refondue et formera en quelque sorte un ouvrage nouveau.

Nous donnons aujourd'hui les titres de quelques ouvrages qui viennent de paraître; plus tard, nous dirons ce que nous en pensons. Voici d'abord :

L'esprit humain et ses fanultés, par M. L. Bautain, professeur de philosophie à la Faculté de Strasbourg, vicaire général de Bordeaux. 2 vol. in-12, chez Didier, libraire, quai des Augustins, 35. Paris, 1859.

Explication des tables parlantes, des mediums, des esprits et du somnambulisme, par M. Goupy. 1 vol. in-8°, Paris, chez Germer-Baillière, rue de l'Ecole de Médecine, 17.

Tous les jours, de midi à 2 heures, **TRAITEMENT GRATUIT** par le magnétisme, chez M. Lafontaine, quai des Bergues, 14.

Genève, Imp. Ch. Gruaz.

N° 10. 15 Janvier 1860.

LE MAGNÉTISEUR

JOURNAL DU MAGNÉTISME ANIMAL

PUBLIÉ PAR CH. LAFONTAINE,

A GENÈVE.

Une feuille in-8° de 16 pages, paraissant le 15 de chaque mois.
Genève, 5 fr. par an ; Suisse, Savoie, France et Piémont, 6 fr.
Angleterre, Amérique, Allemagne et Italie, 10 fr.
ADMINISTRATION ET RÉDACTION
Quai des Bergues, 14.

EFFETS D'INSENSIBILITÉ MAGNÉTIQUE

PENDANT UN ACCOUCHEMENT.

Genève, 5 janvier 1860.

Cher ami,

Dans un moment où l'attention de l'Académie de médecine se trouve portée sur les faits d'hypnotisme, communiqués par M. le docteur Broca, je crois devoir vous envoyer la relation de l'observation suivante dont j'ai été témoin avec vous.

Mme M***, âgée de 25 ans, d'une constitution lymphathique et nerveuse, avait été soignée, il y a environ trois ans, par M. Lafontaine, pour des gastralgies compliquées de crises hystériques fréquentes. Sous l'influence du traitement magnétique, les crises nerveuses avaient disparu, et les fonctions de l'estomac s'étaient rétablies complètement.

Mme M. s'était endormie spontanément pendant les premières magnétisations de M. Lafontaine, et, depuis cette époque, chaque fois qu'elle eut recours à l'action calmante du magnétisme, elle tomba dans un sommeil accompagné de somnambulisme et d'insensibilité.

Mme M. s'étant mariée et étant devenue enceinte, voulut se faire endormir pour le moment de son accouchement.

J'acquiesçai à son désir, et je fus appelé auprès d'elle le 30 décembre 1859, à 8 heures du matin. Elle éprouvait quelques douleurs utérines; je constatai l'effacement du col, un commencement de dilatation et une présentation de la tête.

M. Lafontaine magnétisa Mme M. vers 10 1/2 heures du matin, et au bout de dix minutes il obtint le sommeil, avec insensibilité et somnambulisme.

Cet état a présenté ceci de remarquable, que Mme M. a continué à avoir la conscience des contractions utérines qu'elle annonçait chaque fois qu'elles se faisaient sentir, sans éprouver la moindre sensation douloureuse : sa figure restait calme et souriante, et elle continuait la conversation commencée pendant que les contractions duraient. Je me suis assuré à plusieurs reprises que les contractions avaient effectivement lieu comme la malade les annonçait.

Dans l'intervalle, le pouls restait calme, égal et naturel : pendant la contraction, il s'élevait jusqu'à 92 pulsations.

Vers 1 heure, Mme M. éprouva des angoisses d'estomac et des nausées qui provoquèrent de l'agitation et un état nerveux. Elle demanda à plusieurs reprises et avec instance à être réveillée. M. Lafontaine la réveilla, et, chose curieuse, Mme M. n'eut aucun souvenir de ce qui s'était passé pendant les 2 1/2 heures qui venaient de s'écouler; elle n'éprouva plus aucune angoisse ni aucune nausée; et quand je lui demandai si elle avait encore des envies de vomir, elle répondit négativement.

Au moment où elle fut réveillée, Mme M. crut qu'elle était accouchée, et elle nous demanda si c'était déjà fini : une contraction de l'utérus la tira de son erreur, et, cette fois, la contraction fut accompagnée d'une douleur qui fit pousser des gémissements et des cris à la patiente.

Au bout d'un quart d'heure, M. Lafontaine essaya de nouveau de rendormir Mme M.; mais les douleurs étaient trop rapprochées; elles n'étaient séparées que par une minute d'intervalle, et chacune durait une demi-minute; il ne put obtenir que l'occlusion des paupières sans sommeil et sans insensibilité. Cependant il réussit à maintenir Mme M. sous l'influence du magnétisme, et la perception des douleurs fut certainement moins forte que si elle eût été complètement dégagée.

A 4 1/2 heures tout était terminé d'une manière parfaite-

ment naturelle; et Mme M. avait la joie d'entendre le premier cri d'un bel enfant en parfaite santé.

Depuis lors, les suites de couches ont été heureuses, et la malade se trouve aussi bien qu'on peut le désirer.

Voilà le fait dans toute son exactitude : ajoutez-y toutes les réflexions qu'il vous suggèrera, et recevez, mon cher Lafontaine, les salutations cordiales de votre dévoué

Ch. FAUCONNET, D.-M. P.

CORRESPONDANCE.

Paris, décembre 1859.

Mon cher Lafontaine,

Vous demandez ma collaboration pour votre intéressant journal. Je doute que ma faible plume, exercée aux bagatelles de la petite presse, puisse offrir un concours sérieux à votre entreprise. Mais puisqu'on dit que mes légers bourdonnements ont, depuis quinze ans, rendu quelque service à la cause de Mesmer, je n'hésite pas à me rendre à vos vœux; et, au risque de vous faire semoncer par vos abonnés, vous subirez ma prose, mon cher ami!

Tenez! voici justement l'occasion d'agiter les grelots de Momus et de pousser un long éclat de rire. Jamais année ne s'était terminée d'une façon plus triomphante pour le magnétisme, et plus plaisante pour nos corps savants. Vous savez la grande nouvelle? Mesmer et Deleuze, après avoir été baués depuis soixante ans, viennent d'entrer à l'Académie des sciences, par l'escalier dérobé!

Et sous quels auspices entrent-ils, *bone Deus?* Sous ceux du docteur Braid, dont les faits et gestes ont été constatés et appréciés, il y a beau jour, par un nommé Lafontaine. (Voir l'*Art de magnétiser,* chapitre XIII : *Magnétisme expérimental, Effets du bouchon.)*

Ne voilà-t-il pas une magnifique découverte! et que MM. Velpeau, Broca, Azam et consorts, doivent être fiers d'avoir écrasé le *magnétisme* avec le *strabisme!*

Car que nous enseigne le système Braid? L'*art de loucher!*

Et ils appellent cela une *nouvelle méthode anesthésique!* Méthode anesthésique, c'est possible, bien que les faits qu'on nous cite ne soient ni assez nombreux, ni assez brillants comme résultat; mais méthode *nouvelle*, halte là! puisque le procédé

Braid est âgé d'une vingtaine d'années, et que son *hypnotisme* est consigné dans les ouvrages de nos magnétologues.

Quoi qu'il en soit de cette nouvelle découverte, savez-vous, mon cher ami, qu'il serait bien humiliant pour nous, que le fluide magnétique fût atteint et convaincu d'illusion et de chimère, renversé de son piédestal octogénaire, et remplacé par l'*art de loucher?*

Mais telle n'est pas ma crainte. Vous verrez que de découverte en découverte, notre Académie des sciences mettra la main sur le véritable *agent nerveux,* et s'en proclamera le Christophe Colomb, à la barbe des Du Potet, des Lafontaine et autres *charlatans* de l'époque, pour me servir de leur gracieuse qualification.

Qui vivra verra.

Je me borne pour aujourd'hui à cette courte causerie, dans le but seulement de vous donner signe de vie. Le reste au prochain numéro, comme disent nos feuilletons-romans.

Tout à vous. J. Lovy.

PHRÉNOLOGIE.

Le docteur Castle, phrénologue distingué et bien connu, nous adresse de Paris les pages suivantes, que nous insérons en raison de leur intérêt psychologique, bien qu'elles ne se rapportent au magnétisme que pour une faible part.

« En 1840, mon ami le comte Gustave Neipperg et d'autres officiers autrichiens, entre autres le major Meszerotz (bien connu depuis pour la part qu'il prit à la guerre de la Hongrie contre l'Autriche), me prièrent d'examiner la tête d'un jeune officier de 26 ans environ. — Je signalai, d'après cet examen, un caractère énergique, affectueux et moral; des facultés perceptives et réflectives bien accusées; les organes de l'idéalité et de la merveillosité très-saillants. Il est à remarquer que la *concentrativité*, la *sécrétivité*, la *circonspection* et *l'espérance* n'étaient pas remarquablement prononcées; elles n'étaient notées que comme *plutôt grandes* dans cette organographie, qui présentait un caractère rêveur, mélancolique et sentimental, et une tendance prononcée à vivre dans un monde idéal, faits qui me furent confirmés par le témoignage de ses amis. Ses camarades parlèrent même de certains exemples de *seconde vue* qu'on avait remarqués chez lui, dans maintes occasions. On disait, entre autres choses, que, dans un de ses

rêves éveillés, il avait *vu* la mort d'un membre de sa famille, avec lequel il n'avait aucun moyen de communiquer. Personne n'avait d'abord attaché d'importance à cette révélation, mais l'événement avait justifié ces pressentiments.

« Ce jeune homme, qui se nommait le capitaine Neuwalt (je puis sans indiscrétion révéler ce nom, ébruité d'ailleurs par des circonstances ultérieures qui eurent un grand retentissement), reconnut l'exactitude de mes observations, et ajouta *qu'un secret pressentiment l'avertissait qu'il mourrait jeune et de mort violente.*

» Plusieurs années se passèrent sans qu'aucun changement se fît dans l'état d'esprit du capitaine Neuwalt.

» En 1845, il fut assassiné. Ses camarades me rapportèrent qu'un soir ils avaient remarqué chez lui une tristesse plus grande encore que d'habitude, à laquelle ils avaient vainement cherché à l'arracher; qu'il avait répondu à leurs interrogations au sujet de son abattement : « *Un pressentiment que rien ne saurait chasser de mon esprit m'avertit qu'un grand malheur me menace, que je suis sous le coup d'une horrible catastrophe.* » Et serrant la main à ses amis, avec affection et tristesse, il s'était éloigné en ajoutant : « *Je ne veux pas être un trouble-fête.* »

» Une heure après, avertis par le sergent d'ordonnance du capitaine qu'un bruit inusité avait lieu chez ce dernier, les autres officiers se rendirent en toute hâte à sa demeure, où l'on trouva le malheureux jeune homme et son domestique étendus sans vie, assassinés de la façon la plus brutale.

» Je n'ai aucun motif de douter du pressentiment que le capitaine Neuwalt aurait exprimé à ses amis, car plusieurs années auparavant il m'avait dit à moi-même : « *Je mourrai jeune et de mort violente.* »

» Ces faits et d'autres analogues, me paraissent ouvrir un vaste champ d'observations à ceux qui veulent approfondir d'une manière scientifique l'état de clairvoyance, soit naturel, soit artificiel. Du reste, ce fertile sujet me paraît rentrer dans le domaine de ce qu'on peut appeler *la psychologie mesmérique.*

» Ce triste événement me fournit encore le sujet d'observations précieuses et intéressantes sur les deux assassins : mais comme elles appartiennent surtout à la phrénologie, leur place n'est pas ici, et je ne ferai que les résumer en quelques mots.

» Ces assassins étaient deux jeunes sergents du régiment du capitaine Neuwalt; je les visitai dans leur prison, et, frappé de leur mâle beauté et de leur air de dignité, je consentis à examiner leurs têtes. Grand fut l'étonnement des témoins, lorsque je déclarai la *bienveillance* fortement accusée chez l'un et chez l'autre, la *conscienciosité* et *l'estime de soi* très-grandes chez l'aîné et bien développées chez le plus jeune; *l'intelligence* bonne et la *destructivité* grande chez tous les deux.

» Ces jeunes gens, d'une classe élevée, arrachés de bonne heure à leur famille par la conscription, et traités avec dureté, peut-être avec injustice, avaient enfin cédé à ces instincts qui les poussaient à la rébellion et à la vengeance, et que l'esprit hongrois, toujours fier et courageux, attisait dans leur cœur.

» Du reste, une fois le crime commis, toute la belle nature de ces deux hommes reparut; ils témoignèrent un repentir vrai et senti, et firent preuve d'un courage et d'une fermeté qui ne se démentirent pas même au moment de l'exécution, qui eut lieu à Créma, à dix milles de Lodi. En montant sur l'échafaud, l'aîné, autorisé à parler, le fit pour tous les deux, reconnaissant la justice de la sentence, et ajoutant : *Puisse notre mort infamante, jointe à notre profond et sincère repentir, servir d'expiation à notre crime et obtenir miséricorde! Nous prions pour nous, nous prions pour la victime que nous avons envoyée sans préparation au tribunal de Dieu.*

Ces faits, si étranges à constater pour ceux qui n'admettaient pas la phrénologie et la seconde vue pour les expliquer, ne me parurent pas surprenants. Au moment du crime, les assassins avaient cédé à l'*estime de soi* et à la *destructivité*, pour revenir bientôt sous l'empire de leur *conscience religieuse* et de leur *bienveillance*, car on ne saurait admettre que leur terrible situation ait amené seule un pareil revirement de caractère devant les nombreux exemples où le repentir n'a pas suivi le crime, et cela toutes les fois que l'organographie cérébrale accusait le défaut des hautes facultés morales.

M. A. Castle, M. D.

L'HYPNOTISME.

« La glace est rompue; la médecine officielle ouvre ses rangs au magnétisme animal, et c'est un de ses plus rudes adversaires, le docteur Velpeau, qui lui sert d'introducteur dans

le sanctuaire, en faisant ainsi la fraude sans le savoir. O Bellérophon !

» Il est vrai que ce Fontanarose s'est déguisé en gentilhomme grec ; mais gare qu'on ne le reconnaisse ! M. Velpeau, qui est expéditif comme on sait, n'hésitera pas à lui enlever le pli et le surplis, *pellex et super pellex*, des prêtres d'Esculape dont il s'est affublé, dès qu'il apprendra que l'*hypnotisme* n'est que le magnétisme animal.

» Il est probable que ce sont les esprits de *Mesmer*, de *Puységur*, de *Deleuze* et de *Foissac*, qui ont voulu se venger de l'Académie, en inspirant aux docteurs *James Braid*, *Paul Broca* et *Azam*, l'idée de travestir le magnétisme en *hypnobatase*, les magnétiseurs en *hypnobates*, et les opérations sanglantes, sans douleur et sans chloroforme, en *hypnotomie*.

» Le tour est bon, et *l'hypnothérapie* va prendre rang à côté de l'hydrothérapie, l'homœopathie, en attendant la chromopathie et l'idéopathie.

» On ne dira plus : Je vais vous endormir, mais vous *hypnotiser* ou vous *hypnostiquer ;* cela n'effraiera plus les malades, qui tremblaient de se faire magnétiser, cataleptiser et paralyser. Grâces soient rendues à l'inventeur de *l'hypnomorphisme*, ou plutôt de *l'hypnosisme* (du grec *hypnos*, sommeil, — des nerfs, ajoute Paul Broca, qui traite les mesmérates de charlatans et professe le plus profond mépris pour le magnétisme animal.) O idem ! trois fois idem ! Esculape vous hypnotise et vous révèle ce que faisaient les asclépiades dans les hospices magnétiques de Rome, où l'on n'avait pour toute pharmacopée que la *manus sanativa* des carabins et des infirmiers.

» *What a do for nothing* à propos d'une opération sanglante faite, à l'hôpital Necker, sans douleur et sans chloroforme, et qui n'est que la répétition de celle que Jules Cloquet a faite, il y a trente ans, sur Mme Plantin, et semblable à toutes celles faites dans l'hôpital de Cherbourg par les docteurs Loysel et Gibon, etc., et répétées par le docteur Esdail à l'hôpital de Calcutta, sur les malades que ses nombreux élèves endormaient et cataleptisaient d'avance, non pas toujours sans peine ; car il y a des natures sur lesquelles le fluide magnétique et même le fluide galvanique n'agissent que lentement et difficilement ; c'est ce qui ne tardera pas à se présenter dans les hôpitaux officiels, dès demain peut-être. Nous ferions volontiers le pari qu'il ne s'écoulera pas un mois, avant que le doc-

teur Velpeau ne vienne avouer componctueusement qu'il a été victime d'une illusion et que l'*hypnotisme* n'existe plus, parce qu'il aura attendu plus d'une heure sans que le strabisme ait produit le moindre effet; car il faut savoir loucher sur un point brillant placé à quelque décimètre du nez, avant que la catalepsie se déclare. Philipp faisait tenir son disque dans la main gauche.

» Or, tous les sujets ne sont pas, comme tous les magnétiseurs le savent, également sensibles aux effets des passes magnétiques ou de *l'hypnobatisation,* qui ne sont, nous l'affirmons, qu'une seule et même chose. On aura beau crier : Cher docteur, attendez ; demain, après-demain, dans huit jours peut-être, nous réussirons. Le docteur ne fera qu'un bond de l'hôpital à l'Académie pour traiter les hypnobates comme il a traité le médecin Noir, qui s'était permis de guérir M. Sax d'un lypôme cancroïde, dont M. Velpeau n'osait pas le débarrasser, sachant que ce serait tuer une illustration très-retentissante.

» L'abbé Moignot sera bien heureux de pouvoir crier alors : A bas les *hypnotistes,* les *spiritistes,* les *tabulistes,* les *médianimites* et les *magnétistes,* etc.... »

Nous n'avons pu résister au désir de reproduire cette spirituelle critique, publiée par M. Jobard dans le *Progrès international* de Bruxelles, à propos de la présentation de *l'hypnotisme* à l'Académie.

Nous aussi maintenant nous nous permettrons de dire notre mot, car nos lecteurs nous demanderont peut-être encore : Qu'est-ce que c'est que *l'hypnotisme* qui semble faire révolution parmi les savants? Nous répondrons, non pas en leur disant ce qu'est *l'hypnotisme,* car.... mais nous leur dirons où, quand et comment il a pris naissance, et nous pouvons le dire mieux que personne, puisque c'est nous, *Ch. Lafontaine,* qui sommes la cause involontaire et innocente de son apparition ou plutôt de sa réapparition dans le monde.

Ce fut *en novembre 1841*. Nous étions à Manchester, où nous donnions des séances expérimentales de magnétisme, qui étaient suivies par une foule enthousiaste. Tous les médecins, tous les savants, et tout ce qu'il y avait d'hommes sérieux dans cette ville, nous faisaient l'honneur de ne pas nous prendre pour un charlatan ; il est vrai que devant eux et chez eux, nous faisions entendre par le magnétisme des sourds-muets ; nous guérissions des paralytiques, des aveugles, conduits et amenés par eux, etc. ; il est encore vrai que les médecins

anglais ne rejettent pas *à priori* ce qu'ils n'ont pas vu, mais qu'ils se donnent la peine de voir, d'examiner, d'observer, d'expérimenter, et qu'après avoir observé, expérimenté, ils déclarent hautement, franchement leur conviction, ayant l'orgueil de faire bon marché de leur amour-propre.

M. *James Braid,* surgeon écossais, qui n'avait point ou peu de clientèle, s'était posé dans nos séances en contradicteur et en sceptique renforcé du magnétisme. Nous fûmes donc fort étonné lorsque dans les premiers jours de décembre, même année 1841, nous reçûmes une lettre de l'un des premiers médecins de Manchester, qui nous annonçait que le Dr *Braid* donnait des séances de magnétisme, tout en le niant (il n'avait pas encore inventé ou trouvé le nom d'hypnotisme).

Cette lettre disait :

« M. Braid, dans sa séance, a avoué qu'avant votre arrivée » à Manchester, il croyait que le magnétisme était tout » **humbug,** et qu'il s'attendait à trouver *illusion, délusion* » et *collusion,* etc.; mais qu'après avoir assisté à vos séances, » il était convaincu que vous étiez un homme de bonne foi, » d'honneur et de probité, et que vos sujets ne trompaient ni » vous ni les autres; qu'il avait découvert aussi quelque chose » dans ce dit magnétisme, qui cependant n'était point magné» tisme du tout. »

Nous nous trouvions à Birmingham lorsque nous apprîmes ces faits; une autre séance devant être donnée, nous retournâmes à Manchester pour y assister et voir par nous-même ce que cela pouvait être.

Voici ce que nous vîmes dans cette séance :

Le docteur Braid posa sur le front d'un jeune homme un bouchon dont l'extrémité était entourée de papier blanc; il le maintint par un ruban autour de la tête; il fit regarder ce bouchon par le sujet, qui fut ainsi forcé d'avoir les yeux en l'air; les nerfs et les muscles se fatiguèrent, la vue du sujet se troubla, la paupière tomba, et, pour un instant, ne put être relevée par la volonté du jeune homme.

M. Braid prit alors un des bras et le plaça horizontalement. Il le laissa ainsi pendant cinq minutes; et quand on demanda au sujet s'il pouvait baisser son bras, il répondit affirmativement, et à l'instant il le baissa.

M. Braid, pour prouver l'insensibilité, toucha à peine l'épiderme avec une épingle.

Il prétendit, par le même moyen, produire le somnambulisme

clairvoyant sur une jeune fille de seize ans. Il présenta à découvert devant les yeux de cette jeune fille, qu'il disait être endormie, une montre, un crayon en argent, une demi-couronne, un gant, etc.; cette jeune fille ne se trompa pas en désignant ces objets; mais au réveil (nous nous servons du mot *réveil*, quoique pour nous il n'y eût pas sommeil), elle déclara, dans son ingénuité, qu'elle avait vu les objets d'une manière indistincte. En effet, ayant les paupières presque entièrement closes, elle ne pouvait les voir que difficilement, quoiqu'ils lui fussent présentés à découvert devant les yeux.

Cette jeune fille n'avait point dormi; elle en donnait elle-même la preuve en déclarant, étant éveillée, se souvenir d'avoir vu les objets, mais d'une manière embrouillée. Elle ignorait (de même que M. Braid) qu'un somnambule ne se souvient jamais de ce qui s'est passé, fait ou dit pendant son sommeil.

Dès le lendemain, nous fîmes des expériences devant les sommités médicales. Nous les continuâmes pendant huit jours sur *plus de cent personnes*.

Sur l'une d'elles, fermeture des yeux après trois minutes, mais point de sommeil: les bras furent levés, mais purent être baissés à volonté par le sujet. En recommençant l'épreuve il n'y eut plus d'effet.

Sur quatre autres les yeux se fermèrent après quatre minutes, mais ils s'ouvrirent à volonté.

Sur trois jeunes filles, sommeil profond après de violents mouvements convulsifs.

A leur réveil, deux déclarèrent être épileptiques, et la troisième avoir souvent des accès nerveux hystériques; un commencement de crise avait été produit par la fixité du regard sur le bouchon, et le sommeil en avait été la conséquence.

Sur dix autres, douleurs de tête; sur vingt autres, rien, absolument rien.

Sur une dame du monde, abolition de la vue, bien que les yeux fussent ouverts; puis abaissement des paupières, mais clôture incomplète de la paupière gauche. La tête devenant lourde et douloureuse à cause de la position (la tête étant renversée en arrière pour mieux voir le bouchon), point de disposition au sommeil ni même à la somnolence; les yeux se remplirent d'eau lorsqu'on eut soufflé dessus; mal de tête ensuite.

Sur plusieurs médecins, sur plusieurs hommes de science et

sur moi-même, douleurs de tête et du cou produites par la fatigue de la position.

Lorsque nous avions obtenu la clôture des yeux, si nous faisions quelques passes magnétiques sur le membre étendu horizontalement, nous produisions une raideur musculaire réelle et une modification dans la sensibilité.

Nous en conclûmes à cette époque, 1841, qu'il n'y avait point d'effets réels par le bouchon, si on n'y adjoignait point le magnétisme. M. Braid le comprit si bien, que, depuis lors, pour avoir des effets positifs de catalepsie et d'insensibilité, il magnétisa à l'aide d'un tube de verre qu'il promenait sur les membres et sur tout le corps de ses sujets, afin de ne pas avoir l'air de magnétiser, et de pouvoir attribuer les effets à toute autre cause qu'au magnétisme.

Il se rendit à Londres pour présenter sa prétendue découverte ; mais il n'eut pas lieu de se louer de son voyage, et plus tard il publia un ouvrage sur ce sujet.

Depuis lors, l'Amérique nous envoya l'électro-biologie avec M. Philipp. Celui-ci faisait placer dans la main un disque formé de cuivre et d'étain, et il le faisait regarder fixement. De plus, il agissait sur l'imagination en affirmant avec l'autorité d'une ferme volonté qu'il allait produire tel ou tel effet. Alors les sujets, qui généralement étaient pris dans la classe des gens les plus simples et les moins instruits, ou qui étaient d'une nature nerveuse, impressionnable, avec une tendance à la superstition, et chez lesquels l'idéalité et le merveilleux dominaient fortement, les sujets, disons-nous, frappés de ce qu'on leur affirmait ou de ce qu'on leur ordonnait, présentaient tout à coup des effets où l'imagination seule jouait un rôle. Ainsi nous avons vu des sujets auxquels on prétendait faire perdre la mémoire, et qui ne se souvenaient même pas de leur nom ; d'autres, au contraire, auxquels on avait persuadé qu'ils étaient tels ou tels personnages, ou qu'ils voyaient des spectacles extraordinaires, ou des faits qui n'existaient pas.

Il en est de ces effets comme de ceux des médiums qui croient entendre et entendent la voix de tel ou tel ange ou de tel ou tel esprit ; ce sont là des hallucinations, des aberrations de l'imagination frappée ; tous ces effets sont factices et plus apparents que réels ; et la preuve, c'est qu'ils disparaissent aux premiers mots contraires prononcés également avec autorité.

Avons-nous besoin de disques, de bouchons, pour produire ces effets? est-il nécessaire de mettre l'homme dans un état

nerveux tout particulier pour obtenir des effets analogues? Ne voyons-nous pas tous les jours, dans la vie ordinaire, des effets semblables produits par la seule autorité du nom, de la position de certains hommes? Ces effets ne se produisent-ils pas plus facilement sur les masses que sur des individus isolés, et cela parce qu'ils ont pour cause la force morale?

N'avons-nous pas vu, en 1848, la volonté ferme et loyale de Lamartine, arrêter le flot populaire et dévastateur, par la seule puissance de sa parole, et cela, plus de dix fois dans un seul jour? N'est-ce pas à l'autorité de sa présence courageuse et de son nom vénéré *alors*, qu'il dut d'obtenir le silence dans une foule de 50,000 âmes, d'être écouté et obéi quand sa voix se faisait entendre, et de calmer et d'arrêter les dispositions perturbatrices de la foule?

Tous les jours, le regard sévère et ferme d'un homme courageux n'arrête-t-il pas le bras levé sur lui, et ne rend-il pas doux comme des agneaux des hommes sanguinaires et prêts à le frapper? N'avons-nous pas vu l'abbé Maury changer la fureur populaire par un seul mot plaisant : « Quand vous m'aurez accroché à la lanterne, y verrez-vous plus clair? »

Ces seuls mots et le ton dont ils furent prononcés, produisirent une secousse nerveuse dans le cerveau de ces forcenés, changèrent les courants électrique et magnétique et les dirigèrent vers un autre but.

Quant aux effets physiques d'insensibilité et de catalepsie, ils ne sont réels et positifs que si l'opérateur a magnétisé.

Pour nous, l'*électro-biologie*, l'*hypnotisme*, ne sont rien, absolument rien par eux-mêmes. Ils font partie intégrante du magnétisme vital, ils y sont intimément liés, et comme tels, ils sont une force, en tant que leur action se fait sur l'imagination, et prédispose le système nerveux du sujet à recevoir l'influence du *fluide* vital.

Pour notre compte, nous sommes désolé de voir l'Académie préférer s'occuper de faits faux ou mélangés, plutôt que d'aborder franchement la question du magnétisme vital dans sa partie physiologique et curative.

Bientôt, comme l'a dit M. Jobard, l'hypnotisme sera expulsé de l'Académie, et, par ce fait, la porte sera fermée encore pendant un certain temps au magnétisme, *vérité des vérités;* mais le temps viendra où la lumière se fera.

Ch. Lafontaine.

SOMNAMBULISME.

FAITS ET EXPÉRIENCES.

Nous trouvons dans le *Journal du Magnétisme* de M. Du Potet la relation suivante, qui nous a paru devoir intéresser nos lecteurs.

« Mon vieil ami,

» Je quitte Paris à l'instant même, et c'est sous l'empire de l'impression enivrante de la velocité d'un train *express* que je vous écris ces quelques lignes.

« La locomotive, volcan mobile aux entrailles de feu, dévore l'espace en jetant parfois ce cri lugubre que vous connaissez, et faisant retentir les échos de ce mouvement strident et saccadé qui l'anime : feu, fer et eau !...

» Hélas ! si nos pères pouvaient, pour quelques instants, s'affranchir de leur éternel sommeil, leur surprise égalerait leur terreur, et ils verraient aujourd'hui ce que peut la science humaine.

» Vapeur ! électricité ! magnétisme !! Vous serez bien surpris, ô mon ami ! en lisant ce dernier mot écrit par moi : magnétisme ! science obscure que j'avais commencé à étudier et que j'ai abandonnée, le doute s'étant emparé de mon cœur.

» Cette science, encore en chantier, progresse bien lentement, malgré la persévérance de quelques hommes de cœur répétant tout bas la profession de foi secrète de Galilée : « La terre tourne cependant. » Peut-être cache-t-elle des vérités sublimes, qui, en affermissant notre foi chrétienne, nous feront adorer avec plus de ferveur le souverain Maître de toutes choses. —

» Vous comprenez, mon ami, qu'emporté avec une rapidité de 40 kilomètres à l'heure, ayant devant les yeux ces fils électriques aussi rapides que la pensée, puis songeant que tout ceci, il y a trente ans à peine, était presque encore inconnu, je dois bien humblement partager l'avis de notre illustre savant Arago, qui affirmait qu'il y avait bien peu de chose dans le domaine de la science qu'on dût nier *à priori*. Or le magnétisme est une science; et c'est pour vous raconter une petite aventure personnelle y ayant trait, que je vous ai jeté à la hâte ces lignes écrites sur mon carnet de voyage.

» Nous entrons sous un très-long tunnel; l'obscurité succède au soleil splendide qui rayonne au dehors, et cette course effrénée, souterraine, prête vraiment au recueillement.

» Vous me connaissez, je crois, assez, pour avoir foi en mes paroles; vous savez que j'ai étudié quelque peu le magnétisme; que je me suis entouré de manuscrits qui le discutent ou le nient, et que, comme beaucoup d'autres personnes, je cherche la vérité.

» Vérité confuse au miroir dépoli : on doute aujourd'hui, on est croyant demain.

» Voici le fait :

» Jusqu'alors je n'avais pas vu de séance expérimentale de magnétisme. J'assistai donc hier au soir, pour la première fois, grâce à la bonne volonté d'un ami, à l'une de ces séances gratuites, rue J.-J. Rousseau, 12, chez Mlle Nidelay, somnambule dirigée par M. Étienne Join, magnétiste, élève du célèbre baron du Potet.

» L'ami désigné plus haut, M. G*** et Mme de..., l'une de mes parentes, avaient voulu m'accompagner.

» La réunion était nombreuse : 40 personnes environ, hommes ou dames. Néanmoins, je me divertissais peu; M. Étienne mettait pourtant beaucoup de bonne volonté; ses démonstrations étaient réellement sincères, et quelques expériences enfin parurent offrir quelque intérêt. Le silence était complet.

» Placé derrière un rang de personnes assises comme moi, je remarquai, en passant mon visage entre deux têtes, une dame modestement vêtue, au visage pâle, aux mains blanches et effilées, dénotant une de ces natures impressionnables sur lesquelles le magnétisme doit indubitablement produire quelques effets.

» Je vous l'ai déjà dit, je connais un peu cette science; quelques essais assez heureux avaient, sinon dissipé mes doutes, du moins m'avaient donné à penser. Une idée subite me traversa l'esprit : il me prit envie d'agir sur cette dame qui m'était complètement étrangère.

» Placée à quelques pas en face de moi, et séparée par l'intervalle occupé par le magnétiseur et le somnambule, je n'avais pu lui adresser la parole, et c'est à peine si son regard flottant se porta une ou deux fois sur la rangée de personnes au milieu desquelles j'étais confondu : toute son attention était d'ailleurs portée sur les expériences qui se faisaient assez près d'elles.

» Si le magnétisme possède l'influence qu'on lui attribue, me dis-je *in petto,* je dois avec de la volonté produire un effet quelconque sur cette dame.

» A l'insu de tous, par la volonté et le regard seulement, je me mis à agir mentalement.

» Dix minutes, un quart d'heure se passèrent sans obtenir de résultat : j'allais y renoncer.

» Tout-à-coup je la vis passer une main, puis l'autre sur ses yeux, pour combattre, à ce qu'il me parut du moins, un commencement de sommeil. Un léger tressaillement nerveux la saisit; elle ferma les yeux pendant une minute environ, puis les rouvrit aussitôt. Pour dissiper la vague impression qu'elle éprouvait, je le pensai ainsi, elle se leva subitement et vint se placer à un piano, où elle se mit à jouer quelques polkas.

» Je me crus battu, et riais intérieurement de mes essais infructueux. Science, me dis-je, ou plutôt folie, tu es donc un mensonge!

» Les polkas continuaient sous ses doigts effilés; on venait de mettre la somnambule en extase. Tout se passait avec le décorum le plus parfait: explications données, audition dévorante des spectateurs, silence interrompu parfois par des demandes et des réponses.

» Le piano était placé dans l'un des angles de l'appartement à ma droite; conséquemment, la dame en question me tournait le dos, et entre nous deux, tout le long de la muraille à laquelle j'étais adossé, il y avait 7 à 8 personnes exclusivement occupées à regarder le magnétiseur et son sujet.

» Je l'avais vue combattre un sommeil naissant qui me parut sinon naturel, au moins assez étrange, et, ne pouvant me débarrasser de mon idée fixe d'agir sur cette dame (je voulais avoir le cœur net d'un doute et d'une vérité si souvent niée), je me recueillis de nouveau, parce que l'âme n'est forte qu'en concentrant ses facultés, et mentalement encore je me mis à agir.

» La sensation que j'éprouvais moi-même était étrange, indéfinissable; un frisson me parcourait le corps; il me semblait sentir, chose singulière, des étincelles électriques jaillir de mon cerveau.

» Soudain, la main gauche d'accompagnement s'arrête sur les notes graves, la droite tombe inerte, la dame s'affaisse sur son siége, on s'empresse autour d'elle; les questions se

précipitent : Qu'avez-vous? vous trouvez-vous mal? Nulle réponse!

(La fin au prochain numéro).

VARIÉTÉS.

C'est avec un profond regret que nous annonçons l'arrestation sous prévention de complicité de vol de M. Brunet de *Ballans*, qui se disait *professeur de magnétisme, décoré et honoré de la confiance de divers souverains.* Nous ne nous permettrons aujourd'hui aucune réflexion; nous craindrions d'aggraver la position préventive de M. Brunet, que nous ne connaissons pas du tout. Mais nous croyons de notre devoir de faire connaître ce fâcheux incident qui affligera, nous en sommes convaincu, les magnétiseurs sérieux et les partisans du magnétisme; ils trouveront, comme toujours, que les plus grands ennemis du magnétisme ne sont point ses détracteurs, mais bien les exploiteurs éhontés qui, par leur ignorance et leur mauvaise foi, retardent sa marche en l'avilissant.

Nous prions toutes les personnes qui n'ont point soldé leur abonnement, d'avoir l'obligeance de le faire.

Nous prévenons en outre nos abonnés de Paris que nous leur ferons présenter la quittance de leur abonnement, et qu'ils pourront payer soit par un mandat sur la poste adressé à M. Germer-Baillière, libraire, soit directement entre ses mains, rue de l'École de Médecine, 17.

Nous insérerons dans le prochain numéro une lettre de M. Péreyra, que le manque d'espace nous a empêché de mettre dans celui-ci.

Ch. Lafontaine.

Genève, Imp. Ch. Gruaz.

N° 11. 15 Février 1860.

LE MAGNÉTISEUR

JOURNAL DU MAGNÉTISME ANIMAL

PUBLIÉ PAR CH. LAFONTAINE,

A GENÈVE.

Une feuille in-8° de 16 pages, paraissant le 15 de chaque mois.
Genève, 5 fr. par an ; Suisse, Savoie, France et Piémont, 6 fr.
Angleterre, Amérique, Allemagne et Italie, 10 fr.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
Quai des Bergues, 11.

MAGNÉTISATION DES ANIMAUX.

(Suite et fin).

Par les expériences que nous avons citées dans les numéros de septembre et de décembre, nous croyons avoir prouvé que les animaux étaient sensibles à l'action magnétique de l'homme. Nous pourrions ajouter beaucoup d'autres faits à l'appui de ce que nous avons avancé, tels que celui d'un petit écureuil qui faisait tourner avec acharnement la roue dans laquelle il était, pendant qu'à côté de lui je magnétisais un jeune enfant de dix ans, le fils de la marquise d'Ermosa.

Ennuyé de ce mouvement perpétuel qui donnait des distractions à mon petit malade, et, sans cesser de le magnétiser, je présentai une main vers l'écureuil ; bientôt le mouvement se ralentit, puis il s'arrêta. Je me retournai, je vis alors l'écureuil immobile, le regard attaché sur moi. Je fixai mes yeux sur les siens, qu'il ferma tout-à-coup ; je fis deux ou trois passes, il tomba alors sur le flanc, plongé dans un profond sommeil.

Sans plus m'occuper de lui, je continuai à magnétiser mon

malade. Mais une heure après, quand j'eus fini, je trouvai l'écureuil dans la même position et dormant toujours. Je le démagnétisai par quelques passes : il se leva, et se mit aussitôt à faire tourner la roue de ce même mouvement perpétuel et monotone.

Le magnétisme agit aussi sur les animaux d'une manière salutaire ; j'en ai souvent eu des preuves, et, généralement quand ils en ont éprouvé du soulagement, ils le recherchent chaque fois qu'ils souffrent de nouveau, de même qu'ils cherchent et mangent instinctivement l'herbe qui les purge.

J'ai possédé pendant neuf à dix ans un petit lévrier que j'avais magnétisé et endormi souvent, et sur lequel j'obtenais le sommeil, l'insensibilité et la catalepsie[1].

Il y a quelques années, en 1856, il devint aveugle : ses yeux se couvrirent d'une peau blanche, épaisse, qui interceptait complètement la lumière. Mon pauvre chien n'y voyait plus pour se conduire ; il se cognait à tous les meubles et à toutes les portes, ce qui lui faisait pousser des cris affreux, car il était douillet comme un enfant gâté, mon pauvre *Diavolo*. Sa cécité fut constatée par un médecin, et, le voyant si malheureux, j'entrepris de le guérir et de lui rendre la vue. Je lui magnétisai les yeux, je les lui baignai avec de l'eau magnétisée, puis je joignis l'électricité au magnétisme.

Ce n'est point le galvanisme, ni l'électro-aimant, ni la pile que j'employai, mais bien l'électricité pure de la machine électrique mélangée au fluide vital et modifiée par son action.

Je faisais monter et coucher mon chien sur une chaise placée sur un tabouret isolant. Je lui passais une chaîne au cou qui le mettait en rapport direct avec le tube de cuivre de la machine électrique ; je faisais mettre en mouvement le plateau de verre qui développait l'électricité par le frottement contre les coussinets. Dans cette position, je présentais pendant cinq minutes devant chaque œil du chien un petit excitateur en argent que je tenais dans la main, et j'agissais aussi magnétiquement, de sorte que les deux fluides étaient mélangés et réunis en arrivant à l'œil.

Après quelques séances, la peau ou taie était diminuée d'épaisseur, puis après un mois de traitement suivi, elle était entièrement disparue, et mon chien avait recouvré la vue. Ses yeux étaient nets, vifs et brillants comme autrefois.

1. Ce n'est pas le même que j'avais présenté à Paris, c'est celui que j'avais encore il y a quelques jours.

Quand, en 1859, sa vue se couvrit encore graduellement, aussitôt qu'il voyait préparer pour un malade le tabouret et la chaise, il tournait, sautait et montait dessus, demandant ainsi à être soigné et m'avertissant que ses yeux se perdaient de nouveau.

A Caen, à la suite d'une course, la jambe d'un cheval enfla et présenta une protubérance plus grosse qu'un œuf. Je lui magnétisai la jambe: d'abord il fit des difficultés en ne voulant pas se tenir tranquille; mais bientôt, sentant probablement du soulagement, il se laissa faire, et pendant une heure et demie, il ne fit plus un mouvement. Je le magnétisai trois fois. A la deuxième et à la troisième fois, lorsque j'arrivais, il me présentait en quelque sorte sa jambe. La grosseur disparut, et il fut entièrement guéri par ces trois magnétisations. Dès la première, la grosseur avait diminué.

La musique a sur le système nerveux des hommes, qu'ils soient éveillés ou plongés dans le sommeil magnétique, une influence que personne ne peut nier. Elle les calme, elle les exalte, elle les rend tristes ou gais, etc. Il en est de même chez les animaux : elle produit aussi sur eux des effets remarquables. Chacun a pu observer combien les chiens sont agacés par des musiques d'instruments de cuivre, ou bien par les orgues de Barbarie; lorsqu'ils les entendent, ils se mettent à pleurer, à hurler, à aboyer à la lune. Quand ils sont endormis magnétiquement, les mêmes effets se produisent sur les chiens, quoiqu'ils n'entendent absolument aucun autre bruit; on peut tirer des coups de pistolet, de fusil à leurs oreilles, ils ne donnent aucun signe d'audition; et cependant, si près d'un chien plongé dans le sommeil magnétique, on joue du piano, vous le voyez aux premiers accords s'agiter doucement, jeter de petits cris, vous le voyez même, ayant toujours les yeux fermés, se lever mais retomber aussitôt comme une masse; et, après quelques essais infructueux, aboyer doucement, chanter en quelque sorte avec des larmes dans la voix quand la musique est lente et triste. Ces expériences, je les ai répétées bien des fois et toujours avec succès sur bien des chiens que j'ai possédés.

La musique a même la puissance d'endormir certains animaux. Les Arabes et les Indiens endorment les serpents en sifflant d'une certaine manière : ce sont des faits acquis à la science. Nous avons voulu les répéter.

Nous avions, en 1858, une vipère des plus grosses que l'on trouve dans les environs de cette ville; elle avait dix centimè-

LETTRE

DE M. PÉREYRA SUR LA TRANSPOSITION DES SENS.

Nous recevons de Varsovie une seconde lettre de M. Péreyra, et nous regrettons que l'espace nous manque pour l'insérer en son entier; en voici du moins les principaux arguments, auxquels nous sommes heureux de donner place, en considération de la bonne foi et de la loyauté grande qu'ils respirent, bien que cette discussion prolongée ne parvienne pas encore à nous mettre d'accord avec notre honorable correspondant.

Varsovie, le 30 novembre 1859.

« Du choc des opinions jaillit la vérité. »

C'est aussi, nous en sommes persuadé, Monsieur, dans le but louable d'arriver à la vérité que vous avez cru devoir combattre notre manière de voir quant au déplacement des sens. Vous l'avez fait en maître; et comme nous savons reconnaître le talent et le mérite, nous nous félicitons d'avoir à lutter avec un esprit comme le vôtre, et nous ne continuons, ainsi que vous, Monsieur, cette discussion que pour faire briller, s'il est possible, la vérité dans tout son jour.

Cherchons donc d'abord à faire luire un rayon de lumière sur le point en litige, bien qu'il ne soit, en réalité, qu'une partie secondaire de la science; car l'essentiel est de bien constater si, en effet, un somnambule peut voir des objets qu'on présente devant telle ou telle partie de son corps, s'il peut sentir, goûter, etc.

Pourtant, le fait une fois avéré, on a voulu s'expliquer le mode de production de ce phénomène, et n'en trouvant point l'explication dans la physiologie de l'école, les uns ont eu recours à une force inconnue, qui permettait non pas précisément aux sens de se déplacer, mais qui en agissant directement sur *le principe* des sens, l'éloigne de son centre d'action et lui faisait affecter telle ou telle partie du corps; *le principe voyant*, pour la vue, *le principe sentant,* pour l'odorat, etc.; les autres, peut-être plus profonds penseurs, comme vous, Monsieur, par exemple, ont rejeté cette hypothèse, et n'ont vu dans ledit phénomène qu'une perception psychique.

Pour répondre convenablement, car nous ne pouvons accepter cette théorie, aussi solide qu'elle paraisse l'être, il faudrait avant tout entrer dans des considérations métaphysiques

sur l'existence et la nature de l'âme, qui nous conduiraient trop loin, et que nous avons abordées dans d'autres écrits.

Toutefois, il faut bien dire un mot de l'agent ou du moteur qui anime ainsi notre machine.

L'âme humaine pourrait-elle, dans un cas même tout exceptionnel, suffisamment se dégager de la matière pour ne plus être en aucune façon sous la dépendance des sens? Nous ne le croyons pas; car les deux principes, psychique et physique, sont tellement maîtrisés l'un par l'autre, que dans leur mutuelle solidarité aucun des deux ne peut rien de lui-même; en un mot, tant que l'âme est unie au corps, elle ne peut rien percevoir qu'à l'aide des sens, qui, eux-mêmes, ne sauraient sans elle remplir leurs fonctions. Et c'est pour nous une quasi-vérité, tant dans l'état normal de la vie, que dans l'état de la plus forte surexcitation nerveuse. Nous savons que quelques magnétistes admettent dans l'extase, et dans certains autres cas, la séparation de ces deux principes; mais nous croyons que l'âme ne rentre plus en son logis si elle l'a une fois quitté, et que la volonté du magnétiseur ne suffirait pas pour changer cette loi.

Vous pensez, Monsieur, que dans l'étonnant phénomène de la vision des objets matériels, soit par l'épigastre, soit par toute autre partie du corps, le sens de la vue n'a absolument rien à faire, et que c'est l'âme seule qui voit alors les dits objets. Et nous, nous croyons pouvoir réfuter cet argument, et dire que, dans cet acte, qui nous paraît purement physique, c'est au contraire le nerf optique qui joue le plus grand rôle, en s'irradiant jusqu'au point du corps où les objets sont aperçus; et d'ailleurs, en raison de notre théorie, il ne pourrait en être autrement. Cette théorie, impossible à développer en quelques lignes, et peut-être fausse dans l'application que nous en faisons ici, est basée sur un principe que l'on ne saurait nier, à savoir que nos cinq sens se réunissent en un seul, le *toucher;* et pour qu'un objet soit *vu,* il faut un contact, tout comme pour qu'il soit *senti*.

Or, comment un objet matériel, pour être vu, pourrait-il toucher une substance immatérielle? Vous dites, il est vrai, Monsieur, que cette substance ne *voit* pas dans l'acception rigoureuse du mot, mais qu'elle *perçoit;* — nous vous accordons cela très-facilement, mais nous ne saurions admettre qu'elle arrive à cette perception sans le toucher, car, qu'il n'y ait même qu'un acte intuitif, l'âme, selon nous, ne peut se

représenter aucune chose, si elle n'en a préalablement eu la conscience par l'intermédiaire de nos sens ou plutôt de notre sens unique. *Nihil est in intellectu quod non fuerit in sensu.* Leibnitz, il est vrai, a modifié ce grand axiome des péripatéticiens, en disant :... *nisi ipse intellectu.* C'est une belle idée, mais est-elle bien concluante?

Donc, d'après notre raisonnement, qui ne repose peut-être pas sur une base très-solide, mais auquel cependant nous tenons beaucoup dans l'étonnant phénomène appelé *déplacement* ou *transposition des sens* : l'âme joue certainement un grand rôle, mais un rôle secondaire, le principal étant rempli par les organes, qui doivent certainement alors s'irradier.

Nous aurions pu soutenir cette thèse un peu plus scientifiquement, mais craignant d'être obscur, nous avons sacrifié les arguments métaphysiques à la clarté de notre explication.

Quoiqu'il en soit, de notre manière de voir à ce sujet, Monsieur le Rédacteur, bien estimable collègue, nous n'en admirons pas moins votre belle défense; et si nous pensions comme vous, nous serions heureux de pouvoir argumenter dans votre sens avec le talent qui vous distingue.

Recevez, etc. Charles Péreyra.

RÉPONSE A M. PEREYRA.

Il nous est bien difficile de nous entendre avec notre honorable correspondant, M. Péreyra : il part d'un principe diamétralement opposé au nôtre, en prétendant que dans le phénomène appelé par certains magnétiseurs *transposition des sens,* et qui n'est autre que la vue à travers les corps opaques, l'âme joue le second rôle et les sens le premier.

Si nous osions, nous prierions M. Pereyra de relire le deuxième paragraphe de la page 8 du numéro de novembre : il reconnaîtrait, nous en sommes certain, que tous les sens réunis en un seul, le *toucher*, ne pourraient expliquer comment le somnambule peut percevoir le passé, prévoir et prédire l'avenir.

Lorsque de notre fenêtre, à Genève, nous apercevons le Mont-Blanc qui est à dix-huit lieues, et qu'il nous semble qu'en étendant le bras nous allons le toucher, nous comprenons facilement que le sens de la vue s'est irradié, et que par les ondes de la lumière le nerf optique a été touché; nous le comprenons d'autant plus facilement, que lorsqu'un petit

nuage passe entre nos yeux et le Mont-Blanc, nous ne voyons plus celui-ci, parce que le contact est interrompu. Dans ce fait, nous sommes dans notre état normal; c'est avec nos yeux que nous voyons, et c'est avec l'organe même disposé à cet effet que l'action a lieu.

Mais lorsqu'un homme est endormi magnétiquement, qu'il est arrivé au somnambulisme, que son corps est là, inerte, à Genève, entre quatre murs, qu'il n'entend aucun bruit, pas même celui d'un coup de fusil à ses oreilles, qu'il n'a aucune sensation douloureuse, quelle que soit la blessure qu'on puisse lui faire; que ses yeux sont fermés, et que cependant il voit, sent ou perçoit ce qui se passe soit dans une salle à côté, soit à de grandes distances, à Paris, à Saint-Pétersbourg, à la Nouvelle-Orléans, etc., il n'est plus possible d'admettre que tous les sens réunis en un seul, le *toucher*, puissent nous donner ce résultat, car le nerf optique a beau pouvoir s'irradier, les corps opaques sont là pour l'empêcher d'aller plus loin que les murs de la salle dans laquelle le somnambule est enfermé.

La matière n'est que de la matière; le nerf optique irradié et tous les sens réunis en un seul ne sont que de la matière, et ils n'ont que les propriétés et les facultés inhérentes à leur nature matérielle.

M. Pereyra refuse à l'âme immatérielle le pouvoir de percevoir ou sentir seul des objets à la portée du corps humain, et il admet cependant que les sens matériels réunis en un seul ont cette puissance.

La théorie de M. Pereyra ne peut soutenir la discussion, semblable à tant d'autres qui ont existé en magnétisme, par suite de comparaison ou d'analogie avec l'électricité. C'est ainsi que pendant un certain temps, les magnétiseurs ont cru que le verre et la soie étaient des corps isolants pour le magnétisme comme pour l'électricité, et que plus tard ils ont reconnu leur erreur.

Il en est de même de la transposition des sens: c'est le phénomène de la vue à travers les corps opaques dans la catalepsie naturelle mal observé par le savant docteur Petetin, qui a donné lieu à la croyance du phénomène de la transposition des sens en magnétisme.

Quand le docteur Petetin posait un doigt sur l'estomac de sa malade, celle-ci entendait le docteur; quand il posait une lettre sur l'estomac, elle la voyait. Le docteur crut alors, et la malade aussi, que c'était par cet organe que la vue avait lieu.

Mais si M. Petetin eût posé le doigt sur toute autre partie du corps de sa malade, qui, comme l'estomac, fût un des centres nerveux, il eût été entendu par celle-ci, car il eût établi un rapport direct entre lui et la malade; il en eût été de même pour la lettre, elle eût été vue également. Ce qui le prouve d'une manière positive, c'est que la malade indiqua l'arrivée d'une personne qu'elle accusa voir d'abord dans la rue, puis à la porte de la maison, et enfin montant l'escalier, etc.

Ce ne pouvait plus être par l'irradiation du nerf optique à l'estomac ou à toute autre partie du corps qu'elle pouvait voir à travers les murs : il faut bien reconnaître que c'était la partie immatérielle de notre être, l'âme, qui, pendant la crise de catalepsie, se trouvait moins sous la dépendance de la matière, et qui, sans le secours des sens paralysés, jouissait de la plénitude des facultés inhérentes à sa nature divine.

Nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà dit tant de fois : dans le somnambulisme comme dans la catalepsie, la transposition des sens n'existe pas : c'est l'âme qui sent, voit, perçoit sans le secours des sens et sans point de vision sur le corps.

Ce n'est pas dire qu'elle abandonne le corps ; nous n'avons jamais prononcé une hérésie pareille : nous croyons au contraire que si l'âme allait se promener hors du corps, comme plusieurs magnétiseurs l'ont fait voyager, elle ne pourrait plus s'y réinstaller, et ce serait alors la mort.

Ch. Lafontaine.

SOMNAMBULISME.

FAITS ET EXPÉRIENCES *(suite et fin)*.

(Voir le numéro de janvier, p. 13).

» On s'approche d'elle pour la soutenir, on l'entoure.

» M. Nidelay, père de la somnambule, qu'on vient d'asseoir sur un fauteuil, s'approche avec le magnétiseur, et j'entends avec un battement de cœur inexprimable prononcer ces paroles d'une façon assez courroucée : « Messieurs, quelqu'un ici a magnétisé cette dame à son insu, c'est très-mal cela ; que la personne qui a commis cet acte se nomme, sinon qu'elle se retire. »

» Des mots approbatifs et improbatifs se succèdent. J'étais le coupable ; j'eus la force de me taire cependant.

» Eh bien! messieurs, dit le magnétiseur, si c'est ainsi, puisque la personne n'a pas le courage de se faire connaître, je vais achever de magnétiser madame; et elle nous désignera elle-même celui d'entre vous, messieurs, qui l'a magnétisée.

» Bravo! très-bien! exclama-t-on de toutes parts.

» O amour de la science et de la vérité! ceux qui te comprennent apprécieront ma conduite en cette circonstance et se rendront compte du mouvement de satisfaction et d'orgueil qui me traversa l'esprit.

» Froid, impassible, j'attendis avec quelque peu d'anxiété le fait étrange que par intuition je sentais devoir se produire.

» On ne pouvait rien lire sur mon visage; je m'étais assis.

» Personne, je vous l'affirme, n'avait pu deviner mes intentions.

» En effet, par quelques passes, le magnétiseur acheva d'endormir le sujet.

» Comment vous trouvez-vous? lui demanda-t-il.

» — Bien!

» — Vous êtes sous l'influence du sommeil magnétique?

» — Oui!!

» — Cette influence, vous l'avez subie à votre insu?

» — Oui!!!

» — Pouvez-vous désigner la personne qui vous a magnétisée?

» — Oui!!!!

» Chaque point d'exclamation exprime ce que j'éprouvais; mon cœur et ma poitrine craquaient; je ne savais si j'étais sous l'influence d'un rêve stupéfiant ou sous le poids d'une hallucination indescriptible.

» — Désignez la personne.

» — C'est, dit-elle d'une voix lente et faiblement accentuée, ce monsieur qui est près de la porte et qui a de la barbe.

» Ses yeux étaient fermés, son bras était fixé vers moi.

» J'avais deux dames à droite; à gauche était ma parente; devant moi, deux messieurs sans barbe, qui s'étaient retournés en se levant.

» Le magnétiseur vint droit à moi : « C'est donc vous, monsieur? » me dit-il.

» Des murmures se manifestaient déjà, tout le monde me regardait.

» — Oui, répondis-je avec autant de franchise que de fermeté; c'est moi, monsieur : depuis hier seulement à Paris,

que je n'habite pas, j'assiste pour la première fois à une séance expérimentale de magnétisme. J'y croyais peu, pour ne pas dire point; mais le fait qui vient de se produire est tellement singulier, que je serais vraiment fou d'en nier l'évidence. Je vous le répète, je suis étranger, je cherche la vérité et je ne puis être accusé de compérage.

» — S'il en est ainsi, monsieur, me répondit M. Etienne avec la plus aimable courtoisie en me prenant la main, venez; vous avez magnétisé madame, c'est à vous de la réveiller, et je suis vraiment heureux que vos essais aient aussi bien réussi; il faut que vous soyez doué d'une grande force de volonté; ces cas sont rares sans doute, mais aussi par cela même assez concluants pour la science du magnétisme. Venez!

» Je m'excusai sur mon peu d'expérience, et je le priai de me remplacer; il n'en voulut rien faire. Il m'enseigna le moyen de dissiper le sommeil magnétique, moyen que déjà je connais un peu.

» Pour la première fois, et en public surtout, je me sentis ému. Cependant je pris les mains de la dame, et, après quelques minutes, car mon imagination galopait sans relâche, je parvins à l'éveiller. Je la questionnai, mais elle n'avait plus conscience de ce qui s'était passé. Je lui fis mes excuses; puis, m'approchant de M. Etienne : — Pouvez-vous me dire le nom de cette dame? lui demandai-je tout bas.

» — Oui, me répondit-il, c'est l'épouse de M. L***, docteur en médecine, rue St.-N... Cette dame a été déjà fréquemment magnétisée par son mari et par moi; c'est un sujet d'étude précieux. Quant à son mari, il est là et ne dit mot. Comme tous ceux qui s'occupent de magnétisme, rien ne l'étonne; il observe, il étudie beaucoup et a fait essayer maintes fois sur lui-même les effets du magnétisme pour s'en rendre compte.

» Ce petit événement passé, on continua les expériences. J'en vis de fort singulières, notamment d'extase et d'insensibilité complète, qu'il serait infiniment trop long de vous raconter. D'ailleurs j'ai vu, touché, expérimenté moi-même : car, dans cette soirée, qui se termina à minuit, si je vous racontais ce que j'ai vu, vous me croiriez à peine.

» Cependant pour le fait qui m'est tout personnel, je vous affirme sur l'honneur qu'il est vrai, et je suis convaincu d'avance qu'il ne vous viendra à l'esprit aucun doute sur sa véracité.

» L'impression qu'il a produite sur moi est loin d'être fâ-

cheuse, car, rentré dans mon appartement, je me prosternai et priai Dieu avec ferveur.

» J'aime la science pour la science, je vous l'ai déjà dit quelque part, et je suis loin d'être partisan du charlatanisme : mon âge exclut d'abord tout ce qui peut illusionner; vous connaissez mon caractère observateur, froid et positif.

» Voilà, ô mon ami ! ce que j'ai écrit sur mon carnet, en dévorant l'espace avec mon coursier de feu.

» Faites de cette lettre ce que bon vous semblera.

» Recevez, etc. »

....

OUVRAGES NOUVEAUX.

Nous avons sous les yeux l'ouvrage nouveau *du Magnétisme et des sciences occultes*, par M. A.-S. Morin, *avocat, ancien sous-préfet*.

Cet ouvrage, savamment mais non scientifiquement écrit, est d'un bout à l'autre tantôt un réquisitoire, tantôt un plaidoyer. Nous ne voyons pas le but que l'auteur s'est proposé, mais nous reconnaissons aisément qu'il n'est pas praticien, qu'il n'a même pas beaucoup de sympathie pour les magnétiseurs praticiens, et nous ne pensons pas qu'il soit lui-même très-croyant au magnétisme; car il nie à peu près toutes les causes et tous les effets. Avant d'ouvrir son livre, nous en étions convaincu : les titres de ses premières professions, étalés auprès de son nom, au lieu du titre de l'emploi qu'il possède aujourd'hui, celui de *rédacteur du Journal du magnétisme de M. Dupotet*, nous avaient averti qu'il rougissait en quelque sorte de cet emploi, quelque lucratif et honorable qu'il soit.

Son livre se ressent de sa première profession : M. A.-S. Morin parle de tout, mais en homme qui n'a rien approfondi, dénigrant les hommes, niant les faits et se considérant comme seul capable d'examiner et de prononcer avec prudence et infaillibilité.

M. A.-S. Morin (ne pas confondre avec M. A. Morin, le spirituel auteur de *Comment l'esprit vient aux tables, et de la magie du 19me siècle*, mais bien M. A.-S. Morin, avocat, ancien sous-préfet, et non magnétiseur, quoique rédacteur d'un journal du magnétisme, nous attaque dans nos expériences, dans les faits avancés par nous dans nos ouvrages, et en outre de ses doutes plus injurieux qu'une franche dénégation, il nous attaque personnellement, en nous accusant de faire *une indus-*

trie de nos séances magnétiques expérimentales, nous comparant en cela à un faiseur de tours.

Parmi ceux qui ont pratiqué le magnétisme, s'il est des hommes honorables que leur position de fortune a mis à même de le faire gratuitement, répandant leurs bienfaits aux environs de leur demeure, il en est d'autres non moins honorables qui, sans fortune, mais poussés également à embrasser cette carrière par un élan de vocation, se sont trouvé forcés de faire payer les soins qu'ils donnaient aux malades et la propagande qu'ils faisaient par des séances.

M. Morin n'est pas probablement de ces derniers; il renvoyait au ministre, nous n'en doutons pas, les émoluments de sa place de sous-préfet; et quand il était avocat, il refusait l'argent de ses clients, si toutefois il avait des clients; encore aujourd'hui, le livre qu'il vient de publier, il le donne, nous en sommes sûr, et certainement M. Dupotet ne rétribue pas ses travaux de journaliste.

Mais Monsieur A.-S. Morin, vous avez fait fausse route à mon égard : je suis connu depuis trop longtemps; ma réputation est faite, et ce n'est pas vous qui la détruirez. Si une accusation venant de vous valait la peine d'être réfutée, les séances gratuites que j'ai données à Paris, pendant quatre ans tous les mardis; à Marseille pendant six mois, et à Genève depuis neuf ans, et tous les malades auxquels j'ai consacré et je consacre encore *gratuitement* la moitié de mes journées, suffiraient à démentir une fausseté à laquelle vous donnez une portée insultante pour moi.

Quant aux faits de la magnétisation des animaux que vous niez aux pages 96 et 97, votre dénégation ne saurait invalider des faits maintes fois reconnus par des hommes dont l'honorabilité n'est pas contestable.

Aux pages 104 et 105 vous niez les effets sur les corps bruts, m'accusant d'avoir agi devant des sectaires enthousiastes et incapables d'observer. M. Thilorier, le savant chimiste, était un homme imbécile et enthousiaste, n'est-ce pas? Les préparateurs de MM. Pouilley et Regnault l'étaient également, aussi bien que cinquante et plus de mes élèves de Genève, parmi lesquels on compte des médecins, des savants, des ecclésiastiques, des littérateurs qui expérimentent et reconnaissent chaque jour chez eux tout ce que j'ai avancé sur l'aiguille mobile?

Aux pages 215 et 216 vous niez l'attraction sur une bas-

cule ou sur un plateau de balance. « Il n'y avait pas, dites-vous, d'hommes compétents. » Eh bien! Monsieur l'homme compétent par excellence, estimeriez-vous que le professeur de physique du collége de Toulon, en 1851, que M. de Lugeol, capitaine de vaisseau alors, maintenant contre-amiral, et d'autres capitaines de vaisseaux, soient des autorités dignes de foi? Cette expérience, répétée à Genève par plusieurs de mes élèves (ce qui prouve que je ne suis pas un homme exceptionnel, et que vos amis et vous, vous n'êtes pas de puissants magnétiseurs), est niée par vous comme tant d'autres, que vous ne pouvez admettre, puisque vous niez le *fluide*, rejetant tous les phénomènes sur le compte de l'imagination; tandis que, moins exclusif, parce que nous sommes de bonne foi, nous ne cherchons pas à nier qu'en mainte occasion l'imagination ne joue un grand rôle, sans que pour cela les effets réels, positifs du *fluide vital*, perdent un atôme de leur importance.

Mais arrivons à quelque chose de plus grave. Aux pages 295 et 296, vous niez les effets produits sur les sourds-muets, et vous me traitez d'imposteur en vous appuyant sur certains renseignements que vous prétendez avoir pris ou fait prendre sur deux d'entre eux. Si vous les nommiez, nous pourrions réfuter par des preuves cette bienveillante accusation, mais vous n'en avez garde. Il nous sera toujours facile de prouver à un adversaire loyal et franc, que nous n'avons jamais rien avancé que de vrai et d'authentique. Ce n'est pas vous, Monsieur, qui êtes cet adversaire.

Vous prétendez que j'ai donné une liste de sourds-muets *guéris* par le magnétisme. *Ceci est faux*, Monsieur; il est dit à la page 237 de *l'Art de magnétiser* (et non de l'*Art du magnétiseur*, comme vous l'écrivez, ce qui montre que vous lisez légèrement):

« *Sourds-muets qui ont entendu par le magnétisme, et qui n'avaient jamais rien entendu avant.* »

Et aux pages 217 et 218, même ouvrage, je dis:

« Les soixante-sept sourds-muets que j'ai fait entendre, *n'auraient pu être guéris entièrement*. Je suis bien parvenu à réveiller la sensibilité dans les organes, j'ai pu leur faire percevoir certains sons, distinguer certains mots, mais je n'ai pu ranimer sur tous la sensibilité de l'ouïe à un degré assez puissant pour qu'elle leur soit de quelque utilité. »

« Je considère que trente-quatre seulement auraient pu entendre de manière à pouvoir s'en servir dans le commerce or-

dinaire de la vie, si on les avait magnétisés pendant trois mois, et si on leur eût appris la signification des mots et la valeur des sons; *ces trente-quatre sourds-muets eussent été guéris radicalement au bout d'un an.* »

Est-ce là le langage d'un imposteur? ai-je prononcé le mot guérison?

Tantôt vous vous plaignez que je ne donne pas de preuves, et d'autrefois vous m'accusez d'avoir produit une foule de certificats; ces deux assertions sont également fausses. J'ai nommé beaucoup de témoins, et quant à la multitude de certificats que vous me reprochez, il n'y en a que deux dans tout l'ouvrage, dont l'un, à la page 221, est de nature à satisfaire les plus exigeants, même un ancien sous-préfet. Le voici :

« Je soussigné, Mathieu Follet, docteur-médecin de la faculté » de Paris, demeurant à Pont Audemer (Eure), certifie que » Ernest Pinot, âgé de onze ans, fils de M. Pinot, receveur de » l'enregistrement en cette ville, était complètement sourd-» muet de naissance, lorsque, dans les derniers jours de mars » 1841, le père s'est déterminé à le soumettre au magnétisme, » et que, sans aucune autre opération ni traitement, l'ouïe » s'est tellement développée chez lui, qu'il perçoit aujourd'hui, » 14 avril 1841, les sons ordinaires de la voix humaine, et » s'efforce de répéter les mots comme un enfant qui commence » à parler. En foi de quoi j'ai délivré ce certificat pour valoir » et servir ce que de droit.

» Pont-Audemer, 14 avril 1841.

» FOLLET, D.-M. P. »

« Vu pour légalisation de la signature de M. Follet, docteur-» médecin en cette ville, apposée de l'autre part, et ATTESTATION » DES FAITS Y CONTENUS.

» A défaut de maire et d'adjoint, Pont-Audemer, 14 avril » 1841. LECOMTE, membre du Conseil municipal.

» Vu par nous, sous-préfet de l'arrondissement de Pont-» Audemer, pour légalisation de la signature de M. Lecomte, » apposée ci-dessus, ET ATTESTATION QUE LES FAITS MENTIONNÉS » AU CERTIFICAT SONT EXACTS.

» Pont-Audemer, 15 avril 1841.

» Le sous-préfet, Constant LEROY. »

M. Morin prétend également, à la page 296 de son livre, que je n'ai point décrit le traitement des sourds-muets. Il fait là encore une erreur, il peut relire les pages 216 et 217 de

l'*Art de magnétiser*, et il y trouvera tout le détail du traitement pour la surdité.

En terminant, disons que le livre de M. A. S. Morin est le pendant de la longue diatribe de M. Mabru; il n'apprend rien et il n'y a pas une idée. Ce ne sont que les appréciations personnelles de M. Morin sur les faits et sur les hommes, et encore sont-elles faites contre nous avec une animosité et un acharnement si peu motivés, qu'il nous est difficile de nous expliquer la raison qui a pu faire parler ainsi un homme intelligent d'ailleurs; peut-être est-ce le succès de l'un de nos ouvrages, l'*Art de magnétiser*, qui en est à la troisième édition, ce qui prouve que le public ne pense pas comme M. Morin.

Hâtons-nous de dire que tout ce qui précède n'est nullement en l'honneur de M. A. S. Morin, inébranlable sans doute dans son opinion, que,

« Tous ces faits se sont passés sans témoins, observés par » des observateurs enthousiastes et peu habitués aux expéri- » mentations rationnelles. » (Page 97, *du Magnétisme et des sciences occultes,* par A. S. Morin).

Nous avons voulu seulement éclairer sur l'exactitude et la valeur de ses assertions ceux de ses lecteurs qui pourraient être éblouis par les titres dont M. A. S. Morin environne pompeusement son nom, et qui lui accorderaient, en raison de ces titres, portés d'ordinaire par des hommes respectables, une considération que son ignorance en magnétisme et sa mauvaise foi envieuse sont loin de mériter,

Cependant, par respect pour nous-même, nous devons lui dire que s'il tient vraiment à être éclairé, il peut conduire, à Genève, *quatre sourds-muets, n'entendant absolument rien*, et nous nous engageons à faire en sa présence percevoir les sons de la voix humaine à l'un des quatre, et cela dans l'espace d'une heure.

Nous ferons également devant M. A. S. Morin les expériences de la déviation de l'aiguille du galvanomètre par l'eau magnétisée, — la déviation de l'aiguille mobile sous verre par la magnétisation directe, etc., etc.

Ch. LAFONTAINE.

Nota. Nous apprenons qu'une scission vient d'avoir lieu entre M. A.-S. Morin et M. Dupotet. Ce dernier a trouvé que les idées plus qu'excentriques émises sur le magnétisme et les magnétiseurs par M. Morin dans son livre, ne concordaient

plus avec la place qu'il avait de rédacteur du *Journal du magnétisme*, lui a retiré son emploi.

Voici ce que nous lisons dans le dernier numéro du *Journal du magnétisme*, dirigé par M. Dupotet, et qui nous parvient à l'instant.

« L'article de M. Morin que nous donnons aujourd'hui à » nos lecteurs sera le dernier. Des dissidences d'un caractère » trop tranché, relativement à la manière d'envisager le magnétisme, ne nous permettent plus d'accepter un concours » qui, jusqu'à présent, nous devons le dire, avait eu pour » nous des charmes. Mais il est des séparations, des divorces » nécessaires, lorsque les principes ne sont plus les mêmes et » que l'antagonisme vient briser l'harmonie qui s'était établie. C'est avec regret que nous annonçons cette rupture, et » nos lecteurs sauront bientôt que M. Morin l'a rendue nécessaire.

» Baron Dupotet. »

ENCORE UN MOT A PROPOS D'HYPNOTISME.

Dans son enthousiasme de jeune homme échappé d'hier des bancs de l'école, M. John Guillaume, que nous ne connaissons pas, a publié dans le *Journal de Genève* du 6 février, un article sur l'hypnotisme, dans lequel il exalte tous les phénomènes produits par ce moyen, au détriment du *fluide magnétique*, que, dans son ignorance juvénile, *il nie hardiment*, et qu'il traite de *vain fantôme* qui doit céder la place *à la vérité, à la simplicité du fait physiologique qui anéantit à jamais les rêves et parfois les jongleries des élèves de Mesmer*.

C'est très-beau ; mais nous n'acceptons pas cette décision sans en appeler, pas plus que les expressions peu parlementaires à l'égard des magnétiseurs.

Quoiqu'il n'y eût rien à notre adresse, du moins nous aimons à le penser, nous avons cru devoir répondre quelques mots dans le *Journal de Genève* et la *Gazette des Tribunaux suisses* du 11 courant.

Dans notre numéro de janvier, nous avons déjà dit que nous étions loin de nier les effets de l'hypnotisme, que nous les rattachions au magnétisme, qui, souvent, est inconsciemment employé par les opérateurs.

Nous ne pouvons que répéter ce que nous avons dit. Mais

l'hypnotisme qui doit détrôner le fluide par sa simplicité, que l'on vante, n'est pas le moyen le plus simple que nous connaissions, et que MM. les hypnobates d'aujourd'hui devraient connaître aussi. Leur mauvaise foi et leur fatuité scientifique, car ils croient avoir toute la science dès qu'ils sont reçus docteurs, leur ont fait oublier de diriger leurs études sur plusieurs points essentiels, qui leur auraient donné des idées autres que celles qu'ils ont sur le système nerveux et ses fonctions.

Les trembleurs des Cévennes possédaient un moyen plus simple encore que l'hypnotisme; ils s'exaltaient, se concentraient, et ils devenaient non-seulement insensibles, mais encore ce qu'on appelle clairvoyants.

Les convulsionnaires du cimetière de Saint-Médard à Paris trouvaient également, dans l'exaltation et la concentration, le moyen d'être insensibles à toutes les tortures. Il n'est donc pas besoin de savoir loucher sur un disque placé à quinze centimètres du nez; il ne s'agit que *de vouloir*, et il se fait dans les centres nerveux un travail intérieur dont nous n'avons pas la clé.

Nous avons vu en 1841, à Manchester, un jeune homme de dix-huit ans, nommé Larmick, élève en médecine, se mettre dans un état tout particulier, par sa propre volonté. Ses bras se tordaient, les muscles de ses jambes se contractaient, sa tête se renversait en arrière, son cou se gonflait, et, après quelques minutes, il se trouvait dans une position impossible à soutenir longtemps. Tout son corps se paralysait; il ne pouvait parler, il ne voyait plus, il n'entendait plus; son cou et sa face étaient rouges; on pouvait craindre une mort instantanée. Pendant tout le temps qu'il restait dans cet état, il se manifestait chez lui une insensibilité complète, et il était impossible à lui et aux autres de remuer un de ses membres ou même un doigt; les yeux étaient ouverts et fixes, mais il ne voyait pas, il ne dormait pas non plus.

Après une heure, un des amis qui l'avait accompagné chez moi, lui jeta un cri à l'oreille (son nom); peu à peu ses membres commencèrent à se détendre, et vingt minutes après tout était fini; il était entièrement revenu à son état normal.

Il se mettait bien seul dans cet état, mais il ne pouvait en sortir seul; il fallait qu'on lui criât plusieurs fois son nom dans l'oreille. Il n'y avait pas sommeil, ni même somnolence; c'était une espèce de catalepsie ou de paralysie.

On peut donc produire par la volonté sur soi-même, sans

hypnotisme, un état nerveux dans lequel on trouve l'insensibilité et d'autres phénomènes; mais tous ces moyens ne prouvent pas que *le fluide vital n'existe pas;* au contraire, tous prouvent que c'est le fluide vital mis en jeu, et n'importe par quels moyens, qui produit tous ces effets.

Quant au fluide même, nous avons avancé dans le *Journal de Genève* et la *Gazette des Tribunaux,* et nous répétons ici, que nous allons faire devant des hommes compétents par leur science et leur imparialité, des expériences **qui prouvent mathématiquement** son existence et son action sur tous les corps.

L'une de ces expériences consiste à faire dévier de dix, vingt, trente degrés, par *une magnétisation directe,* des aiguilles mobiles suspendues dans des vases de verre hermétiquement fermés. (Ces aiguilles sont en tout autre métal que le fer, afin que l'aimant ne puisse avoir action sur elles.)

La seconde expérience se fait sur les aiguilles aimantées d'un galvanomètre, sur lesquelles nous obtenons des déviations positives de plusieurs degrés *par l'eau magnétisée*, c'est-à-dire par l'eau à laquelle *le fluide vital* a été communiqué.

Nous nous sommes fait un plaisir de convier tous les savants impartiaux à venir constater les faits que nous avançons; ils sont assez importants pour que les hommes de science ne nous fassent pas défaut et se rendent *à l'invitation directe que nous leur adresserons.*

De cette manière, nous ferons constater **officiellement l'existence du fluide vital.**

Ch. Lafontaine.

Genève, Imp. Ch. Gruaz.

LE MAGNÉTISEUR

JOURNAL DU MAGNÉTISME ANIMAL

PUBLIÉ PAR CH. LAFONTAINE,

A GENÈVE.

Une feuille in-8° de 16 pages, paraissant le 15 de chaque mois.
Genève, 5 fr. par an ; Suisse, Savoie, France et Piémont, 6 fr.
Angleterre, Amérique, Allemagne et Italie, 10 fr.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
Quai des Bergues, 14.

UN MOT.

Le *Magnétiseur* est arrivé à la fin de sa première année.

Nous joignons au douzième numéro que voici une couverture qui poŭrra servir à réunir toutes les livraisons pour en faire un volume.

Pour la deuxième année qui commence le 15 avril 1860, et qui se continuera jusqu'au 15 mars 1861, nous nous proposons de joindre à chaque numéro une couverture dans le genre de celle que nous donnons aujourd'hui, et de plus, comme nous l'avons déjà annoncé, nous augmenterons notre journal en publiant de 16 à 32 pages par mois.

Malgré cet accroissement de frais que nous nous imposons, le prix de notre publication restera le même pour les nouveaux comme pour les anciens abonnés.

Notre Journal n'a pas été et n'est pas une spéculation : nous n'avons eu et nous n'avons encore pour but que d'éclairer le public sur le magnétisme et les bienfaits qu'il peut procurer. Nous continuerons notre œuvre, et nous espérons qu'en voyant les efforts que nous faisons, nos lecteurs ne nous abandonne-

ront pas et nous continueront leur aide dans cette propagande.

Nous prévenons nos abonnés de Genève que, pour leur éviter une interruption dans l'envoi du Journal, nous leur enverrons à domicile une quittance de renouvellement.

Pour la Suisse, nous enverrons le premier numéro d'avril par la poste, contre remboursement.

Quant aux abonnés de Paris et des départements, nous les prions de vouloir bien envoyer un mandat par la poste, soit à M. Germer-Baillière, libraire, rue de l'Ecole-de-Médecine, 17, soit à M. Ch. Lafontaine fils, rue Neuve-des-Mathurins, 33, à Paris.

Nous prions les abonnés de la Savoie et de l'étranger de nous faire parvenir leur renouvellement par les moyens qu'ils auront à leur disposition.

DES ADVERSAIRES DU MAGNÉTISME ET DU FLUIDE VITAL.

Nous empruntons à un excellent ouvrage sur le magnétisme, publié en 1822, l'article suivant, qui nous semble plein d'à-propos. Cet ouvrage a été dédié à MM. les étudiants en médecine de la Faculté de Paris [1].

Nous pouvons hardiment déclarer qu'on s'aperçoit peu jusqu'à ce jour que beaucoup en aient profité. Ces jeunes savants suivent, en tout ce qui concerne le magnétisme, la ligne tracée par leurs anciens.

« Les sciences et les arts civilisant les nations, leur ont appris que dans les démêlés que les passions font naître parmi les hommes, la force et les moyens injurieux, pour obtenir une supériorité quelconque, ne sont que le partage des nations barbares; que le calme, la modération et la raison, ne doivent jamais cesser de présider dans les discussions qui ont pour but le désir de s'instruire et la recherche de la vérité.

» La plupart des écrivains polémiques, dit un auteur très-impartial, s'imaginent avoir bien humilié leurs adversaires lorsqu'ils leur ont dit beaucoup d'injures. C'est une méprise grossière; ils se sont avilis eux-mêmes; mais avilir quelqu'un, ce n'est pas l'instruire, c'est encore moins le déterminer à embrasser la cause qu'on défend. Les sciences ne sont

1. Tératoscopie du fluide vital et de la mensambulance.

pas le théâtre où les injures se débitent avec le plus de succès ; il faut laisser ces sortes de triomphes aux habitués des halles et des ports.

» Dira-t-on que ce sont les magnétiseurs qui ont pris pour des injures les réfutations modérées et censées qu'on a faites de l'absurdité de leur système; que le ridicule qu'on a versé sur leurs pratiques et leurs personnes n'est que l'exposition de leurs pratiques en elles-mêmes, et que ce sont les personnes elles-mêmes qui se sont rendues ridicules en s'occupant sérieusement de ces pratiques? Un seul exemple, entre mille, nous suffira pour démontrer le contraire, et nous puiserons cet exemple dans l'*Examen impartial du magnétisme*, par M. Virey, article du *Dictionnaire des sciences médicales*, tome XXIX.

» Le docteur Virey, par précaution oratoire, commence par convenir « que toute l'Europe désire s'instruire des pratiques » du magnétisme ; que l'Allemagne s'en est emparée; que le » célèbre Lavater l'a propagée chez les médecins de Brême; » que le reste de l'Allemagne est rempli de ses partisans; » qu'en Prusse surtout, les médecins les plus célèbres se sont » déclarés ses partisans; qu'il en a été de même en Russie, en » Suède, en Hollande; que le roi de Prusse a rendu une or- » donnance par laquelle la pratique du magnétisme ne devait » être permise qu'aux médecins, ou du moins devait être di- » rigée par eux; qu'il s'est établi à Berlin une clinique ma- » gnétique ou maison de santé, contenant cent lits, pour exer- » cer et suivre le traitement des personnes qui désirent s'y » soumettre; que plusieurs souverains du Nord ont autorisé » des médecins à s'instruire de la pratique du magnétisme » sous M. Walvart, etc., etc. »

En mettant de côté les injures qui vont suivre, tout homme sensé dira : Il n'y a pas de doute, le magnétisme ne peut être qu'une découverte utile; tant d'hommes célèbres et éclairés n'auraient pas compromis leur réputation pour embrasser une chimère; des médecins habiles n'auraient pas, en quelque sorte, abandonné une profession honorable pour se livrer au vil métier de charlatan et d'imposteur; des souverains n'auraient pas, à la face de l'Europe entière, avili leur autorité et dégradé la majesté du trône pour se rendre les suppôts de l'imposture et du mensonge. Cependant, voici ce qu'ajoute le docteur Virey :

« La plupart des magnétiseurs ou des croyants au magné- » tisme, sont des individus ignobles par le défaut de toutes con-

» naissances, des empiriques, des charlatans, des imposteurs, » des mystagogues, des hommes sans honneur et sans probité, » des fanatiques, des séducteurs de sots, des arrogants, des » gens qui ressemblent à ceux qui habitent les taudis de la » sottise ou les huttes des Lapons, des fous dignes des petites » maisons, des individus ignobles *marqués sur le front du signe » de la bête.* »

« On ne peut concevoir comment la fureur d'avilir ses adversaires, au nombre desquels on compte tant d'hommes célèbres, peut être portée jusqu'à s'avilir ainsi soi-même. Comment l'auteur de l'*Art de perfectionner l'homme*, ouvrage si estimable sous tant de rapports, peut-il s'être dégradé au point d'être devenu l'auteur de l'*Examen impartial du magnétisme animal?*

» En lisant les deux ouvrages de M. Virey, dont nous venons de parler, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître une division mentale de deux âmes qui commanderaient un seul corps. Si, en effet, c'est le même docteur qui a écrit l'*Art de perfectionner l'homme* et l'*Examen du magnétisme animal*, certes ce n'est pas la même âme qui les a dictées, ou du moins les principes du premier de ces ouvrages font complètement amende honorable pour le dernier.

» Il faut convenir cependant que le magnétisme a fait de grands progrès depuis la rédaction de l'article magnétique du *Dictionnaire des sciences médicales*. Mais il a encore deux sortes d'aversaires bien prononcés. Ceux qui se montrent sous des dehors moins hostiles admettent la pratique du magnétisme seulement, sans vouloir entendre parler de théorie; ils se déclarent ouvertement et contre le fluide magnétique animal, qu'ils traitent de fluide imaginaire, de faculté occulte, qui ne peut exister, et contre les partisans de ce fluide qu'ils traitent de mystagogues, etc., et contre les phénomènes du somnambulisme, qu'ils traitent de miracles, c'est-à-dire de mensonges. Ils admettent, disons-nous, la pratique seulement, comme s'il y avait des pratiques sans théorie; comme si cette pratique qu'ils admettent pouvait être un effet sans cause; comme si la plupart des phénomènes du magnétisme n'avaient pas été déjà reconnus depuis bien des siècles. Cependant, il y a une chose que les adversaires du fluide magnétique vital prouvent avec la dernière évidence, c'est qu'ils en veulent plus à ceux qui exercent avec le plus grand succès le magnétisme, qu'au fluide lui-même. Il n'y a sorte d'invectives qu'ils n'aient vomies contre eux.

» Les autres adversaires du magnétisme n'en admettent ni la théorie, ni la pratique, et en cela ils sont plus conséquents que les premiers, parce qu'en admettant une pratique, ils sentent bien que tôt ou tard il faudra admettre une théorie qu'ils entrevoient beaucoup plus redoutable que la pratique. En conséquence, ils nient l'évidence, et se contentent de ridiculiser la pratique et la théorie. Pour ce qu'ils ne peuvent par nier, ils ont recours à leur grand cheval de bataille, l'IMAGINATION avec laquelle ils expliquent tout, c'est-à-dire avec laquelle ILS CONFONDENT TOUT. Encore ne savent-ils pas ce que c'est que l'imagination. N'importe, avec les mots magiques, qu'ils n'entendent pas, ces savants parviennent à faire croire au public ignorant ce qu'ils ne croient pas eux-mêmes.

» Puis ils attribuent encore les phénomènes à la *sympathie*, à l'*antipathie*, à l'*imitation;* enfin, à des ÉMANATIONS ANIMALES dans lesquelles la CONFIANCE joue le plus grand rôle.

» Nous pourrions demander à tous ces grands savants : Qu'est-ce que l'imagination, qui exerce un pouvoir si immense ? Nous avons consulté vainement l'article *imagination* du *Dictionnaire des sciences médicales*, nous n'y avons point trouvé la définition de l'imagination ; nous y avons remarqué beaucoup de phénomènes dont nous admettons volontiers la probabilité et l'existence. Mais ne serait-on pas en droit de nier les phénomènes par la raison qu'on les attribue à une cause *imaginaire*, à une faculté *occulte*, qui ne peut pas plus tomber sous aucun de nos sens que le fluide magnétique animal ?

» Nous demanderons à messieurs les savants ce que c'est que la sympathie et l'antipathie qu'ils admettent comme cause de ces phénomènes si extraordinaires ? Pour nous, nous voyons que ce sont des mots inventés pour énoncer des facultés occultes que nous ne connaissons que par leurs effets, et qui sont probablement des fluides qu'on peut bien mettre au rang du fluide magnétique animal.

» Quant aux *émanations animales qui produisent des sensations sur les corps vivants*, nous le demandons à tout homme de bonne foi, jamais les plus enthousiastes magnétiseurs ont-ils prétendu que le fluide magnétique fût autre chose qu'une *émanation animale*, capable de produire des sensations sur les corps vivants ? Le mot *émanation* a-t-il beaucoup plus de vertu que celui du *fluide ?*

» On ajoute que la *confiance* joue le plus grand rôle dans les effets de ces émanations animales. Cette confiance qui, aux

yeux des savants, joue un si grand rôle, ne mériterait-elle pas d'être traitée avec autant de dérision et de mépris que la *foi* des magnétiseurs, qui joue aussi un grand rôle dans leurs opérations? *Confiance*, est-il encore un mot qui ait plus de vertu que celui de *foi?* Prononcez, messieurs les savants..... Pour nous, nous conviendrons avec beaucoup d'autres savants, avec tous les magnétiseurs, que la *confiance* et la *foi*, qui sont une même chose, sont indispensables pour opérer non-seulement des prodiges extraordinaires, mais même pour faire la chose la plus facile et la plus ordinaire.

» Quant au fluide vital, reconnaissons d'abord, avec Mesmer, que, susceptible d'une infinité de modifications, il est lui-même une modification du fluide universel; et pour nous former une faible idée de sa nature, comparons-le avec la matière brute qui nous est moins inconnue.

» Ainsi, 1° la matière brute est composée d'éléments hétérogènes: on peut la décomposer; le fluide vital est homogène, rien ne peut altérer sa substance; 2° la matière brute est inerte et resterait dans une perpétuelle inertie si le mouvement dont elle est susceptible ne lui était imprimé par une cause étrangère; le fluide vital est dans un mouvement perpétuel; c'est par lui seul, soit directement, soit indirectement, que la matière brute est mise en mouvement; 3° la matière est bornée, il y a une infinité d'espaces dans la nature privée de matière brute; le fluide vital est infini dans la nature; il la remplit tout entière; il n'y a point de vide pour le fluide vital; 4° la matière brute est morte: tout ce qui jouit de la vie dans l'univers la tient du fluide vital.

» Le fluide vital, ou si l'on veut le principe vital, n'est point une substance purement spirituelle; il n'est point non plus une substance purement matérielle, et cependant il fait partie de l'homme. Qu'est-ce donc que le fluide vital? Qu'est-ce donc que l'homme? L'homme, dit Pascal, est le plus prodigieux objet de la nature; car il ne peut concevoir ce que c'est que corps, encore moins ce que c'est qu'esprit, et moins qu'aucune chose, comment un corps peut être uni à un esprit. C'est là le comble de ses difficultés, et cependant c'est son propre être.

» En parlant de la nature du fluide vital, nous sommes bien éloigné de dire ce qui constitue la nature de ce fluide qui nous est et nous sera toujours plus inconnue que la nature de la matière brute.

» Mais disons ce que nous entendons par *fluide vital*.

» Nous appelons *fluide vital* cette substance infiniment subtile qui donne la vie à l'homme, aux autres animaux et aux plantes, par l'intermédiaire de laquelle nous éprouvons les sensations, et qui, dans nos mouvements volontaires, est entièrement soumise à l'empire de la volonté.

» Les anciens la connaissaient sous le nom d'*esprits animaux;* mais le mot *esprits* ne convient guère qu'à l'âme et le mot *animaux* annoncerait qu'il ne convient qu'au règne animal, tandis qu'il est le partage de toutes les substances organisées, et par conséquent des *végétaux*. La sève dans les végétaux n'est pas ce qui leur donne la vie, c'est le fluide vital. La sève est dans les végétaux ce que le sang et les autres liquides sont dans les animaux. C'est la circulation de la sève dans les végétaux, comme c'est la circulation du sang dans les animaux qui produit le fluide vital dans les uns et dans les autres, et c'est le fluide vital qui leur donne la vie.

» C'est un *fluide*, c'est-à-dire une substance matérielle que nous ne pouvons mieux comparer qu'au fluide électrique; peut-être est-ce le fluide électrique lui-même modifié par l'organisation particulière du corps humain. Nous l'appelons *vital*, parce qu'il est le principe de la vie dans l'homme, les animaux et les végétaux.

» Cette substance, le *fluide vital*, n'est point de la nature de la matière brute, mais elle n'est pas non plus de la nature des substances spirituelles, parce que certainement elle n'est pas douée de l'intelligence. Elle n'est point altérable comme la matière brute, mais elle n'est point immortelle comme la substance spirituelle; quoiqu'elle ne soit point matière, elle est cependant ce qui constitue tellement la matière minérale, végétale et animale, que si elle était anéantie, l'univers tomberait en ruines et serait anéanti lui-même.

» Nous croyons pouvoir dire en terminant que le fluide vital tient le milieu entre les substances spirituelles et les substances matérielles. Ce que nous connaissons de ces deux choses si éloignées l'une de l'autre nous persuade qu'il y a bien de la place pour ranger des substances intermédiaires qui ne toucheraient ni l'une ni l'autre des extrémités. Pour nous, le fluide vital n'est ni matériel ni spirituel; il est composé des deux éléments : il est *neutre*. »

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

L'hypnotisme. — Le Dr Henri Roger. — Mesmer un fripon et Puységur une dupe. — M. A.-S. Morin. — Les Sociétés magnétiques. — Un public d'*auditeurs*. — Le Spiritisme. — M. Home à Londres. — Nouveaux miracles.

Paris, le 8 mars 1860.

L'hypnotisme se meurt, l'hypnotisme est mort dans les sphères de la science officielle. D'une part, les expériences n'ont amené que des déceptions; de l'autre, on redoute le flot mesmérien prêt à s'élancer par cette brêche. En effet, déjà quelques journalistes consciencieux revendiquaient la prétendue découverte en faveur du magnétisme; et si l'on n'y avait mis bon ordre, l'Académie et la Faculté étaient prises dans leurs propres filets. Jugez quel scandale!

Aussi, le Dr Henri Roger est-il venu à point sauver le Capitole. L'autre jour, ce rude joûteur s'est mis à escalader les colonnes du *Constitutionnel*, et, de sa lourde massue, a frappé sur Mesmer, sur Puységur, sur tout ce qui marche sous leurs drapeaux. « Mesmer était un audacieux fripon, Puységur une dupe; le magnétisme a toujours été une jonglerie, ses adhérents sont des imposteurs, » et autres aménités de même farine.

Ce charmant petit manifeste a rafraîchi le sang de MM. Dubois d'Amiens, Léon Figuier et autres savants diplômés. On assure que, le lendemain, ils sont allés déposer leurs cartes chez le Dr Henri Roger.

Voilà donc le magnétisme porté en terre pour la centième fois. Mais, rassurons-nous; il ne s'en porte pas plus mal. Il a déjà subi des assauts autrement redoutables, et n'en est pas mort. Doué d'une constitution robuste, il a même résisté à ses propres amis, à ses apôtres fanatiques et à ses renégats. C'est là un de ses plus grands symptômes de vitalité.

A propos de renégats, vous avez fait bonne justice, mon cher Lafontaine, des éclaboussures de M. A.-S. Morin.

M. A.-S. Morin, avec qui j'ai eu moi-même maille à partir il y a quelques années, traite ses contemporains comme ferait un régent de collége. S'il n'a pas lu avec fruit l'*Art de magnétiser*, il a profondément étudié l'art de raisonner : son esprit est bourré de syllogismes; il le sait, et il en abuse; car souvent, au milieu de sa magistrale gravité, il lui échappe des erreurs grosses comme des maisons. — J'emploie le mot *erreurs* par politesse.

En somme, il faut féliciter M. du Potet de s'être séparé d'un collaborateur aussi incommode.

Une bonne nouvelle que sans doute vous savez déjà, c'est que nos Sociétés de magnétisme ont pu reprendre leurs séances publiques mensuelles, interdites depuis l'an dernier. Seulement, la tolérance actuelle se complique d'une restriction. Les assistants prendront désormais la qualification d'*auditeurs*. Chacun des membres de la Société peut délivrer un certain nombre de cartes d'auditeurs à ses parents, à ses amis, et l'on s'assure ainsi, pour chaque séance, une chambrée complète, sans offusquer l'autorité.

Le groupe philanthropico-magnétique, présidé par le Dr du Planty, a vaillamment profité de cette tolérance, et sa soirée publique du 4 février a été très-satisfaisante.

Dans certaines régions de Paris, le spiritisme fait toujours des siennes; mais souffrez que je ne vous en parle pas; je n'ai jamais eu la moindre accointance avec les esprits frappeurs et suis resté un incrédule endurci à l'endroit des médiums. Cette folie américaine a compromis le mesmérisme comme le socialisme a compromis la république. — Ne riez pas de mon parallèle : je pourrais vous en démontrer la justesse par toutes sortes de points d'analogie, mais ceci ne rentre pas dans la compétence de votre journal.

Le célèbre Home se trouve en ce moment à Londres, où il accomplit, dit-on, des prodiges, en compagnie d'un médium américain nommé *Squire*. En présence d'une réunion nombreuse, tous les deux se sont élevés et soutenus jusqu'au plafond sans être appuyés sur rien. J'ai lu ce charmant canard dans le *Constitutionnel*, — le même *Constitutionnel* qui, la veille, appelait Mesmer un *audacieux fripon*. Il est vrai que la gymnastique de M. Home n'a jamais fait de tort aux médecins.

Jules Lovy.

Post-Scriptum. Au moment où je vous expédie cette correspondance, le Dr Henri Royer vient d'escalader pour la seconde fois les colonnes du *Constitutionnel* avec sa petite massue doctorale.

Hypnotisme, magie, mesmérisme, hallucination, pour lui tout cela est synonyme; il confond tout dans la même réprobation.

N'est-ce pas le cas de répéter pour la centième fois le refrain d'une vieille chanson de votre serviteur :

Les corps savants
Sont bien amusants;
Quels drôles de gens
Que les savants!

LETTRE DE M. VOLSI.

Samoëns, mardi 21 janvier 1860.

Le hasard apporte seulement aujourd'hui dans ma retraite votre réponse à l'article sur l'hypnotisme du *Journal de Genève*. Sa forme un peu vive est précisément celle qu'elle devait avoir. Comment, en effet, rester calme en présence de ces demi-savants qui, tout bouffis de leur outrecuidante nullité, nient sans sourciller les notions élémentaires de la première, de la plus importante branche des sciences naturelles? Mais cette subite impression effacée, la réflexion nous apprend qu'ils ne peuvent agir autrement. Ne sont-ils pas les fils légitimes, les héritiers en ligne directe de ces hommes qui, eux aussi, forts de l'approbation de toutes les facultés, et aux grands applaudissements des sots et des niais de tout calibre, cause toujours la même, nièrent imperturbablement l'immobilité du soleil au centre de notre système planétaire, la circulation du sang, l'inoculation, la vaccine et toutes les découvertes modernes? N'est-ce pas pour eux que le grand poète, dont vous êtes l'homonyme, a dit :

« L'homme est de glace aux vérités,
Il est de feu pour le mensonge ? »

Leur unique mission n'est-elle pas de travailler à enrayer tout progrès, qu'il soit religieux, social ou scientifique? ne sont-ils pas l'image pétrifiée du dieu Terme, idole qu'on eût cru tombée avec le paganisme s'ils ne s'épuisaient en vains efforts pour restaurer ses autels? Nous devrions les laisser faire : l'avenir n'est pas à eux.

Malgré les preuves contraires énumérées par Deleuze, le savant professeur du Jardin des plantes; par Chardel, un des flambeaux de la Cour de cassation, tous deux morts aujourd'hui; par Ennemoser, le premier médecin de la Prusse; par le baron de Reichenbach, dont la fortune égale seule l'immense savoir; malgré tant d'autres supériorités intellectuelles, ces indoctes docteurs persistent à affirmer que le magnétisme est une mystification ; le fluive vital, une erreur; le somnambulisme, une jonglerie; la lucidé, un mensonge; la vue à distance, une imposture. Soit : pourquoi vouloir que les Josses, intéressés dans la question, proclament eux-mêmes la réapparition de la science des mages, des prêtres initiés de Thèbes et de Memphis, du temple de Delphes et de l'antre de Trophonius? Ils ne peuvent pas se suicider ainsi. Cette puissance cu-

rative départie à chaque homme, dans d'inégales proportions, comme les facultés intellectuelles et les forces physiques, cette puissance connue et expérimentée frapperait de mort l'empirisme; voilà pourquoi ceux qui en vivent crient anathème sur le magnétisme. Tant pis pour qui les croit sans contrôle.

En attendant que le boisseau soit renversé, que la lumière se fasse et brille pour tous, laissez-moi vous citer un fait assez récent dont la preuve écrite et judiciaire se trouve à Bonneville aux archives du greffe, d'où j'ai tiré cette analyse.

Dans le courant de juillet 1856 un nommé Jenoux Devillaz, Jean-Pierre, âgé de 74 ans, disparut de son domicile. Il habitait les Houches, mandement de Saint-Gervais. Pendant plus de 20 jours, toutes les recherches furent inutiles. Son filleul, M. Trapier, écrivit à Paris aux MM. Borrel Jean-Louis et Dupont Jean pour leur faire part de cette disparition. Dupont et Borrel, porteurs d'un morceau d'une casquette ayant appartenu à Jenoux Devillaz, morceau qui leur avait été envoyé sur leur demande, se rendirent chez une somnambule, rue d'Anjou. Celle-ci, après avoir longtemps palpé ce morceau de casquette, leur dit ceci :

« Cet homme est sorti de chez lui le matin pour aller se jeter à l'eau; il avait une canne à la main et marchait tout courbé; n'ayant pas osé accomplir son projet, il est revenu à son domicile. Vers quatre heures du soir il est ressorti, *il portait une casquette et une veste bleues*. Il s'est précipité dans une excavation de rocher de 10 ou 12 mètres de profondeur. (Elle précisa le lieu.) Ceux qui le chercheront *auront à prendre beaucoup de précautions*, parce que le rocher *étant pourri*, ses aspérités n'offriront *aucun appui solide*.

La lettre contenant ces indications est du 7 août; le 13 le juge de paix se rendit sur les lieux désignés par la somnambule. Les MM. Vouchard Daniel et Jousset Pierre des Houches se firent descendre dans une crevasse du rocher dit des Cerlets, et trouvèrent le cadavre à la profondeur indiquée avec sa casquette et sa veste bleues. Le rocher était très-friable et manquait à tout instant sous leurs pieds, mais ils étaient solidement attachés.

Tous les témoins présents ont signé au procès-verbal.

Niera-t-on encore la lucidité, la vue à distance, etc.? Pourquoi pas? Un sceptique a bien soutenu qu'en jetant indéfiniment en l'air tous les caractères de l'alphabet grec il devait se trouver une combinaison formant l'Illiade et l'Odys-

sée, que de cette combinaison du hasard sont nés ces deux poëmes. C'est un hasard analogue qui a fait par la somnambule rencontrer justes tous ces détails; demandez plutôt à la docte faculté et à ses représentants.

Adieu, mon cher maître; laissez dire les sots, les incrédules, et continuez votre œuvre; vous aurez bien mérité de l'humanité.

Votre très-dévoué,

VOLSI, Arnaud-Coste.

CLINIQUE.

PETITE VÉROLE.

Après plusieurs malaises sans gravité, Mlle N. fut prise tout à coup, le 25 décembre 1858, d'une fièvre très-violente et de maux de tête aigus. Bientôt il se déclara une éruption qui augmenta ainsi que la fièvre; mais dès le soir même du 26, je fis cesser entièrement la fièvre et les maux de tête. Le 27 et le 28, l'éruption fut dans toute sa force et présenta tous les symptômes de la variole. La malade fut couverte de boutons sur tout le corps; il y en eut même sur les yeux, dans la bouche et dans la gorge.

Cependant, pour augmenter l'éruption et la faire arriver à son paroxysme, je posai une main sur l'estomac et l'autre sur le dos, et je produisis par ce moyen de très-fortes transpirations qui durèrent plusieurs heures et qui activèrent aussi la la maturité des boutons.

Dès le 31, ils commencèrent à sécher, et le 5 janvier ils étaient secs et beaucoup avaient déjà disparu; le 7 il n'en restait plus.

Ce qu'il y a eu de remarquable, c'est que la malade n'a eu ni fièvre ni mal de tête comme cela arrive toujours; elle a eu, au contraire, un grand appétit, et elle a parfaitement digéré tout ce qu'elle a mangé; elle a dormi toutes les nuits, et elle n'a eu ni démangeaisons ni angoisses. Elle ne s'est point sentie faible et énervée comme le sont toutes les personnes atteintes de cette maladie: nous avons dû attribuer ces heureux effets à l'absence de la fièvre et des maux de tête. Cette petite vérole, traitée par trois magnétisations chaque jour et par l'eau magnétisée pour boisson, a été beaucoup plus

courte et n'a point fait éprouver les fatigues et les faiblesses, suites ordinaires de cette maladie.

Ch. LAFONTAINE.

LETTRE A M. MORIN.

M. A.-S. Morin nous a adressé une longue lettre qu'il nous demandait d'insérer dans notre journal. Nous avons dû lui refuser cette insertion, et nous lui avons répondu directement la lettre qui suit :

Genève, 22 février.

Monsieur A.-S. Morin,

Je ne puis insérer la lettre que vous m'avez adressée le 19 courant, mon journal ne comportant pas une polémique de ce genre.

Je crois, en agissant ainsi, rester dans la légalité et surtout dans les convenançes, attendu que c'est vous, Monsieur, qui avez pris l'initiative dans votre livre *du Magnétisme et des sciences occultes*. J'ai réfuté vos assertions dans mon journal; c'était une réponse à vos attaques; là doit se borner cette discussion.

Je ne prendrai pas la peine de vous donner sur Eulalie Puteau et sur Vaillant les renseignements que je trouve consignés sur mon livre d'observations, et que je puis montrer à tout le monde. Je vous dirai seulement qu'Eulalie Puteau a été magnétisée par moi en mars 1843, et Vaillant en mars 1845; — que l'absence d'étoile devant leurs noms, loin de les présenter comme étant guéris, indiquait au contraire, que, même en suivant un traitement, ils n'auraient pu être guéris.

Quant aux hémicycles de cuivre, c'est une plaisanterie dont je laisse aux inventeurs toute la propriété.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Ch. LAFONTAINE.

VARIÉTÉS.

Dans le dernier numéro de la *Revue contemporaine des sciences occultes et naturelles*, qui se publie à Nîmes, par M. Manlius Salles, nous lisons ce qui suit :

« *Le Magnétiseur*, journal de Genève, publié par notre an-
» cienne connaissance, M. Ch. Lafontaine, rapporte que plu-
» sieurs animaux, tels que lions, hyènes, crapauds, etc., ont
» été magnétisés par lui avec assez de facilité, ce que nous
» n'avons pas de peine à croire, car nous connaissons sa force
» et sa puissance magnétique herculéenne; *la foi qu'il a en sa*
» *puissance et la manière dont il l'emploie*, lui garantissent tou-
» jours la réussite dans ses expérimentations.

» Je l'ai connu en 1850, à Nîmes, où je l'ai vu donner
» presque entièrement l'ouïe à un sourd-muet de naissance
» (M. Roule, ex-entrepreneur de maçonnerie, à Nîmes). Dans
» une autre livraison, je raconterai les quelques expériences
» que j'ai eu l'honneur de faire en sa présence sur plusieurs
» de mes somnambules, notamment sur M. François Cabanis. »

Manlius SALLES.

Nous remercions bien vivement M. B. G. de Morges, de l'envoi qu'il nous a fait d'un manuscrit inédit des plus intéressants, que nous nous ferons un plaisir de publier dans le numéro du mois d'avril. Nous regrettons qu'il ne se soit point fait connaître à nous; nous aurions désiré lui faire directement nos remercîments, et lui adresser notre journal.

Notre numéro d'avril contiendra également la relation inédite d'un traitement magnétique par Mesmer sur M. Moulinié, ancien pasteur à Genève, que nous avons trouvé dans ses papapiers manuscrits, que le hasard a mis entre nos mains il y a quelques années.

Ch. LAFONTAINE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE PREMIER VOLUME.

4me NUMÉRO. — JUILLET.

Le somnambulisme (suite) : Vue à travers les corps opaques; lecture dans un livre. Exemples tirés du Rapport de 1831.

Magnétisation des cadavres : Mouvements produits sur deux morts par le magnétisme. Réflexions.

Clinique : Névrose compliquée d'hypocondrie, M. Claude Dumont ; rhumatisme, M. Tissot ; surdité, Mlle X. ; gastralgie, hystérie, Mlle Henriette X.

Lettre de M. Dameth, un mot à M. Dameth.

Banquet de Mesmer : Lettre de M. Jobard à M. Duplanty.

5me NUMÉRO. — AOUT.

Le magnétisme dans l'antiquité et de nos jours : Dessin représentant Isis magnétisant son fils Horus ; deux dessins représentant des scènes de magnétisme chez les anciens.

Le magnétisme dans la Bible : Sourd, muet et aveugle guéris par le Christ ; sourds, muets et aveugles guéris par Ch. Lafontaine. Paralysie rhumatismale.

Somnambulisme (suite et fin). Exemple de catalepsie. Vue à travers les corps opaques, par Petetin.

Magnétisation des oiseaux, par M. Trefeu.

Clinique : Guérison d'une angine couenneuse par le magnétisme.

6me NUMÉRO. — SEPTEMBRE.

De l'intervention des esprits dans le magnétisme.

Opinion de Cabanis.

Apports d'objets matériels par les anges et la Vierge, par le Dr Billot.

Le magnétisme et le Dr Chapelain ramenant au bien une fille perdue.

Tribunal correctionnel de Douai. — Maladie occasionnée par des passes magnétiques. — Opinion de deux docteurs. — Condamnation de M. Foucart. — Réflexions sur les deux médecins.

Magnétisation des animaux : Fascination. — Expériences sur un crapaud. — Indisposition pour le magnétiseur. — Une grenouille. — Malaise. — Une vipère.

7me NUMÉRO. — OCTOBRE.

De l'intervention des esprits dans le magnétisme. — Angélique Cottin, meubles renversés. — Répulsion et soulèvement d'un piano. — Foudroiement d'une somnambule. — Cause. — Electricité. — Plusieurs cas semblables sur d'autres jeunes filles. — Opinions sur la cause des mouvements. — Admission du fluide vital comme cause.

Notions générales pour endormir et éviter les accidents. — Exemple. — Léthargie avec apparence de mort.

8me NUMÉRO. — NOVEMBRE.

Correspondance : Lettre de M. Péreyra sur les esprits et sur la transposition des sens.

Réponse, par Lafontaine.

Négation de la transposition des sens dans le somnambulisme.

Voyages dans le ciel par les somnambules considérés comme étant des hallucinations.

Exemple tiré de la somnologie de Loisson de Guinaumont.

Dangers et accidents (suite) : Convulsions et folie sur Mlle R., à Genève. — Folie furieuse à Manchester.

Clinique. — Hystérie, Mme Gay.

Variétés : L'électro-galvanisme employé dans le traitement des cholériques dans l'hôpital de Mons par le Dr Defontaine.

Bibliographie : Le Journal du magnétisme, — l'Union magnétique, la Revue contemporaine des sciences occultes, — la Ruche magnétique, — la Revue spirite, — le Journal de l'âme.

9me NUMÉRO. — DÉCEMBRE.

A nos abonnés.

Du magnétisme, sa vérité et son avenir, par E. Rossi de Smyrne.

Correspondance : Lettre de M. Jobard.

Magnétisation des animaux (suite) : Crapaud tué par le père Rousseau. — Lions endormis, par Lafontaine. — Effets sur une hyène. — Chien en séance publique. — Lézards, couleuvres, vipères endormis, par Lafontaine.

Un mot au docteur Rœssinguer.

Aux mères de famille : Convulsions tétaniques guéries par des insufflations.

Emploi de l'eau magnétisée dans les brûlures.

Bibliographie : L'Art de magnétiser, 3me édition. — L'esprit humain, par Bautain.

Explication des tables parlantes, par Goupy.

10me NUMÉRO. — JANVIER 1860.

Lettre du docteur Fauconnet : Effets d'insensibilité magnétique pendant un accouchement.

Lettre de M. Lovy sur l'hypnotisme. — Lettre du Dr Castle sur un fait phrénologique.

L'hypnotisme, par Lafontaine.

Somnambulisme, faits magnétiques.

Variétés : Brunet de Ballans.

11me NUMÉRO. — FÉVRIER.

Magnétisation des animaux (suite et fin) : Un écureuil endormi. — Guérison d'une cécité sur un chien. — Guérison d'une tumeur sur un cheval.

Effets de la musique sur les chiens. — Magnétisation d'une vipère par la musique. — Magnétisation d'un naja dans l'Inde par la musique, fait cité par M. Duméril, professeur au musée d'histoire naturelle.

Lettre de M. Péreyra sur la transposition des sens. — Réponse de M. Lafontaine.

Somnambulisme : Expériences (suite et fin).

Ouvrages nouveaux : Du Magnétisme et des sciences occultes, par A. S. Morin. — Réfutation des assertions de M. Morin, par Lafontaine.

Encore un mot sur l'hypnotisme : Réponse à M. John Guillaume.

M. Larnik à Manchester. — Preuves du fluide vital.

12me NUMÉRO. — MARS.

Un mot.

Des adversaires du magnétisme et du fluide vital ; le Dr Virey.

Examen impartial du magnétisme. — Le fluide vital expliqué.

Correspondance parisienne de M. Lovy.— L'hypnotisme ; le Dr Henri Noger. — Mesmer un fripon et Puységur une dupe. — M. A. S. Morin ; les sociétés magnétiques. — Un public d'auditeurs. — Le spiritisme ; M. Home à Londres. — Nouveaux miracles.

Lettre de M. Volsi : Les savants. — Somnambulisme clairvoyant

Lettre à M. Morin, par Lafontaine.

Petite vérole guérie par le magnétisme.

Variétés : Revue contemporaine. — Sourd-muet qui a entendu par le magnétisme, rapporté par M. Manlius Salles. — Avis à M. B. G.

Genève, Imp. Ch. Gruaz.

LE MAGNÉTISEUR

Sommaire. — L'Hypnotisme et le Magnétisme : Une vision la nuit de Noël; une fille ensorcelée et beuglant; le sorcier du Caire; M. Léon de Laborde; apparitions produites par des signes et des incantations; achat du secret d'Achmed; valeur retrouvée; ces phénomènes n'ont été produits que par le magnétisme; la zoomagnétisation produit la cécité, par Lafontaine. — Correspondance parisienne : M. Allix; un monceau de projets; il y a quelque chose à faire; où sont nos chefs? où siége notre sénat? les sociétés de magnétisme; les journaux; une armée qui bat les buissons; le livre de M. Morin; société philanthropico-magnétique, par Jules Lovy; opinion du Dr Duplanty. — M. le pasteur Moulinié : Manuscrit de M. Moulinié; traitement magnétique de Mesmer; amélioration d'un baron; guérison d'un œil; attouchement du père Hervier; effets de l'harmonica; effets produits par le comte Chastenay; réflexions de M. Moulinié; amélioration; magnétisation de Mme Teissier par M. Moulinié; amélioration; guérison de crampes sur M. Court de Gébelin; magnétisation de Mme Hair par M. Moulinié; réflexions; projet de lettre aux pasteurs, par M. Moulinié; conclusion, par Lafontaine. — Effets de la musique dans le somnambulisme, par Lafontaine. — Affection de la moelle épinière : Paralysie guérie par Lafontaine. — De la magnétisation des oiseaux, par J. Forest.

L'HYPNOTISME ET LE MAGNÉTISME.

L'hypnotisme, dont on a fait grand bruit et dont on ne parle déjà plus, mérite cependant qu'on s'en occupe, puisqu'il est un des moyens de développer les effets du magnétisme. Mais les corps savants ont été effrayés; ils se sont sentis débordés, et ils se sont arrêtés sur la pente qui les entraînait.

L'hypnotisme proprement dit n'est rien par lui-même : c'est un moyen de fasciner l'être sur lequel on veut agir, et si dans quelques cas des résultats ont eu lieu, c'est qu'on avait magnétisé pendant la fascination. Alors on obtient des résultats, non-seulement d'anesthésie, de catalepsie, mais bien d'autres encore, dont M. Braid ne s'est jamais douté, comme nous le prouvent les effets de suggestion dont il parle, et ceux présentés par M. Philipps sous le nom d'électro-biologie.

Pour produire les effets dont parlent ces messieurs, il n'est pas nécessaire d'avoir préalablement soumis le sujet à la fascination d'un disque placé, soit dans la main, soit à 15 centimètres du nez : il suffit de frapper fortement l'imagination du sujet sur lequel on veut opérer. Ne voyons-nous pas tous les jours des personnes qui, après avoir entendu raconter des histoires mystérieuses de morts, de revenants, de sorciers, en ont été tellement impressionnées que, non-seulement dans leur sommeil naturel elles ont eu des cauchemars et des rêves affreux; mais qui, même tout éveillées, ont eu des visions, ont cru être ensorcelées, et avoir en elles des diables, des animaux, et faire tout ce que font les animaux dont elles se croyaient possédées.

Dans notre enfance, nous demeurions dans un ancien couvent de femmes, dont les jardins immenses nécessitaient un jardinier à demeure et plusieurs aides.

Un soir de Noël, en revenant de la messe de minuit, par un beau clair de lune, le jardinier en chef et sa femme ont vu dans une des allées du jardin, celle des framboisiers, toutes les religieuses du couvent faisant une procession, bannière en tête. Jamais, ni mon père ni d'autres personnes auxquelles ils ont raconté leur vision, n'ont pu leur persuader qu'ils n'avaient pas vu ce qu'ils avançaient.

Nous étions bien éveillés, disaient-ils; nous marchions et nous étions encore dans la cour, ma femme et moi; tous les deux nous avons vu, bien vu, de nos yeux vu toute la procession; ces braves gens sont toujours restés convaincus de la réalité de cette apparition, qui n'était cependant qu'un effet de la frayeur qu'ils éprouvaient à se trouver seuls dans cet endroit à pareille heure, peut-être aussi un peu l'effet d'un froid très-vif et de leur imagination frappée par l'appareil religieux de la messe de minuit.

Dernièrement encore, une pauvre jeune fille de Savoie me fut amenée par sa mère; depuis dix ans elle beuglait continuellement comme un bœuf, et elle ne pouvait plus parler : c'est à peine si je pus tirer d'elle une parole humaine. Cette fille croyait avoir été ensorcelée par une peau de bête qu'on avait trouvée près de sa maison. Son imagination s'était vivement impressionnée, et depuis cette époque, elle ne pouvait plus énoncer d'autres sons que des beuglements qui étaient presque continus.

Dans cette occasion, je me contentai de frapper aussi son

imagination, en lui disant que j'étais plus sorcier que tous les sorciers; puis, lui posant une main sur l'estomac et l'autre sur la tête, je lui ordonnai impérativement de ne plus beugler et de parler comme tout le monde.

Dès ce moment les cris affreux cessèrent presque entièrement, et après deux magnétisations accompagnées d'ordres positifs, ils avaient disparu.

Dans ce cas je n'employai que la suggestion de M. Braid ou la persuasion de M. Philipps; mon action eut lieu principalement sur l'imagination.

Mais si après avoir fait regarder un disque, ou pendant qu'on le regarde, on se met à magnétiser, soit par gestes, soit autrement, on obtient non-seulement des phénomènes d'insensibilité, mais encore des résultats de somnambulisme, de lucidité instinctive fort extraordinaires et fort remarquables.

L'Orient, cet antique pays, ce vieux berceau de tous les arts et de toutes les sciences, fut aussi de tout temps le domaine du savoir occulte et des secrets puissants qui frappent l'imagination des peuples; aussi on y connaît et on y a toujours connu tous ces effets et les moyens de les produire. Aujourd'hui même nous sommes en relation avec un savant de *Fez*, ville du *Maroc;* il nous a raconté des choses merveilleuses qui nous ont rappelé ce qu'en avait dit M. Léon de Laborde dans la *Revue des Deux-Mondes* en août 1833. Comme ces faits sont authentiques et que nous les avons produits maintes fois nous-même par les mêmes moyens, en employant comme en Orient les parfums et les incantations, nous croyons pouvoir les rappeler aujourd'hui, avant de parler de nos faits et gestes à ce sujet.

Voici ce que raconte M. Léon de Laborde; c'est de l'hypnotisme joint au magnétisme :

« J'étais établi au Caire depuis plusieurs mois (1827), quand je fus averti un matin par lord Prudhoe qu'un Algérien, sorcier de son métier, devait venir chez lui pour lui montrer un tour de magie qu'on disait extraordinaire. Bien que j'eusse alors peu de confiance dans la magie orientale, j'acceptai l'invitation : c'était d'ailleurs une occasion de me trouver en compagnie fort agréable. Lord Prudhoe me reçut avec sa bonté ordinaire et cette humeur enjouée qu'il avait su conserver au milieu de ses connaissances si variées et de ses recherches assidues dans les contrées les plus difficiles à parcourir.

» Un homme grand et beau, portant turban vert et benisch

de même couleur, entra : c'était l'Algérien. Il laissa ses souliers sur le bout du tapis, alla s'asseoir sur un divan, et nous salua tous à tour de rôle de la formule en usage en Egypte. Il avait une physionomie douce et affable, un regard vif, perçant, je dirai même accablant, et qu'il semblait éviter de fixer, dirigeant ses yeux à droite et à gauche plutôt que sur la personne à laquelle il parlait; du reste, n'ayant rien de ces airs étranges qui dénotent des talents surnaturels et le métier de magicien. Habillé comme les écrivains ou les hommes de loi, il parlait fort simplement de toutes choses et même de sa science, sans emphase ni mystère, surtout de ses expériences, qu'il faisait ainsi en public et qui semblaient à ses yeux plutôt un jeu à côté de ses autres secrets qu'il ne faisait qu'indiquer dans la conversation. On lui apporta la pipe et le café, et, pendant qu'il parlait, on fit venir deux enfants sur lesquels il devait opérer.

» Le spectacle alors commença. Toute la société se rangea en cercle autour de l'Algérien, qui fit asseoir un des enfants près de lui, lui prit la main et sembla le regarder attentivement. Cet enfant, fils d'un Européen, était âgé de onze ans et parlait facilement l'arabe. Achmed, voyant son inquiétude au moment où il tirait de son écritoire une plume de jonc, lui dit : « N'aie pas peur, enfant; je vais t'écrire quelques mots dans la main, tu y regarderas et voilà tout. »

» L'enfant se remit de sa frayeur, et l'Algérien lui traça dans la main un carré entremêlé bizarrement de lettres et de chiffres, versa au milieu une encre épaisse et lui dit de chercher le reflet de son visage.

» L'enfant répondit qu'il le voyait. Le magicien demanda un réchaud, qui fut apporté sur-le-champ; puis, il déroula trois petits cornets de papier qui contenaient différents ingrédients, qu'il jeta en proportion calculée sur le feu. Il l'engagea de nouveau à chercher dans l'encre le reflet de ses yeux, à regarder bien attentivement, et à l'avertir dès qu'il verrait paraître un soldat turc balayant une place. L'enfant baissa la tête; les parfums pétillèrent au milieu des charbons, et le magicien, d'abord à voix basse, puis l'élevant davantage, prononça une kyrielle de mots dont à peine quelques-uns arrivèrent distinctement à mes oreilles.

» Le silence était profond; l'enfant avait les yeux fixés sur sa main; la fumée s'éleva en larges flocons, répandant une odeur forte et aromatique. Achmed, impassible, semblait vou-

loir stimuler de sa voix, qui de douce devenait saccadée, une apparition trop tardive, quand tout à coup jetant sa tête en arrière, poussant des cris et pleurant amèrement, l'enfant nous dit, à travers les sanglots qui le suffoquaient, qu'il ne voulait plus regarder, qu'il avait vu une figure affreuse : il semblait terrifié. L'Algérien n'en fut point étonné; il dit simplement : « Cet enfant a eu peur, laissez-le; en le forçant on pourrait lui frapper trop vivement l'imagination. »

» On amena un petit Arabe au service de la maison, et qui n'avait jamais vu ni rencontré le magicien; peu intimidé de tout ce qui venait de se passer, il se prêta gaiement aux préparatifs, et fixa bientôt ses regards dans le creux de sa main sur le reflet de sa figure qu'on apercevait, même de côté, vacillant dans l'encre. Les parfums recommencèrent à s'élancer en fumée épaisse, et les formules parlées en un chant monotone, se renforçant et diminuant par intervalles, semblaient devoir soutenir son attention. « Le voilà ! » s'écria-t-il; et nous remarquâmes l'émotion soudaine avec laquelle il porta ses regards sur le centre des cercles magiques. « Comment est-il habillé? — Il a une veste rouge brodée d'argent, un turban et des pistolets à sa ceinture. — Que fait-il? — Il balaie une place devant une grande tente riche et belle; elle est rayée de rouge et de vert, avec des boules d'or en haut. — Regarde qui vient à présent? — C'est le sultan suivi de tout son monde. Oh! que c'est beau!... » Et l'enfant regardait à droite et à gauche, comme dans les verres d'un optique dont on cherche à étendre l'espace. « Comment est son cheval? — Blanc, avec des plumes sur la tête. — Et le sultan? — Il a une barbe noire, un benisch vert. » Ensuite l'Algérien nous dit : « Maintenant, messieurs, nommez la personne que vous désirez faire paraître; ayez soin seulement de bien articuler les noms, afin qu'il ne puisse pas y avoir d'erreur. » Nous nous regardâmes tous, et, comme toujours, dans ce moment personne ne retrouva un nom dans sa mémoire. « *Shakspeare*, dit enfin le major Félix, compagnon de voyage de lord Prudhoe. — Ordonnez au soldat d'amener Shakspeare, dit l'Algérien. — Amène Shakspeare! cria l'enfant d'une voix de maître. Le voilà! » ajouta-t-il après le temps nécessaire pour écouter les formules inintelligibles du sorcier. Notre étonnement serait difficile à décrire, aussi bien que la fixité de notre attention aux réponses de l'enfant. « Comment est-il? — Il porte un benisch noir; il est tout ha-

billé de noir; il a une barbe. — Est-ce lui? nous demanda le magicien d'un air fort naturel. Vous pouvez d'ailleurs vous informer de son pays, de son âge. — Eh bien! où est-il né? dis-je. — Dans un pays tout entouré d'eau. » Cette réponse nous étonna encore davantage. « Faites venir *Cradock*, ajouta lord Prudhoe avec cette impatience d'un homme qui craint de se fier trop facilement à une supercherie. Le cawas l'amena. « Comment est-il habillé? — Il a un habit rouge; sur sa tête un grand tarbousch noir;... et quelles drôles de bottes!... je n'en ai jamais vu de pareilles : elles sont noires et lui viennent par-dessus les jambes. »

« Toutes ces réponses, dont on retrouvait la vérité sous un embarras naturel d'expressions qu'il aurait été impossible de feindre, étaient d'autant plus extraordinaires, qu'elles indiquaient d'une manière évidente que l'enfant avait sous les yeux des choses entièrement neuves pour lui. Ainsi, Shakspeare avait le petit manteau noir de l'époque, qu'on appelait benisch, et tout le costume de couleur noire, qui ne pouvait se rapporter qu'à un Européen, puisque le noir ne se porte pas en Orient; et en y ajoutant une barbe que les Européens ne portent pas avec le costume franc, c'était une nouveauté aux yeux de l'enfant. Le lieu de sa naissance, expliqué par un pays tout entouré d'eau, est à lui seul surprenant. Quant à l'apparition de Cradock, qui était alors en mission diplomatique près du pacha, elle est encore plus singulière; car le grand tarbousch noir, qui est le chapeau militaire à trois cornes, et ces bottes noires qui se portent par-dessus les culottes, étaient des choses que l'enfant n'avait jamais vues auparavant, et pourtant elles lui apparaissaient.

» Nous fîmes encore paraître plusieurs personnes, et chaque réponse, au milieu de son irrégularité, nous laissait toujours une profonde impression. Enfin le magicien nous avertit que l'enfant se fatiguait. Il lui releva la tête en lui appliquant ses pouces sur les yeux et en prononçant des paroles mystérieuses; puis il le laissa. L'enfant était comme ivre : ses yeux n'avaient point une direction fixe, son front était couvert de sueur; tout son être était violemment attaqué. Cependant il se remit peu à peu, devint gai, content de ce qu'il avait vu; il se plaisait à le raconter, à en rappeler toutes les circonstances, et y ajoutait des détails, comme à un événement qui se serait réellement passé sous ses yeux.

» Mon étonnement avait surpassé mon attente; mais j'y joi-

gnais une appréhension plus grande encore : je craignais une mystification, et je résolus d'examiner par moi-même ce qui, dans ces apparitions en apparence si réelles et certainement si faciles à obtenir, appartenait au métier de charlatan, et ce qui pouvait résulter d'une influence magnétique quelconque. Je me retirai dans le fond de la chambre, et j'appelai Bellier, mon drogman. Je lui dis de prendre à part Achmed et de lui demander si, pour une certaine somme d'argent qu'il fixerait, il voulait me dévoiler son secret ; à la condition, bien entendu, que je m'engagerais à le tenir caché de son vivant.

» Le spectacle terminé, Achmed, tout en fumant, s'était mis à causer avec quelques-uns des spectateurs, encore tout surpris de son talent; puis après il partit. J'étais à peine seul avec Bellier que je m'informai de la réponse qu'il avait obtenue. Achmed lui avait dit qu'il consentait à m'apprendre son secret. Le lendemain, nous arrivâmes à la grande mosquée El-Ahzar, près de laquelle demeurait Achmed l'Algérien. Le magicien nous reçut poliment et d'une manière affable ; un enfant jouait près de lui : c'était son fils. Peu d'instants après, un petit noir, d'une bizarre tournure, nous apporta des pipes.

» La conversation s'engagea. Achmed nous apprit qu'il tenait sa science de deux cheicks célèbres dans son pays, et ajouta qu'il ne nous avait montré que bien peu de ce qu'il pouvait faire.

» Je puis, dit-il, endormir quelqu'un sur-le-champ, le faire tomber, rouler, entrer en rage, et, au milieu de ses accès, le forcer de me répondre à mes demandes et de me dévoiler tous ses secrets. Quand je veux aussi, je fais asseoir la personne sur un tabouret isolé, et, tournant à l'entour avec des gestes particuliers, je l'endors immédiatement; mais elle reste les yeux ouverts, parle et gesticule comme dans l'état de veille.

» Nous réglâmes nos conditions ; il demanda quarante piastres d'Espagne et le serment sur le Coran de ne révéler ce secret à personne. La somme fut réduite à trente piastres ; et, le serment fait ou plutôt chanté, il fit monter son petit garçon, et prépara, pendant que nous fumions, tous les ingrédients nécessaires à son opération. Après avoir coupé dans un grand rouleau un petit morceau de papier, il traça dessus les signes à dessiner dans la main et les lettres qui y ont rapport ; puis, après un moment d'hésitation, il me le donna.

» J'écrivis la prière que voici sous sa dictée :

» Auzilou-Aiouba-el-Djenni-Aiouba-el-Djennoum-Auzilou-

» Betakki-Matalahoutouhou-Alcikoum-Taricki, Auzilou, Ta-
» ricki. »

» Les trois parfums sont : Takeh-Mabachi, Ambar-Indi, Kousombra-Djaou. »

» L'Algérien opéra sur son enfant devant moi. Ce petit garçon en avait une telle habitude, que les apparitions se succédaient sans difficulté. Il nous raconta des choses fort extraordinaires, et dans lesquelles on remarquait une originalité qui ôtait toute crainte de supercherie.

» J'opérai le lendemain devant Achmed avec beaucoup de succès, et avec toute l'émotion que peut donner le pouvoir étrange qu'il venait de me communiquer.

» A Alexandrie je fis de nouvelles expériences, pensant bien qu'à cette distance je ne pourrais avoir de doutes sur l'absence d'intelligence entre le magicien et les enfants que j'employais; et pour en être encore plus sûr, je les allais chercher dans les quartiers les plus reculés, ou sur les routes, au moment où ils arrivaient de la campagne. J'obtins des révélations surprenantes, qui toutes avaient un caractère d'originalité encore plus extraordinaire que l'eût été celui d'une vérité abstraite. Une fois, entre autres, je fis apparaître lord Prudhoe qui était au Caire, et l'enfant, dans la description de son costume, se mit à dire : « Tiens, c'est fort drôle! il a un sabre d'argent. » Or, lord Prudhoe était le seul peut-être en Egypte qui portât un sabre avec un fourreau de ce métal.

» De retour au Caire, je sus qu'on parlait déjà de ma science; et un matin, à mon grand étonnement, les domestiques de M. Msarra, drogman du consulat de France, vinrent chez moi pour me prier de leur faire retrouver un manteau qui avait été volé à l'un d'eux. Je ne commençai cette opération qu'avec une certaine crainte. J'étais aussi inquiet des réponses de l'enfant que les Arabes qui attendaient le recouvrement de leur bien. Pour comble de malheur, le cawas ne voulait pas paraître, malgré force parfums que je précipitais dans le feu, et les violentes aspirations de mes invocations aux génies les plus favorables; enfin il arriva; et après les préliminaires nécessaires, nous évoquâmes le voleur. Il parut.

» Il fallait voir les têtes tendues, les bouches ouvertes, les yeux fixes de mes spectateurs, attendant la réponse de l'oracle qui, en effet, nous donna une description de sa figure, de son turban, de sa barbe : « C'est Ibrahim; oui, c'est lui, bien

» sûr ! » s'écria-t-on de tous côtés ; et je vis que je n'avais plus qu'à appuyer mes pouces sur les yeux de mon patient, car ils m'avaient tous quitté pour courir après Ibrahim. Je souhaite qu'il ait été coupable, car j'ai entendu vaguement parler de quelques coups de bâton qu'il reçut à cette occasion. »

Tous ces phénomènes fort remarquables sont, nous le pensons, du domaine du somnambulisme magnétique et de la lucidité ; peut-être même ne sont-ils que les résultats de cet état que nous appelons l'état mixte, qui n'est ni la veille ni le sommeil, et dans lequel la partie instinctive de l'âme se révèle par une intuition vraiment étonnante.

Mais ces faits ont-ils été produits seulement par le regard fixé sur l'encre et les signes placés dans la main ?

Non ! Achmed le magicien a employé des parfums qui, par leur action violente sur le cerveau, ont produit un désordre nerveux ; il a pris une des mains de l'enfant dans l'une des siennes, il l'a regardé fixement pendant quelques instants, il a chanté des paroles *magiques* sur un ton monotone ; c'est-à-dire que se concentrant fortement dans une espèce de prière qui, par cette concentration de la pensée sur une seule idée, a produit l'émission du fluide, il a *magnétisé* sans gestes. Dans une autre occasion, il a dit lui-même avoir employé certains gestes et tourner d'une certaine manière autour du patient. Pour terminer l'expérience, il a relevé la tête de l'enfant, il lui a touché les yeux, comme nous le faisons nous-même ; mais ne l'ayant point assez dégagé du fluide qu'il lui avait communiqué, à son insu peut-être, l'enfant est resté dans un état ressemblant à l'hébêtement, à l'ivresse, état qui ne s'est dissipé qu'après quelques instants.

Nous ne voyons dans tous ces signes cabalistiques, dans ces mots magiques qui n'ont aucune valeur à nos yeux, dans ces parfums qui exaltent ou engourdissent le cerveau, que les formes mystérieuses dont s'entouraient autrefois dans les temples les prêtres égyptiens et grecs, et dont s'entourent encore tous ceux qui, en Orient, veulent dominer ou exploiter les peuples en frappant vivement l'imagination, et qui cachent sous tous ces dehors pompeux la simplicité de l'action magnétique, que ce soit sciemment ou inconsciemment qu'ils le fassent, car l'ignorance est aussi grande que la superstition chez le peuple musulman. Il ne serait donc point étonnant qu'Achmed, comme tant d'autres, eût cru à la puissance des signes qu'il faisait et des paroles qu'il prononçait.

Quand, plus tard, M. de Laborde opéra lui-même, nous le voyons s'occuper à redoubler les parfums et les incantations pour obtenir un résultat. Selon nous, M. de Laborde se trompait; le retard apporté aux résultats qu'il attendait, ne tenait point au plus ou au moins de parfums brûlés ou au plus grand nombre d'incantations; mais bien, au contraire, ce retard ne dépendait que de lui-même, qui était moins expert, moins habitué à émettre le fluide que ne l'était Achmed qui, comme tout musulman, étant superstitieux et ayant une foi entière en son pouvoir, devait être, par cela même, un puissant magnétiseur.

Que les personnes qui s'occupent d'hypnotisme ne dédaignent point le magnétisme; qu'elles magnétisent franchement, elles développeront non-seulement l'anesthésie, la catalepsie, mais encore tous les phénomènes du somnambulisme, comme dans l'exemple qui précède.

D'un autre côté, l'acte du regard sur un point fixe entraîne la concentration de la pensée sur une seule idée; il peut suffire pour produire le vague, l'état mixte, le sommeil, le somnambulisme, la lucidité, l'extase même. C'est l'automagnétisation, la zoomagnétisation, c'est-à-dire l'action sur soi-même qui détermine une perturbation dans l'équilibre des fonctions nerveuses de l'appareil cérébral. Cette magnétisation sur soi-même est dangereuse, et, quoique conduite avec prudence, elle peut provoquer des accidents.

Nous en avons fait souvent l'épreuve sur nous-même. Nous fixions nos regards dans une glace, et bientôt nous n'avions plus conscience de ce qui se passait, ni des actes que nous faisions, et dont nous trouvions les traces à la cessation de cet état, à notre réveil.

Nous n'avons pas continué de pratiquer cette méthode, que nous employions en 1839 et en 1840, parce que, à la suite de ces expériences trop souvent répétées, nous sommes devenu aveugle par ce fait même. Voici ce qui nous est arrivé :

Tout à coup et sans que la plus petite sensation ni le plus petit malaise nous eût averti, nous n'avons plus discerné que le commencement des mots sans pouvoir distinguer la fin; nous n'avons vu que le côté droit d'un homme qui venait à nous, sans que nous pussions voir son côté gauche; pour nous, il n'y avait plus que la moitié d'un homme.

La première fois que cela nous arriva, nous étions à dîner dans un restaurant d'Hay-Market, à Londres; nous lisions le *Siècle*.

Tout à coup nous ne vîmes que la moitié des mots, nos yeux se portèrent sur le garçon qui nous apportait un bifteck ; nous ne vîmes que la moitié de l'assiette, comme si elle eût été cassée en deux ; nous n'aperçûmes qu'un seul côté du garçon, comme s'il eût été séparé en deux moitiés ; nos mains allèrent le toucher, pour nous assurer qu'il était entier. Nous l'avouons bien franchement, la frayeur nous gagna, et nous nous jetâmes dans une voiture qui nous conduisit chez le docteur Elliotson. Ce savant nous rassura, en nous disant que c'était un effet nerveux qui disparaîtrait sous l'influence d'une tasse de café noir qu'il nous fit donner.

Cet effet se renouvela huit jours après dans le sens contraire, et un mois plus tard, à Birmingham, nous fûmes complètement privé de la vue pendant quatre heures, et ce ne fut qu'à force de café noir et de magnétisation sur nous-même que nous parvînmes à faire cesser cet état. Depuis ce jour, nous ne nous sommes plus magnétisé de cette manière ; nous avons cherché et nous en avons trouvé une autre, dont nous profitons quelquefois encore et qui nous offre moins de dangers.

L'hypnotisme est donc une ipso-magnétisation par le regard. Le fluide émané des nerfs optiques, répercuté par le corps brillant placé à petite distance, entrave la circulation : il intercepte la sensation qui se communique au cerveau ; la sensation interceptée amène à son tour la cessation de sensibilité et de connaissance : elle produit la catalepsie et souvent des effets effrayants, qu'il faut combattre par la puissance magnétique pour rétablir les facultés cérébrales dans leur état normal.

L'hypnotisme, qui n'est rien par lui-même, peut donc cependant être employé avec utilité comme un moyen préparatoire du magnétisme, dont il fait partie. De même que nous prenons les pouces d'un sujet et que nous plongeons notre regard dans son regard pour produire une perturbation nerveuse que nous dirigeons ; de même la fascination d'un objet brillant peut produire des résultats analogues que nous pouvons utiliser avec succès pour le bien de l'humanité.

Ch. Lafontaine.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

M. Allix. — Un monceau de projets. — Il y a quelque chose à faire. — Quels sont nos chefs? — Où siége notre sénat? — Les sociétés de magnétisme; les journaux; une armée qui bat les buissons. — Le livre de M. Morin. — Société philanthropico-magnétique; opinion du Dr Duplanty.

Paris, avril 1860.

Un magnétiseur qui ne vous est point inconnu, est venu depuis quelques semaines se fixer à Paris: c'est M. Eugène Allix. Il appartient à l'école des *fluidistes*. Nous l'avons vu, il y a quatre ou cinq ans, se livrer à une active propagande dans le Piémont: il y publia, en langue italienne, un guide élémentaire de l'étudiant magnétiste (*Guida elementare*, etc.), créa un journal, *il Mesmerista*, et fonda, même à Turin, si j'ai bonne mémoire, un institut médico-magnétique. Mais déjà dans le Piémont se manifestaient les prodrômes des grands événements qui devaient s'y accomplir, et les esprits s'attiédissaient visiblement pour les enfants de Mesmer. M. Allix se rendit en Belgique, et Bruxelles devint, pendant quelque temps, le nouveau centre de son apostolat. Malheureusement ses louables efforts échouèrent devant l'apathie flamande, et son journal naissant, la *Ruche magnétique*, n'alla pas au delà de quelques numéros.

Aujourd'hui l'infatigable apôtre vient chercher fortune à Paris. Réussira-t-il? Je le désire, tout en tremblant pour le sort des formidables projets qu'il apporte dans sa valise.

M. Allix veut organiser à Paris des cours et des conférences magnétiques, établir une clinique, fonder un journal populaire destiné à propager le mesmérisme sur une vaste échelle, créer une agence magnétique, centraliser les groupes, fusionner les églises, réunir en un faisceau commun les tendances collectives et les efforts isolés, etc., etc., etc.

Certes, voilà des plans magnifiques et de splendides velléités.

Mais le chemin est long du projet à la chose.

Quant à la fusion des églises, c'est une tâche devant laquelle ont reculé nos chefs d'école avec toute l'autorité de leur nom; et j'aime à croire que M. Allix a plutôt ici exprimé un vœu que formulé un projet. Pour ma part, je me soucierais médiocrement d'être fusionné avec les spiritistes, et je n'ai

jamais demandé l'annexion des esprits frappeurs au royaume de Deleuze et de Puységur.

Sans doute, dans ce plantureux domaine où s'agite le mesmérisme, il y a quelque chose à faire. Sans doute il est très-regrettable que les divers groupes magnétiques, tout en s'acheminant vers un but commun, ne se relient entre eux par aucun lien de solidarité. Que l'autorité, par aventure, se décidât demain à quelque mesure sérieuse à l'endroit du magnétisme, ne serait-elle pas en droit de nous demander : Où sont vos représentants? Quels sont vos chefs? Où siége votre sénat? Où se meut votre centre d'action? Hélas! nos représentants sont dispersés sur le continent; nous avons notre éloquent maître Du Potet; Genève a son grand praticien; Orléans son savant magnétologue; nos chefs sont divisés, notre sénat est encore à créer, et notre centre d'action n'existe nulle part. Le vieux dicton : « L'union fait la force, » est dans la conscience de tous; c'est un mot qui voltige sur toutes les lèvres sans pouvoir se résoudre à devenir une chose.

Certainement nos sociétés magnétiques et nos feuilles mesmériennes font leur œuvre avec zèle. Nombre d'apôtres disséminés dans Paris entretiennent le feu sacré, les uns par dévouement pur, les autres prélevant une obole pour les frais du culte. Tous ces groupes servent vaillamment la cause et demeurent fidèles au drapeau, mais ne se rattachent entre eux par aucune communauté de pensée. Au lieu de marcher la main dans la main, bras dessus, bras dessous, comme des frères, et en lignes parallèles, ils cheminent sans boussole, vont à la débandade ou battent les buissons. Heureux quand ils ne s'entravent pas en route!... Je ne parle pas des éclaboussures mutuelles.

Que peut-on espérer d'une armée se mouvant dans ces conditions? Quelle résistance peut-elle opposer aux camouflets académiques, au scepticisme du monde, aux mille erreurs, aux mille hérésies qui se font jour dans son propre camp?

Ceci m'amène tout naturellement à vous parler de M. A.-S. Morin, dont je viens de lire le livre avec une attention scrupuleuse. Désormais je suis complètement édifié sur la portée de cet ouvrage.

J'oublie un instant vos griefs personnels, mon cher Lafontaine, — vous savez parfaitement vous défendre vous-même, — je ne veux m'occuper que de la profession de foi théorique de M. A.-S. Morin.

L'auteur du *Magnétisme et des sciences occultes* ne nie pas le magnétisme, mais il nie le *fluide* d'uue façon absolue; il attribue tous les effets à l'*imagination*. Nier le fluide, passe encore; mais mettre sur le compte de l'imagination les phénomènes de la catalepsie, de l'insensibilité, etc., c'est réellement abuser de la logique. Encore une fois, M. Morin ne nie pas le magnétisme, ne nie pas la lucidité somnambulique; mais en leur assignant pour cause première la folle du logis, il aborde d'emblée dans le sens de tous les adversaires du magnétisme; il fait cause commune avec eux.

M. Morin ne croit pas aux propriétés de l'*eau magnétisée*, quand des milliers de faits en attestent l'efficacité.

Le chapitre sur la lucidité renferme d'incroyables erreurs. On reconnaît que l'auteur n'a pas vu assez de faits, ou les a légèrement observés.

Le § 6, sur la transmission de pensée, repose sur une base bien fragile: les somnambules qui épèlent la pensée sur la physionomie d'un magnétiseur me semblent pour le moins aussi habiles que celles qui lisent dans son âme.

Enfin, que vous dirai-je? A l'heure où j'écris ces lignes, il n'est dans le camp des magnétistes qu'une voix sur ce livre de M. Morin. Il nie à peu près toutes les causes et tous les effets; et comme vous le dites dans votre numéro du 15 février: c'est d'un bout à l'autre « tantôt un réquisitoire, tantôt un plaidoyer. » M. Morin, tout en tenant le drapeau de Mesmer, s'amuse à le mettre en lambeaux.

Et pour couronner l'œuvre, il demande dans son épilogue un congrès général des sciences occultes, et fait un appel aux magnétiseurs, aux somnambules, aux médiums, aux évocateurs d'esprits... et aux CARTOMANCIENNES!!!

Quant à la négation du *fluide*, je me montrerai bon prince. Trop de sommités de la science ont reconnu cet agent pour qu'il soit besoin de batailler en son honneur. Les arguments de M. Morin ne sauraient prévaloir contre les pressentiments de Newton, de Humboldt, contre les déclarations des docteurs Husson, Foissac, Bertrand, Rostan, Berna, Mesmer, Deleuze, Aubin Gautier, Du Potet, Charpignon, Lafontaine, Hébert de Garnay, Alfred Perrier et *tutti quanti*. Je me bornerai à rappeler le mot de Cabanis: Si le fluide nerveux n'existait pas, il faudrait l'inventer.

J. Lovy.

Post scriptum.

7 avril, onze heures du soir.

Je sors de la séance expérimentale de la *Société philanthropico-magnétique*. Le livre de M. Morin a servi de texte principal au *speech* du président, le Dr du Planty. Il s'est prononcé avec chaleur contre la théorie de l'imagination, et n'a pas eu de peine à convaincre les assistants, par les expériences mêmes de cette soirée, que les effets obtenus sur plusieurs sujets n'étaient nullement le produit de l'imagination, mais qu'ils devaient avoir pour principe un agent réel, impondérable, une électricité vitale. — « Il est déplorable, dit M. du Planty, qu'un ancien vice-président de la *Société du mesmérisme* passe ainsi avec armes et bagages dans le camp ennemi. »

Le docteur Léger, président actuel de la *Société du mesmérisme,* assistait à cette séance. On l'a invité à prendre la parole, et il a également lancé son manifeste contre le livre de M. Morin.

Cette protestation simultanée des deux grands groupes magnétiques, par l'organe de leurs présidents, est très-significative. Peut-être, en présence de ce dernier brandon, sentira-t-on le besoin de concentrer les efforts, de rassembler les forces dispersées, de provoquer une fusion générale, pour résister aux attaques du dehors.

Plus de scission ! plus de scission ! tel doit être le cri de tous les magnétistes sincères. J. L.

JOURNAL MANUSCRIT DE M. LE PASTEUR MOULINIÉ.

Le pasteur Moulinié, bien connu à Genève de la génération qui s'en va, pour sa piété et le dévouement avec lequel il remplissait ses fonctions pastorales, était non-seulement un chrétien sincère et un homme de bien, mais encore les tendances de son esprit un peu enthousiaste et son cœur excellent le portaient à rechercher avec ardeur tout ce qui pouvait contribuer au soulagement de l'humanité. C'est ainsi que pendant un séjour qu'il fit à Paris, il entra en relation avec Mesmer, fut traité par lui; et bientôt convaincu par sa propre expérience et par les nombreuses cures qu'opérait Mesmer des bienfaits du magnétisme, il essaya à son tour de magnétiser.

C'est dans le journal intime qu'il écrivait à cette époque,

et dont nous avons le manuscrit entre les mains, que nous avons puisé ces détails; il y consignait jour par jour le résultat de ses observations magnétiques, tant sur lui-même que sur d'autres personnes. Quelques-unes de ces notes nous ont paru assez curieuses pour mériter l'attention de nos lecteurs; il est intéressant de trouver dans les écrits d'un homme aussi parfaitement digne de foi que l'est M. Moulinié, quelques détails sur les premiers pas d'une science qui déjà, comme aujourd'hui, soulevait autour de ceux qui la pratiquaient, la haine des uns et la reconnaissance des autres.

Nous ne nous permettons pas de rien changer, laissant au contraire le peu d'ordre et le peu de soin qui existent toujours dans un pareil journal, écrit chaque soir sous les impressions du moment. Nous voulons lui laisser le cachet qui caractérise l'homme.

La première visite à *Mesmer* a été faite le 10 janvier; malheureusement l'année n'est pas indiquée, mais en observant les notes, nous pensons que c'est en 1784.

Le 15 *janvier*. « 3me séance au traitement[1] de M. Mesmer; ses effets; moins de constipation, mouvement dans l'estomac

1. Mesmer, dont la théorie était le fluide universel, et qui agissait directement sur les magnétisés, employait des moyens accessoires, tels que des réservoirs où il prétendait accumuler le fluide universel, et il traitait en commun tous les malades. Ces réservoirs étaient des arbres ou plus communément de grandes caisses circulaires nommées *baquets*.

Ces caisses, faites en bois de chêne et élevées de 30 à 40 centimètres, contenaient de l'eau dans des bouteilles, de la limaille de fer, du sable, du verre cassé et pilé; toutes ces matières étaient magnétisées par Mesmer; le couvercle était percé de trous donnant passage à des verges de fer coudées à leur partie supérieure, pour pouvoir être appliquées par leur pointe aux différents endroits du corps où les malades souffraient. Ces verges de fer étaient aussi magnétisées.

Les malades, rangés en très-grand nombre autour du baquet, recevaient le magnétisme par les branches de fer, par une corde enlacée autour de leur corps et passant de l'un à l'autre, par l'union des mains avec leurs voisins, et par le son d'un piano ou d'une voix agréable.

Les malades étaient encore magnétisés directement au moyen du doigt ou d'une baguette de fer promenée devant le visage, dessus et derrière la tête, et sur les parties malades.

Mesmer agissait aussi par le regard qu'il fixait sur chacun des patients; mais on était surtout magnétisé par l'application des mains et par la pression des doigts sur les hypocondres et sur les régions du bas-ventre. (Note du rédacteur.)

au-dessus du fer, grande chaleur dans la main et à la joue gauche. — Convulsions étonnantes d'une dame au simple attouchement de M. Mesmer pendant la chaîne. — Amélioration d'un baron qui a commencé le traitement avec insomnie et une fièvre de onze heures par jour pendant deux ans ; la fièvre, au bout de deux mois, a été réduite à cinq heures, et le sommeil revenu de temps en temps. — Trois semaines ont rendu la vue à un œil perdu par une tache depuis quinze ans ; le fer y est dirigé, et l'action du magnétisme augmentée par un rasoir. »

20. — « Hier et aujourd'hui douleur ambulante entre les épaules et à la cuisse gauche ; grande chaleur dans la poitrine après l'attouchement du P. Hervier ; chaleur dans les mains à chaque chaîne faite pendant le traitement, et chaleur à la tête, surtout du côté gauche. »

21. — « Douleur sur la poitrine qui passe derrière les épaules ; elle est suivie de palpitations pendant l'harmonica. »

22. — « Rien au magnétisme ; douleur légère et vague. »

24. — « Dès le commencement du traitement, mouvement sur l'estomac et palpitations avec chaleur à la tête. Sur la fin M. le comte de Chastenay se place à ma gauche pour la chaîne : — Vous avez bien chaud à la tête, me dit-il. — Oui. — Voulez-vous que je fasse descendre cette chaleur ? — Oui, et la voilà qui descend ; et je sens sur le visage une grande fraîcheur. M. de Chastenay ne faisait que remuer un peu son pouce qui touchait le mien. Je sentis des mouvements dans le bras gauche. — Avez-vous froid ? — Oui, aux pieds, surtout au droit. — Je vais vous le réchauffer. — Ne sentez-vous pas des mouvements dans la cuisse droite qui se communiquent au genou, où ils s'arrêtent et ne peuvent descendre ? — Cela est vrai. Il me frotta légèrement le genou et reprit la chaîne.

» Quelques jours plus tard ressentiment de la douleur, mais elle se dissipa entièrement. Continuation des mouvements intérieurs, et surtout à la jambe droite. Pour la première fois, moins de froid le matin, et chaleur naturelle aux pieds le soir. »

Réflexion. (Marmouzets, Genèse, 31, 19.) « La plus ancienne trace d'idolâtrie que nous ayons est celle des Marmouzets que Rachel déroba à son père. Il paraît que ces petites statues n'étaient pas seulement destinées à représenter la divinité en parlant aux sens, mais encore à maintenir la santé par la magnétisation. Quand on eût perdu de vue la sublime théorie du magnétisme, ou qu'elle eût été renfermée dans le cabinet des

prêtres, ces idoles bienfaisantes devinrent des objets d'adoration pour le peuple ignorant et superstitieux, qui n'invente pas, mais qui abuse des objets connus. »

4 *février*. « Mouvement dans l'estomac pendant le traitement; descente du mouvement de la jambe droite jusqu'au cou-de-pied. Ventre libre. »

5. — « Rien de nouveau. »

8. — « Douleur sous la barre de fer, qui se communique dans tout le côté gauche; mouvement dans la jambe droite; chaleur conservée aux pieds. »

10. — *Réflexions*. « Notre corps est un aimant qui attire et repousse comme l'aimant, qui a des pôles, et qu'on peut charger ou aimanter comme le fer. On opèrera donc les effets désirés si l'on connaît les pôles de son corps, ceux de la personne qu'on veut magnétiser, qu'on sache s'aimanter naturellement, et diriger le magnétisme vers le malade d'une manière conforme à la direction des pôles, sans avoir besoin d'employer l'aimant, mais en mettant immédiatement en jeu le magnétisme universel. »

11. — « On porte son magnétisme avec soi, on peut magnétiser à toute heure. Comment peut-on magnétiser avec les yeux? Sera-ce en les disposant de manière que l'axe de la prunelle de chaque œil réponde à celui de l'œil placé vis-à-vis? De même pour deux doigts mis en vis-à-vis?

» Dans l'attouchement, le magnétiseur éprouve une réaction qui est la marque que le fluide est repoussé par les obstructions.

15. — « Plus on réfléchit à la conduite qu'on tient à l'égard de M. Mesmer, plus on se convainc que le génie est un crime, que de bonnes intentions ne peuvent pas même faire pardonner, et qu'on ne peut expier que par les persécutions de la plus ville canaille. Qu'on doute, cela est permis; qu'on ne croie pas, l'est encore; mais qu'on noircisse celui dont on ne saurait égaler le mérite; qu'on persécute l'homme généreux qui ne cherche que le bien de l'humanité, qui prouve par des faits combien il peut rendre l'homme heureux sur la terre; qu'on trahisse un bienfaiteur auquel on doit la vie, c'est ce qu'on ne peut expliquer qu'en supposant une âme d'une trempe diabolique. »

17. — « Amélioration des mouvements et des douleurs. »

18. — *Réflexions*. « Les Asclépiades étouffèrent la médecine primitive, et par cela même les connaissances physiques et

astrologiques qui tiennent au magnétisme; on perdit donc de vue le vrai sens de l'astrologie; on donna dans la médecine des simples; un reste de tradition perça malgré l'ignorance et alimenta la superstition à laquelle il donna naissance. »

19. — « Bien-être; — douleur à la main droite pendant le traitement. M. Bouvier place la pointe de la baguette sur l'épaule où se fait sentir une grande chaleur, tandis que la paume de la main se rafraîchit, et que la douleur passe pour le moment à la poitrine et disparaît jusqu'à onze heures du soir, qu'elle revient dans l'épaule gauche. »

20. — « Mal de tête pris à la suite d'un travail après dîner.

7 *mars*. « Bien-être; grands mouvements sous le fer; peu de douleur. 10, 11, 12. Bien-être. »

17. — « Douleur procurée au rein droit par l'attouchement de M. Audéoud sur la poitrine; grande chaleur également excitée par lui. »

Réflexions. « L'usage de prier en se mettant à table et de faire le signe de la croix, n'aurait-il point pris la place de celui de magnétiser les aliments en recommandant à la bonté divine de les bénir? La magnétisation se sera perdue; les païens ont substitué ou conservé, comme l'accompagnant, les libations, et les chrétiens la prière, à laquelle les catholiques ont joint le signe de la croix. »

22. — « Bien-être. »

Réflexions. « Le fameux temple d'Esculape, à Epidaure, où l'on guérissait les malades et où l'on donnait des convulsions, n'est plus une énigme dès qu'on connaît le magnétisme. »

1er *avril*. « Nuit très-tranquille, précédée d'une magnétisation générale. Bien-être. »

M. Moulinié ne s'est pas contenté de se faire soigner par le magnétisme de Mesmer, il a lui-même magnétisé plusieurs malades avec succès. Nous trouvons dans les notes au

13 *avril*. « Mme Teissier ayant, depuis lundi, un mal d'estomac assez violent pour empêcher le passage d'aucun aliment, son pouls cependant n'annonçait point une inflammation. Je l'ai magnétisée depuis deux heures et demie jusqu'à trois heures et demie, la main droite sur l'estomac, les doigts dirigés vers le cœur, la gauche placée au milieu des deux épaules; elle a ressenti une chaleur brûlante d'abord sur l'estomac, ensuite au dos et puis par tout le corps; sa tête s'est embar-

rassée, et son visage s'est coloré; elle a eu de l'oppression, de grands mouvements sous ma main, soulagement et retour des douleurs par intervalles; elles ont descendu et se sont arrêtées au bas du ventre, où la malade a avoué sentir depuis longtemps un embarras : j'ai compris qu'elle y avait une obstruction; les mouvements, accompagnés de chaleur brûlante, se communiquaient à mes deux mains, au point de me donner la fièvre au bras droit jusqu'au coude. Après une heure de magnétisation, Mme Tcissier a été sensiblement soulagée. Je lui ai donné un verre d'eau magnétisée; elle m'a dit que c'était la première eau qu'elle buvait sans souffrir.

» A la seconde magnétisation, la fièvre qui sortait par sa tête formait une vapeur méphitique que je n'ai pu supporter; elle me donnait au cœur. J'ai suspendu la séance.

» Lorsque j'ai recommencé à appliquer les doigts sur son estomac, la chaleur s'y est manifestée, et elle la sentie; j'ai ensuite appliqué la paume de la main sur l'obstruction : les mouvements ont continué de tirer de ce côté et de descendre, ce qui suppose une grande détention, une grande souplesse dans l'obstruction. L'estomac a continué à se trouver mieux. Après une heure et demie, Mme Teissier a bu un verre d'eau magnétisée sans en être incommodée; elle a senti de l'appétit. La fièvre était presque entièrement dissipée. Quant à moi, j'ai été fort bien tous ces jours.

» Le lendemain, la malade a pu manger un peu. Les sensations, les rougeurs, les maux de tête ont été les mêmes pendant la magnétisation; l'obstruction a diminué ainsi que les maux d'estomac.

» J'ai magnétisé M. Court de Gébelin, et il n'a plus eu de crampes dans les jambes ni dans les jarrets. »

5 *mai*. « Mme Hair éprouve des gonflements dans la rate et tout le côté gauche; je lui ai donné une crise en y touchant, et une grande transpiration en a été la conséquence. Mme Hair a eu un lait répandu et trois plaies au sein qui sont parfaitement guéries; mais il reste un agacement dans les nerfs et une facilité très-grande à la sueur suivie de froid.

» Par l'imposition des mains et en entraînant le fluide du haut en bas, j'ai fait disparaître un tremblement de tout le corps et des mouvements convulsifs dans les membres. »

6. — « A une autre magnétisation, le froid et le tremblement l'ont de suite saisie; mais elle n'a eu ni convulsions ni chaleur. Mme la marquise de ***, qui était présente, a eu mal;

elle a passé dans une autre chambre, où elle a été atteinte de palpitations, de douleurs dans l'estomac et d'un tremblement général accompagné de syncope. Elle n'a pu boire qu'un peu d'eau; puis, par l'imposition du conducteur et de la baguette, elle en a été quitte pour un malaise. »

10. — « J'ai magnétisé et guéri l'enfant de Mme M*** et sa grand'mère. »

15. — *Réflexions.* « Le magnétisme agit sur l'homme du zénith au nadir, dans la direction des deux pôles du corps; cela pourrait fournir un moyen de s'armer de magnétisme en renforçant par un conducteur le courant polaire du zénith.

» Il parait, d'après certains propos d'un élève, qu'ils s'arment ou s'aimantent réciproquement. On magnétise un bouquet, des mets, en y présentant la main à plat et excitant un tourbillon. »

16. — « On pourra diriger les passions des hommes à l'aide du magnétisme, surtout celles des enfants, en travaillant sur le physique, en corrigeant les mauvaises influences de la naissance, des mauvais exemples de la première éducation. »

Nous terminerons les observations et les réflexions du pasteur Moulinié en publiant un projet de lettre qu'il avait préparé pour ses collègues. Cette pièce, à elle seule, prouve combien cet homme honorable cherchait tous les moyens d'être utile à ses semblables.

PROJET DE LETTRE A MES CONCITOYENS SUR MESMER
ET SUR LE MAGNÉTISME.

17 *février.* « Pasteurs de nos campagnes, vous qui, en distribuant aux pauvres la santé de l'âme, êtes souvent appelés à leur donner des conseils pour celle du corps, vous pouvez les guérir sans remède et sans frais.

» Votre œil lancerait la santé avec le regard; en donnant avec bonté la main à vos ouailles, vous feriez circuler chez eux ou chez elles la vigueur et la vie. Vous pourriez vous dire à vous-mêmes : c'est par mes soins que ce pauvre agriculteur n'est point arraché longtemps au travail par le régime des drogues et de la diète; ses mains continuent à fournir du pain à sa famille. C'est par mes soins que cette tendre mère a vu sauver le fruit de ses entrailles; c'est par mes soins qu'elle est elle-même conservée à ses enfants, à son époux. Combien votre ministère, déjà si auguste par les fonctions que vous avez à

remplir et le Maître que vous servez, acquerrait d'influence sur les âmes? Vous seriez regardés par votre troupeau comme des anges de bénédiction; vos leçons en seraient mieux respectées; et si chaque individu bénissait le Dieu qui vous a placés auprès de lui, ce serait en cherchant, par des efforts redoublés de vertu, à mériter cette faveur du ciel, et à vous payer de vos soins généreux par sa reconnaissance et son application à suivre vos préceptes.

» Je la connais cette doctrine simple et sublime: c'est un bien grand pas vers la connaissance de la nature et de son adorable auteur. Magistrats respectables auxquels est confié le bonheur des peuples, je n'hésite point de vous inviter à favoriser un établissement public; n'écoutez point la cabale de l'intérêt; il s'agit de la santé de vos concitoyens, de la vôtre; marchez droit au bien.

» Etrange effet de l'imagination! un homme est magnétisé, et il va douze ou quinze fois à la garde-robe! — Etrange effet de l'imagination! on magnétise sans se faire apercevoir et par derrière le dos, une personne sujette aux convulsions, et elle tombe en convulsions! — Etrange effet de l'imagination! on magnétise un malade, et dans un quart d'heure une fièvre ardente, qui durait depuis trois jours, disparaît absolument! — Etrange effet de l'imagination! les mouvements convulsifs suivent la force et la plus ou moins grande rapidité des sons de l'harmonica! En vérité, quand on voit l'acharnement avec lequel on s'attache à détracter les nouvelles découvertes, pour peu qu'elles heurtent des intérêts particuliers, ou qu'elles excitent la rivalité de l'amour-propre et réveillent les serpents de l'envie, on serait tenté de renouveler l'ancienne doctrine d'un mauvais principe. Mais cette même doctrine annonce qu'un jour le typhon doit être vaincu par le principe de la lumière, et le philosophe persécuté voit tout au moins ici une allégorie parlante de la vérité mise tôt ou tard en évidence. Celle de M. Mesmer avance à grands pas: les malades qu'il a guéris, les amis qu'il s'est faits, la conviction qui accompagne ses leçons, l'étendue qu'aura bientôt sa pratique, le courage de son âme généreuse, et qu'anime sans cesse le bien de ses frères, de ses ennemis mêmes et malgré eux, tout lui dira que son cœur aura la consolation qu'il désire, et sa tête la couronne qu'il mérite. »

MOULINIÉ, *pasteur*.

Appellerez-vous hasard, fatalité ou providence, l'acte qui, près d'un siècle après qu'elles ont été écrites, a jeté dans nos mains magnétiques, pour qu'elles aient tout le retentissement de la publicité, les notes et les réflexions d'un homme de bien sur le magnétisme, et son appel généreux à ses collègues pour les engager à s'occuper d'une vérité utile à l'humanité?

Quelque nom que vous lui donniez, il faudra reconnaître le doigt de Dieu, qui n'a pas voulu que les convictions d'un honnête homme fussent anéanties.

Certes, nous ne partageons pas toutes les idées théoriques du pasteur Moulinié : la science, depuis lui, a fait un pas; mais nous aimons à reconnaître combien ses réflexions sont sages et ont un but humanitaire, combien elles dénotent chez lui un progrès dans les idées qui, malheureusement, ne se trouve pas chez beaucoup de ses collègues, qui préfèrent le *statu quo* plutôt que de chercher à connaître les lois qui pourraient être utiles à leurs frères.

Si la voix de M. Moulinié était entendue, si les pasteurs, comprenant son but, répondaient à son appel, nous verrions bientôt le magnétisme planer sur la foule; et les médecins, honteux, demander grâce et la permission de s'en occuper à leur tour.

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi? Les pasteurs sont en général des hommes instruits et dévoués qui ne craignent ni la fatigue ni la peine; les magnétiseurs ne froissent point leurs intérêts. Le magnétisme, loin d'être opposé à leur religion, lui vient en aide tous les jours, en démontrant la spiritualité de l'âme et la puissance de Dieu. Pourquoi donc les pasteurs ne saisiraient-ils pas ce moyen de prouver la bonté infinie du Créateur? C'est un des leurs qui les en prie, c'est un des leurs qui les appelle et leur montre le chemin.

Pour nous, qui sommes avant tout magnétiseur et homme de progrès, nous croyons agir selon les vues du grand ordonnateur de l'univers, en pratiquant cette maxime sublime :

« Ne fais pas à ton prochain ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît! »

« Fais à ton prochain tout ce que tu voudrais qui te fût fait! »

C'est là notre règle de conduite, c'est ce que le magnétisme nous a appris, c'est là ce que le magnétisme a fait de nous; il nous a dégagés de l'égoïsme intéressé, et nous a fait considérer chaque homme comme un frère à qui nous devons com-

muniquer et partager la vie que Dieu nous a donnée. Que tous les hommes qui doivent donner l'exemple agissent de même, et bientôt l'humanité entière aura changé d'aspect.

Ch. LAFONTAINE.

EFFETS
DE LA MUSIQUE PENDANT LE SOMNAMBULISME.

Il est généralement reconnu que la musique exerce une influence très-marquée sur les personnes nerveuses; et il est aussi généralement admis que certaines natures, lorsqu'elles se trouvent momentanément dans un état anormal, éprouvent des effets des plus extraordinaires et des moins connus.

Je magnétisais un soir à Paris Mme Louise B..... Elle était endormie dans son lit et arrivée à l'état somnambulique. J'avais une main posée sur son estomac, et je restais ainsi pour lui procurer du calme dont elle avait le plus grand besoin.

Une de ses parentes, qui était présente, Mlle Laure P..., passa tout à coup dans le salon et se mit au piano sans réfléchir aux effets qu'elle pouvait produire par la musique.

Aux premiers accords, Mme B....., qui était paralysée des deux jambes, éprouva dans tout le corps un tremblement assez vif. Le piano continua un andante où le sentiment dominait; puis, quelques notes un peu vives se faisant entendre, Mme B.... fut d'un seul bond debout sur son lit, les yeux ouverts et fixes, les bras pendants le long du corps. Ses pieds glissèrent sans faire un mouvement jusqu'au bord du lit; ils le dépassèrent en entier, et descendirent lentement, très-lentement, sur le tapis, comme si le corps était soutenu en l'air par des liens invisibles.

Lorsque les pieds touchèrent le tapis, ils continuèrent à glisser vers la porte ouverte du salon, d'où se faisait entendre la musique; le corps était droit et raide : il semblait une statue posée sur un plateau qu'on fait rouler.

J'avais suivi avec la plus grande attention tous les mouvements de Mme B....., et mon étonnement avait été des plus grands en la voyant descendre lentement, comme une bulle de savon, sans aucun soutien; mais il n'y avait pas d'illusion possible : les jambes et les pieds étaient entièrement nus et découverts; Mme B..... n'avait sur elle qu'une chemise qui ne

descendait qu'à mi-jambe, et une camisole sur la poitrine; aussi j'étais resté dans un ébahissement presque stupide, lorsque tout à coup un cri se fit entendre, la musique cessa, et Mme B..... s'affaissa sur elle-même.

Mlle Laure, en levant les yeux, avait aperçu un grand corps blanc dont les bras s'étendaient vers elle comme pour la saisir : la frayeur lui avait fait jeter le cri que j'avais entendu, et la rendait incapable de faire un mouvement.

Je la pressai vivement de se remettre au piano; mais son trouble était si grand qu'elle ne pouvait rien exécuter; enfin, comprenant que la position de la malade était dangereuse, et un peu rassurée par mes paroles, elle essaya. A peine quelques notes se firent-elles entendre que la malade sortit de l'anéantissement dans lequel elle était; la musique continuant son rhythme, Mme B.... se redressa, ses yeux s'ouvrirent, et bientôt l'extase se présenta.

Comment dire tout ce qu'il y avait de beau, de sublime, dans le spectacle de cette belle jeune femme, à peine vêtue, et dont les cheveux dénoués dans sa chute couvraient les épaules; tantôt tombant à genoux et semblant s'humilier devant la Divinité, comme une Madeleine repentante, puis d'un bond se trouvant sur la pointe des orteils, dans un ravissement impossible à rendre; s'élançant en quelque sorte vers les régions élevées; son visage exprimant la passion la plus ardente, la joie la plus vive, la jouissance la plus infinie; tout son corps frémissant d'un bonheur inconnu; les bras tendus, la bouche entr'ouverte, laissant échapper quelques sons à peine articulés; prenant des poses impossibles, la tête et le haut du corps renversés en arrière, puis retombant à genoux, et de douces larmes coulant sur ses joues; se relevant comme mue par un ressort, et conservant cependant une souplesse, une grâce inouïe dans ses mouvements, que leur promptitude semblaient devoir rendre brusques et saccadés?

Après un certain temps de cet état d'exaltation immense, je fis cesser la musique, et j'enlevai Mme B...., que je déposai dans son lit, dans l'état d'une masse inerte. Je fis quelques insufflations sur le cœur et sur le cerveau; elle revint à elle. Une transpiration considérable s'établit; et lorsqu'après une demi-heure d'un sommeil calme et réparateur, je la réveillai, elle était très-bien; la transpiration continua, et la nuit fut excellente.

Que penser d'un fait semblable, et comment expliquer que

la musique puisse, pendant l'état somnambulique, renverser les lois de la pondération, et donner à un corps matériel et lourd la faculté de se soutenir seul dans l'air et de descendre lentement comme une plume? On comprend à peine que l'action magnétique, directe, sur un corps, puisse produire un effet analogue et seulement instantané; mais que la musique agisse avec assez de puissance pour que cet effet dure un certain laps de temps, qu'elle donne la force à un être incapable de mouvement, de faire ce que l'homme le plus fort, le danseur le plus renommé ne peut faire, se tenir, pendant plus d'une minute, sur les orteils *droits*, c'est là quelque chose dont nous ne nous sentons pas la force de donner une explication plausible; nous nous contentons de constater le fait dont nous certifions l'exacte vérité.

AFFECTION DE LA MOELLE ÉPINIÈRE,

PARALYSIE DES MEMBRES INFÉRIEURS.

En octobre 1854, à Genève, Mme V...., femme encore jeune, était atteinte d'une paralysie des jambes, par suite d'une affection de la moelle épinière. Le système nerveux était ébranlé et tout détraqué; il y avait une impressionnabilité excessive qui, à la moindre occasion, amenait des pleurs ou des rires immodérés, qui finissaient par des douleurs très-vives dans tout le corps. Il y avait toujours une douleur aiguë à la nuque, entre les deux épaules et au nœud de la taille, et de plus un tremblement au bas de la colonne, qui, sans être douloureux, était des plus fatigants. Mme V.... pouvait à peine se servir de ses bras, dans lesquels elle sentait un engourdissement qui augmentait chaque jour.

Aucune position n'était bonne pour elle. Après être restée quelques instants sur un canapé, elle était forcée de se mettre dans un fauteuil; puis, du fauteuil, elle s'étendait ensuite sur une grande peau d'ours, où elle restait une partie de la journée, roulée en quelque sorte sur elle-même. Elle avait aussi quelques crises nerveuses.

Cet état allait en augmentant depuis deux ans, malgré les soins médicaux administrés, lorsque je magnétisai Mme V.... Après quelques séances sans sommeil, je parvins à donner un peu de calme au système nerveux en général, et quinze jours plus tard, les jambes qui pliaient après quelques pas faits dans la

chambre, reprirent assez de force pour que la malade pût marcher un peu.

Je fis appliquer chaque soir sur toute la colonne vertébrale une compresse d'eau fortement magnétisée, qui, avec la friction, parvint à enlever toute l'inflammation, et nous obtînmes une circulation plus active du fluide nerveux dans toute l'économie.

Enfin, après deux mois de soins assidus, de magnétisations générales, sans cependant provoquer le sommeil, de frictions magnétiques et de compresses d'eau magnétisée, Mme V.... pouvait sortir et s'occuper dans sa maison toute la journée. Les douleurs avaient disparu ainsi que les crises nerveuses; la colonne qui présentait un peu de déviation s'était redressée. Mme V.... était guérie: il ne lui fallait plus que des précautions et l'absence de toute émotion morale et physique, et de tout ce qui pouvait ramener un état aussi alarmant.

SUR LA MAGNÉTISATION DES OISEAUX.

Dans le numéro d'août dernier, nous avions rapporté les effets extraordinaires obtenus sur des oiseaux par M. Tréfeu, en laissant aux journaux l'*Union* et le *Courrier de Paris* toute la responsabilité des faits et des réflexions qui attribuaient ces résultats au magnétisme. Nous n'avions émis aucun doute: nous sommes trop habitué aux effets surprenants pour nous étonner de quoi que ce soit; mais nous nous étions réservé de prendre quelques renseignements. Un journal de Lyon, le *Progrès*, du 15 mars, nous fait savoir que le magnétisme n'est pour rien dans ces effets, et que le grand maître, M. Gilbert, qu'il présente comme le professeur de M. Tréfeu, n'agit que sur l'intelligence de ces petits êtres.

Voici ce que nous lisons:

« M. Gilbert possède quatre oiseaux: un chardonneret *(corduelis)*; deux petits pinsons *(frigilli)* royaux et à bec rouge; un gros-bec de l'île de Java. Ces oiseaux, au commandement de leur maître, sortent de leur cage, cherchent et trouvent des cartes marquées et confondues avec 500 autres d'égale grandeur; indiquent des dates, des mots, des quantièmes, obéissent enfin avec une admirable intelligence.

» Nous avions cru d'abord que M. Gilbert opérait avec l'aide du magnétisme. M. Charles Lafontaine, dans son intéressant

journal *le Magnétiseur*, publié à Genève, a démontré que les animaux sont susceptibles d'être magnétisés aussi bien que les hommes; nous étions dans l'erreur : M. Gilbert n'agit que sur l'intelligence de ses oiseaux. Il a étudié M. Toussenel dans ses recherches ornithologiques.

» Nous n'avons ni l'espace ni le loisir nécessaires pour entamer ici une dissertation sur l'esprit des bêtes ; nous constatons seulement en passant que depuis Descartes, qui en fait des automates purs, et Buffon qui leur refuse toute intelligence, Réaumur, G. Leroy, les deux Huber, le P. Pardies, le P. Daniel, le P. Bonjeant, Bouiller, Cuvier, l'abbé M.-P. Flourens, membre de l'Institut, ont écrit des volumes sur l'âme des animaux, et que la question, nous ne disons pas anatomique, mais philosophique, n'est guère plus avancée aujourd'hui qu'aux temps d'Aristote, de Plutarque et de Montaigne.

» C'est qu'il reste bien à dire sur ce qu'on nomme intelligence, instinct, habitude, réflexion, et qu'il est malheureusement avéré que certains hommes sont plus bêtes que certaines bêtes.

» Ce qui reste acquis, c'est que les oiseaux de M. Gilbert agissent avec mémoire, par conséquent avec réflexion, logiquement, avec intelligence.

» Qu'on nous permette à ce sujet une petite citation du sieur de La Chambre, médecin, dans son *Traité de la connaissance des animaux* (Paris, 1648). « Si l'on considère l'industrie mer-
» veilleuse avec laquelle les animaux font la plupart de leurs
» ouvrages, leurs ingénieuses prévoyances, les ruses et les
» finesses dont ils se servent entre eux, la société et la com-
» munication qu'ils ont ensemble, et tous ces exemples de pru-
» dence , de gratitude et de générosité qu'ils nous ont donnés,
» et qui ont convaincu de si grands personnages, il est impos-
» sible que l'on ne croie ou que l'on ne soupçonne pas que des
» actions qui paraissent si raisonnables, ne soient conduites
» par la raison. Quoi qu'on puisse dire de l'instinct, il faut
» conclure que c'est une faculté qui est née avec eux, qui doit
» être d'un ordre aussi élevé que ses effets sont excellents,
» et qui, par conséquent, agit avec grande connaissance. »

Jules Forest.



LE MAGNÉTISEUR

Sommaire. — Du magnétisme dans la surdité employé comme curatif; sourds-muets, etc. — Séance de magnétisme : Somnambulisme, clairvoyance, vue à travers les corps opaques, vue à distance, etc. — Observation de la maladie de M[lle] Madeleine-Adelaïde Lefebvre de Mer. — Correspondance parisienne : La fête de Mesmer. — Réunion des banquets. — Enquête partielle. Enquête générale. — Épuration, régénération. — Un peu de phrénologie. — Le D[r] Castle. — Allix-Doligny. — Électropathie. — Cumuls et défection. — Le massage. — Toast et chansons magné tiques par Jules Lovy. Cabinet médical, traitement magnétique des affections chroniques, consultations phrénologiques, agence médicale.

DU MAGNÉTISME DANS LA SURDITÉ

EMPLOYÉ COMME MOYEN CURATIF.

La fonction auditive peut être modifiée ou altérée par le système nerveux de diverses manières, tantôt le sens lui-même est affecté dans son exercice et détérioré, pour ainsi dire, intrinsèquement.

C'est ce qui arrive, par exemple, premièrement, quand il y a paralysie du nerf auditif, ou que, par suite d'une altération matérielle, ce nerf est mis dans l'impuissance de remplir sa fonction normale. Tantôt, au contraire, le sens de l'ouïe n'est affecté que secondairement, c'est-à-dire que le symptôme est seulement l'expression fugitive d'un désordre expliqué par des besoins existant partout ailleurs que dans l'organe de l'ouïe.

C'est ce qu'on rencontre dans le plus grand nombre de cas, dans les maladies de toutes sortes, qui sont accompagnées de tintements, de bourdonnements d'oreilles, d'hallucinations de l'ouïe.

Dans certains cas, on entend plus ou moins bien dans l'état normal. L'ouïe est rendue obtuse par la maladie, ou au contraire elle prend une acuïté excessive, une sensibilité exquise. Dans d'autres cas, la sensation est tout à fait pervertie ; on croit entendre des bruits, des sons, qui ne sont pas réellement produits à la portée de l'oreille qui les perçoit.

Dans beaucoup de circonstances, ces désordres du sens résultent de quelque altération matérielle de l'organe. Il y a ou une oblitération plus ou moins complète des conduits auditifs interne ou externe, ou mille causes qui peuvent donner lieu à cet empêchement matériel de l'audition : un épaississement du tympan, ou une oblitération des canaux, un desséchement du liquide qui les remplit, une perforation des membranes qui circonscrivent ces liquides, ou un dérangement dans les osselets qui s'enchaînent pour transmettre à l'intérieur les vibrations sonores. Dans quelques cas, au contraire, aucun de ces désordres ne sera ostensiblement produit, et néanmoins l'ouïe aura été profondément affectée.

Le désordre spécial sera arrivé sous l'empire d'une affection nerveuse générale. C'est ainsi qu'on le reconnaît, par exemple, pour certaines névralgies de l'oreille, pour les hallucinations de l'ouïe, pour les tintements de toutes sortes ; — ou bien encore il sera survenu, sans qu'on puisse remonter ni à ces causes générales, ni aux altérations matérielles. Le malade perd l'ouïe sans que l'examen le plus attentif permette de reconnaître autre chose qu'une diminution de la sensibilité spéciale de l'organe. C'est ce qui arrive à certains vieillards, sans qu'on puisse se rendre raison de leur surdité progressive autrement que par la faiblesse, l'atonie, le manque de vie dans les organes. La maladie vient lentement, progressivement, et affecte une forme chronique, toujours grave et presque toujours fâcheuse pour le traitement.

Les moyens curatifs employés par les médecins spéciaux sont généralement douloureux et peu efficaces ; les sondes, les agents de dérivation placés aux environs des oreilles, les exutoires pansés avec un peu de strychnine, les insufflations de vapeur d'éther acétique dans le conduit auditif interne, préconisées et pratiquées par le docteur Itard, et remplacées avec autant d'efficacité, au dire du docteur Meinière, par des insufflations de vapeur d'éther sulfurique, tels sont les moyens le plus fréquemment employés. Puis, en définitive, l'usage des cornets acoustiques, appropriés aux besoins, aux habitudes et aux facultés des malades.

Devant des moyens aussi peu efficaces, il est donc essentiel et utile de bien constater un agent presque certain de guérison, lorsque la maladie n'est point organique.

Ainsi, si la surdité provient de paralysie, d'atonie du nerf auditif, d'engorgements des organes intérieurs, le magnétisme

produira toujours de bons résultats, même quand la surdité serait très-ancienne.

Si l'on veut bien admettre notre théorie du fluide vital, qui, sous l'empire de la volonté, peut être dirigé, communiqué à tel ou tel organe, on comprendra facilement que ce principe essentiellement vivifiant agira vivement sur les nerfs d'abord, qui ainsi stimulés, sortiront de leur engourdissement, de leur torpeur; et que, la circulation du fluide vital se faisant plus activement dans les canaux des nerfs, réagira sur les autres fluides intérieurs et provoquera leur circulation plus active dans les parties où existait l'interruption: la vie et l'équilibre se rétabliront dans tout l'organe, de sorte que la sensibilité de l'ouïe reparaîtra entièrement.

Pour obtenir une amélioration ou même une guérison dans un cas de surdité, il n'est pas nécessaire de produire le sommeil magnétique. Voici la méthode que nous avons toujours suivie et qui nous a presque toujours réussi.

Nous agissons d'abord sur tout le système nerveux en général, en prenant les pouces et en faisant quelques grandes passes sur tout le corps; puis nous imposons les mains au-dessus de la tête à un ou deux pouces de distance, et nous les descendons devant les oreilles jusqu'aux épaules; ensuite nous localisons l'action sur les organes même de l'ouïe; nous réunissons les doigts en faisceau, nous en présentons la pointe devant les oreilles, en tournant de droite à gauche, à un pouce de distance; nous agissons ainsi pendant quinze minutes, et après nous faisons deux ou trois insufflations chaudes dans l'intérieur des oreilles; nous touchons aussitôt assez fortement l'ouverture des oreilles, sur laquelle nous opérons une espèce de massage. Nous recommençons ensuite la présentation du bout des doigts et le mouvement de rotation. Nous faisons encore deux ou trois insufflations chaudes, et nous descendons les doigts en touchant le cou, depuis les oreilles jusqu'aux épaules, afin d'entraîner les humeurs s'il y a engorgement dans les canaux intérieurs. Nous avons vu souvent, après deux ou trois séances de magnétisme, de grosses glandes apparaître pour disparaître ensuite. A la fin de la séance, nous faisons quelques grandes passes et nous dégageons fortement.

Généralement il y a un commencement d'effet dès la deuxième ou troisième séance, et l'amélioration continue en progressant pendant un mois ou deux que doit durer le traitement.

La surdité d'un sourd-muet pouvant être constatée d'une manière certaine, la preuve de l'action magnétique devient évidente, irrécusable, lorsqu'après une ou deux séances, le sourd-muet perçoit certains sons, certains mots qu'il ne percevait pas avant la magnétisation.

C'était afin de porter la conviction dans le public et chez les médecins, que nous demandions à ceux-ci à expérimenter sur des sourds-muets, lorsque nous faisions de la propagande magnétique par des séances expérimentales.

Nous avons magnétisé beaucoup de sourds-muets, deux cent-cinquante ou trois cents, peut-être : nous leur avons fait percevoir les sons de la voix humaine dans une proportion immense ; à l'exception d'un très-petit nombre, nous les avons magnétisés comme expérience et non pour les guérir. Mais nous avons reconnu que cette infirmité, quand elle n'était pas organique, pouvait être guérie facilement, si l'on suivait un traitement magnétique de plusieurs mois, et si pendant ce temps et après ce traitement, la famille du sourd-muet s'occupait sérieusement de l'éducation de l'oreille et enseignait à parler au malade.

Ce fut à Nantes, en 1840, que je fis la première expérience sur un sourd-muet. C'était un homme de trente-deux ans, ouvrier imprimeur, qui travaillait depuis plusieurs années dans les ateliers du journal *le National de l'Ouest*, chez M. Busseuil.

Il n'entendait rien ; cependant je parvins à lui faire percevoir les sons de la voix humaine, et après quelques séances il pouvait répéter plusieurs mots.

Après avoir parlé d'un autre ouvrier imprimeur que j'avais guéri d'une fièvre intermittente, dans les bureaux mêmes du journal et devant le docteur Foulon, le *National de l'Ouest* s'exprimait en ces termes, le 15 décembre 1840 :

« C'est encore dans nos ateliers que M. Lafontaine a trouvé » le sourd-muet *Eugène Vignier*, qu'il est parvenu à faire » entendre par le magnétisme. »

A Rennes, dans la même année, je magnétisai plusieurs sourds-muets, entre autres M. *de Vigan*, sur lequel je n'obtins aucun effet, mais je fis entendre avec facilité un sourd-muet qui avait été amené chez moi par le docteur *Bruté*, de Rennes.

Ce fut à Caen, en 1841, que je pus expérimenter sur plusieurs sourds-muets réunis, et devant la plus grande partie des médecins, qui, loin de nier le magnétisme et de s'y op-

poser, cherchèrent au contraire les moyens de le faire agréer.

Les docteurs Raisin, Vatel, Perrier, Leclerc, Leprêtre, Lecœur, Bertrand, doyen de la faculté des lettres; Delafoy, professeur de physique; Talbot Descourty, chirurgien-dentiste, reconnurent l'action bienfaisante et curative sur plusieurs sourds-muets.

Dans cette ville, je magnétisai le jeune Pinot et le jeune Thouronde, qui pouvaient être guéris tous les deux en continuant le traitement pendant le temps voulu.

J'ai donné dans l'*Art de magnétiser* et dans le onzième numéro du journal *le Magnétiseur*, février 1860, le certificat du médecin qui attestait non-seulement la surdité, mais encore l'amélioration produite, et cette attestation était confirmée, ainsi que l'amélioration, par le sous-préfet de Pont-Audemer, premier magistrat de cet arrondissement.

Voici quelques détails sur un autre traitement fait dans la même ville.

Edouard Huet-Féron était devenu sourd à l'âge de sept ans, à la suite d'une fièvre cérébrale. On le mit, en 1833 jusqu'en 1839, dans l'établissement des sourds-muets du *Bon-Sauveur*, à Caen. A quinze ans il n'entendait absolument rien, et, se trouvant avec des sourds-muets, il perdit presque entièrement l'usage de la parole; on pouvait à peine distinguer les mots qu'il prononçait sans les articuler; c'étaient plutôt des sons que des paroles.

Le 6 mars 1841, je commençai à le magnétiser; dès la première fois, il éprouva dans les oreilles et surtout dans la droite, des picotements et des bourdonnements. Il lui sembla que quelque chose lui ouvrait, lui élargissait les oreilles, et que cela tournait dans l'intérieur; ses mâchoires et ses oreilles devenaient chaudes, sa bouche se remplissait d'eau, et il éprouvait, par moments, des douleurs jusque dans l'épaule droite; tous ces symptômes se firent sentir jusqu'au lendemain matin.

Le 7, il éprouva tous les mêmes symptômes à la suite de la séance, mais le lundi 8, n'ayant point été magnétisé, les symptômes cessèrent; ils reparurent le 9, après la magnétisation. Cependant il n'y avait aucun changement dans sa surdité; je continuai à le magnétiser, et ce ne fut que le 15 qu'il parvint à entendre quelques sons d'abord, mais sans pouvoir les distinguer. Vers le 20 il commença enfin à distinguer et à répéter *popo*, *papa*. Le 27 il entendit une douzaine

de mots. Le 29, après la séance pendant laquelle je le magnétisai très-fortement, il fut tout mal à son aise et il entendit moins bien.

Au 1er avril, il n'y eut plus de picotements; ils se changèrent en une douleur aiguë qui dura quelques minutes, et qui se produisit tantôt dans une oreille, tantôt dans l'autre; elle descendit dans la mâchoire et même dans le cou. Jusqu'à ce moment ce jeune homme avait pensé qu'il entendait par la poitrine, mais à dater de ce jour il commença à croire qu'il percevait plutôt les bruits par la tête.

Le 2 avril, des douleurs très-aiguës se firent sentir, mais elles ne furent que passagères; puis l'amélioration fut grande, et il entendit, distingua et répéta des phrases de six mots.

Les précautions étaient prises comme je les ai indiquées; je mettais une de mes mains devant les yeux du malade, afin qu'il ne pût pas voir le mouvement de mes lèvres, et l'autre devant ma bouche, afin qu'il ne sentît pas mon souffle lorsque j'articulais des mots près son oreille.

L'amélioration se continua jusqu'au 22 avril en progressant très-sensiblement. Ce jour-là, étant dans la rue par un violent orage, un coup de tonnerre vint frapper si fortement son ouïe, qu'il eut peur au point d'en laisser tomber son parapluie, puis il redevint sourd comme auparavant. Cette surdité entière dura jusqu'au 25; ce jour-là, après la magnétisation, il entendit un peu; mais ce ne fut que le 29 qu'il entendit très-bien au point de pouvoir faire la conversation, lorsqu'on voulait bien articuler lentement. Il eût pu être guéri entièrement, si on eût continué deux ou trois mois à le magnétiser.

Sa surdité et son amélioration étaient connues des docteurs Vatel, Leclerc et Faucon, qui connaissaient personnellement ce jeune homme.

La surdité partielle et accidentelle peut nous offrir encore plus de facilité et plus de probabilité de guérison quand il n'y a pas désorganisation; mais les effets sont moins saillants, moins positifs: d'abord, il faut un temps plus considérable pour avoir la certitude qu'une amélioration est commencée. Cela se comprend facilement, la surdité n'étant pas complète, n'étant pas toujours au même degré; car il est bien avéré que dans certaines surdités, la température atmosphérique, ou celle de l'intérieur d'un appartement, influe beaucoup sur le plus ou moins d'intensité; les causes morales produisent aussi beaucoup de variations. On doit donc ne pas trop se

hâter de cesser, si au début du traitement magnétique il y a peu ou point d'effet, ou même si l'effet produit disparaît pendant quelques jours.

Dans bien des cas nous avons vu les deux ou trois premières magnétisations produire un sentiment d'amélioration dans l'ouïe, puis il se faisait un temps d'arrêt, ou bien cette amélioration diminuait insensiblement ou disparaissait tout à coup sans aucune raison apparente et malgré la continuation du traitement; puis nous avons presque toujours vu reparaître cette amélioration, mais plus grande qu'elle n'était la première fois, et continuer ensuite en augmentant progressivement, et enfin arriver à une guérison entière.

Le magnétisme ne fait point de miracles; souvent il guérit promptement, mais souvent aussi, et surtout dans les maladies anciennes passées à l'état chronique, il guérit lentement, sans secousse et insensiblement.

En fait de surdité accidentelle, nous avons eu à Genève l'occasion d'agir sur la fille de M. *André Janin*, professeur. Cette jeune personne était devenue sourde insensiblement, et elle entendait à peine quand on lui parlait directement. Depuis longtemps elle n'entendait plus à l'église aucun prédicateur. Cependant, en quelques séances, nous parvînmes à lui faire percevoir à deux pieds de distance, le son du mouvement d'une montre qu'elle n'entendait pas auparavant, même en appuyant la montre contre son oreille, et de plus elle entendit et elle entend encore très-bien toutes les prédications auxquelles elle assiste.

Nous avons produit la même amélioration dernièrement sur M[lle] H. R. de Genève, et sur M[lle] M. du canton de Vaud.

Ch. LAFONTAINE.

SÉANCE DE MAGNÉTISME.

SOMNAMBULISME, CLAIRVOYANCE, VUE A TRAVERS LES CORPS OPAQUES, VUE A DISTANCE, ETC. [1]

M. Lafontaine est bien le *tenacem propositi virum* dont parle Horace; ce qu'il a promis, à tout prix il faut qu'il le tienne, et pour faire honneur à sa parole, il n'a reculé devant aucune démarche, aucune fatigue, aucun sacrifice d'argent. M. Lafontaine, vous vous en souvenez, avait cru un

1. *Moniteur judiciaire* de Lyon du 25 juillet 1847.

instant avoir rencontré la clairvoyance à Lyon, et le fait lui parut assez curieux pour valoir qu'on le produisît en public. Mais voilà qu'au moment de nous faire cette périlleuse exhibition, la clairvoyance lyonnaise s'évapore et se cache si bien, si bien, que M. Lafontaine désespère de la retrouver : alors il s'en va la chercher à Paris, l'aborde dans la rue, le chapeau à la main, et lui fait force politesses, tant dame clairvoyance est ombrageuse et prompte à s'effaroucher. Enfin il croit la tenir, il revient en poste à Lyon, heureux d'annoncer à tout le monde que la clairvoyance le suit de près et galope derrière lui. Cette fois encore on attendit vainement : la clairvoyance parisienne ne voulut pas se déranger et faire cent lieues pour venir voir ce qu'elle voyait très-bien de là-bas. Vous crûtes alors que M. Lafontaine allait se décourager et laisser là cette capricieuse qui vient à vous lorsqu'on ne la cherche plus. Point du tout : M. Lafontaine avait juré ses grands dieux que les Lyonnais auraient de la clairvoyance, si difficile que cela fût, et, par ma foi ! force est restée au magnétisme : la clairvoyance est arrivée, elle est arrivée il y a aujourd'hui huit jours, arrivée de Londres, et elle répond au nom d'Adolphe Didier.

Si beaucoup de curieux vont être contents, voilà aussi nombre de gens déconcertés, car les paris étaient ouverts : les uns disaient que la clairvoyance se présenterait, les autres soutenaient en ricanant qu'elle continuerait à faire défaut. Les plus méchants allaient jusqu'à prétendre que le voyage à Paris de M. Lafontaine était un leurre, et que, tandis qu'on le croyait par les chemins en quête de lucidité, il prenait tranquillement les eaux à Charbonnières. Aujourd'hui que M. Adolphe a quitté les bords de la Tamise pour venir donner un démenti aux mauvaises langues des bords du Rhône, ces messieurs sont bien forcés de reconnaître qu'ils ont perdu leur pari ; mais ils ne se tiennent pas pour battus, ils se promettent une revanche et s'en vont répétant qu'au moment critique la malicieuse fée s'évanouira comme elle a fait déjà, et que si elle a mis quelque lenteur à venir, elle s'en dédommagera en partant très-vite.

Eh bien ! nous en sommes désolé pour messieurs les esprits forts, ils perdront ce second pari comme le premier. Nous ne voulons pas même permettre que leurs illusions durent jusqu'à ce soir, nous allons leur raconter ce que nous avons vu samedi. Qu'ils augurent de notre récit le sort qui les attend

dans quelques heures, et qu'ils retirent leurs enjeux, s'il en est temps encore.

Donc M. Adolphe Didier, ce sujet promis depuis quinze jours, si désiré, si attendu, objet de tant de suppositions et de controverses, n'était pas encore remis des fatigues de son voyage, que M. Lafontaine a voulu le soumettre à une première épreuve en petit comité pour le préparer aux émotions de la séance publique, et samedi une trentaine de privilégiés étaient convoqués par le magnétiseur à l'hôtel du Nord.

Il s'agissait, comme vous savez, de prouver l'existence, la réalité de ce phénomène merveilleux qu'on a appelé de tant de noms, faute sans doute d'en trouver un qui pût expliquer une chose inexplicable, de ce phénomène nommé lucidité, clairvoyance, double vue, etc., etc.; de cette étrange faculté, développée par le magnétisme, qui permet au sujet de voir les objets autrement qu'avec les yeux, et non-seulement les objets placés à sa portée, mais la pensée même du magnétiseur ou de toute personne mise en rapport avec lui. Je vous laisse à penser si l'assistance était attentive, si notre curiosité était haletante, si notre scepticisme ouvrait les yeux et les oreilles pour ces prodiges annoncés, que personne d'entre nous n'avait vus, auxquels tous sans doute ne croyaient guère.

M. Adolphe Didier, endormi après quelques passes, a reçu sur les yeux un double et triple bandeau placé par le plus défiant d'entre nous, et recouvrant deux énormes tampons de coton, et quand il a été bien avéré pour tous que la vision naturelle était totalement interceptée, on a commencé les expériences.

Des cartes, dont on a brisé sous nos yeux l'enveloppe, ont été apportées, et plusieurs parties jouées et gagnées par le somnambule, sans que celui-ci daignât relever son jeu, nous ont préparé aux étonnements qui devaient suivre. M. Adolphe voyait non-seulement ses cartes, mais celles de son partner, et il connaissait l'atout, sans que la carte eût besoin d'être retournée; la dernière partie mit le comble à notre surprise: les cartes étaient à peine données et toutes les onze encore sur la table, quand M. Adolphe a dit à son adversaire: « Ne prenez pas la peine de regarder votre jeu, vous avez perdu: vous avez cinq cœurs, j'ai cinq piques, et pique est atout. » Vérification faite, l'indication a été exacte de tous points.

Il était bien inutile de jouer davantage avec le plus clairvoyant des *grecs*, et on a passé à autre chose.

M. Lafontaine nous a priés de vouloir bien écrire dans la pièce voisine chacun une phrase sur une feuille de papier. — Les phrases écrites, les carrés de papier soigneusement pliés ont été remis au somnambule, qui s'est mis à les palper, à les flairer dans tous les sens. Plusieurs mots de ces phrases, sinon des phrases entières, ont été lus; mais l'une de ces épreuves a parfaitement réussi. M. Adolphe s'était plus particulièrement attaché à certaine enveloppe qui paraissait l'intriguer; après quelques minutes d'un embarras visible, sa physionomie s'est soudainement éclairée : il a déclaré au mystificateur que sa phrase était un chien, ou du moins un animal ayant la prétention d'y ressembler; il a vainement essayé d'indiquer à quelle espèce il convenait de le rattacher; mais, sans doute, il y avait moins de sa faute que de celle du dessinateur, qui ne s'était pas piqué d'une imitation fidèle de ce symbole de la fidélité!

Nous passons sous silence diverses autres expériences d'un moindre intérêt pour arriver promptement à l'événement de la soirée, au fait culminant, au phénomène le plus élevé de la lucidité, la vue à distance.

Adolphe Didier avait vu, à la stupéfaction générale, les objets placés auprès de lui; verrait-il également les choses distantes? Quitterait-il l'hôtel, par exemple? se transporterait-il, au gré de son interrogateur, dans quelques maisons de la ville? sortirait-il de Lyon pour suivre la pensée voyageuse du premier venu dans quelque pays voisin ou éloigné? Telles étaient les questions que nous nous adressions, et, il faut le dire, nous n'espérions guère que M. Didier y répondît d'une manière satisfaisante.

Sur l'invitation faite par M. Lafontaine aux assistants de tenter l'épreuve, le très-humble serviteur qui vous parle s'est approché du somnambule, lui a pris les mains et lui a demandé s'il consentait à le suivre. Mais déjà celui-ci, qui lisait dans notre pensée, s'était mis en route; et tandis que nous, qui voulions le conduire dans un appartement de la rue Rozier, n'étions encore qu'à la place des Terreaux, M. Adolphe avait gravi les quatre étages de la maison où nous avions prémédité de l'introduire. Nous sonnions à la porte que déjà, lui, il était entré et que son regard inquisiteur furetait partout, prenant ses aises comme en pays conquis. Les somnambules ne sont pas formalistes : le nôtre, sans prendre la peine d'ôter son chapeau au maître de la maison, sans se préoccuper de

l'inquiétude que devait lui causer ce visiteur clandestin, faisait curieusement la revue des êtres qu'il rencontrait, trouvait son chemin dans le dédale des corridors, désignait les portes à sa droite, à sa gauche et devant lui, ouvrait sans hésiter celles que nous voulions ouvrir. Les fenêtres étaient comptées, leur position indiquée; tel meuble était là, tel autre vis-à-vis, un autre à l'extrémité opposée de la chambre. Jamais on ne fit un inventaire plus exact; c'était à désespérer le plus vigilant des huissiers, à décourager le plus roué des commissaires-priseurs. Le lit avec son sommier, la cheminée avec sa glace et la forme de cette glace, l'armoire et sa situation extraordinaire dans l'appartement, tous les objets furent minutieusement décrits, jusqu'au portrait au daguerréotype du maître de la maison. M. Didier a vu distinctement ses traits, et s'il le rencontre dans la rue, il le reconnaîtra et pourra lui dire : « J'ai été chez vous l'autre jour; vous dormiez, je n'ai pas voulu vous déranger. » M. Didier a signalé les parties faibles, effacées de l'épreuve, et, par le jeu de sa physionomie, il a rendu d'une manière frappante et l'attitude et l'expression accidentelle de l'homme au portrait. Nous l'avouerons, depuis longtemps le somnambule se dirigeait tout seul, nous n'y étions plus; éperdue, confondue, notre raison s'abîmait dans un mystère incompréhensible. Nous regrettons que M. Lafontaine nous ait arrêté au moment où, sans respect pour l'heure indue, nous allions demander à M. Adolphe ce que faisait l'honnête citoyen dont nous violions ainsi le domicile; mais il fallait faire place à d'autres, également jaloux d'interroger l'*esprit* et de vérifier à leur tour, par eux-mêmes, cette puissance occulte qui ne connaît ni les obstacles ni la distance.

J'espère que vous ne mettez pas en doute la sincérité de celui qui vous parle; mais, à coup sûr, vous ne soupçonnerez pas le témoignage de la personne qui nous a remplacé auprès du somnambule. M..... conseiller à la cour impériale de Lyon, a transporté le sujet rue du Rempart-d'Ainay, n° 7, dans son propre domicile, et cette seconde épreuve a réussi comme la première. M. Didier a visité le cabinet de M..... décrit son bureau, fait la revue des papiers qui l'encombraient. Un instant on a pu croire que le somnambule allait lire un mot tracé sur l'un de ces papiers, toutefois il n'a pu parvenir qu'à indiquer quelques lettres. Vous pensez bien qu'il n'a pas oublié les tableaux et surtout le portrait de M. le conseiller en robe rouge. L'auditoire assistait, plein de joie, à cette exhibition; quant à M...

il n'a pas cherché à dissimuler sa surprise et son admiration.

Après ces expériences si décisives, quelques autres plus délicates ont encore été tentées On a essayé de conduire M. Didier à Sens, on lui a demandé des nouvelles de la bourse de Paris, de ce qui s'y était passé dans la matinée même; nul doute qu'au début de la séance le somnambule n'eût satisfait à ces questions; mais il succombait à la fatigue, la séance durait depuis deux heures, et M. Lafontaine n'a pas souffert qu'elle se prolongeât.— Ce que nous avions vu suffisait bien et au delà à la défaite complète de la prévention la plus aveugle et du scepticisme le plus révolté.

Et maintenant que dirons-nous aux gens qui mettent tout leur esprit à dire non quand les autres disent oui, qui se croient superbes quand ils ont hoché la tête d'une certaine façon, qui sont tout fiers de leur indépendance et de leur supériorité, parce qu'ils raillent ce qu'ont vu leurs voisins et ce qu'ils ont vu eux-mêmes, gens terribles qui, plus incrédules que saint Thomas, lequel pour croire ne demandait qu'à voir et à toucher, meurtrissent une pauvre somnambule et couvrent ses bras de *noirs*, comme nous en avons eu récemment le révoltant spectacle? Nous leur dirons : Venez ce soir au cercle musical, dans cette petite salle où nous voudrions faire entrer toute la ville; ce que nous avons raconté n'est qu'un spécimen de ce qu'on vous prépare, peut-être sortirez-vous convaincus, et si vous ne l'êtes pas, si vous vous figurez ne pas l'être, oh! alors, permettez-moi de le dire, nous n'aurons plus qu'à rire de votre incurable sottise.

Mais, hélas! qui peut répondre d'un accident? qui nous assurera que les bonnes dispositions du somnambule ne seront pas modifiées d'ici là? que ses forces ne le trahiront pas au moment décisif? qu'une émotion imprévue, une fatigue subite ne mettront pas en fuite ce démon capricieux, ce protée craintif et insaisissable qui a nom lucidité? Et alors, si ce malheur arrive, voudra-t-on bien nous croire sur parole, s'en rapportera-t-on à ces trente témoins qui croient ce qu'ils ont vu, trente témoins, parmi lesquels on cite deux conseillers, deux médecins et une douzaine de journalistes, c'est-à-dire une douzaine de ces esprits mal faits, de ces natures mauvaises, qui font profession de ridiculiser ce que la foule admire et sont sceptiques par état; animaux dangereux, malfaisants, venimeux qui, s'ils sont suspects quand ils disent le mal, méritent tout crédit quand ils confessent le bien? Nous croirez-vous,

encore une fois, ou du moins consentirez-vous, avant de nier, à attendre patiemment une nouvelle épreuve? Mais sans doute nos craintes ne se réaliseront pas, et la séance d'aujourd'hui va donner au contraire à nos paroles une éclatante confirmation.

Pour nous, dont la psychologie était déconcertée et toute la physique en déroute, nous sommes rentré chez nous en proie à une sorte de cauchemar et comme halluciné. Nous nous demandions avec terreur où s'arrêterait le somnambulisme magnétique, et quelle barrière opposer à cet argus qui ne respecte rien? Eh quoi! plus de murailles, plus d'ombres assez épaisses pour nous dérober à cette inquisition! Que deviendra la sécurité du citoyen et la confiance du foyer domestique? La vie privée ne sera donc plus murée, faudra-t-il tous nous faire vertueux, sous peine de voir nos faiblesses et nos infirmités surprises et divulguées par cet hôte indiscret?— Mais alors qu'avons-nous besoin d'un préfet de police; pourquoi jouissons-nous encore d'un ministre des affaires étrangères? Une somnambule remplacerait avantageusement M. Guizot, et la moins clairvoyante n'aurait pas de peine à en savoir plus long que M. Delessert! Oh! alors, plus de conspirations, plus de sociétés secrètes, plus de secrets d'État non plus; nous lirions dans le cabinet de M. de Metternich les dépêches sur sa table; partout plus de diplomates, partout plus de politique, et Dieu sait combien la société gagnerait à la suppression de tout cela!

Donc, et en fin de compte, faisons notre profession de foi.

Il y a trois mois, le magnétisme était encore pour nous presque une chimère, il y a trois mois, si nous nous souvenons bien, nous faisions, à propos des premières expériences de M. Lafontaine, un feuilleton moitié sérieux, moitié railleur, nous ne savions pas bien, à cette époque, s'il fallait rire ou s'il fallait admirer. Mais aujourd'hui, alors que depuis un mois nous avons suivi pas à pas M. Lafontaine, que nous ne l'avons pas quitté, pour ainsi dire; quand une foule d'expériences suivies avec circonspection, nous pourrions bien dire avec défiance, soit en public, soit dans l'intimité; quand une masse de faits, tous plus concluants, plus invincibles les uns que les autres, ont levé tous nos doutes et eu raison de tous nos scrupules, il est juste que nous confessions notre conversion et que nous récitions notre crédo magnétique :

Oui, nous croyons au sommeil;

Oui, nous croyons au somnambulisme;

Oui, nous croyons à l'insensibilité ;

Oui, nous croyons à la catalepsie ;

Oui, nous croyons à la transmission de pensée, à l'attraction, à la clairvoyance, à tous les prodiges de la vue à distance, et à bien d'autres choses encore.

Oui, cent fois oui, nous croyons à tout cela, parce que cent fois ces faits ont été produits et répétés sous nos yeux ; nous croyons, parce que nous ne pouvons nous défendre de croire, sous peine d'absurdité ; et peu nous importe qu'on tienne ces lignes pour une sorte de manifeste en faveur du magnétisme, que messieurs les esprits forts se moquent de nous, qu'ils en prennent à leur aise, nous ne nous gênerons pas pour nous moquer d'eux à l'occasion.

Pour finir, nos félicitations bien sincères à M. Adolphe Didier, ce jeune homme de vingt-cinq ans à peine, aux cheveux blonds, à l'œil bleu, au profil si fin, à la physionomie si sympathique ; si doux, si paisible tant qu'il est éveillé ; si mobile, si impatient, si irritable, si *mauvais coucheur* dès qu'il est endormi. Nos remerciements, encore une fois, car c'était à lui qu'il était réservé de nous faire éprouver le plus profond sentiment d'étonnement et d'admiration que nous ayons ressenti de notre vie.

N'oublions pas non plus Mlle Valentin, qui a clos la séance par son extase si éminemment gracieuse et touchante, et qui ne sera pas l'un des moindres charmes de la soirée d'aujourd'hui.

David.

OBSERVATION DE LA MALADIE
DE Mlle MADELEINE ADELAIDE LEFEBVRE DE MER,

ADRESSÉE A M. LE DOCTEUR PINEL, DE PARIS, PAR M. GUÉRITAULT.

Sous ce titre, M. Guéritault, dont nous avons le manuscrit sous les yeux, expose dans les plus grands détails la marche et les phases d'une névrose des plus extraordinaires, qu'un concours de circonstances lui a permis d'observer, jour par jour, pendant toute sa durée de plusieurs années. Quoique cette maladie ne se rattache pas directement au magnétisme, les divers accidents et les phénomènes de somnambulisme naturel qu'elle présente, nous ont paru devoir intéresser nos lecteurs.

Malheureusement, nous ne pouvons tout citer, nous sommes forcé de choisir dans la scrupuleuse narration de l'auteur et de laisser de côté bien des pages du plus grand intérêt.

Cependant nous avons conservé au récit la forme que l'auteur lui a donnée, et nous le laissons parler :

« La malade qui fait l'objet de ces observations, et qui, pendant plus de quatre années, fut en proie à cette étonnante maladie, est une jeune personne de 20 ans, d'une organisation délicate et nerveuse, d'une excessive sensibilité et du caractère le plus affectueux et le plus doux. Dès son enfance, elle éprouva certaines maladies sans gravité ; puis, à l'âge de 14 ans, au moment de la menstruation, une chlorose longue et pénible ; enfin, à trois époques différentes, elle fut empoisonnée par des substances alimentaires, et dès lors sa santé fut fortement ébranlée. Parvenue à l'âge de 18 ans, Mlle Lefebvre commença à éprouver toutes les atteintes de l'hypocondrie ; cette fâcheuse affection fut particulièrement déterminée par le chagrin qu'elle ressentit de la maladie de sa mère qu'elle adorait, et dont elle souffrit pendant 3 ans, avec une patience vraiment exemplaire, l'humeur versatile et bizarre. Divers médecins furent consultés, mais sans succès ; l'état de la malade s'aggravait de plus en plus et elle fut bientôt obligée de garder le lit ; des bains qui lui furent ordonnés, loin d'apporter quelque soulagement, déterminèrent l'apparition de nouveaux symptômes : gonflement prodigieux des régions gastriques et abdominales, douleur atroce dans les hypocondres, ou sentiment d'un fer rouge dans ces parties ; rougeur et bouffissure de la face ; respiration difficile et fréquente ; chaleur si âcre de tout le corps que le vinaigre qu'on lui mettait sous le nez, lors de ses fréquentes syncopes, bouillonnait en s'évaporant sur la lèvre supérieure. On eut alors recours aux lumières de M. le docteur La Tour, praticien célèbre d'Orléans ; le traitement qu'il prescrivit ne tarda pas à améliorer l'état de la malade et l'on conçut à cette époque l'espoir d'une prochaine guérison. Cependant ses forces ne revinrent point, et bientôt l'on dut craindre une rechute. Elle éprouva de violentes convulsions qui déterminèrent la paralysie des extrémités.

» On essaya, mais en vain, tout ce que la médecine a de plus héroïque parmi les antispasmodiques. Pendant quelques jours la paralytique resta constamment dans son lit, sans donner aucun signe de mobilité. On vit avec surprise que la susceptibilité de l'ouïe et de l'odorat devint telle, que le plus léger

bruit, comme celui d'une feuille de papier, ou l'odeur de quelque fleur que ce fût, réveillait les convulsions, ou décidait une sorte de démence. Pendant cette aberration passagère, qui était souvent aussi déterminée par la moindre contrariété d'esprit, la malade recouvrait l'usage momentané de ses forces, sortait de son lit, parcourait avec une vitesse extraordinaire un espace plus ou moins considérable, et tombait après avoir fourni sa carrière et épuisé ses forces factices. Elle revenait à son premier état, c'est-à-dire paralytique, mais jouissant d'une raison et d'un jugement exquis.—Au bout de quelques semaines, une crise violente, suivie d'une fièvre assez forte, donna pour résultat la liberté manifeste des extrémités; l'état de la malade s'améliora sensiblement; mais l'emploi de bains et de douches destinés à la fortifier, n'eut d'autre effet que de ramener les paroxysmes, auxquels se joignit une affection mentale plus prononcée. La malade se croyait vieille de 80 à 90 ans, et raisonnait comme si elle eût eu en effet cet âge.

» Pendant ces accès de manie, il y avait une augmentation si considérable de force musculaire, qu'elle enlevait les plus lourds fardeaux, béchait, tirait de l'eau des puits, etc. La malade, revenue à la raison, était d'une faiblesse excessive; l'atonie paralytique des extrémités était telle qu'elle ne pouvait pas même tenir une feuille de papier entre ses doigts.— Au mois d'octobre 1805, la malade fut transférée à Orléans pour être plus à portée de recevoir les soins de son médecin. Afin de rompre la périodicité des accès maniaques, il lui fit prendre une once de quina en 24 heures; dès le lendemain le paroxysme se montra plus tard; une seconde dose administrée 15 jours après fit entièrement disparaître la manie qui existait depuis 9 mois.— Mais tous les efforts de M. le docteur La Tour furent inutiles pour rappeler le sommeil dont la malade était privée depuis plus d'une année. On la ramena à la campagne : malgré toutes les précautions, le voyage la fatigua beaucoup. Son état maniaque fut remplacé par des convulsions qui présentèrent pour particularité la torsion et l'enlacement des bras et des jambes, l'imitation du cri de plusieurs animaux; roulant sur elle-même, couchée dans toute sa longueur, à l'instar d'un cylindre assez fortement lancé pour qu'il fût difficile quelquefois de l'atteindre; cherchant à lacérer tout ce qui l'environnait, gravissant avec dextérité de grandes hauteurs, récitant, déclamant des passages dont elle n'avait conservé aucune mémoire; dans les intermittences de ces accidents, elle se promenait pendant

les plus grands froids de l'hiver (1806) à des distances assez éloignées. Dans ces excursions, qu'elle faisait toujours accompagnée d'une garde prudente, la vue des personnes, des arbres, haies, murs, de la plus petite quantité d'eau, même celle des ornières des chemins, ressuscitait les attaques nerveuses en produisant le trouble du cerveau.

» Le printemps amena un mieux étonnant ; mais l'automne apporta à la maladie une nouvelle série d'accidents plus graves et plus répétés ; la surdité, l'aphonie, la cécité, assaillirent la malade ou simultanément ou séparément. Des convulsions avec cris plaintifs ou fortes exclamations ; courbure tétanique du corps de manière à toucher le bout des pieds avec le front, et immédiatement après en sens inverse ; saltation circulaire pendant un quart d'heure, à la suite de laquelle elle pivotait avec une vitesse extraordinaire et tombait dans une faiblesse proportionnée à la durée et à l'énergie des mouvements nerveux. Pendant ces mouvements, l'exercice de la pensée était parfaitement libre. Au mois de janvier 1807, on transporta la malade à Paris ; mais au retour les conseils qu'on y avait reçus de M. le professeur Pinel ne purent être pratiqués, une saison très-humide ayant étonnamment relâché le système nerveux. Le centre digestif avait seul acquis un degré de force surnaturelle. Des boulimies fréquentes, pendant lesquelles elle mangeait ou buvait, sans choix et sans proportion les aliments et les boissons qui se trouvaient sous sa main ; des fureurs faméliques qui la faisaient attenter à elle-même lorsqu'on ne satisfaisait pas à temps ces appétits immodérés ; enfin des frayeurs sans cause, des visions fantastiques, rappelèrent les accès maniaques qui avaient disparu depuis 17 mois. La musique instrumentale était le seul moyen de calmer un peu les douleurs épigastriques; ses traits, altérés par la douleur, reprenaient alors le calme et la sérénité qui leur étaient propres. Mais dans cette maladie prodigieuse, un accident semblait ne disparaître que pour faire place à un autre. Parfois la malade était totalement privée de sentiment pendant plusieurs heures ; le corps d'une roideur tétanique, les yeux ouverts, mais fixes, les dents serrées, la respiration presque insensible ; d'autres fois le spasme de l'œsophage rendait la déglutition impossible; puis le moindre changement dans l'atmosphère, l'apparition du plus petit nuage, était pressenti et annoncé par la malade exactement renfermée dans une sombre alcôve.— Le passage d'une saison à l'autre influait tou-

jours sur l'état de la malade. L'équinoxe du printemps de 1807 fut marquée par des cris qui portaient dans l'âme des assistants le trouble et l'épouvante; ces cris n'avaient aucun rapport avec ceux que poussent des personnes dans l'extrême désespoir, ou celles qui sont soumises aux plus douloureuses opérations chirurgicales. Puis, quand vint la saison des orages, de nouveaux accidents se produisirent; la colonne dorsale se courbait de manière à empêcher presque entièrement la respiration; des accès de fureur, dont la malade indiquait le moment précis six ou sept heures auparavant, se déclarèrent; en un instant, elle était privée du sentiment et de toutes ses facultés mentales : on la voyait la face rouge et animée, les yeux fermés, le corps droit, les membres tendus et très-agités, se jeter avec la plus grande violence contre les obstacles qu'elle rencontrait, s'élancer avec une incroyable agilité à des hauteurs de 8 à 9 pieds, en poussant des cris perçants, puis retomber daus une indicible faiblesse.

» Pendant ses accès de manie, quand le calme avait repris, la malade jouissait d'un tel degré de développement de ses facultés intellectuelles, que rien ne lui paraissait difficile; sa mémoire, naturellement assez ingrate, devenait d'une prodigieuse fécondité; elle donnait parfois essor aux idées les plus riantes et aux saillies les plus spirituelles; rien n'égalait alors la finesse de son esprit et la perspicacité surprenante avec laquelle elle savait lire dans les âmes, scruter les moindres pensées. Mais son habileté manuelle n'était pas moins merveilleuse : elle parvenait avec les moyens les plus simples à exécuter divers tissus, tels que la futaine, le casimir, et plusieurs autres croisés; tout cela dans l'instant même, sur le défi qui lui en était fait; elle mettait d'autant plus de zèle et d'ardeur à accomplir ces ouvrages, qu'on lui persuadait qu'ils étaient destinés aux personnes qui réunissaient ses plus chères affections.

» Vers la fin de l'été, ses yeux devinrent le siége d'une nouvelle anomalie nerveuse; depuis plusieurs mois, la malade jouissait de la faculté nyctalopique : elle lisait et écrivait dans la plus complète obscurité, comme elle l'eût fait en plein jour; mais à ce moment ce singulier effet fut remplacé par l'influence fortement marquée des différentes cou'eurs pendant sa manie : les unes la flattaient, les autres la blessaient. Le gris était de toutes les nuances celle qu'elle affectionnait le plus; la figure riante et épanouie, elle se prosternait devant les objets qui réflé-

chissaient cette couleur; plusieurs fois, tandis qu'on la promenait dans les rues, elle enleva de la boutique des marchands des pièces d'étoffe grise. La couleur rouge agissait en sens inverse : elle réveillait les douleurs épigastriques et rendait la manie furieuse et délirante. Le noir, le bleu et le violet l'attristaient, le jaune et le vert lui plaisaient, le blanc lui était indifférent, l'orangé et toutes les nuances du rouge la révoltaient.

» Pendant ses manies, la malade conserva toujours les fonctions de son entendement, mais les perceptions étaient parfois perverties ; ainsi elle exprimait d'une manière absolument opposée à leur existence réelle, les choses soumises à son jugement : suivant elle le *jour* était la *nuit, hier* était *demain ;* elle tutoyait ceux à qui elle disait *vous,* nommait *grand* ce qui était *petit* et *vice versa;* de deux pièces de monnaie, l'une d'argent, l'autre de billon, elle choisissait la dernière.

» Souvent, au moment où elle parlait avec le plus d'animation, il lui arrivait d'oublier absolument tous les substantifs : alors un *couteau* était *une affaire qui coupe,* une *aiguille* ou une *épingle* une *affaire qui pique*. Plus tard, la malade ne désigna que par les lettres initiales les noms des personnes et des choses dont elle voulait parler, et elle devinait avec la plus grande facilité lorsqu'on employait le même moyen à son égard. Lorsque la malade était sur le point de revenir de sa manie, elle annonçait qu'elle allait bientôt dormir; elle expliquait pendant l'accès maniaque (mais ne se rappelait de rien revenue à la raison) les signes qui lui annonçaient la reprise de ses facultés.— Elle tombait tout à coup comme privée de sentiment et agitée par des convulsions; après 10 minutes de cet état, la respiration, plus naturelle, annonçait le moment où elle allait revenir à elle. » *(La suite au prochain numéro)*.

... C'est dans cette phase de la maladie si bien et si consciencieusement décrite par M. Guéritault, que nous voyons apparaître d'une manière plus précise les symptômes qui caractérisent l'état somnambulique. Ainsi nous reconnaissons un sommeil profond arrivant tout-à-coup, puis le somnambulisme naturel dans lequel la malade, qui est sans force habituellement, agit avec cette puissance de vitalité qui presque toujours accompagne cet état extraordinaire ; puis nous voyons des éclairs de lucidité pendant lesquels la malade annonce l'heure du retour de ses accès, de ses crises, et enfin, au réveil, l'oubli complet de tout ce qui a été dit ou fait.

Il est probable que si dans cette maladie, mais surtout au moment de cette phase, le magnétisme eût été employé, on eût d'abord dirigé le somnambulisme naturel, puis on l'eût fait disparaître en le transformant en somnambulisme magnétique, qui n'eût alors paru que lorsqu'il eût été provoqué par le magnétiseur (comme cela nous est arrivé dans la névrose de Mlle Marcinhes[1]), ensuite le magnétisme agissant sur tout l'organisme, eût d'abord calmé le système nerveux et régularisé la circulation nerveuse en l'activant et en s'opposant à l'accumulation du fluide vital sur tel ou tel organe qui détruisait l'équilibre et produisait tous ces désordres dont on ne pouvait se rendre compte.

Il faut bien le dire, la médecine n'a aucun moyen d'action dans toutes ces névroses qui font son désespoir, en lui démontrant chaque jour de plus en plus son impuissance.

Les dérivatifs qu'on emploie, les calmants, ne soulagent que parce qu'ils ralentissent ou suspendent la circulation, et par conséquent, ils font l'effet contraire de ce qu'il faudrait qui fût fait, puisque ce n'est que par l'activité donnée à la circulation nerveuse qu'on peut espérer de réagir sur tous les organes, et d'obtenir ainsi le rétablissement de leurs fonctions.

Nous le disons hardiment, il n'est encore jusqu'ici que le magnétisme qui produise ces heureux résultats, et malheureusement il n'est point encore employé généralement, parce qu'il n'est point admis, ou plutôt parce qu'il est encore repoussé par les corps savants. Cependant les hommes les plus éminents dans la science, dans la médecine, ont autrefois admis, reconnu, et même pratiqué le magnétisme.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

Paris, 10 mai 1860.

La fête de Mesmer. — Réunion des banquets. — Enquête partielle. — Enquête générale. — Epuration, régénération. — Un peu de phrénologie. — Le Dr Castle. — Allix-Doligny. — Electropathie. — Cumuls et défection. — Le massage.

En attendant le règne de l'entente cordiale dans le camp des magnétistes, voici un événement qui pourrait bien avoir sa petite importance. Il a été décidé que la fête de Mesmer se

1. Voir le premier numéro du journal *le Magnétiseur* de 1859.

signalerait cette année par une fusion... gastronomique. En d'autres termes, les trois groupes mesmériens de Paris célébreront en commun, dans un seul et même local, le 126me anniversaire de la naissance du maître. — Je dis les *trois* groupes mesmériens, parce que, indépendamment de la *Société philanthropico-magnétique* et de la *Société du mesmérisme*, nous avons le *Jury magnétique*, fondé et présidé par le baron du Potet, — ce même jury qui jugea à propos, il y a quelques années, quand personne ne l'y forçait, — de décerner une médaille de bronze à M. Lafontaine qui la refusa.

C'est au docteur Léger, président actuel de la *Société du mesmérisme*, qu'est due l'initiative de cette fusion des banquets. Déjà depuis plusieurs semaines des symptômes de rapprochement couraient en l'air. Les camps opposés se faisaient des politesses mutuelles; on voyait des Guelfes parlementer avec des Gibelins. Le docteur Léger profita de cette heureuse disposition des esprits : il négocia la grande agape fraternelle. Grâce à lui, le marquis eut avec le baron une entrevue très-cordiale, ma foi, et au bout de huit jours l'affaire était votée, signée, paraphée. Puisse-t-elle porter d'heureux fruits! On dit que de la fraternisation des fourchettes à la fraternisation des cœurs, il n'y a pas loin. Ainsi soit-il.

Il était écrit que le *tolle* général soulevé par le livre de M. Morin aurait son épisode. Quelques magnétistes, sans précisément partager toutes les opinions émises dans cet ouvrage, conclurent avec elles un mariage morganatique. A leurs yeux, beaucoup d'expériences magnétiques acquises à la science depuis de longues années, éprouvaient le besoin d'être soumises à une nouvelle enquête. Il a même été question un instant, d'inviter certain praticien de Genève à vouloir bien faire le voyage de Paris aux frais des sociétés mesmériennes, pour expérimenter devant M. Morin. Bien entendu que ce projet n'a pas la moindre chance d'aboutir. Je ne suppose pas qu'un homme qui a fait ses preuves veuille quitter ses malades du quai des Bergues pour passer un examen de capacité devant un petit jury parisien.

J'entends dire que tout est à refaire en magnétisme, qu'il faudrait non-seulement épurer le personnel, mais réunir en un corps la série des faits constatés et dont la négation n'est plus possible. A la bonne heure! Ici nous quittons la région mesquine des préventions individuelles, des dissidences d'écoles, et nous élevons le débat à une hauteur digne de nous.

Des monceaux d'erreurs ont été propagés par les magnéto-

logues, mille exagérations circulent dans la théorie et dans la pratique : rectifiez ces erreurs, émondez ces exagérations, ne permettez à personne de décrocher les étoiles ou de magnétiser les nuages. Faites mieux : renoncez une bonne fois à cette guerre de tirailleurs qui nous coûte le plus pur de notre sang; disciplinez-vous, concertez-vous; que l'élite du monde mesmérien se réunisse en un congrès général pour s'occuper sérieusement de valider les titres d'un agent qui, depuis tant d'années, frappe à la porte des académies, et n'a rien de commun avec l'imagination, je vous prie de le croire.

A propos d'imagination, parlons de phrénologie, s'il vous plaît; je puis en parler savamment, car je n'y entends rien. N'allez pas prendre cette boutade à la lettre; initié depuis peu aux *bosses* du crâne sous les auspices du docteur Castle, je vois jaillir chaque jour quelques nouvelles étincelles de ces prisons cellulaires du cerveau, que je prenais longtemps pour une chimère. Encore aujourd'hui ma conversion est imparfaite, et je nage dans le doute; mais le docteur Castle, qui s'occupe aussi de magnétisme, rend la phrénologie tellement attrayante, il vous fait cueillir de si charmantes fleurs le long de cette route frayée par Gall et Spurzheim, que vous êtes subjugué, fasciné.

En vérité, vous ne vous figurez pas les ingénieux aperçus que ce phrénologue a su tirer des bosses du crâne; aussi le nombre de ses élèves s'accroît-il chaque jour, et toutes ses séances publiques attirent un nombre compact de savants, d'artistes, d'amateurs et de femmes du monde, auxquels sa parole est profondément sympathique, et son accent anglo-américain ajoute encore au piquant intérêt de ses enseignements.

Le docteur Castle a donné au public parisien, vers la fin du mois dernier, deux grandes soirées par invitations. La salle de la Redoute (rue de Grenelle) était comble, et le mesmérisme y avait de nombreux représentants. Le savant professseur exposait ses points de doctrine, et ses élèves expérimentaient sur les personnes présentes. Ces deux séances ont obtenu un véritable succès.

Que la cranioscopie soit une vérité, ou qu'elle soit une utopie, toujours est-il que le docteur Castle est un profond analyste. Avec sa phrénologie psychologique, il décrit le caractère d'un individu, devine ses aptitudes intellectuelles, ses habitudes et l'éducation qu'il a reçue; de l'inspection d'un crâne il tire des inductions merveilleuses; il vous pronostique les destinées d'une vie entière, depuis votre jeunesse jusqu'à votre

âge le plus reculé ; il procède aussi par mode rétrospectif, et rien qu'à examiner la tête d'un vieillard il vous dissèque tout le passé de l'homme, y compris les jours de la première enfance. C'est presque de la lucidité somnambulique. Voilà donc encore une concurrence pour nos sybilles modernes, qui ont déjà tant de mal à gagner leur pauvre petite vie.

Je ne quitterai pas la phrénologie sans vous apprendre que le fluidiste Eugène Allix, de qui je vous ai parlé dans ma dernière correspondance, est également partisan de la doctrine de Gall. Il vient d'ouvrir un cabinet de médecine à Paris, sous la direction du docteur F. Broussais. Fidèle au multiple programme que je vous esquissais le mois dernier, il mènera de front le traitement des maladies par le magnétisme direct, les consultations phrénologiques, les cours théoriques et pratiques du mesmérisme, et une agence mesmérienne universelle. C'est embrasser beaucoup de choses ; espérons qu'il en étreindra une, car, je l'ai dit, M. Allix est un praticien sérieux et plein d'ardeur pour l'art magnétique, en dépit des déboires qu'il a déjà rencontrés dans cette carrière.

Il ouvre son établissement sous le nom d'*A. Doligny*, pour ne pas être confondu avec un autre *Allix*, à qui les *Escargots sympathiques* donnèrent, il y a quelques années, une triste et ridicule célébrité.

Si nous avons des magnétistes qui accouplent l'agent nerveux avec la cranioscopie, nous en avons d'autres qui marient Mesmer avec les piles de Volta. Pour ma part, je ne raffole pas de cette sorte de promiscuité. Deux membres de la *Société philanthropico-magnétique*, M. Rébold et M. Théodore Courant, se sont voués avec tant d'acharnement au culte électro-galvanique, que, pour eux, Mesmer et Deleuze ne vivent presque plus qu'à l'état de souvenir. La défection de M. Rébold surtout est assez regrettable : il figurait naguère parmi nos plus vaillants champions de l'école fluidiste. Aujourd'hui les plaques de métal ont remplacé les *passes*, et deux cents petites machines électriques bourdonnent dans ses salons, — sous l'officieux patronage du docteur du Planty, dont le cœur hospitalier héberge toutes les doctrines.

M. du Planty est un de nos plus aimables représentants de l'éclectisme scientifique. Il pratique à la fois, et à ses heures, l'allopathie, l'homéopathie, l'hydropathie, l'électropathie, la phrénologie, le magnétisme, l'hypnotisme, le somnambulisme et le spiritisme. Et il trouve encore le temps d'être excellent

musicien, de présider des loges maçonniques, de prononcer des *speech* fort spirituels et de *faire des mots !*

Parlez-moi du *massage !* Ici Mesmer n'est exposé à aucune mésalliance; et s'il faut absolument que le fluide se donne le luxe d'un auxiliaire pour le traitement de certaines maladies, allez trouver M. Charavet, le somnambule-*masseur*. En voilà un qui a porté la chose au point culminant de la perfection. M. Charavet est un type à part et mérite un chapitre spécial. Mais l'espace me manque, et je renvoie ce chapitre à ma prochaine correspondance.

J. Lovy.

LE MAGNÉTISEUR

Sommaire. — **Des dangers que peut quelquefois présenter le magnétisme dans des mains inexpérimentées, par le Dr Ch. Péreyra. — Suite de l'Observation de la maladie de Mlle Madeleine-Adélaïde Lefebvre de Mer. — Correspondance parisienne : Le banquet de Mesmer ; le magicien Morin et ses livres ; le bâton de Polichinelle ; toasts, hymnes et chansons ; un plat d'asperges magnétisé à distance ; MM. Robert et Charavet ; massage ; Charavet à Genève ; un disciple reconnaissant ; par M. J. Lovy. — Accidents produits par les tables parlantes et les crayons écrivains, par Ch. Lafontaine. — Bibliographie : Souvenirs des banquets de Mesmer, toasts et chansons de M. J. Lovy, par M. André.**

DES DANGERS

QUE PEUT QUELQUEFOIS PRÉSENTER LE MAGNÉTISME

DANS DES MAINS INEXPÉRIMENTÉES.

Pour ceux qui ont consacré leurs veilles à l'étude approfondie du magnétisme, qui se sont initiés à ses principaux mystères, et qui surtout en ont bien connu la vertu curative, il n'est point douteux, quand on le pratique consciencieusement et dans les règles prescrites par l'expérience, qu'on ne puisse en obtenir les plus heureux résultats comme agent thérapeutique, et qu'on ne puisse, par conséquent, le regarder comme un des plus puissants auxiliaires de la médecine, puisque, d'ailleurs, dans la plupart des cas où celle-ci échoue, on a souvent le bonheur de le voir triompher. La nature, du reste, toujours si sage et si prévoyante en ses actes, ne prouve-t-elle pas d'une manière évidente à ceux qui veulent se donner la peine de l'étudier, qu'elle ne fait rien en vain, et qu'en conséquence toute chose ici-bas a sa raison d'être, son utilité, son but?

Si donc cette sage et tendre mère a donné le pouvoir à ses enfants d'agir si puissamment et si efficacement en même temps les uns sur les autres, par la seule force de leur volonté, pourquoi rejetteraient-ils un moyen qui les met à même de se sou-

lager, de se guérir mutuellement, surtout lorsque ce moyen est si simple et si sûr à la fois? Il faudrait être vraiment dénaturé pour ne pas reconnaître un tel bienfait et pour ne pas en apprécier toute la valeur. En un mot, il faudrait ne pas être homme, non-seulement pour ne pas vouloir utiliser une telle faculté, une fois cette faculté reconnue, mais encore pour ne pas se glorifier d'un des plus beaux attributs de l'espèce humaine. Ne serait-ce point absolument comme si, au lieu d'être fiers de notre raison, qui nous met tellement au-dessus de la brute, nous ne voulions point nous en servir pour nous guider à travers les nombreux écueils de l'océan de la vie?

Homme, jette donc sur le temple d'Isis un regard plus attentif que tous ceux que tu as pu y jeter jusqu'à présent; médite sur la sublime sentence qui en décore le fronton, et connais-toi enfin toi-même, comme elle te le prescrit; sache bien que tu n'es point une pure machine, un automate; que non-seulement tu es doué d'une intelligence supérieure, mais qu'il est en toi un feu divin, source de vie dans laquelle tu peux puiser à chaque instant pour ranimer ceux en qui cette même source commence à tarir. Mais aussi, ô homme, ne sois point égoïste : donne, pour qu'on te donne également quand ta fragile existence est en péril.

Vois ce malheureux qu'une science, hélas! trop souvent incertaine, abandonne : il est encore plein de vie, et cependant la mort, la cruelle mort est déjà à sa porte! Quoi! parce qu'on n'a pu remonter à la source de son mal, cet homme, chéri de sa famille, devra lui être aussi cruellement ravi! Rien ne pourra le rendre à sa femme, à ses enfants, dont il est le protecteur, le soutien? Non, hélas! non, si tu ne viens à son aide, ô toi qui as déjà tant fait de miracles en ce genre par la simple imposition de tes mains et ton seul mais ardent désir de soulager la souffrance. Ah! empresse-toi de le magnétiser, et, sans tenir compte d'une aveugle condamnation, aie foi en ton pouvoir, implore l'assistance du Ciel, et tu auras peut-être le bonheur de compter un miracle de plus.

Jésus-Christ ne disait-il pas à ses disciples : « *Ite, imponite manus super ægros, et bene habebunt.* »

Oui, puisqu'il faut sans cesse se répéter pour se faire comprendre de ceux qui n'ouvrent qu'avec tant de peine les yeux à la lumière, le magnétisme, tel que nous l'entendons et essayons de le pratiquer, peut alléger, guérir même bien des maux et être considéré par conséquent comme un des plus

grands bienfaits de la nature. Chacun de nous, au surplus, a pu se convaincre de cette vérité, et s'il fallait des preuves à l'appui de ce que nous avançons, qui de nous n'en fournirait aussitôt un grand nombre, et des plus irrécusables? Pour notre part, nous avons à citer quelques cures qui ont fait le désespoir de la médecine, cures que nous publierons un jour, non pour convaincre ceux qui ne veulent absolument pas croire — nous nous soucions fort peu de leur sotte incrédulité, — mais pour raffermir la foi chancelante de ceux qui balancent encore entre Hippocrate et Mesmer. Et sans nous, d'ailleurs, qui sommes à peu près perdu dans la foule de tant d'hommes dévoués à la plus belle, à la plus noble des causes, ne trouve-t-on pas assez d'exemples d'admirables guérisons? A-t-on besoin, pour croire, que nous en ajoutions quelques-unes à tant d'autres? Non, certes : on n'a qu'à ouvrir les yeux, à regarder autour de soi, et l'on verra clairement, distinctement ce qu'on n'a pas su voir jusqu'à ce jour.

Sortez donc des ténèbres qui vous environnent, ô vous qui doutez encore, mais qui avez cependant le bon esprit de ne rien rejeter sans examen, et dès que se sera évanoui l'épais nuage qui vous aveugle, dès que la vérité vous aura apparu dans tout son éclat, qu'elle aura dissipé tous vos doutes, qu'elle vous aura enfin régénérés, proclamez-la partout avec courage, et mettez-vous aussitôt à l'œuvre avec toute la confiance que cette vérité, malheureusement si méconnue, n'aura pas manqué de vous inspirer. Vous reconnaîtrez bientôt avec nous que le magnétisme est l'un des plus beaux, des plus précieux dons que le ciel nous ait faits, puisque c'est le lien qui pourrait unir fraternellement tous les hommes, si, hélas! ils voulaient être unis et s'entr'aider sur la terre. Ah! que ne pourraient-ils pas alors les uns sur les autres? Ils se rendraient réciproquement ce trésor inappréciable que si souveut ils perdent.... la santé.

Mais si le magnétisme peut faire tant de bien, comme il n'est plus possible d'en douter aujourd'hui, ne peut-il pas aussi faire du mal? Question qui, du reste, a été posée plus d'une fois, et à laquelle tout magnétiseur consciencieux a répondu, ainsi que nous allons répondre nous-même à l'instant, en nous appuyant d'un fait qui s'est passé sous nos yeux.

Oui, le magnétisme, dans les mains d'un ignorant ou même d'un imprudent, peut être quelquefois la cause d'accidents graves, et d'autant plus graves, que celui qui en est l'auteur ne se trouve malheureusement presque jamais en état d'y remé-

dier; et, loin de là, si le trouble qu'il doit naturellement éprouver augmente à la vue des ravages qu'il a produits dans l'organisme de son patient, la gravité de ces ravages augmente en proportion, et les suites les plus funestes peuvent en être la conséquence. Mais, pour ne parler que de ces accidents en eux-mêmes, y a-t-il quelque chose en cela qui doive étonner? Non, certainement; n'en est-il pas ainsi à peu près de tout? La vertu de tel médicament, par exemple, est bien reconnue, bien constatée dans un cas donné: administrez ce médicament mal à propos, et il peut produire dans l'économie l'effet d'un véritable poison, en développant une maladie beaucoup plus grave que celle qu'on cherchait à combattre. La saignée est encore malheureusement indispensable aujourd'hui dans quelques cas: pratiquez-la en temps inopportun, et mort peut s'en suivre. Ou, si l'on veut même, l'aliment le plus sain, ingéré dans l'estomac, lorsque cet organe ne saurait le recevoir, peut provoquer une gastrite, affection, comme on sait, souvent bien difficile à traiter, etc., etc.

Ainsi donc qu'un médicament administré mal à propos, qu'une saignée pratiquée à contre-temps, et qu'une substance alimentaire, confiée à un estomac qui n'est point en état de la digérer, le magnétisme, mal employé, peut produire les plus grands troubles dans nos organes.

En voici un exemple que nous choisissons parmi plusieurs autres, parce qu'il est le plus frappant.

Une jeune dame, que je magnétisais depuis quelque temps en présence de plusieurs personnes, et qui était très-sensible à mon action, se trouve un soir au milieu d'une réunion nombreuse dont je faisais partie. C'était dans un de nos plus grands salons, où se donnait une fête brillante, et où l'on attendait à chaque instant le mari de la jeune dame en question, lequel, après une longue absence, devait revenir ce même jour de la campagne et y reconduire sa femme immédiatement après le souper, qu'on retardait exprès pour lui, sûr qu'on était qu'il arriverait d'un moment à l'autre.

En attendant, des danses s'organisent dans différentes pièces de l'appartement, qui était très-vaste, et l'on cherche partout, mais en vain, celle qui était ce jour-là la reine de la fête, c'est-à-dire ma somnambule, qui avait complétement disparu. Chacun s'étonnait de cette disparition, et la maîtresse de la maison en perdait la tête.

Tout à coup un jeune homme, pâle, tremblant de tous ses

membres, vient à moi, et sans pouvoir articuler une seule parole, m'entraîne à travers la foule et me conduit, après m'avoir fait traverser un grand nombre de pièces, dans un cabinet où un affreux spectacle s'offre aussitôt à ma vue.

C'était, ou plutôt ce n'était plus celle qu'on avait en vain cherchée, mais une statue, une véritable statue de marbre! Un tétanos général, mais un tétanos d'un caractère nosogénique tout particulier, donnait aux membres et à tout le corps une rigidité telle, que, s'il y avait jamais eu dans la nature un cas de pétrification humaine, je n'aurais pas douté un instant qu'à la place de la femme, j'avais devant moi une véritable pierre. Ce qui rendait plus effrayant encore l'aspect de cette malheureuse victime, c'est qu'elle avait les yeux grandement ouverts et la poitrine démesurément gonflée!

Dans le premier moment je fus excessivement troublé, je l'avoue; mais pensant bientôt qu'un rapport magnétique était depuis longtemps établi entre cette pauvre femme et moi; qu'il me serait, par conséquent, plus facile de venir à son secours que si je ne l'avais jamais magnétisée, je me remis de mon trouble, m'armai d'espérance et de courage, et après avoir renvoyé au plus vite l'imprudent jeune homme qui avait comme pétrifié ma somnambule, en voulant imiter ce qu'il m'avait vu faire quelquefois, je fermai le cabinet à clef, afin de n'être dérangé par personne.

Une fois seul, et aussi calme qu'il m'était possible de l'être, j'employai tous les moyens voulus dans un cas pareil; mais, hélas! sans aucun résultat: je n'avais toujours qu'une pierre devant moi! Sachant que je trouverais du musc dans cette maison, j'eus un instant l'idée d'avoir recours à ce puissant antispasmodique; mais n'oubliant cependant point que j'avais affaire à un tétanos tout exceptionnel, puisqu'il avait été produit par une cause tout exceptionnelle aussi, et que, conséquemment, au lieu des moyens thérapeutiques ordinaires, je devais faire usage de ma volonté seule, je chassai aussitôt l'idée qui m'était venue d'employer un agent étranger, peut-être même nuisible en cette occurrence, et, m'étant un moment reposé, car il y avait déjà plus d'une heure que je travaillais, je me remis à démagnétiser, en ne négligeant rien de ce que l'expérience et mon instinct me dictaient.

Soit que ma démagnétisation fût plus rationnelle cette fois, soit plutôt, peut-être, que ce qui venait de se passer dans mon esprit eût doublé mon pouvoir, j'eus enfin le bonheur de voir

une action bien marquée sur les membres inférieurs, car il y eut un mouvement saccadé et simultané dans les deux jambes.

Comprenant aussitôt alors ce qu'il me restait à faire, je posai l'index sur l'un des fléchisseurs du pied et suivis, en remontant, tout le parcours du long péronier latéral. En moins d'une minute, les jambes avaient repris leur souplesse.

J'agis de même, *toujours en remontant*, sur le reste du corps et avec le même succès.

Mais (que ceci soit une leçon pour ceux qui se trouveraient dans le même cas) j'avais refoulé tout le fluide au cerveau, et j'eus alors à combattre un épisthotonos très-intense : car la tête, d'inclinée qu'elle était, s'était rejetée en arrière, et allait, sans aucun doute, s'appliquer sur les vertèbres cervicales. Je ne lui en laissai cependant point le temps, et, par des passes transversales, je fis bientôt disparaître le nouveau danger qui aurait pu avoir de funestes suites, si, afin de ne point *retétaniser* la poitrine et les bras, je n'avais pas immédiatement changé mon mode de démagnétisation, qui, jusque-là, du reste, avait été, comme on l'a vu, on ne peut plus efficace.

Deux grandes heures s'étaient écoulées, et au moment où cette jeune dame reparaissait au salon, on annonçait son mari.

Charles PÉREYRA.

Varsovie, le 12 mai 1860.

OBSERVATION DE LA MALADIE

DE Mlle MADELEINE-ADÉLAIDE LEFEBVRE, DE MER,

PAR M. GUÉRITAULT.

(Suite.—Voir le n° de mai, pages 42 et suivantes.)

« Souvent les intervalles de la manie étaient remplis par une somnolence qui poursuivait la malade jusque dans ses promenades : ni le bruit des voitures, ni ceux de toute espèce qui se faisaient autour d'elle lorsqu'elle allait dans les rues, ne l'empêchaient de tomber dans ce sommeil opiniâtre. Rentrée à la maison, elle se couchait, paraissait dormir paisiblement; mais au réveil, elle rendait avec toute l'exactitude possible ce qu'on avait pu dire pendant ce prétendu sommeil.

» L'automne suivant ramena, comme toujours, de nou-

veaux accidents; pendant le jour, la malade était sans connaissance, livrée aux plus horribles convulsions, et n'éprouvait de soulagement que par l'effet de boissons alcooliques. La nuit, elle était dans l'état de manie; ce fut durant une de ces crises nocturnes qu'elle s'échappa de son appartement; elle se rendit à une distance de trois lieues, et revint en très-peu de temps en-deçà du point d'où elle était partie. En reprenant l'usage de ses facultés, elle se trouva couchée jusqu'au cou dans une petite rivière. En état de crise, elle racontait son itinéraire d'une manière très-piquante, décrivant avec une scrupuleuse exactitude tout ce qu'elle avait observé dans la ville en question, et donnant une infinité de détails qu'elle n'aurait jamais pu prendre en tout autre temps, ne la connaissant qu'imparfaitement. Revenue à l'usage de la raison, elle écoutait avec étonnement le récit de ce qu'elle avait rapporté et montrait la plus grande répugnance à y ajouter foi. Pendant l'hiver, quelques crises de catalepsie se déclarèrent; plusieurs fois dans la journée, la malade restait subitement immobile, à genoux ou droite sur ses pieds, les yeux ouverts, mais sans la moindre oscillation. Ses membres conservaient telles positions qu'elle voulait leur donner. Puis les convulsions reparurent; ce fut pendant l'une d'elles que la malade avala cinq épingles qu'on avait imprudemment laissées à sa portée; elle rendit assez promptement les quatre premières, mais la cinquième resta longtemps dans l'estomac et y occasionna de graves douleurs. Peu après se présenta un phénomène surprenant. Aussitôt après avoir avalé la plus petite quantité d'aliments solides ou liquides, elle balbutiait, tournait les yeux, ne pouvait se tenir droite, tombait même si on ne la retenait, éprouvait, en un mot, tous les effets de l'ivresse. Du thé alcoolique, ou mieux encore, quelques gouttes d'eau-de-vie faisaient cesser cet état dans la minute.

» Enfin, après diverses perturbations des sens, la malade en arriva au point où l'organe de l'ouïe sembla départir entièrement sa faculté au centre épigastrique, qui devint exclusivement apte à percevoir les sons; peu de jours après on s'aperçut avec une surprise sans égale que l'épigastre partageait encore avec l'odorat, la vue et le toucher les facultés propres à ces sens; lorsqu'on lui présentait une fleur, la malade la portait à son estomac pour la sentir, et c'est sur l'estomac qu'elle posait la main des personnes qu'elle voulait reconnaître. Mais ces accidents n'étaient que le prélude de phénomènes plus ex-

traordinaires encore, dont l'apparition plongea ceux qui entouraient la malade dans le plus profond étonnement. Un jour (25 mars) qu'on avait répondu d'une manière évasive à quelques questions qu'elle avait faites, elle dit qu'elle saurait bientôt ce qu'elle voulait savoir, qu'elle avait là (en montrant l'estomac) *un petit affaire* qui parlait et qu'elle allait consulter. Depuis ce moment, pendant les cinq jours qui suivirent, elle parut en effet parler sous une sorte d'inspiration, décrivant dans les plus minutieux détails, des lieux qu'elle ne connaissait point, racontant ce qui se passait chez les voisins; (après vérification, tout fut trouvé de la plus parfaite exactitude); enfin, prédisant les diverses révolutions qu'aurait encore à subir sa maladie, en annonçant les dates, jusqu'à celle de sa guérison, qu'elle fixa au temps de l'Assomption de l'année suivante (août 1805). Elle semblait rendre ces sortes d'oracles au milieu des plus grandes souffrances de l'estomac, et chaque fois elle répétait les mêmes prédictions, sans ajouter ni retrancher le moindre détail. Entre autres choses, elle annonça que le jour de Pâques, entre 9 et 10 heures, elle chercherait à se poignarder; que si cela arrivait elle ne mourrait pas aussitôt, mais languirait longtemps; que si toutes les mesures étaient prises pour empêcher cet accident, elle ferait le geste. Elle dit encore que le 30 avril elle serait folle toute la journée, et que le lendemain sa folie finirait. Elle se prescrivit aussi les bains de mer, disant qu'il fallait qu'elle partît le 15 mai; que le 16 elle serait encore transportable, mais difficilement; que le 17 ce ne serait plus possible; elle ajouta qu'au premier bain de mer elle perdrait connaissance. — On attendait avec impatience la première époque fixée pour l'accomplissement de ses prévisions; le 30 mars arriva, et, de ce moment, comme elle l'avait dit, son estomac ne parla plus et elle ne rendit plus de sang; ce dernier accident subsistait depuis plus de huit mois, époque de l'accident des épingles. — Mais là ne se borna pas cette étonnante faculté de prévision; le 2 avril, la malade m'annonça que lorsque son estomac avait fini de parler; il lui avait révélé beaucoup de choses qu'elle me communiquerait quand elle en serait avertie par une forte secousse de l'estomac; deux heures après elle me dit que le moment était venu; et qu'on se figure mon étonnement, lorsque j'entendis sortir de sa bouche des détails infinis et inconnus à tout autre qu'à moi sur plusieurs circonstances de ma vie; elle me dévoila mes plus secrètes pensées, et me trans-

mit plusieurs prédictions qui m'étaient particulières et qui se sont réalisées.—Rien n'était plus précis et plus clair que tout ce qu'elle me dit, et elle répéta en outre tout ce qu'elle avait recommandé pour sa guérison. Le 4 avril était indiqué comme le jour où devait cesser l'ivresse que la malade éprouvait en mangeant; cette prédiction eut son entier accomplissement. Depuis ce moment, cet accident qui existait depuis six mois, ne reparut plus. Le 17 avril, jour de Pâques, la malade était dans une manie fort gaie et fort aimable. Le plus vif intérêt avait réuni autour de son lit sa famille, ses amis et plusieurs personnes notables du pays. On avait écarté scrupuleusement tous les instruments dont la malade aurait pu se servir pour se poignarder; on suivait jusqu'au moindre de ses mouvements. En attendant l'heure annoncée comme devant lui être fatale, nous observions le jeu singulièrement expressif de sa physionomie : elle parlait avec la plus grande animation, riait et plaisantait avec chacun dans la plus grande liberté d'esprit. Neuf heures sonnent, les douleurs se réveillent; sa figure, tout à l'heure si sereine, exprime toute l'atrocité des souffrances qu'elle éprouve; des cris entrecoupés, d'horribles contorsions des bras et des jambes remplissent d'effroi ceux qui l'entourent. Enfin elle paraît réunir subitement toutes ses forces, elle écarte ses vêtements, et, avec une vigueur et une promptitude sans exemple, elle se donne trois coups dans l'estomac avec le poing fermé, comme si elle eût tenu un poignard. Elle tomba aussitôt dans le plus profond accablement, et resta toute la journée d'une faiblesse extrême et privée de l'usage de la raison.

» Le 28 avril, ainsi qu'elle l'avait annoncé vingt-six jours auparavant, son estomac parla de nouveau. La malade répéta une partie des détails qu'elle avait donnés sur sa maladie, en indiqua la cause qu'elle attribua aux trois empoisonnements qu'elle avait éprouvés et à la peine qu'elle avait ressentie de la maladie de sa mère; elle parla de nouvelles précautions à prendre, et répéta encore que le 30 avril elle serait folle toute la journée, et que le 1er mai elle serait guérie de sa folie. C'est avec une anxiété inexprimable que nous voyions arriver ce jour-là. Depuis le matin elle n'eut, en effet, pas une minute de raison; les paroxismes de sa manie étaient effrayants. A onze heures du soir elle se coucha plus calme, mais encore maniaque; elle dormit le reste de la nuit, s'éveilla à quatre heures, la tête parfaitement saine; elle se leva préci-

pitamment, et, dans l'ivresse de sa joie, courut annoncer elle-même à toute la maison qu'elle *n'était plus folle*. Depuis lors elle n'a pas eu de retour de cette aliénation d'esprit qui, pendant plus de deux ans, ne l'avait quittée que par intermittences.

» Après la cessation de sa manie, la malade était très-faible. Toutes les dispositions furent prises pour la conduire au Havre, qu'elle avait, dans ses prédictions, désigné comme le port où elle devait prendre les bains de mer. La répugnance qu'elle avait constamment montrée pour ce voyage, augmenta encore à l'approche de l'époque arrêtée. Au jour fixé pour le départ, elle eut toute la peine possible à monter en voiture; il fallut même, comme elle l'avait prédit, la contraindre à s'y placer. Le voyage fut très-fatigant; à chaque relai, la malade prenait une attaque nerveuse. Immédiatement après son arrivée, elle fut frappée de catalepsie; on l'avait laissée seule un instant dans son appartement; l'hôte étant entré dans ce moment pour prendre ses ordres, la trouva assise, les yeux ouverts, dans une parfaite immobilité; surpris de n'en point obtenir de réponse, il la toucha : à l'instant elle tomba comme une pierre. Malgré l'excessive faiblesse de la malade, ses parents voulant suivre en tous points ses propres prescriptions, lui firent commencer immédiatement les bains. Ainsi qu'elle l'avait dit, le premier la fit tomber sans connaissance; mais au bout de huit jours seulement, elle avait recouvré ses forces, et de jour en jour elle voyait son état s'améliorer au-delà de toute espérance. Lors de ses prédictions, la malade n'avait point déterminé le nombre de bains qui devait lui être nécessaire. Elle avait dit seulement qu'elle serait avertie du moment où il faudrait les cesser par un grand cri, à la suite duquel elle tomberait sans connaissance. Cet événement arriva le jour du quatorzième bain; ce cri fut si effrayant, que les personnes qui étaient au bord de la mer s'enfuirent épouvantées, tandis que la malade tombait sans connaissance. Le reste du jour elle fut dans un profond accablement, mais sans souffrance; et, après une absence d'un mois, ceux qui l'avaient vue partir faible, triste, ne pouvant marcher et fort souffrante, eurent la joie de la voir revenir forte, gaie, d'une agilité incroyable et presque sans souffrance. Ses cheveux, qui depuis longtemps étaient d'une excessive rigidité, étaient alors si souples qu'ils frisaient naturellement, comme lorsque la malade était en parfaite santé. Une ère nouvelle s'ouvrait pour elle;

elle tombait parfois dans une joie vraiment extatique, dans le sentiment de sa résurrection.

(La suite au prochain numéro.)

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

Le banquet de Mesmer. — Le magicien Morin et ses livres. — Le bâton de Polichinelle. — Toasts, hymnes et chansons. — Un plat d'asperges magnétisé à distance. — MM. Robert et Charavet. — Massage. Charavet à Genève. — Un disciple reconnaissant.

Paris, 10 juin 1860.

Dans la soirée du 23 mai, pendant que le public parisien vaquait à ses affaires, courait à ses plaisirs, se promenait sur les boulevards, peuplait nos salles de spectacle, une population spéciale, un monde à part, s'agitait dans les salons de Chapard. Là, fidèles à leur programme, les trois groupes mesmériens de Paris banquetaient en l'honneur du maître. Ce fluide obstiné, auquel les corps académiques n'ont pas encore ouvert leurs portes, et qui n'entre chez quelques savants que par l'escalier de service, siégeait là en chair et en os, bannières déployées, grande tenue, les insignes à la boutonnière, le front radieux, avec femmes et enfants, consommant des pigeons aux petits pois (?), et ingurgitant des flots de bordeaux et de champagne.

Quelques sceptiques anciens s'avisèrent, en présence d'un philosophe, de nier le mouvement. Pour toute réponse, le philosophe se mit à marcher. Il n'y a pas d'argument qui vaille un fait. Le fait est que le magnétisme marche, et je vous prie de croire qu'il a le jarret dispos, puisqu'il festine à 7 fr. par tête.

Ce banquet-monstre avait pour président le baron du Potet, et pour vice-présidents les docteurs du Planty et Léger. En face d'eux on remarquait un des matadors du magnétisme, le docteur Charpignon, accouru d'Orléans pour acclamer, le verre en main, cette agape de la fusion. La presse, le barreau, la Faculté avaient de nombreux représentants, soit à titre d'adeptes, soit comme amateurs. Puis s'échelonnait, sur une triple rangée de tables, toute l'armée de Mesmer et de Puységur : membres des diverses sociétés, magnétiseurs en chambre, praticiens diplômés, bacheliers *ès-passes,* som-

nambuliseurs, extatiques et pythonisses; total : 170 convives.

Grâce à la fusion, toutes les Eglises avaient envoyé leurs délégués : la petite chapelle du *spiritisme* était représentée par M. Clever de Maldigny; le docteur Philips personnifiait l'électro-biologie, et la magie noire avait pour organe M. Alcide Morin.—N'allez pas confondre cet Alcide Morin avec M. A. S. Morin, avocat, ancien sous-préfet, auteur du livre qui nous a trop occupés récemment. Au physique, M. Alcide Morin jauge une tête de moins que son homonyme; mais au moral, son crâne frise les nues. Ce petit homme, mince et fluet comme un lutin, possède une surabondance d'imagination qui le mènera je ne sais où; mais en attendant qu'il y aille, c'est un écrivain pétillant d'esprit, doué d'une *humour* inépuisable et d'une verve diabolique. Nous devons à sa plume le célèbre opuscule : *Comment l'esprit vient aux tables;* il a fondé la *Magie du dix-neuvième siècle*, revue mensuelle à laquelle a succédé le journal bi-mensuel la *Science sans maître*. Depuis huit ans il poursuit sa croisade contre les corps savants avec une intarissable gaieté, mêlée d'une forte dose de philosophie et d'un grain de mysticisme. Il entasse livres sur livres; heureux qui les comprend! car ses aperçus métaphysiques, ses calculs cabalistiques sont vastes comme le monde, immenses comme le chaos; mais malheur à qui ces livres n'arrachent pas un sourire ou une bouffée d'admiration! Vous ne sauriez croire ce qu'il y a de fines railleries, de pensées drôlatiques et de vérités *vraies* dans les écrits de cet étrange fantaisiste. C'est à propos des publications de M. Alcide Morin que mon ami Edouard Thierry disait dans un de ses feuilletons littéraires : « Mesmer s'escrime avec le bâton de Polichinelle, et l'Institut » absent joue le rôle ingrat du commissaire de police. »

Ce n'est pas tout. A l'heure où j'écris ces lignes, j'ai sous les yeux un nouveau livre de M. A. Morin, qu'on peut regarder comme le *nec plus ultra* du genre; il est intitulé : *Ténèbres : treize nuits suivies d'un demi-jour sur l'hypnotisme.* Vous ne vous figurez pas tout ce que cet infatigable cerveau a dépensé d'excentricités dans ce volume de 280 pages : c'est à vous donner le vertige. Chaque feuillet porte l'estampille de cette plume *sui generis*, jusqu'aux petites vignettes que l'auteur a dessinées lui-même, jusqu'à la table des matières qu'il a transformée en un *Mémoire des travaux exécutés dans ce livre.* Aussi s'arrache-t-on les exemplaires chez le libraire

Dentu. — Le public n'est vraiment pas raisonnable, direz-vous. — Pardi ! s'il était raisonnable, M. Alcide Morin mourrait sur la paille.

Mais revenons au banquet de Mesmer.

Comme d'habitude, les toasts et les discours formaient le principal attrait de la fête du 23 mai, et je vous assure que cette partie du programme s'est montrée cette fois plus substantielle et plus variée que tout ce qui était servi par la maison Chapard. — Les docteurs Charpignon et Léger ont porté un toast à l'union de la science avec le magnétisme. M. Clever de Maldigny, se cramponnant à la circonstance, a vanté sa marchandise au nom de la fusion. Il a eu pour partenaire, ou plutôt pour antagoniste, le magicien Alcide Morin. Ce terrible petit Eole, à force d'imagination, a failli déchaîner une tempête ; mais le docteur du Planty lui a doucement coupé la parole : sa réplique a été le *quos ego* de Neptune, avec infiniment plus d'esprit. — MM. Winnen, Buchez, le Dr Philips et le commandant Vermeil ont porté des toasts très-chaleureux. Quant au baron du Potet et au marquis du Planty, ils ne se sont pas bornés à un *speech :* ils en ont chacun prononcé une demi-douzaine. C'étaient des épanchements mesmériens coupés en fragments ; mais les fragments étaient bons, et de vifs applaudissements ont chaque fois salué les deux honorables présidents. — On a aussi bu aux magnétiseurs des deux mondes, aux frères absents ; et ma pensée s'est tristement élancée vers Genève, où réside un maître qui a toujours manqué à ces fêtes.

Bien entendu que les hymnes et les chansons n'ont pas fait défaut. M. Charavet a chanté des stances en l'honneur de Mesmer. L'*hypnotisme* a inspiré à un des convives, M. Baillot, une pochade des plus désopilantes. Votre humble serviteur a également apporté son tribut obligé ; et, enfin, une charmante petite fille âgée de quatre ans, Mlle Bertin, a glorifié Mesmer sur l'air : *Au clair de la lune*.

En somme, le banquet a été aussi satisfaisant qu'il pouvait l'être, à quelques petites misères près ; car, au point de vue de son organisation matérielle, la fête laissait beaucoup à désirer : les uns accusent la maison Chapard, les autres rejettent la faute sur la négligence des souscripteurs, qui attendent toujours au dernier moment. Quoi qu'il en soit, il y a eu insuffisance d'espace ; et s'il n'y a pas eu disette alimentaire, peu s'en est fallu, puisque M. Marcillet s'est vu obligé de

magnétiser à distance... un plat d'asperges, pour le décider à se rendre auprès de lui.....

Tout à l'heure, en parlant des toasts chantés, j'ai nommé M. Charavet. Fidèle à ma promesse, je veux que vos lecteurs fassent connaissance avec ce somnambule-masseur.

Ce jeune homme a toujours eu pour magnétiseur son beau-frère, M. Robert. Pourtant en 1856, pendant une maladie de son beau-frère, Charavet entreprit une association temporaire avec le docteur Huguet, membre de la *Société philanthropico-magnétique*. C'est vers cette époque aussi que j'eus occasion de me mettre en rapport avec lui. Il partageait ses heures entre le mesmérisme et le gymnase Trial. Je fus frappé de la mâle beauté de cet enfant du Midi. L'originalité de sa mise, son chapeau de quaker, son apparente rusticité mêlée de douceur et de politesse, laissaient dans mon âme une vive impression. Je devins assidu aux séances de Charavet.

« Ce précieux sujet, disais-je en juillet 1856 dans l'*Union » magnétique*, ne fait servir ses facultés que dans un but thé- » rapeutique ; mais il ne se borne pas à être un oracle médi- » cal, il mesmérise lui-même avec une grande puissance. Le » massage, — un massage vigoureux, formidable, joue un » grand rôle dans cette magnétisation. Non-seulement il » masse, mais il pétrit l'épiderme humain. »

Je n'ai rien à changer à ces lignes : seulement, j'ai beaucoup à y ajouter. Dans ces derniers temps, Charavet a poussé cette pétrissure de l'épiderme humain à un degré de perfection inoui. Il a fait du massage un art tout nouveau. Pour s'en faire une idée, il faudrait être témoin de sa méthode et de ses procédés ; car vous n'avez certainement rien vu de pareil parmi les masseurs de profession. C'est un système de percussion continue et de tapotements rapides comme la pensée ; cela commence *pianissimo*, puis gagnant graduellement le *crescendo* et le *forte*, cela éclate comme un bruit de mousqueterie. Les frictions et le massage à grands courants ne sont que le dernier terme de cette piquante opération. L'action se combine, en outre, avec une intelligente série de rhythmes et de mouvements : tantôt c'est un *andante* affectant le bruissement de la feuille, tantôt c'est un *allegretto* imitant le clapotement d'une averse, jusqu'au moment final où le *prestissimo* fait pleuvoir la grêle et tomber la foudre sur toutes les parties de votre corps. Que vous dirai-je, enfin ? Charavet exécute les variations les plus fantastiques, les plus

merveilleuses, sur ce vieux thème appelé *massage,* dont il a régénéré tous les éléments.

Indépendamment de cette spécialité, Charavet est un remarquable sujet magnétique. Déjà vers 1850 il accomplissait des prodiges de lucidité à Montélimart et dans tout le Midi. Plus tard, il se rendit à Genève avec son magnétiseur, M. Robert. Je cède la parole à ce magnétiseur :

« C'est à Genève en 1852, me dit M. Robert, que nous » vîmes pour la première fois M. Lafontaine, et cela dans une » séance qu'il donnait aux Tranchées. Ses expériences pro- » duisirent sur moi un tel effet, que je ne pus résister au dé- » sir d'aller lui faire une visite. Bien que je ne fusse pas, à » cette époque, un de ces novices que les premières manifes- » tations magnétiques émeuvent, — puisque depuis deux ans » j'avais obtenu de beaux résultats avec Charavet, — j'avoue- » rai que je me sentis bien ignorant en magnétisme... Je fus » donc voir M. Lafontaine à l'*hôtel de la Couronne*. Le prati- » cien me fit un accueil des plus sympathiques et m'invita à » assister à son cours. Le lendemain je lui présentai Chara- » vet ; il le magnétisa, et reconnut en lui de remarquables » facultés. Il se servit de mon sujet dans ses séances, et ob- » tint particulièrement de beaux effets d'extase. Ma position » d'élève honoraire ne me permettait pas de jouer un rôle actif » dans ces expériences ; je me contentais de les suivre atten- » tivement et de profiter des leçons du maître. Dès lors je » pus me rendre un compte exact de l'action magnétique. Et » si depuis j'ai obtenu quelques succès dans la pratique du » magnétisme, je ne crains pas de le dire hautement, c'est » à M. Lafontaine que j'en suis redevable, c'est de lui que j'ai » appris l'art de diriger le fluide et de dominer les crises. »

Certes, il y a dans cette déclaration de M. Robert autant de loyauté que de modestie ; et nous l'enregistrons avec d'autant plus de plaisir, que l'exemple n'est pas commun : maint frère diplômé oublie trop souvent à quelles sources il a puisé ses enseignements.

J. Lovy.

ACCIDENTS PRODUITS PAR LES TABLES PARLANTES

ET LES CRAYONS ÉCRIVAINS.

Il y a quelques années, dans une petite ville de France, Mlle E***, jeune fille très-nerveuse, s'occupa avec enthousiasme des tables parlantes et des crayons écrivains. Elle fit d'abord des expériences avec plusieurs personnes. Sous ses mains, la table s'agitait, dansait et parlait d'une façon remarquable; puis on lui indiqua la manière de tenir entre les doigts un crayon au-dessus d'une feuille de papier, et de se concentrer en elle-même, afin d'obtenir des révélations, des maximes, des conseils dont elle n'avait aucune idée consciente dans le moment.

Aussitôt que Mlle E*** put expérimenter seule, elle le fit avec une telle ardeur et si souvent, que bientôt elle ne put toucher un crayon, une plume, sans qu'aussitôt des mots, des phrases, fussent tracés sur le papier. Elle arriva au point que, même contre sa volonté, ses doigts traçaient des mots sur tout ce qui était près d'elle. Autrefois on l'eût crue possédée.

Cette surexcitation nerveuse produisit bientôt de fâcheux accidents. Mlle E*** eut une crise de nerfs suivie d'un évanouissement prolongé, et lorsqu'elle reprit connaissance, elle se trouva paralysée des deux jambes; puis, les jours suivants, des évanouissements longs et fréquents se présentèrent: l'estomac se resserra et ne laissa plus passer aucun aliment, pas même les boissons. Pendant ce temps, sa main courait sur les couvertures de son lit, traçant toujours des mots.

Bientôt Mlle E*** crut entendre dans l'oreille droite une voix qui lui parlait. Les médecins ne lui apportaient aucun soulagement par les remèdes qu'ils lui donnaient; aussi la voix lui disait continuellement: « Le magnétisme est le seul moyen de te guérir; » et la jeune fille répétait à ses parents: « Faites-moi magnétiser, sortez-moi de là, rendez-moi mes jambes. »

Après dix à douze jours, les parents voyant que la médecine était impuissante, que l'état de la malade s'aggravait de plus en plus, que les évanouissements devenaient plus fréquents et plus longs, et que la malheureuse jeune fille en sortait plus affaiblie, on écrivit à un ami de la famille, qui avait quelques connaissances en magnétisme, pour le prier de venir magnétiser la pauvre enfant.

Aussitôt averti, M. B..., avec une obligeance extrême, quitta ses affaires pour se transporter auprès de la malade.

Mais après deux ou trois jours de magnétisation, M. B..., qui n'avait que des connaissances superficielles en magnétisme, s'effraya des accidents qui se répétaient avec violence et de la paralysie sur laquelle il avait à peine produit un changement; il redouta de se trouver seul en face d'une maladie très-sérieuse, dont les médecins ne lui cachaient pas la gravité. Il m'écrivit pour me demander des conseils et me prier de venir donner mes soins à la malade. Je m'empressai de lui envoyer toutes les indications pour magnétiser dans un cas semblable; mais il ne réussit pas davantage; alors on se décida à m'écrire.

Le jour où j'arrivai, la famille m'attendait, la malade ayant dit la veille que la *petite voix* lui avait annoncé le jour et l'heure de mon arrivée, qui coïncida exactement avec l'indication donnée.

Je reconnus tout d'abord dans le cerveau un ébranlement des plus graves, des maux de tête violents, dont le principal siége était dans le cervelet; des douleurs sourdes dans toute la colonne vertébrale, et dans les jambes une paralysie faisant présumer que la moelle épinière n'était point dans son état normal. Le cœur était agité de palpitations et de soubresauts violents et très-douloureux. Il y avait des évanouissements dangereux par leur longueur, et dans lesquels la catalepsie se présentait quelquefois.

Quant à la *petite voix* qui donnait des conseils, elle était, selon moi, le résultat d'un mélange d'hallucination et d'état mixte analogue à celui dans lequel se trouve le médium auprès d'une table.

C'était la conséquence de la surexcitation nerveuse continue, dans une nature aussi impressionnable que l'était celle de M[lle] E***, et ce fut cette sensibilité, cette impressionnabilité nerveuse qui me donna l'espérance de détruire promptement cet état extraordinaire et si dangereux.

Je commençai par engager la jeune fille à m'aider, en n'écoutant point avec complaisance la *petite voix*, et à ne point se laisser aller à toutes ses impressions qui, augmentées par son imagination, devenaient des douleurs réelles, de fictives qu'elles étaient d'abord, et augmentaient alors les accidents. Puis je lui pris les pouces, et je fis ensuite de grandes passes pendant deux heures; je produisis du calme dans tout le sys-

tème nerveux. Dans une seconde séance, le même jour, après avoir fait quelques passes, j'imposai les mains, l'une sur le sommet de la tête, l'autre sur l'estomac, et j'obtins bientôt une forte transpiration qui se continua après la magnétisation, qui avait été de deux heures comme la précédente.

J'avais, par ces deux séances, ramené la liberté dans la circulation des fluides et provoqué les fonctions de la peau. Les maux de tête avaient diminué d'intensité, les palpitations du cœur et les soubresauts s'étaient calmés; il n'y avait eu qu'un seul évanouissement dans toute la journée.

Le deuxième jour, après avoir fait encore de grandes passes pendant une heure, je portai toute mon action sur le cervelet par plusieurs insufflations chaudes, et sur la colonne vertébrale par des passes et des frictions que je continuai ensuite sur les jambes en y joignant un peu de massage.

Je magnétisai deux fois ce jour-là de la même manière. La *petite voix* ne se fit plus entendre, les mains demeurèrent en repos, et toutes les douleurs disparurent presque entièrement.

Le troisième jour, après la première magnétisation, je fis lever la malade; mais elle s'évanouit quand on la prit dans son lit pour la poser sur un fauteuil. Je la fis revenir promptement par des insufflations chaudes sur l'estomac et sur le cœur. Je la magnétisai pendant qu'elle était levée; quand on la coucha, elle ne perdit pas connaissance, et après la magnétisation du soir elle dormit tranquillement.

Le quatrième jour, je continuai de la même manière; elle ne s'évanouit pas quand on la leva, et put même faire quelques pas dans la chambre en étant soutenue.

Le cinquième jour, la malade se trouva très-bien; elle fit encore quelques pas dans la chambre, se sentit plus forte et digéra sans peine.

Je me disposais à partir, et j'étais déjà au chemin de fer quand on vint m'avertir qu'elle s'était évanouie. Je revins près d'elle, je la magnétisai de nouveau, et je ne partis que le lendemain, la laissant beaucoup mieux que la veille.

Le docteur qui la magnétisait, et surtout une femme qui la frictionnait selon mes indications, achevèrent la guérison en peu de temps.

Depuis cette époque, les accidents ne se sont point renouvelés; mais il faut dire que Mlle E*** n'a plus joué avec les crayons ni avec les tables.

Cet accident si grave doit faire réfléchir les personnes ner-

veuses sur les dangers qu'elles courent en se livrant à un divertissement qui paraît très-inoffensif en lui-même, et qui, comme on le voit, peut avoir les plus fâcheuses conséquences.

Ch. LAFONTAINE.

BIBLIOGRAPHIE.

Souvenirs des banquets de Mesmer,

TOASTS ET CHANSONS, par Jules LOVY.

Notre correspondant, M. Jules Lovy, vient de publier sous ce titre les diverses chansons qui, depuis quinze ans, n'ont pas cessé d'apporter aux réunions mesmériennes leur piquant tribut d'à propos spirituels et de mordantes railleries. Nous n'apprendrons à personne que le consciencieux rédacteur du *Ménestrel* manie à l'occasion une plume bien affilée ; mais nous sommes bien aise d'indiquer ce petit recueil à nos lecteurs. — Ils trouveront, parmi ces productions légères, plus d'un couplet qui ne serait pas déplacé auprès de ceux du premier chansonnier de France. Nous ne sommes pas sûr que Béranger eût désavoué « *la Main*, » — ou « *la Cité de Mesmer*. » Et quant à la chanson qui ouvre ce recueil (« *les Corps savants* »), et dont nous donnons un échantillon, cette composition est pleine de verve satirique et d'estocades qui ne frappent pas dans le vide.

« Les corps savants
» Sont bien amusants :
» Quels drôles de gens
» Que nos savants !

» Depuis que le monde existe,
» — Pour eux j'en suis tout confus, —
» Ce qu'ils ont nié subsiste,
» Ce qu'ils ont prôné n'est plus.

» Les corps savants, etc.

» Contre la *vue à distance*,
» Les savants sont déchaînés....
» Il est vrai que la science
» N'y voit pas plus loin qu' son nez.

» Les corps savants, etc.

» Ils n'admettent pas qu'*on dorme*
» Eux dont les charmants discours,
» Grâce au fond, grâce à la forme,
» Nous endorment tous les jours.

» Les corps savants, etc.

Parmi ces couplets badins, mainte vérité sérieuse n'hésite pas à se faire jour. Voyez plutôt :

« Prônez, vantez, mais la tombe
» Cache aussi bien des secrets ;
» Quand le malade succombe,
» Les hôpitaux sont discrets. »

(L'Ether et le Magnétisme.)

— « De cet agent que les prêtres, les mages
» Tinrent caché dans leurs temples sacrés,
» Quelques débris sur l'océan des âges
» Flottaient épars, inconnus, ignorés.
» Gloire à celui qui, de ce grand mystère,
» Sut retrouver les titres égarés,
» Et les soumettre aux peuples de la terre,
» Sous l'œil jaloux des savants conjurés ! »

(Schismes et Dissidences.)

Tout en se distinguant parmi les champions sérieux du magnétisme, M. Jules Lovy se livre utilement à cette petite guerre de tirailleurs, dont les attaques portent coup lorqu'elles sont habilement dirigées ; c'est donc un double remercîment qu'il mérite et que nous sommes heureux de lui adresser, répétant avec lui son dernier refrain :

« Oui, Mesmer gagnera le port,
» Le magnétisme n'est pas mort. »

ANDRÉ.

Toasts et Chansons magnétiques ; souvenirs des banquets de Mesmer, par M. JULES LOVY ; une brochure, 50 c. Se trouve au bureau du *Magnétiseur*, quai des Bergues, 14.



LE MAGNÉTISEUR

Sommaire. — Avis. — Les possédées de Morzine, en 1857, guéries à l'aide du magnétisme, par Ch. Lafontaine. — Fin de l'Observation de la maladie de Mlle Adélaïde Lefebvre. — Maladies analogues guéries par le magnétisme, par Ch. Lafontaine. — De la nouveauté des tables parlantes, par Ch. Lafontaine. — Correspondance parisienne, par J. Lovy.

AVIS.

Nous invitons nos abonnés qui n'ont point encore soldé leur abonnement, à vouloir bien le faire avant le 1er août, 14, quai des Bergues, afin de ne point avoir d'interruption dans la réception du journal.

Pour Paris et la France, l'envoi à Genève d'une aussi petite somme que le prix d'un abonnement étant des plus incommodes, nous prions nos abonnés de Paris et des départements, et tous ceux qui désirent s'abonner, d'avoir l'obligeance d'envoyer, avant le 1er août, un bon sur la poste à M. Germer-Baillière, libraire-éditeur, rue de l'École-de-Médecine 17, à Paris.

Quant aux abonnés de l'étranger, ne pouvant leur indiquer une voie sûre, nous les prions de nous faire parvenir le prix de leur abonnement par les moyens qui seront à leur disposition.

LES POSSÉDÉES DE MORZINE,

VILLAGE DE LA PROVINCE DU CHABLAIS (SAVOIE),

dans l'année 1857 et les suivantes.

Les possédées de Morzine, titre pompeux et attrayant. La curiosité est piquée, et chacun s'arrange commodément dans son fauteuil pour prendre connaissance, à son aise, des bons tours faits par Satan et ses diablotins à ces pauvres humains, qui n'en peuvent mais... En effet, en plein 19me siècle, encore

des possessions, encore des exorcismes, et peut-être encore des bûchers, si l'on osait,... Mais heureusement, on se contente aujourd'hui de faire assommer à coups de pierre et de bâton ceux qui se permettent d'émettre un doute; c'est toujours moins cruel que de faire brûler vif.

Le 18 juin 1860, mon domicile fut troublé à l'heure de midi par des cris qui n'avaient rien d'humain : c'était Marie Tavernier conduite par son mari, Alexis Vuillet, qui, possédée par plusieurs démons, était descendue d'un hameau près Morzine pour que je la guérisse, comme en 1858 j'avais guéri quelques autres femmes du même pays.

Depuis plusieurs mois cette femme, âgée de 47 ans, souffrait de violents maux d'estomac; les fonctions de cet organe ne se faisaient point, aussi il y avait impossibilité complète de manger quoique ce fût. Cette pauvre malade éprouvait des tremblements nerveux par tout le corps; elle souffrait de douleurs très-vives dans la tête et dans tous les membres, et elle jetait des cris effrayants.

Elle prétendait (et c'était la croyance du pays) qu'elle avait en elle un démon qui la secouait intérieurement et la faisait trembler convulsivement, et qui dans d'autres moments la forçait à crier ainsi qu'elle le faisait. C'était encore le même diable qui l'empêchait de marcher et même de se soutenir sur ses jambes. Son mari l'avait, pour ainsi dire, portée jusque chez moi.

En l'entendant ainsi jeter des cris, je quittai le malade que je magnétisais dans mon cabinet et j'allai trouver cette femme dans la chambre d'attente, où elle était entrée avec plusieurs autres malades qui s'effrayaient de ses cris perçants.

Je lui imposai une main sur la tête et je lui ordonnai de se taire. Je touchai légèrement l'estomac, aussitôt les cris et les tremblements cessèrent, et elle redevint calme. Je retournai près du malade que j'avais abandonné. et, lorsque j'eus fini avec celui-ci, je fis venir cette femme et son mari.

Ils me racontèrent leur détresse et comme quoi la femme avait la maladie régnante à Morzine, maladie qui avait résisté aux traitements qu'ils avaient pu faire et à l'eau bénite que le curé lui donnait. Je les encourageai et promis de guérir promptement la malade.

Je la magnétisai par les pouces et par les grandes passes, sans chercher le sommeil; je localisai l'action sur l'estomac et sur le cerveau par l'imposition des mains et par des frictions ;

bientôt cette femme put respirer plus librement. Le lendemain, après l'avoir magnétisée de la même manière, je lui donnai à boire de l'eau magnétisée qui fit plus d'effet que l'eau bénite du curé, car dès ce jour elle commença à manger un peu de soupe et le soir elle put dormir. Bref, en sept séances, cette femme fut guérie entièrement de ses maux d'estomac réels et de ceux de son imagination ; elle repartit le 25 juin dans l'enchantement de se trouver aussi bien, et convaincue que Satan n'avait plus prise sur elle.

Les démons avaient donc été chassés par la puissance du magnétisme, comme autrefois par l'imposition des mains.

Nous ne sommes pas encore très-éloignés de l'époque où la possibilité de la présence du diable dans le corps de certains malades était généralement admise, et cependant nous nous représentons mal ce qu'étaient les *possédés;* ce mot ne réveille dans notre esprit que le souvenir des convulsions dont étaient tourmentés les malheureux qu'on croyait livrés à l'ennemi du genre humain, des blasphèmes qui sortaient de leur bouche, et de leur antipathie pour les choses sacrées.

Il y avait pourtant bien autre chose.

Pendant la longue période où la croyance aux possessions a été dominante, aussitôt qu'une maladie présentait des symptômes extraordinaires, on ne manquait jamais de concevoir des doutes sur sa cause, et l'usage était de procéder aux *exorcismes* pour savoir ce qu'on devait en penser.

Les affections hystériques des femmes, par la singularité et la bizarrerie de leurs symptômes, étaient celles qui se prêtaient le plus à la supposition d'une cause surnaturelle ; et comme d'un autre côté elles prédisposent éminemment à la production du *somnambulisme* et de *l'extase*, l'exorciste qui voyait paraître à sa voix ces états extraordinaires, ne pouvait guère échapper à l'illusion qui le portait à croire que quelque chose de surnaturel se passait dans la personne soumise à son examen.

En effet, qu'on se figure une jeune fille nerveuse, tourmentée par une maladie bizarre, et déjà troublée par l'idée qu'elle peut être au pouvoir de Satan, amenée devant un prêtre, qui revêtu de ses ornements sacerdotaux, se dispose à conjurer cet esprit de ténèbres, et on ne s'étonnera pas que son imagination troublée la jette dans cet état de somnambulisme extatique, qu'une exaltation morale un peu forte produit presque constamment chez les personnes qui s'y trouvent

prédisposées. Ces considérations expliquent pourquoi, dans tous les temps, la grande majorité des possédés a toujours été composée de femmes jeunes plutôt qu'âgées.

Les possessions se sont tellement multipliées à certaines époques, qu'elles sont devenues de véritables épidémies.

C'est ainsi que pendant les persécutions des protestants, de 1700 à 1710, les trembleurs des Cévennes devinrent si nombreux sous l'exaltation religieuse qui les dominait. Les femmes, les jeunes gens, les enfants mêmes, tombaient dans un état fort curieux, que l'on qualifiait d'extatique (mais qui pour nous était ce que nous appelons l'état mixte pendant lequel la partie instinctive de l'âme se dégage), qui leur permettait de voir et de prédire au milieu de leurs mouvements convulsifs.

En 1730, et jusqu'en 1750, ce furent les convulsionnaires du cimetière de Saint-Médard à Paris, qui présentèrent des phénomènes si extraordinaires de guérison et d'insensibilité.

Plus tard ce fut *Gassner*, curé de Ratisbonne, qui guérissait par les exorcismes. — Il était suivi par une foule qui campait dans les champs, et qui, d'après les historiens, était de 8 à 10,000 personnes.

Et maintenant, au milieu du 19me siècle, tout près de la Rome protestante, à Morzine en Chablais, nous avons aussi notre épidémie, et ces petites possédées ne le cèdent en rien à leurs aînées; elles présentent les mêmes phénomènes aussi extraordinaires.

Nos lecteurs de Suisse ont été mis au courant de cette épidémie, par une note que nous avons envoyée au *Journal de Genève*, et qu'il inséra le 21 juillet 1858; mais nos lecteurs de France et de l'étranger ne savent probablement pas qu'il a existé et qu'il existe encore des possédées à Morzine.

Nous nous permettrons donc de donner quelques détails sur cette étrange épidémie, que nous avons été à même d'observer.

Ce fut en mars 1857 qu'à la suite d'une frayeur, une jeune fille de neuf à dix ans tomba dans un état particulier. C'était un sommeil profond qui durait de 15 à 30 minutes chaque jour, et dont rien ne pouvait la tirer; pendant ce temps, il ne se produisait aucun mouvement : si on levait un membre, il retombait flasque et inerte, et l'on aurait pu croire cette jeune fille morte, si la respiration n'avait continué d'une manière normale.

Cet état changea au bout d'un mois; les yeux commencè-

rent à se remuer sous les paupières et à s'ouvrir ; ils se convulsèrent fortement en haut et tournèrent dans leur orbite avec une vitesse extrême ; puis la figure, qui était impassible, exprima une grande frayeur, et tout à coup la jeune fille jeta des cris, inintelligibles d'abord, puis elle parla en criant et en forçant sa voix.

Tout le monde dans le village venait voir cette enfant quand elle était dans cet état singulier ; chacun faisait ses réflexions, et il y avait accord parfait chez tous ces bons montagnards ignorants, pour accuser un sort jeté par méchanceté sur cette jeune fille, et reconnaître qu'elle était en la puissance du diable.

A cette même époque (mai 1857), une seconde jeune fille de onze ans fut prise à son tour ; les mêmes phénomènes se déclarèrent, et après quelques jours de crise celle-ci parla comme la première.

Rendues à la vie habituelle, ces deux jeunes filles entendaient raconter tout ce qu'elles disaient et faisaient pendant cet état particulier, et assurer qu'elles étaient en la puissance du diable ; aussi leur imagination se frappa de plus en plus, et dans leurs crises elles prétendaient que ce n'étaient point elles qui agissaient et qui vociféraient, mais que c'étaient les démons qui étaient en elles et qui les dominaient. Aussi parlaient-elles toujours de serpents, de diables, et juraient-elles à plaisir. On les crut décidément possédées, et le curé eut l'imprudence de les exorciser ; mais elles se moquèrent de lui, lui dirent des injures et déclarèrent qu'il y aurait bientôt d'autres jeunes filles qui seraient, comme elles, possédées par les démons.

Il n'en fallut pas davantage au milieu de cette population peu éclairée ; l'imagination des autres enfants se frappa, s'exalta, et bientôt, en effet, par imitation, par frayeur, trois autres jeunes filles, dont une de sept ans, tombèrent dans cet état singulier.

C'était fini, l'épidémie nerveuse était déclarée ; aussi le nombre des possédées s'éleva bientôt à vingt-deux, parmi lesquelles il n'y eut que deux filles de vingt ans : les garçons étaient préservés de l'épidémie, et il n'y en eut, à notre connaissance, qu'un seul qui en fut atteint ; il était âgé de treize ans. En même temps, l'intensité des phénomènes augmenta, puis ils se diversifièrent et se produisirent sous différentes formes : les petites possédées se mirent à courir les bois, à monter

aux arbres avec une agilité extraordinaire et à se balancer tout au haut des sapins les plus élevés. Mais si la crise cessait pendant qu'elles étaient montées, rien de plus singulier que leur embarras pour redescendre. Ces enfants, d'ailleurs, ne se souvenaient point au réveil de ce qui s'était passé pendant la crise.

Elles présentaient, comme les possédées des épidémies plus anciennes, la faculté de parler les langues étrangères.

L'une prétendait que le démon qui la possédait était un Autrichien, et elle parlait un baragouin auquel personne ne comprenait mot, mais qu'on déclara être de l'*allemand le plus pur*.

Le curé parla latin à une autre qui lui répondit en bon français, et des réponses de laquelle il fut très-satisfait.

Nous ferons observer ici que la plupart du temps, relativement aux possédés comme aux inspirés, quand on a dit qu'ils avaient le don de parler les langues inconnues, on n'a pas voulu dire qu'ils devinssent capables de parler telle ou telle langue usitée chez une nation déterminée : il n'était question que de la facilité qu'ils montraient à articuler pendant un assez long temps, une suite de sons bizarres qu'on supposait arbitrairement appartenir à la langue de quelque peuple. Il paraît, de plus, que les crisiaques, pendant qu'ils prononçaient ces prétendus discours, avaient une suite d'idées qu'ils croyaient exprimer. Carré de Montgeron donne des détails très-curieux sur ce singulier phénomène dans son ouvrage intitulé : *La vérité des miracles de Pâris*, 3 vol. in-4°, 1737-48.

« J'ai déjà observé, dit-il, que c'est dans le plus fort de » leurs extases que plusieurs convulsionnaires font ces discours » en langue inconnue ou étrangère. Je dois ajouter qu'ils n'en » comprennent eux-mêmes le sens que dans l'instant, à me- » sure qu'ils les prononcent, et qu'ils ne s'en ressouviennent » plus, ou du moins que d'une manière générale, aussitôt que » leurs discours sont finis. » Il ajoute « que la seule preuve » qu'on ait que les convulsionnaires comprennent leurs dis- » cours, c'est qu'ils les accompagnent de gestes très-ex- » pressifs. »

Pour nous, il y a plusieurs explications à ce phénomène. Il consiste chez les uns, dans un développement de la mémoire, qui rend l'extatique capable de parler facilement une véritable langue qui lui est non pas entièrement étrangère, mais peu familière : tel était le phénomène que présentaient ces deux

religieuses de Loudun, la supérieure et la sœur Claire, qui, pendant que durait leur état d'extase, répondaient en latin aux questions qui leur étaient faites dans la même langue par les exorcistes, tandis qu'elles étaient incapables de le faire dans leur état normal. Cependant, ces deux femmes n'étaient pas absolument étrangères à la langue latine; elles avouèrent elles-mêmes qu'elles l'entendaient assez pour expliquer aux novices le *Pater* et le *Credo*.

La seconde explication concerne les somnambules magnétiques. On leur a fait parler les langues étrangères, ce qui était une erreur. Les somnambules, lorsqu'ils étaient lucides, et qu'ils possédaient la faculté de la transmission de pensée, répondaient en français, s'ils ne connaissaient que cette langue, aux questions qu'on leur adressait dans tout autre langage, et cela, parce qu'ils ne s'attachaient point aux mots qui étaient prononcés, mais à la pensée qu'on exprimait, et dont ils prenaient connaissance dans le cerveau de l'interrogateur.

Mais revenons à nos possédées : l'une d'elles, Victoire Vuillet, âgée de seize ans, d'une figure et d'un caractère très-doux, était la plus exaltée; non-seulement elle courait les champs pendant des heures entières sans en être fatiguée, parlant et gesticulant toujours, montait ensuite au haut des plus grands arbres, en descendait avec une rapidité extrême, mais encore lorsqu'elle était au haut des plus grands pins, elle se balançait et s'élançait d'un pin sur un autre, comme l'aurait fait un écureuil ou un singe.

Lors de la grande cérémonie d'exorcisme, dans l'église, en février 1858, où le curé avait réuni toutes les possédées, au nombre de *trente*, c'était elle, Victoire, qui, attachée à la table de communion, avec l'étole du curé, se roulait dans des convulsions atroces, et, l'écume à la bouche, vociférait : « *Tu ne peux pas me guérir, mauvais calotin, tu n'es pas le plus fort, les démons se f....... de toi; ils te font la grimace.* »

Toutes les autres possédées jetaient aussi des cris épouvantables, et c'était un spectacle affreux que de voir toutes ces malheureuses filles se tordre dans des convulsions horribles, injurier et blasphémer les choses les plus saintes, et tout cela par suite de l'ignorance d'un prêtre qui faisait intervenir les choses de la religion là où la religion n'avait absolument rien à faire. Ceci est si vrai que feu l'évêque d'Annecy, monseigneur Rendu, fit défendre au curé de continuer à exorciser toutes ces possédées.

Quant à ces jeunes filles, elles accusaient, dans leur délire, un individu du pays, fort innocent de ce fait, d'avoir reçu 1,200 francs pour introduire en elles tous ces démons.

Mais les crises augmentèrent de durée et se présentèrent plusieurs fois chaque jour, par suite de l'imprudence qu'on eut de les provoquer pour les faire voir à des étrangers qui venaient pour les observer en curieux : on voulait leur faire reconnaître et constater que ces filles étaient réellement possédées par les démons.

Depuis 1857, époque où cette épidémie se déclara, elle a continué à gagner les hameaux voisins. Nous voici en 1860, elle se propage dans la montagne, et elle frappe maintenant les femmes âgées, car dans tous ces pays la superstition est répandue à un degré qu'on ne peut concevoir.

Devons-nous voir une cause surnaturelle dans cette épidémie et dans les précédentes? pouvons-nous admettre que le diable, QUI N'EXISTE PAS, puisse entrer dans le corps des humains et le dominer?

Nous pouvons répondre négativement, nous qui avons observé scrupuleusement cette épidémie et tous ses phénomènes sur plusieurs jeunes filles que nous avons guéries; nous osons déclarer hardiment qu'aucune de ces filles n'était possédée par les démons.

Nous osons dire que c'est en réalité le curé qui, par son ignorance et par ses exorcismes, a causé tout le mal et le cause encore en entretenant, par des cérémonies à domicile, un état de frayeur et d'exaltation chez des gens peu éclairés.

Il n'y avait là que des effets tout naturels, bien des fois observés, dépendant d'un ébranlement nerveux sur des enfants chez lesquels la frayeur et l'irritation avaient exalté l'imagination, et nous ne saurions y voir autre chose que des accidents d'hystérie et de somnambulisme naturel spontané.

Les maux de tête et d'estomac que toutes ces jeunes filles accusaient, les sensations de la boule hystérique qui leur montait au gosier et les étouffait, le cercle de fer autour de la taille, les tremblements nerveux, les crises de sommeil et de somnambulisme pendant lesquelles elles parlaient, couraient les champs, etc., etc., en sont des preuves évidentes qui se sont corroborées des guérisons produites à l'aide du magnétisme sur les malades qui sont descendues de la montagne pour venir nous trouver à Genève.

C'est ce qui est arrivé pour Victoire Vuillet, âgée de seize ans,

qui était la plus exaltée, et dont nous avons parlé plus haut.

Lorsque nous la vîmes pour la première fois chez nous, le 3 avril 1858, elle était en crise; elle parlait d'une voix creuse et sépulcrale, elle qui avait la voix douce et claire. Elle débitait des phrases telles que celles-ci : « Je suis un démon de l'enfer, dont je suis sorti pour tourmenter Victoire jusqu'à ce que je l'emporte avec moi; entendez-vous le bruit des chaînes? entendez-vous le feu qui pétille et les cris des damnés qui brûlent? ça réjouit le cœur, ça fait plaisir. » Puis elle sautait à une hauteur étonnante, jetait des cris rauques, se tordait le corps au point que la tête venait toucher les talons; ensuite elle se roulait par terre; d'un bond elle était debout, tournait, tournait avec une vitesse étonnante et s'arrêtait instantanément; puis elle faisait de grands gestes, articulait des sons qu'on ne comprenait pas, et sautait sur les bras d'un fauteuil, puis bondissant tout à coup, elle se trouvait suspendue au dossier de ce meuble, dans une position impossible à décrire.

Ensuite elle courait sur tous les meubles, posant un pied sur le dos d'un fauteuil, l'autre sur le dossier d'une chaise, puis s'élançant sur une table, sautant sur d'autres meubles et faisant ainsi, sans perdre l'équilibre, le tour de notre cabinet et de notre salon, et toujours en parlant.

Nous ne saurions vraiment décrire toutes les contorsions et toute l'agilité dont cette fille était susceptible, et nous avouons franchement que des gens superstitieux et peu éclairés pouvaient croire au surnaturel.

Mais après que nous eûmes bien observé cette crise, lorsque nous posâmes une main sur la tête de la jeune fille, et l'autre sur son estomac, tout ce merveilleux tomba aussitôt, et nous n'eûmes plus devant nous qu'une malade qui râlait et se tordait dans des convulsions que nous fîmes cesser presque instantanément; puis après l'avoir magnétisée par de grandes passes pendant trente minutes, et l'avoir dégagée, Victoire se trouva très-bien.

Depuis lors elle n'a plus eu une seule crise : nous l'avons magnétisée quinze jours, et nous avons fait cesser, pendant ce temps, tous les maux de tête et d'estomac, ainsi que tous les accidents hystériques. Elle est remontée à Morzine le 18 ou le 19 avril, et depuis cette époque elle n'a jamais eu le plus petit malaise. Nous en avons eu plusieurs fois des nouvelles, et entre autres ces jours-ci par son oncle Alexis Vuillet.

Nous avons observé, à la même époque, des phénomènes analogues, mais un peu moins prononcés sur Françoise Vuillet, âgée de dix ans, sœur de Victoire[1]; sur Marie Baud, âgée de quatorze ans; Françoise Taberlet, âgée de trente-cinq ans; Claudine Tavernier, âgée de vingt-cinq ans; Marie Bron, âgée de vingt-deux ans. Ces six personnes ont été magnétisées par nous pendant quinze jours, trois semaines au plus; nous n'avons employé que le magnétisme et l'eau magnétisée, et leur guérison a été si complète, que depuis deux ans qu'elles sont remontées à la montagne, elles n'ont pas eu le plus petit malaise ni la moindre rechute, et cependant la maladie n'a pas cessé dans la montagne; elle y règne, au contraire, plus fort que jamais[2].

Cette épidémie a pour principe la frayeur, la superstition, l'imitation et l'exaltation, comme celle des convulsionnaires du cimetière Saint-Médard, au tombeau du diacre *Pâris;* — comme celle des jeunes camisards, et celle plus récente qui eut lieu il y a quelques années en Allemagne, où toute la population d'un village chantait du matin au soir, et du soir au matin, jusqu'à ce que chacun tombât épuisé.

Celle-ci avait aussi commencé par une seule jeune fille, et elle s'était propagée promptement.

Des phénomènes que nous ont présentés ces jeunes filles, nous pouvons déduire avec assurance que dans les épidémies précédentes, comme dans celle-ci, il n'y avait pas de cause surnaturelle, et que le fait d'être possédé par les démons ou par d'autres esprits n'a jamais existé. Notre conviction est bien positive et bien entière. Nous n'admettons pas que des esprits, des démons, des êtres invisibles et supérieurs puissent communiquer avec nous et nous tenir dans leur dépendance; de même que nous n'admettons pas que nous puissions faire venir à volonté, près de nous, pour répondre à nos questions, des êtres supérieurs, esprits, démons ou âmes de personnes mortes, qui, selon notre bon plaisir, seraient forcés de venir s'installer dans une table ou dans un crayon pour répondre à nos demandes.

Ch. LAFONTAINE.

1. Nous avons reçu dimanche 8 juillet une lettre du père de Victoire et une autre de la femme Tavernier-Vuillet.

2. Nous en magnétisons encore une depuis le 9 juillet, et qui remontera guérie le 16.

OBSERVATION DE LA MALADIE

DE Mlle MADELEINE-ADÉLAIDE LEFEBVRE DE MER,

PAR M. GUÉRITAULT.

(Fin.—Voir les nos de mai, page 42, et juin, page 58.)

« Cependant elle n'était point encore guérie : de petites attaques nerveuses reparaissaient régulièrement de six à neuf heures du soir; dès que sonnaient six heures, la malade qui, dans tout le cours de la journée, pouvait impunément s'exposer au plus grand bruit, devenait à cette heure tellement susceptible de la moindre vibration de l'air, que cela lui donnait ce qu'elle appelait *la tête en fureur;* mais neuf heures étaient à peine sonnées que la susceptibilité se passait, et la malade, dans la minute, reprenait l'usage de ses sens. Cependant ces accès donnaient peu d'inquiétude. La malade avait répété nombre de fois qu'elle dirait en temps convenable ce qui lui serait nuisible ou nécessaire. En effet, lorsqu'elle avait à recommander quelque chose, elle tombait dans une sorte de somnambulisme pendant lequel elle prescrivait ce qu'on avait à faire. Il fallait s'empresser de suivre ses prescriptions de point en point, sous peine de la voir souffrir, et il était extraordinaire à quel point l'exactitude rigoureuse à suivre les ordonnances qu'elle se faisait était importante à sa santé. Ainsi, la malade s'était prescrit l'usage de l'orgeat, depuis telle à telle époque. Passé ce temps elle en serait, disait-elle, incommodée. Curieux de hasarder une expérience, je l'engageai à prendre cette boisson, en très-petite quantité pourtant, au-delà du terme de rigueur. Les souffrances et le délire qui en résultèrent me firent repentir de mon essai, sans cependant me corriger cette fois encore. Il m'arriva maintes fois de tronquer les diverses compositions médicamenteuses qu'elle ordonnait [1]. Je ne mettais à dessein qu'une partie des substances prescrites, et j'en ajoutais d'autres qui ne pouvaient être qu'inertes; elle reconnaissait l'infidélité, nommait ce qui manquait, et donnait de nouveau la formule qu'elle avait indiquée. Durant ces accès de somnambulisme, la malade pressait fortement avec la main son estomac, qui semblait lui faire beaucoup de mal. Quelque bruit que l'on pût faire, on ne parvenait jamais à l'éveiller. J'essayai souvent de produire un grand fracas à ses

1. M. Guéritault exerçait la profession de pharmacien.

oreilles mêmes, sans qu'on pût apercevoir la moindre altération sur ses traits, tandis qu'il suffisait de la toucher du bout du doigt seulement pour la rendre à l'usage de ses sens.

» Cependant son état s'améliorait sensiblement : l'hiver même, cette saison si redoutable pour elle, n'amena que peu de changement; chaque jour l'impressionnabilité nerveuse diminuait, ses forces se soutenaient; quand le printemps arriva, les attaques de nerfs diminuèrent beaucoup de fréquence; elles cessèrent même entièrement vers la fin du mois de juin, et jusqu'au 20 juillet (1808), la malade n'éprouva aucun accident. Ce jour-là, vers les dix heures du matin, étant à causer avec sa sœur et moi, elle tomba tout à coup sans connaisance, en poussant un cri perçant qui se prolongea deux minutes. Ce cri était absolument semblable à celui que la malade fit entendre lors de la cessation des bains de mer. Quelque temps après, nous l'entendîmes balbutier : *Fin*. Trompés par la consonnance, nous crûmes qu'elle disait qu'elle avait faim; et déjà nous disposions des aliments pour l'instant où elle allait reprendre l'exercice de ses sens et de la pensée; nous l'entendîmes bientôt prononcer très-distinctement à cinq ou six reprises : *La fin; c'est la fin!* Nous ne pûmes douter qu'elle ne désignât la fin de sa maladie. L'allégresse fut bientôt répandue dans toute la maison. Elle revint à la connaissance, mais très-faible, quoique sans souffrances. Son état était positivement analogue à celui qui suivit le cri qui termina les bains de mer. On employa le même moyen qui avait réussi alors, la promenade en voiture. Quelle que chose qu'on fit, la faiblesse persista toute la journée.

» Depuis ce jour, Mlle Lefebvre fut mieux portante que jamais, toute trace de maladie disparut; elle recouvra sa gaieté, son appétit et toutes ses anciennes habitudes; il ne lui resta passagèrement que quelques idées noires, qui disparurent à l'époque fixée (août 1809). »

Nous n'avons donné qu'une analyse bien succincte de tous les accidents qui se sont présentés successivement dans cette névrose, pendant une période de plusieurs années, sous les divers traitements médicaux employés, et qui, enfin, se sont terminés par une phase somnambulique, ou du moins par un état semi-extatique qui a permis à la malade d'indiquer ce qui lui convenait, et quand et comment il fallait agir.

Ces maladies sont heureusement rares, cependant nous en

avons rencontré plusieurs dans notre pratique, et notamment à Genève, où nous avons pu les observer et les étudier sur plusieurs personnes qui nous ont présenté pendant leur maladie des phénomènes et des accidents des plus variés et des plus extraordinaires. Mlle * était restée 14 ou 15 ans enfermée dans une chambre noire et toute matelassée, afin que le bruit ainsi que la lumière ne pût y pénétrer ; il lui fallait encore cependant, malgré cette obscurité complète, un bandeau de plusieurs doubles d'étoffe sur les yeux, pour éviter les douleurs atroces que la lumière pouvait produire dans sa tête et dans tout son corps.

Sa famille avait fait bâtir tout exprès une maison dans un lieu éloigné de toute habitation et de tout bruit extérieur.

L'air produisait aussi des souffrances terribles ; la bise et le vent d'ouest, quoiqu'ils ne pénétrassent point dans la maison, étaient ses ennemis les plus grands.

Il y a quelques années, lorsque nous avons magnétisé Mlle *, nous avons pu la soulager et calmer la vivacité de ses douleurs, et nous serions arrivé sans nul doute à la guérir, si nous ne fussions tombé malade par suite de la fatigue que nous éprouvions près d'elle.

Nous étions obligé de la magnétiser dans l'obscurité la plus complète, et quand nous nous étions un peu orienté en lui touchant les mains, il nous fallait diriger le fluide sur telle ou telle partie du corps, et surtout éviter d'agir sur la tête, dans laquelle nous produisions des douleurs horribles, sitôt qu'un jet de fluide venait la frapper, quoique nous fussions placé à deux ou trois mètres de distance.

La tension trop forte dans laquelle nous devions nous maintenir, puisque nous ne voyions absolument rien et qu'il nous fallait deviner sur quel endroit il nous fallait frapper, provoqua une fatigue telle qu'elle nous mit dans l'impossibilité de continuer, en nous donnant des crampes d'estomac qui nous enlevèrent momentanément toutes nos forces.

Quelques années après, Mlle * se trouva assez bien pour supporter la vie habituelle, et nous l'avons vue pour la première fois il y a quelques jours, car bien que nous l'eussions magnétisée pendant un mois en 1852, nous n'avions jamais pu l'apercevoir ni être vu par elle ; elle se souvint de notre voix, qui, nous dit-elle, lui rappelait tant de souvenirs douloureux.

Nous fûmes plus heureux avec Mlle ** qui depuis vingt ans avait été enfermée dans une chambre noire, ne pouvant

supporter le plus petit rayon de lumière ni le plus léger bruit, et pour qui l'air et le froid étaient si douloureux que lorsqu'on ouvrait une fenêtre dans toute autre partie de la maison, ou quand la température de sa chambre baissait un peu, des souffrances des plus intenses se faisaient sentir aussitôt.

Au début de sa maladie, un médecin de Genève magnétisa pendant quatre ans consécutifs Mlle **, sans qu'elle éprouvât aucune amélioration dans son état; était-ce parce que le docteur ne connaissait pas à fond l'agent dont il se servait? Le fait est qu'il n'y eut d'autre résultat qu'un adoucissement dans la douleur pendant la magnétisation. Il est vrai que le reste du traitement, les bains froids entre autres, était contraire, et venait détruire le peu de bien que faisait le magnétisme.

Ce fut le docteur Pugnet, médecin français habitant Bienne (canton de Berne), qui réussit d'abord à soulager, puis à produire une amélioration telle que Mlle ** fut en quelque sorte rendue à la vie de famille. Cependant c'était une guérison bien mêlée de souffrances; il fallait souvent que la malade s'enfermât dans une obscurité absolue pendant des semaines, pendant des mois; puis, petit à petit, l'amélioration disparut et le mal revint plus intense.

Ce fut en janvier 1859 que nous fûmes appelé. Mlle ** était dans son lit, ne pouvant se lever, et les yeux recouverts d'un bandeau, quoiqu'elle fût dans une chambre entièrement noire et d'une température très-élevée.

Il nous fallut trois semaines d'une magnétisation générale pour obtenir un sentiment d'amélioration; puis nous pûmes localiser notre action sur le cerveau et sur l'estomac. Nous obtînmes alors des résultats plus prononcés, au point qu'on put laisser pénétrer un rayon de lumière, pourvu qu'il ne frappât point sur la malade.

L'hiver et le printemps se passèrent dans des alternatives de mieux et de crises qui duraient plusieurs jours, et pendant lesquelles les souffrances étaient modifiées par le magnétisme, sans être cependant entièrement vaincues.

Pendant l'été, Mlle ** put supporter le grand jour, sortir même dans le jardin, lorsque la température était chaude : elle put aussi lire et écrire un peu sans souffrance.

Nous fûmes favorisé par une chaleur exceptionnelle; aussi, à la fin de l'été, notre malade put se remettre à la peinture et travailler deux et trois heures de suite, sans que les yeux ni la tête ne lui fissent mal.

L'hiver, qu'elle craignait de voir arriver, se passa encore mieux que l'été; il n'y eut d'autres malaises que deux ou trois crises d'une seule journée, auxquelles une magnétisation faisait succéder le plus grand calme, et M[lle] ** put tout l'hiver continuer à peindre, à lire, à écrire et à travailler. Cependant depuis bien des mois nous ne magnétisions que de loin en loin, lorsqu'il y avait un sentiment de malaise; alors une seule magnétisation faisait disparaître le mal. M[lle] ** continue à aller bien, et nous sommes quelquefois deux mois sans lui donner une séance. Nous pouvons donc hardiment la considérer comme guérie; elle a repris toute l'activité de la vie du monde. CH. LAFONTAINE.

DE LA NOUVEAUTÉ DES TABLES PARLANTES.

Lorsqu'en 1853, les tables tournantes et parlantes firent leur entrée dans le monde, on crut généralement que c'était la première fois que ces phénomènes apparaissaient. Chacun les interpréta à sa manière, et bientôt certains hommes, plus ou moins lancés dans le spiritualisme, voulurent les exploiter au profit de leurs idées. Ils présentèrent alors comme un fait remarquable et concluant qu'en Amérique, en Angleterre, en France, en Suisse, les *tables parlantes* avaient annoncé que les phénomènes des dites tables n'étaient que des phénomènes d'initiation destinés à préparer une *grande révélation*, une *immense rénovation* de notre monde; que la croyance aux *esprits* serait le signal d'une *régénération* nouvelle, et là-dessus ils bâtirent tout un système.

Nous ne pensons point de la même manière, et nous croyons que ceux qui ont fait parler les *tables* et les *esprits* dans ce sens, ont oublié, si jamais ils l'ont su, que les tables parlantes ne sont point une nouveauté, que notre siècle n'en a pas la primeur; que, chez les peuples anciens, on consultait le bois, la pierre; que la Bible même le dit; que chez les païens on consultait aussi les tables, et qu'au moyen-âge il en était de même.

Nous ne devons donc point nous attendre à une régénération de notre pauvre humanité, puisque les tables ne sont point une nouvelle apparition, mais la *réapparition* d'une vieillerie presque aussi vieille que le monde. Et si maintenant il

y a une secte, une religion dont les adeptes s'appellent *spiritistes,* nous nous permettrons de dire à ces adeptes, que si ce sont aujourd'hui les anges, les archanges, les saints des religions catholique et protestante qui viennent à leur appel, autrefois c'était le dieu des présages qui se présentait au milieu des cérémonies du paganisme; et pour leur prouver ce que nous avançons, nous ouvrirons l'ouvrage d'*Ammien Marcellin,* qui vivait au 4e siècle. Il raconte une conspiration contre l'empereur *Valens* qui, ayant été découverte, donna lieu à une enquête où nous lisons le morceau suivant :

« . . . . . On cita devant le tribunal Patrice et Hilaire ; et sur l'ordre qu'on leur donna d'exposer les procédés dont ils s'étaient servis, comme ils différaient dans leurs réponses, on les soumit à la torture en leur appliquant des crocs aux flancs. —Alors, réduits à la dernière extrémité, ils racontèrent fidèlement leur crime[1], en reprenant depuis le commencement. Hilaire parla le premier.

« Magnifiques juges! nous avions construit à l'image du » trépied de Delphes, sous de redoutables auspices, avec des » baguettes de laurier, cette malheureuse petite table que vous » voyez; et après l'avoir consacrée par des invocations expri- » mées dans des paroles mystérieuses, accompagnées de » chants nombreux et prolongés, en suivant tous les rites, » nous la mîmes en mouvement *(movimus tandem).* Or voici » comment nous procédions pour cela : toutes les fois qu'on » consultait cette table sur des choses secrètes, c'était dans » une salle purifiée au moyen de parfums arabiques. On pla- » çait, selon toutes les règles, un plateau composé de métaux » divers, à la circonférence duquel les formes des vingt-quatre » lettres de l'alphabet étaient gravées avec soin et séparées » entre elles par des intervalles parfaitement égaux. A côté » de la table se plaçait, selon des formes déterminées par la » science, un homme revêtu d'habits de lin et chaussé de » cette même étoffe, portant de la verveine cueillie sous un » arbre de bon augure. Cet homme invoquait par des chants » consacrés le dieu des présages, tout en balançant un anneau » étroit, suspendu au plafond par un fil très-délié, consacré » aussi par des pratiques mystérieuses. Cet anneau, tombant

1. Cette expression de crime peut paraître un peu forte, puisque le délit était d'avoir consulté une table; mais toute consultation d'oracles, relativement à l'empereur, était sévèrement prohibée, comme pouvant donner lieu à des conspirations.

» par sauts sur les lettres placées, avons-nous dit, à distances » égales, faisait ainsi des vers hexamètres qui répondaient » aux questions composées selon les règles de la prosodie et » semblables aux vers de la Pythie, ou à ceux que rendaient » les oracles des brachites. — Comme nous demandions alors » qui devait succéder à l'empereur actuel, et qu'on disait que » ce serait un prince accompli à tous égards, l'anneau en » sautant contre la table *(adsiliem tabulam)* avait touché les » deux lettres de la syllabe ΘΕ ; alors un des assistants s'écria » que la nécessité inflexible indiquait *Théodore*[1] (ΘΕΟΔΟΡΟΝ). » Nous ne poussâmes pas plus loin notre recherche, nous » croyant assez sûrs que c'était notre ami Théodore que dési- » gnait l'oracle..... »

L'enquête dont il est ici question donna des inquiétudes à Valens, qui fit supplicier tous ceux dont le nom commençait par « ΘΕ ; mais malgré ces cruelles précautions, l'oracle s'ac- » complit, car ce fut *Théodose* (ΘΕΟΔΟΣΕ) qui succéda à Va- » lens. »

Quant à ces brachites dont il est parlé, c'était, au dire de Moréri, une secte d'hérétiques qui suivait, dans le 3e siècle, les erreurs de Manès et des Gnostiques.

Tertullien, né en 160 et mort en 245, fait déjà mention dans un de ses écrits (*Apologétique*, ch. XXIII) de l'emploi des *tables divinatoires*.

Cet auteur dit : « S'il est donné à des magiciens de faire » apparaître des fantômes, d'évoquer des morts, de forcer la » bouche des petits enfants à rendre des oracles ; si ces char- » latans imitent un grand nombre de miracles qui semblent » dus *aux cercles ou aux chaînes que des personnes forment » entre elles;* s'ils envoient des songes, s'ils font des conjura- » tions, s'ils ont à leurs ordres des esprits messagers et des » démons, par la vertu desquels LES CHAISES ET LES TABLES QUI » PROPHÉTISENT SONT UN FAIT VULGAIRE, avec quel redoublement » de zèle ces esprits puissants ne s'efforceront-ils pas de faire » pour leur propre compte, ce qu'ils font pour le service » d'autrui ? »

On ne peut mettre en doute, après avoir lu ces deux auteurs anciens, que les effets des tables ne fussent connus déjà.

Le passage de Tertullien est d'autant plus curieux, qu'il

1. Ce Théodore était un des conjurés ; il était général des armées de Valens, qui le fit mettre à mort.

nous fait connaître que la manière d'agir sur les tables est analogue à celle qu'on emploie aujourd'hui.

Nous voyons dans la Bible qu'il était « défendu de consulter le bois. » (Osée, ch. IV, v. 12.)

Qui voudra lire attentivement Bodin, l'auteur célèbre de la *Démonomanie* (ouvrage écrit en 1581), verra que les esprits frappeurs répondaient en ce temps-là, comme aujourd'hui, aux curieux qui leur adressaient des questions.

La communication avec les esprits au moyen des tables ou d'autres meubles en bois, est donc loin d'être une nouveauté. C'était une pratique bien connue des anciens, qui faisaient tourner, par exemple, des instruments à vanner. Au moyen-âge on l'appelait XILOMANIE, des deux mots XILOS, bois, et MANTEIA, divination.

Dans un livre très-rare intitulé : *Lux e tenebris* (la lumière sortant des ténèbres), et imprimé vers 1665-68, on trouve une jolie gravure représentant une sorte de table « tournante » ou, tout au moins, « prophétique. »

Cette table apparut un jour, la veille de Pâques, sur un chemin, à Christophe Kotter, né en 1585, à Langenaw (village de la Lusace supérieure), « *appelé à la mission de prophète en 1616,* » dit le livre, et mort en 1647 à soixante-deux ans. Elle était triangulaire et de couleur bleu de ciel. Trois jeunes gens vêtus de blanc étaient assis aux trois angles, à l'orient, au midi, au septentrion ; ils formaient une chaîne en tenant leur mains unies. Un arbuste sortit de la table devant chacun des jeunes gens et s'éleva à la hauteur d'environ une aune. Une rose s'épanouissait au sommet des trois arbustes, dont les feuilles ressemblaient à celles du persil. L'arbuste du midi était un peu plus élevé que les deux autres ; sa rose, plus large et d'une grande beauté, le couvrait presque entièrement. Christophe Kotter vit ensuite un petit lion demi-blanc, demi-azuré, s'élancer de la table, saisir avec ses ongles l'arbuste du midi, et le secouer violemment ; les feuilles vertes et celles de la rose tombèrent en grande partie et se changèrent en taches de sang.

L'arbuste du septentrion resta immobile ; ses feuilles et sa fleur n'éprouvèrent aucune agitation. L'arbuste de l'orient, d'abord desséché et privé de feuilles et de fleurs, verdit tout à coup, et la rose le couronna de ses belles feuilles odorantes. Le jeune homme qui était assis devant l'angle septentrional dit à Christophe, en lui montrant le jeune homme assis à l'an-

gle oriental : « Donne-lui ta main droite. » Christophe s'empressa d'unir sa main à celles des jeunes gens. Le jeune homme du septentrion reprit : « Observe bien, afin que tu puisses raconter fidèlement ce que tu as vu : car de grandes vérités sont cachées dans ce prodige, et Dieu te les révélera dans une vision. » Alors la table disparut avec ce qu'elle portait. Le jeune homme du septentrion dit à Christophe : « Regarde-nous avec attention : l'un de nous t'apparaîtra encore une fois et t'expliquera ce que tu as vu. » Christophe alors leur demanda : Qui êtes-vous? (Il rapporte qu'il lui fut impossible de dire autre chose.) Le jeune homme du septentrion répondit : « Nous sommes les serviteurs du Dieu grand, terrible et en même temps miséricordieux, qui a pour ministres la flamme du feu et les anges ses esprits. Quant à toi, fais ce qui t'est ordonné, si tu veux obtenir la grâce de Dieu. » Après ces mots, les trois jeunes gens disparurent. Aussitôt Christophe fut ravi en extase.

Quelles grandes vérités furent révélées à Christophe Kotter pendant cette extase? Il affirme que son âme fut inondée d'une clarté divine ; malheureusement quand il veut la faire rayonner sur ses lecteurs, il se sert d'expressions tellement vagues et incohérentes que, malgré le désir le plus sincère de le comprendre, on reste dans les ténèbres.

On peut croire cependant que cet homme enthousiaste, et qui a eu un grand nombre d'adeptes, était un extatique de bonne foi. L'extase n'est pas toujours comme on l'entend supposer assez ordinairement par beaucoup de personnes, une ridicule jonglerie. La science et la philosophie en reconnaissent la réalité : en ces derniers temps, surtout, les physiologistes et les psychologues ont fait de cet étrange phénomène l'objet d'études sérieuses.

A toutes les époques il y a donc eu des enthousiastes de bonne foi qui, en répandant leurs idées mystiques parmi d'autres personnes enthousiastes et crédules, parvenaient à créer une secte plus ou moins nombreuse. C'est ainsi que de nos jours, par les *tables parlantes*, les spiritistes ont créé une espèce de religion. Sont-ils de bonne foi? Nous ne leur faisons pas l'injure d'en douter. Sont-ils dans le vrai? Nous ne le pensons pas.

Les phénomènes des tables parlantes sont pour nous le résultat de l'intelligence instinctive des spiritistes eux-mêmes, et non, comme on voudrait nous le faire croire, le résultat de

l'influence d'êtres supérieurs : car comment admettre que nous ayons, nous, pauvres mortels, la puissance de faire obéir à notre commandement ou à notre prière des êtres supérieurs qui se feraient nos très-humbles serviteurs pour des balivernes pareilles à celles sur lesquelles on les consulte?

La raison de la nouveauté ne peut donc plus être invoquée à l'appui de cette prétendue régénération, puisque nous venons de démontrer, preuves en main, que c'est une vieillerie exploitée de tout temps.

Il en est de même de l'intervention des esprits auprès des somnambules magnétiques; nous avons déjà fait bonne justice de ces prétentions, en démontrant une cause toute naturelle et tenant de notre organisation, composée d'esprit et de matière.

Pourquoi donc aller si loin chercher des esprits et les faire venir du ciel ou de l'enfer? Rentrons en nous-mêmes, et ce qui est immatériel en nous, se présentera et agira sans intervention et sans avoir besoin d'être dirigé par des êtres invisibles et supérieurs. Ces êtres, d'ailleurs, appartiennent à une autre vie, et quoique tout soit lié dans la nature, il y a pourtant des points de séparation assez prononcés pour qu'ils ne puissent être franchis.

Non, ce ne sont point des esprits qui viennent répondre aux questions faites aux tables; non, les phénomènes des tables ne provoqueront point de nos jours, plus qu'ils ne l'ont fait autrefois, une régénération morale ou religieuse.

C'est une illusion que les spiritistes eux-mêmes ne peuvent plus conserver.

Ch. Lafontaine.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

Le baron du Potet pêche à la ligne. — Les sociétés de magnétisme. — Démonstrations publiques et séances particulières. — Cours d'anatomie et de physiologie. — Un manifeste en faveur du fluide. — L'électricité. — *Ecce iterum!*... M. Morin et sa brochure vert-de-gris — La Société du mesmérisme et M. Lafontaine.

Paris, 10 juillet 1860.

Bien que monseigneur le soleil semble vouloir nous faire faillite cette année, et que nous ayons eu un triste printemps, suivi d'un été fort problématique, l'émigration parisienne,

fidèle aux traditions, devient à peu près générale : la fashion, le haut commerce, le monde politique, musical et théâtral, s'élancent vers les champs et les eaux thermales. Les concerts sont muets, les théâtres languissent, le monde mesmérien seul reste rivé à son poste, et la culture du fluide ne chôme pas.

A l'exception du baron du Potet, — qui a fermé son salon pour se borner à la rédaction de son journal et se livrer aux délices de la pêche à Chatou, — le gros de l'armée poursuit son œuvre; les praticiens en chambre et les somnambules des quatre saisons fonctionnent comme des machines à vapeur, et nos deux sociétés magnétiques tiennent leurs séances avec la plus louable régularité.

J'ignore si l'art magnétique est en progrès à Paris; mais je puis vous certifier que les deux sociétés font une très-active propagande. L'une (la *S.·. philanthropico-magnétique*) donne ses soirées expérimentales ou démonstratives, le premier samedi de chaque mois, dans une des salles de la Redoute, sous la présidence du D[r] du Planty; l'autre (la *S.·. du mesmérisme*), tient ses séances de démonstration le quatrième jeudi de chaque mois dans le salon de Rivoli (ancien hôtel d'Aligre).

Le mode d'expérimentation est le même dans les deux sociétés. Les assistants, hommes et femmes, dont le nombre est plus restreint qu'autrefois, — (on sait que chaque assistant prend le nom d'*auditeur* et se trouve muni d'une carte personnelle) — forment néanmoins un noyau suffisant pour constituer un *public*.

Après un petit discours d'ouverture, le président invite les personnes de bonne volonté à venir collectivement, dans le centre de la salle, se soumettre à l'action magnétique. Quand l'épreuve est finie, — elle ne dure guère que dix minutes, — les personnes magnétisées viennent devant le bureau rendre compte des effets qu'elles ont ressentis; puis la même tentative a lieu sur d'autres : car on procède par groupes et par séries, de sorte que trente à quarante magnétisations peuvent être faites dans la soirée, et presque toujours le tiers environ des sujets accuse des effets magnétiques très-appréciables.

Souvent, vers la fin de la séance, des expériences tentées sur des individus d'une sensibilité éprouvée ou sur des sujets déjà formés, viennent rompre l'uniformité des démonstrations élémentaires, et prennent un caractère intéressant. Une allocution finale du président complète le programme.

Je ne vous cache pas que cette allocution finale, ainsi que le discours qui ouvre la séance, forment pour moi, comme pour beaucoup d'autres, l'élément le plus attrayant de ces séances mensuelles. Dans l'une et l'autre société, le docteur du Planty et le docteur Léger, laissant tout pédantisme à la porte, dépouillant la science de tout ce qu'elle a d'aride, s'identifient avec leur auditoire de la façon la plus intelligente. Ils ont la parole facile et sympathique. Chez l'un, c'est une conversation toute cordiale, une causerie piquante, imagée, accidentée de saillies, un entretien presque familier; c'est enfin l'éloquence de l'âme unie à une forte dose d'esprit, et combinée avec une bienveillance parfois trop excessive pour ne point ressembler à la plus fine ironie. Chez l'autre, c'est la sève juvénile débordant par tous les pores; c'est la science officielle mise avec une franchise presque ingénue, avec une lucidité merveilleuse, à la portée de toutes les conceptions; science précoce, mais solide, mais dégagée de tous les préjugés de l'école.

Et ce n'est pas, je vous assure, une mince bonne fortune pour les deux sociétés que d'avoir à leur tête deux hommes appartenant au corps médical de Paris, deux chirurgiens éprouvés, apostillant Mesmer de leur nom et de leur autorité. Certes, il faut à la fois une conviction bien arrêtée et un dévouement profond pour accepter une solidarité semblable, braver les mépris de maint confrère, et se poser hardiment comme traits d'union entre le magnétisme et la Faculté.

Indépendamment de ces soirées mensuelles et quasi-publiques, les deux Sociétés ont des séances particulières, consacrées simultanément aux affaires administratives et aux cours d'anatomie, de physiologie et de magnétisme théorique.

Ces cours sont d'une utilité et d'une importance inappréciables pour les enfants de Mesmer, dont la moitié se figurait jusqu'à présent que la lecture des ouvrages de magnétisme suffisait à tout, pendant que l'autre moitié somnambulisait à tort et à travers, sans jamais ouvrir aucun livre.

Ce programme d'enseignement, organisé au sein des groupes magnétiques, avait été très-négligé dans ces dernières années; il prend aujourd'hui un formidable développement: les cours commencent à être très-suivis, car les magnétistes sérieux, ceux qui se livrent au mesmérisme thérapeutique, sentent le ridicule et le danger de faire concurrence à un art dont on ignore les notions fondamentales.

Un de nos frères les plus estimés, l'honorable Dr Louyet,

s'est chargé d'enseigner l'anatomie à ses collègues de la *Société philanthropico-magnétique*, tandis que le docteur Léger initie les membres de la *Société du mesmérisme* à la physiologie, à l'anatomie pathologique et à tous les mystères de la médecine usuelle.

Dans sa leçon du 21 juin dernier, le Dr Léger s'est particulièrement distingué par un chaleureux manifeste en faveur du *fluide*, et par une sortie vigoureuse contre l'électro-galvanisme. Il a établi un parallèle curieux, — et qui dessillera les yeux à bien du monde — entre le *fluide nerveux*, ce salutaire modificateur de l'organisme humain, et l'*électricité*, qu'on a tant prônée dans ces derniers temps. Il a proclamé une vérité qu'il faudrait inscrire en lettres d'or à la porte de tous les électropathes; — mais ils se garderont bien de le faire eux-mêmes:

C'EST QUE L'ÉLECTRICITÉ N'AGIT QUE COMME PUISSANCE IRRITANTE, ET N'A AUCUNE FORCE ASSIMILABLE. *L'électricité est plutôt perturbatrice que salutaire.*

Ma foi, je ne suis pas fâché qu'on ait dit enfin son fait à la pile de Volta et à toutes ces petites machines qui bourdonnent et guérissent.....à la quatrième page des journaux.....

J'espérais n'avoir plus à m'occuper de M. Morin, avocat et ancien sous-préfet. Mais l'autre jour, en rentrant chez moi, j'ai trouvé chez mon concierge une brochure de vingt-quatre pages, couverture vert-de-gris, — symptôme fort inquiétant. — En effet, la brochure portait la signature du susdit avocat. — C'est le résumé *historique* de son enquête sur les sourds-muets de M. Lafontaine; car M. Morin a la rage des enquêtes, la toquade des sourds-muets, et une tendresse ineffable pour le praticien de Genève. Cet ancien sous-préfet doit avoir des nuits terribles. Je n'échangerais pas mon alcôve contre la sienne. Je me figure que les aiguilles du galvanomètre, les lézards et les crapauds, doivent se livrer à de nocturnes ébats devant son chevet et danser des sarabandes autour de son oreiller. — Juste châtiment d'une vie d'avocat dépouillée de charité chrétienne.

Aussi, pourquoi cette croisade acharnée contre un des plus éminents chefs d'école du mesmérisme contemporain? En vertu de quel pouvoir M. Morin s'érige-t-il en juge, prononce-t-il des sentences d'indignité? Qui lui en a donné la mission? Quel rôle joue-t-il dans la science? Comme praticien, il est inconnu; comme magnétologue, il n'a d'autre importance que celle qu'il voudrait se donner. Agit-il au nom du progrès?

Étrange prétention de la part d'un homme qui a brûlé tout récemment ce qu'il avait adoré, s'est mis à nier des faits acquis, et en est aujourd'hui au rapport de Bailly!... Aussi puis-je vous certifier que la *Société du mesmérisme* regrette profondément de s'être laissée un instant traîner à la remorque de cet incommode collègue et de ses investigations tracassières.

Dans sa brochure, M. Morin dénature à plaisir tous les faits, ainsi que le sens des paroles prononcées par votre serviteur. Je m'y attendais: l'auteur a dû recourir à ces altérations pour les besoins de sa cause; c'est une tactique d'avocat; mais ce que je ne lui permettrai pas, c'est de dire que LA SOCIÉTÉ DU MESMÉRISME *a constaté l'inexactitude des affirmations de M. Lafontaine.* Le souvenir de cette séance, — à laquelle M. Morin n'a point assisté, — est palpitant dans ma mémoire. Fatiguée du long factum de M. Petit d'Ormoy, la Société avait hâte d'en finir avec ces éternelles chicanes, et prit acte du rapport, *sans l'approuver,* ni se rendre solidaire de ses conclusions.

Et cela est si vrai, qu'immédiatement après la lecture de ce rapport, un autre vote, habilement préparé, mit M. Morin et son compère dans la nécessité de donner leur démission, — démission que la Société avait prévue et qu'elle accepta avec bonheur, car la voilà délivrée de deux trouble-fêtes incessamment occupés à transformer le paisible terrain de la science en une arène de personnalités. Je ne conseille donc pas à M. Morin de se vanter de cette séance: jamais rapport de commission n'eut d'issue plus humiliante; ce fut un véritable coup de théâtre, et les deux hommes qui espéraient monter au Capitole, rencontrèrent bel et bien la roche Tarpéïenne.

Et pour compléter le châtiment, la *Société du mesmérisme,* à l'heure où j'écris ces lignes, prend une mesure officielle et sérieuse en faveur de M. Lafontaine, afin de ne laisser planer aucun doute sur la confusion de ses détracteurs: une commission spéciale a été nommée, à l'effet de rectifier et de préciser le vote dont l'auteur de la brochure a bien voulu se prévaloir. De plus, la *Société du mesmérisme* offre au praticien de Genève le titre de membre honoraire, et en le lui offrant, c'est un honneur qu'elle croira se faire à elle-même.

J. LOVY.

LE MAGNÉTISEUR

Sommaire. — Avis. — Le magnétisme en Angleterre en 1841, par M. André. — Analyse magnétique, par le docteur F. Broussais. — Correspondance parisienne, par J. Lovy. — Clinique : guérisons de diverses maladies, par Adolphe Didier.

AVIS.

Nous invitons nos abonnés qui n'ont point encore soldé leur abonnement, à vouloir bien le faire avant le 10 septembre, quai des Bergues, 14, afin de ne point avoir d'interruption dans la réception du journal.

Pour Paris et la France, l'envoi à Genève d'une aussi petite somme que le prix d'un abonnement étant des plus incommodes, nous prions nos abonnés de Paris et des départements, et tous ceux qui désirent s'abonner, d'avoir l'obligeance d'envoyer, avant le 1er août, un bon sur la poste à M. Germer-Baillière, libraire-éditeur, rue de l'École-de-Médecine 17, à Paris.

Quant aux abonnés de l'étranger, ne pouvant leur indiquer une voie sûre, nous les prions de nous faire parvenir le prix de leur abonnement par les moyens qui seront à leur disposition.

LE MAGNÉTISME EN ANGLETERRE EN 1841.

Londres, ce 30 juillet 1860.

Monsieur et cher maître,

Je vous écris de Londres, où je viens d'arriver après une tournée de quelques semaines pendant laquelle j'ai visité, entr'autres villes de l'Angleterre, Manchester, Birmingham, Sheffield, etc., où j'ai trouvé votre souvenir encore tout vivant parmi les nombreux disciples que votre passage dans ces villes, en 1841, vous a permis de faire. — Je me suis amusé à rassembler les journaux de cette époque qui parlent de vous, et la chose n'a pas été difficile ; je n'ai eu que l'embarras du choix.

pour prendre çà et là les articles qui se ressemblaient le moins. Je vous adresse ces extraits, me plaisant à croire que vos lecteurs ne seront point fâchés de retrouver dans votre journal ces appréciations anglaises, c'est-à-dire loyales et solides, que j'exhume dans l'intérêt de la science à laquelle vous vous êtes dévoué.

Recevez, etc. ANDRÉ.

Vers la fin de 1841, M. Lafontaine a fait un séjour de plusieurs mois en Angleterre, s'arrêtant dans les principales villes du royaume, et offrant à tous ses expériences magnétiques; étonnant d'abord, essuyant de nombreuses attaques suscitées par l'ignorance et la mauvaise foi, mais finissant toujours par rester maître du champ de bataille, grâce à son inébranlable persévérance et aussi, il faut le dire, au consciencieux appui qu'il n'a jamais manqué de trouver chez les hommes éclairés, les savants, les médecins de toutes les villes qu'il a parcourues.

— Tous les journaux de l'Angleterre ont retenti à ce moment des merveilleux récits que leur fournissaient ces séances, si neuves et si étonnantes pour le peuple anglais; — ils ont reproduit les polémiques acharnées qui ont eu lieu entre les détracteurs du magnétisme et ceux qui s'en sont faits les champions, se substituant en cela au praticien lui-même, que sa complète ignorance de la langue anglaise laissait au dépourvu sur ce terrain; — ils ont toujours fini par publier le triomphe des observateurs froids et impartiaux sur ceux que l'entêtement ou l'envie portaient à ces attaques; — mais nous n'avons pas l'intention de reproduire ces longs débats; nous voulons seulement relever dans les journaux anglais de cette époque le compte-rendu de quelques expériences, pratiquées le plus souvent sur des sujets pris dans l'audience, et qui pourront intéresser les amis du magnétisme.

« Après avoir terminé ses expériences sur les sujets ordinaires, » dit le *Manchester Times* du 13 novembre 1841, — « M. Lafontaine essaya son pouvoir sur un journaliste de notre ville et sur deux médecins, mais il n'obtint que des effets peu sensibles. Un Allemand, commerçant à Manchester, s'avança ensuite pour se soumettre à l'action magnétique. Il s'était présenté dans la séance précédente, mais le praticien avait refusé de le magnétiser, le jugeant peu susceptible de ressentir les effets de la magnétisation. — Cette fois, l'expérience eut lieu;

— le jeune homme donna, au bout de dix minutes, des signes prononcés de somnolence, qui furent promptement suivis d'une complète insensibilité. Un pistolet déchargé à son oreille ne lui arracha pas un mouvement, et ses mains furent piquées plusieurs fois, sans qu'il donnât signe de souffrance. — M. Lafontaine lui rendit une sensibilité partielle, on le piqua de nouveau, et cette fois, le patient répondit à l'essai par un violent soubresaut. — Revenu entièrement à lui-même, au moyen de quelques passes de dégagement, il accusa avoir senti d'abord un chatouillement dans les bras; — puis du froid aux extrémités, — conservant un vague sentiment de son existence et des objets qui l'environnaient, mais sans la possibilité de faire un mouvement. Il n'avait éprouvé aucune douleur, aucun malaise, si ce n'est une impression de raideur cataleptique dans le bras droit, impression qui fut immédiatement détruite par le magnétiseur. Les nombreux médecins présents à cette séance avaient constaté que le pouls de ce patient, comme du reste, celui de tous les autres sujets examinés par eux pendant la somnolence magnétique, accusait de 133 à 160 pulsations. »

Le *Manchester Guardian* du 13 novembre rend compte de cette même séance, et rapporte les mêmes faits, ajoutant : « Le docteur *Holland*, qui était présent avec les docteurs *Turner*, *Ransome*, *Noble*, *Franklin*, etc., — s'occupa surtout de constater scrupuleusement l'état d'insensibilité du somnambule de M. Lafontaine. Il fit, en particulier, des expériences sur les sourcils et sur la pupille de l'œil, qui possède une si exquise délicatesse, et n'obtenant aucun symptôme de sensibilité, il déclara hautement que l'insensibilité de l'œil était parfaite. M. le Dr Ransome, l'une des sommités médicales de Manchester et de l'Angleterre, fit des expériences analogues avec le même succès; — un flacon d'ammoniaque d'une puissance extraordinaire fut appliqué aux narines du somnambule sans qu'il donnât signe de sensation, tandis que le Dr Ransome, placé à ses côtés, répandait des larmes provoquées par la puissance de cet alcali volatil. »

Dans son numéro du 17 novembre, le même journal rend compte d'une autre séance, dans laquelle, après les expériences connues, sur les somnambules ordinaires, M. Lafontaine magnétisa également plusieurs des assistants. Il cite, parmi ces derniers, l'exemple suivant :

— « Celui qui se soumettait cette fois au magnétisme était

un jeune homme qui a toujours habité Manchester. Quatre minutes après le commencement de l'opération, il ferma les yeux qu'il rouvrit par un effort violent, à l'ouïe d'un bruit accidentel qui eut lieu dans la salle. M. Lafontaine lui fit quelques passes devant le visage, et dix minutes après le commencement de la magnétisation, les yeux se fermèrent définitivement. — L'opérateur continua par quelques passes à saturer de fluide tout l'organisme, et put alors fixer les deux jambes à angle droit dans une position qu'elles conservèrent. Il plia ensuite le bras droit et l'éleva à quelque distance du fauteuil, dans la position qu'un tailleur demanderait pour prendre mesure d'une manche d'habit. Le bras conserva cette position comique et incommode, tandis que le visage du patient, un peu plus pâle que de coutume, demeurait calme et impassible, les yeux fermés, et présentant tous les caractères d'un profond sommeil. A en juger par les expressions d'incrédulité qui avaient rempli la salle, l'auditoire avait gardé jusqu'alors des dispositions purement sceptiques; il ne fut donc pas moins curieux d'observer le changement produit sur les auditeurs que d'étudier celui qui s'était opéré chez le patient. Une curiosité pleine d'intérêt, un étonnement profond peint sur la figure de chacun, les regards animés qui se dirigeaient sur la personne magnétisée, et le silence inusité qui s'était fait tout-à-coup dans l'assemblée, tout cela formait un frappant contraste avec l'agitation du moment précédent. Quelques passes achevèrent de rendre le magnétisé parfaitement insensible à la piqûre d'une épingle. La décharge d'un pistolet lui fit faire un léger mouvement sans que les yeux s'ouvrissent toutefois; mais de nouvelles passes le rendirent totalement insensible à une seconde détonation. Enfin, M. Lafontaine annonça qu'il allait réveiller le sujet; quatre passes de dégagement suffirent pour lui faire ouvrir les yeux; mais les bruyants applaudissements des spectateurs, l'éclat des lumières et l'affluence des curieux qui se pressaient autour de lui, causèrent un étourdissement au patient. Un de ses amis s'empressa de le calmer, en l'assurant que tout allait bien, et des attouchements magnétiques, pratiqués sur son estomac par M. Lafontaine, le remirent bientôt complètement. Les médecins lui touchèrent les mains, qu'ils trouvèrent froides, malgré l'élévation du pouls. Ses jambes et son bras furent débarrassés de leur raideur cataleptique et rendus à leur état normal, et quarante minutes après le commencement de l'expérience, il se trouva entièrement re-

venu à lui-même. Voici comment il décrit ses sensations : — « Après avoir été regardé fixement par M. Lafontaine pendant » deux ou trois minutes, je me sentis en proie à un étourdissement complet, accompagné d'une titillation dans tous les » membres ; lorsqu'ensuite il fit mouvoir ses mains devant » mon visage, je perdis aussitôt connaissance ; au bout d'un » moment, je revins un peu à moi, et je m'assoupis ensuite, » sans perdre entièrement conscience de ce qui m'entourait. » J'entendais vaguement causer auprès de moi, j'entendis la » détonation du pistolet, mais faiblement et sans qu'elle me » fût désagréable ; je sentis l'épingle qui touchait ma main, » mais sans ressentir d'impression douloureuse. » On lui demanda s'il était disposé en faveur du magnétisme avant la séance ; il répondit qu'il était bien éloigné d'y croire quand il s'était assis en face de M. Lafontaine, et que c'était la première fois qu'il assistait à une séance de ce genre. Puis il se retira, encore très-ému des effets singuliers qu'il venait de ressentir. »

Le *Manchester Times* du 20 novembre rend compte d'une autre séance à l'Athénée dans laquelle, après avoir eu à lutter contre une incrédulité hautement prononcée, M. Lafontaine endormit, en quelques minutes, un fabricant de Salford, M. Higgins, — dont l'insensibilité parfaite fut constatée par toutes les expériences possibles, et confirmée ensuite par les assurances qu'en donna le patient à son réveil. « Cette séance, » ajoute le journal, « a fait une profonde impression sur l'esprit de tous les assistants ; en effet, il eût été impossible à tout être raisonnable de ne pas se rendre devant de semblables preuves des pouvoirs du magnétisme. Nous croyons pouvoir avancer qu'il n'est resté, après cette séance, aucun doute dans l'esprit des plus incrédules, et nous sommes certains que cette intéressante étude occupera longtemps les membres sérieux de la faculté, les savants et les philosophes de notre ville. Il nous reste à apprendre et à comprendre le bien que l'on peut en faire dériver ; pour le moment, bornons-nous à exprimer le désir que les enquêtes qui vont se faire s'accomplissent dans un meilleur esprit que les précédentes, et que le résultat des expériences soit scrupuleusement noté. Des faits semblables ont une importance incontestable, et quand ils tombent entre les mains d'hommes intelligents et courageux, que leurs études ont conduits dans une voie saine et loyale, ils offrent, nous n'en doutons pas, d'immenses avantages à recueillir. »

On trouve dans le même journal du 20 novembre les détails d'une dernière séance qui eut lieu en présence de plus de huit cents spectateurs, et dans laquelle se reproduisirent tous les phénomènes cités dans les extraits qui précèdent. Il y est question, entr'autres, d'un M. Williamson, gentilhomme distingué qui voulut se soumettre à l'épreuve magnétique. — Il ne s'endormit pas, au contraire, il conserva toute la perception de ce qui se passait autour de lui, et la faculté de répondre aux questions qu'on lui adressait. Pendant ce temps, ses yeux demeurèrent complètement fermés, résistant à tous ses efforts pour les rouvrir, jusqu'au moment où M. Lafontaine rompit le charme. La surprise et l'admiration étaient grandes dans l'auditoire.

Plus tard, c'est le *Journal de Birmingham* qui rapporte les expériences présentées le 17 novembre au public de cette ville.

« Après avoir produit sur ses somnambules les phénomènes accoutumés, M. Lafontaine magnétisa deux des spectateurs, M. Rabone et un autre jeune homme, qui succombèrent promptement à l'action magnétique. Le docteur Palmer leur succéda, sans ressentir cette influence, à l'exception d'un chatouillement qu'il éprouva dans les bras. Mais les plus intéressantes de ces expériences furent celles qui eurent lieu sur des sourds-muets. Un jeune homme, nommé Kirby, bien connu dans la ville pour être un des sourds-muets de l'Asile d'Edgbaston, avait été magnétisé trois ou quatre fois pendant cette semaine, et le résultat accusait déjà une forte tendance à recouvrer l'ouïe et la parole. — Une jeune fille du même asile présenta également d'incontestables symptômes d'amélioration. »

» Dans la dernière séance donnée par M. Lafontaine, » dit le *Journal de Birmingham* du 27 novembre, « l'une des personnes qui se présentèrent pour subir l'épreuve fut M. John Elkington, chirurgien à Snow-Hill, qui avait, à ce qu'il paraît, tourné en ridicule la science elle-même, et s'était déclaré complètement sceptique. Son apparition causa donc un vif intérêt dans l'assemblée, et chacun attendit avec anxiété le résultat de l'épreuve. M. Elkington fit tous les efforts dont il fut capable pour résister; mais sa tête commença bientôt à se balancer doucement, et peu de temps après il retomba en arrière, plongé dans une somnolence que M. Lafontaine augmenta par des passes. Les mains et les bras, et particulièrement le bras gauche, parurent se crisper convulsivement; mais aussitôt que

M. Lafontaine eut dégagé la tête du fluide qui s'y était accumulé, le patient sembla sortir d'un profond sommeil, et la salle entière applaudit avec enthousiasme. Alors le docteur Melson, prenant la parole, informa les spectateurs au nom de la personne qui venait d'être endormie, de l'incrédulité manifestée jusque-là par le docteur Elkington, des efforts désespérés que ce dernier avait faits pour résister à l'influence magnétique, et termina en disant qu'il fallait bien reconnaître dans cette expérience complètement réussie sur un sceptique endurci, l'éclatant triomphe de la vérité. — Ces paroles excitèrent des applaudissements unanimes. — Bientôt M. Elkington raconta les sensations qu'il avait éprouvées, et l'assemblée considéra ce fait comme le plus intéressant qui fût venu à sa connaissance. »

Le *Midland County Herald* parle également en termes pleins d'intérêt, de John Kirby, ce jeune sourd-muet dont le *Journal de Birmingham*, cité plus haut, constate la grande amélioration d'ouïe et de parole. — « Nous ne devons pas, » dit ce jour« nal, « passer sous silence l'un des incidents les plus intéres» sants des séances de M. Lafontaine. Nous voulons parler de » la présentation de John Kirby, ce jeune sourd-muet, qui » n'entendait absolument rien il y a quinze jours, et qui peut » aujourd'hui percevoir des sons et articuler distinctement » plusieurs syllabes. »

Nous pourrions encore glaner dans les journaux de cette époque maints faits intéressants à l'appui de ceux-ci. Les extraits que nous choisissons suffiront toutefois pour donner une idée de l'impression qu'a faite en Angleterre le magnétisme dès sa première apparition, et pour établir aux yeux du public que les savants et les médecins d'outre-Manche accueillent ce qu'ils ne connaissent pas encore avec une conscience, une loyauté et un esprit d'examen qui sont les plus sûrs moyens d'arriver à la connaissance de la vérité. ANDRÉ.

ANALYSE MAGNÉTIQUE.

Paris, le 5 août 1860.

Monsieur,

Je vous remercie de m'avoir envoyé votre journal, d'après le désir que j'en ai exprimé à M. Eugène Allix. En échange, si cela vous convient, je vous adresserai une suite de considérations sur les diverses branches du zoomagnétisme.

Ce mot de zoomagnétisme, il y a plus de trente ans que je l'ai écrit en tête de cahiers contenant des extraits de plusieurs ouvrages qui traitent de ce sujet. D'autres s'en sont servis comme moi, parce qu'il était devenu nécessaire, et il s'est introduit dans le langage. Il n'y a nulle ambiguité dans ce terme ; il s'applique nécessairement à l'ensemble des faits magnétiques, dont la direction appartient à une volonté morale, à la volonté humaine. Les animaux, les *zoaires*, qui n'ont pas d'âme, qui agissent sous l'impulsion de leurs besoins physiques, *fascinent* dans l'intérêt de ces besoins; l'homme, le *psychozoaire, magnétise* d'une manière réflective, dans un but moral. Le zoomagnétisme devient alors un pouvoir, un art et une science physiologiques en même temps. Sorti des mystères hiératiques, il rentre aujourd'hui dans la vaste sphère des sciences médicales.

Jadis, en lisant Puységur et Deleuze, j'étais frappé de certains phénomènes, curieuse modification de notre triple existence sensitive, intellectuelle et psychique ou réflective : j'eusse voulu les rattacher aux lois connues, classiques de la physiologie. Malheureusement les faits étaient contestés. Les rudes critiques de Robert [1], de A. Bertrand [2], jointes à l'incroyance générale, très-hostile chez les corps savants, me replongeaient dans le doute. L'histoire des convulsionnaires, rapportée par Carré de Montgeron, me paraissait heurter le bon sens, particulièrement celle de Jeanne Mouter, jeune fille qui, adossée contre un mur, recevait sur l'estomac, avec plaisir, cent coups d'un chenet en fer pesant trente livres, assénés par la main d'un homme vigoureux. Les coups étaient assez forts pour faire voler en éclats les pierres d'une muraille solide.

Selon moi, c'était affaire de conscience de fixer son opinion sur une puissance cause de phénomènes insolites, et qui est l'objet d'une foi sincère de la part de hautes intelligences. En parler dérisoirement, c'était plus que de la légèreté. L'histoire est horriblement sérieuse en cette matière. Je me représentais les traitements cruels infligés aux magiciens et magistes, aux sorcières et aux possédés, par l'ordre de l'Inquisition, qui suppliciait les prétendus démoniaques, et qui, de nos jours encore (1841) défend l'emploi du magnétisme : *usum magnetismi, prout exponitur, non licere.*

1. Recherches et considérations sur le magnétisme animal, par Robert. 1824.

2. Du magnétisme animal en France, etc., par Alexandre Bertrand, D.-M. 1826.

Je pensais au P. Hervier descendant de chaire, à Bordeaux, pour calmer une femme atteinte de convulsions, et qui fut interdit par l'archevêque de Paris. Je pensais à Campanella, auteur d'un livre intitulé : *De sensu rerum et magiâ*, etc., qui gémit vingt-sept ans dans une sombre prison, où il fut torturé jusqu'à trois fois. Je pensais à Urbain Grandier, curé de Saint-Pierre de Loudun, prêtre instruit et aimable, qui, ayant eu l'imprudence de prêcher contre les confrèries, fut exposé à la haine de Barot, président de l'élection, de Trinquant, procureur du roi, et de leur neveu Mignon, confesseur des Ursulines, qui, condamné par l'évêque de Poitiers, sans avoir été entendu, fut absous par le Parlement de Paris; qui, dénoncé de nouveau par l'infâme Mignon, au conseiller d'Etat Laubardemont, fut jeté dans la bastille d'Angers et soumis à la question avec une barbarie qui fait honte à l'humanité; qui, conduit au supplice au milieu de moines exorcistes, après avoir eu la double promesse de parler au peuple et d'être étranglé avant l'incendie du bûcher, fut dans l'impossibilité d'ouvrir la bouche, parce qu'on l'inondait d'eau bénite à chaque tentative, et vit la flamme dévorer ses chairs, parce que le P. Lactance avait noué la corde de manière à empêcher la strangulation; qui dit alors à ce tigre : «..... Il y a un Dieu au ciel, qui sera mon juge et le tien; je t'assigne à comparaître devant lui dans un mois..... » Prédiction ponctuellement accomplie par la justice céleste.

Je pars de la disposition d'esprit où j'étais, à mon début dans la carrière scientifique, pour montrer comment le magnétisme peut obtenir crédit et devenir l'objet d'une croyance rationnelle.

Je poursuivrai cette analyse.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

François Broussais, D.-M.

21, rue de la Clef.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

Le Dr Castle. — Phrénologie psychologique et magnétisme. — Guérison d'une hystérie épileptiforme. — Le magnétisme de la parole. — Le comte de Szapary. — Le magnétisme à Paris.

Paris, 10 août 1860.

Je vous ai parlé dernièrement des séances phrénologiques du docteur Castle, des succès qu'il obtient comme *organogra-*

phe et analyste des facultés humaines. J'ai ajouté qu'il s'occupait aussi de magnétisme, mais sans entrer dans aucun détail : aucun fait mesmérien du docteur n'était encore parvenu à ma connaissance. Aujourd'hui je viens combler cette lacune avec d'autant plus d'empressement, que notre éminent phrénologue a obtenu, magnétiquement, une cure qui lui fait le plus grand honneur. Laissons parler le docteur lui-même :

« Une personne de haut rang, Mme de X...., se présenta chez moi, il y a trois mois environ, pour une consultation phrénologique, et aussi pour me demander des conseils sur ce qu'elle appelait un dérangement nerveux. Je me mis en devoir de prendre l'*organographie*, et je trouvai une de ces têtes qui indiquent une prédominance de la vie instinctive, c'est-à-dire toutes les affections, le sentiment et l'imagination, prédominant largement sur la partie intellectuelle.

» Au moment où je m'entretenais avec cette personne de la nature et de l'intensité de ses émotions, je la vis soudain tomber dans des convulsions terribles. D'abord je crus avoir affaire à un cas d'épilepsie ; mais bientôt quelques symptômes mixtes me permirent de reconnaître une hystérie épileptiforme.

» J'eus immédiatement recours au magnétisme. Je pris mon point de départ au cerveau, pour longer l'épine dorsale d'une part, en suivant d'autre part la ligne du front jusqu'au plexus solaire. Après cela, je démagnétisai (ou *dégageai*) avec vigueur de la tête aux pieds ; puis j'appliquai la méthode que j'avais vu employer par M. Lafontaine, — méthode dont il obtenait de si miraculeux effets, et qui consiste en une forte démagnétisation à la région de l'épigastre.

» C'est alors que la malade poussa un profond soupir et se redressa. Elle était inondée de sueur, mais se trouvait bien.

» En voyant l'effet que j'avais obtenu, cette dame me pria d'entreprendre sa guérison. J'essayai, sans rien promettre. Au bout de quarante magnétisations elle était guérie.

» Comme vous le verrez dans la partie thérapeutique de mon ouvrage — (c'est toujours le docteur Castle qui parle) — j'attribue les quatre cinquièmes des maladies de l'ordre hystérique, hypocondriaque, etc., à l'influence directe du cerveau sur le reste de l'économie, et conséquemment à des causes morales plus ou moins faciles à saisir.

» Ma longue expérience phrénologique m'est d'une très-grande utilité dans la thérapeutique magnétique. J'emploie le magnétisme directement sur le cerveau, selon l'organisation

particulière du sujet; puis d'une manière secondaire, je l'applique sur tout le corps, en me servant en même temps du *magnétisme de la parole*.

» Avec la malade dont je viens de vous parler, mes séances étaient d'à peu près trois heures, dont deux pendant les premiers jours du traitement, entièrement consacrées au magnétisme. Plus tard, vers la fin du traitement, la magnétisation ne durait que trois quarts d'heure; le reste du temps fut employé en *causeries*. Là, je complétai mon œuvre par des influences morales en cherchant, à l'insu de ma malade, à rétablir l'équilibre mental.

» Vous voyez que c'est l'organologie du cerveau qui me mit sur la voie des causes de cette maladie; elle devint l'objet spécial de mes efforts curatifs, et je n'eus point à m'en repentir.

» Les magnétiseurs ne s'occupent pas assez de la phrénologie psychologique, et pourtant elle est d'une grande ressource dans le traitement des maladies du cerveau en particulier, et des maladies nerveuses en général.

» Il y a trois ans, j'ouvris chez moi un cours de phrénologie de quatre ou cinq leçons, auquel assistèrent une soixantaine de magnétiseurs de Paris. Plus tard, sur la demande de M. Hébert de Garnay, je donnai quelques séances à ses conférences du dimanche. L'empressement avec lequel on se rendait à ces conférences me fit voir que l'importance du sujet était appréciée; malheureusement il ne s'est trouvé que quelques personnes qui aient voulu faire l'étude de l'application psychologique. On veut bien apprendre la *craniologie*, mais on ne songe pas que cette branche élémentaire, privée de ses déductions, n'offre qu'une ressource insuffisante et presque nulle à la pratique du magnétisme. C'est à l'organologie, c'est à la phrénologie psychologique que je dois les succès que j'ai obtenus dans le traitement des maladies nerveuses et des affections mentales, succès dont les journaux de Paris ont rendu compte.

» Tirez de ce brouillon de lettre tout ce que vous jugerez utile et convenable dans l'intérêt de la cause magnétique. »

Le docteur Castle dont j'honore spécialement la personne et le caractère n'a pas été trop mal inspiré en comptant sur les colonnes hospitalières du *magnétiseur* de Genève; j'ai transcrit le brouillon de lettre tout entier, sans lésiner sur les paragraphes : les enfants de Mesmer en feront leur profit. Certes,

un peu d'*organologie* ne leur fera pas de mal; c'est toujours un flambeau de plus dans ces cryptes mesmériennes, où la plupart d'entre eux marchent sans boussole, et presque à tâtons.

On voit que le docteur Castle range parmi les moyens thérapeutiques le *magnétisme de la parole*, surtout dans les affections nerveuses, compliquées d'influences morales.

Un éminent magnétologue hongrois, qui habite Paris depuis quelques années, M. le comte de Szapary, s'est spécialement occupé de ce *magnétisme de la parole* dans un livre qui a eu les honneurs de deux éditions : *magnétisme et magnéto-thérapie.* Diriger les idées du malade, intervenir dans ses sentiments, modifier ses désirs et ses sensations, lui donner et lui retirer successivement la confiance ou la crainte, la douleur ou la joie, tels sont les effets du *magnétisme* du *langage* qui, de même que la magnétisation matérielle doit concourir à *provoquer*, à *équilibrer* les *spasmes ou crises,* selon l'expression de l'auteur.

Mais M. le comte Szapary ne va-t-il pas trop loin en disant que *le langage nous est indiqué comme un remède contre toutes les douleurs* (page 262. 2me édition)?

Du reste, le livre du comte de Szapary contient des théories d'une portée bien autrement grave, notamment celle basée sur la différence des religions.

« *Il est certain*, dit M. Szapary (page 255), *que la foi dans le catholicisme favorise le calme magnétique,* et que le protestantisme porte *un grand trouble à ce calme.* »

De semblables doctrines, — disons plutôt de semblables énormités enlèvent au livre une grande partie de sa valeur, et ne contribuent pas peu à son insuccès en France, nonobstant les excellents chapitres qu'il renferme. Je dis *excellents chapitres,* et je ne me dédis pas. Je vous recommande surtout l'opinion du comte de Szapary *sur le magnétisme tel qu'il est professé et pratiqué à Paris* (page 287). Ces quelques pages sont traitées de main de maître. Il est vrai qu'ici, comme en toutes matières, la critique a toujours beau jeu. Ce que dit le comte Szapary a déjà été dit maintes fois. Seulement le grand tort de l'auteur, c'est de confondre dans une même catégorie les écrits de nos magnétistes sérieux, les mille fantaisies de la presse parisienne et l'ignorance des savants officiels.

Oui, sans doute, la pratique du magnétisme n'est pas à Paris ce qu'elle devrait être; on y écrit beaucoup sur la science, et l'art ne progresse pas; on hésite, on tâtonne, on met en

question ce qu'ailleurs on obtient avec succès, parce qu'on considère l'horizon de Paris comme les bornes du monde. Mais les groupes mesmériens et les écrits magnétiques sérieux n'ont rien de commun avec les commérages de nos chroniqueurs et les boutades du *Charivari;* ils ne sont pas même solidaires de l'ignorance de nos savants et de l'incrédulité des masses; car, je le répète, la propagande mesmérienne est très-active; et si les maîtres manquent, si les hommes de génie font défaut, les apôtres, les pionniers, mettent au service de la cause tout leur zèle et toute leur persévérance.

Dans ma prochaine correspondance, j'aborderai le personnel de l'armée mesmérienne de Paris, et vous parlerai de quelques frères qui cultivent le fluide en dehors de nos sociétés de magnétisme.

J. Lovy.

CLINIQUE.

Nous avons reçu de M. Adolphe Didier qui habite Londres, deux lettres contenant diverses guérisons faites par le magnétisme. Quoique le *Journal du Magnétisme* de Paris les ait déjà publiées, nous nous faisons un plaisir d'en donner connaissance à nos lecteurs; elles nous ont paru assez intéressantes pour mériter d'être répétées.

Nous connaissons personnellement M. Didier, nous l'avons magnétisé lui-même il y a une quinzaine d'années, et nous le savons incapable d'avancer un fait dont la véracité serait douteuse.

Londres, 30 juillet 1860.

Mon cher monsieur Lafontaine,

Sachant tout l'intérêt que vous prenez aux cures mesmériques, je me hâte de vous communiquer celles que j'ai obtenues dernièrement :

DIPHTHÉRITE INTENSE.

Le 9 mai, M. H..., capitaine des life-guards, que j'avais traité et guéri il y a plusieurs années, venait me voir et redemander au magnétisme un peu de soulagement contre la nouvelle maladie qui l'accablait : c'était une diphéthrite des plus intenses, à peine parvenait-il à se faire entendre. *En une magnétisation il fut guéri.*

Le lendemain, il m'annonça la disparition complète de ses souffrances.

INFLUENZA [1].

A la même époque vint M. C., membre du parlement. Je le magnétisai avec le succès le plus complet; à chaque magnétisation il disait : *I am already better*. Sa maladie était une *influenza*.

GOUTTE. ÉTOURDISSEMENT.

M. A..., du château de Garry, est venu exprès d'Irlande pour se soumettre au traitement magnétique. Il souffrait d'une goutte remontée, et il ressentait de forts étourdissements quand il voulait reposer sur le côté gauche.

Il fut magnétisé *sept fois*. Pendant chaque séance, il essaya de prendre et de conserver la position qui était auparavant si pénible, et, à sa grande satisfaction, les étourdissements ne reparurent plus. Au bout de trois jours il partit, et, de retour chez lui, il voulut bien me donner de ses nouvelles. Voici le passage de sa lettre qui a rapport à son état, traduit littéralement :

« Je vous remercie beaucoup de toutes les bontés que vous avez eues pour moi. Je suis heureux de vous dire que je ne me suis jamais senti aussi bien que maintenant.

DIABÉTÈS.

J'arrive à la cure qui, je crois, est la plus belle que j'aie faite dans ma carrière magnétique. Vous connaissez, mon cher Monsieur, le bonheur que l'on éprouve à la vue des améliorations progressives et sensibles qui se manifestent chez une personne dont l'état de santé vous préoccupe ; j'ai eu ce bonheur-là : dès le commencement j'ai pu suivre pas à pas les progrès faits vers la guérison.

Mme H... était depuis longtemps souffrante. Elle avait été traitée par les célébrités médicales comme diabétique : elle en présentait d'ailleurs tous les symptômes : soif constante, insomnie, relâchement général, douleurs névralgiques qui avaient exalté si fort la sensibilité dans les jambes, que le moindre attouchement causait de vives souffrances : elle était devenue aussi faible et maigre qu'autrefois elle avait été forte et pleine d'embonpoint.

1. L'INFLUENZA est une maladie fort commune en Angleterre ; ses symptômes sont : grande irritation de la gorge, de la poitrine, et inflammation des yeux ; les refroidissements occasionnent cette maladie. *(Note de l'auteur.)*

Dès la première magnétisation il y eut un mieux évident, qui nous remplit de confiance. Elle s'abandonna donc au traitement magnétique, pleine d'espoir en moi et moi dans l'efficacité de mon *dictame*.

Après quelques semaines, elle put prendre quelque peu d'exercice, marcher le long de la terrasse appuyée seulement sur un bras étranger ou sur une canne. Désireux de ne point négliger une cure qui s'annonçait si favorablement dès le début, je n'hésitai point à aller habiter avec la famille dans son château placé au milieu d'un des plus beaux sites du monde, où la reine est venue se promener vendredi dernier. Absent par hasard dans ce moment, je ne pus avoir l'insigne honneur d'être présenté à Sa Majesté comme cela eût peut-être eu lieu sans ce contre-temps. J'ai perdu ainsi un instant bien favorable à la cause magnétique, car les faits parlaient hautement en sa faveur et eussent donné du poids à ma parole : dans cette famille, le mari devait au magnétisme son soulagement, madame et sa fille lui devaient leur guérison.

Mais je reprends la narration de mon traitement. Tous les matins ma malade faisait sa promenade, quelquefois prenant mon bras, mais très-souvent partant seule et *sans canne*. Une autre fois, voulant nous bien assurer de *nos forces*, nous fîmes une longue promenade et nous la choisîmes des plus pénibles, nous voulûmes gravir jusqu'au haut de la montagne voisine du château. Lundi dernier, après avoir traversé l'île de Wight, mon intrépide malade voulut absolument, pour l'honneur de la science, marcher de Ryde au bateau, ce qui ne l'empêcha pas à son arrivée au château de s'occuper de ses affaires sans aucune fatigue.

Depuis de longues années (vingt ans environ), elle avait les doigts de la main droite raides, maintenant ils ont recouvré leur souplesse primitive.

Son contentement n'est égalé que par sa reconnaissance pour la science à laquelle elle doit son bien-être actuel, bien-être qu'elle n'espérait presque plus, aussi m'a-t-elle autorisé à publier le récit de sa guérison.

DYSPEPSIE CHRONIQUE.

J'ai dit plus haut que le mari, M. H..., était soulagé. Aujourd'hui, après un traitement de deux mois, et après avoir traversé une crise des plus alarmantes qui m'obligea à pratiquer pendant une partie de la nuit et une partie de la matinée,

le lendemain, des insufflations chaudes sur l'abdomen, sa maladie qui était une dyspepsie très-ancienne, subit un changement des plus favorables [1]. Aujourd'hui son état est parfait, toute la famille part pour aller visiter un autre de ses domaines. Fasse le ciel que la santé de ses membres ne subisse pas de longtemps de nouvelles altérations!

De telles réussites si satisfaisantes, si complètement heureuses, épanouissent le cœur, retrempent l'énergie et inspirent un insatiable désir des mêmes satisfactions.

RELACHEMENT MUSCULAIRE, FAIBLESSE DE LA VUE.

Je ne vous donne, mon cher maître, que des faits positifs, des faits bien établis, tels enfin qu'il les faudrait toujours pour assurer la marche, la propagation de notre merveilleuse science.

Pendant mon séjour au château, au sein de cette famille à laquelle j'ai rendu la santé, je fis connaissance d'une dame C..., âgée de soixante-quatorze ans, qui avait un relâchement des muscles du cou : sa tête était constamment inclinée sur la poitrine. Je l'ai magnétisée, et, sous la salutaire et vivifiante action du magnétisme, sa tête s'est redressée; sa vue, très-affaiblie, a repris de la force. — Cette dame m'appelle son Esculape. Que n'ai-je la millième partie de son esprit pour donner au récit de mes cures un intérêt que je ne saurais leur communiquer! Je raconte la vérité toute simple sans exagération, sans prétention. Ce que j'ai fait, d'ailleurs, tout le monde ne peut-il le faire! Une preuve, entre bien d'autres, c'est que deux dames, que j'ai guéries par le magnétisme, emploient à leur tour sur leurs enfants et avec le plus grand succès, ce remède dont elles ont par elles-mêmes apprécié les bienfaits.

Est-il rien de plus doux que cette pensée que l'on trouvera dans les êtres auxquels on est lié, et qui sont chers à tant de titres, le bien si précieux de la santé et par là un nouvel et puissant motif de les aimer davantage.

Je suis, mon cher maître,

Votre très-humble serviteur. ADOLPHE DIDIER [2].

Vendredi 13 juillet 1860.

1. Ses jambes étaient en outre d'une maigreur excessive et d'une faiblesse telle qu'il ne pouvait plus faire de promenades qu'en voiture. (*Note de l'auteur.*)

2. M. Didier est l'auteur d'un ouvrage sur le magnétisme publié à Londres, et dont la presse anglaise a présenté un compte-rendu très-favorable. Nous donnerons très-prochainement une analyse de ce petit volume. (*Note de la Rédaction.*)

LE MAGNÉTISEUR

Sommaire. — Lettre sur le magnétisme animal, par M. Charles Moulinié, pasteur. — Analyse magnétique, par F. Broussais, D.-M. — Correspondance parisienne, par J. Lovy. — Cure d'une hydropisie universelle, par M. Ters.

LETTRE SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

ADRESSÉE A M. PERDRIAU, PASTEUR ET PROFESSEUR DE L'ÉGLISE ET DE L'ACADÉMIE DE GENÈVE, PAR CHARLES MOULINIÉ, MINISTRE DU SAINT ÉVANGILE.

(Nous avons déjà publié dans le numéro d'avril dernier un article sur le magnétisme de M. *Ch. Moulinié,* pasteur à Genève, d'après des notes inédites qu'il prenait lui-même au traitement de *Mesmer,* qu'il suivait en 1784. Aujourd'hui, nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs une lettre entière que M. *Moulinié* écrivait à cette époque (1784), à M. *Perdriau*, pasteur et professeur de l'église et de l'académie de Genève. L'opinion de ces deux hommes honorables, si connus et si estimés dans notre ville, peut servir la cause du magnétisme, en faisant apparaître, à côté de noms peu connus, des hommes de science et de conviction profonde, dont la mémoire est honorée et respectée.)

Monsieur,

Rien de plus honnête et de plus obligeant que la lettre que vous avez eu la bonté de m'adresser ; elle doit nécessairement augmenter ma reconnaissance pour vous et pour les autres personnes respectables qui s'intéressent à moi, et dont je prise infiniment l'estime. Vous m'avez réjoui en m'apprenant que M. Mesmer avait des partisans dans Genève; il est bien fait pour cela. Je lui dois en mon particulier une vigueur qui m'était inconnue depuis longtemps. Je viens de sentir s'opérer chez moi la plus heureuse révolution, et ma santé se fortifier dans ce voyage qui n'avait essentiellement pour but que mon instruction. Il serait inutile de donner la liste des malades que j'ai vus guéris ou soulagés ; mon autorité ne peut rien ajouter à celle

des personnes qui ont écrit en faveur de M. Mesmer; je me permettrai seulement quelques réflexions sur ma façon d'envisager sa doctrine.

Je ne suis pas médecin; mais ayant étudié, dans mes récréations, un peu d'anatomie et de nosologie, joignant à cela quelques connaissances en physique, j'ai examiné les principes publiés, par M. Mesmer, et je n'ai pas tardé à comprendre :

1° Que la nature opérant chez nous par un agent invisible et universel, nos maladies n'étaient occasionnées que par l'engorgement des vaisseaux dans lesquels ce fluide doit circuler librement et faciliter la circulation des autres fluides;

2° Que la médecine ordinaire employant à notre guérison, non cet agent de la nature, mais ses productions si prodigieusement variées, si difficiles à analyser avec justesse et à classer avec certitude, les remèdes ne doivent très-souvent agir qu'à tâtons; ils se dénaturent par la digestion qui les décompose et les répand par divers canaux dans toute la machine, tandis que toutes leurs forces devraient se réunir dans un seul point, au foyer du mal;

3° Qu'il était plus sûr de recourir au fluide élémentaire et vivifiant, d'augmenter la force de ses courants dans la direction convenable, afin de surmonter l'obstacle qui embarrasse le jeu des organes et produit les maladies;

4° Que toutes les maladies étant l'effet d'une obstruction, elles peuvent toutes être soumises au traitement du magnétisme animal avec plus ou moins de succès, selon leur ancienneté, et le degré de renforcement qu'il est possible à l'homme de donner à ce fluide;

5° Que ce fluide n'est ni l'émanation du soufre comme on l'a prétendu, ni le magnétisme minéral, ni l'électricité. Le magnétisme du soufre pourrait bien être essentiellement le même que celui de l'aimant, dont il suit la direction; la chaleur qu'il procure se fait sentir dans l'étendue d'un plan incliné du midi au septentrion, et plus par le pôle nord que par le pôle sud : on augmente son action avec des barreaux aimantés; et si le soufre n'a pas l'attraction et la répulsion de l'aimant, ce n'est qu'à cause de la différence de configuration dans les parties. Je dis ensuite que le fluide magnétique n'est pas celui de l'aimant : les fers les plus fortement magnétisés ne donnent aucun signe d'attraction et de répulsion; d'ailleurs ce fluide a un flux et reflux que n'a pas celui de l'aimant. Ce n'est pas non plus l'électricité; les métaux ne sont pas plus

conducteurs qu'autre chose ; une baguette idio-électrique, un tube de verre, une canne, une corde, dès qu'on les magnétise, dirigent à volonté le courant : le soufre est aussi idio-électrique que le verre ; cependant quelle différence dans les effets qu'on obtient de l'un et de l'autre! Mais il n'est pas surprenant qu'on ait confondu tous ces fluides, vu les rapports réels qui existent entre eux, et qu'on n'ait pas compris que le magnétisme animal est le fluide élémentaire, parfaitement élastique, dès lors cause de la gravitation, aussi universelle que lui, et principe de l'électricité et du magnétisme minéral ; on peut aussi ajouter de la chaleur et de la lumière : il agit comme celle-ci par la réflexion des glaces ; et s'il agit aussi par le son, c'est en vertu de cette harmonie universelle qui règne dans la nature et dans notre corps en particulier, qui est un système harmonique faisant partie du grand tout. Tout ce qui maintient ou rétablit l'harmonie, maintient ou rétablit la santé. Et qui peut mieux procurer cet accord admirable que le fluide élémentaire dont la parfaite élasticité suppose des mouvements parfaitement uniformes? La musique qui le renforce et qui peut le modifier d'une manière très-convenable, nous aura donc été donnée non seulement pour l'agrément, mais aussi pour notre conservation : elle tient à la médecine primitive ; les anciens en connaissaient mieux que nous l'application à l'art de guérir, et c'est pour cela qu'elle était si puissante[1]. Ils avaient de belles idées de l'harmonie.

Si M. Court de Gébelin a dit : « Il existe un ORDRE éternel » et immuable *qui unit le ciel et la terre,* le corps et l'âme, la » vie physique et la vie morale, les hommes, les sociétés, les » empires, les générations qui passent, celles qui existent,

1. Il paraît que les anciens n'attachaient pas les mêmes idées que nous aux mots d'harmonie et de mélodie ; ils ne connaissaient vraisemblablement pas les contre-points de notre musique. L'harmonie consistait dans les rapports des sons, dans la juste proportion des notes musicales d'une seule partie ; de là naissait la mélodie qui n'était pas autre chose qu'un chant agréable dans lequel le poëte qui était en même temps musicien, avait bien assorti le chant et la musique à la nature du poëme. On peut regarder nos contre-parties comme des forces agissant en sens contraires ou du moins différents, d'où résulte une direction moyenne et une marche plus lente dans le mobile ; c'est le corps qui suit la diagonale des forces composées, ou même qui se trouve immobile entre deux ou quatre forces opposées : faut-il s'étonner si notre musique est moins en harmonie avec nos nerfs, et par conséquent moins puissante? Celle des temps primitifs ne consistait pas à unir les contraires ; on n'avait pas le talent d'exprimer un sentiment toujours *un* et le *même* essentiellement, par des modulations opposées.

» celles qui arrivent; qui se fait connaître par une seule parole, par un seul langage, par une seule espèce de gouvernement, par une seule religion, par un seul culte, par une seule conduite, hors de laquelle, de droite et de gauche, n'est que désordre, confusion, anarchie et chaos, *sans laquelle rien ne peut s'expliquer*; » si M. Mesmer a dit : « Il n'y a » qu'une vie, qu'une santé, qu'une maladie, qu'un remède, » c'est qu'ils sont remontés l'un et l'autre à l'unité des moyens, à l'unité, base de l'ordre, à cette harmonie qui brille avec tant d'éclat dans le monde physique, et qui brillerait aussi dans le monde moral, si nous connaissions mieux notre dignité; à cette harmonie enfin, qui repose sur la SAGESSE éternelle.

Partant de ces données qui conduisent à notre vraie constitution, et réfléchissant sur les procédés qui se passaient chez M. Mesmer, sous mes yeux et sur mon corps, j'ai trouvé le moyen de découvrir, en présentant un doigt à quelque distance d'un malade, le siége de sa maladie. Profitant ensuite de cette découverte, et raisonnant sur l'effet que devait produire une obstruction placée dans tel ou tel endroit, sur les parties du corps qui en souffraient, sur la direction que devait avoir là le fluide, sur le degré de renforcement qu'il fallait lui donner pour fondre cette obstruction, je m'occupai des moyens de me procurer de ce fluide, de le mettre en jeu, et de le soumettre à toutes les directions que je jugerais convenables, en établissant à mon gré des pôles dans le corps malade. J'ai pu me procurer ce fluide; mais n'ayant pas des connaissances assez étendues sur notre organisation et sur les lois mécaniques du magnétisme, je ne suis pas allé fort loin dans l'art de l'employer et de le diriger, d'autant plus que je n'avais pas du temps à consacrer à cette étude.

Mes essais que je rapporte ici pour montrer l'accord de la pratique avec la théorie que je me suis faite, et pour prouver la réalité et la vérité de cette doctrine, ont abouti aux principaux effets suivants :

1° D'abord à me soulager très-promptement, lorsque j'ai eu quelque incommodité.

2° A guérir radicalement dans vingt-quatre heures une inflammation portée dans l'estomac au point d'intercepter toute nourriture et toute boisson depuis six jours.

3° J'ai dissipé dans quelques minutes des angoisses avec suffocations qui duraient depuis une semaine.

4° J'ai guéri un jeune homme d'un mal d'estomac périodique;

j'ai trouvé, par la seule direction du doigt, une obstruction dans le bas-ventre que ma seule approche émeut, et que je fais évacuer sans attouchements.

5° J'ai suivi et conduit un accès de fièvre : en développant sa cause, en accélérant sa marche, en aidant la nature, la transpiration est devenne très-abondante, la vapeur méphitique est sortie d'une manière très-sensible par la tête; dans moins d'une heure cette crise a été achevée, et la malade a senti une fraîcheur semblable à celle que procure un bain d'été, et un bien-être qu'elle n'avait pas éprouvé depuis plusieurs jours.

6° Je magnétise tous les jours un enfant de trente mois, qui a la fièvre et une faiblesse dans les reins à la suite d'une chute : la fièvre est sortie par la tête, par la transpiration et par d'abondantes évacuations; le dépôt formé et durci dans les reins fond et se déplace.

7° Sa mère ayant un agacement dans les nerfs à la suite d'un lait répandu, est incommodée dès qu'un *magnétiseur* l'approche : la premièrę fois que je me rencontrai avec elle, ne nous connaissant pas l'un l'autre, elle prit mal et dit : Il y a ici quelqu'un qui porte le magnétisme. Je la touchai, je déterminai la crise; elle eut de légères convulsions suivies d'une transpiration abondante, et fut très-bien le reste de la soirée; depuis lors je l'ai magnétisée plusieurs fois, et j'ai eu le même résultat à différents degrés.

8° J'ai dissipé dans quelques minutes, par le simple attouchement, une douleur aiguë qu'avait une personne derrière le dos depuis plusieurs jours; une heure après, M. L.... m'assura qu'il croyait sentir encore ma main sur la place d'où avait disparu la douleur.

9° Passant lundi dernier dans une rue de Paris, je vis une foule de gens sous une porte cochère; j'approche, je vois une femme en convulsions; on me dit qu'elle venait de tomber de faim tenant un enfant à sa mamelle; on lui apporta une soupe très-délicate, mais elle ne pouvait ni avaler ni parler; le mouvement spasmodique de l'estomac s'était communiqué le long de l'œsophage et interceptait la déglutition : je la magnétisai; au bout de 3 ou 4 minutes j'obtins quelques paroles; je fis passer du bouillon clair, et je continuai mon opération jusqu'à ce que cette infortunée eut pris peu à peu cette soupe : les convulsions cessèrent; à l'ardeur de la faim succéda une chaleur douce avec le retour des forces, et tout cela n'employa pas une

demi-heure. Voilà, Monsieur, un des trophées du magnétisme et l'un des plus doux moments de ma vie. Jugez ensuite ce que peuvent des personnes qui, à des connaissances complètes de physique et de médecine, joignent l'étonnante doctrine de M. Mesmer, dont je n'ai pu soulever qu'un coin du voile.

Au reste, l'enthousiasme pour le magnétisme ne doit pas aveugler au point de persuader que ce remède soit, dans l'état actuel de notre constitution dépravée, seul suffisant pour opérer toutes les guérisons. C'est surtout dans les maladies aiguës qu'il produit de grands effets, et qu'il seconde merveilleusement la nature ; dans les maladies chroniques, sa marche est plus lente, et je crois qu'on pourrait très-bien lui associer l'aimant et l'électricité, qui, dans le fond, ne sont que ses enfants. Le magnétisme n'est universel qu'autant qu'il est applicable à toutes les maladies avec plus ou moins de succès, selon les circonstances.

M. Mesmer lui-même n'entend pas la chose autrement ; il bannit, il est vrai, presque toutes les drogues. Comme la nature demande peu de chose pour reprendre l'équilibre, il ne s'agit que de suivre toutes ses indications, qui sont très-simples dans cette doctrine ; une saignée dans les inflammations, la magnésie, la crême de tartre, de légers purgatifs ou vomitifs composent toute sa pharmacie : le traitement magnétique supplée au reste. Et si l'on dit que ces petits remèdes suffisent seuls pour opérer les guérisons, je demanderai pourquoi la médecine ordinaire n'en obtient pas plus de succès dans les cas où le magnétisme est jugé nécessaire par M. Mesmer?

Tout cela paraît fort étonnant ; aussi, lorsque je rapproche toutes ces idées, je ne suis plus surpris de la quantité de contradictions que rencontre cette nouvelle théorie. Sans parler de l'intérêt, de l'égoïsme, la nouveauté, les préjugés, la singularité de la chose, un changement considérable dans la manière de voir la nature, suffisaient pour faire attaquer une doctrine si consolante pour l'humanité, et si satisfaisante pour les vrais philosophes qui aiment à remonter aux causes du système du monde.

Et puisque cette doctrine nous rapproche de la simplicité de la nature, craindrai-je de répéter après M. Court de Gébelin, qu'elle tient aux temps primitifs? En effet, 1° on voit, à l'aide de ces principes, que les animaux se magnétisent : l'homme qui soutient avec eux les plus grands rapports par son organisation, serait-il sorti des mains du Créateur sans la

même prérogative? Et cette prérogative, n'aura-t-il pas pu l'étendre, la perfectionner par son intelligence? On saura un jour que nous avons plusieurs habitudes, plusieurs mouvements machinaux qui tiennent au magnétisme, et sur lesquels nous n'avons jamais réfléchi.

2° D'où vient l'usage des amulettes, qui remontent à la plus haute antiquité, si ce n'est que cet amulette, porté sur soi, préservait des maladies par une vertu communiquée par les prêtres, parce que les prêtres de la religion primitive étaient des médecins; qu'ils avaient plus particulièrement étudié la nature, dont ils celébraient l'Auteur, comme nous, ministres, nous approfondissons l'étude de l'Évangile du Sauveur, que nous annonçons. L'usage des amulettes nous donne le fil qui remonte aux premiers temps; on les retrouve chez tous les anciens peuples. Les marmouzets de Rebecca, les palladium, les pénates, ne furent dans l'origine que des amulettes qui préservaient la maison des maladies, comme on magnétise aujourd'hui les appartements, les meubles, les arbres, les instruments d'usage ordinaire, et les mets de nos tables. Un respect de reconnaissance pour ces figures muettes, mais utiles par la vertu qu'on leur communiquait, les érigea peu à peu en divinités tutélaires. Pline le jeune rapporte que de son temps les amulettes étaient très-communs en Orient. On sait qu'Apollonius de Thyane, si fameux par ses prétendus miracles, se servait de talismans. On sait aussi que ces talismans avaient la réputation de guérir de l'épilepsie. Quand on eut perdu de vue leur agent physique, la superstition toujours inconséquente, parce qu'elle marche dans les ténèbres, les étendit comme des choses ridicules ou les condamna comme dangereux. C'est ainsi qu'au rapport de Sparrien, on punissait ceux qui portaient des amulettes au cou pour guérir des fièvres intermittentes. Le concile de Laodicée, tenu dans le quatrième siècle, en défendit aussi l'usage, sous peine d'excommunication. Cette défense, étendue aux anneaux, fut répétée par les conciles de Rome en 712, de Milan en 1565, et de Tours en 1583. Malgré ces défenses, les amulettes subsistent encore; les catholiques romains d'Orient ont des chapelets d'ambre, qu'ils savent tenir d'une certaine manière; on remarque que ceux qui les portent constamment sont rarement malades. Voilà un fait qui explique par l'électricité ce qu'ont pu faire les anciens, et ce qu'on peut attribuer au magnétisme, principe de cette électricité. Ce fait m'est attesté par un prêtre né à Mosoul, d'où

il a apporté plusieurs pratiques absolument *mesmériennes*, et qu'il m'a affirmé avoir été connues de tout temps, et l'être encore aujourd'hui en Orient. M. Mesmer a donc retrouvé, par la force de son génie, la marche de la nature et les procédés les plus simples, par le moyen desquels l'homme peut se préserver et se guérir.

3° Entre ces procédés, il en est plusieurs qui s'opèrent avec une baguette destinée à diriger les courants magnétiques. Le point de comparaison avec l'antiquité n'est pas difficile : les magiciens d'Égypte se servaient de baguettes ; il en était de même des brachmanes de Perse, au rapport de Strabon ; et Philostrate dit que les brachmanes des Indes n'étaient jamais sans bâton, et qu'ils s'en servaient pour faire des choses étonnantes. Ce n'était sûrement pas par l'entremise de l'aimant, puisque ces baguettes étaient de bois ; d'un autre côté, ces mêmes baguettes ne paraissaient pas mieux avoir favorisé l'électricité : il s'agissait donc vraisemblablement ici du fluide élémentaire comme l'emploie aujourd'hui M. Mesmer. C'est l'oubli de cette théorie primitive qui a donné lieu aux superstitions des Romains sur le *lituus*, des Scythes, des Germains, des Esclavons, sur la baguette dans la divination.

4° Serait-il si surprenant et si étrange que les anciens eussent connu le magnétisme animal? On sait qu'ils ont connu l'usage de l'aimant que les Égyptiens appelaient la *pierre d'Horus*, et de l'électricité à l'aide de laquelle ils faisaient tomber le feu du ciel sur les sacrifices. Avec de telles avances, des hommes surtout qui pouvaient, à l'aide d'une longue vie, suivre le fil des observations et faire des découvertes, devaient-ils être loin du magnétisme? Qu'on suive la marche des découvertes de notre siècle en ce genre, n'est-ce pas M. Mesmer qui les couronne?

5° C'est pour n'avoir pas vu que le magnétisme avait été la médecine primitive, qu'on a traité de fables les guérisons qui s'opéraient dans les temples des dieux. N'allait-on pas dans celui de Sérapis recouvrer le sommeil? Or, rien n'est plus soporifique que l'agent dont je parle. N'allait-on pas dans le temple d'Esculape chercher sa guérison? N'y éprouvait-on pas des convulsions, des *crises*, divers symptômes, même sans avoir été touché, le magnétisme pouvant agir de loin? N'en sortait-on pas très-souvent soulagé ou guéri? Cependant on n'y prenait pas de remèdes. Qu'on vienne chez M. Mesmer, et l'on y comprendra les scènes du temple d'Epidaure.

Cette médecine se perdit : et quelle science n'a pas souffert de la rouille de plusieurs siècles, sur lesquels régnèrent, avec un sceptre de fer, l'abrutissement et la barbarie? On perdit de vue cette belle théorie; on s'égara dans la pratique; on fut obligé d'abandonner une doctrine qui ne portait plus sur rien : les médecins asclépiades lui donnèrent le dernier coup de mort, et les temples des dieux n'opérèrent plus de guérison. Dès lors, tout ce qui tenait au magnétisme passa pour invention superstitieuse; comme si la superstition inventait quelque chose, et ne reposait pas sur quelque vérité perdue! La fourberie devint aussi un moyen tout simple d'expliquer ce qu'on ne comprenait pas. Sans remonter aux faits de l'antiquité, qui vous sont assez connus, permettez-moi de vous en rappeler un arrivé dans ce siècle de lumières et de philosophie. Il ne tient point aux prodiges, peut-être trop contestés des jansénistes et des convulsionnaires, dont la clef pourrait bien être maintenant dans nos mains : il s'agit d'une fille de vingt-cinq ans qui eut à Paris, en 1710, une complication de catalepsie, de passion hystérique et de tétanos, comme l'ont rapporté les témoins oculaires dont les pièces sont consacrées. Dans ses accès, tantôt son corps était roide, tantôt il suivait tous les mouvements, et gardait toutes les postures qui lui étaient communiquées par le plus léger attouchement, quoique la malade fût sans connaissance : elle faisait machinalement, et comme une somnambule, différentes choses, telles que d'écrire, de s'habiller, de tenir un livre, en suivant les lignes de sa tête; elle se tenait sur ses pieds, marchait même; et dans son espèce d'extase ou de léthargie, s'élançait contre les personnes qui lui présentaient de l'esprit de sel ammoniaque. Tout cela passa pour fourberie : elle fut enlevée; ses parents ne surent plus ce qu'elle était devenue, et l'on publia qu'elle avait de vive voix et par écrit avoué sa fourberie. Aujourd'hui M. Mesmer traite une fille de treize ans, cataleptique, qui offre les mêmes symptômes, qui, dans sa léthargie, suit toutes les impressions qu'on lui donne par la seule approximation du doigt, est attirée par M. Mesmer comme le fer par un aimant, et le suit partout, même à travers une porte. Dans cet état elle paraît s'habiller, rire, grincer les dents, avoir des convulsions; si on lui présente la pointe d'une baguette magnétisée, elle s'élance pour la saisir. Voilà ce que plus de cent personnes voient tous les jours, ce que j'ai vu moi-même, ce à quoi j'ai coopéré en donnant en cachette des crises à cette fille, pour

m'assurer que l'imagination n'y entrait pour rien. Maintenant on peut comparer et expliquer, à ce que je crois, autrement que par la fourberie une foule de faits semblables, mal vus par l'ignorance et la superstition.

Faut-il donc s'étonner si les esprits reviennent aujourd'hui à M. Mesmer[1], et si le nombre de ses partisans augmente? On compte parmi eux des médecins éclairés et les personnes les plus distinguées de la cour, sans parler de quelques illustres étrangers qui sont actuellement élèves. M. Deflon, avec le peu qu'il a tiré de M. Mesmer, a contribué à sa gloire; mais, qu'on ne s'y trompe pas, M. Deflon ne connaît que les procédés applicables à la médecine; il ignore comme moi les points les plus essentiels de la doctrine : la pratique ne peut donc qu'en souffrir. Et si l'on a pu donner avec cette demi-science de grandes idées du magnétisme à nos concitoyens; si on les a mis dans le cas de suspendre au moins leur jugement; si on leur présente des faits qu'ils ne peuvent ni rejeter, ni expliquer par le moyen d'aucune cause connue dans la physique ordinaire, pourquoi ne se feraient-ils pas la plus haute idée du génie de M. Mesmer, de l'importance de sa découverte et du bien qu'elle peut procurer à l'humanité? Pourquoi ne s'empresseraient-ils pas d'avoir au milieu d'eux au moins un élève instruit à l'école de ce grand maître?

Ainsi, je ne saurais trop inviter la faculté de Genève à envoyer incessamment quelqu'un. Les particuliers riches et dé-

1. « La médecine seule semblait se refuser à cette espèce de crise, » qui, depuis dix ans, a fait prendre une forme nouvelle aux sciences » physiques. Il est si difficile de renoncer à des idées que les siècles ont » consacrées! Cependant il a fallu céder aux phénomènes que produisent dans l'économie animale le fluide magnétique, le magnétisme animal, l'électricité, etc.... Dans l'article *Aimant* de l'Encyclopédie, il est » fait mention d'aimants artificiels, dont l'action se manifeste même à » quatorze pieds. Ils établissent les degrés de perfection dont paraît » susceptible la méthode magnétique et les moyens accessoires que l'on » peut joindre à son usage; ce que la communication entre des êtres » organisés peut ajouter à l'énergie de ce fluide, et c'est n'être pas » éloigné de l'adoption du magnétisme animal, de cette espèce de fluide, » dont l'existence et les effets ne sont plus un problème, quelque nom » qu'on consente à lui donner. Voilà un vaste champ ouvert à la physique et à la médecine, et il est à désirer que tous se réunissent pour » le cultiver, que l'esprit de système, les prétentions respectives ne » fassent point avorter ces germes nouveaux, et laissent la génération » présente jouir de leur développement. L'homme, et surtout l'homme » civilisé, est exposé à tant de maux, qu'on peut lui pardonner de vouloir multiplier les moyens de les soulager; ainsi accueillons l'électricité, l'aimant, le magnétisme animal. » (*Extrait des registres de la Société royale de médecine*, consigné dans le *Journal de Paris*, du 4 mai 1783.)

sœuvrés feraient fort bien de suivre l'exemple de M. Audéoud, notre concitoyen, qui s'est instruit, et pratique avec beaucoup de succès. S'il appartient par état aux médecins de guérir, il appartient à tous les individus de se préserver; et certainement rien n'est plus propre que le magnétisme à affermir la santé, peut-être même à prolonger nos jours ; c'est là le vœu de l'auteur de cette découverte. Depuis trois mois que j'assiste avec assiduité à son traitement, j'ai pu m'assurer que son excellente âme n'a en vue que le bien de l'humanité : simple, modeste, désintéressé, on ne le voit, ni préconiser sa doctrine comme un charlatan, ni refuser ses secours à l'indigent qui ne peut le payer. Ici *le riche et le pauvre se rencontrent :* si Dieu les a faits d'un même limon, s'il les a unis par les mêmes liens moraux et religieux, il les unit encore par un même remède qui, passant de l'un à l'autre, leur apporte la santé. A ce traitement public, où plus de cent personnes se trouvent réunies dans le même appartement, le magnétisme circule dans tous les corps; le rentier donne la main à l'artisan qui l'avoisine, et ils se soulagent l'un l'autre par cette communication. C'est ainsi que cette doctrine bien méditée par des âmes honnêtes pourrait influer sur les mœurs, et resserrer le nœud de cette charité faite pour unir des hommes qui se touchent par tant d'endroits.

Un établissement public doit donc avoir lieu dans Genève : il y faut des médecins instruits à fond de cette doctrine; il en faut qui rassemblent chez eux les malades qui pourront s'y rendre ; il en faut qui aillent de maison en maison traiter les malades alités. Nos magistrats sont trop éclairés pour ne pas y concourir; notre hôpital y gagnerait considérablement pour l'économie et la rapidité des guérisons : tous les ordres de l'État y sont intéressés; la santé publique doit être un objet d'attention sérieuse pour ceux qui nous gouvernent; ils sont faits pour aller droit au bien. Eh! que cette doctrine serait bien entre les mains de nos pasteurs! Quelle influence ne pourrait pas avoir dans une campagne, et même dans les dizaines de la ville, un pasteur qui, en recommandant à Dieu, les malades de son troupeau, leur rendrait la vie ou soulagerait leurs douleurs! Je vois même ici un excellent moyen de ranimer la dévotion parmi nous et le respect pour le saint ministère. Pourra-t-on ne pas rechercher, chérir et respecter des pasteurs qui pourront soulager si facilement leurs frères, et leur montrer le doigt du Dieu qui, avec des moyens si simples, vient à leur

secours ? Ce respect ne réjaillira-t-il point sur la religion même ? Pour moi, je l'avouerai, je ne puis adoucir par un attouchement les maux des personnes qui m'entourent, sans verser des larmes d'attendrissement, sans bénir Mesmer et le grand Bienfaiteur qui nous l'envoie : la nature me paraît plus intéressante, parce que je la vois plus simple, et son AUTEUR me paraît toujours plus adorable.

Enthousiasme ! va-t-on s'écrier peut-être ; je crois cependant pouvoir être certain, autant qu'un homme puisse l'être, de la réalité de mes actions : l'enthousiasme d'un médecin n'a jamais suffi pour guérir ses malades, ni pour établir une crise de convulsion chez personne, en dirigeant un doigt qui n'est pas aperçu par le malade. Au fond, c'est une belle chose que l'enthousiasme du bien. J'espère que je ne participerai pas non plus à l'imputation de charlatanisme ; je ne suis point élève de M. Mesmer, et par conséquent je n'ai point contracté avec lui d'engagements de croyance et d'intérêts ; c'est avec toute ma liberté d'esprit que j'ai réfléchi sur cet objet ; que j'ai pu me procurer cet agent, connaître quelques-unes de ses lois et produire des effets. Quel intérêt ai-je à le dire, sinon celui d'une vérité que je crois utile à mes parents, à mes amis, à mes concitoyens, à l'humanité entière ; d'une vérité, par conséquent, devant laquelle doivent s'évanouir les craintes pusillanimes de ceux qui, par des intérêts particuliers, n'osent lui donner gloire. Je voudrais pouvoir en dire davantage ; mais le peu que j'ai trouvé, je le dois à M. Mesmer, puisqu'en me recevant à son traitement, il m'a mis à même de l'observer : il a agi avec moi avec son honnêteté ordinaire ; je lui dois autant de reconnaissance que de délicatesse et de réserve sur ce qu'il n'appartient qu'à lui de publier.

Voilà les réflexions que j'avais à faire sur le magnétisme animal : puissent-elles remplir le but que je me suis proposé ! C'est en vous souhaitant une santé qui vous exempte de n'y croire que par expérience, et en vous présentant mes hommages, que je finis cette lettre.

Je suis, avec respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Charles MOULINIÉ,
ministre du saint Évangile.

De Paris, ce 24 avril 1784.

ANALYSE MAGNÉTIQUE.

(Suite. Voir numéro d'août, page 103.)

Paris, le 29août 1860.

Par une contradiction assez ordinaire, les faits réputés diaboliques chez certains sujets sont considérés comme choses saintes chez d'autres sujets. Rêves, allucinations[1], somniloquie, visions, somnambulisme, fascination, sympathie, antipathie s'interprètent diversement. Dans la science médicale ils constituent tantôt un acte régulier de la vie, tantôt une anomalie, tantôt un symptôme de maladie. Pour beaucoup de psychologistes, l'extase est une illumination de la pensée, tandis que pour quelques kabbalistes, c'est une mort factice, guérissable à volonté.

Durant ce long coma-vigil de la raison humaine qu'on appelle le moyen-âge, la superstition immola les visionnaires non orthodoxes; et, lorsque son règne allait finir, la divine bergère de Domrémy lui fut offerte en holocauste par les lâches adulateurs d'Agnès Sorel qui la détestaient.

Assurément, me disais-je en méditant sur le magnétisme et l'onéiromancie, il y a des rêves qui sont des avis, des conseils supérieurs: chez les Grecs on les appelait théoneustes. Tel fut celui d'Alexandre, qui vit nettement l'herbe propre à guérir Ptolémée, fils de Lagus; telle fut aussi le songe d'Aspasie, à qui une colombe indiqua le moyen de faire disparaître une loupe qu'elle portait au menton. Qui de nous n'a été favorisé d'un de ces songes théoneustes?

N'y a-t-il pas également des auditions qui annoncent des faits réels, passés, contemporains ou à venir? François I n'a-t-il pas eu connaissance, par cette voie, de la mort de madame Charlotte? Mme d'Alençon s'exprime à ce sujet de la manière suivante: « La petite dame a été trente jours tenue de fiebvre et flux comme vous le pouvez avoir sceu. Mais après son trespas, j'ay eu l'ennuy du roy à qui je l'avois fait céler, qui, pour avoir songé trois fois qu'elle luy disoit: *Adieu, mon roy, je vais en paradis,* devina sa mort, qu'il print en grant estrême douleur (par la bonté de Dieu) patiemment. »

Adrien de Montalambert, aumônier de François I, rapporte une audition qui diffère peu des auditions du spiritisme actuel:

« Or advint une nuict que ladicte Anthoinette, jeune religieuse, estoit toute seule en sa chambre en son lict couchée,

1. *Allucination*, du latin *allucinatio*, doit être écrit sans *h*. F. B.

et dormoit non point trop durement. Si luy fut advis que quelque chose luy levoit son cueuvre-chef tout bellement, et luy faisoit au front le signet de la Croix : puis doulcement et souef en la bouche la baisoit ; incontinent la pucelle se réveille, non point grandement effroyée, ains tant seulement esbahye : pensant à par soy que ce pouvoit estre qui l'auroit baisée et de la Croix signée. Entour d'elle rien n'apperçoit ; si ne sçait qu'elle doibt sur ce faire. Non pourtant de rechef se remect à dormir, comme paravant. Pour cette fois la pucelle ne y prinst pas grand avis, cuydant qu'elle eût ainsi songé, et n'en parla à personne.

« Advint aucuns jours après qu'elle ouyt quelque chose entour d'elle faisant aucun son, et comme soubs ses pieds frapper aucuns petits coups, ains qui herteroit du bout d'un baton dessoubs un carreau ou un marche-pied, et sembloit proprement que ce qui faisoit ce son, est ainsi hertoit fut dedans terre profondément : mais le son qui se faisoit estoit ouy, quasi quatre doigts en terre, toujours soubs les pieds de ladicte pucelle. Je l'ai ouy maintes fois, et en me respondant sur ce que je l'enquerrois, frappoit tant de coups que je demandois. »

La merveilleuse histoire de l'esprit des religieuses de Saint-Pierre de Lyon.

Ce récit naïf ne fait supposer aucune imposture.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma plus haute considération.

François Broussais, D.-M.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

La Société du magnétisme de Paris. — M. Winnen. — M. Millet. — Le docteur Huguet. — Médecine philosophique et thérapeutique transcendentale. — Somnambulisme *éveillé*.

Paris, 10 septembre 1860.

J'ai promis d'aborder le personnel de l'armée mesmérienne de Paris. Ne vous attendez pas à un recensement complet ; car, à part le nombre incalculable des magnétistes-amateurs qui échappent à nos investigations, nous avons d'anciens enfants de Mesmer, des vétérans diplômés, qui ne donnent plus signe de vie, ou du moins ne semblent prendre aucune part au mouvement contemporain.

Il existe encore, à l'heure qu'il est, à l'état latent ou vir-

tuel, l'ancienne *Société du magnétisme de Paris*, fondée en 1815 par Deleuze et Puységur. Reconstituée en 1842 par le défunt magnétologue Aubin Gauthier, elle comptait parmi ses membres plusieurs hommes éminents, disciples directs et contemporains des grands maîtres: les docteurs Filassier et Chapelain, le marquis de Saint-Mars, le comte Lepelletier d'Aulnay, président de la société, etc.

Ce groupe mesmérien s'abstenait de toutes expériences et proscrivait toutes séances publiques: il espérait agir sur l'opinion par la seule autorité des noms, et s'endormait dans cette décevante espérance. Ni les instances de quelques amis, ni les sarcasmes du baron du Potet ne purent arracher cette société à son inaction systématique; fière de sa noble origine, et de la possession du cachet d'or, dont le docteur Chapelain est dépositaire, elle continua à dormir: son sommeil dure encore, et n'est devenu que plus profond depuis la mort de M. Aubin Gauthier.

Une seule figure se détache nettement au milieu de cet illustre groupe d'Epiménides. Ancien membre de la *Société du magnétisme de Paris,* honoré de l'amitié de Deleuze et de Puységur, cet homme, par son activité fiévreuse, par les faits et gestes de sa vie magnétique, est une protestation vivante contre l'attitude stérile de ses anciens collègues. Il ne porte point de blason, son nom n'est entouré d'aucune auréole littéraire et scientifique, mais la foi, l'honnêteté et la droiture semblent incrustées sur ce front vénérable, et ce front ne ment pas. Cet homme, vous le connaissez tous... les pauvres le connaissent encore mieux. Il siége au sein de de la *Société philantropico-magnétique,* dont il est un des fondateurs. Nous ne connaissons pas, dans l'empire de Mesmer, d'homme plus profondement dévoué à la cause. Magnétiseur depuis près de cinquante ans, étranger aux coteries, n'empruntant au fluide que sa vertu curative, il a déjà dépensé plus de massages et d'insufflations que tous nos magnétiseurs réunis.

J'ai nommé M. *Winnen.*

Pour le profane, pour la foule étrangère au mesmérisme, M. Winnen est un honnête facteur d'instrumens. Vous aurez vu ce nom figurer dans diverses expositions de l'industrie. Le jury quatriennal lui a décerné plus d'une médaille.

Il y a une quarantaine d'années, Winnen était attaché à quelques orchestres de théâtres, où il soufflait vaillamment dans un haut-bois; et à ce sujet voici ce que nous dit la chronique:

Le samedi 21 février 1835, à midi, le feu se déclara au théâtre de la Gaîté. En moins de quarante minutes le cintre fut embrasé. A quatre heures, l'incendie avait dévoré le théâtre et la salle.

Parmi les travailleurs les plus actifs et les plus dévoués qui se signalèrent au milieu de cet immense désastre, on avait remarqué un musicien de l'orchestre. On l'avait vu s'élancer avec intrépidité à travers flammes et fumée, arrachant chaque fois quelque proie à l'incendie.

Et quand vint le soir, le brave musicien rentra chez lui, meurtri, contusionné, le bras et le poignet brûlés. Mais il avait sauvé cinq personnes.

Ce musicien, c'était Winnen. Voyez la médaille d'argent qui brille à sa boutonnière : *Récompense nationale : Février 1835 : Incendie de la Gaîté.* — Pauvre médaille ! elle fait ce qu'elle peut : sait-elle seulement que ce Winnen porte sur le corps les marques de treize incendies ?

M. Winnen est aujourd'hui l'un des vice-présidents de la *Société philanthropico-magnétique*. Ajoutons qu'il est à la fois la clé de voûte et la cheville ouvrière de cette société. Encore une fois, ce n'est point un magnétologue, ce n'est point un savant, il n'a ni le don de la parole, ni les dehors brillants de ce qu'on appelle un homme du monde ; mais il est toujours le premier quand il y a un service à rendre, une démarche importante à faire, un malade à soigner. Tout le monde vénère cette tête blanche, aime cette honnête figure, pleine de calme et de sérénité.

Winnen restera comme un des plus honorables types du mesmérisme contemporain.

Au point de vue du zèle et de la sincérité magnétique, M. *Millet* se présente immédiatement après l'homme que nous venons de nommer. M. Millet est propriétaire des *Bains de l'Assomption*, gérant du journal l'*Union magnétique*, et archiviste de la *Société philantropico-magnétique*, dont il est également un des fondateurs. C'est chez lui que se tenaient, dans ces derniers temps, les séances particulières de cette société, transférées aujourd'hui dans une petite salle de la Redoute, rue de Grenelle St-Honoré. M. Millet est un des plus fervents praticiens de l'école de *Deleuze*. Il a publié, il y a quatre ans, un *Cours de magnétisme en douze leçons :* c'est le résumé lucide et substantiel de dix-huit années de pratique mesmérienne.

En 1857, M. Millet fonda avec le D[r] *Huguet* un Dispensaire

magnétique, mais cette association ne tarda pas à se dissoudre, et les projets *dynamothérapiques* du docteur rentrèrent dans le néant.

M. *Huguet*, ancien interne des hôpitaux, est un des membres titulaires de la *Société philanthropico-magnétique*. C'est une individualité à part, — il en convient lui-même, et récuse tout lien de communauté avec les guérisseurs diplômés de Paris. Il entremêle sa thérapeutique de philosophie transcendentale, il cherche, il creuse, il voyage de système en système ; espérons qu'il se fixera un jour. En 1855, nous le vîmes associé avec Charavet le somnambule-masseur ; il cultivait alors et prônait l'agent vital, et ne voyait de salut que dans le mesmérisme. Aujourd'hui le Dr Huguet semble se tenir complètement à l'écart. Mais hâtons-nous de dire que l'alcove conjugale lui offre un précieux élément d'expérimentation. Sa femme est un sujet lucide, doué de facultés toutes spéciales ; elle se complait dans la crise magnétique au point que son mari la laisse souvent, pendant plusieurs semaines, en somnambulisme. Dans cet état, elle vaque aux soins du ménage, fait les honneurs de son salon ; rien d'anormal dans les traits de son visage ; ses yeux sont ouverts, non pas avec la fixité de l'extase, mais avec toute la mobilité, tous les sourires de l'état normal. Ce phénomène devient pour le docteur une source de piquantes investigations, et pour les amis de la maison parfois un sujet d'embarras et... de mystifications.

L'hiver dernier, j'avais plusieurs fois passé la soirée chez le docteur Huguet ; c'étaient de petites réunions intimes ; on faisait de la musique ; on jouait aux petits jeux, on prenait le thé. La maîtresse du logis s'occupait de chacun, causait, riait se montrait d'un enjouement intarissable.

Quelque jours après, j'allais rendre une nouvelle visite au docteur. Mme Huguet m'accueillit comme on accueille un homme qu'on n'a pas vu depuis six mois. Je lui rappelle divers incidents des petites réunions récentes. Elle ne sait ce que je veux dire.

— Vous parlez hébreu à ma femme ! fit le docteur en riant.

— Pourquoi cela ?

— Elle dormait !

— Madame dormait ?

— Depuis quatre semaines : je ne l'ai réveillée qu'hier.

Jules Lovy.

EXTRAIT DU JOURNAL DE PARIS,

DU 16 AOUT 1784, N° 229.

Cure d'une hydropisie universelle, qui a été faite sous mes yeux par M. Ters, chirurgien ordinaire du roi, par le moyen du magnétisme animal.

Je soussigné, docteur en médecine, et médecin pensionné de la ville de Nogent-sur-Seine, médecin de l'hôpital et des épidémies, etc., certifie avoir été appelé le 6 du mois de mars dernier, pour voir le nommé *Thevenin,* jardinier, demeurant à un quart de lieue de cette ville, sur la route de Bray-sur-Seine.

Je trouvai cet homme attaqué d'une fièvre intermittente quotidienne; son visage était bouffi, et la couleur de la peau d'un jaune tirant sur le vert. Il avait une oppression considérable et une toux continuelle, surtout la nuit; les urines coulaient difficilemeut et en très-petite quantité; il était d'un accablement extrême et ne pouvait dormir. Aux questions que je lui fis sur ce qui avait précédé ce malheureux état, il me répondit que depuis le mois de septembre dernier il avait une fièvre tierce qui ne l'avait presque pas quitté, malgré les soins que lui avait donnés pendant tout ce temps M. Plumet, lieutenant du premier chirurgien du roi, et chirurgien de l'hôpital de cette ville.

L'état critique du malade, l'épuisement où il était par la longueur de la maladie, sa pauvreté, m'offraient peu de ressources; cependant je lui prescrivis les apéritifs amers et une boisson adoucissante. Le neuvième jour, le trouvant dans le même état, je lui ordonnai deux verres de tisane purgative, qui l'évacuèrent beaucoup, et procurèrent un peu de mieux; le soir l'oppression était diminuée, ainsi que la bouffissure du visage; il dormit un peu la nuit. Le 11, le 12, cet état se soutint, et le 13 je lui prescrivis la tisane purgative, qui l'évacua encore assez bien; mais le 13 il empira, et le 14 davantage; l'oppression reparut avec plus de violence; le malade étouffait, et ne pouvait absolument se coucher sur le dos, et même toute autre position le gênait. Le visage était devenu plus bouffi qu'auparavant; le pouls était petit, concentré et misérable; les urines ne coulaient presque plus; le ventre était tendu, les pieds et les jambes enflés. A deux heures de la nuit, l'étouffement était si considérable, que l'on crut que ce

malheureux allait être suffoqué ; on l'administra alors. Le 16, quelques circonstances me forcèrent de cesser de le voir. Le sieur Plumet, son chirurgien ordinaire, a continué de lui donner ses soins jusqu'au 12 de juillet que M. Ters s'en est chargé de la manière suivante.

Étant chez M. de Boullongne, conseiller d'état, en son château de la Chapelle, près cette ville, le hasard le conduisit, en se promenant avec plusieurs personnes de considération, vers la maison de cet homme. Un des gens de Mme de Boullongne y entra pour demander à boire. Il fut effrayé et touché de l'état de ce malheureux, et en rendit compte sur-le-champ à sa maîtresse. Cette dame saisit avec empressement l'occasion qui se présentait de le faire secourir. Elle engagea M. Ters à l'aller voir : celui-ci trouva le malade enflé de la tête aux pieds ; le visage était monstrueux, le bras droit si enflé qu'il ne pouvait le remuer, et que l'épiderme de la main crevé en différents endroits laissait suinter une grande quantité d'eau ; le bras et la main gauche étaient aussi très-enflés ; le ventre présentait une surface à faire croire qu'il contenait vingt pintes d'eau ; les cuisses et les jambes avaient le double du volume ordinaire ; le malade étouffait, il crachait beaucoup de matière purulente et verdâtre, ne rendait pas un verre d'urine par jour ; enfin, il était à la veille de périr.

M. Ters, prié par toutes les personnes de la société d'essayer le magnétisme animal, se rendit à leur désir, et dès le lendemain il magnétisa ce moribond. L'effet du magnétisme (malgré le peu d'espoir que lui offrait la position du malade) a été si sensible, que M. Ters fut encouragé à le voir deux fois par jour en présence du sieur Plumet, son chirurgien ordinaire, du sieur Lange, chirurgien de cette ville, et de moi, qui l'ai suivi pendant tout ce traitement. L'effet de la seconde application du magnétisme a été encore plus marqué ; le malade a éprouvé une grande chaleur par tout le corps, un malaise universel ; il a pleuré et s'est endormi à plusieurs reprises dans la journée ; il a rendu à plusieurs fois plus d'une chopine d'urine.

M. Ters a continué les jours suivants de le magnétiser deux fois par jour ; les urines ont coulé de plus en plus, de manière que le malade en a rendu jusqu'à quatre pintes en vingt-quatre heures : alors il s'est trouvé bien soulagé, et a repris un air de vigueur ; les forces ont augmenté, l'enflure a diminué partout, la respiration est devenue plus aisée, la toux moins fréquente; il y a eu un peu de sommeil.

Le 8, l'enflure était diminuée, au point que le malade a pu se lever seul, et se promener dans sa chambre ; les urines ont continué de couler dans la même quantité, et pour les entretenir, M. Ters a jugé à propos à cette époque d'ordonner la tisane de pariétaire, et un verre de suc de cerfeuil tous les matins. Sa nourriture pendant tout ce temps a été du pain dans du lait et un peu de vin d'Espagne.

Du 8 au 15, la toux a presque disparu, les crachats ont cessé, la respiration est devenue libre, le bras gauche a été entièrement désenflé, et le bras droit très-diminué ; les bourrelets qu'il avait sur les reins ont aux trois quarts disparu. Un mieux si marqué et si inattendu a fait redoubler les soins de M. Ters, qui dès-lors a espéré être assez heureux pour conduire son malade à une guérison parfaite. En effet, il était de plus en plus sensible aux applications magnétiques ; il éprouvait des douleurs vives et des angoisecs de toute espèce ; nous l'avons vu alternativement pleurer, se plaindre d'un feu dévorant et s'endormir. Enfin, au quinzième jour du traitement, il a été entièrement désenflé ; le sommeil qui avait augmenté jusqu'à être de cinq ou six heures, les nuits précédentes, est devenu plein et parfait ; les urines ont diminué sensiblement, elles n'ont plus été ni épaisses ni fétides ; le ventre a repris son volume naturel, le malade a bu et mangé suivant sa position, a pu rester levé toute la journée, et se promener devant sa maison.

Ce traitement magnétique a été fait de la manière la plus publique. Plus de trente personnes de Nogent et des environs ont vu opérer M. Ters, et attesteront, s'il est nécessaire, l'état où était le malade lorsqu'il l'a entrepris, et la santé dont il jouit aujourd'hui.

Signé à Nogent, ce 29 juillet 1784 : *Pibault*, docteur-médecin ; *Plumet,* lieutenant du premier chirurgien du roi ; *Bourgeois,* maire ; *Crausson*, échevin ; *Beaugendre*, président de l'élection ; *Bouillerot de Chanvallon ; Heirse,* échevin ; *Hucaut,* curé de Nogent, avocat du Parlement de Paris ; *Tarin,* conseiller en l'élection ; *Minard de Joucqueuse.*

L'original du procès-verbal est entre mes mains [1]. A Paris, ce 8 août 1784.

Signé : TERS.

1. A ce procès-verbal sont jointes beaucoup d'autres attestations que, faute d'espace, nous n'avons pu insérer.



LE MAGNÉTISEUR

Sommaire. — Expériences de M. Canelle, à Paris, pour prouver l'analogie des fluides magnétiques animal et minéral ; expériences faites par M. Ch. Lafontaine et déjà décrites dans l'*Art de magnétiser*. — Réfutation des idées erronées de M. Henri André, par M. Ch. Lafontaine. — Histoire magnétique de Mlle Kramer, de Stuttgart, âgée de 35 ans, et magnétisée en 1813, par le Dr Nick, médecin de de cette ville. — Correspondance parisienne, par Jules Lovy. — Brunet de Ballans : condamnation correctionnelle. — Avis de notre voyage à Paris.

EXPÉRIENCE

POUR PROUVER L'ANALOGIE DU FLUIDE MAGNÉTIQUE ANIMAL AVEC LE FLUIDE MAGNÉTIQUE MINÉRAL.

Nous lisons dans le journal *l'Union magnétique* de Paris du 10 septembre, le rapport suivant, sur des expériences faites par M. Canelle, magnétiseur, devant une commission composée de M. le docteur Louyet, MM. Maugue, Bertaut et Dureau, rapporteur.

« Conformément à la décision du 31 juillet 1860, la commission nommée par la Société philanthropico-magnétique de Paris s'est rendue chez M. Canelle, membre de la Société du mesmérisme, qui a bien voulu renouveler devant elle l'expérience ci-après.

» Un sujet somnambule, assis sur une chaise, a été placé sur la plate-forme d'une bascule, de la justesse de laquelle votre commission s'était d'abord assurée.

» Le poids du sujet et de la chaise a été de 54 k. 80.

» On a ensuite rapproché la chaise de l'extrémité antérieure de la plate-forme, et les pieds du sujet, quittant la dite plate-forme, ont alors été placés sur le parquet. Ce sujet, endormi immédiatement, n'a fait équilibre qu'à un poids de 36 k.

» L'expérience a commencé.

» M. Canelle a magnétisé les pieds du sujet au moyen de passes ordinaires, mais en plaçant ses mains sur le parquet, à 3 ou 4 centimètres des pieds du magnétisé, et après quelques minutes de magnétisation, on fut obligé, pour maintenir

l'équilibre, d'augmenter de 17,70 gr. le poids qui, avant la magnétisation, n'était que de 36 kilogr.

» Dans ce nouvel état, le sujet a donc fait équilibre à un poids total de 56 k. 70. — Ses pieds reposaient toujours sur le parquet.

» Plusieurs circonstances pouvaient occasionner cette augmentation de poids.

» 1° Le déplacement du centre de gravité du sujet, ou 2° des efforts volontaires de sa part.

» Sur le premier point, votre commission n'a remarqué aucun changement dans la position du corps du sujet, et ses pieds ont constamment gardé l'adhérence au parquet.

» Sur le second, elle a eu soin de faire toucher presque constamment les jambes du sujet, afin de constater si, par des contractions musculaires, lui-même ne produisait pas l'abaissement du plateau, et par suite l'augmentation de poids constatée ; mais elle n'a pas remarqué la moindre contraction.

» En renouvelant l'expérience, le sujet ne touchant le parquet que par les talons, le résultat fut presque identique.

» M. Canelle a expliqué comme il suit, à votre commission, sa théorie et son procédé :

» 1° Ce magnétiseur agit simplement dans le but de produire une sorte d'attraction entre le parquet et les pieds du sujet, afin de provoquer un effet analogue à celui qu'on obtiendrait à l'aide du magnétisme minéral ;

» 2° Tous les sujets sont loin de présenter cette augmentation de poids. M. Canelle en a rencontré qui donnaient au contraire un résultat opposé, c'est-à-dire la réduction des poids auxquels ils faisaient équilibre avant qu'ils eussent été magnétisés ;

» 3° Il a tenté sans succès de faire baisser la plate-forme, le sujet se trouvant élevé assez haut pour que le magnétiseur pût, à l'aide de quelques passes faites sous les pieds du sujet, essayer de produire ce qu'on est convenu d'appeler l'*attraction magnétique*.

» En démagnétisant les jambes du sujet, il reprend immédiatement le poids de 36 kilog.

» Pour l'expérience dont votre commission a été témoin, M. Canelle a fait observer qu'il faut faire de l'attraction verticale, et non de l'attraction horizontale comme on la fait ordinairement ; car, dans ce dernier cas, les pieds du sujet quitteraient évidemment le parquet, déplaceraient le centre de gravité en le reportant sur la plate-forme de la bascule, et feraient ainsi naturellement équilibre à un poids plus élevé.

» Les membres de la commission se sont ensuite successivement placés sur la plate-forme de la même bascule, et, pesés au préalable, ils ont essayé de déterminer l'abaissement de cette plate-forme, en opérant d'une manière convenable, c'est-à-dire sans mouvement apparent, ni changement dans la position du corps.

» Trois d'entre eux n'ont présenté que des résultats négatifs ou insignifiants.

» Un seul, doué d'une force musculaire remarquable, a produit un abaissement tel, qu'il a nécessité une augmentation de 7 k. du côté des poids. Mais les commissaires ont constaté que les muscles de la jambe de leur collègue étaient très-fortement contractés, et qu'il lui était impossible de conserver sans intermittence cette augmentation de poids, tandis que le sujet qui a été l'objet de l'expérience rapportée plus haut la conservait invariable et constante.

» Votre commission s'est bornée à l'observation des faits qui précèdent. Elle n'a pas pensé qu'il fût urgent de vous présenter des conclusions avant que des expériences réitérées ou analogues ne vinssent corroborer les faits dont elle a été témoin, ou en modifier les conséquences.

» Docteur Louyet, Maugue, Bertaut,
Dureau, *rapporteur*. »

Nous en sommes fâché pour le magnétiseur, mais nous ne pouvons hésiter à déclarer que ces expériences faites dans les conditions indiquées dans le rapport ci-dessus, sont nulles de tout point; *ce ne sont pas même des expériences.*

Ces expériences nous rappellent une de nos séances publiques, dans laquelle nous cherchions à démontrer l'insensibilité produite par le magnétisme sur un somnambule endormi, placé sur un tabouret isolant, et mis en rapport avec une machine électrique d'un côté, et de l'autre avec une bouteille de Leyde fortement chargée et que nous déchargions sur lui. Il supportait les secousses sans donner le plus petit signe de sensibilité, et il était dans les conditions voulues par la science pour cette expérience.

Un monsieur, nous croyons même un médecin, irrité de de cette insensibilité de cadavre, nous déclara qu'il ne pourrait y croire que lorsque le sujet, posé sur le parquet, serait mis en contact avec une machine électrique, *dont on tournerait toujours la roue sans discontinuer.*

Nous avouons franchement que nous fûmes abasourdi d'une pareille demande, et que, nous approchant de lui, nous le priâmes de la répéter, ce qu'il fit avec une irritation très-grande, et en nous accusant de nous refuser à une expérience décisive. Je fis alors l'expérience telle qu'il la demandait, expérience qui n'en était pas une, car du moment où le sujet touchait le parquet, l'électricité qui lui était communiquée à lui, sujet, se dissipait, puisqu'il n'était plus isolé.

Après avoir fait ce qu'il demandait, pour lui montrer que je ne reculais point devant une *expérience décisive,* comme *il l'appelait,* je lui démontrai son erreur, et je le priai de demander ce qu'en pensait le professeur de physique W., qui était derrière lui. Le public fit justice de l'ignorance de ce monsieur en riant à ses dépens, et en se moquant d'une expérience qui n'en était pas une.

Eh bien, il en est de même ici.

Comment! vous hommes savants, vous placez un sujet sur une bascule, vous équilibrez son poids, puis vous posez les pieds du sujet par terre, en le laissant assis sur le plateau de la bascule! Mais alors vous lui donnez ainsi de nouveaux points d'appui, vous déplacez l'équilibre et vous vous mettez dans des conditions impossibles à une expérience quelconque, en changeant ainsi les conditions premières; car tout naturellement une partie du corps du sujet est supportée par ses pieds qui posent sur le parquet, et l'autre partie du poids l'est par la bascule sur laquelle il est assis. Dans cette position, il n'y a pas d'expérience possible, car vous ne pourrez jamais savoir si le sujet appuie sciemment ou inconsciemment plus ou moins sur ses pieds ou sur son siége. Nous le répétons, ce n'est pas une expérience.

Et qu'arrive-t-il enfin, dans ce cas, lorsque vous magnétisez? Vous produisez, *non une attraction*, comme vous vous l'êtes proposé, mais bien une catalepsie des jambes; et alors, sans que le sujet s'appuie avec volonté sur ses pieds, et sans qu'il y ait une contraction musculaire sensible au toucher ou à la vue, le poids du corps porte davantage sur le parquet, et le plateau de la bascule se trouve allégé d'autant. Mais aussitôt que vous démagnétisez les jambes, les pieds, qui étaient cloués au parquet, se détachent; la détente produite par la destruction de la catalepsie rend alors à la partie du corps supportée par la bascule, le poids que la catalepsie des jambes lui avait enlevé.

Ce sont bien là vos expériences; je me suis donné la peine

de les répéter plusieurs fois devant des médecins, des ingénieurs et d'autres personnes que je ne nomme pas, pour ne pas les exposer à être traités d'inconnus comme tant d'autres l'ont été par M. A.-S. Morin, l'homme compétent par excellence. J'ai expérimenté consciencieusement, j'ai exactement agi comme vous l'avez indiqué dans votre rapport ; j'ai eu absolument et identiquement les mêmes résultats que vous, et je puis dire avec raison : Il n'y a pas eu *attraction* des jambes; si elle eût existé, les pieds auraient glissé sur le parquet vers les mains du magnétiseur qui étaient posées à quelques centimètres, et les jambes se seraient un peu étendues. Il n'y a eu que de la catalepsie. Vous n'avez point eu une expérience d'attraction qui puisse prouver l'analogie des fluides magnétiques animal et minéral ; *les résultats sont nuls ;* ils sont scientifiquement d'autant *plus nuls* que le sujet n'est pas placé dans des conditions qui déterminent l'exactitude d'une expérience.

Mais puisque vous vouliez faire des expériences scientifiques sur l'analogie des fluides magnétiques *minéral* et *animal,* il fallait tout simplement prendre *l'Art de magnétiser,* 2[me] ou 3[me] édition, l'ouvrir à la page 56, chapitre de l'analogie des fluides magnétiques minéral et animal; vous auriez trouvé la description d'expériences faites dans les conditions scientifiquement voulues, sur des bascules et sur des balances; vous auriez pu les répéter et acquérir ainsi la preuve que vous cherchiez. Mais vous n'avez probablement pas lu *l'Art de magnétiser,* et je crois que vous avez bien fait, car tous les faits annoncés dans cet ouvrage sont *faux* ou *exagérés*. L'auteur est un *menteur*, un *imposteur*, tout ce qu'il a écrit *n'est pas vrai;* il n'a produit aucune *des guérisons,* aucun *des faits*, qu'il a *pompeusement annoncés.....*

C'est un des vôtres qui a écrit cela... c'est M. A.-S. Morin, renégat magnétique, très-grand praticien, quoiqu'il n'ait jamais pratiqué, très-grand théoricien, quoiqu'il ne sache rien en magnétisme; très-grand croyant, quoique aujourd'hui il nie tout ce qu'il croyait hier.

Cependant, malgré tout ce mauvais vouloir, toutes ces calomnies et ces injures inventées par la jalousie, la mauvaise foi et l'ignorance, comme il en est parmi vous qui sont de bonne foi, je vais me permettre de vous indiquer ici les expériences que j'ai répétées dernièrement devant des hommes de science, et que M. le docteur Pereyra, membre des sociétés magnétiques de Paris, et notre correspondant de Varsovie,

venu tout exprès à Genève pour faire connaissance avec moi, m'a fait l'honneur d'admirer ces jours-ci. J'indiquerai également la manière dont je les ai faites depuis dix ans, afin que vous puissiez les répéter et acquérir la preuve que l'auteur de *l'Art de magnétiser, Ch. Lafontaine,* n'est pas un imposteur, comme certain personnage a eu l'audace de l'écrire.

Ce fut en 1850, à Marseille, que je fis, dans un cours, ma première expérience sur une bascule et sur une balance; je voulais prouver, à mes élèves, l'analogie du fluide magnétique animal avec le fluide magnétique minéral, en démontrant l'attraction magnétique animale sur un somnambule placé exactement dans les mêmes conditions qu'un morceau de fer vis-à-vis d'un aimant.

Voici ce que je fis.

Je pris un morceau de fer, je le plaçai sur le plateau d'une bascule très-sensible, je chargeai l'autre plateau de manière à avoir un équilibre parfait.

Je présentai alors un aimant au-dessus du fer et sans y toucher; l'effet se produisit aussitôt : on vit le plateau, sur lequel étaient les poids, *baisser,* comme si le plateau sur lequel était le fer devenait plus léger; il y eut oscillation et non abaissement continu.

Dans cette expérience, il n'y avait pas *diminution de poids,* puisque je n'avais pas touché le fer, mais il y avait *déplacement de la loi de la pesanteur* par la *force attractive de l'aimant* sur le fer.

C'est la même expérience qu'il fallait faire sur un corps animé placé exactement dans les mêmes conditions que le morceau de fer, pour avoir la preuve positive et scientifique de l'attraction magnétique animale.

Je plaçai sur le plateau d'une bascule un sujet endormi; je le cataleptisai entièrement pour qu'il ne fît pas de mouvement. Il était entièrement isolé du parquet, et ne touchait à rien autre qu'au plateau de la bascule. Il était identiquement dans les mêmes conditions que le fer; je chargeai alors l'autre plateau, pour qu'il y eût équilibre parfait.

Montant ensuite sur une table pour dominer facilement le sujet, je posai mes mains au-dessus de la tête sans y toucher, je fis une ou deux passes attractives, et bientôt l'effet se produisit : le plateau chargé des poids descendit en oscillant, comme dans l'expérience précédente de l'aimant sur le fer. Je produisais donc l'attraction magnétique animale.

Le morceau de fer et le somnambule étaient tous les deux dans les mêmes conditions, n'appartenant qu'au plateau de la bascule sans autre point d'appui ; moi-même j'étais dans les mêmes conditions que l'aimant, ayant placé mes mains au-dessus de la tête du sujet, sans y toucher, comme j'avais placé l'aimant au-dessus du fer, et aussi sans y toucher. L'effet produit par le magnétisme animal sur un corps animé ayant été identiquement semblable à celui produit sur le fer par l'aimant ou le magnétisme minéral, j'ai donc pu prétendre avec raison avoir démontré victorieusement, par une preuve irréfragable, l'analogie du fluide magnétique animal avec le fluide magnétique minéral.

J'ai répété également ces jours-ci, devant les mêmes personnes, l'expérience de l'attraction sur une aiguille en cuivre suspendue par un fil de cocon non tordu, placée dans un vase hermétiquement fermé ; l'aiguille a obéi à travers le verre, et a suivi le mouvement d'impulsion donné.

Que M. A.-S. Morin et autres de sa force et de son savoir, persistent à nier l'exactitude de ces expériences, parce qu'ils ne les ont pas vues ou qu'ils ne peuvent les reproduire, cela ne m'étonnera pas du tout ; je les crois même très-capables de préférer les expériences de M. Canelle.

Ch. Lafontaine.

Quant à l'observation de M. Faral, que je lis dans le numéro du 25 septembre du même journal, « que les magnétiseurs peuvent à volonté rendre un sujet plus ou moins pesant, » nous sommes de l'avis du docteur Louyet, qui répond « que rien n'est moins certain. »

En effet, nous disons que le fluide magnétique animal étant impondérable, il ne peut rendre ni plus lourd ni plus léger un corps auquel il est communiqué, quelle que soit la quantité de ce fluide qu'on ait transmise à ce corps.

Ch. Lafontaine.

RÉFUTATION

DES IDÉES ERRONÉES DE M. HENRI ANDRÉ.

Notre correspondant, M. André, qui demeure habituellement à Genève, et qui n'est point magnétiseur, mais seulement partisan du magnétisme, nous écrit pour nous prier de déclarer

qu'il n'est point le même que M. Henri André, médecin magnétiseur, qui a écrit dans le *Journal du Magnétisme* de Paris du 25 septembre; ce n'est pas qu'il blâme les idées avancées par M. Henri André, mais c'est afin qu'il n'y ait pas confusion, le nom étant entièrement semblable, et à ce propos il nous dit, tout en reconnaissant ce qu'il y a de bon et de bien dans plusieurs énonciations de M. Henri André :

« Je ne vois rien qui n'ait été écrit plusieurs fois par les auteurs que M. André a pu lire. En effet, dans l'*Instruction pratique* de Deleuze, dans le *Manuel de l'étudiant magnétiseur* de Dupotet, dans l'*Art de magnétiser* de Lafontaine, dans la *Physiologie* et le *Magnétisme* de Charpignon, il trouvera toutes les bonnes idées, toutes les bonnes pratiques qu'il donne pour siennes, et de plus, dans l'*Art de magnétiser* surtout, il trouvera le contraire de ce qu'il avance avec autorité : « *qu'il n'est point nécessaire de démagnétiser le malade quand il n'a point été endormi.* »

Nous ne pouvons rester muet devant cette erreur profonde, dans laquelle tombent beaucoup de magnétiseurs, et nous croyons de notre devoir de la rectifier.

Lorsque, par une action magnétique, on a produit l'envahissement plus ou moins complet du système nerveux du malade, on doit, après avoir cessé la magnétisation, dégager fortement, très-fortement le malade. Nous avons dit dans l'*Art de magnétiser,* page 65, 3me édition :

« Il arrive souvent que le malade qui ne s'est point laissé débarrasser entièrement du fluide qui lui a été communiqué, éprouve, dans la journée, un peu de lourdeur dans la tête ou d'engourdissement dans les jambes, ce qui pourrait dégénérer en malaise général et provoquer des accidents graves. »

Après avoir parlé d'un accident produit par une démagnétisation incomplète, nous avons dit à la page 106 du même ouvrage :

« Soyez donc bien convaincu que, puisque vous avez transmis une portion de vous-même, quelque subtile qu'elle soit, elle est d'une nature matérielle; que l'effet que vous avez produit est physique, et le résultat d'une cause physique : il vous faut donc une action physique, tant pour détruire l'effet produit que pour dégager le corps que vous avez envahi de fluide magnétique. »

M. Henri André avance une autre erreur que nous ne pouvons non plus laisser passer sans protester contre elle ; il dit :

« Toute maladie étant contagieuse pour le magnétiseur, je tâche de ne jamais oublier de bien me démagnétiser après chaque magnétisation ; l'oubli de ce soin m'a été plus d'une fois fatal. Outre cette précaution, je secoue souvent mes doigts pendant l'opération. »

Nous sommes vraiment fâché pour M. Henri André qu'il énonce de pareilles hérésies; cela prouve qu'il comprend peu le magnétisme et l'action qu'il produit.

Nous pouvons affirmer avec l'autorité d'une pratique de plus de vingt-cinq ans, que le magnétiseur n'a jamais rien à craindre, *même* dans une *maladie contagieuse*, telle que la *petite-vérole*, la *fièvre rouge*, etc., etc.

Le malade étant passif, les effluves viciés de son corps ne peuvent atteindre le magnétiseur, qui, lui, étant actif, fait rayonner autour de lui-même, d'abord, le fluide dont il est possesseur. Cette atmosphère dont il est enveloppé, et qui sous l'empire de la volonté est toujours en mouvement et se renouvelle à chaque instant pour être communiquée, lui fait un rempart impénétrable aux émanations du malade plus ou moins viciées par la maladie. Si le magnétiseur est actif pendant toute la séance, il ne peut en aucune manière être influencé, mais s'il s'oublie un instant, si, fatigué, il s'arrête pour se reposer, il est certain alors qu'il pourra recevoir et *attirer même* les effluves du malade, puisque par la magnétisation tous les pores seront ouverts chez lui. Il faut donc que, l'action une fois commencée, le magnétiseur ne se repose jamais; et s'il agit toujours, il n'y a alors aucune nécessité, aucun besoin pour lui de se démagnétiser, car il n'a pu rien recevoir, puisqu'il a toujours donné.

Pour notre compte, dans des maladies contagieuses, nous sommes resté plusieurs heures au fond d'une alcôve sans air, les deux mains dans le lit, l'une sous les reins, l'autre sur l'estomac, penché par cette position au-dessus du malade, respirant forcément son haleine fiévreuse, provoquant des transpirations viciées, dont nos mains étaient inondées, et, nous pouvons l'affirmer ici, jamais nous n'avons rien éprouvé; jamais ni une douleur, ni un malaise quelconque, n'a été la suite de nos magnétisations près des malades ayant la petite-vérole, la rougeole, la fièvre rouge, la fièvre typhoïde, etc.

Nous ne nous sommes jamais démagnétisé, car nous n'avons jamais admis que nous pussions être magnétisé par un malade que nous magnétisions.

Quant à secouer souvent les doigts pendant l'opération, comme le fait M. H. André, ou ne se dégagerait pas ainsi du fluide qu'on aurait pu recevoir si on s'était oublié; ceci est une mauvaise habitude entièrement inutile, et qui tout au plus fait jeter au loin une portion du fluide qu'il serait préférable de conserver pour le malade.

Ces deux erreurs prouvent que M. Henri André raisonne peu ou point son action magnétique, et les effets qu'il produit. Quant à sa femme, *somnambule extatique supérieure*, nous sommes obligé de lui dire que, *de visu*, il en est d'elle comme de toutes les somnambules; elle est soumise à une variation dans sa lucidité qui, chez elle comme chez toutes les voyantes, existera jusqu'au jour où on aura trouvé le moyen de fixer pendant un temps plus ou moins long, mais déterminé, la lucidité des somnambules.

Aujourd'hui on sait provoquer le somnambulisme, on sait provoquer la lucidité, mais on est encore dans l'ignorance pour maintenir un moment la lucidité produite.

Espérons qu'un jour ce moyen sera trouvé; jusque-là nous continuerons à dire que la lucidité dans le somnambulisme est d'une utilité contestable.

Ch. Lafontaine.

HISTOIRE MAGNÉTIQUE

DE Mlle KRAMER, DE STUTTGART, AGÉE DE 35 ANS, ET MAGNÉTISÉE EN 1813 PAR LE Dr NICK, MÉDECIN DE CETTE VILLE[1].

Dans ce moment, où certains phénomènes magnétiques semblent être remis en question, et où sous prétexte d'être mieux éclairé on nie tout, parce qu'il est plus facile de nier que de démêler le vrai du faux, et qu'il sied à l'ignorance de trancher les questions qu'elle ne peut résoudre, il nous a paru intéressant de publier quelques-unes des observations faites, de 1813 à 1816, par le docteur Nick, de Stuttgart, sur une malade atteinte d'une de ces étranges affections hystériques dont nous avons déjà eu l'occasion de parler. C'est le récit d'un homme sans enthousiasme, qui ne paraît pas même avoir beaucoup de foi dans le remède qu'il emploie; il n'essaya du magnétisme sur cette malade qu'en voyant échouer tous les

1. Le manuscrit est entre nos mains.

remèdes de l'art; et auparavant il n'avait jamais magnétisé. Il se borne à raconter simplement ce qu'il a vu et entendu, et ce n'est, pour ainsi dire, que gagné par l'évidence des faits qu'il se décide à tenter quelques expériences magnétiques sur lesquelles nous désirons précisément attirer l'attention de nos lecteurs.

« Les caractères extérieurs de la maladie de M[lle] Kramer étaient des crises de crampes d'estomac d'une intensité effrayante, qui s'annonçaient par des cris, et pendant lesquelles la malade se tordait sur elle-même agitée de mouvements convulsifs d'une telle violence, qu'au sortir de ces crises son corps était couvert des meurtrissures et des contusions qu'elle s'était faites. Trois ou quatre manipulations suffisaient à l'ordinaire pour calmer ses accès. Le docteur posait ses deux pouces au milieu du front de la malade, les passait sur les yeux, les tempes, descendait le long du cou et des bras jusqu'aux pouces qu'il serrait doucement. Puis, décrivant une courbe jusqu'au creux de l'estomac, où il appuyait légèrement, il descendait avec ses pouces le long des cuisses et des jambes jusqu'au gros orteil. Dès la première magnétisation la malade s'endormit, et dans cet état prescrivit au docteur la marche à suivre pendant ses crises dont elle prévit toujours exactement l'heure et la durée, ainsi que toutes les modifications que son état présenta. Elle lui demandait de laisser la crise se développer pendant un certain nombre de minutes qu'elle avait soin de fixer, puis de la magnétiser par des manipulations et parfois aussi par des passes à grand courant, de haut en bas. Dans le paroxisme de ses accès elle donnait parfois contre le pied de son lit des coups si violents qu'il en était tout disloqué, et de ses mains elle frappait contre les parois jusqu'à en faire tomber le plâtre; un instant après elle riait aux éclats, jetait des cris effroyables; un peu de calme survenait, puis l'accès reprenait avec une nouvelle fureur, et parfois elle était jetée à bas de son lit. La crise passée, si une autre personne que le docteur essayait de la toucher, elle éprouvait des crispations et quelquefois un nouvel accès de crampes, à moins que le docteur ne se fût mis en communication avec la personne qui l'approchait. Cet état dura quelques mois, pendant lesquels la malade parut toujours plus sensible à l'action magnétique, qui, disait-elle souvent dans son sommeil, était le seul moyen de soulager ses horribles souffrances. Le docteur Nick essaya alors de la magnétiser par le moyen d'un miroir; lorsque leurs yeux se

rencontraient dans la glace, l'effet était aussi prompt que par le contact : elle s'endormait aussitôt ; une fleur sur laquelle le médecin soufflait produisait le même effet. S'il la pinçait au bras, elle ne sentait rien, mais s'il se pinçait lui-même, elle disait ressentir une douleur. Ce n'était point seulement pendant le sommeil magnétique que le rapport existait entre elle et son magnétiseur ; elle disait qu'elle était obligée de penser continuellement à lui, qu'elle le voyait toujours, qu'elle pouvait dire exactement tout ce qu'il avait dit et fait. Diverses causes amenèrent une assez longue interruption dans le traitement magnétique. M. Nick se trouvant fatigué et la malade éprouvant une amélioration sensible, il cessa pendant quelques mois de lui donner ses soins. Mais cette interruption fut fâcheuse pour la malade, les crampes reparurent avec une nouvelle violence, et le docteur Nick, à la demande des parents de Mlle Kramer, retourna chez elle, et se fit pendant plusieurs mois un devoir de s'y trouver à chacun de ses accès qu'elle continua à prédire avec la même exactitude. Le 28 octobre 1814, qui était le dernier jour des accès prédits, elle annonça le retour des crampes pour le 27 avril 1815, puis remercia M. Nick de ses soins, pria pour tous, et leur dit d'ajouter foi au magnétisme, prédisant qu'il serait généralement connu.

La crise prédite pour le 27 avril arriva et fut suivie de huit autres que la malade annonça devoir être plus fortes que celles qu'elle avait déjà supportées, doutant même qu'elle y survécût ; en effet, pendant la dernière, elle parut prête à étouffer, son corps pâle comme celui d'un cadavre était jeté violemment çà et là dans le lit, sa respiration devenait toujours plus pénible, mais, selon sa prescription expresse, ce ne fut qu'au moment où le souffle lui manqua que le docteur se hâta de la magnétiser douze fois de la tête aux genoux. Alors les assistants aperçurent à leur grande satisfaction qu'elle poussa un profond soupir qui paraissait la rappeler à la vie, et après avoir encore respiré quelquefois elle s'écria : « Je suis sauvée ! le danger est passé ! » et elle rendit grâce à Dieu avec ferveur. Elle annonça en même temps que les crampes la reprendraient le 31 décembre pour la dernière fois. Elle se rétablit assez promptement et put sortir et vaquer à ses affaires. Mais en rentrant un jour de faire une visite à son magnétiseur, elle fut surprise en chemin d'une angoisse, et vit en même temps une pauvre femme qui pendant l'absence de sa sœur buvait de

son vin amer. (C'était un vin qu'elle s'était ordonné et que le docteur avait magnétisé.) Ce malheureux incident, dit-elle dans son sommeil magnétique, aurait pour elle le fâcheux résultat que ses crampes, au lieu de revenir pour la dernière fois le 31 décembre, comme elle l'avait dit, ne finiraient que le 16 avril 1816.

Le 16 juillet, à 1 heure, M. Nick fut appelé chez Mlle Kramer, parce qu'elle avait été toute la matinée, quoique éveillée, dans un état d'angoisse inexplicable pour elle et pour ses parents. Quelques passes la calmèrent et provoquèrent le sommeil; en réponse aux questions du Dr Nick sur la cause de ses angoisses, elle dit : « Vous aurez ce soir à 8 heures une attaque d'apoplexie, » ajoutant à ces paroles quelques prescriptions qu'elle le conjura d'observer. Il éprouva en effet dans l'après-midi un violent malaise; il se rendit chez son ami Klein qui lui conseilla de suivre les avis de Mlle Kramer; à 7 heures il eut une forte sueur qui dura jusqu'à 8 heures, et une heure après il se trouva mieux. — Quelques jours auparavant elle lui avait recommandé, comme il sortait de chez elle, de ne point passer par la rue qu'il prenait habituellement, parce qu'une tuile lui tomberait sur la tête ; il n'y passa point, mais on s'assura qu'une tuile tomba en effet dans la rue, à l'instant où il aurait dû la traverser.

A cette époque, l'état de Mlle Kramer se compliqua de visions nocturnes qui lui causèrent beaucoup d'effroi. Elle affirma avoir vu, tandis que ses yeux étaient ouverts, et qu'elle ne pouvait dormir, tourmentée par des maux de dents, une figure humaine qu'elle reconnut pour être une dame de W. morte depuis peu, qui parut devant elle et posa la main sur son lit, en lui adressant la parole et lui demandant, disait-elle, d'abord de faire chanter, puis de chanter elle-même une chanson qu'elle lui désignait.

« Effrayée par cette vision, » dit Mlle Kramer, « je répondis oui, et elle disparut. Le lendemain, je n'allai pas chez la personne qu'elle avait nommée, et je pensais que Mme de W. ne reviendrait plus. Mais la nuit suivante, à 1 heure, cette affreuse figure reparut devant mon lit, et y posa sa main ridée en disant : « Pourquoi n'avez-vous pas accompli la prière que je vous ai faite ? » Je répondis que mes maux de dents m'en avaient empêchée, mais je promis de le faire le lendemain. J'allai en effet chez la personne qui me donna l'assurance qu'elle accomplirait mon désir; mais l'ombre reparut la nuit

suivante en me faisant les reproches les plus amers, de ce qu'on n'avait pas chanté sa chanson. » Cette apparition se renouvela pendant dix nuits, disant : « Pourquoi me faites-vous faire si souvent ce chemin qui m'est si pénible ? » et Mlle Kramer se montra très-courroucée du doute qu'exprimait son magnétiseur quant à la réalité des apparitions dont elle venait de lui faire le récit. Le lendemain, tandis qu'elle travaillait dans sa chambre, elle fut prise d'une angoisse mortelle. Elle alla dans la chambre de son père, tremblante de tous ses membres, et au même instant, elle vit cette ombre qui lui dit : « Chantez à présent ! » Mlle Kramer prit le livre et chanta, mais à chaque vers elle s'évanouissait. La même scène se renouvela à 9 heures du soir, puis le lendemain à 5 heures, en présence de plusieurs personnes ; ce fut la dernière ; la somnambule dit que l'ombre avait pris congé d'elle avec ces mots consolants : « Dieu t'en récompensera », et qu'elle avait disparu en répandant une lumière *claire*.

Quoi qu'il en soit de ces apparitions, elles firent beaucoup de mal à Mlle Kramer. M. Nick avait été invité par un de ses malades à se trouver le 16 septembre 1815 à une fête qu'on célébrait dans un village à une lieue de Stuttgart ; son intention positive était de s'y rendre ; mais pendant la matinée de ce jour-là, une voix intérieure l'en empêcha constamment ; cédant à ce pressentiment, il renonça à partir, et s'en alla visiter la bibliothèque publique. Il n'y était pas depuis un quart d'heure qu'on vint le prier de se rendre chez Mlle Kramer, que probablement, lui dit-on, il ne trouverait plus en vie. Il s'y rendit aussitôt, la trouva pâle comme une morte, le corps déjà raide, les yeux enfoncés, la bouche ouverte, inondée d'une sueur froide, presque sans pouls et entourée de personnes qui se lamentaient. A cette vue, M. Nick fut sur le point de perdre courage, mais il se rappela que son ami, M. Klein, médecin de la cour, lui avait raconté un cas pareil, et il se mit à magnétiser en sens contraire depuis les pieds à la tête. Ce ne fut qu'à la 21me manipulation qu'il eut la satisfaction de lui voir donner un signe de vie. Elle se réveilla en poussant un profond soupir ; après qu'elle eût repris sa respiration, il changea la direction de ses passes pour provoquer le sommeil magnétique. Quand la malade fut un peu remise, elle dit : « Si vous n'étiez pas venu, certainement je serais morte, mais à présent je vous dois encore une fois la vie. Je voyais fort bien que vous vouliez vous rendre à la fête, mais je savais aussi qu'une

voix intérieure vous retiendrait. La figure qui depuis quelque temps s'est fait voir à moi pendant mes syncopes, environnée d'un reflet lumineux, qui me parle, et qui pendant ma mort apparente s'est fait connaître comme mon ami et mon gardien, vous a retenu dans votre dessein d'aller à B. » Elle se réveilla un instant après, et fut surprise de voir le docteur à une heure où il n'avait pas coutume d'aller chez elle.

Un peu après elle se rendormit et dit : « Je ne suis pourtant pas si contente qu'on vous ait trouvé, et que vous m'ayez rappelée à la vie, car je voyais un lieu très-clair où je serais allée. Oh ! il est si clair, personne ne pourrait s'en faire une idée ! si seulement j'avais pu y aller ! mais à présent je suis réservée à de nouvelles souffrances. »

Quelques jours après, M. Nick amena chez Mlle Kramer M. le docteur Lindenau et le conseiller Reinbeck. Dès qu'elle fut endormie, sa physionomie changea, et elle prit des crispations. Le docteur lui en demanda la cause. Mais au lieu de lui répondre, elle le pria de mettre, pendant son sommeil, les montres de ces deux messieurs dans sa poche, parce que celle de M. de Lindenau était d'or de Manheim. Ce dernier confirma la vérité de la chose, qui prouvait la pénétration de la vue de la somnambule. Le 26 elle fit, relativement à la journée du 31 déc., des prescriptions détaillées et précises, indiquant l'heure et la durée de chacune des crises, leur intensité, les précautions à prendre, les remèdes à lui administrer. Tout se passa exactement comme elle l'avait annoncé. Au jour dit, M. Klein, médecin de la cour, le professeur Lebart et M. Bernhardt, se transportèrent à 2 heures auprès de la malade et furent pendant quelques minutes témoins d'un des plus épouvantables accès de cette maladie déjà si terrible. Au moment indiqué, M. Nick magnétisa la malade ; à la sixième passe les crampes commencèrent à se calmer, et à la douzième la douceur de sa physionomie indiqua la cessation des douleurs. Après quelques minutes, elle dit qu'elle dormirait une demi-heure. Ensuite elle salua les personnes présentes, dit qu'elle était bien aise qu'elles fussent venues, et pria M. Nick de la réveiller, en soufflant sur sa main droite, pour boire de l'eau magnétisée. En se réveillant elle fut très-surprise de voir le docteur. « Encore à ces heures ! » dit-elle ; mais, en soufflant dans sa main gauche, le docteur la rendormit. A 4 heures elle eut une nouvelle crise de crampes ; lorsqu'elle fut calmée elle dit : « Oh ! que je me trouve bien ! infiniment bien ! je vois ma mère resplendissante

comme le soleil. » (Ici une clarté inconcevable se répandit sur la physionomie.) Le docteur lui ayant par hasard touché la main, elle dit : « A présent je dormirai douze minutes de plus. » M. Nick fit remarquer à ses amis que, s'il touchait la somnambule du côté gauche, elle s'endormait ; si c'était du côté droit, elle se réveillait. S'il posait son pied droit, quelque doucement que ce fût, par terre, elle s'éveillait ; le gauche la rendormait. S'il disait : « Je me réjouis », elle se réveillait ; s'il prononçait son nom (Nick), elle se rendormait. Bientôt après, Mlle Kramer dit au docteur qu'elle voyait sa femme et son fils se promener par la chambre, indécis s'ils iraient au théâtre ou non. Un quart d'heure après, Mme Nick envoya un billet à son mari pour le prévenir qu'elle allait au théâtre. — Après quelques expériences, ces Messieurs se retirèrent pour laisser reposer la malade, qui eut encore à subir deux terribles accès.

Le lendemain, elle dit au docteur qui venait de l'endormir et qui lui demandait où elle était dans ce moment : « De l'autre côté ; mon gardien m'a menée vers mes chers parents en un clin d'œil. Que ne puis-je avoir des paroles pour exprimer comment je quitte mon corps pendant ces faiblesses, et comment mon gardien me conduit par des sphères, tantôt obscures et tantôt lumineuses, où je trouve tous ces chers amis, et en reçois de la consolation, du courage et de la force pour soutenir mes maux ! »

Plus tard dans la même journée, elle dit qu'elle était très-bien, mais que dans un moment elle serait très-mal ; qu'elle s'estimerait heureuse de mourir dans cet état, mais que ce désir ne pouvait être accompli à cause du magnétisme. Elle dit au docteur de prendre courage, qu'il ne serait pas seul à l'heure de sa mort ; que son ami Klein avait dit, il est vrai, qu'il ne pourrait venir ce soir-là parce qu'il avait à faire une opération importante, mais qu'il ne la ferait pas et qu'il viendrait. En effet, un instant après on l'annonça. Il fut très-surpris de ce qu'on lui raconta ; dit qu'à une croisée de chemin il avait proposé à M. Bernhardt, son aide, de retourner pour ne pas laisser le docteur Nick seul dans l'embarras, et qu'il avait fait doubler le pas des chevaux. Quelques minutes après, la crise de Mlle Kramer commença ; elle offrit avec plus de violence encore les mêmes caractères que les précédentes ; mais, grâce aux efforts du Dr Nick, la malade la supporta, et en sortit pour le remercier une fois encore de « l'avoir sauvée des portes de la mort. » Elle

s'affligea de ce que cet accès n'était point le dernier, et répéta que la faute en était à cette pauvre femme qui avait bu de son vin, en sorte que ses crises ne finiraient que le 16 avril. En réponse aux questions du docteur qui l'interrogeait sur les détails de cet événement, elle dit qu'en son absence une mendiante s'était introduite dans la cuisine, avait par malheur trouvé la bouteille qui renfermait son vin, et en avait bu avec d'autant plus de plaisir qu'elle aimait beaucoup l'eau-de-vie; que cette femme était épileptique, ce qui était cause de l'action qu'elle avait imprimée à son système nerveux, mais qu'elle était morte maintenant.

La dernière crise eut lieu, en effet, le 16 avril.

Depuis ces derniers accès de crampes, l'état de Mlle Kramer avait inspiré un intérêt bien plus vif au Dr Nick, et il résolut de la visiter souvent jusqu'au mois d'avril, soit seul, soit en compagnie de ses amis, le Dr Klein, le professeur Lebert et d'autres personnes qu'intéressait vivement la lucidité remarquable de la somnambule. Elle annonçait une semaine à l'avance les personnes qui devaient accompagner le Dr Nick chez elle; elle pouvait aussi désigner la maison, les personnes et l'heure où l'on parlait de lui, ce qui se confirma toujours. Elle prédisait aussi huit jours à l'avance le temps qu'il ferait.

Un soir que le docteur et M. Lebert étaient chez elle (c'était à la fin de janvier), elle leur dit : « Je vois à présent ce que les personnes qui demeurent chez nous m'ont demandé sur la récolte de cet automne 1816 (c'étaient des vignerons), et s'ils feraient du vin. On aura beaucoup de fruits, mais mauvais, et le vin sera d'une qualité inférieure. » Elle demanda qu'on évitât qu'ils lui fissent cette question, parce qu'elle ne pourrait dire que la vérité et qu'elle les attristerait. Tous les amis du docteur apprirent cela et doutèrent de sa clairvoyance à cause de la belle apparence du printemps, qui parut se fortifier par le beau mois de septembre; mais malheureusement la prédiction ne se confirma que trop. Elle prédit aussi que l'année 1817 serait bonne, et qu'en 1818 il y aurait abondance de tout.

Elle aimait beaucoup à parler de ce qu'elle appelait son ange gardien, disant que c'était un esprit qui veillait sur elle, qui la soutenait dans ses souffrances, et qu'il lui avait promis de lui indiquer avant la fin de ses crampes un monsieur chez lequel elle irait demeurer pendant quelque temps à la campagne, et dont elle recevrait des instructions auxquelles elle devait se soumettre.

Pendant cette période de la maladie, M. Nick tenta de nouvelles expériences, entre autres une qu'il fit en présence de son ami Lebert : ce fut d'essayer, la malade étant couchée tout de son long à terre, de la soulever debout par sa seule volonté, en lui présentant les deux pouces ; ce qui réussit : elle resta droite et plantée sur le bout de ses deux orteils jusqu'à ce qu'il la remît dans son fauteuil ; mais il lui sembla qu'il soulevait un poids de 150 livres.

Après lui en avoir demandé la permission, le Dr Nick conduisit un soir Mlle Kramer à l'hôtel de son Exc. Mgr. de Marschall, ministre d'Etat et ambassadeur du grand-duché de Baden, où, en présence de plusieurs grands personnages, il répéta une partie de ses expériences afin d'en montrer la réalité. Il avait eu soin de mettre Mlle Kramer en somnambulisme avant de l'introduire, afin de lui épargner l'embarras de se trouver en présence d'une aussi nombreuse assemblée. En entrant, elle fut placée sur un canapé ; alors il lui demanda comment elle se trouvait dans cette compagnie. « Inquiète, » dit-elle, « et je vous prie de ne pas permettre que personne me touche. »

M. Nick commença par faire voir ce qu'il appelait la polarité physique magnétique de la malade ; en touchant doucement son côté droit, elle se réveillait ; s'il touchait le gauche, elle se rendormait. Ensuite il renouvela l'expérience sur lui-même sans la toucher, et obtint les mêmes résultats. Comme preuve que cela n'était point concerté entre eux, le docteur passa dans la pièce voisine ; là, en soufflant dans sa main droite ou gauche, il produisait le même effet ; il en arrivait de même s'il frappait de son pied gauche ou droit. Il prit aussi, toujours dans la pièce voisine, une épingle et se piqua ; au même instant, Mlle K. prit des crampes violentes qui se calmèrent par quelques magnétisations. M. Nick pria ensuite les assistants de se placer en demi-cercle, conduisit la somnambule au milieu, plaça ses deux mains fermées sur ses deux épaules, en appuyant légèrement et avec une forte volonté de la faire coucher par terre ; elle inclina premièrement la partie supérieure de son corps en arrière, puis le milieu, et se coucha ainsi tout de son long en arrière, sans s'aider ou se retenir en aucune manière avec ses mains. Puis, pour la relever, il plaça ses deux jambes de chaque côté des siennes, présenta ses deux pouces le poignet fermé, en face des pouces, lesquels se tournèrent aussitôt vers ceux du docteur ; alors, en astreignant ses forces et avec une forte volonté, il l'attira et elle se dressa doucement à mesure

qu'il reculait, jusqu'à ce qu'elle fût posée debout sur la pointe de ses orteils, position dans laquelle elle resta jusqu'à ce qu'il soufflât sur ses extrémités et magnétisât le reste du corps. Si pendant qu'il la relevait ses pouces ne rencontraient pas ceux de la somnambule, elle restait dans la position où elle se trouvait, sans se mouvoir en avant ou en arrière, et cela jusqu'à ce que l'extrémité de leurs pouces se fût rencontrée.

Un peu plus tard dans la soirée, M. Nick renouvela la même expérience avec succès, mais il s'en trouva très-fatigué, et son âme fut saisie d'une mélancolie qui ne cessa que lorsqu'il eut pu répandre des larmes.

Autant MM. Wagenheim et Klein étaient épris de magnétisme, autant ils furent surpris de voir ainsi lever et coucher une personne sans la toucher. Ils firent plusieurs expériences pour voir si, étant couché par terre, il était possible de se lever ainsi sans secours; mais ils ne parvinrent jamais à cette attraction par le bout des pouces, tandis que M. Nick la répéta plusieurs fois avec succès.

Mlle Kramer donna encore à ceux qui l'observaient, pendant cette période de sa maladie, de nombreuses preuves d'une clairvoyance extraordinaire ; mais ces détails n'offrant rien de particulier, nous nous bornerons à dire que la crise du 16 avril prédite par elle depuis le mois de décembre eut lieu, et, comme elle l'avait annoncé, fut plus terrible que toutes celles qu'elle avait supportées jusqu'alors. Elle eut sept accès de crampes dans la même journée. Le dernier arriva à 6 heures ; au moment où l'heure sonna, le retour des crampes se manifesta. Les pieds et les mains firent peu de mouvements à cause de son épuisement ; son visage était blême et couvert d'une sueur froide ; ses yeux fermés étaient enfoncés, le nez pointu ; la lenteur de sa respiration semblait présager sa fin ; de violents battements de cœur se manifestaient par intervalles. Mais tout-à-coup, après une demi-heure, ces battements cessèrent aussi. Tous les assistants étaient immobiles, lorsque M. de N. dit : « Nick, pensez à présent à Dieu ! » Il se mit à genoux auprès de la mourante, posa ses deux mains sur son cou dégouttant d'une sueur froide, et avec une forte volonté, il provoqua quelques légers battements de cœur. Après 30 minutes de ce combat entre la vie et la mort, il commença à la magnétiser, tandis que les personnes présentes comptaient avec crainte les vingt manipulations (la malade avait prescrit ce nombre, et dit qu'il fallait ensuite attendre quatre minutes). Les dix-huit premières n'amenèrent aucun signe de vie ;

les symptômes que ses autres manipulations avaient provoqués ne voulaient point reparaître, mais après quatre minutes, elle jeta un soupir profond, et plus tard put prononcer ces mots : « Je suis sauvée ! je vis ! »

Cette crise fut en effet la dernière de toutes ; M[lle] Kramer se rétablit lentement, et conserva quelque temps encore ses facultés somnambuliques ; elle prédit, entre autres événements (avril 1816), le jour de la mort du roi de Wurtemberg, qui, dit-elle, succomberait à une attaque d'apoplexie le 28 décembre de la même année, prédiction qui se réalisa exactement.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

Séances à domicile. — M. Angerville. — M[me] Juliette. — M. Ogier. — M[me] Ogier. — M. Courageux et sa fille. — M. Canelle. — Phrénologie. — Expériences de *bascule*.

Paris, 10 octobre 1860.

J'ai voulu que vos lecteurs fissent connaissance avec le personnel du magnétisme parisien ; mais il est bien entendu, et je le répète, qu'il ne s'agit point ici d'un recensement en règle et par ordre de mérite : je craindrais trop de faire des jaloux. Les enfants de Mesmer s'aiment entre eux, c'est convenu ; mais, quoique tous frères, ce ne sont pas des anges, et chacun d'eux se croit un matador. Il faut respecter toutes les illusions, quand elles sont honnêtes.

Je poursuis donc mon œuvre à vol d'oiseau, et vais m'occuper particulièrement de ceux de nos frères qui font de la propagande à domicile, donnent des séances périodiques, hebdomadaires ou bimensuelles.

Voici d'abord M. *Angerville*. C'est un membre très-actif de la *Société philanthrop. magn.* Jeune encore, il a des états de service. Il est vrai qu'il communia avec Mesmer dès l'âge le plus tendre, et presque instinctivement. A douze ans, il s'*amusa* à faire du magnétisme *sérieux*, et, d'un air grave, mesmérisa et endormit une jeune fille de son âge. Mais il ne sut pas la réveiller, et son petit *sujet* dormirait encore, si la nature n'était venue à son secours.

Le terrible magnétiseur en herbe poursuivit son chemin, — il avait la vocation ; il étudia quelques ouvrages, sans pâlir sur les livres, observa beaucoup, et devint un intrépide praticien.

Il suivit assidument, il y a quelques années, les séances du chevalier Regazzoni, dont Paris s'engoua pendant quelque

temps, et parvint à reproduire les phénomènes obtenus par ce Cagliostro de Bergame, — notamment la *turgescence des seins* sous l'influence magnétique.

J'espère vous parler un jour des faits et gestes du chevalier Regazzoni, — mais alors nous prierons les femmes de se retirer, et nous enverrons coucher les enfants.

Parmi les *sujets* formés par M. Angerville, Mme Juliette mérite une mention honorable. Sa lucidité s'est déclarée dès la première magnétisation, — et Juliette, — disons plutôt Mme Angerville, est devenue, entre les mains de son seigneur et maître, un précieux instrument de propagande.

Je vous ai parlé dernièrement du docteur Huguet, de sa magnétologie philosophique, de ses théories transcendentales et de ses systèmes à perte de vue ; mais ce que je ne vous ai pas dit, c'est que M. Huguet est un vaillant docteur, — un docteur qui guérit ses semblables, et je vous prie de croire que ce n'est point un pléonasme. C'est grâce au docteur Huguet que Mme Juliette est encore de ce monde. Atteinte il y a quelques années d'une violente angine, elle dut littéralement la vie à ce docteur ; et M. Angerville, dont les efforts avaient été infructueux, proclame loyalement et en digne frère, l'auteur de cette cure miraculeuse :

« En une seule soirée, dit M. Angerville, l'angine prit de telles proportions, que le somnambulisme nous fit défaut ; il n'y avait plus ni parole ni mouvement ; la respiration manquait déjà quand le docteur Huguet arriva, fit quelques incisions, puis, à force d'insufflations et de dégagements magnétiques, rappela l'existence prête à s'échapper. Il suivit ensuite la convalescence de Juliette avec un intérêt sympathique, et ne voulut accepter pour prix de ses peines que nos remerciements. »

De pareilles déclarations honorent à la fois le docteur et ses clients.

M. Angerville donne une fois par semaine des séances de magnétisme expérimental, auxquels on n'est admis que par billets d'invitation.

Voulez-vous des séances bimensuelles ? dirigez-vous vers la demeure de M. *Ogier*. M. Ogier est membre de la *Société du mesmérisme*. Il prend une part active aux délibérations de cette assemblée, et se montre très-assidu aux leçons du docteur Léger ; mais ses hauts faits magnétiques s'accomplissent à domicile.

Quand je dis ses hauts faits, ce sont plutôt ceux de

Mme Ogier; — car nous sommes toujours sur le terrain du somnambulisme, un des péchés mignons du mesmérisme parisien; hélas! on peut les compter ceux de nos frères qui, se vouant exclusivement au magnétisme direct, comme notre vénérable *Winnen*, s'en vont par la ville, sans le secours d'aucune pythonisse, insufflant l'agent nerveux partout où gémit une douleur.

Mme Ogier est une belle et gracieuse personne, dont j'ai eu personnellement occasion d'apprécier les facultés. Elle a le sommeil intelligent et s'exprime avec une certaine finesse. Au contact de votre main, elle détaillera votre caractère et vous dira les habitudes de votre vie. — On la consulte aussi avec fruit, dit-on, pour le diagnostic des maladies.

Mais M. et Mme Ogier ne se chargent pas seuls de défrayer le programme de leurs soirées. Voici M. *Courageux*, — un autre magnétiseur parisien, — qui se livre à des expériences d'attraction, de catalepsie, exhibe des effets de *charme* et de *suggestion* (hypnotisme); Mlle Courageux et un jeune extatique mâle servent d'instruments de démonstration, amusent les curieux, étonnent les incrédules et captivent les adeptes.

Parmi les magnétistes qui donnent des séances hebdomadaires, citons M. *Canelle*. Il appartient à la jeune génération, à celle des chercheurs, — génération remplie de bonnes intentions, mais souvent inconsciente, ou ne tenant pas assez compte de ce qui s'est fait avant elle.

M. Canelle croit avoir trouvé, dans la science de Gall et de Spurzheim un utile auxiliaire pour la direction du fluide. Cette thèse est très-soutenable, et il l'a vaillamment soutenue l'été dernier à la *Société du mesmérime*, sans rencontrer de contradicteurs.

Puis, après avoir prêché la phrénologie à ses collègues, il les a entretenus d'expériences de *bascule* récemment tentées par lui.

Sans précisément s'émouvoir d'un fait expérimental qui ne semblait pas nouveau, les deux Sociétés ont tenu à le vérifier, à le constater. Des commissions ont été nommées, des rapports présentés, des délibérations ouvertes, rien n'a manqué à la gloire de M. Canelle.

Ce jeune fluidiste est de la meilleure foi du monde. Ses expériences de *bascule* devaient, dans sa pensée, apporter une nouvelle preuve à l'existence du *fluide* magnétique, battu en brèche par une poignée d'aveugles.

Sans examiner si cette nouvelle preuve est indispensable,

je me demande si les démonstrations sont suffisamment convaincantes, et je laisse à M. Lafontaine, notre maître à tous, le soin de dire son mot sur les procédés de M. Canelle et la valeur qu'on doit y attacher. Jules Lovy.

M. Brunet (dit de Ballans) **devant la Cour d'assises de Genève. — Condamnation correctionnelle.**

Dans une lettre insérée dans la *Revue contemporaine des sciences occultes et naturelles,* après avoir parlé de plusieurs magnétiseurs, M. Jobard, directeur des musées de Bruxelles, disait en parlant de M. Brunet de Ballans, professeur de magnétisme :

« *Et Brunet de Ballans est allé de prison en prison jusqu'à Genève.* »

Malheureusement, ici comme ailleurs, M. Brunet a été mis en prison, et il vient d'être jugé et condamné.

Cette affaire, dont nous avons déjà parlé, avait attiré un nombre très-considérable d'auditeurs. Il s'agissait de savoir si M. Brunet dit *de Ballans* était complice d'un vol commis par le jeune X. dans la maison Ferrier et fils, riches banquiers de Genève.

Aucune preuve n'a pu être découverte qui fût suffisante pour faire prononcer la culpabilité de M. Brunet; et un document très-précis, au contraire, a milité en sa faveur : il a été reconnu que M. Brunet ne connaissait le jeune X. que depuis fort peu de jours avant son arrestation, et qu'il ignorait totalement que ce jeune homme, son élève en magnétisme, fût employé chez ce banquier, et par conséquent, *à fortiori,* qu'il eût volé ses patrons.

Mais, nous devons le dire, Me Laya, son avocat, avait une rude tâche à remplir. Il avait tout le monde contre sa cause : les individualités scientifiques, les préjugés, les tristes antécédents de son client, l'exagération des procédés employés par lui.

Au reste, Me Laya a pris occasion, dans cette audience, de défendre énergiquement le magnétisme contre MM. les savants. Il l'a fait avec talent et conscience. Nous l'en remercions bien cordialement en notre nom personnel d'abord, et ensuite au nom des hommes véritablement amis du progrès.

Bref; sur la *question criminelle,* M. Brunet a été acquitté.

Malheureusement à côté du crime il y avait aussi un délit.

M. Brunet avait obtenu d'un M. Maillard (un vrai type de

dupe), une somme de trois mille francs. Le jury n'a pas voulu laisser impunie la tactique déplorable de M. Brunet, et il a donné un verdict affirmatif pour escroquerie. M. Brunet a été condamné à deux ans de prison.

Au moment où M. A.-S. Morin publia son livre, dans lequel il nous avait gravement insulté en niant l'exactitude de nos assertions, nous nous étions proposé d'aller répéter à Paris nos expériences, non devant une commission, mais devant quelques personnes compétentes; et nous étions décidé à faire demander à M. Morin de vouloir bien se rencontrer avec nous en plein air, comme cela se pratique journellement entre gens d'honneur.

Nous n'avions rien dit de nos projets à cette époque, parce que nous n'étions pas libre, et qu'il nous fallait attendre pour nous rendre à Paris, et nous entendre avec M. Morin, que nous pussions quitter, sans qu'ils en souffrissent, des malades que nous avions en traitement.

Ce moment est enfin arrivé; nous pourrons aller à Paris vers la fin du mois, et nous nous faisons un plaisir et un devoir d'annoncer à nos lecteurs et à tous ceux qui, nous connaissant, ont dû être étonnés de notre inaction devant des injures qui attaquaient notre honneur, que nous nous proposons de répéter nos expériences d'attraction sur les aiguilles, sur les somnambules placés sur des bascules, et sur des sourds-muets, expériences qui prouvent d'une manière irréfragable, non seulement l'existence du fluide magnétique animal, mais aussi son analogie avec le fluide magnétique minéral.

Nous prierons M. du Potet, MM. les docteurs du Planty, Leger, Louyet, et quelques autres personnes, de vouloir bien se rendre à l'invitation qui leur sera faite en notre nom par notre ami, M. Jules Lovy.

De plus, comme l'insulte a été publique, nous ne nous faisons aucun scrupule de faire savoir aujourd'hui, qu'ayant chargé un de nos amis de faire auprès de M. Morin les démarches nécessaires pour convenir d'une rencontre, M. A.-S. Morin a décliné ce genre d'explication, qu'il trouve sans doute trop compromettant pour sa sureté personnelle.

S'il ne change pas de sentiment, il ne devra pas être surpris que nous lui déclarions que nous nous refuserons à lui laisser voir nos expériences.

Ch. Lafontaine.

LE MAGNÉTISEUR

Sommaire. Lettre de M. Pereyra, de Varsovie. — Catalepsie, paralysie, léthargie, par M. Jobard, de Bruxelles. — Expériences a l'appui, par Ch. Lafontaine. — Correspondance parisienne, par Jules Lovy.

CORRESPONDANCE.

Varsovie, le 7 novembre 1860.

Monsieur,

Encore sous l'impression des belles expériences dont vous m'avez dernièrement rendu témoin lors de mon passage par votre ville, expériences bien avérées pour moi aujourd'hui et que j'envisage comme devant faire faire un grand pas à la science, je crois de mon devoir, en dépit de tous les corps savants en général et de vos détracteurs en particulier, de publier hautement une vérité qui ne saurait assez retentir dans le monde magnétique, puisqu'elle tend à élargir encore de beaucoup le champ déjà immense que quelques-uns d'entre nous parcourent avec ardeur, malgré les obstacles qu'ils y rencontrent à chaque pas, grâce à la limite qu'ont magistralement tracée des hommes qui ne veulent point qu'on les devance dans la carrière scientifique ; carrière qu'ils rétrécissent par cela même, et que nous cherchons, nous, à élargir autant que possible, c'est-à-dire autant que nos moyens nous le permettent. Je sais qu'on pourra trouver assez étonnant de m'entendre parler de la sorte, moi qui professe quelques branches de la science officielle, entre autres la physique et la chimie ; mais je sais aussi que l'École est encore passablement ignorante, et qu'en conséquence il m'est permis de chercher ailleurs ce que je ne puis trouver dans son sein.

Je n'ai point l'intention, Monsieur, de commenter, d'analyser dans cette simple lettre, les phénomènes que j'ai tant admirés chez vous ; je ne tiens qu'à les constater, et c'est à cette fin que je vais tracer rapidement un aperçu de ce que

j'ai vu et bien vu dans votre cabinet, qui, en ce moment, était pour moi un véritable sanctuaire de la science.

Je citerai, avant tout, l'expérience de *l'aiguille de cuivre suspendue à un fil de soie dans un bocal de verre hermétiquement fermé*. De cette expérience, qui a parfaitement réussi, et qui devrait appeler l'attention des savants, on peut attendre de grands résultats dans une partie de la science qui a encore été peu explorée jusqu'à ce jour. Pour mon compte, je vais m'en occuper sérieusement; et si, grâce à cette belle expérience, j'ai le bonheur de faire quelque nouvelle découverte, ce sera à vous, Monsieur, que je le devrai.

Je passe maintenant à l'expérience de la bascule, expérience que vous avez su faire d'une manière tellement rationnelle et tellement convaincante en même temps, que le plus incrédule doit se rendre et admirer. Jugez alors ce qu'il en a été de moi à cette vue.

Pour ce qui est de la cataleptisation, qui s'est si facilement manifestée sous votre influence, état physiologique artificiel que je connais depuis longtemps, et que j'ai produit moi-même en mainte circonstance, j'avoue que c'est dans le cas seul dont vous m'avez rendu témoin que j'aurais employé sans crainte l'instrument tranchant, bien convaincu d'abord d'une entière réussite, et ensuite que la fièvre traumatique ne se serait point déclarée après l'opération, point capital en chirurgie. Il est vrai de dire qu'il en est à peu près de même avec le chloroforme, qui nous rend aujourd'hui de grands services. Mais ce dernier mode d'anesthésection ne présente-t-il pas quelquefois des dangers? Est-on toujours sûr, par exemple, de la durée de son action?

A l'égard de l'extase sous l'influence de la musique, et même sans cette influence, avec les poses les plus surprenantes quant à la loi de l'équilibre des corps, sans parler du rayonnement béatifique de la physionomie, ce phénomène psychique étant assez connu, je me borne, Monsieur, à admirer ici votre pouvoir en voyant tout ce que vous opérez et avec tant de facilité sur le même sujet,

Je terminerai ces quelques lignes en rappelant, Monsieur, une autre expérience que vous avez bien voulu faire devant moi et qui a aussi bien réussi que les précédentes. Je veux parler de *l'attraction ascendante ou verticale sur un corps rendu inerte par la cataleptisation magnétique et reposant horizontalement sur deux chaises espacées de manière à ne supporter que*

l'occiput et les talons du sujet. Ce phénomène, qui m'a vivement impressionné, a jeté un certain trouble dans mon esprit quant à l'idée que je m'étais faite sur l'identité des deux fluides magnétique et électrique, identité que j'étais enfin bien disposé à admettre, grâce principalement à votre expérience de l'aiguille. Je vous prierai donc, Monsieur, de vouloir bien m'éclairer sur ce sujet en me faisant savoir si le fluide électrique, — dans le cas où vous auriez déjà fait cette intéressante expérimentation, — a alors la même action que le fluide vital, c'est-à-dire s'il opère le même phénomène que ce dernier sur un corps rendu magnétiquement inerte. Quant à moi, je vous l'avoue, j'en ai toujours douté, et j'en doute encore jusqu'à ce jour. Ce sera donc un véritable service que vous me rendrez en me renseignant à cet égard, et je vous en serai d'autant plus reconnaissant que par là vous me mettrez à même de constater un nouveau phénomène, s'il a lieu, ne craignant pas, dans mes leçons orales, de joindre quelquefois l'occulte au positif. C'est peut-être un peu hardi de ma part; mais l'amour de la science l'emporte tellement en moi sur toutes les considérations possibles, que je me soucie fort peu de ce qu'on pourra penser et dire de ma personne.

Quoique ces lignes soient écrites avec beaucoup trop de précipitation et qu'elles soient loin de rendre ce que j'ai éprouvé à la vue d'aussi beaux résultats que ceux que vous avez obtenus en ma présence, si cependant, Monsieur, vous croyez devoir en faire usage dans l'intérêt de notre cause, je vous autorise à les publier, tout en vous demandant pardon, ainsi qu'à vos lecteurs, du peu de soin que j'ai mis dans ma rédaction.

Veuillez agréer, Monsieur, avec l'assurance de mon estime toute particulière, les témoignages de la plus vive sympathie.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Ch. Pereyra.

CATALEPSIE, PARALYSIE, LÉTHARGIE.

M. Jobard, directeur des musées de Bruxelles, a adressé à l'Académie des sciences de Paris une notice intéressante sur la catalepsie. Nous puisons dans le *Progrès international*, de Bruxelles, les passages suivants :

« La catalepsie est, comme l'état sphéroïdal des corps, un état physiologique particulier connu de tout le monde, mais qui n'a pas été suffisamment étudié. Nous croyons devoir ouvrir la voie à ceux qui voudront pénétrer dans cette région inexplorée, mais remplie de merveilles qu'on est loin de soupçonner aujourd'hui. Il s'agit de démontrer, à l'aide de faits connus, l'importance de ceux qui restent à connaître.

» On sait que la catalepsie est un état comateux, une sorte de paralysie générale, que l'on a souvent prise pour la mort réelle, quand elle se prolonge un temps suffisant pour obtenir le permis légal d'inhumation; de là plus d'une personne enterrée vive et forcée d'assister mentalement et sciemment à ses funérailles, sans pouvoir faire le moindre mouvement, ni donner le moindre signe extérieur, par suite de la paralysie des nerfs de la volonté. Aussi a-t-on bien fait de déclarer que la décomposition était le seul symptôme de mort qu'il soit prudent de regarder comme infaillible; mais tant que ce prodrôme n'apparaît point d'une manière évidente, il devrait être interdit de procéder à l'inhumation, et, de plus, on ne devrait pas cesser de donner des soins au prétendu cadavre, tant que la rigidité n'est point complète, et, le fût-elle, ce n'est point une raison de l'abandonner; car la catalepsie naturelle ou artificielle présente parfois ce double phénomène de la mollesse ou de la rigidité cadavérique.

» Il faut surtout redoubler de soins après que le temps moral, où la putréfaction commence ordinairement, est écoulé, car c'est une preuve certaine que l'on a affaire à une léthargie; et dans le cas où l'on soupçonnerait avoir enterré un cataleptique, même après un temps assez long, tout espoir ne serait pas perdu si le cercueil est assez bien clos pour que la vermine n'ait pu s'y introduire et s'y développer. Le prétendu mort pourrait être exhumé et revenir à la vie au contact de l'air, de la lumière et du massage magnétique. Ce ne serait rien autre chose que ce qui se passe dans l'Inde sur des individus qui font métier de se faire enterrer vifs pendant des semaines et des mois pour servir de motif aux paris, quelquefois considérables, qui s'engagent entre les officiers anglais nouveaux venus et les anciens, paris qui ont toujours été gagnés par les résurrectionistes. Beaucoup de voyageurs rapportent avoir vu de leurs yeux cette opération, qu'ils décrivent ainsi :

« On fait venir un de ces hommes de la classe des parias ou des chameliers habitués à ce métier, qui, pour une somme

minime, sont prêts à se laisser enfouir pour un temps voulu, pourvu qu'on leur donne deux jours pour se préparer et que l'on s'engage à laisser faire à leurs camarades les préparatifs de l'enterrement et de la résurrection, qui consistent à les coudre très-exactement dans un linceul (le plus imperméable est le meilleur), et qu'on les place dans un double cercueil, le dernier en plomb, bien soudé si la durée de la catalepsie doit être longue. On croit qu'ils jeûnent et se purgent, car ils arrivent pâles et affaiblis, se font boucher toutes les ouvertures du corps avec de la cire molle, toujours dans le but de se préserver des miriapodes et autres insectes, et se livrent aux hommes habitués à ces pratiques. Le cercueil, correctement clos, est descendu dans la tombe et recouvert de terre, sur laquelle on sème ordinairement de l'avoine et près duquel les parieurs incrédules placent des sentinelles pour plus de sûreté.

» Le temps de l'exhumation arrivé, les curieux accourent en foule pour être témoins de la résurrection du Lazare; on le débarrasse de la cire, on lui desserre les dents, on lui introduit quelques gouttes de rhum dans la bouche, on lui souffle sur les yeux et dans les narines, comme dans le réveil hypnotique; il respire alors, se lève, reçoit son salaire et va se faire enterrer ailleurs.

» Plusieurs témoins oculaires nous ont donné ces détails, dont, d'ailleurs, les ouvrages anglais dans l'Inde sont remplis.

» Une seule chose a le droit de nous surprendre, c'est que la Société royale de Londres et les Académies de médecine n'aient pas encore songé à faire venir quelques-uns de ces Indiens pour leur faire répéter cette importante expérience en leur présence; nous disons importante, non pas comme simple curiosioté physiologique, mais comme utilité publique.

» Ce phénomène est aussi ancien que la création dans l'Inde, et chez quelques tribus du centre de l'Afrique où il est resté comme tradition, du réveil des germes humains tirés du limon. Nous n'en dirons pas plus sur ce fait anti-historique que l'esprit du siècle n'en pourrait porter à présent. Nous nous bornerons à ce qu'il peut avoir d'immédiatement utile à l'humanité, dans le cas d'asphyxie par submersion et par congellation, deux états qui peuvent être jusqu'à un certain point comparés à la catalepsie, quand rien n'est brisé dans l'organisme, et que, sauf la respiration et la circulation, les organes sont restés intacts; ce que l'on peut comparer, sous le rapport méca-

nique, à une montre arrêtée par le froid ou l'épaississement des huiles, qu'il suffit de liquéfier pour la faire marcher.

» Nous avons déjà un certain nombre de cas où des noyés ont été rappelés à la vie, après une et deux heures d'immersion ; le premier s'est passé à Malines sur l'enfant de M. *Godenne,* et le second chez le docteur Servais de Bruxelles; mais il est certain pour nous et pour ceux qui comprendront le phénomène de la catalepsie, comme il doit l'être, qu'il est peu de noyés qu'on ne puisse ramener à la vie, même après deux jours d'immersion, en s'y prenant comme il nous a été enseigné de le faire; car la première suffocation passée, sans bris d'organes, le temps ne fait plus rien à l'affaire, tant que les causes extérieures de destruction sont évitées, comme dans la catalepsie volontaire des Indiens.

» On voit d'abord que le noyé ne peut passer plus de deux fois vingt-quatre heures sous l'eau, surtout quand il remonte à la surface, tandis que l'individu cataleptisé par une congellation non interrompue, peut y rester jusqu'au dégel, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'air et la chaleur, ces deux agents de la fermentation putride, aient exercé leur action désagrégeante sur les chairs.

» On se rappelle l'éléphant trouvé dans les glaces de la Léna, dont les chairs étaient assez fraîches pour que l'académie de Saint-Pétersbourg se soit donné le divertissement de faire un repas de ce gibier anté-diluvien, qui n'était pas mauvais, nous a dit le comte Plater qui faisait partie des convives.

» Passons aux preuves que nous possédons déjà, et aux épreuves qui ne tarderont pas d'avoir lieu, pour étudier sur les animaux cette intéressante théorie, si longtemps repoussée, en ce qui concerne les crapauds incrustés dans des pierres, dont M. Séguin s'est chargé de démontrer la réalité, en communiquant à ses collégues des expériences de 8 à 9 ans, sur uue douzaine de crapauds emplâtrés, dont un seul fut trouvé mort, précisément parce qu'il avait éprouvé le contact de l'air. Ajoutons que le savant Duméril, si incrédule au sujet des pluies de batraciens, a cité un exemple personnel de dix années, à l'appui des expériences de M. Séguin qui vient de renouveler ses assertions et ses preuves, dans la dernière séance de l'institut.

» Voilà donc un fait acquis pour les académiciens ; mais il y a longtemps qu'il l'est pour les carriers qui ne s'étonnent plus de trouver des lézards, des larves et des vers vivants, au

centre des blocs qu'ils débitent ou font éclater. L'ingénieur Chévremont a remonté, du fond d'une houillère du Hainaut, une géode dans laquelle se trouvait une sorte de lézard encore en vie.

» On se tromperait en opérant sur des poissons ou autres animaux à sang froid ; nous dirons un jour pourquoi ; on ne nous comprendrait pas aujourd'hui. On se tromperait également en opérant sur des chiens, des chats et autres animaux domestiques, sur lesquels on a coutume d'expérimenter *in animâ vili*, précisément parce que ces animaux sont les plus avancés dans l'échelle intellectuelle, par leur contact avec l'homme.

» On doit au contraire opérer sur les plus arriérés, les tortues, les lézards, les rats, les loirs, les serpents, les marmottes, les oiseaux de proie, les chats-huants, les vautours, etc. ; quant aux mouches, on connaît les expériences de Franklin sur leur résurrection après 12 ans d'immersion dans une bouteille de vieux madère ; quant aux insectes et aux infusoires microscopiques, les expériences de MM. *Pouchet* et *Doyère* ont fait assez de bruit pour qu'il soit avéré qu'ils ont raison tous les deux ; car il y a la même différence entre les infusoires qu'entre les animaux susceptibles de recevoir la cataleptisation ; un serin, un chardonneret, un pinçon, un oiseau-mouche succomberont, quand le hibou, l'hirondelle, le martinet, résisteront.

» L'asphyxie, par les gaz sulfureux surtout, est trop instantanée pour permettre la réviviscence ; inutile donc de l'essayer.

» Mais les crocodiles, les caïmans, les boas et presque tous les carnassiers de bas étage peuvent être parfaitement emplâtrés et amenés à peu de frais dans nos jardins zoologiques. L'anestésie préalable par le chloroforme n'est qu'une précaution humanitaire, qu'on peut employer, mais dont on peut aussi se passer.

» Il ne suffirait pas cependant d'enfermer hermétiquement un animal et de le laisser périr lentement dans l'air confiné, par l'épuisement de l'oxigène, car il en resterait assez pour entretenir la vie des parasites et des ascarides qui ne tarderaient pas à porter la destruction dans le corps de l'animal étouffé et non cataleptisé ; mais il suffirait de faire le vide autour de lui et de placer la boîte dans un lieu frais, pour être sûr du succès. La chimie et la physique possèdent d'ailleurs assez de

moyens pour préserver les corps des atteintes de l'air, de la lumière et de la chaleur.

» On nous demandera peut-être où nous voulons en venir par cette étude poussée jusque dans ses derniers termes, jusqu'à l'homme enfin. Nous répondrons qu'il ne s'agit de rien moins que de l'*abolition de la peine de mort*, qui serait remplacée dans nos codes par celle de la cataleptisation, ce qui permettrait toujours de réparer des erreurs de la justice, de l'espèce de celle des Calas, des Lesurque et de tant d'autres, dont l'innocence a été reconnue plus tard. On ne se refuserait plus à la révision de certains procès, sous le prétexte que le mal est sans remède et que la justice doit être sensée infaillible comme l'Église. Ces fictions ne sont plus admissibles par le temps qui court, sous peine des plus fâcheux désillusionnements. »

JOBARD, *directeur des musées de Bruxelles.*

A l'appui de ce que vient de dire M. Jobard, nous pouvons citer un fait que nous lisions, il y a une quinzaine d'années, dans la *Revue britannique :*

« Le professeur van Grusselback, de Stockholm, frappé par l'observation de divers phénomènes de longévité animale, notamment à l'occasion de la découverte d'un crapaud vivant dans un bloc de pierre calcaire, où, selon tous les calculs géologiques, il avait dû séjourner plusieurs milliers d'années, a entrepris d'étudier et de s'approprier ce curieux secret de la nature.

» Après vingt-neuf années de recherches persévérantes et d'expérimentations répétées sur plus de soixante mille animaux, tels que reptiles, poissons, etc., etc., le savant physicien se serait enfin hasardé à tenter un essai sur un être humain. Le procédé qu'il emploie n'est autre qu'un abaissement graduel de la température jusqu'au point de conduire, par le froid, les individus à une torpeur complète, sans léser les organes, ni altérer les tissus. Réduits à cet état, suivant le savant professeur, ils peuvent rester des centaines, des milliers d'années, et, après ce sommeil séculaire, revenir à l'existence aussi frais et aussi dispos qu'ils l'étaient au moment de l'expérience.

» Entre autres curiosités que possède M. Van Grusselback, se trouve un petit serpent, qui, rigide et glacé comme un morceau de marbre, devient en quelques minutes, à l'aide

d'une aspersion stimulante, aussi vif et frétillant qu'au moment où il avait été pris. Le professeur l'a laissé pendant six ans dans un état d'engourdissement complet avant de tenter sa résurrection.

» Mais, parmi les sujets exposés dans le laboratoire de M. Van Grusselback, il y en a un qui excite au plus haut point l'attention et l'intérêt; c'est une jeune fille suédoise paraissant âgée de dix-neuf ans environ. Condamnée à mort comme coupable d'infanticide, elle a été, par ordre du gouvernement, livrée au professeur pour servir à ses expérimentations. Sans une légère pâleur répandue sur son visage, elle semblerait paisiblement endormie, quoique depuis deux ans déjà, au dire du physicien, elle soit dans un état d'insensibilité complète. Cinq années doivent s'écouler avant le moment fixé par M. Van Grusselback pour la ressusciter et proclamer à la face du monde sa merveilleuse découverte. »

Voici un fait nouveau qui prouve encore que le froid et la suppression totale d'air conservent la vie. Nous lisons dans un journal qui paraît à Moscou le fait suivant :

« Le médecin du district de Pokroff, M. Sokovnine, nous a communiqué le récit d'un événement extraordinaire qui vient de se passer dans son district. Une fille de paysan du village de Stchetinova, nommée Marthe Kirilova, partit le 29 février pour aller dans un village voisin. Elle fut atteinte en route par un chasse-neige effrayant, qui, en peu de temps, amoncela autour d'elle une énorme quantité de neige ; elle ne put alors poursuivre son chemin et s'assit près d'un bois. Dans cette position, elle s'endormit et fut entièrement ensevelie sous la neige.

» Un mois se passe, et Marthe ne revenant pas au village, ses parents la crurent morte ou perdue. Mais le 31 mars, un paysan passant par le même endroit avec deux chiens, ceux-ci coururent au bois, s'arrêtèrent à la place où Marthe avait été ensevelie et commencèrent à aboyer. Pensant que les chiens avaient découvert quelque gibier, le paysan s'approcha d'eux et vit, sous un monceau de neige à demi fondue, deux pieds avec des chaussons d'écorce, ainsi que les débris d'une pelisse et d'un sarafane. Le paysan ne savait que faire ; en se baissant pour mieux se rendre compte de ce qu'il pouvait y avoir sous ce monceau de neige, il entendit avec effroi une voix qui disait : « Levez-moi ! » Effrayé, le paysan se mit à courir ; arrivé dans le premier village, il raconta à l'ancien ce

qu'il avait vu et entendu, et celui-ci convoqua immédiatement tous les paysans.

» Le lendemain, 1er avril, on se rendit à l'endroit iudiqué, on déblaya la neige et on en retira Marthe, encore vivante, mais très-épuisée. Ses vêtements étaient pourris et tombaient en lambeaux dès qu'on y touchait ; mais elle avait encore assez de connaissance pour prier les paysans de couvrir son corps et d'appeler des femmes, car elle avait honte de se trouver ainsi devant des hommes. Son désir fut aussitôt satisfait ; on apporta du village des vêtements, les femmes l'habillèrent et on la transporta dans une habitation, où on lui donna un peu de nourriture pour ranimer ses forces. Elle avait sur le corps quelques plaies, mais le médecin lui administra les secours nécessaires, et elle est maintenant presque entièrement remise.

» Elle a dit aux paysans et à l'officier de police qui l'ont interrogée, qu'elle avait dormi la plus grande partie du temps, et que quelquefois seulement, pendant son sommeil, elle avait senti de la douleur dans différentes parties du corps. Réveillée par l'aboiement des chiens, elle avait pensé qu'il y avait du monde autour d'elle, et elle avait crié pour qu'on la soulevât ; mais, dit-elle, lorsque les chiens se turent, elle s'endormit de nouveau et se réveilla seulement quand on eut déblayé la neige. Le médecin, après avoir pris toutes les informations, a fait sur cet événement extraordinaire un rapport officiel au Comptoir sanitaire de Vladimir. »

Si, devant l'expérience journalière d'une multitude de cas d'asphyxie et de catalepsie, il n'est plus permis de douter que les facultés vitales peuvent rester suspendues pendant un temps indéfini et reprendre ensuite leur cours régulier, il n'est pas plus difficile de croire qu'il est au pouvoir de l'homme de produire ces intermittences de la vie, d'arrêter chez un être animé la sensibilité, la locomotion, le jeu des organes et la circulation des fluides, et ensuite, selon sa volonté et quelque soit le temps écoulé, de restituer à toutes ces fonctions leur exercice normal.

Nous en citerons ici un exemple.

En 1853, dans un cours de magnétisme que nous donnions à Genève à vingt-cinq personnes, parmi lesquelles nous pouvions compter des pasteurs, des ministres, des médecins, des ingénieurs, des architectes, des artistes, des élèves en théologie, etc., tous gens instruits, nous avons fait l'expérience suivante :

Nous avons endormi magnétiquement une jeune fille, nommée Louise, puis nous l'avons plongée dans une léthargie complète avec apparence de la mort. Le pouls avait entièrement disparu, le cœur ne faisait plus sentir le plus petit battement, le souffle ne laissait aucune trace sur une glace présentée devant la bouche, les traits du visage étaient allongés, étirés, et sa couleur, devenue verdâtre, était celle d'un cadavre. Les membres étaient glacés, et, lorsqu'on les levait, ils retombaient inertes; on apercevait, en entr'ouvrant les paupières, les yeux ternes et sans vie. Enfin, les deux médecins présents, qui avaient suivi avec la plus grande attention la progression de la suspension de la vie en tenant chacun un bras, déclarèrent avec une certaine émotion que, pour eux, cette fille avait toute l'apparence de la mort, et qu'au besoin ils pourraient même la déclarer morte.

Après que cet état eût été bien constaté par tous les élèves, qui en avaient suivi toutes les phases dans le plus grand silence, je me mis en devoir de le faire cesser et de rappeler à la vie celle qu'on déclarait morte.

Voici ce que je fis et ce que j'engage chacun à faire dans un cas de léthargie ou de catalepsie naturelles, ou d'asphixie par immersion, car chacun possédant en soi le fluide vital, peut le communiquer à son semblable s'il fait acte positif de volonté intense et continue, et il peut, en conséquence, ramener à la vie un être humain encore vivant, qu'on est sur le point d'enterrer.

Il faut, avant tout, se concentrer en soi-même et réunir toutes ses forces; puis il faut agir avec promptitude par des insufflations chaudes, d'abord sur la pointe et sur les oreillettes du cœur, puis sur l'épigastre, sur le cerveau, et, en dernier, sur la bouche, en répétant ces insufflations plusieurs fois et dans le même ordre, de manière à stimuler les organes qui sont à l'état latent, la circulation étant suspendue momentanément.

Le fluide vital, introduit avec force et abondance dans tous les organes à la fois, agite d'abord leur réseau nerveux, il pénètre lentement et avec difficulté, puis les organes s'émeuvent et tendent bientôt, par eux-mêmes, à rentrer dans leurs fonctions. Alors la circulation se rétablit doucement, le mouvement reparaît et la vie recommmence.

Il faut alors faire quelques grandes passes, puis dégager le cerveau et le cœur par des passes faites vivement.

C'est ainsi que j'ai agi devant mes élèves et que j'ai rappelé promptement la vie ; il est vrai que dans cette occasion c'était le magnétisme qui avait provoqué cet état ; mais j'ai l'intime conviction que, dans des cas d'asphyxie par immersion et dans des cas de léthargie ou de catalepsie, on réussirait tout aussi bien, comme le dit M. Jobard, à ramener la vie, qui n'est que suspendue.

Nous pourrions citer encore la léthargie que nous avons détruite à Nantes en 1840, dont on trouvera le récit dans notre ouvrage, l'*Art de magnétiser*, page 172, 3me édition [1].

Ch. LAFONTAINE.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

M. Ch. Lafontaine à Paris. — Ses expériences dans les salons de MM. Robert et Charavet. — Fusion des Sociétés de Paris; Bases de la fusion ; nouveau baptême. — Le journal l'*Union magnétique*.

Paris, 22 novembre 1860.

Avant de poursuivre le dénombrement à vol d'oiseau du personnel mesmérien de Paris, j'ai hâte de parler d'un événement qui a bien son importance. Appelé à Paris dans les premiers jours de novembre pour des affaires personnelles, notre praticien de Genève, M. Ch. Lafontaine, le directeur de ce journal, a profité de son séjour parmi nous pour faire quelques expériences devant un petit nombre d'hommes compétents.

Une certaine réaction contre le fluide étant depuis quelque temps à l'ordre du jour, on ne saurait trop multiplier les démonstrations de physiologie magnétique; car il s'agit tout à la fois de confondre les négateurs systématiques, de maintenir le bénéfice des faits acquis et de prouver la réalité d'un agent en dehors de l'imagination et de la volonté. Or, qui, mieux que M. Lafontaine, pouvait nous présenter quelques spécimens de ce mesmérisme physiologique, dont il est, depuis vingt-cinq ans, le représentant le plus notable?

Toutefois, disons-le bien vite, il n'était question ni de commission, ni de séance d'apparat, ni d'examen de capacité passé devant un jury parisien : ses expériences s'adressaient

1. *L'Art de magnétiser*, 3me édition, chez Germer-Baillère, libraire-éditeur, rue de l'École de Médecine, 17, à Paris.

à un cercle très-restreint de savants, de docteurs, de magnétistes, de représentants de la presse et de gens du monde, réunis dans les salons de MM. Robert et Charavet. Cette petite soirée eut lieu le 10 novembre ; dès huit heures, tout le groupe d'invités était à son poste, et les dames ne manquèrent pas à l'appel.

Parmi les assistants, on remarquait M. Louis Figuier, l'éminent historiographe du monde occulte ; le Dr Castle, le célèbre phrénologue ; notre magnétologue d'Orléans, le Dr Charpignon ; M. Jobard, le directeur du musée de Bruxelles ; le docteur du Planty, président de la *Société philanthropico-magnétique ;* M. Delamare, directeur de la *Patrie ;* le comte Szapary, l'auteur de *Magnétisme* et *Magnétothérapie ;* M. Henri Berthoud, qui, sous le pseudonyme de *Sam*, nous donne, dans le journal de M. Delamare, de si piquantes esquisses de physiologie végétale ; M. Théodore Cogniard, auteur dramatique ; M. H. Disdier, l'auteur de la *Conciliation rationnelle du droit et du devoir ;* le docteur Louyet ; M. Allix, et plusieurs autres délégués de la phalange mesmérienne, notamment MM. Winnen, Fortier, Bauche, Ogier, Canelle, Angerville.

Après une très-courte allocution à son auditoire, M. Lafontaine débuta par des effets de catalepsie et d'insensibilité, obtenus sur un sujet du sexe féminin. Ici, le praticien de Genève est passé maître ; on sait avec quelle vigueur il envahit le système nerveux : sous sa puissante influence, l'agent anesthétique joue son jeu franchement, et la main du sujet, transpercée par une aiguille, démontra aux incrédules, — tout en les faisant frissonner, — la réalité d'un agent physique.

Pour prouver ensuite l'analogie du fluide magnétique vital avec le fluide minéral, M. Lafontaine se livra à quelques-unes de ces expériences qu'il avait faites avec tant de succès à Paris il y a une quinzaine d'années, et que, depuis, il renouvela maintes fois à Genève.

Afin de mettre mes lecteurs à même de bien apprécier la nature de ces expériences, je crois utile de les renvoyer à l'ouvrage de M. Ch. Lafontaine, l'*Art de magnétiser* (3me édition, chapitre IV) :

« J'avais observé, dit-il, qu'en mettant un morceau de fer dans le plateau d'une balance, et en chargeant l'autre plateau d'un poids égal, de manière qu'il y eût parfait équilibre, si je présentais un aimant au-dessus du fer, le plateau sur lequel

étaient les poids descendait, et le plateau sur lequel était le fer s'élevait, comme si le fer fût devenu plus léger. Il ne pouvait cependant pas y avoir diminution de poids, puisque je n'y touchais pas et que le fer restait dans la même position, mais le plateau montait par la force attractive de l'aimant sur le fer.

» J'essayai cette expérience sur une jeune fille, et, après l'avoir mise en catalepsie, comme dans l'expérience précédente, je la posai debout sur le plateau d'une balance, je chargeai l'autre plateau de manière à obtenir un équilibre parfait ; puis, montant sur une table afin de dominer et de pouvoir agir sur la tête, j'attirai à moi fortement, et bientôt le plateau sur lequel était le sujet s'éleva, comme avait fait celui du fer, à l'attraction de l'aimant. »

. . . .

. . . .

« J'ai fait encore une autre expérience : Après avoir, comme dans la précédente, produit un état cadavérique, j'ai placé le haut de la tête d'une jeune fille sur le bord d'une chaise, de sorte qu'il y eût à peine la moitié de la tête qui touchât, puis l'extrémité des talons sur une autre chaise. Quoiqu'il n'y eût que ces deux points d'appui, j'ai agi fortement sur les pieds, et tout à coup *ils se sont élevés ensemble*, le corps n'ayant d'autre appui que le haut de la tête. »

Ce sont ces deux expériences (la *bascule* et l'*élévation des pieds*) que M. Lafontaine nous offrit successivement dans le salon de MM. Robert et Charavet, aux applaudissements de tous les assistants.

Puis il provoqua sur son sujet le phénomène de l'extase sous l'influence musicale, état mixte très-connu de nos magnétiseurs parisiens, mais dont beaucoup d'entre eux ne savent pas suffisamment régler et limiter les expansions.

M. Lafontaine avait réservé pour le bouquet les effets d'attraction sur une aiguille, suspendue par un fil de cocon dans un bocal hermétiquement fermé ; mais la fatigue du magnétiseur était si grande par les efforts faits pour réussir les premières expériences, que l'aiguille sembla, cette fois, trahir les efforts de l'opérateur. Heureusement, pour l'honneur de la démonstration, M. Charavet, tentant l'expérience, produisit un mouvement perceptible ; ajoutons qu'un autre magnétiste, M. Canelle, avait, avant que la séance fût commencée, également déjà obtenu la déviation de l'aiguille, en présence de

quelques membres de la *Société du mesmérisme*. M. Lafontaine n'en demandait pasdavantage : tout en revendiquant la priorité de ces expériences [1], il n'en réclame pas le monopole, mais il tenait principalement à cœur d'en constater la possibilité.

Or, ces faits sont désormais acquis au magnétisme, et leur obtention devient la condamnation flagrante de certains individus, qui, n'ayant jamais su les produire, crient à l'imposture.

Tout le monde regrettera que ces intéressantes démonstrations se soient bornées à une seule séance ; mais les malades de Genève rappelaient impérieusement notre praticien, qui n'eut que le temps de terminer ses affaires personnelles et de serrer la main à ses anciens amis.

A Paris, la propagande magnétique pourrait bien recevoir une nouvelle impulsion. Un événement, que la fusion des banquets a déjà fait pressentir, se réalise à l'heure où j'écris ces lignes. Nos deux groupes mesmériens, présidés par les docteurs du Planty et Léger, vont décidément se fondre en une seule et unique Société. Statuts, archives, travaux, séances administratives et expérimentales, enseignement pratique, loyer, éclairage, frais de bureau, tout va être mis en commun.

Resterait à fixer le nom de baptême de la nouvelle Société. La section du docteur Léger proposait le nom d'*Union mesmérienne ;* la section du Planty optait pour *Société philanthropico-mesmérienne*, toutes deux voulant ainsi, par manière de politesse, s'emprunter mutuellement quelque chose de leur enseigne.

Celui qui signe la présente correspondance croyait également devoir émettre son avis : il demandait s'il ne valait pas mieux renoncer à toutes ces appellations combinées pour adopter un nom nouveau, ou plutôt un nom ancien tombé dans le domaine ; ne pourrait-on pas, par exemple, à la faveur de quelques démarches officieuses commandées par les convenances, hériter du nom de l'ancienne *Société du magnétisme de Paris*, qui compte encore dans ses rangs les docteurs Filassier et Chapelain, MM. Winnen, Mialle, et deux ou trois autres vétérans, mais qu'une longue léthargie a dû nécessairement frapper de déchéance légale ?

1. Voir l'*Art de magnétiser*, 3me édition, chapitre IV, pages 47 et suivantes ; expériences faites en 1844, conjointement avec M. Thilorier.

Cette idée a trouvé de nombreux adhérents au sein de la section du Planty, et le bureau s'y étant associé, on a fait immédiatement les démarches voulues auprès de MM. Filassier, Chapelain *e tutti quanti*. Hâtons-nous de dire qu'elles ont été couronnées d'un plein succès ; les honorables membres de la société en sommeil ont cédé leur enseigne de la meilleure grâce du monde.

Ainsi, la Société du *mesmérisme* n'est plus ; la *Société philanthropico-magnétique* est morte, et de leurs cendres est née la *Société du magnétisme de Paris*.

Je me trompe : la section Léger n'a pas donné son assentiment ; jusqu'à présent, elle paraît toujours tenir au nom de baptême qu'elle a mis en avant, celui de l'*Union mesmérienne*. Sous peu de jours, ce point capital aura sa solution ; espérons que tout le monde se ralliera à l'enseigne qu'on nous a concédée.

En attendant, les deux Sociétés élaborent tous les éléments de leur fusion. Statuts, règlement, composition du bureau, adoption d'un local, tout est en voie de délibération, pour être ensuite voté et sanctionné en assemblée générale.

Ajoutons que l'*Union magnétique* devient l'organe officiel de la nouvelle Société.

Ce journal pourrait être infiniment plus attrayant ; ses lecteurs voudraient plus de variété dans le fond, plus de piquant dans la forme. Le voici qui va porter le poids et la solidarité de deux sociétés réunies ; puisse-t-il s'élever à la hauteur de ses nouvelles destinées !

Jules Lovy.

Post-scriptum. — L'importante question du nom de baptême vient d'être résolue en assemblée générale. Après une discussion très-animée, à laquelle MM. Du Planty, Léger, Hébert de Garnay et Winnen ont pris la part la plus active, l'assemblée s'est prononcée, à une majorité de douze voix, pour le nom de *Société du magnétisme de Paris*.

L'ensemble des statuts a été voté dans la même séance.

Voilà donc la fusion accomplie. Nous allons la voir à l'œuvre.

J. L.



LE MAGNÉTISEUR

SOMMAIRE. — FAUT-IL SE DÉMAGNÉTISER? OU, EST-IL INUTILE DE SE DÉMAGNÉTISER? réponse à M. Keaspearosski, par Ch. Lafontaine. — UNE VISITE A M. HOME, médium, tirée du *Journal de l'âme*. — LE MAGNÉTISME DE LA PAROLE, par le Dr Castle. — CORRESPONDANCE PARISIENNE, par J. LOVY.

AVIS.

Nous engageons les abonnés de France qui n'ont point encore soldé leur abonnement, et les personnes qui, à Paris, reçoivent notre journal, à vouloir bien en envoyer le montant chez M. Germer-Baillière, libraire-éditeur, rue de l'École de Médecine, 17, à Paris, les prévenant que nous cesserons tout envoi aux personnes qui, au 1er janvier 1861, n'auraient point régularisé leur abonnement.

FAUT-IL SE DÉMAGNÉTISER? OU, EST-IL INUTILE DE SE DÉMAGNÉTISER?

M. Keaspearosski, qui fait du magnétisme à Genève, a envoyé au journal de M. Du Potet quelques réflexions sur les observations que nous nous étions permises concernant la manière de procéder de M. H. André, magnétiseur, à Nice.

Nous regrettons que M. Keaspearosski, que nous connaissons, ne se soit pas souvenu que, lors de notre début, nous lui avions offert de lui ouvrir notre journal, soit pour des articles sur le magnétisme, soit pour la relation des traitements faits par lui.

Nous rappellerons ici que nous nous sommes fait une loi d'insérer toutes les communications qu'on voudrait bien nous adresser, quand même elles seraient contraires à nos opinions, nous réservant seulement la liberté de les faire suivre de nos réflexions.

Nous nous serions donc fait un plaisir, un devoir, d'insérer l'article de M. Keaspearosski, puisqu'il répondait à nos propres réflexions. Du reste, M. Keaspearosski entre dans des généralités, et son article est plutôt une négation qu'une réfutation des idées émises par nous.

Nous pouvons avouer ici qu'en 1843, nous aussi, comme M. Keaspearosski, nous pensions que les émanations viciées d'un malade pouvaient atteindre le magnétiseur. Nous l'avons même écrit dans l'*Art de magnétiser*.

Mais l'expérience que donne la pratique nous a prouvé que, dans ce cas, comme dans bien d'autres, nous avions été dans l'erreur.

Il est peu de magnétiseurs qui n'aient pas admis autrefois que la soie et les métaux avaient une influence sur les magnétisés, et leur donnaient des convulsions. Aujourd'hui, justice est faite de ces préventions ; et nous pouvons affirmer que le somnambule qui se trouverait ou se prétendrait influencé par les métaux ou la soie, ne serait point, à nos yeux, convenablement magnétisé ; son système nerveux ne serait point assez envahi, assez saturé de fluide ; le magnétiseur n'aurait point assez fortement agi pour être maître de l'imagination du sujet.

Quant aux questions : « FAUT-IL SE DÉMAGNÉTISER ? OU, EST-IL INUTILE DE SE DÉMAGNÉTISER ? » que pose M. Keaspearosski en s'écriant : « Qui donc répondra par une *vérité mathématique* à ces deux questions ? »

Nous pouvons répondre, *personne* ; car, en dehors des *mathématiques pures, rien* ne peut être *affirmé*.

Mais nous répéterons ici ce que nous disions dans le numéro du 15 octobre.

« Le malade étant passif, les effluves viciés de son corps ne peuvent atteindre le magnétiseur, qui, lui, étant actif, fait rayonner autour de lui-même, d'abord, le fluide dont il est possesseur. Cette atmosphère dont il est enveloppé, et qui, sous l'empire de sa volonté, est toujours en mouvement et se renouvelle à chaque instant pour être communiquée, lui fait un rempart impénétrable aux émanations du malade, plus ou moins viciées par la maladie.

Si le magnétiseur est actif pendant toute la séance, il ne peut en aucune manière être influencé ; mais s'il s'oublie un instant, si, fatigué, il s'arrête pour se reposer, il est certain alors qu'il pourra recevoir *et même attirer* les effluves du malade, puisque, par la magnétisation, tous les pores seront ou-

verts chez lui. Il faut donc que l'action une fois commencée, le magnétiseur ne se repose jamais pendant la magnétisation ; et s'il agit toujours, il n'y a alors aucune nécessité, aucun besoin pour lui de se démagnétiser, car il n'a pu rien recevoir, puisqu'il a toujours donné. »

Les magnétiseurs qui donnent ceci comme une vérité, ne manquent point de logique, n'en déplaise à M. Keaspearosski ; et quand ils annoncent le malade passif, c'est-à-dire dont la volonté est passive, ils ne prétendent pas dire que celui-ci ne puisse avoir une activité inconsciente, et que son organisme ne puisse devenir un foyer d'émanations, d'autant plus actif que l'émission peut en être augmentée par l'action même du magnétisme. Mais cette émission ne pourra jamais être plus forte, ni même aussi forte que celle qui est provoquée par la volonté du magnétiseur plein de vie et de santé. Cette atmosphère de fluide vital du milieu de laquelle le magnétiseur dirige le fluide même sur le malade, est pour lui, magnétiseur agissant, un préservatif assuré ; et tant qu'il sera actif, c'est-à-dire tant qu'il émettra au dehors le principe de vie, il ne pourra rien recevoir de son malade ; il n'y aura donc aucun danger pour lui, même dans les maladies contagieuses, ni dans celles dont l'infection se propage d'un individu malade à un individu sain, en altérant l'air ambiant, par les miasmes morbifiques qui s'échappent du malade.

IL EST DONC INUTILE DE SE DÉMAGNÉTISER.

Ch. LAFONTAINE.

VISITE A M. HOME AU CHATEAU DE C...

Sa vie est sauvée miraculeusement par les esprits. — Constatation que nous faisons du fait. — Expériences auxquelles nous assistons. — Esprits jouant de l'accordéon, agitant une sonnette, consolidant des parties de leur corps. — Mains d'esprits touchées, palpées, étreintes.

Souvent, dans cette *Revue*[1], et antérieurement dans le *Journal du Magnétisme,* j'ai parlé de M. Home, rapporté les choses si remarquables qu'il a le don de provoquer. Je dois dire toutefois que je ne l'avais jamais vu à l'œuvre. Je ne parlais alors que sur la foi des témoignages les plus honorables, les plus unanimes, et parce que j'avais l'avantage de connaître personnellement l'illustre médium et d'apprécier la sincérité et

1. La *Revue spiritualiste* journal publié à Paris, par M. Z. Piérart.

la simplicité qui fait le fond de son caractère. Au temps où je l'ai connu à Paris, en 1858, il était dans sa période d'intermittence, et il ne m'a point été donné de constater, *de visu*, les facultés si remarquables dont il est doué. Mais aujourd'hui, grâce à Dieu, je viens d'avoir cet avantage.

M. Home m'étant venu voir, comme je l'ai dit, à son arrivée de Londres, je suis allé dimanche, 16 septembre, lui rendre cette visite à la maison de campagne où il a été gracieusement accueilli par un de ses amis et appréciateurs, M. T.... Cette maison de campagne est le château de C..., délicieuse résidence qui s'élève sur le flanc de l'un des coteaux crétacés de l'enchanteresse vallée d'Hyères.

Il est descendu là avec sa jeune épouse et son enfant, petit être charmant, qui participe certainement de la nature spiritualisée de ses parents, car jamais on n'a vu d'enfant plus vif, plus intelligent, plus précoce. Après avoir été l'objet du plus aimable et du plus courtois accueil de la part de M. T..... et de sa dame, après avoir échangé avec leurs hôtes les témoignages d'une vive sympathie, je pris connaissance d'un fait bien remarquable qui venait d'arriver la veille, et dont des marques évidentes existaient encore.

M. Home se repose des fatigues qu'il a éprouvées en ces derniers temps à Londres, à goûter sa part des paisibles et bienfaisantes distractions de la villégiature. Un air très-pur, de charmants paysages, une saison féconde en gibier, lui ont inspiré la pensée d'explorer chaque jour, le fusil en main, toute l'étendue du vaste parc de C..... Il a pris un goût, nous pourrions même dire une passion particulière pour ce genre de plaisir. La plaine environnante forme, sur l'un des côtés du parc, un prolongement accusant la forme d'un angle droit. Là, au sommet de cet angle et au débouché d'un petit sentier pratiqué dans le fourré du parc, M. Home, depuis quelques jours, a pris l'habitude de venir se poster, des heures entières, attendant le passage des oiseaux qui voltigent ou d'un côté du parc à l'autre, ou sur les branches qui ombragent en ces lieux les limites du champ, ou bien attendant que les vicissitudes de la chasse qui se fait maintenant dans la plaine, poussassent les perdrix ou les lièvres dans l'impasse au sommet de laquelle il s'est posté. Il était là donc le 15 septembre dernier, dans l'après-midi, son fusil appuyé sur une haie d'épines, au milieu du plus profond silence, sans qu'il fît le moindre vent, quand tout à coup il entendit à ses côtés une voix qui lui

criait vivement : *Here, here,* c'est-à-dire *ici*, venez ici. Cette voix s'exprimant en anglais le surprit, car il n'y a aucun Anglais au château de C....., ni personne qui y converse habituellement avec lui dans cette langue. D'ailleurs, la voix ne lui paraissait être celle d'aucune des personnes qui sont avec lui Il tourna la tête cependant, mais aussitôt il reprit sa pose première, ayant toujours son fusil armé, prêt à faire feu. Le même cri *here,* plus articulé, se fit de nouveau entendre, et, au moment où M. Home tournait une seconde fois la tête, il se sentit prendre par le collet de sa redingote et enlever à trois pieds de là sur la droite. A peine était-il ainsi arraché de sa place habituelle, qu'une énorme branche de treize mètres de longueur sur quatre-vingt-quinze centimètres de circonférence, arrachée instantanément à un grand arbre qui était derrière, tombait comme la foudre d'une hauteur de seize mètres quatre-vingt-quinze centimètres, à l'endroit d'où il avait été enlevé, et s'y enfonçait à près d'un pied dans le sol. Sans la force miraculeuse qui avait enlevé Home pour le placer à côté, il était indubitablement écrasé, broyé, embroché par la chute de cette énorme branche. M. Home, considérant après les faits, et voyant combien sa vie avait été en danger, n'hésita pas à croire qu'il avait été sauvé en cette occasion par les bons Esprits qui sont attachés à sa destinée et ne le quittent jamais. Quelle joie cependant si le contraire fût arrivé, quelle joie pour les jésuites ennemis de notre cause, et qui vont partout disant que les manifestations spiritualistes sont l'œuvre du diable! Ils n'auraient pas manqué de dire que l'illustre médium avait péri par suite d'une juste punition de Dieu, qui ne peut permettre plus longtemps que les suppôts de l'enfer séduisent et trompent les hommes.

M. Home, se voyant sauvé, en a jugé tout autrement et avec raison. Au lieu de penser au diable, il a plutôt reconnu, dans le fait qui lui est arrivé, le doigt de la Providence donnant à ses Esprits protecteurs la prévision de ce qui allait se passer, et leur permettant de prévenir les effets d'un accident meurtrier.

Le soir du 16 septembre, M. Home, en ma présence, questionna ces Esprits à ce sujet. Il lui fut répondu que la voix qui avait prononcé le mot *here* était celle de sa défunte mère, et que les Esprits qui l'avaient enlevé de place étaient ceux de ses anciens amis, Leo et Esra, bons camarades qui ne le quittent jamais, et qui, avec celui de sa mère bien-aimée, sont

ses principaux auxiliaires dans l'œuvre de ses manifestations. A cela, les mêmes Esprits ajoutèrent que cinq autres arbres du parc, qu'ils lui désigneraient, menaçaient aussi de tomber, et qu'il ne fallait pas y laisser aller les enfants. La sœur de notre médium, la même dont nous avons parlé à la page 154 du 1er tome de notre *Revue*, sa femme et Mme T....., assistaient à cette séance de la soirée du 16 septembre. Nous y eûmes, après ces premières communications, les plus belles manifestations auxquelles je pusse m'attendre. Les Esprits vinrent, annoncèrent leur présence par de forts coups, et bientôt, par l'ascension de la table, une table d'environ un mètre cinquante centimètres de diamètre, et couverte d'un large tapis, dont les bords retombaient jusqu'au-dessous du genou. La lumière fut affaiblie, et la lampe portée à terre, dans un coin de la salle, mais donnant une lueur suffisante pourqu'on pût très-bien distinguer les objets ainsi que les moindres mouvements de chacun des assistants. Alors des mains d'Esprits prirent consistance et soulevèrent le tapis tout autour de la table, principalement à mes côtés. M. Home m'ayant engagé à palper ces mains par-dessus le tapis, je le fis. Je les pressai doucement, et elles me rendirent à leur tour mon étreinte. Je les trouvai aussi consistantes que l'eussent été des mains d'homme, et cette expérience fut recommencée par moi plus de dix fois. Toutefois, je dois dire que je n'ai pas essayé de voir si cette consistance résisterait à une plus forte étreinte. Pendant ce temps, les dames, de leur côté, échangeaient avec les Esprits de pareilles poignées de mains, et elles en étaient toujours très émues quoique habituées, se faisant part de leur émotion et des observations que le phénomène leur suggérait. M. Home, de son côté, badinait doucement avec les Esprits, les câlinant, les appelant par leurs noms, conversant avec eux par des coups conventionnels et par l'alphabet. Pour moi, je ne disais rien, je n'avais pas assez de mes deux yeux pour bien observer, pour voir que les mains de tous restaient bien sur la table, et qu'aucun mouvement de pied ne pouvait avoir lieu sous le tapis.

Après ces expériences, M. Home ayant pris un accordéon de la main droite, le tint sous la table de cette seule main, aussitôt l'instrument se mit à jouer d'une musique dont jamais je n'oublierai le charme et la séduisante mélodie, c'étaient des sons vibrant de manière à remuer toutes les fibres de l'âme. Il jeta ensuite l'instrument à terre, remit la main droite sur

la table, à côté de la main gauche, et l'accordéon continua à jouer. Quand la musique s'arrêtait, nous entendions dans le lointain une autre musique semblable, comme si ç'eût été son écho affaibli, un accordéon dont quelqu'un aurait joué doucement et bien loin dans le parc du château. Ensuite M. Home fit conversation avec ses Esprits au moyen de l'instrument. Pour répondre oui à une question, l'instrument rendait des sons. Un son était la réponse négative. Cinq notes articulées voulaient dire que l'Esprit désirait converser par l'alphabet, et alors M. Home se mettait à appeler chacune des vingt-six lettres, et l'Esprit faisait entendre trois sons précipités quand on appelait la lettre dont il avait besoin pour former un mot. L'Esprit dit aussi de cette manière que l'instrument avait des notes fausses, et qu'il pouvait le montrer en faisant exclusivement retentir ces notes; ce qu'il fit en nous gratifiant des sons les plus discordants, les plus désagréables qu'il soit possible d'entendre. Il dit ensuite qu'il pourrait, avec l'accordéon, imiter le bruit d'un violon qu'on accorderait, ce qu'il fit à l'instant; si bien qu'il nous semblait entendre un archet râclant sur l'une des fines cordes d'un violon. Après ces expériences, l'accordéon vint se jeter contre mes jambes en jouant, et les heurta. Je regrette beaucoup de n'avoir pas eu la pensée de le prendre dans ma main. Mais ce que je ne fis pas pour l'accordéon, je le fis pour une petite clochette qui se trouvait sur la table.

Mme Home avait présenté cette petite clochette aux Esprits sous le tapis. Ils la lui prirent, et tandis qu'elle remettait sa main sur la table, ils agitèrent la sonnette clairement, nettement, comme le ferait quelqu'un qui la balancerait dans l'espace. Ensuite la clochette se dirigea vers mes pieds, remonta doucement le long de ma jambe gauche, et vint se poser en sonnant sur ma cuisse. M. Home me dit de la prendre doucement en dessous du tapis. Ce que je me mis en devoir de faire. Mais je portai la main trop avant, et, au lieu d'une clochette, je touchai, palpai la main qui la tenait, une petite main, tiède au toucher, sur laquelle je promenai la mienne depuis le poignet jusqu'aux ongles que je sentis fort bien. Après, je pris la clochette et la remis sur la table. Pour le coup, j'étais au comble de l'émotion, et je le marquai par des paroles de vive satisfaction, les premières que je prononçais depuis la durée de l'expérience.

Une fois, dans l'intervalle de ces manifestations, le tapis

s'est soulevé au-dessus de la table tellement haut, qu'il y avait à croire que c'était un spectre qui se dressait de toute sa hauteur. M. Home lui-même en fut effrayé, surtout lorsque, ayant porté la main sur le point ainsi soulevé, il sentit la forme d'une tête. Toutefois, il se rassura bientôt. Les Esprits lui ayant expliqué que cela était dû à la matérialisation momentanée du crâne éthérécn d'un jeune enfant que M[me] T.... avait perdu, qui se manifeste souvent en sa présence, et que d'autres Esprits avaient, en cette circonstance, soutenu et poussé bien haut. Il y eut aussi des mains blanches qui se montrèrent en divers endroits et qui se posèrent sur les vêtements noirs des personnes présentes. Une, entre autres, fut vue sur la poitrine de M. Home.

La lumière ayant ensuite été éteinte, des apparitions, des formes lumineuses se montrèrent. Deux fleurs furent prises à un petit bouquet sur la table et déposées sur le dos de la main du médium; mais, ici, je dois m'en rapporter à son témoignage : l'absence de lumière d'une part, mon organisation peu médianimique de l'autre, ne m'ayant pas permis d'apercevoir ces choses. Tout ce que je puis dire, c'est que la lumière ayant été rapportée à la demande des Esprits, l'accordéon vint vers moi sous la table. Questionné sur les motifs de cette préférence, il me fut répondu que c'était mon génie particulier qui voulait se manifester à moi, celui-là même à qui je dois déjà tant de soudaines inspirations, de manifestations remarquables dans mes travaux, manifestations dont je parlerai bientôt. Prié par moi de me donner une preuve de son identité, ou tout au moins de l'intérêt qu'il me porte, il se mit à jouer un air grave et majestueux sur un ton tel, que M. Home déclara n'en avoir pas encore entendu de semblable. Mon âme en éprouva un tressaillement tout particulier.

Après la séance, je marquai ma reconnaissance au médium pour tout le bonheur que j'avais éprouvé à la vue de tant de faits extraordinaires, et puis, tout le monde étant sorti, je regardai sous la table, non pas parce que je suspectais le moins du monde les personnes honorables avec lesquelles je venais de me trouver, mais parce que je voulais pouvoir dire aux incrédules que j'avais pris cette dernière précaution.

Voilà les faits dont je fus témoin dimanche dernier au château de C... Faits grandioses dont je n'avais pas le moindre doute cependant, grandioses non-seulement pour ce qu'ils ont de prodigieux, d'inexplicable, au point de vue de la science

actuelle, mais parce que, s'ajoutant à tant de prodiges du passé, ils viennent les confirmer en projetant un trait de lumière sur tant de questions jusqu'ici controversées, bafouées, écartées, et dont il faudra bien, enfin, aborder l'examen. Pour moi, il existe un monde spirituel, élément, essence, source du monde matériel, antérieur, postérieur et supérieur à celui-ci; pour moi, la magie, résultat des relations avec ce monde, existe; pour moi, enfin, il est avéré que les Esprits, essence de Dieu, vivant dans son sein, non-seulement peuvent agir sur la matière, contrairement aux lois connues de la physique, mais encore la transformer, la créer même.

Mais nous reviendrons sur ces graves sujets que la philosophie néoplatonicienne, dans sa véracité et sa profondeur, a mieux expliqués que n'importe quelle doctrine, sujets qui seront de mieux en mieux éclaircis lorsque cette remarquable philosophie, si longtemps étouffée, reprendra son cours et pourra arriver à son dernier couronnement, couronnement qui, croyons-le bien, sera l'œuvre de la fin de ce siècle.

Le lendemain du jour où nous vîmes M. Home au château de C..., il se rendit avec nous à Paris, où vient d'arriver un autre puissant médium américain, Squire, le même dont nous avons plusieurs fois parlé dans ce recueil. M. Home s'est lié d'amitié, à Londres, avec Squire, jeune homme de son âge, et qui, comme lui, a le don de provoquer de remarquables manifestations physiques, d'une nature différente, toutefois. Il se rendit à son hôtel, et, pour répondre au désir du propriétaire du château de C..., M. T...., il l'emmena avec lui. Là, eurent lieu des expériences en plein jour, les deux médiums étant réunis. Au nombre des témoins, se trouva M. le docteur Hoefer, directeur de la *Biographie Universelle,* que publie M. Firmin Didot, homme recommandable sous une foule de rapports, avantageusement posé dans le monde savant par de précieux travaux, mais jusqu'ici incrédule à l'endroit des manifestations spiritualistes. Une grande et lourde table en bois de chêne qu'aucun des assistants n'aurait pu soulever étant assis, fit ascension sur les quatre pieds, au-dessus du sol, à la hauteur de plus de 30 centimètres. Des coups ou *raps* retentirent autour des assistants, et M. Hoefer se mit à converser avec les Esprits, au moyen de ces coups, par le mode alphabétique. Il y eut même des réponses à des questions mentalement posées par lui. La plupart de ses questions roulèrent sur des points de science, dont la solution et les don-

nées étaient certes bien loin d'être connues des médiums. M. Hoefer se déclara satisfait des réponses, et comme il voulait pousser plus loin cette intéressante conversation, un Esprit dit que c'était assez, qu'il fallait lever la séance et se rendre au pied de l'arbre où M. Home avait failli être écrasé. Ne comprenant pas bien les motifs de cet avertissement, les assistants crurent devoir passer outre et insistèrent sur de nouvelles questions. On n'obtint plus de réponse. Et le silence se prolongeant, on finit par reconnaître qu'on avait peut-être eu tort de ne point tenir compte des volontés de l'Esprit. On se mit donc en devoir de répondre à son intention, et tous se rendirent au pied de la branche qui avait failli devenir si fatale à M. Home. Cette branche était toujours appuyée, d'une part sur le sol, et de l'autre contre le tronc de l'arbre; de telle sorte que, pour la faire tomber entièrement par terre, il eût fallu une poussée de toute la force des deux bras. M. Hoefer, mû par une impulsion secrète, fut porté à dire à M. Home de toucher du doigt le bout d'un des rameaux qu'il avait à sa portée. Il le fit, et aussitôt l'énorme branche tout entière se détacha de son point d'appui et roula au pied de l'arbre, laissant MM. T..., Home, Hoefer, Squire, etc., stupéfaits de ce nouveau prodige, prodige plus digne d'attention peut-être que ceux-ci qui s'étaient entièrement passés au même lieu. Car ceux-ci n'avaient eu pour témoignage que la parole de M. Home, tandis que le second venait confirmer et compléter tout un ensemble de faits, en montrant qu'ils n'étaient nullement l'effet du hasard. M. Hœfer en fut vivement ému. Il venait de trouver là son chemin de Damas et une conviction qui, chez un homme de sa valeur, ne peut qu'être utile et consolante pour lui-même comme avantageuse à notre cause. Comme l'illustre docteur Robert Hare, le grand chimiste de Philadelphie, en homme qui sait confesser la vérité quand elle a frappé ses regards, non-seulement M. Hoefer s'avoua convaincu, mais encore permit que l'on fît mention de son témoignage dans l'attestation de ces derniers faits. Nous n'y avons pas fait faute, et puisse son exemple être imité par tant d'autres savants qui se font sceptiques obstinés!

Z. Piérart.

LE MÉDIUM AMÉRICAIN SQUIRE.

Monsieur,

Je crois devoir vous apprendre que le docteur Ahsburner, le docteur Godève, M. Newton, le docteur Blank, MM. Wa-

terhouse, Norton, Hurrey et moi, avons eu une séance avec le remarquable médium Squire, l'un des rédacteurs et actionnaires du *Banner of Light*, de Boston, journal qui compte plus de 30,000 abonnés. Cette séance a eu lieu à la résidence de M. Waterhouse, Russel square à Londres, le 16 juillet 1860, à huit heures. Après nous être assis autour d'une grande table à manger de douze pieds de longueur, nous entendîmes des coups frappés sur différentes parties de la table, bien distinctement. M. Squire alors a placé un crayon sur une feuille de papier, sur laquelle nous avons fait une marque, et ayant tenu ainsi ce papier sous la table, de manière à ne pouvoir le poser sur les genoux, j'ai entendu un mouvement aussitôt après lequel le crayon et le papier ont été pris et jetés par terre; quand nous l'avons ramassé, nous avons trouvé ces paroles écrites : Que Dieu vous bénisse tous!

Ensuite, nous sommes allés dans une grande chambre où il y avait un lit sans rideau et une bien lourde table. Nous avons d'abord bien examiné s'il n'y avait là aucun engin ou mécanique quelconque. Cela fait, M. Squire a demandé qu'on attachât ses jambes à la chaise, ce qui fut fait avec deux mouchoirs de poche par un des messieurs présents; la table s'est alors levée et jetée d'elle-même sur le lit par-dessus sa tête, et ce mouvement fut répété pendant que deux personnes tenaient les mains de M. Squire. Il a alors demandé à un monsieur, fort étonné de ce qu'il avait vu, de rester debout avec lui, près de la table, et d'entraver ses poignets en les attachant l'un à l'autre avec un mouchoir. M. Squire mit alors ses mains sur le bord de la table, ainsi que la personne qui l'avoisinait. En quelques minutes il y eut un spectacle curieux. La table se leva d'elle-même, les pieds tournés vers le plafond, et vint reposer sur la tête de Squire et de son compagnon. Cette table, d'après l'attestation même de celui qui l'a faite, pèse 72 livres.

Agréez, etc. John Jones.

LE MAGNÉTISME DE LA PARÔLE.

Cher ami,

Me voilà depuis plusieurs jours pris de la grippe, et de la belle façon. Je suis presque incapable de tout travail ; et, tant avec mes consultations qu'avec mon ouvrage, lequel paraîtra dans deux mois, j'en ai par-dessus la tête. Aussi, pour aujourd'hui, je vous ferai grâce d'une explication théorique (*in ex-*

tenso) de l'influence de la parole sur les maladies nerveuses et sur les maladies mentales en général. Je dirai pourtant que, quelle que soit cette influence, elle n'est pas, dans mon opinion, étrangère aux lois du magnétisme animal, ou, si vous aimez mieux, du principe fluidique. Car il est deux voies par lesquelles peut arriver au malade l'effort qui s'exerce à le soulager : le regard et le son, — deux voies de communication magnétique par vibrations, deux moyens ; et, du premier, nul autant que vous ne peut apprécier l'influence. Cela posé, il me reste à décrire le second, — mon procédé curatif par le moyen de la parole.

En thèse générale, les maladies du cerveau et du système nerveux se rapportent à un manque d'équilibre (ou d'intégralité d'action) dans ce que l'on appelle le fluide nerveux ; et, dans un très-grand nombre de cas, la source, la seule cause de cet état, existe dans une surexcitation morbide ou non de telle ou telle partie ou région du cerveau. Or, la phrénologie, éclairée par la psychologie et unie à une suffisante expérience dans la pratique de la science, peut indiquer les parties du cerveau précisément affectées. — C'est là, du moins, ce que je sais, moi, par ma méthode d'investigation.

Possédant donc le caractère naturel et acquis du malade, c'est-à-dire son caractère primitif et son caractère modifié par les circonstances, je cause avec lui. Si je gagne d'emblée sa confiance, en général, tout va bien. Je parle à telle ou telle partie de son intelligence, de ses instincts ou de ses sentiments. J'observe l'effet que je produis. J'excite l'imagination ou je la calme, ou j'éveille le besoin de raisonner : et, de telle ou telle manière encore, je relève l'estime et la confiance en soi-même, ou je cherche à donner l'essor à la conscience, à la bonté, etc. Enfin, je joue sur l'esprit de mon malade comme sur un clavier, avec cette différence toutefois, que les vibrations produites par ma parole, après elle, demeurent longtemps dans le cerveau, se résumant en une harmonie durable ; et par ainsi j'arrive, ayant rétabli l'équilibre mental, vital, fluidique, ce qu'on voudra bien l'appeler, à guérir mon malade, à rétablir sa santé.

De ces observations, cher ami, faites ce que vous voudrez ; — voici maintenant, en peu de mots, le cas dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre.

Au commencement du mois dernier, une dame de 35 ans vint avec son père me consulter pour un travail phrénologique. J'observai un caractère à contrastes extrêmes, de l'intelligence,

de la douceur, par nature, et, d'un autre côté, de la vivacité, de l'irritabilité, de la colère, probablement acquises. Il me fut avoué que ce dernier état de choses était parvenu à un tel point depuis quelques années, que l'on craignait de se trouver obligé de mettre la personne dans une maison de santé. La malade fut confiée à mes soins. Pendant trois séances seulement je me limitai à une simple causerie, requérant de la malade une promesse formelle d'essayer de se gouverner. — Elle en avait dès-lors et maintenant, pour la première fois, le désir. — A la quatrième séance, deux jours plus tard, elle m'avoua qu'elle n'en était encore qu'au seul désir, qu'elle n'avait pas pu le satisfaire. — Je lui pris les deux mains, et je la fixai du regard dix minutes durant, sans qu'elle voulût cependant me regarder en face. Je la magnétisai de la sorte pendant trois séances encore, qui furent, pour le principal, passées en causeries : il y a de cela deux semaines. Depuis, elle n'a pas eu la plus petite attaque d'irritabilité : elle est calme; et pour que ce bien continue, il dépendra des circonstances, de l'entourage, etc. Je crois cependant pouvoir assurer que ce changement serait radical, soutenu par une magnétisation suivie appliquée à tout le corps, mais principalement au cerveau et dirigée selon les indications de l'organologie spéciale.

Votre bien dévoué,

M.-A. Castle,
8, rue des Pyramides.

Paris, le 29 novembre 1860.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

Un mot sur l'ancienne *Société du magnétisme de Paris*. — Sa composition et ses statuts. — Son sommeil. — Dispersion de ses membres. — Le Dr Filassier. — Un nouveau journal de magnétisme, orné d'un capitaliste !

Paris, 10 décembre 1860.

Depuis quinze jours je reçois plusieurs lettres, dans lesquelles on me demande quelques renseignements sur l'ancienne *Société du magnétisme de Paris*, qui vient de concéder son nom aux deux Sociétés fusionnées.

Triste effet du sommeil ! Cette enfant de Puységur et de Deleuze est entièrement inconnue de la génération actuelle; — j'entends de la génération des magnétiseurs ; — et cela est si vrai que, l'autre soir, en pleine assemblée générale, un

mesmériste qui tient une position élevée dans la phalange, un homme de science et d'esprit, avoua en toute sincérité qu'il ne connaissait pas la *Société du magnétisme de Paris*. Il est juste de dire que, devant cet aveu dépouillé d'artifice, il s'éleva dans la salle une rumeur de surprise pareille à un grognement anglais à la Chambre des communes.

La *Société du magnétisme de Paris*, qui nous laissa des archives magistrales, fut fondée en 1815 par MM. de Puységur et Deleuze, et reconstituée en 1842 par MM. Chapelain, Aubin-Gauthier, Filassier, Le Peletier-d'Aunay, Chardel, Mialle, Harel, Lefèvre, Hildeb, de Villiers, Winnen, etc., etc.

Le nombre des membres résidents était fixé à CENT ; celui des associés et correspondants était limité. La Société tenait ses séances deux fois par mois, de quinzaine en quinzaine. Chacun des membres de la Société s'engageait, — et c'était un point capital des statuts, — *à ne faire aucune expérience publique*.

Cette dernière disposition nous semblerait fort rigoureuse, aujourd'hui surtout où rien ne reste sous le boisseau, où toute science se dépouille de ses mystères au profit des masses.

L'abstention des séances publiques du magnétisme a cela de bon, qu'elle protége la famille mesmérienne contre ses propres égarements, tout en éloignant au-dehors jusqu'au moindre soupçon de charlatanisme. Mais, en revanche, la vérité sainte, au lieu de s'épandre, de rayonner au bénéfice des peuples, demeure éternellement enfermée dans le temple, condamnée à la stérile admiration de ses fidèles.

Nul doute, c'est à cette proscription des expériences publiques qu'il faut attribuer les défaillances de la *Société du magnétisme de Paris*, sa longue léthargie, et l'oubli complet dans lequel elle est tombée. La dispersion de ses membres, la mort de quelques fondateurs, ont fait le reste.

Et pourtant, les débris vivants de ce groupe naufragé n'avaient cessé, — tout en ne se mêlant pas au mouvement mesmérien de notre époque, — de se montrer les dignes héritiers de Deleuze et de Puységur.

Seul, notre honorable Winnen, — qui, du reste, avait été exempté de la fameuse clause, parce qu'il ne s'y livrait que dans un but philanthropique, — a constamment appartenu au magnétisme actif : tous ses autres collègues de l'ancienne Société ne conservaient avec les groupes existants, d'autres liens que ceux d'une fraternelle sympathie ; c'étaient des vé-

térans qui magnétisaient à leur heure, des capitaines en retraite qui souriaient de loin à la nouvelle armée de Mesmer.

Tels nous apparaissaient le docteur Chapelain, digne président de 1842;

M. Mialle, le vénérable doyen, qui possède la plus belle bibliothèque magnétique de France;

Le docteur Cruxent, qui réside au delà des mers, où il tient haut et ferme le drapeau de Mesmer;

Et enfin le docteur Filassier, un des plus estimables et des plus vaillants défenseurs de la cause magnétique. La thèse qu'il ne craignit pas de soutenir devant la Faculté de médecine, pour être reçu docteur, sa fameuse thèse sur le *magnétisme*, restera un monument impérissable, et un éternel titre à la reconnaissance de ses frères.

Le docteur Filassier n'exerce plus la médecine, mais il se souvient de sa profession pour tous les déshérités de la fortune.

Pour bien apprécier cette généreuse nature, il vous suffira de quelques minutes de conversation avec M. Winnen, et vous assisterez à des expansions d'éloges, à des hymnes de gratitude, qui ne font pas moins d'honneur à notre excellent collègue qu'à l'homme qui les inspire.

Il va sans dire que tous ces dignes vétérans vont devenir, de droit, membres honoraires de la nouvelle société; et ce serait pour celle-ci une bonne fortune que chacun apprécierait, si ces mesmériens émérites, ces continuateurs de Puységur et Deleuze, daignaient apparaître et prendre leur place d'honneur au sein de la Société : l'éclat de ces deux illustres noms rejaillirait nécessairement sur elle, et les groupes fusionnés ne sauraient aborder leur œuvre sous de meilleurs auspices.

Je formais l'autre jour quelques vœux pour la régénération littéraire du journal l'*Union magnétique*. Ces vœux deviennent plus urgents que jamais, car j'apprends à l'instant que la propagande mesmérienne va s'enrichir d'un nouvel organe. Un de nos frères, M. X., que je n'ai pas mission de nommer, s'est entendu avec un de nos docteurs en renom, et tous deux ont rencontré un capitaliste, — *rara avis*, — pour créer un nouveau journal de magnétisme.

Je dis un *capitaliste*, car ce journal, auquel collaboreront plusieurs plumes compétentes, sera publié sur une grande échelle, dans le format de la *Gazette des théâtres*, et sera répandu dans tous les établissements publics, où il figurera côte à côte avec les feuilles politiques et théâtrales.

Les journaux en forme de *brochure* peuvent offrir quelque avantage au point de vue des collectionneurs ; ils se convertissent facilement en volumes, pour orner nos bibliothèques, mais nous semblent, par la nature de leur publicité, moins favorables à l'initiation des masses ; on dirait que leur format, prédestiné à l'état de *livre*, leur impose le dédain des événements du jour.

Telle a été la pensée des fondateurs du journal en question ; elle sera, dit-on, nettement formulée dans le prospectus qui s'élabore, et rencontrera plus d'un écho dans le monde magnétique.

Ce journal, — dont le titre est encore un mystère, — paraîtra tous les huit jours, et contiendra dans chacun de ses numéros un article de théorie ; un compte-rendu impartial des travaux de nos sociétés de magnétisme, ainsi que des séances particulières et soirées à domicile ; des nouvelles de l'étranger ; des faits divers, de Paris et des départements ; un feuilleton de fantaisie ou d'histoire ; et enfin une page d'annonces exclusivement consacrée aux publications, aux écrits magnétiques, ou à la thérapeutique mesmérienne.

L'apparition de ce journal, dont l'existence est assurée pour deux ans, en dehors de toute prévision d'abonnements, sera un véritable événement, sans compter qu'elle menace d'une concurrence redoutable l'*Union magnétique*, et son confrère le *Journal du magnétisme*.

Car ce que nous disions de l'*Union* s'applique parfaitement à la publication du baron du Potet. Depuis quelques mois, le *Journal du magnétisme*, — et c'est une justice à lui rendre, — semble avoir renoncé à ses élucubrations sur la magie et le spiritisme, pour rentrer dans les voies mesmériennes pures ; mais, répudiant tout intérêt d'actualité, méconnaissant tout ce qui n'est pas lui, ce journal, — et c'est son péché originel, — se soucie autant des faits et gestes de nos frères, que s'il se publiait au Monomotapa. Ce mépris (systématique du mouvement contemporain) devient la violation la plus grave de toutes les conditions du *journalisme*.

Et voilà pourquoi la nouvelle feuille que je vous annonce aura de grandes chances de succès.

Caveant consules !...

Jules Lovy.



LE MAGNÉTISEUR

Sommaire. — Notre opinion sur les effets produits par M. Home, par Ch. Lafontaine. — Lettre de M. Jobard. — Réponse, par Ch. Lafontaine. — Un mot a M. H. André, par Lafontaine. — Procès célèbres de magie. — Correspondance parisienne, par J. Lovy.

NOTRE OPINION

SUR LES EFFETS PRODUITS PAR M. HOME.

Dans notre numéro du mois de décembre, nous avons publié sur M. Home un long article que nous n'avons accompagné d'aucune réflexion. Nous essaierons aujourd'hui de réparer cette abstention, car nous serions désolé que nos lecteurs pensassent que nous admettons ces faits comme matériellement réels, et que nous croyons que les esprits ou les âmes des personnes mortes puissent produire des effets tels que ceux que nous avons racontés.

Notre profession de foi est faite depuis longtemps à cet égard; nous ne nions pas qu'il n'y ait des esprits, nous ne nions pas qu'ils ne puissent communiquer avec nous; mais nous ne croyons pas à cette communication, notre raison s'y refuse; nous avons peut-être tort, mais il en est ainsi, et nous aimons mieux donner à ces faits une cause simple prise en nous-même, que de leur accorder une cause surnaturelle et hors du cercle ordinaire de la vie.

Mais avant tout, nous devons déclarer ici, que nous ne doutons pas de la bonne foi de M. Home, ni de celle des personnes qui affirment avoir vu et touché toutes ces merveilles; au contraire, nous les croyons sur parole, et nous avons de bonnes raisons pour cela. Mais nous leur dirons : « M. Home est un grand fascinateur, un grand magnétiseur ; il a une puissance immense pour produire des hallucinations sur les personnes qui l'entourent, et il la possède d'autant plus grande, que lui-même la subit, et que, comme les autres, il succombe sous l'influence même de ces hallucinations.

Notre système nerveux, qui est un appareil électrique complet, concentre le fluide dans le cerveau, ou le projette par les extrémités qui sont les pointes destinées à remettre en circulation notre fluide vital.

Quand notre cerveau, tout phosphorescent de lumière électrique, se congestionne ou se surcharge de cette électricité même, il est plein de reflets et de figures sans nombre, et il se produit un phénomène particulier.

Si nous fermons les yeux, il nous semble souvent qu'un panorama tantôt brillant, tantôt sombre et terrible, se déroule sous notre paupière. Si les yeux sont à demi-clos, au lieu de voir en dehors, ils voient en dedans ; la nuit se fait à l'extérieur dans le monde réel, et la clarté fantastique rayonne seule dans le monde des rêves. L'œil alors semble retourné, et souvent, en effet, il se convulse légèrement et paraît rentrer en tournant sous la paupière.

L'âme alors perçoit par des images le reflet de ses impressions et de ses pensées, c'est-à-dire que l'analogie qui existe entre telle idée et telle forme, attire dans le rayon du fluide vital ou de lumière électrique le reflet représentatif de cette forme. C'est l'imagination universelle, dont chacun s'approprie une part plus ou moins grande, suivant son degré de sensibilité et de mémoire. Là est la source de toutes les apparitions, de toutes les visions extraordinaires et de tous les phénomènes intuitifs qui sont propres à la folie et à l'extase ; ainsi, lorsque le cerveau a attiré violemment une série d'images analogues à une passion qui a rompu l'équilibre de la machine, la circulation ne se fait plus, et le fluide vital arrêté s'accumule en quelque sorte dans le cerveau ; aussi les hallucinés ont-ils les sensations les plus fausses et les plus perverses.

Il est reconnu que lorsque l'équilibre de la raison et de l'imagination est détruit par une cause morbide, on rêve tout éveillé, et l'on peut voir avec une apparence réelle ce qui n'existe réellement pas.

C'est ainsi que sous le règne de Pepin-le-Bref, des phénomènes fort singuliers se montrèrent publiquement en France. L'air était plein de figures humaines, le ciel reflétait des mirages de palais, de jardins, de flots agités, de vaisseaux les voiles au vent et d'armées rangées en bataille. L'atmosphère ressemblait à un grand rêve. Tout le monde pouvait voir et distinguer les détails de ces fantastiques tableaux. Etait-ce

une épidémie attaquant les organes de la vision, ou une perturbation atmosphérique qui projetait des mirages dans l'air condensé ? N'était-ce pas plutôt une hallucination univer elle produite par quelque principe enivrant et pestilentiel répandu dans l'atmosphère ? Ce qui donnerait plus de probabilité à cette dernière supposition, c'est que les visions exaspéraient le peuple ; on croyait distinguer en l'air des sorciers, qui répandaient à pleines mains les poudres malveillantes, les poisons. Les campagnes étaient frappées de stérilité, les bestiaux mouraient, et la mortalité s'étendait même sur les hommes.

Nous trouvons encore un autre exemple d'hallucination non moins bizarre, non moins incroyable, et cependant rapportée par un homme digne de foi.

« A Barache, dit le voyageur Tavernier, les Anglais ont un fort beau logis, et je me souviens qu'y arrivant un jour, en revenant d'Agra à Surate, avec le président des Anglais, il vint aussitôt des Indiens lui demander s'il voulait qu'ils lui montrassent quelques tours de leur métier : ce qu'il eut la curiosité de voir.

» Après avoir fait plusieurs tours, ils prirent un petit morceau de bois, et, l'ayant planté en terre, ils demandèrent à quelqu'un de la compagnie quel fruit il voulait avoir. On leur dit que l'on souhaitait des mangues, et alors un de ces Indiens, se couvrant d'un linceul, s'accroupit contre terre jusqu'à cinq ou six reprises.

» J'eus la curiosité de monter à une chambre pour voir d'en haut, par une ouverture du linceul, ce que cet homme faisait, et j'aperçus que, se coupant la chair sous les aisselles avec un rasoir, il frottait de son sang le morceau de bois. A chaque fois qu'il se relevait, le bois croissait à vue d'œil, et, à la troisième, il en sortit des branches avec des bourgeons. A la quatrième fois, l'arbre fut couvert de feuilles, et à la cinquième, on lui vit des fleurs.

» Mais l'expérience fut interrompue par le ministre du président qui n'en voulut pas voir davantage, et qui menaça de refuser la communion à tous ceux qui resteraient plus longtemps à regarder ce morceau de bois devenir un arbre en si peu de temps. »

Le docteur Clever de Maldigny, à qui cette citation est empruntée, n'entreprend pas de l'expliquer, mais Eliphas Levy prétend que c'était une fascination par le magnétisme de la lumière rayonnante du sang ; c'était ce qu'il a défini ailleurs :

« un phénomène d'*électricité magnétisée*, identique avec celui qu'on nomme *palingénésie*, et qui consiste à faire apparaître une plante vivante dans un vase qui contient la cendre de cette même plante morte depuis longtemps. »

L'action toute puissante de la fascination magnétique pour exalter l'âme et la rendre maîtresse des sens était bien connue des anciens sages qui l'employaient pour calmer; mais après eux des enchanteurs en firent usage pour exalter et enivrer les imaginations.

Paracelse connaissait aussi tous ces secrets, et c'est en employant aux usages de la médecine toutes les forces cachées de la nature, qu'il se fit tant d'admirateurs et tant d'ennemis.

Nous croyons aussi les connaître ; c'est pourquoi nous ne repoussons pas les effets produits par M. Home ; nous les admettons au contraire, et d'autant plus volontiers que nous avons produit nous-même une série d'expériences qui ont beaucoup d'analogie avec les siennes, et que nous publierons un jour.

Ce que nous contestons, ce ne sont point les faits en eux-mêmes, car de tout temps ils ont été produits, mais c'est la cause surnaturelle, l'intervention des esprits. Nous nions d'une manière formelle que l'âme de la mère de M. Home et celles de ses amis morts puissent intervenir dans ces circonstances.

Nous reconnaissons simplement pour cause de tous ces phénomènes, un mélange de magnétisme, de fascination, d'hallucination, et rien de plus.

Nous pourrions peut-être citer à l'appui de ce que nous avançons, l'état particulier dans lequel se trouve M. Home lorsqu'il fait apparaître des mains, soit sur lui, soit sur d'autres. M. Home a dans ce moment-là les mains mortes et glacées, comme tout homme chez qui toute la vie a reflué au cerveau, qui doit être congestionné fortement. Quant aux autres personnes, elles sont sous l'empire d'une fascination mêlée d'hallucination des plus violentes, tout en conservant l'usage de leur raison. Ceci n'est point un cas exceptionnel ; nous pouvons citer l'exemple du comte de Cabalis, qui prétendait être marié avec un sylphe, et en avoir même des enfants, et qui cependant jouissait de la plénitude de sa raison sur tout autre sujet.

Ch. Lafontaine.

IL EST UTILE DE SE DÉMAGNÉTISER.

Bruxelles, le 15 décembre 1860.

Qu'un homme rayonnant de santé, entouré d'une atmosphère fluidique en continuelle émission, comme vous, *M. Lafontaine*, n'ait pas besoin de se démagnétiser, après avoir enlevé une douleur à un malade, cela se conçoit; la jeunesse émet, la vieillesse reçoit et absorbe; l'homme moyen donne et reprend alternativement : c'est une pompe tantôt foulante, tantôt aspirante, qui ne peut se comparer à la pompe toujours foulante, qui est le lot des jeunes et riches natures, ni à la pompe toujours aspirante, qui est le lot des vieillards cacochymes et des malades épuisés, digérant mal et ne réparant pas leurs forces.

Telle est la distinction que vous avez oublié de faire dans votre réponse à M. Keaspearoski. Je suis d'autant mieux à même de la faire pour vous, que je suis encore sous l'impression d'une pareille négligence.

J'étais avant-hier de votre avis, mais je n'en suis plus aujourd'hui. Voici pourquoi :

Hier soir, rendant visite à mon ami l'ingénieur Delavelage, encore tout fatigué que j'étais de mon voyage de Paris, et sa femme se plaignant à tout instant d'un rhumatisme à l'épaule, l'idée me vint de l'en débarrasser, au moyen d'une insufflation locale qui lui causa un fourmillement au coude, et de deux passes qui la délivrèrent entièrement. — Si le mal ne revient pas, me dit-elle en sortant, je croirai à toutes les merveilles que vous nous racontez et vous n'aurez pas de plus fervente néophyte que moi.

Je sortis donc, emportant son mal qui se jeta sur ma partie faible, les poumons, qui gonflèrent d'une façon tellement rapide que je pus à peine atteindre la sonnette du pharmacien du roi, où je tombai sans voix sur un tabouret. Quelques gouttes d'éther dans un verre d'eau calmèrent cet étouffement et me permirent de regagner mon lit quoique avec peine. Je ne pensai que ce matin à me démagnétiser, et je me trouve maintenant dans mon assiette ordinaire. — Remarquez bien que c'est la première fois de ma vie que j'éprouve une pareille défaillance, pas plus dans mon état normal qu'après avoir enlevé, par le magnétisme, une foule de névralgies, sans compter la névralgie générale de la femme d'un de nos anciens minis-

tres, abandonnée par ses deux médecins, après six mois de traitement consécutifs.

Voilà pourquoi je crois aujourd'hui QU'IL N'EST PAS INUTILE DE SE DÉMAGNÉTISER.

Votre serviteur bien humble,

JOBARD,

Officier de la Légion-d'Honneur.

C'est avec un bien vif plaisir que nous constatons qu'une des lumières du siècle, M. Jobard, a été jusqu'à ce jour de notre avis; nous en sommes d'autant plus heureux et d'autant plus fier que, s'il en diffère aujourd'hui, nous espérons le ramener facilement à notre opinion, en lui démontrant qu'il a commis une erreur dans le fait qui a changé sa conviction, et que non-seulement il n'avait pas besoin d'être démagnétisé, mais qu'au contraire il était nécessaire qu'il fût magnétisé, puisqu'il était épuisé.

En effet, qu'est-il arrivé? M. Jobard enleva, avec une ardeur toute juvénile, la douleur rhumatismale dont Mme Delavelage était tourmentée; il le fit par une insufflation chaude et quelques passes.

Dans cette insufflation M. Jobard mit toute l'énergie, toute la volonté que chacun lui reconnaît; il ne calcula point ses forces, il fit abnégation de lui-même, il donna sa vie avec enthousiasme, il donna plus qu'il ne pouvait donner, sans en ressentir lui-même une grande fatigue, une sorte d'épuisement; aussi soulagea-t-il immédiatement, en provoquant la circulation qui momentanément était à peu près suspendue dans l'épaule de la malade. Mais M. Jobard n'emporta point le mal, et celui-ci ne se jeta point sur sa partie faible; si les poumons de M. Jobard se gonflèrent rapidement et produisirent une espèce d'étouffement, ce fut simplement la conséquence des efforts faits par lui-même pour émettre son fluide et le faire pénétrer avec force chez la malade. Voilà tout.

Si cependant nous voulons bien admettre que les effluves du malade aient pu pénétrer l'organisme de M. Jobard, ce que nous nions, puisque nous reconnaissons qu'il a été des plus actif en magnétisant, alors la démagnétisation qu'il a fait sur lui-même n'a pu, comme il le pense, lui être d'aucune utilité; car ce n'est point en démagnétisant avant d'avoir préalablement magnétisé qu'on pourra débarrasser d'un fluide vicié les organes qui en auront été infectés. C'est en magnétisant d'a-

bord et avant tout qu'on pourra forcer les organes à fonctionner activement, qu'on les dégagera de ce qui les entrave, qu'on les épurera et qu'on rétablira la circulation.

Mais en supposant même que dans l'inspiration qui a suivi l'insufflation, M. Jobard ait attiré à lui les effluves sortant du malade, ceux-ci à peine fiévreux, puisqu'ils étaient provoqués par une simple douleur rhumatismale, n'auraient point été assez viciés pour produire un effet aussi violent et aussi prompt que celui dont M. Jobard a été atteint; et de plus, ses poumons fonctionnaient avec trop de vigueur, dans le moment, pour qu'ils n'aient pas rejeté violemment les effluves qui auraient pu pénétrer jusqu'à eux. Mais les émanations viciées du malade n'ont pu atteindre M. Jobard, si, comme nous l'admettons, il a donné avec force une partie du fluide vital qui était en lui, car alors le rayonnement a dû être assez grand pour l'envelopper entièrement et repousser tout fluide étranger.

Nous ne pouvons donc reconnaître ici qu'une fatigue immense, qu'un épuisement produit par une trop forte émission de fluide. Il n'était donc point nécessaire de démagnétiser M. Jobard, mais il avait besoin au contraire d'une magnétisation forte et vigoureuse, qui, en stimulant ses poumons, eût rétabli leurs libres fonctions et réparé ses forces.

M. Jobard n'est plus jeune; nous-même nous ne sommes plus de la première jeunesse, puisque nous touchons à nos 58 ans; aussi nous sommes forcé de reconnaître que nous n'avons plus la même force, la même puissance qu'il y a quelques années; et si nous faisons encore de belles cures qui étonnent même ceux sur qui elles sont faites, nous sommes forcé d'avouer que c'est en faisant des efforts surhumains et aux dépens de notre santé, de notre vie même, que nous les faisons. Car le fluide ne se renouvelle pas aussi promptement dans des organes qui, un peu fatigués, fonctionnent avec moins de facilité. Heureusement pour nous, que nous avons un corps de fer et une volonté puissante qui nous mettent à même de soutenir les plus grandes fatigues et les plus grandes dépenses de fluide, et si parfois les excès de magnétisations auxquels nous nous sommes livré ont ébranlé un instant notre santé, nous nous sommes toujours relevé aussitôt et plus fort qu'avant notre chute; aussi nous sommes de l'avis de M. Jobard, lorsqu'il dit que le magnétiseur doit être jeune et dans un état parfait de santé; en effet, le magnétiseur doit être surtout

d'une constitution forte, saine et d'un sang chaud, pur de tout principe dartreux, scrofuleux, etc., car il lui faut une exubérance de vie pour pouvoir en communiquer une partie aux malades ; il faut que le fluide vital qu'il émet soit d'une qualité saine et dense, pour qu'il puisse stimuler les organes du malade, raviver la circulation chez lui, et rétablir l'équilibre dans tout son être.

Nous persévérons donc à dire que le magnétiseur fort et plein de santé, qui sera toujours actif près du malade, sans s'oublier un instant, sans mettre de la négligence, ne recevra jamais rien du malade ; car étant toujours en continuelle émission, son fluide rayonnera assez fortement autour de lui pour le préserver des émanations qu'il provoquera, chez le malade, par la magnétisation.

Espérons que M. Jobard reviendra à notre avis, et que dans le cas cité par lui, il reconnaîtra qu'il a magnétisé avec trop d'énergie pour avoir pu rien recevoir au moment où il donnait son fluide avec abondance, mais que son indisposition a été la suite des efforts faits par lui.

Nous concluons donc que, du moment où l'on magnétise énergiquement, on ne peut rien recevoir. *Il est donc inutile de se démagnétiser,* mais *il serait bon* au contraire *de se faire magnétiser pour réparer les forces épuisées.*

Ch. Lafontaine.

UN MOT A M. H. ANDRÉ.

Nous avons lu, dans le *Journal du magnétisme* du 25 décembre dernier, un long article de M. Henri André, en réponse aux observations que nous avions faites sur certaines idées qu'il avait énoncées. Nous ne répondrons point à ce factum d'une longueur indéfinie, qui est un mélange diffus de toutes choses, et dans lequel il nous accuse de malveillance envers lui.

Nous ne connaissons point M. H. André ; nous ne pouvons donc avoir de motif d'animosité, et nous nous plaisons à déclarer ici que nous n'en avons aucun.

Aussi n'est-ce point lui, mais ses idées, ses pratiques, que nous avons combattues, comme nous le ferons toujours pour lui et pour tous ceux qui émettront des idées qui nous paraîtront peu rationnelles.

Nous avons une expérience acquise malheureusement par 25 années de pratique sérieuse et consciencieuse de tous les jours; nous avons tenté, nous avons essayé toutes les expérimentations anciennes et nouvelles pour trouver la vérité. Nous n'avons jamais dit notre opinion avant de l'avoir assise par une foule d'expériences bien des fois répétées solitairement dans notre cabinet. Nous sommes un praticien consciencieux qui donne le résultat de ses travaux personnels, et non un de ces écrivains du siècle, qui, parce qu'ils savent tenir une plume et aligner des mots, croient tout savoir, parlent, écrivent sur tout, et font des livres et des théories, tranchent du savant, sans cependant avoir la plus petite notion pratique sur ce qu'ils écrivent.

Nous avons combattu et nous combattrons toujours les idées, les théories et les pratiques qui nous paraîtront fausses ou exagérées, de même que nous nous sommes toujours élevé et que nous nous élèverons toujours contre le charlatanisme qui déshonore et avilit le magnétisme.

Ch. Lafontaine.

PROCÈS CÉLÈBRES DE MAGIE [1].

Pour tout pouvoir, il faut tout oser; tel était le principe des enchantements et de leurs horreurs. Les faux magiciens se liaient par le crime, et ils se croyaient capables de faire peur aux autres quand ils étaient parvenus à s'épouvanter eux-mêmes. Les rites de la magie noire sont restés horribles comme les cultes impies qu'elle avait produits, soit dans les associations de malfaiteurs conspirant contre les civilisations antiques, soit chez les peuplades barbares. C'est toujours le même amour des ténèbres, ce sont toujours les mêmes profanations, les mêmes prescriptions sanglantes. La magie anarchique est le culte de mort. Le sorcier s'abandonne à la fatalité, il abjure sa raison, il renonce à l'espérance de l'immortalité, et il immole des enfants. Il renonce au mariage honnête et il fait vœu de débauche stérile. A ces conditions il jouit de la plénitude de sa folie, il s'enivre de sa méchanceté au point de la croire toute puissante, et transformant en réalité ses hallucinations, il se croit maître d'évoquer à son gré toute la tombe et tout l'enfer.

1. *Histoire de la Magie*, par Eliphas Lévy. — Paris, Germer-Baillière.

Mais c'est surtout de la pierre philosophale que la magie noire s'occupa le plus ; il lui fallait de l'or pour couvrir ses crimes ; il lui fallait la transmutation des métaux, ne comprenant pas que si saint Thomas d'Aquin changeait en or tout ce qu'il touchait, c'était au figuré seulement, et en prenant l'or pour l'emblème de la vérité.

Sous les rois de France de la première race, le crime de magie n'entraînait la mort que pour les grands, et il s'en trouvait qui faisaient gloire de mourir pour un crime qui les élevait au-dessus du vulgaire, et les rendait redoutables même aux souverains. C'est ainsi que le général Mummol, torturé par ordre de Frédégonde, déclara n'avoir rien souffert et provoqua lui-même les épouvantables supplices à la suite desquels il mourut, en bravant ses bourreaux que tant de constance avait forcés en quelque sorte de lui faire grâce.

Le plus grand procès de magie que nous trouvions dans l'histoire, après celui des Templiers et de Jeanne d'Arc, est sans contredit celui du seigneur de Raiz, maréchal de Bretagne, l'un des plus vaillants capitaines de Charles VII, et les services qu'il avait rendus à l'Etat ne purent balancer le nombre et l'énormité de ses crimes.

Nous en donnons aujourd'hui l'historique, pour démontrer quels étaient les moyens horribles que les adeptes de la magie noire adoptaient pour arriver à faire de l'or.

C'est ce procès qui donna naissance au conte de la Barbe-Bleue, que chacun a entendu raconter dans son enfance, et dont peu de personnes connaissent l'origine.

Gilles de Laval, seigneur de Raiz, avait en effet la barbe si noire qu'elle semblait être bleue, comme on peut le voir par son portrait qui est au musée de Versailles, dans la salle des Maréchaux ; c'était un maréchal de Bretagne, brave parce qu'il était Français, fastueux parce qu'il était riche, et sorcier parce qu'il était fou.

Le dérangement des facultés du seigneur de Raiz se manifesta d'abord par une dévotion luxueuse et d'une munificence outrée.

Il ne marchait que précédé de la croix et de la bannière ; ses chapelains étaient couverts d'or et parés comme des prélats ; il avait chez lui tout un collége de petits pages ou d'enfants de chœur toujours richement habillés. Tous les jours un de ces enfants était mandé chez le maréchal, et ses camarades ne le voyaient pas revenir : un nouveau venu remplaçait celui

qui était parti, et il était sévèrement défendu aux enfants de s'informer de tous ceux qui disparaissaient ainsi et même d'en parler entre eux.

Le maréchal faisait prendre ces enfants à des parents pauvres, qu'on éblouissait par des promesses, et qui s'engageaient à ne plus jamais s'occuper de leurs enfants, auxquels le seigneur de Raiz assurait, disait-il, un brillant avenir.

Or, voici ce qui se passait :

La dévotion n'était qu'un masque et servait de passeport à des pratiques infâmes.

Le maréchal, ruiné par ses folles dépenses, voulait à tout prix se créer des richesses; l'alchimie avait épuisé ses dernières ressources; les emprunts usuraires allaient bientôt lui manquer; il résolut alors de tenter les dernières expériences de la magie noire, et d'obtenir de l'or par le moyen de l'enfer.

Un prêtre apostat, du diocèse de Saint-Malo, un Florentin, nommé Prélati, et l'intendant du maréchal, nommé Fillé, étaient ses confidents et ses complices.

Il avait épousé une jeune fille de grande naissance, et la tenait pour ainsi dire renfermée dans son château de Machecoul; il y avait dans ce château une tourelle dont la porte était murée. Elle menaçait ruine, disait le maréchal, et personne n'essayait jamais d'y pénétrer.

Cependant Mme de Raiz, que son mari laissait souvent seule pendant la nuit, avait aperçu des lumières rougeâtres aller et venir dans cette tour.

Elle n'osait pas interroger son mari, dont le caractère bizarre et sombre lui inspirait la plus grande terreur.

Le jour de Pâques de l'année 1440, le maréchal, après avoir solennellement communié dans sa chapelle, prit congé de la châtelaine de Machecoul, en lui annonçant qu'il partait pour la Terre Sainte; la pauvre femme ne l'interrogea pas davantage, tant elle tremblait devant lui; elle était enceinte de plusieurs mois. Le maréchal lui permit de faire venir sa sœur près d'elle, afin de s'en faire une compagnie pendant son absence. Mme de Raiz usa de cette permission et envoya quérir sa sœur. Gilles de Laval monta ensuite à cheval et partit.

Mme de Raiz confia alors à sa sœur ses inquiétudes et ses craintes. Que se passait-il au château? Pourquoi le seigneur de Raiz était-il si sombre? Pourquoi ces absences multipliées? Que devenaient ces enfants qui disparaissaient tous les jours?

Pourquoi ces lumières nocturnes dans la tour murée? Ces questions surexcitèrent au plus haut degré la curiosité des deux femmes.

Comment faire, pourtant. Le maréchal avait expressément défendu qu'on s'approchât de la tour dangereuse, et, avant de partir, il avait formellement réitéré cette défense.

Il devait exister une entrée secrète : Mme de Raiz et sa sœur Anne la cherchèrent; toutes les salles basses du château furent explorées, coin par coin, pierre par pierre; enfin, dans la chapelle, et derrière l'autel, un bouton de cuivre, caché dans un fouillis de sculpture, céda sous la pression de la main, une pierre se renversa, et les deux curieuses, palpitantes, purent apercevoir les premières marches d'un escalier.

Cet escalier conduisit les deux femmes dans la tour condamnée.

Au premier étage, elles trouvèrent une sorte de chapelle dont la croix était renversée et les cierges noirs; sur l'autel était placée une figure hideuse représentant sans doute le démon.

Au second, il y avait des fourneaux, des cornues, des alambics, du charbon, enfin tout l'appareil des souffleurs.

Au troisième, la chambre était obscure; on y respirait un air fade et fétide qui obligea les deux visiteuses à ressortir.

Mme de Raiz se heurta contre un vase qui se renversa, et elle sentit sa robe et ses pieds inondés d'un liquide épais et inconnu; lorsqu'elle revint à la lumière du palier, elle se vit toute inondée de sang.

La sœur Anne voulait s'enfuir, mais chez Mme de Raiz la curiosité fut plus forte que l'horreur et que la crainte; elle redescendit, prit la lampe de la chapelle infernale et remonta dans la chambre du troisième étage : là un horrible spectacle s'offrit à sa vue.

Des bassines de cuivre pleines de sang étaient rangées par ordre le long des murailles, avec des étiquettes portant des dates, et au milieu de la pièce, sur une table de marbre noir, était couché le cadavre d'un enfant récemment égorgé.

Une des bassines avait été renversée par Mme de Raiz, et un sang noir s'était largement répandu sur le parquet en bois vermoulu et mal balayé.

Les deux femmes étaient demi-mortes d'épouvante. Mme de Raiz voulut à toute force effacer les indices de son indiscrétion; elle alla chercher de l'eau et une éponge pour laver les

planches, mais elle ne fit qu'étendre la tache qui, de noirâtre qu'elle était, devenait sanguinolente et vermeille.... Tout à coup une grande rumeur retentit dans le château ; on entend crier les gens qui appellent Mme de Raiz, et elle distingue parfaitement ces formidables paroles : « Voici Monseigneur qui revient ! » Les deux femmes se précipitent vers l'escalier, mais au même instant elles entendent dans la chapelle du Diable un grand bruit de pas et de voix ; la sœur Anne s'enfuit en montant jusqu'aux créneaux de la tour ; Mme de Raiz descend en chanchelant et se trouve face à face avec son mari, qui montait suivi du prêtre apostat et de Prélati.

Gilles de Laval saisit sa femme par le bras sans lui rien dire et l'entraîne dans la chapelle du Diable ; alors Prélati dit au maréchal : « Vous voyez qu'il le faut, et que la victime est venue d'elle-même. — Eh bien ! soit, dit le maréchal ; commencez la messe noire. »

Le prêtre apostat se dirigea vers l'autel ; M. de Raiz ouvrit une petite armoire pratiquée dans l'autel même et y prit un large couteau, puis il revint s'asseoir près de sa femme à demi évanouie et renversée sur un banc contre le mur de la chapelle ; les cérémonies sacriléges commencèrent.

Il faut savoir que M. de Raiz, au lieu de prendre en partant la route de Jérusalem, avait pris celle de Nantes où demeurait Prélati ; il était entré comme un furieux chez ce misérable, en le menaçant de le tuer s'il ne lui donnait pas le moyen d'obtenir du Diable ce qu'il lui demandait depuis si longtemps. Prélati, pour gagner un délai, lui avait dit que les conditions absolues du maître étaient terribles, et qu'il fallait avant tout que le maréchal se décidât à sacrifier au Diable son dernier enfant arraché de force du sein de sa mère. Gilles de Laval n'avait rien répondu, mais il était revenu sur le champ à Machecoul, entraînant après lui le sorcier florentin avec le prêtre son complice. Il avait trouvé sa femme dans la tour murée, et l'on sait le reste.

Cependant la sœur Anne, oubliée sur la plate-forme de la tour et n'osant redescendre, avait détaché son voile et faisait au hasard des signaux de détresse auxquels répondirent deux cavaliers suivis de quelques hommes d'armes, qui galopaient vers le château ; c'étaient ses deux frères qui, ayant appris le prétendu départ du sire de Laval pour la Palestine, venaient visiter et consoler Mme de Raiz. Ils entrèrent bientôt avec fracas dans la cour du château ; Gilles de Laval, interrompant

alors l'horrible cérémonie, dit à sa femme : « Madame, je vous fais grâce, et il ne sera plus question de ceci si vous faites ce que je vais vous dire :

» Retournez à votre chambre, changez d'habits et venez me rejoindre dans la salle d'honneur où je vais recevoir vos frères; si devant eux vous dites un mot ou que vous leur fassiez soupçonner quelque chose, je vous ramène ici après leur départ, et nous reprendrons la messe noire où nous l'avons laissée; c'est à la consécration que vous devez mourir. Regardez bien où je dépose le couteau. »

Il se lève alors, conduit sa femme jusqu'à la porte de sa chambre et descend à la salle d'honneur où il reçoit les deux gentilshommes avec leur suite, leur disant que sa femme s'apprête et va venir embrasser ses frères.

Quelques instants après, en effet, paraît Mme de Raiz, pâle comme une trépassée. Gilles de Laval ne cessait de la regarder fixement et la dominait du regard : « Vous êtes malade, ma sœur? — Non, ce sont les fatigues de la grossesse.... », et tout bas la pauvre femme ajoutait : « Il veut me tuer, sauvez-moi.... » Tout à coup la sœur Anne, qui était parvenue à sortir de la tour, entra dans la salle en criant : « Emmenez-nous, sauvez-nous, mes frères; cet homme est un assassin »; et elle montrait Gilles de Laval.

Le maréchal appelle ses gens à son aide; l'escorte des deux frères entoure les deux femmes et l'on met l'épée à la main; mais les gens du seigneur de Raiz, le voyant toujours furieux, le désarment au lieu de lui obéir. Pendant ce temps, Mme de Raiz, sa sœur et ses frères gagnent le pont-levis, et sortent du château.

Le lendemain, le duc Jean V fit investir Machecoul, et Gilles de Laval qui ne comptait plus sur ses hommes d'armes se rendit sans résistance. Le Parlement de Bretagne l'avait décrété de prise de corps comme homicide; les juges ecclésiastiques s'apprêtèrent à le juger d'abord comme hérétique, sodomite et sorcier. Des voix, que la terreur avait tenues longtemps muettes, s'élevèrent de tous côtés pour lui redemander les enfants disparus. Ce fut un deuil et une clameur universelle dans toute la province. On fouilla les châteaux de Machecoul et de Chantocé, et l'on trouva les débris de plus de deux cents squelettes d'enfants; les autres avaient été brûlés et consumés en entier.

Gilles de Laval parut devant ses juges avec une suprême

arrogance. — « Qui êtes-vous? lui demanda-t-on selon la coutume. — Je suis Gilles de Laval, maréchal de Bretagne, seigneur de Raiz, de Machecoul, de Chantocé et autres lieux; et vous qui m'interrogez, qui êtes-vous? — Nous sommes vos juges, les magistrats en cour d'Eglise. — Vous, mes juges! allons donc; je vous connais, mes maîtres: vous êtes des simoniaques et des ribauds; vous vendez votre Dieu pour acheter les joies du Diable. Ne parlez donc pas de me juger; car si je suis coupable, vous êtes certainement mes instigateurs et mes complices, vous qui me deviez le bon exemple. — Cessez vos injures et répondez-nous! — J'aimerais mieux être pendu par le cou que de vous répondre; je m'étonne que le président de Bretagne vous laisse connaître ces sortes d'affaires; vous interrogez sans doute pour vous instruire et faire ensuite pis que vous n'avez encore fait.

Cette hauteur insolente tomba cependant devant la menace de la torture. Il avoua alors, devant l'évêque de Saint-Brieux et le président Pierre de Lhôpital, ses meurtres et ses sacriléges; il prétendit que le massacre des enfants avait pour motif une volupté exécrable qu'il cherchait pendant l'agonie de ces pauvres petits êtres. Le président parut douter de la vérité et questionna de nouveau le maréchal. — Hélas! dit brusquement celui-ci, vous vous tourmentez inutilement, et moi avec.

— Je ne vous tourmente point, répliqua le président.

« *Ains* je suis moult émerveillé de ce que vous me dites et ne m'en puis bonnement contenter; ainçois je désire, et voudrois en savoir par vous la pure vérité. » — Vraiment il n'y avait ni autre cause, ni autre intention que ce que je vous ai déjà dit; que voulez-vous davantage? ne vous en ai-je pas assez avoué pour faire mourir dix mille hommes? »

Ce que Gilles de Raiz ne voulait pas dire, c'est qu'il cherchait la pierre philosophale dans le sang des enfants égorgés. C'était la cupidité qui le poussait à cette monstrueuse débauche; il croyait, sur la foi de ses nécromants, que l'agent universel de la vie devait être subitement coagulé par l'action et la réaction combinée de l'outrage à la nature et du meurtre; il recueillait ensuite la pellicule irisée qui se formait sur le sang lorsqu'il commençait à se refroidir, lui faisait subir diverses fermentations et mettait digérer le produit dans l'œuf philosophique de l'Althœnor, en y joignant du sel, du soufre et du mercure. Il avait tiré sans doute cette recette de quel-

ques-uns de ces vieux grimoires hébreux, qui eussent suffi, s'ils avaient été connus, pour vouer les Juifs à l'exécration de toute la terre.

Dans la persuasion où ils étaient que l'acte de la fécondation humaine attire et coagule la lumière astrale en réagissant par sympathie sur les êtres soumis au magnétisme de l'homme, les sorciers israélites en étaient venus à ces écarts que leur reproche Philon, dans un passage que rapporte l'astrologue Gaffarel. Ils faisaient greffer leurs arbres par des femmes qui inséraient la greffe pendant qu'un homme se livrait sur elles à des actes outrageants pour la nature. Toujours, lorsqu'il s'agit de magie noire, on retrouve les mêmes horreurs, et l'esprit de ténèbres n'est guère inventif.

Gilles de Laval fut brûlé vif dans le pré de la Magdeleine, près de Nantes; il obtint la permission d'aller à la mort avec tout le faste qui l'avait accompagné pendant sa vie, comme s'il voulait vouer à toute l'ignominie de son supplice le faste et la cupidité qui l'avaient si complétement dégradé et si fatalement perdu.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

Compliments de nouvelle année. — Récapitulation. — Le bilan du magnétisme. — M. Fortier. — Mme Roger. — Feu Letur.

Paris, 10 janvier 1861.

Je ne sais pourquoi je ne commencerais pas ce premier courrier de l'année 1861 par une petite récapitulation, accompagnée d'une poignée de vœux et de compliments, selon l'usage antique et solennel. Cette idée me sourit, et je la saisis avec ardeur, n'ayant pas d'autre étrenne à vous donner. Vos honorables abonnés y verront au moins une marque de politesse à leur endroit, et un souvenir à l'année défunte, qui, — quoi qu'on dise, — n'a pas été infructueuse pour le magnétisme.

Cette fusion des sociétés en un seul groupe central restera d'abord un des plus notables événements de l'époque; elle neutralise les schismes et les dissidences, elle met fin à des tiraillements qui compromettent les deux camps, sans profit pour les intérêts de Mesmer.

Au point de vue scientifique et pratique, 1860 n'aura pas été non plus sans résultat. L'incrédulité systématique, l'impuissance et la mauvaise foi, ont rouvert le champ des hosti-

lités ; elles ont tenté de remettre en question des faits acquis à la science ; des praticiens ont été mis en demeure de prouver leurs dires par des expériences, et les faits sont sortis victorieux. Ces épreuves n'auront donc pas été stériles :elles ont déterminé une halte, sans doute ; mais le progrès neconsiste pas toujours à marcher : l'essentiel, c'est de marquer le pas et de sauvegarder les jalons.

Maintenant, salut à 1861 ! que le fluide nous soit léger ! Puisse l'armée mesmérienne, réunie en un seul et solide faisceau, séparant le bon grain de l'ivraie magnétique, forcer les retranchements officiels avec un agent réel, physique, indiscutable ! Puissent les disciples de Deleuze et de Puységur, ne plus être assimilés à des sectaires, et marcher côte à côte, à ciel ouvert, avec l'élite de nos corps enseignants !...

Quoi ! parce qu'une découverte étonne l'imagination et renverse les notions reçues, on s'obstinerait éternellement à la mettre au rang des utopies !... Ce qui depuis un demi-siècle s'accomplit dans les sciences physiques, ne tient-il pas du prodige? A chaque pas, l'homme réalise un progrès, opère un miracle : avec la chimie, nous décomposons tous les corps ; avec la vapeur, nous franchissons l'espace, rapides comme l'oiseau dans son vol ; avec une étincelle électrique, notre pensée, prompte comme la foudre, vole d'une extrémité du globe à l'autre ; et en présence de toutes ces merveilles, le magnétisme resterait le dépôt clandestin de quelques groupes d'hommes disséminés sur la terre !...

Quoi ! vous reconnaîtriez une puissance prodigieuse à des corps inertes, à l'eau bouillante, à un fil métallique, et vous la refuseriez à un être vivant, à un homme, cette merveille qui les résume toutes ?

Non, cet aveuglement ne saurait durer, ce déni de justice aura son terme. Cet agent physiologique dont des milliers d'individus sont les détenteurs, cette électricité animale est une force avec laquelle il faudra compter.

A l'œuvre, magnétiseurs, et serrons les rangs ! Il faut que les faits s'accumulent et se coordonnent, que les scories se détachent, qu'une théorie se formule ! ne nous lassons pas d'initier les masses aux miraculeux effets du fluide nerveux. Et si les Orgon de la science persistent à fermer les yeux, nous aurons pour nous la génération nouvelle. Déjà dans quelques régions médicales, les préventions tombent, les nuages se dissipent : une portion de la jeune école signe une trêve avec le

mesmérisme, et se livre à l'étude des faits. Bientôt la lumière se fera, et l'agent nerveux aura sa place au soleil !

Ainsi soit-il !

Nous allons rentrer, s'il vous plaît, dans le chapitre du personnel mesmérien de Paris, — tout en vous promettant d'en sortir de rechef, quand les événements du jour réclameront la parole.

Parmi les *fluidistes* parisiens, il en est un qui mérite d'être signalé. Praticien habile, sain de corps et d'esprit, se livrant à son œuvre avec zèle, mais sans forfanterie, il réunit toutes les conditions du programme de Deleuze. J'ai nommé M. Auguste Fortier.

Des circonsiances exceptionnelles, et la rencontre d'un *sujet* hors ligne, ont seules déterminé ce frère à chercher une position dans l'élément somnambulique.

Il n'y a guère qu'une dixaine d'années que M. Fortier s'occupe activement du magnétisme. Vers 1850, on vit arriver à Boulogne-sur-Mer, à Dunkerque, à Ostende, à Bruges, à Spa, à Liége, deux membres de la Société *philanthropico-magnétique :* l'un, M. Fortier, voyageant avec un sujet qu'il a formé lui-même, et dont il ne s'est jamais séparé depuis, — Mme *Roger-Kohler ;* l'autre, M. Letur, avait pour somnambule Mme *Palmyre Deschamps*.

Ici j'ouvre une paranthèse : tous les magnétiseurs se rappellent la fin tragique de ce pauvre Letur.

Ancien artiste dramatique, et beau-frère du célèbre mime Ratel, M. Letur tomba un soir au fond d'une trappe et se luxa le col du fémur. Il ne parvint à se rétablir de ce grave accident qu'au prix d'une claudication qui le força à renoncer au théâtre. Il se mit à étudier le magnétisme, et trouva des ressources dans l'exploitation des phénomènes de seconde vue.

Plus tard, malheureusement, il négligea Mesmer pour s'occuper de nautique aérienne, et nous le vîmes en 1853, à Batignolles-Monceaux, se livrer à la construction d'une *machine volante* dont le succès lui semblait infaillible. Elle se composait d'un immense parachute, au-dessous duque se mouvaient deux grandes ailes qui ressemblaient à deux rames chinoises. L'appareil se rattachait par ses extrémités à un siége sur lequel s'asseyait l'*homme volant*, et d'où ses pieds, portant sur des pédales, mettaient tout le système en mouvement.

La *machine volante* de M. Letur frustra, hélas! toutes les espérances de son inventeur, et finalement lui coûta la vie.

Après avoir échoué deux fois à l'Hippodrome, notre *homme volant* tenta une expérience près de Lyon, et alla s'abattre sur le faîte d'une maison, où il aurait infailliblement péri si l'on ne s'était hâté de venir à son secours.

« Vraiment, » — disions-nous à cette époque dans la Chronique de l'*Entr'Acte*, à propos de ces trois échecs successifs, — « nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment de compassion, en voyant ce pauvre infirme faire un métier d'oiseau. Puisse-t-il au moins mourir tranquillement dans son lit! »

Notre vœu devait avoir fatalement le caractère d'une prophétie : quelques mois après, les journaux de Londres annonçaient la mort de M. Letur, par suite d'une descente en parachute.

Mais revenons vers 1850.

Nous avions laissé ce pauvre Letur voyageant de compagnie avec M. Fortier. Les deux associés, accompagnés de leurs somnambules, remplirent donc leur mission collective à Boulogne, à Dunkerque, à Ostende, à Spa, à Bruges, à Liége ; partout ils donnèrent des soirées publiques et des séances particulières. Toutes les feuilles locales retentirent du succès de ces tournées magnétiques. et célébrèrent les hauts faits de Mme *Roger* et de Mme *Palmyre Deschamps.* A Ostende, les quatre voyageurs reçurent de véritables ovations. A chacune de leurs séances, la foule encombrait le casino, et le lendemain c'était dans le journal de la ville tout un concert de louanges en prose et d'hommages en vers. Les vers ne se montraient pas toujours très-fidèles à la prosodie, mais ils dénotaient d'excellentes intentions envers Mesmer, et voilà l'essentiel. Car Ostende, en définitive, n'a jamais eu la moindre prétention à la haute poésie ; elle attache beaucoup plus d'importance à la délicatesse de ses huîtres qu'à la supériorité de ses poëtes ; elle a bien raison.

Les expériences auxquelles se livraient MM. Fortier et Letur dans leurs pérégrinations sont connues de tous les magnétiseurs ; elles ont été maintes fois reproduites au sein de nos séances mesmériennes. La plupart des effets somnambuliques obtenus par Mme *Palmyre Deschamps* rentraient dans la catégorie des phénomènes physiologiques qui forment le répertoire de M. Lafontaine. Quant à Mme *Roger*, dont les facultés de *vision* semblaient plus appréciables, et en même temps plus

surprenantes, elle se rapprochait davantage du type d'*Alexis Didier*, qu'elle primait dans le domaine thérapeutique.

La lucidité de Mme Roger acquit plus de développement encore, quand M. Fortier, de retour à Paris et renonçant aux voyages, aux exhibitions publiques, se borna aux séances particulières. Ce praticien possédait, comme je l'ai dit plus haut, toutes les qualités physiques et morales définies par le catéchisme mesmérien : constitution vigoureuse, fluide sympathique, nature chaleureuse et dévouée. Depuis plusieurs années, son sujet, Mme Roger, occupe un rang des plus distingués dans la rare catégorie des somnambules de bon aloi.

On ne m'accusera certainement pas d'un excès de tendresse pour les pythonisses de profession ; mais j'ai vu peu de sujets chez lesquels le phénomène psychologique se présente avec autant de constance. J'aimerais mieux sans doute que ce sommeil lucide ne fût exploité que dans un but médical ; mais empêchez donc la foule d'user de ces précieuses facultés et d'interroger les oracles ! les archives de La Ferté-Bernard, de Nogent-le-Rotrou et de Fontainebleau, vous diront les hauts faits de notre sybille, et des magistrats de ma connaissance n'ont pas hésité à se servir des indications de Mme Roger à titre de renseignements.

Elle aussi, — n'en déplaise aux magnétologues qui refusent au somnambulisme le don de lire dans l'avenir, — elle aussi a prédit la mort de M. Letur, et avec bien plus de solennité que ne l'avait fait le chroniqueur de l'*Entr'Acte*.

Un jour M. Letur fit une visite à son collègue Fortier. Mme Roger dormait du sommeil magnétique et donnait une consultation.

« Pauvre M. Letur ! lui dit-elle, vous vous tuerez avec votre *machine volante*. »

— Vous croyez?

— Oui, vous périrez à l'étranger avant six mois...

M. Letur haussa les épaules.

Cinq mois après, la prédiction fut accomplie.

J. Lovy.

LE MAGNÉTISEUR

Sommaire. — Avis aux abonnés. — Lettre de M. Jobard. — Opinion de Lafontaine sur les Esprits. — Transfusion de la santé par l'électricité. — Réflexions de Lafontaine. — Clinique : Asphyxie par le charbon, par Lafontaine. — Correspondance parisienne, par Jules Lovy. — Nécrologie. — Bibliographie : *Source du sentiment religieux*, par H. Disdier.

AVIS AUX ABONNÉS.

Nous invitons instamment nos abonnés de France et de Paris à envoyer le prix de leur abonnement de 1861 chez M. Germer-Baillière, libraire-éditeur, rue de l'École-de-Médecine, 17, à Paris. Nous engageons les personnes qui n'ont point encore soldé leur abonnement de 1860 à le réunir à celui de 1861, en l'envoyant à l'adresse ci-dessus.

Nous prévenons nos abonnés de Genève et de la Suisse que nous leur ferons présenter, ce mois-ci, la quittance de l'abonnement de 1861, quoique l'année ne commence que le 15 avril.

Nous prions tous nos lecteurs de vouloir bien croire que nous ferons tous nos efforts pour rendre notre journal instructif et intéressant.

LETTRE DE M. JOBARD.

Bruxelles, le 3 février 1861.

Mon cher collègue,

... Je reviens sur la question de la démagnétisation ; vous vous trompez évidemment dans votre hypothèse, que j'aurais employé une énergie extrême pour enlever le rhumatisme de M[me] Delavelage. Je leur ai lu votre opinion, et ils sont prêts à soutenir que c'est à peine s'ils se sont aperçus de ce qui s'est passé en moins d'une demi-minute. Hier encore, cette dame me remerciait de lui avoir enlevé ce rhumatisme ancien, qui n'a plus reparu, comme on aurait chassé une mouche.

Il y a d'ailleurs bien longtemps que je suis de l'avis de Du Potet, que les grands efforts sont les plus impuissants.

A propos, il s'est créé sous mes yeux un médium extraordinaire, qui sent sa main saisie comme dans un étau par un esprit qui se dit *Tertullien*, et qui nous annonce que Gaëte sera évacué avant huit jours; que Garibaldi est l'incarnation de Cincinnatus, et qu'il a une mission. Il n'attaquera pas la Vénétie, et la paix ne sera pas troublée, l'Autriche faisant des concessions.

Vous avez grand tort de nier le spiritisme, qui est appelé à succéder au catholicisme, selon le père de l'Eglise, Tertullien.

Une cousine de notre nouveau médium est venue du midi de la France lui annoncer sa mort en couche; l'enfant se porte bien; il en aura l'annonce ce soir par la poste; alors, dit-il, je serai fanatique des esprits, si l'annonce se réalise.

Revius, de la Haye, m'écrit qu'il a toujours son esprit musicien, qui joue du piano, et qui parle assez distinctement pour que chacun l'entende.

Un conseiller des Indes est devenu médium par l'exercice; il dit qu'il ne faut pas s'étonner des divergences des esprits sur les grandes questions de cosmogénie; ils peuvent les ignorer aussi bien que nous et n'en sont aussi qu'aux conjectures; il y a bien des hommes, dit son esprit, qui nient le spiritisme; — j'ai pensé à vous en ce moment; mais vous y viendrez plus tard.

Sur ma demande si je ne pourrais pas devenir médium écrivain, il m'a répondu par le madrigal suivant : — Que pourraient t'apprendre les esprits que tu ne saches déjà?— En voilà un de flatteur; car je pratiquerais volontiers le libre échange de ce que je sais avec ce que je ne sais pas, et je gagnerais 95 p. °/₀ sur ce marché-là. Adieu, jeune homme, puisqu'il m'a été dit que j'étais bien plus vieux que la création de notre globe; quelle barbe j'aurais si je ne m'étais pas fait raser si souvent!

JOBARD,
Officier de la Légion d'honneur.

OPINION DE M. LAFONTAINE SUR LES ESPRITS.

Lorsque M. Jobard nous dit que nous avons grand tort de nier le spiritisme, et que nous y viendrons un jour, nous sommes presque tenté de nous soumettre à sa haute intelligence que nous apprécions plus que personne; mais notre raison, notre bon sens, notre imagination même, et surtout,

surtout les faits, viennent combattre son influence, et nous rappellent au sentiment de nous-même. Non, nous ne croyons pas, non, nous ne pouvons croire que des Esprits puissent communiquer avec nous et nous diriger; non, nous ne croyons pas à la honteuse comédie dont nous sommes aujourd'hui témoins, ni qu'on puisse se mettre en communication, soit avec Dieu, soit avec de pures intelligences, au moyen d'attouchements matériels sur des meubles. Comment! on appellera, on sommera de comparaître des êtres invisibles, on se donnera le ridicule plaisir d'évoquer les noms les plus révérés, on leur adressera les questions les plus insignifiantes; et ces êtres supérieurs par leur nature, ou du moins qui doivent l'être, puisqu'ils prétendent être l'âme des hommes remarquables qui ont existé autrefois, qui, par leur intelligence et leur savoir, étaient reconnus sur cette terre pour des hommes supérieurs; comment! nous pourrons croire que l'âme de ces grands hommes s'abaissera jusqu'aux pasquinades qui l'avilissent à nos yeux? Non, nous ne pouvons reconnaître là que la main de l'homme, qui fait descendre à son niveau les Esprits d'un ordre supérieur, comme il a essayé de faire un Dieu à sa taille.

L'âme est-elle d'essence divine, ou bien n'est-elle qu'une partie de notre matière, qui, stimulée d'une certaine façon, devient intelligence et savoir?

Si l'âme n'est que matière, elle doit, après la mort, tomber en poussière comme le reste du corps, et retourner à la terre dont elle est sortie; alors, point *d'Esprits à évoquer*.

Si, comme nous le croyons, l'âme est formée d'essence divine, si elle est un *Esprit*, habitant passagèrement le corps de l'homme sur cette terre, elle est alors d'une nature si supérieure à la matière, qu'une fois livrée à elle-même et dégagée des entraves que le corps matériel mettait aux facultés dont elle nous a donné des preuves lorsqu'elle lui était réunie, elle ne peut être l'esclave de notre désir ou de notre volonté, tout en supposant même, qu'elle voltige près de nous dans l'espace.

Si la physiologie avait atteint ses dernières limites, nous trouverions tous les secrets de l'*âme* dans les mouvements nerveux qu'elle commande; alors nous connaîtrions la cause et l'enchaînement de tous les faits magnétiques; nous les verrions naître, se propager et se correspondre suivant les lois prévues; ils perdraient à l'instant le caractère merveilleux qui

tient à l'ignorance qui nous en dérobe la source. Le système nerveux, qui est l'instrument direct de l'âme, et qui, pour ainsi dire, est l'homme tout entier, nous est-il entièrement connu, avons-nous pénétré toutes les incompréhensibles et merveilleuses fonctions des lois de la vie ?

Rappelons notre raison, ne nous laissons point emporter par le merveilleux, et disons-nous qu'il n'est pas possible que des *Esprits*, des *êtres supérieurs*, se soient donné le divertissement de faire tourner et parler les tables, et de venir dire toutes les sottises et toutes les absurdités qu'on leur a fait dire et qu'on leur fait dire encore tous les jours.

Est-il possible qu'un *Esprit*, dont la nature doit être plus élevée que la nôtre, s'amuse à faire sauter par-dessus la tête de M. Squire, médium américain, les tables de cent kilos, et à les faire tomber sur un canapé placé derrière ? (Il est vrai que cela n'a lieu que lorsque les lumières sont toutes éteintes.) C'est, en vérité, avoir peu d'esprit pour un *Esprit* (sans jeu de mots), et c'est nous donner une bien piètre idée de la supériorité des âmes, lorsqu'elles sont dégagées du corps matériel, et qu'elles vivent de la vie qui est propre à leur nature spirituelle.

Nous ne nions pas les faits produits par M. Squire, et nous ne l'accusons point de jonglerie, ni lui plus que M. Home ; non, nous croyons à ces faits : ce que nous n'admettons pas, ce que nous nions, c'est la cause de ces phénomènes, c'est l'intervention des Esprits. Non, nous ne croyons point au surnaturel.

N'est-il pas, dans la nature, des phénomènes tout particuliers, tout exceptionnels, qui sont en contradiction avec les théories établies ? N'est-il pas des phénomènes magnétiques que nous ne pouvons concevoir ? Ne nous font-ils point l'effet de prodiges ? Mais si nous voulions nous donner la peine de réfléchir, nous verrions que le monde matériel est rempli de merveilles inexplicables et incompréhensibles, que nous repoussons d'abord, ou que nous attribuons à des intelligences supérieures, à des êtres invisibles, à des Esprits.

Les phénomènes produits par M. Squire ne sont ni plus extraordinaires ni plus merveilleux que les faits produits par Angélique Cottin en 1846, qui, dans notre salon, faisait sauter et reculer d'un pied un piano sur lequel notre ami Adolphe Adam exécutait quelques accords, et qui, toutes les fois qu'elle voulait s'asseoir, voyait fuir les chaises derrière elle, ainsi que les tables et tous les meubles dont elle s'approchait, et cela au grand jour et sans qu'il y eût contact de sa part.

Pour M. de Mirville, ces faits étaient produits par un *Esprit*, un mauvais, par exemple, c'était Satan ; pour nous, ils étaient la conséquence d'un désordre général, inconscient et momentané produit dans le système nerveux par une suppression sanguine ; aussi, le désordre fut-il permanent et les effets aussi, jusqu'au moment où la circulation sanguine se rétablit ; alors le désordre nervenx cessa, et les effets disparurent.

Chez M. Squire il y a une différence ; c'est bien aussi un désordre ; mais il est provoqué par sa volonté, qui produit une décharge électrique analogue à celle de la torpille lorsqu'on la touche : c'est un effet physique ; et nous n'y voyons point là des *Esprits* comme cause.

Mais si nous voulons apprécier raisonnablement les histoires merveilleuses, si nous voulons réduire les prodiges à leur juste valeur, il importe de ne jamais perdre de vue ce que nous savons des actions nerveuses et des lois fondamentales de la vie. Il faut sans cesse nous rappeler les influences réciproques, si soudaines et si diversifiées du moral sur le physique et du physique sur le moral, les effets prodigieux de l'enthousiasme et de la foi, le pouvoir de la confiance, les signes et les effets des passions ; il faut savoir saisir, dans les actions vitales de tout ordre, l'influence de toutes les formes et de toutes les nuances de l'émotion ; il faut connaître les mystérieux effets des sympathies et des antipathies instinctives, etc. L'homme subit l'action de tout ce qui l'entoure ; il touche par ses sens à toute la nature, et, en outre, il trouve en lui-même, dans l'activité spontanée de ses facultés, une source incessante et inépuisable d'émotion. Aussi, est-ce dans l'influence des choses extérieures sur l'homme, et de l'homme sur lui-même, qu'il faut chercher la cause de tous les phénomènes des médiums, qui, pour nous, ne sont que des phénomènes magnétiques, et non point du tout, ces milices invisibles, impalpables, qui, prétend-on, nous entourent, nous observent, nous soutiennent ou nous éprouvent à notre insu.

Tous ces *dieux inférieurs,* double aristocratie du ciel et de l'enfer, toutes ces essences spirituelles, connues sous le nom d'Anges, d'Esprits ou Démons, tous peuvent exister, mais pas un seul ne peut avoir d'action sur l'homme.

Quant au fait de la mort de la cousine, annoncée au médium par elle-même, c'est un autre ordre de faits ; nous y croyons, et nous en avons eu nous-même personnellement des preuves.

Mais si nous nions que des *âmes* ou des *Esprits*, séparés totalement de leur corps depuis longtemps, et jetés dans une autre vie, puissent communiquer avec nous, nous admettons et nous croyons entièrement que l'âme d'une personne vivante peut agir et communiquer, soit directement, soit par l'intermédiaire du fluide vital, avec l'âme d'une autre personne éloignée. Les deux âmes sont de même nature; elles sont dans les mêmes conditions de vie; l'action de l'une sur l'autre n'a donc là rien qui ne soit dans l'ordre naturel, et qui même ne se rencontre souvent dans la vie.

N'y a-t-il pas une foule de circonstances dans lesquelles l'action secrète de l'homme se révèle en dehors des modes d'action et de perception saisissables et apparents?

Une pensée vous vient à la mémoire; vous voulez l'exprimer à un ami; au moment où vous allez parler, les mots sortent de sa bouche pour exprimer la même idée.

Vous pensez tout à coup à une personne dont le nom ne s'était pas présenté à votre esprit depuis des semaines, des mois, des années; au même instant, vous rencontrez cette personne, ou bien elle frappe à votre porte.

Pendant votre sommeil, vous voyez en songe un de vos amis, et le lendemain vous en recevez une lettre.

Un homme honorable, en qui nous avons toute confiance, nous a assuré qu'étant tombé subitement malade, sa femme, qui était à deux cents lieues de distance, en fut avertie à l'instant même par un malaise indéfinissable, qui dura tout le temps de la maladie du mari.

Nous avons connu personnellement à Paris une jeune femme qui, au milieu de la nuit, fut avertie par son amant, officier dans l'armée d'Afrique, qu'il venait d'être tué par une balle en pleine poitrine, dans une rencontre avec des Bédouins.

La lettre qui annonçait la mort n'arriva que huit jours après; elle mentionnait la date, l'heure et la manière dont avait été tué le malheureux officier; tout se trouvait entièrement conforme à ce que la jeune femme avait vu et dit, huit jours auparavant.

Y a-t-il pressentiment, hasard ou des Esprits dans ces faits? Ne peut-on soupçonner avec raison des émanations mystérieuses qui se transmettent par des voies inconnues.

Pour nous, il n'y a pas un doute; nous avons l'intime conviction que l'âme d'une personne vivante, étant de sa nature immatérielle, spirituelle, peut, dans certains moments, dans

certaines conditions, et à quelque distance que ce soit, entrer en communication directe ou par intermédiaire fluidique, avec l'âme d'une personne vivante aussi, qui lui est sympathique. Ce sont des faits qui ne sortent pas des lois naturelles, tout mystérieux qu'ils sont. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir recours au surnaturel, et de faire intervenir des Esprits d'un autre ordre, d'une autre vie, pour expliquer ces faits.

CH. LAFONTAINE.

TRANSFUSION DE LA SANTÉ PAR L'ELECTRICITÉ.

Nous lisons dans le *Progrès international* de Bruxelles, du 13 janvier, un article qui, nous le croyons, intéressera nos lecteurs :

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — TRANSFUSION DE LA SANTÉ PAR L'ÉLECTRICITÉ.

« On s'est longtemps occupé de la transfusion du sang d'un sujet sain dans les veines d'un sujet épuisé ; mais les difficultés ont paru surpasser les avantages, et malgré quelques succès bien constatés, ce moyen a été délaissé ; cependant, ce serait une découverte bien précieuse que la transfusion d'une santé souvent exubérante, sur un sujet malingre et cacochyme, qui s'éteint faute de réparation spontanée de ses forces vitales.

» C'est ce qui a porté le savant docteur Alburner, de Philadelphie, élève de M. Rebold, à se livrer à des expériences qui l'ont pleinement convaincu de la possibilité de faire passer la vie, par entraînement électrique, d'un sujet jeune et vivace, sur un sujet vieux et épuisé.

» Guidé par quelques exemples de longévité extraordinaire de personnes vivant dans l'atmosphère de gens bien portants, il a cherché à donner un corps à cette doctrine et à la faire passer dans la pratique médicale.

» C'est ce qu'une lettre de notre correspondant de Washington nous apprend comme réussissant à merveille dans l'établissement qu'il est allé visiter comme tant d'autres ; car les cures du docteur, commencées dans le silence, font grand bruit aujourd'hui ; la compagnie que l'on rencontre dans les salons est des plus originales ; d'un côté des valétudinaires se

traînant à peine, d'autre part de vigoureux gars et de fortes donzelles qui paraissent avoir de la santé à revendre et qui la revendent effectivement. On aperçoit dans un angle un vieillard exténué comme enchaîné, par un bras ou par une jambe, avec un jeune et fort campagnard occupé à jouer aux cartes; vous sentez bien qu'en perdant son argent le vieux richard gagne autre chose, et comme l'enjeu est très-minime et que le paysan seul a le droit de quitter la partie, le malade a soin de se laisser gagner pour le retenir plus longtemps à sa chaîne électrique.

» Plus loin, c'est une femme étiolée, maigre et exsanguë, liée par la ceinture au buste opulent d'une superbe nourrice de l'Allabama, qui jouent aux dames ou au loto, ou qui habillent des poupées, ou composent des fleurs artificielles; d'autres *vampires*, comme on les appelle, enseignent à lire et à écrire à leur proie.

» Le docteur est parvenu à rendre l'intelligence à un riche idiot en l'attachant par la tête à celle d'un savant irlandais qui nous a avoué qu'après un quart d'heure il se sentait le cerveau si vide qu'il était obligé d'aller faire un tour au jardin, où il rentrait promptement dans son état normal, sans que son vampire perdît rien de ses acquets. Il peut déjà raisonner assez passablement pour figurer dans un salon du grand monde, et le poëte irlandais ne désespère pas de lui faire bientôt composer des vers comme lui.

» Il faut convenir que cette expérience est des plus remarquables. Le docteur ne doute pas même de la possibilité de transmettre de l'éloquence à certains membres du congrès qui n'ont jamais ouvert la bouche, en les accolant à un avocat disert; mais le plus important n'est pas d'augmenter le nombre des babillards politiques; aussi s'occupe-t-il, avant tout, de la transfusion de la santé et de la vie qu'il espère arriver à prolonger *indéfiniment*. Le mot est un peu ambitieux, mais on conçoit quel immense progrès résulterait de l'application de cette médication réparatrice aux grands hommes, aux grands artistes, aux grands législateurs, si on pouvait seulement prolonger leur existence aux termes atteints par les anciens patriarches. Ces hommes seraient consultés comme des oracles et des prophètes. Ils seraient la sagesse incarnée, les arbitres des rois et des peuples, et nous amèneraient directement, si l'on suivait leurs conseils, le règne de Dieu sur la terre, que les Américains attendent comme les Juifs le Messie.

» J'ai interrogé le docteur sur sa nouvelle théorie : il m'a répondu qu'elle était fort ancienne ; que les écritures offraient plusieurs exemples de guérisons, voire même de résurrections par transmission fluidique d'un corps sain dans un corps malade. Il m'a cité David, le fils de la veuve et la résurrection de Lazare ; mais, dit-il, le transport par le fluide électrique des qualités, des aromes et des goûts de terroir, la galvanoplastie elle-même offrent des preuves évidentes de ces effets d'entraînement par les courants électriques, qui transportent des molécules invisibles d'un corps sur un autre et d'un pôle à l'autre.

» Or, mes malades ne sont que des électrodes négatifs qui reçoivent les effluves de la santé et de la maladie quand le courant est établi à travers un corps convenable. D'aucuns prétendent qu'il lui fait traverser des viandes fraîches déposées dans sa cave. Ce qui a donné lieu à ce bruit, c'est que les fils conducteurs sortent tous du parquet, qu'il est voisin d'une grande boucherie et qu'il règne dans quelques-unes de ses salles comme une odeur de chair fraîche.

» Peu importe d'ailleurs ses moyens : il guérit, fortifie, soulage et ne tue pas ses malades : on n'en peut pas dire autant de la médecine officielle.

» John Rabido. »

« Notre correspondant semble ignorer que M. Rebold qu'il cite, a ouvert, depuis 1850, un établissement électro-thérapeutique, rue d'Orléans-Saint-Honoré, 17, qui ne désemplit pas plus que les salons de *Charavet*, rue Richer, 13, qui traite ses malades par la *tapotopathie*, à grande vitesse et à haute pression, sans parler de M. *Courant*, qui guérit du mal caduc par le magnétisme, ni de l'établissement de Pont-Voisin, qui guérit par les simples, ni de celui de Triat, qui a entrepris la régénération du genre humain parisien, avec des barres de fer soulevées, en trois temps, par-dessus la tête, au roulement du tambour.

» Somme toute, on compte que plus des deux tiers des malades se font traiter en dehors de la médecine officielle, que l'homéopathie, l'électricité et la tapotopathie, la raspaillerie et la médecine pulmonique odorifère réduisent aux abois.

» Aussi s'élabore-t-il en ce moment un projet de loi tellement draconien, qu'il demande les galères contre tous les docteurs noirs, dont le chef expie en prison le crime d'avoir

fait tomber le *lipôme cancéreux* de la lèvre de M. Sax, en dépit des autorités académiques qui l'avaient condamné à mort.

» Tout cela est un fâcheux symptôme pour la faculté qui va faire place à une autre faculté, celle de vivre libre ou mourir idem ; toute corporation privilégiée tend à disparaître devant le progrès. Quand une foule de maçons savent faire des ponts sans diplôme, à quoi bon les ponts-et-chaussées ? quand une foule de physiciens, de thaumaturges, de magnétiseurs, d'électriciens et de rebouteurs guérissent sans diplôme, à quoi bon une médecine officielle obligatoire, qui échoue au moins aussi souvent que les guérisseurs marrons?

» Nous livrons le vieux cadavre au scalpel de Proudhon, qui est en train de fouiller toutes les plaies de l'humanité, qu'il rend si laide qu'elle fait venir la coupable pensée de s'en aller à la recherche d'un monde meilleur. » L.

Nous nous permettrons d'ajouter quelques mots sur la transfusion de la santé par l'électricité. D'abord, nous n'admettons point que ce soit l'électricité seule, employée de cette manière, qui guérisse les malades ; nous reconnaissons, au contraire, que le magnétisme vital qui lui est adjoint, est la cause principale des guérisons opérées par ce moyen.

En effet, le fluide électrique, en passant par un corps humain rempli de santé, entraîne avec lui le fluide vital du corps qu'il traverse, et il lui sert de conducteur pour le transmettre au corps épuisé. Le fluide électrique est un excitant, un stimulant puissant, et si on le réunit au fluide vital, qui, lui surtout, est vivifiant, et qui joue le rôle principal dans la vie de l'homme, il devient évident que, dans un corps malade, la transmission de ces deux fluides réunis produira des effets prompts et efficaces.

L'électricité traversant le corps de l'homme sain, remplacera ici, comme force motrice, la volonté dont le magnétiseur fait usage pour projeter au-dehors et diriger le fluide vital qui est en lui, et la vie de l'homme sain se transfuse ainsi dans celle du malade, sans que le premier ait conscience, dans le moment, de la perte qu'il fait au profit du second. C'est une économie de force intellectuelle. Cependant, nous devons dire ici, que, lorsque nous avons agi dans des conditions à peu près semblables, nous nous trouvions dans un état d'épuisement très-grand, après les deux heures que nous consacrions aux traitements gratuits par le magnétisme et l'électricité, que

nous avions établi à Genève en 1855, et que nous avons continué jusqu'en 1860 ; il est vrai que, pendant ces deux heures, il nous passait par les mains vingt ou trente malades, auxquels nous transmettions non-seulement l'électricité, mais encore notre propre fluide vital, comme dans la magnétisation simple.

Ce n'était point le galvanisme ni l'électro-magnétisme à courants continus que nous employions; nous ne faisions usage que du fluide électrique donné par la machine électrique à plateau de verre et à cylindre de cuivre, lequel fluide électrique ainsi obtenu nous réunissions au fluide vital, et que nous transmettions au malade à l'aide de quelques procédés personnels. Le soulagement était immédiat dans les douleurs aiguës, et il ne se faisait pas attendre longtemps dans les maladies chroniques. Pour en donner un exemple, voici les résultats obtenus, pendant le mois de novembre 1855, sur cinquante-et-un malades qui s'étaient présentés et qui avaient suivis le traitement.

Vingt-sept ont été guéris, — dix-sept ont été soulagés, — et sept seulement n'ont rien éprouvé.

Les maladies étaient :

Sept névralgies anciennes : six avaient été guéries et une soulagée ; — huit maux de tête depuis plusieurs années : six furent guéris, un soulagé et un sans résultat ; — deux migraines anciennes et périodiques à quatre jours d'intervalle : une guérie et l'autre soulagée ; — dix cécités plus ou moins avancées, tant amaurose que cataracte : six ont été guéries, une améliorée et trois sans résultat ; — trois rhumatismes : tous les trois furent guéris ; — trois paralysies : elles ont été améliorées sensiblement ; — deux sciatiques : une guérie et une soulagée ; — cinq maux d'estomac anciens : trois guéris et deux améliorés ; — une douleur intercostale : soulagée ; — deux maladies cutanées : les deux soulagées, en ce sens que les démangeaisons disparurent ; — un point de côté guéri ; — une maladie de foie améliorée ; — une foulure guérie ; — un asthme guéri ; — quatre surdités : une améliorée, trois sans résultat.

Ces nombreuses guérisons avaient été obtenues par une moyenne de dix séances, de dix minutes chacune. Les résultats ont continué dans la même proportion pendant quatre ans.

Nous faisions usage de tiges d'argent pour diriger les courants ; mais nous faisions surtout des passes avec les mains,

qui adoucissaient l'effet électrique; nous massions même, et dans ce cas, l'action magnétique était plus prononcée; le fluide vital dominait le fluide électrique par ce moyen. Mais le praticien qui certainement a obtenu les plus belles cures par l'électricité, c'est M. Beckensteiner, qui, en 1846, avait établi à Lyon un traitement électrique, qu'il a continué avec un succès toujours croissant.

Pour nous, il est bien avéré que, dans les traitements par l'électricité, tels que le docteur Alburner les pratique, le magnétisme vital est la cause principale des guérisons, et non l'électricité seule.

CH. LAFONTAINE.

CLINIQUE.

ASPHYXIE PAR LE CHARBON.

Le *Journal de Genève* du 17 janvier racontait en ces mots un cas d'asphyxie arrivé à Genève le dimanche 13 janvier :

« Tous les hivers, nous avons malheureusement à constater des cas de mort que produit l'asphyxie par le charbon. C'est ainsi que, dimanche dernier, un jeune Allemand, du grand-duché de Bade, employé dans un magasin d'épicerie de notre ville, a cru pouvoir transporter impunément dans sa chambre une « bassine » remplie de charbons allumés, qu'il était allé acheter chez un boulanger. Comme il n'était pas revenu le lundi à son magasin, on est monté dans sa chambre et on l'a trouvé sans vie, couché sur le carreau. »

On a trouvé sans vie ce malheureux jeune homme, c'est possible; nous ajouterons même, c'est probable; nous ne voulons point infirmer ici l'opinion des médecins dans le fait dont il est question; loin de nous une pareille prétention, mais comme thèse générale, et dans un but humanitaire, nous nous permettrons quelques réflexions.

Les preuves de la mort, invoquées généralement dans un cas semblable, sont-elles irrévocables?

Nous répondrons négativement; car, jusqu'à ce jour, il n'existe qu'une seule preuve matérielle de la mort : LA DÉCOMPOSITION; et, tant que celle-ci ne se montre pas, personne au monde, pas plus un médecin qu'un savant, n'a le droit d'affirmer que la vie a cessé.

Pouquoi donc alors ne pas essayer tous les moyens pour s'assurer que la vie ne peut être ranimée? Pourquoi donc ne pas faire usage du magnétisme? La vie d'un homme est assez précieuse cependant pour qu'aucun moyen ne soit négligé, dût-on même en employer auxquels on ne croirait pas?

Dans le numéro de novembre du *Magnétiseur*, nous citions une brochure de M. Jobard, de Bruxelles, dans laquelle nous trouvions des faits d'asphyxie par immersion, par congellation, qui, sous l'influence magnétique, avaient été détruits, et les personnes rendues à la vie, quoique d'abord la mort eût été déclarée positive.

Pourquoi donc, chaque fois que se présente un cas d'asphyxie, même par le charbon, ou bien par congellation ou par immersion, pourquoi donc, disons-nous, ne fait-on pas usage de ce moyen?

Qui sait, qui peut savoir ce que produira le magnétisme appliqué avec discernement? Qui sait si des insufflations et des inspirations faites avec puissance et dévouement, n'auraient pas rappelé à la vie ce jeune homme asphyxié, et ces malheureux individus morts de froid, dans la nuit du 4 janvier, sur la route de Buchholterberg (Berne)? Non, personne ne le sait.

Ne serait-il pas plus humain que, dans des cas semblables, où le doute est permis pour tous, les magistrats préposés à la sûreté publique, appelassent un magnétiseur, et fissent faire l'expérience pour s'assurer que la vie a bien réellement cessé, ou qu'elle n'est que suspendue? La ville de Genève, qui brille au premier rang par la science et la tolérance, devrait prendre l'initiative et donner l'exemple dans cette question humanitaire.

Pour appuyer notre prétention, nous citerons un fait arrivé dernièrement, dans lequel, il est vrai, la mort n'était point encore constatée officiellement, mais où, cependant, la vie était sérieusement compromise.

Nous transcrivons littéralement ici la lettre qu'on a bien voulu nous communiquer :

Hôtel Royal, 25 décembre au soir.

« Mon ami, il faut que je vous dise, ne fût-ce qu'en peu de mots, le nouvel incident de notre séjour à ***.

» Nous venons d'être asphyxiés, et quoique une journée de grand air ait passé par là-dessus, nous sommes encore loin d'être remis de ce choc. Voici comment la chose est arrivée :

» Vendredi soir, nous avons eu un grand feu de cheminée; le lendemain et les jours suivants, une gelée effroyable a empêché de monter sur le toit pour ramoner la cheminée comme on le fait ici; nous voilà donc au froid sans rien pour nous garantir.

» Hier, les propriétaires de la maison, pour diminuer un peu le froid, nous ont mis dans la cheminée de grands vases de terre remplis de *braise* de four bien brûlée. Jusque-là tout allait bien; mais le soir, en renouvelant la dose, quelques gros morceaux de charbon s'y sont glissés inaperçus de tous.

» Mon fils et moi nous avons fondu les plombs de Noël sur ce brasier, et la cheminée étant tout-à-fait bouchée, nous en avons absorbé toutes les émanations concentrées dans un appartement bien fermé. Aussi, deux heures plus tard, l'enfant qui s'était endormi, poussa un gémissement qui me fit courir à lui; il était glacé, inerte, inondé d'une sueur inouïe, sans connaissance, et les yeux entr'ouverts mais ternes et vitreux comme ceux d'un cadavre; enfin il se mourait, si déjà il n'était mort.

» Quoique moi-même je me sentisse la tête lourde, embarrassée, la respiration difficile et un malaise indéfinissable, l'état affreux de mon pauvre enfant me rendit une énergie immense; et me rappelant à l'instant ce que j'avais entendu dire souvent à M. Lafontaine, sur les bons effets des insufflations chaudes employées dans des cas pareils d'asphyxie et dans des évanouissements, je passai deux heures entières à faire ces insufflations sur l'estomac, sur le cœur, sur la poitrine, sur la bouche de mon malheureux petit garçon, et j'eus le bonheur de le ramener à la vie par ce seul et unique moyen.

» Mais j'étais épuisée de fatigue, et à peine commençait-il à être hors de danger, que je succombais moi-même au même mal que lui, mais moins complétement, et, grâce aux soins de ma mère, bientôt il n'y eut plus pour moi aucun danger. Aujourd'hui, mon fils va bien mieux, quoique encore très-pâle; moi, je souffre beaucoup de la tête, mais après l'agonie de cette nuit ce n'est plus rien.... »

Ce fait nouveau nous rappelle celui de cette jeune mère, dont nous parlions en décembre 1859, qui, en attendant le médecin qu'on ne pouvait trouver, et voyant son enfant dans des convulsions tétaniques, se mit aussi à faire des insufflations chaudes qui firent cesser presque instantanément l'état de raideur convulsive, et rappelèrent à la vie son cher enfant.

Malgré ces résultats remarquables et positifs, nous n'osons pas encore espérer que le magnétisme sera pris en considération dans un but d'humanité, et que les magistrats, même de Genève, n'hésiteront pas à en essayer l'emploi dans les cas d'asphyxie de quelque sorte qu'ils soient : car, d'ici, nous voyons sourire certains sceptiques, qui diront, en grossisssnt leur voix : mais l'enfant n'était pas mort. Eh ! non, il n'était pas encore mort, puisqu'il avait été rappelé à la vie. Nous n'avons pas la prétention de ressusciter les gens réellement morts.

Mais comme, jusqu'à ce jour, la science n'a eu aucun moyen exact de constater la mort, nous venons en offrir un plus exact, plus certain que tous ceux employés jusqu'ici. Notre but est d'éviter que des personnes en léthargie, qui offrent toutes les apparences de la mort, au point que la science s'y trompe, ne soient pas enterrées vivantes, comme cela se fait malheureusement plus souvent qu'on ne pense ; nous ne prétendons pas autre chose, et nous nous trouverons heureux si notre voix est entendue.

Nous voyons avec plaisir se développer chez les mères de famille cette confiance dans le magnétisme, lorsque des circonstances graves se présentent, et nous ne saurions trop les engager à s'occuper un peu de magnétisme ; elles peuvent, à l'aide de ce moyen, dissiper de graves accidents et s'éviter de douloureux regrets.

Ch. Lafontaine.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

Autorisation légale de la Société de magnétisme de Paris. — Composition du bureau. — Les séances. — Les auditeurs. — Exclusion des femmes comme membres titulaires. — Les pythonisses de profession. — Le somnambulisme.

Paris, 10 février 1861.

La fusion des deux sociétés en une seule, portant la désignation de *Société de magnétisme de Paris* vient d'obtenir son autorisation légale.

La Société tient ses séances rue de Rivoli (ancien hôtel d'Aligre), en attendant la fixation d'un local plus vaste et mieux approprié à ses nouveaux besoins. Voici la composition du bureau :

Les docteurs Filassier, du Planty, et le baron du Potet, présidents honoraires ;

Le docteur Léger, président titulaire ;

Le docteur Louyet, et M. le commandant Vermeil, vice-présidents ;

M. Bauche, secrétaire d'administration ;

M. A. Dureau, secrétaire de la rédaction *(Union magnétique)*;

M. Bertin, trésorier ;

M. Winnen, bibliothécaire-archiviste ;

M. Gatinet, bibliothécaire-adjoint.

Les séances de la Société ont lieu tous les jeudis, et sont consacrées aux affaires administratives, aux cours d'anatomie et de magnétisme.

Le premier jeudi de chaque mois appartient aux séances de démonstration. Chaque membre aura le droit d'y faire assister deux personnes non-sociétaires, munies de cartes d'*auditeurs*. Dans ces soirées, les sujets soumis aux expérimentations seront magnétisés *à distance*, suivant les procédés du baron du Potet et de l'ancienne *Société du mesmérisme*. Des raisons de bienséance semblent avoir dicté cette mesure ; — ce qui n'a pas empêché le docteur Léger, dans la dernière séance particulière (cours de magnétisme), de préconiser chaleureusement la magnétisation *par contact*, et de signaler les procédés de Deleuze comme les plus efficaces, les plus puissants, et les seuls possibles pour rendre l'innervation complète et obtenir des résultats curatifs.

N'en déplaise à la défunte *Société du mesmérisme*, je ne vois pas ce que le magnétisme *par contact* aurait de malséant, si l'on prenait toutes les précautions convenables. Je doute que la juxtaposition des pouces et quelques passes longitudinales effleurant le buste, aient jamais rien eu de blessant pour les mœurs ; or, c'est à ce modeste contact — puisque *contact* il y a, — que se bornent aujourd'hui tous les représentants de l'école-Deleuze, notamment M. Lafontaine. Vous conviendrez qu'il faut une incroyable prévention ou une forte dose de puritanisme pour proscrire des séances d'expérimentation un procédé aussi innocent.

La *Société de magnétisme* a donc montré ici une réserve excessive et toute gratuite. En revanche, elle a pris une autre mesure qui manque essentiellement de galanterie. Un paragraphe intercalé dans les nouveaux statuts, prive les femmes de la participation active aux travaux de la Société ; elles

pourront assister aux séances particulières, ainsi qu'aux soirées de démonstration à titre d'auditeurs; mais la qualité de *membres titulaires* leur est interdite.

Bien entendu que cette disposition n'a pas d'effet rétroactif, et que les dames déjà en possession de ce titre, — telles que Mme Louyet, et quelques autres, — sont en droit de le conserver.

J'ai dit que cette exclusion des femmes manquait de galanterie; mais peut-être a-t-elle un côté justifiable. Certes, si toutes les femmes qui viennent siéger au sein de la Société ne s'y rendaient que dans un but scientifique, comme Mme Louyet, l'austère disciple de l'école-Deleuze, il est douteux qu'on eût songé à intercaler dans les statuts le paragraphe en question. Malheureusement, il n'en est point ainsi : on a vu, depuis quelques années, un certain nombre de dames, somnambules de profession, briguer la qualité de sociétaires dans un intérêt de boutique. Pour celles-ci, les séances de nos Sociétés sont, le plus souvent, un champ de *réclames* et d'achalandage. C'est au profit de leur industrie privée qu'elles viennent s'affilier à une assemblée sérieuse; car, rentrées chez elles, elles donnent des soirées de magnétisme, avec tarif d'entrée ou exploitation du vestiaire. Or, il est certain que les membres d'un groupe scientifique se rendraient solidaires des faits et gestes de ces pythonisses, en les admettant au milieu d'eux à titre de collègues. Et, sous ce point de vue, la mesure d'exclusion était un acte de sagesse et de dignité.

A propos de somnambules, il n'est pas inutile de faire observer que la *Société de magnétisme de Paris* écartera, autant que possible, de son enseignement officiel, les questions psychologiques et les phénomènes de seconde vue. J'approuve pleinement cette réserve. Le somnambulisme, jusqu'à nouvel ordre, doit rester une affaire de domicile. Quelques fluidistes sensés le proscrivent même de leurs foyers et cultivent exclusivement le magnétisme. De ce nombre est notre frère *Bernard*, dont je dirai quelques mots dans ma prochaine correspondance.

Jules Lovy.

NÉCROLOGIE.

Un de nos correspondants, M. le docteur François Broussais,

fils du célèbre docteur Broussais, qui attacha son nom à la médecine des sangsues et des saignées, vient de mourir à Paris. M. F. Broussais s'occupait du magnétisme au point de vue scientifique et historique ; il avait été chirurgien-major dans l'armée, secrétaire de la Société de phrénologie de Paris ; il était chevalier de la Légion d'honneur.

BIBLIOGRAPHIE.

Source du sentiment religieux.

M. Henri Disdier vient de publier une brochure sous le titre de Source du sentiment religieux, qui est écrite avec la verve, la logique et la raison que possède à un si éminent degré l'auteur de *la Conciliation rationnelle du droit et du devoir*. Nous ne pouvons point rendre compte de cet opuscule, qui traite un sujet hors du cercle que nous nous sommes tracé. Nous ne devons nous occuper que du magnétisme et de tout ce qui s'y rapporte, tels que les sciences occultes, la magie, la physiognomonie, la phrénologie, la chiromancie, la science hermétique, etc. ; et c'est ce dernier nom, tracé par la plume de M. Disdier, et la promesse qu'il fait de s'occuper de cette science, qui nous a frappé agréablement. Si M. Disdier porte ses recherches de ce côté, nous ne doutons pas qu'il ne parvienne à faire la lumière dans cette science des hiéroglyphes, des mythes et des symboles, qui sont encore un mystère pour tous, à l'exception de quelques piocheurs infatigables, tels que M. Eliphas Levy, qui nous a déjà donné trois ouvrages remarquables sur la *magie*.

Voici quelques passages que nous trouvons dans l'opuscule de M. Disdier :

« C'est avec intention que nous avons introduit le mot *hermétique,* et que nous l'avons employé pour qualifier la valeur et la portée que nous reconnaissons à certains dogmes chrétiens, dans le domaine de la *science ésotérique* [1], que nous a transmise, sous tant de symboles, d'hiéroglyphes et de mythes, l'histoire du genre humain.

» Nous vivons à une époque où les lumières répandues sur les théogonies et les cosmogonies des anciens peuples, nous

1. La *science ésotérique* est la science du dedans, c'est-à-dire celle qu'on enseigne aux *initiés*, tandis que la *science exotérique*, les idées admises par tous, qui constitue le savoir des profanes.

permettent déjà de déclarer, à haute voix, qu'il existe une tradition intellectuelle et morale qui relie entre elles toutes les époques de la vie de l'humanité; de telle sorte que l'histoire de la filiation intellectuelle et morale des siècles est scientifiquement possible.

» On peut hausser les épaules en nous entendant parler de *science hermétique* et d'arcanes impénétrables pour quiconque n'en a pas su découvrir le plus grand d'entre eux; mais cela n'en est pas moins réel et de la plus exacte vérité.

» Permis à chacun d'en douter, permis au demi-savant de sourire de pitié en nous lisant; mais ce que nous pouvons assurer loyalement, c'est que le savoir antique ne se livre qu'à celui qui sait retrouver le fil conducteur qui, dans la *science ésotérique,* représentée par des symboles, des hiéroglyphes et des mythes, lie tous les peuples entre eux, en enlaçant leurs directeurs spirituels.

» Sans doute, il est douloureux, pour ceux qui se croient les vrais adorateurs du vrai Dieu, de n'être au fond que les sectateurs de la religion de ces sages du Paganisme, qu'ils ont si souvent calomniés, pour ne les avoir pas compris, mais c'est la plus certaine des vérités.

» Jésus-Christ a sa place marquée dans l'histoire, à côté de Boudha, de Zoroastre, de Moïse et d'autres esprits d'élite, non pas seulement parce qu'il fut un réformateur religieux, mais surtout parce qu'il fut l'*initié divulgateur* d'une science qu'il n'osa pas enseigner plus clairement, soit parce qu'il ne fut pas complètement initié à tous les secrets de la sagesse antique, soit parce que son serment d'initié ne le lui permettait point, soit pour d'autres motifs moins légitimes.

» Mais, qu'on ne s'y trompe pas, la science dont nous parlons n'est point celle de la *transmutation des métaux,* et encore moins la *magie*, prise dans le sens chrétien du mot. Il s'agit de la connaissance qu'ont eue des vérités les plus importantes sur l'*Être* créateur, sur le monde et sur l'homme, les MAGES ou les SAGES de tous les peuples de l'antiquité, et on comprendra d'autant mieux la portée de ce que nous disons, qu'on aura soin de ne pas oublier que Satan n'existe pas pour nous, et que le *mercure des philosophes* n'est point un *métal,* mais quelque chose d'INVISIBLE.

» ..... Il est temps qu'on reprenne des études qu'on croyait terminées, et qu'on se persuade que, pour bien comprendre les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, tout

comme ceux qui ont trait aux religions païennes, il faut savoir déchiffrer les mythes qu'ils contiennent, tout en restituant à l'histoire ce qui lui correspond, et à la morale ce qui la concerne.

» Alors seulement on pourra juger sainement de la nature du courant des idées morales dans l'antiquité, et cela d'autant mieux qu'en remontrant, par les hiéroglyphes et les symboles, le cours des âges, on saura la marche qu'a suivie l'esprit humain dans son développement, et les étapes successives qu'il a dû faire avant d'arriver à l'ère moderne.

» Travail gigantesque, sans doute; mais qui se fera plus tôt qu'on ne se le figure, tant le nombre des penseurs à l'œuvre est grand; travail d'un tel attrait et d'une si haute importance, que nous ne renonçons pas à donner plus tard quelques aperçus qui feront connaître que nous n'avons rien avancé contre la vérité. » H. DISDIER.

Nous connaissons M. Disdier; nous savons avec quelle énergie il recherche la vérité; aussi, nous serons heureux d'apprendre qu'il s'est décidé à entrer dans le labyrinthe des hiéroglyphes, car nous sommes assuré qu'il en sortira vainqueur de toutes les difficultés.

L.

LE MAGNÉTISEUR

Sommaire. — Lettre de M. Jobard. — Réponse de Ch. Lafontaine. — Lettre sur l'exploitation du somnambulisme, par M. T. V. D., de Paris. — Correspondance parisienne : M. Bernard ; — Magnétisme thérapeutique ; — Exercice illégal de la médecine ; — Un procès d'hier ; — Coalition médicale ; — Comme quoi le somnambulisme fera la fortune des médecins ; — Le spiritisme ; — M. Squire ; — La danse des tables au seizième siècle ; — Rien de nouveau sous le soleil ; — Mort de M. Scribe ; — Irène ou le magnétisme ; par J. Lovy.

AVIS AUX ABONNÉS.

Nous invitons instamment nos abonnés de France et de Paris à envoyer le prix de leur abonnement de 1861 chez M. Germer-Baillière, libraire-éditeur, rue de l'École-de-Médecine, 17, à Paris. Nous engageons les personnes qui n'ont point encore soldé leur abonnement de 1860 à le réunir à celui de 1861, en l'envoyant à l'adresse ci-dessus.

Nous prévenons nos abonnés de Genève et de la Suisse que nous leur ferons présenter, ce mois-ci, la quittance de l'abonnement de 1861, quoique l'année ne commence que le 15 avril.

Nous prions tous nos lecteurs de vouloir bien croire que nous ferons tous nos efforts pour rendre notre journal instructif et intéressant.

CORRESPONDANCE.

Bruxelles, le 17 février 1861.

Mon cher Lafontaine,

Puisque vous publiez mes lettres, même quand elles contrarient vos opinions contre le spiritisme, je reviens à la charge, pour vous rappeler l'indignation que vous avez montrée contre les académiciens qui nient le magnétisme, de l'existence duquel vous êtes si sûr, que vous ne reculeriez pas en présence du bûcher allumé pour vous faire rétracter.

Je disais à M. Babinet : Vous niez que la table tourne, comme les inquisiteurs niaient que la terre tournât ; je vous réponds comme Galilée : *E puo si muove!* — Je ne dis pas qu'elle ne tourne pas ; mais je dis qu'on la fait tourner. Demandez-lui, aujourd'hui qu'il a vu, ce qu'il en pense, depuis qu'il a causé avec l'esprit de ses amis *Arago* et *Frénel?* Soyez certain qu'il ne parlera plus contre le spiritisme dans ses spirituels articles des *Débats*.

Vous faites aux spirites, ce qui a été fait aux magnétiseurs par les savants de la science morte ; c'est un prêté rendu ; ainsi va le monde : celui qui frappe par l'épée périra par l'épée ; le spiritisme n'est qu'un autre versaut du magnétisme : la table et la somnambule ne sont qu'une seule et même chose ; ce n'est ni la somnambule ni la table qui parlent, mais l'esprit qui descend en elles ; la preuve, c'est qu'elles ne se rappellent de rien, quand l'esprit les a quittées.

Je ne prétends pas plus vous convaincre par la discussion, que vous ne pourriez convaincre un académicien, négateur de parti pris ; c'est une affaire d'étude, et tout le monde n'a pas l'occasion, et souvent pas le temps de s'y livrer.

Pour voir, il faut vouloir voir, et mon brave camarade Guillery, professeur de physique, invité à regarder une table qui valsait sous les doigts de sa femme et de ses filles, a tourné son fauteuil contre le mur, en disant, avec une solennité professorale : Je me mépriserais profondément, si je tournais la tête pour voir une impossibilité. Essayez donc de convaincre un tel gaillard ?

Vous direz que vous n'êtes pas de cette force-là, que vous ne demandez qu'à voir, mais qu'on ne vous a jamais rien montré. C'est un autre genre de négation, semblable à celle de l'ingénieur en chef Vifquain, à qui je racontais que j'avais fait un forage à la corde, de 75 pieds, dans le schiste de Marienbourg. — Ça n'est pas vrai, me répondit-il brusquement. — Mais... — Il n'y a pas de mais ; apportez-moi votre puits, là, devant moi ; je vous en défie ! Vous voyez bien que vous n'avez pas fait de puits. — Il est vrai que, depuis, il est mort à Charenton. C'est qu'il est des preuves qu'on ne peut pas vous apporter sur les genoux, il faut se donner la peine de courir après, comme je l'ai fait.

Que diriez-vous d'un homme qui ayant assisté une seule fois à une expérience de magnétisme manquée, ce qui arrive même à vous, sortirait de là en proclamant que le magné-

tisme n'est qu'une jonglerie, une folie, une absurdité. Eh bien! le monde est rempli de ces fous,

> Et si tu n'en veux voir,
> Il faut vivre tout seul et *voiler* ton miroir,

et non pas le briser; car il y aurait multiplication indéfinie de petits fous, dont les images vous entoureraient, comme en réalité nous en sommes entourés.

Nous ne comprenons pas pourquoi Dieu a donné la parole aux *humanimaux*, auxquels il a refusé la pensée; jugez donc quel tapage, s'il n'avait pas rendu les esprits muets! Que de bêtises nous entendrions! car les sots et les ignorants ne sont pas plus spirituels et plus savants le lendemain de leur mort que la veille; mais vous paraissez ignorer encore l'ethnographie, c'est-à-dire les mœurs et coutumes du monde des esprits, qui ne sont que des hommes sans corps, et il y en a de tous les acabits, comme chez nous.

Craignant de déranger *Tertullien*, qui habite Jupiter, en lui faisant parcourir, à chaque instant, de 50 à 100 millions de lieues, je l'ai prié de nous dire franchement si cela ne l'ennuyait pas. — Il a répondu que, bien au contraire, il en était d'autant plus heureux, que la mission des grands esprits était de venir instruire les hommes, pour les faire avancer vers leur centre d'origine, vers Dieu, enfin!

Cela compris, nous ne nous gênons plus, de peur de le gêner. Il nous fait même de petites confidences sur la falsification de ses œuvres et de bien d'autres; il nous a engagés à lire une de ses brochures sur le spiritualisme, qui a manqué de le faire excommunier; elle commence, dit-il, par *Deus omnipotens*, et finit par *Resurrectioneum* : en effet, nous l'avons retrouvée. Vanhelmont avait dit aussi qu'il avait fait une brochure intitulée : *De Curatione magnetica;* elle existe, en effet, à la Bibliothèque impériale, ainsi qu'une autre de Paracelse, *De curatione magnetica vulnerum*.

Vous avez tort de croire que le spiritisme soit né d'hier; c'est une aussi vieille chose que votre idée est une vieille erreur. Du reste, vous avez, comme M. Louis Figuier, plus de chance d'être lu, en écrivant contre que pour les esprits; car les négateurs sont encore bien plus nombreux que les croyants. Si Jésus-Christ avait fait imprimer son Évangile, il n'aurait eu que ses apôtres pour souscripteurs : c'eût été une mauvaise spéculation. Moi, je n'ai jamais tiré un centime des

centaines de volumes que j'ai publiés en faveur de la vérité, du bon sens et de la justice ; j'ai bien envie d'en publier un en faveur de l'ignorance, du mensonge, de la fraude et de toutes les ignobles passions qui règnent et gouvernent le monde en ce moment ; je suis sûr d'en retirer gloire et profit ; car

> **L'homme est de feu pour le mensonge,**
> **De glace pour la vérité ;**
> **Il prend le mal comme une éponge,**
> **Et fuit le bien comme un chat échaudé.**

Inutile d'entamer le chapitre des contradictions ; je sais qu'il n'en serait ni plus ni moins.—Voici ce que nous a dicté la table de M. De Bériot :

> **L'homme niera toujours ce qu'il ne peut comprendre,**
> **Pour lui le merveilleux est dénué d'attrait ;**
> **Il ne sait rien et ne veut rien apprendre ;**
> **Tel est du négateur le fidèle portrait.**

Heureusement que ce n'est pas le vôtre, ni celui de votre serviteur et ami.

JOBARD.

RÉPONSE A M. JOBARD.

A propos de notre incrédulité sur la possibilité de communication des Esprits avec nous, M. Jobard nous fait l'honneur de nous comparer aux corps savants qui ont nié et nient, de parti pris, les effets et la cause du magnétisme, sans vouloir voir, sans vouloir examiner, observer et pratiquer. C'est un honneur dont nous sommes tout-à-fait indigne, et que nous repoussons de toutes nos forces ; car, non-seulement nous avons voulu voir et observer, mais nous avons pratiqué les tables tournantes et parlantes; et peut-être sommes-nous le premier qui, en France, ayons fait tourner les tables.

Lorsque nous étions à Strasbourg, en avril 1853, un professeur de théologie, M. Schneegans, nous apportait un petit journal allemand d'Heidelberg, qui contenait la première relation des deux premières expériences faites, dans cette ville, par la sœur de celui qui les avait faites le premier en Amérique. Nous répétâmes ces expériences avec toutes les précautions et dans des conditions telles, qu'il était bien prouvé que les tables ne tournaient pas par le mouvement imprimé par les mains des expérimentateurs. Nous en ferons juges nos lecteurs. Nous répéterons ici ce que nous écrivions, le 30 avril 1853, au

Courrier du Bas-Rhin, et ce que nous faisions imprimer dans la *Revue de Genève*, le 24 juin, même année 1853, sous le titre :

ENCORE UN MOT SUR LES TABLES TOURNANTES.

« ... Après avoir fait tourner les tables, les chapeaux, etc., en posant comme tout le monde les mains sur les objets, j'ai pensé, comme beaucoup de personnes, que toutes les rotations pouvaient bien être le résultat d'un mouvement involontaire imprimé sous l'empire du désir de réussir. Le doute a été d'autant plus grand, que je me suis rappelé le pendule sur lequel, dans l'*Art de magnétiser* que j'ai publié il y a quelques années, j'ai émis la même opinion que M. Chevreul, c'est-à-dire, qu'il est impossible qu'il n'y ait pas chez l'homme une espèce de mouvement insensible causé par la circulation du sang, et qui, sous l'empire de l'idée connue, vient en aide à l'expérience.

» Mais, tout en admettant la possibilité d'un mouvement involontaire dont on ne se rend pas compte d'abord, je croyais surtout que l'impulsion était donnée par un courant d'un fluide émanant de l'homme. Ma conviction se fortifiait par mes expériences sur les aiguilles que je fais tourner à travers le verre. Il fallait trouver le moyen d'agir sans l'une des deux causes auxquelles j'attribuais le mouvement de rotation.

» J'ai cherché si on ne pourrait pas lever tous les doutes en adaptant à une table des siéges qui, tournant avec elle, isoleraient les personnes du sol, et, par ce fait, les mettraient dans l'impossibilité d'imprimer un mouvement musculaire, puisqu'elles n'auraient aucun point d'appui.

» Une table a été préparée ; on a fixé deux planches, dont les quatre extrémités dépassent la circonférence de la table et forment quatre siéges.

» Cette table ronde est montée en guéridon sur une seule colonne, qui repose sur une planche échancrée formant trois pieds soutenus par des roulettes ; ces roulettes tournent dans un cercle de fer fixé au plancher, afin que la table ne courre point par la chambre.

» 1° Quatre personnes se sont assises sur les bancs, les pieds isolés du sol et posés sur les pieds de la table ; elles ont formé la chaîne avec leurs mains, en se touchant les petits doigts.

» Dans ces conditions, après quinze minutes, des craque-

ments se sont fait entendre, des oscillations ont eu lieu, et la table a fait lentement un demi-cercle.

» Plusieurs tentatives ont été répétées; et chaque fois, après quinze à vingt minutes, la table a tourné d'un demi-cercle, d'un quart de cercle : une seule fois, elle a fait le cercle entier.

» Cette expérience est, je crois, concluante et peut être considérée comme une preuve évidente de l'action d'un fluide émanant de l'homme; là, le mouvement volontaire ou involontaire ne peut avoir lieu : il n'y a pas de point d'appui.

» Si le mouvement de rotation n'a pas été plus grand, c'est que, probablement, la pile formée par les quatre personnes n'était pas assez forte pour entraîner la table et les quatre personnes elles-mêmes, dont le poids pouvait être de trois cents kilos. Peut-être aussi faut-il qu'il y ait communication directe de l'expérimentateur avec le réservoir commun. Les expériences suivantes tendraient à le prouver :

» 2° Ayant fait asseoir sur les bancs quatre personnes, dont les pieds touchaient le sol et dont les mains formaient la chaîne sur la table, la table, après trois minutes, se mettait en mouvement et tournait avec rapidité.

» 3° J'ai prié trois des personnes assises de s'isoler du sol en posant les pieds sur les pieds de la table, je me suis assis et j'ai laissé mes pieds à terre.

» La table a tourné avec vivacité; mais, lorsque je levais les pieds, elle s'arrêtait : mes pieds touchaient-ils le sol, qu'elle repartait aussitôt.

» 4° J'ai fait asseoir, sur la table même, quatre personnes se tournant le dos, ayant la face en dehors et les pieds suspendus en l'air; elles ont formé la chaîne avec les mains.

» J'étais resté debout sur le sol, j'ai posé bien légèrement mes deux petits doigts sur l'un des bancs, et, après une minute, la table tournait vivement, emportant les quatre personnes assises.

» Pour me rendre compte si, en touchant le banc, on pouvait tourner par la force ordinaire la table ainsi chargée, j'ai fait rompre la chaîne; j'ai posé de nouveau mes petits doigts sur l'un des bancs; mais j'ai employé vainement toute la force musculaire dont je suis doué; la table est restée immobile.

» Ces trois dernières expériences prouveraient en quelque sorte que, pour qu'il y ait une rotation vive, il faut qu'il y ait communication directe avec le sol, qui sert alors de réservoir commun comme pour l'électricité.

» J'ai voulu cependant avoir une expérience plus concluante peut-être :

» J'ai pris un plateau de 30 centimètres de diamètre, monté sur un pivot en fer, et pouvant tourner facilement.

» Trois personnes ont fait la chaîne, en tenant leurs mains à quatre centimètres au-dessus du plateau : après quatre minutes, il a tourné sur son pivot. Ici point d'impulsion musculaire, volontaire ou involontaire, puisqu'il n'y avait pas de contact : il a bien fallu un courant quelconque. »

Il n'était question, à cette époque, que de mouvements rotatoires; mais ces phénomènes, comme ceux des tables parlantes, ont été et sont encore attribués aux Esprits, puisque la *Revue spiritualiste* imprime que le baron Guldenstubbé, doué de la faculté de *voyance*, a aperçu trois Esprits levant la table que M. Squire jette si gracieusement par-dessus sa tête. Si nous osions, nous demanderions bien à M. Guldenstubbé comment il a pu voir des Esprits qui n'ont point de corps?

Quant aux tables parlantes, la première expérience à laquelle nous participâmes, nous bouleversa au point que notre raison s'en alla pendant toute une nuit, mais le matin elle revint; et ce fut le tour de partir pour l'ange Gabriel, qui, la veille au soir, nous avait dit de bien belles et de bien bonnes choses; mais qui, malheureusement pour lui et pour nous, étaient écrites partout depuis des siècles.

Nous pensâmes alors qu'il n'y avait rien d'extraordinaire, rien de surnaturel dans ces phénomènes, et que nous pouvions expliquer ces faits par une cause simple venant de l'homme, sans appeler à notre aide les Esprits, les Anges, et sortir du cercle naturel; nous trouvions, comme nous trouvons encore, l'explication de ces phénomènes dans la dualité de notre être. La partie spirituelle, l'âme, doit jouir des facultés qui lui sont propres, lorsqu'elle est un instant dégagée de la partie matérielle qui se trouve, en quelque sorte, hors de cause par l'état particulier dans lequel on la met.

M. Jobard nous dit que les sots et les ignorants ne sont ni plus spirituels ni plus savants le lendemain de leur mort que la veille. Nous ne pensons pas tout-à-fait de la même manière.

Si l'âme est d'essence divine, ses facultés peuvent être modifiées, altérées pendant le temps qu'elle est unie à une enveloppe matérielle, si cette enveloppe est plus ou moins bien constituée; mais l'âme doit reprendre ses facultés, et en jouir

aussitôt qu'elle est dégagée de son enveloppe terrestre; de même qu'elle les perd tout à coup chez un homme intelligent, qui est atteint par une congestion cérébrale et qui devient idiot. L'âme n'est point altérée, mais l'équilibre est rompu; aussitôt que la mort aura accompli la séparation, l'âme jouira alors des facultés qu'elle avait avant la congestion. Puisque c'est le manque d'équilibre entre la matière et l'esprit qui obscurcit les facultés de l'âme pendant la vie terrestre, ne peut-on supposer qu'elle retrouve, au moment de sa séparation, toutes celles dont elle est douée par sa nature?

Pour nous donc, si l'âme des morts peut communiquer avec nous, elle doit, ayant recouvré sa liberté, être ce qu'elle est, une étincelle de la Divinité, une parcelle du Grand-Tout; et, par conséquent, elle doit jouir des facultés qui sont propres à sa nature divine. Mais, vous autres spiritistes, spiritualistes, vous êtes bien plus matérialistes que nous; car vous croyez que la matière, lors même qu'elle n'existe plus, domine encore ce qui n'est qu'esprit; c'est pourquoi tous vos Esprits ne parlent et ne disent rien de nouveau, rien de plus grand, que ce qu'on peut dire ou faire sur cette terre.

N'avons-nous pas eu ici, à Genève, les archanges Michel et Gabriel, le Christ, et Dieu lui-même, qui venaient nous parler de leur *pot-au-feu*, de leurs affaires de famille? En vérité, c'était ignoble, et on n'a jamais poussé si loin l'avilissement de la Divinité. Si vous voulez en juger, comme tout cela a été imprimé, je vous enverrai un livre dans lequel il n'est question que de bergeries, de petits agneaux, de ruisseaux, etc., et, tout cela, dit par le Christ.

M. Jobard nous accuse aussi de croire que le spiritisme est né d'hier; c'est une accusation que nous ne méritons pas.

Dans le n° 4, du 15 juillet 1860, page 87, dans un article intitulé : *De la nouveauté des tables parlantes*, nous avons justement démontré que c'était une vieillerie aussi vieille que le monde. Nous avons cité un passage d'*Ammien Marcellin*, qui vivait au quatrième siècle, dans lequel il parle d'une table consultée à propos d'une conspiration contre l'empereur *Valens*. Nous avons cité *Tertullien*, qui vivait au deuxième siècle, et qui, dans son Apologétique, ch. XXIII, parle de l'emploi des tables divinatoires.

Nous répéterons ici cette citation d'autant plus curieuse, qu'elle nous fait connaître que la manière d'agir sur les tables à cette époque, pour les faire parler, est analogue à celle qu'on emploie aujourd'hui. Cet auteur dit :

« S'il est donné à des magiciens de faire apparaître des fan-
» tômes, d'évoquer des morts, de forcer la bouche des petits
» enfants à rendre des oracles; si ces charlatans imitent un
» grand nombre de miracles, qui semblent dus AUX CERCLES
» OU AUX CHAÎNES QUE DES PERSONNES FORMENT ENTRE ELLES; s'ils
» envoient des songes, s'ils font des conjurations, s'ils ont à
» leurs ordres des Esprits messagers et des démons, par la
» vertu desquels LES CHAISES ET LES TABLES QUI PROPHÉTISENT
» SONT UN FAIT VULGAIRE, avec quel redoublement de zèle ces
» Esprits puissants ne s'efforceront-ils pas de faire pour leur
» propre compte, ce qu'ils font pour le service d'autrui? »

Nous avons cité la Bible, dans laquelle il est dit *qu'il était défendu de consulter le bois*. (Osée, ch. IV, v. 12.)

Nous avons aussi parlé d'une table prophétique, qui, en 1616, était apparue à Christophe Kotter.

Le spiritisme n'a donc point été pris par nous pour une nouveauté; nous avons toujours cherché, au contraire, à démontrer que c'est une vieillerie exploitée de tout temps.

Si nous différons d'opinion avec M. Jobard, nous en sommes vraiment peiné; car nous respectons au plus haut degré sa longue expérience et la science profonde dont il a donné tant de preuves; mais notre conviction est sincère, il nous la pardonnera; elle est basée sur des expériences faites consciencieusement, et par lesquelles nous nous expliquons, sans mettre en cause les Esprits, tous les phénomènes dont on parle, et tous ceux mêmes dont on ne dit rien, et dont peut-être, un jour, nous parlerons.

Ch. LAFONTAINE.

EXPLOITATION DU SOMNAMBULISME.

Paris, 24 février 1861.

Monsieur le Rédacteur,

En vous remerciant tout d'abord du gracieux envoi que vous avez bien voulu me faire du dernier numéro de votre estimable journal, *le Magnétiseur* (15 février), je saisis cette occasion pour relever une légère critique dont votre honorable correspondant s'est plu à gratifier la Société du magnétisme de Paris, et, plus particulièrement, les membres de l'ancienne Société du mesmérisme, qui, à son point de vue, auraient manqué de galanterie en adoptant une mesure générale pri-

vant désormais les femmes de participer activement aux travaux de la Société. Bien que l'auteur de cette critique semble, un peu plus loin, reconnaître quelque légalité à cette décision, après avoir exprimé sa satisfaction que cette nouvelle disposition n'eût pas d'effet rétroactif à l'égard de Mme Louyet et autres, qui ne le lui cèdent en rien en honorabilité, je me permettrai d'ajouter à son appréciation le regret que j'éprouve moi-même d'une telle exclusion; mais, ainsi que le fait entrevoir M. Lovy, cette rigoureuse clause des nouveaux statuts a été dictée par la prudence, par la sagesse, pour mettre un terme à cette foule de *réclames* dont nos séances devenaient le théâtre, et éloigner de chaque membre en particulier la solidarité morale qui lui incombait, en présence de ces distributions d'*adresses* de somnambules, qui, rentrées chez elles, ne craignent pas de trafiquer de la bonne foi, de la crédulité publique, en soumettant les visiteurs à un tarif et à l'exploitation d'un nouveau genre de vestiaire.

J'ai pris part à la discussion de cet article des statuts, j'ai même été l'un des promoteurs, et c'est parce que j'ai vivement insisté sur l'adoption de cette mesure, que j'ai tenu à développer ma pensée au sein de la Société, en lui demandant de sauvegarder sa dignité; car la Société du magnétisme de Paris ne saurait abriter des membres qui frisent chaque jour, avec discernement, les bancs de la police correctionnelle, pour toute autre raison que l'exercice illégal de la médecine.

A l'appui de ce que j'avance, je me fais un plaisir de vous adresser une *carte d'entrée,* dont vous disposerez à votre gré : elle vous mettra à même de vous renseigner sur le mode de propagande adopté par certains *faiseurs,* qui ignorent jusqu'à l'A, B, C, d'une science qu'ils se proposent d'enseigner.

Je joins ici un compte-rendu fidèle d'une brillante séance offerte le 14 de ce mois; mais la manière dont on a procédé ne permet guère une narration sérieuse : je vous le livre sous le titre de *Causeries*, ou mieux, *Bouffonnerie magnétique,* en laissant à votre sollicitude le soin de stigmatiser ces sortes d'expériences, qui ne tendent à rien moins qu'à déconsidérer dans l'opinion publique une science que tant d'autres, comme vous, cherchent à faire triompher dans l'intérêt de l'humanité.

BOUFFONNERIE MAGNÉTIQUE.

Une séance de magnétisme et de somnambulisme chez M. N..., professeur de magnétisme, 11, rue de ....., à Paris.

« Dans quelques instants, l'an 2000 aura sonné à la grande

horloge de l'éternité, le dix-neuvième siècle de l'ère chrétienne sera retombé dans le chaos d'où Dieu tira le monde, il y a six mille ans : il ne restera de tant de mouvement, de bruit, que quelques poussières humaines, un triste frémissement des passions éteintes appelées la tradition, et un fatras immonde de feuilles jaunies, que les antiquaires bibliomanes joindront aux ossements des Ichtyosaures et des Mastodontes antédiluviens.

» Une ombre, un souffle, un bruit, un corps, un monde, une science, survivra seule à ce cataclysme de nos idées, de nos écrits! Les prêtres égyptiens la cultivaient dans les nécropoles de Thèbes, la ville aux cent portes; la pythonisse de Delphes, assise sur le trépied sacré, s'inspirait d'elle; Velléda l'enseignait aux barbares venus des profondeurs de la Tartarie et de la Chine, la faucille d'or et le gui consacré à la main; Artus, entouré des chevaliers de la Table-Ronde, en révélait les mystères aux adeptes; les fellahs indiens, les yeux fixés sur leur nombril, en sondent les arcanes; et, presque de nos jours, Mesmer, après un repos de mille ans, la retrouvait à Weiler, en Souabe, dans la circulation du sang humain.

» Cette ombre, ce souffle, cette science, c'est la *science magnétique*.

» Appelée à régénérer le monde, à le faire renaître de ses cendres comme un nouveau phénix, son action, d'abord faible, latente, pour ainsi dire, se révèle à nous avec un éclat que notre faible vue a peine à supporter.

La lumière se fait, la lumière est faite.

» Entrez, messieurs, entrez, mesdames; ça ne coûte que quatre sous : le prix de la garde de votre chapeau au vestiaire. — Entrez, on ne paie qu'en sortant; et encore, n'est-ce pas de l'argent, du vil argent qu'on vous demande : c'est un compliment, une approbation, un rien et un tout, une conviction et une réclame auprès de vos amis. »

Nous entrons.

Un visiteur abandonne son chapeau, et il offre dix centimes en prenant le numéro. « C'est quatre sous, répond aussitôt le préposé au vestiaire (la femme du professeur). Vous n'êtes pas au théâtre ici, rue de la Monnaie! On ne rit pas ici!

— Silence! la somnambule dort!

Un incrédule. — Est-ce qu'elle va ronfler?

Chut!... Assez de plaisanterie;... nous sommes dans le temple de Mesmer, et M. N... en est le grand-prêtre!

Écoutons la consultation :

« Oui, m'ame Pichu, je vous le disais bien, ce qui devait arriver est arrivé, et vous devez être convaincue.

M'ame Pichu. — C'est vrai !

La somnambule. — Je vous y prends, enfin ; je savais bïen que vous reviendriez. A propos, et Olympe?

M'ame Pichu. — Z'elle souffre toujours, malgré vos ordonnances, et je crains...

La somnambule (vivement). — Plus bas, m'ame Pichu ! plus bas !!!

M'ame Pichu. — Z'elle a toujours ses douleurs dans le *picastre,* vous savez : dans le creux de l'estomac, z'au-dessous de la gorge.

La somnambule (d'un air inspiré). — Mam'zelle Olympe... puisque vous me consultez, m'ame Pichu, sur l'état de votre fille... éprouve de grandes difficultés à respirer. — Le sang se porte *aux foies,* engorge les artères du cervelet, et vous concevez bien que des troubles se faisant dans la *digession,* et que l'intestin grêle, qui converge avec le rectum, ne fonctionnant plus, *y a* des difficultés dans l'*épigas !*

M'ame Pichu. — C'est vrai, ça !

La somnambule. — Continuez le traitement, et revenez après-demain.

M'ame Pichu. — Merci, mam'zelle !

La somnambule.—Adieu. (Très-bas.) Vous savez que, pour vous, c'est deux francs. »

Le père de cette excellente somnambule nous a rendus spectateurs de phénomènes extraordinaires, qu'il a pensé bien définir en citant, entre autres, la *catlapsie*, produite avec une grande facilité sur une femme.

La somnambule à son tour, tenant une rondelle de carton, a accusé une sensation de grande chaleur, une brûlure même ; et bientôt, d'après la déclaration de son père, qui prétendait au contraire que c'était un glaçon, le sujet exprima du contentement et s'écria : « *Oh! que ce doit être bon ; je voudrais bien le su-ûcer !* »

Encouragé par ce beau succès, M. N... annonça aux nombreux visiteurs qu'il ne lui restait plus que *deux cachets à placer,* pour être disposé à ouvrir un cours de *magnatisse,* et que les personnes qui y assisteraient sauraient, après avoir soldé le prix du cours (dix francs), aussi bien *magnatiser* que lui !

Dans la crainte d'être témoins d'une nouvelle consultation aussi extraordinaire qu'avait été la première, et pour ne pas assister plus longtemps à des expériences extatiques produites au milieu et sous l'influence d'une valse et variations diverses, exécutées sur le piano par un bienveillant spectateur, auquel les vingt centimes n'avaient pas été épargnés, nous nous sommes retirés, suffisamment édifiés sur la lucidité remarquable de Mlle N... Et, parfaitement convaincus de la puissance du fluide magnétique du professeur, je crois de mon devoir de vous prier, M. le Directeur, d'ouvrir les colonnes de votre journal à la relation, trop incomplète encore, de cette mémorable séance.

T. V. D.

Nous sommes de l'avis de notre honorable correspondant ; il est déplorable de voir le somnambulisme exploité ainsi par des hommes qui, non-seulement n'ont aucune notion du magnétisme, mais qui osent encore y mêler la mauvaise foi. Mais qu'y faire? C'est l'affaire de la police, cela ne nous regarde pas. En tout temps et en tous lieux, on a vu souvent le faux briller d'un éclat plus vif que le vrai, qu'il écrasait par le charlatanisme.

Ce qui est plus fâcheux selon nous, c'est l'exploitation du somnambulisme par des hommes sérieux et de bonne foi. Comment se fait-il que les magnétiseurs qui donnent des consultations somnambuliques ne reconnaissent pas que, sur dix, il y en une à peine qui soit à peu près valable, et dont ils puissent, dans leur conscience, engager à suivre les indications ; voilà ce qui est plus déplorable, et ce que toujours nous avons blâmé.

Ch. Lafontaine.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

M. Bernard. — Magnétisme thérapeutique. — Exercice illégal de la médecine. — Un procès d'hier — Coalition médicale. — Comme quoi le somnambulisme fera la fortune des médecins. — Le spiritisme. — M. *Squire*. — La danse des tables au seizième siècle. — Rien de nouveau sous le soleil. — Mort de M. Scribe. — Irène ou le magnétisme.

Paris, 10 mars 1861.

J'ai promis de vous entretenir d'un fluidiste parisien, M. Bernard, qui fait vaillamment son œuvre dans le monde mesmérien.

A la fois théoricien et praticien, ce frère s'est déjà chargé lui-même de nous renseigner dans une foule d'articles publiés par nos journaux de magnétisme, sur ses opinions, son mode d'opération et la façon dont il comprend l'agent vital. Elève du baron du Potet, M. Bernard s'occupe de mesmérisme depuis seize ans, en y joignant l'étude des sciences qui en forment le complément, telles que l'anatomie, la physiologie et la chimie. De là, l'incessante préoccupation de rattacher les phénomènes de l'agent nerveux à un principe physique. Comme la plupart des praticiens sensés, M. Bernard voudrait qu'on laissât un peu de côté les exhibitions de salon et les expériences de pure curiosité, pour ne s'occuper que de la production des faits réellement utiles et d'une portée appréciable : C'est dire que ce frère se livre presque exclusivement à la thérapeutique mesmérienne. Le magnétisme direct, les manipulations et le massage, voilà ses moyens d'action. Quant aux phénomènes psychologiques, ils sont soigneusement écartés, et M. Bernard n'y a recours ou n'en profite que dans les cas où la lucidité somnambulique — *rara avis* — jaillit spontanément ; encore ne fait-il servir ce rayon divin que dans un intérêt médical. M. Bernard est dans la bonne voie, et de nombreux succès sont là pour l'attester. Des cures très-importantes obtenues par lui là où la médecine ordinaire avait complètement échoué, d'excellents articles de théorie insérés dans l'*Union magnétique*, — notamment son étude sur les *fluidophiles et les fluidophobes*, — voilà les titres de M. Bernard à la sympathie de ses frères, et à l'estime des magnétologues sérieux.

Si tous les enfants de Mesmer suivaient le système de ce praticien, et n'employaient que le magnétisme direct[1], nous verrions s'amoindrir, se clair-semer et disparaître insensiblement tous ces procès pour exercice illégal de la médecine dont nos feuilles judiciaires font leur pâture périodique. L'article 479 du Code pénal est impuissant contre *d'inoffensives* manipulations; et sans l'intervention du somnambulisme, verriez-vous tant de mesmériens sur les bancs de la police correctionnelle? Que peut la coalition des médecins contre la thérapeutique des *passes* et de l'eau magnétisée? Ces messieurs se condamneraient eux-mêmes s'ils y attachaient la moindre valeur curative.

1. Quelques frères officieux m'apprennent à l'instant que M. Bernard *possède une somnambule, et qu'il donne des séances avec elle à domicile*... Ah ! monsieur Bernard ! monsieur Bernard !... Malheureusement mon siége est fait. J. L.

Et à ce propos je ne puis m'empêcher de vous signaler le curieux résultat d'un procès intenté tout récemment à une dame Chaul (Tribunal correctionnel de Provins). Messieurs les médecins se sont portés partie civile, et ils ont si bien manœuvré, qu'une peine distincte a été prononcée pour *chaque contravention* de la délinquante. De sorte que la femme Chaul s'est vu condamner à 140 francs d'amende; de *plus* à 100 francs de dommages-intérêts au profit des médecins, sauf par ceux-ci à se faire la répartition de cette somme au marc le franc de leur mérite personnel et du préjudice proportionnel que chacun a subi.

Cet anodin petit procès ouvre l'ère d'une excellente branche d'exploitation pour les docteurs sans clientèle, et dont ils auraient tort de ne pas profiter. Désormais, j'aime à le croire, ces messieurs vont battre monnaie avec mesdames les somnambules, leurs bêtes noires, — pardon de l'expression ! Grâce à cette coalition, dont maître Andral a été le promoteur, la médecine illégale se chargera de payer pour les malades absents, ou pour ceux que la médecine légale n'a pas soignés. Ce sera de bonne guerre.

Pendant ce temps, le Spiritisme, — excusez cette brusque transition, car me voilà à cent lieues de Mesmer... Pendant ce temps le Spiritisme va son train, et les hauts faits du médium *Squire* continuent à émouvoir les salons de Paris. A ce sujet, il ne sera pas sans intérêt à mettre sous vos yeux l'extrait d'une correspondance de Londres insérée dans l'un des derniers numéros de l'*Europe artiste*. Voici comment s'exprime M. J. Blum, un intrépide amateur de bouquins et de vieux documents historiques :

« On a parlé beaucoup et l'on parle encore fréquemment à Paris, des nouveaux *spirites* successeurs de M. Home. Eh bien, n'en déplaise à ces Messieurs, déjà du temps d'Elisabeth, le docteur Dée, né à Londres en 1527, battait par anticipation tous ces messieurs d'aujourd'hui, comme l'on dit vulgairement, dos et ventre. Ce n'est pas lui qui aurait eu besoin de faire la nuit pendant ses opérations. Lui aussi soulevait les tables, non-seulement il les transportait dans l'air, mais encore il les y faisait disparaître tout-à-coup.

» Quant aux esprits frappeurs et parleurs, le bon docteur du 16e siècle les avait également dans son répertoire. Il y a plus, chacun peut voir au *British-Museum* la flûte angélique

dont jouaient les esprits du docteur Dée; c'est-à-dire que l'on en voit le dessin dans la collection Sloane.

» Ce qu'il y avait de plus joli dans les tours du docteur Dée, c'est que la vaisselle plate prenait des ailes pour s'envoler dans le ciel. On retrouve dans le programme du docteur celui qui nous est familier aujourd'hui, et l'on remarque que les différentes fractions de croyants qui composent le public du 19e siècle ont leurs fractions correspondantes dans le public du temps d'Elisabeth. Là aussi, nous trouvons des disciples qui croient que les manifestations viennent de Dieu, et d'autres qui les attribuent aux esprits.

» Il y a aussi les incrédules qui se moquent de tout et prennent la chose en pure plaisanterie. Les termes mêmes dont on se servait alors pour l'injure sont les mêmes que l'on emploie de nos jours : *Imposteurs, athés, sadducéens,* etc.

» Les lecteurs curieux de connaître le sujet plus à fond n'ont qu'à traverser le détroit et à demander à la Bibliothèque du *British-Museum* l'ouvrage intitulé : *A true and Faithful relation of wath passed between, J. Dée and some spirits.* — Relation vraie et fidèle de ce qui s'est passé entre J. Dée et quelques esprits, publié en 1659, et édité par Méric Casaubon.

» Il n'y a donc rien de nouveau sous le règne de la reine Victoria et de l'empereur Napoléon III; il n'y a que quelques hommes habiles de plus. »

Je laisse ce trait final à la charge du correspondant de Londres; car, pas plus tard qu'hier, d'honorables amis, en qui j'ai toute confiance, m'ont affirmé la réalité matérielle des faits dont ils ont été témoins oculaires (au milieu des ténèbres) dans les salons de MM. Piérart, Delamarre et autres... Savez-vous que je commence à m'effrayer de mon scepticisme?... Il faudra que je me résigne à voir de près toutes ces merveilles, pour en être personnellement sûr, dussé-je n'en être pas plus rassuré. Vous voyez que mon scepticisme est bon prince, et qu'il n'est point cristallisé par l'entêtement. D'ailleurs, il y a des moments où l'on éprouve le besoin de signer un armistice avec ses répugnances. Ah! si les Esprits voulaient profiter de ces moments! quel magnifique prosélyte ils feraient!... Mais je pense comme M. Lafontaine : les Esprits ne sont pour rien dans ces manifestations; et si Dieu leur permettait de communiquer avec les hommes, ce ne serait pas pour faire danser les meubles.

Nous allons, s'il vous plait, rentrer dans le magnétisme.

Un homme est mort le 20 février dernier. Cet homme, vous le connaissez tous : c'était la providence et le génie du théâtre moderne. Sa plume ingénieuse, infatigable, nous a charmés pendant plus de quarante ans; et près de cinq cents œuvres dramatiques sont là pour attester sa prodigieuse fécondité. J'ai nommé Eugène Scribe. Enfants de Mesmer, ne laissons point refroidir cette cendre sans lui donner un souvenir et un regret! Cet écrivain, qui a touché à toutes les questions sociales, à toutes les actualités contemporaines pour alimenter son vaste répertoire, n'a pas oublié l'élément mesmérien : il a mis le magnétisme en scène, non pour le vouer à la risée publique, comme nombre d'auteurs l'ont fait dans ces derniers temps, mais pour y puiser le sujet d'une fiction originale, saisissante.

Le 2 février 1847, le Gymnase représenta *Irène ou le magnétisme,* comédie-vaudeville en deux actes, de MM. Scribe et Lockroy. Ce charmant ouvrage, dans lequel l'agent magnétique était présenté d'une façon sérieuse, et comme une vérité démontrée, défraya pendant plusieurs mois les soirées de cet heureux théâtre, et les excellents interprètes, Bressant, Ferville, Tisserant, Mme Rose Chéri, partagèrent le succès de la pièce.

A la mise en scène d'*Irène* se rattachait en outre un épisode mesmérien, qu'il n'est point inutile de rappeler ici. Quelques jours avant la première représentation, à l'époque des répétitions, Mme Rose Chéri, afin de bien se pénétrer de son rôle, se rendit un beau matin chez un magnétiseur pour lui demander des conseils et des instructions. Ce magnétiseur, — c'était M. Winnen, — mit l'éminente comédienne en rapport avec une de ses malades (une dame de Perpignan), mise à l'état de somnambulisme; et c'est dans cette secrète conférence, dans ce conciliabule à trois, que s'élabora cette mimique émouvante, qui valut à Mme Rose Chéri les bravos de la foule parisienne,

Jules Lovy.



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

Ier Numéro. — Avril 1860.

IIe Numéro. — Mai 1860.

IIIe Numéro. — Juin 1860.

IVe Numéro. — Juillet 1860.

Ve Numéro. — Aout 1860.

VIe Numéro. — Septembre 1860.

VIIe Numéro. — Octobre 1860.

VIIIe Numéro. — Novembre 1860.

IXe Numéro. — Décembre 1860.

Xe Numéro. — Janvier 1861.

XIe Numéro. — Février 1861.

XIIe Numéro. — Mars 1861.

LE

MAGNÉTISEUR

JOURNAL

DU MAGNÉTISME ANIMAL

PUBLIÉ

PAR CH. LAFONTAINE.

3me ANNÉE. — 1861 à 1862.



GENÈVE

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Quai des Bergues, 31.

1862

N° 1. 15 Avril 1861. 3e Année.

LE MAGNÉTISEUR

CONVERSION D'UN INCRÉDULE.

Dans l'intérêt du magnétisme et pour faire plaisir à nos lecteurs, nous nous permettons de citer l'introduction d'un ouvrage des plus intéressants[1], publié en 1826 par M. Mialle. L'auteur nous apprend comment, d'abord incrédule, il est devenu, par suite d'une guérison sur lui-même, l'un des adeptes les plus fervents et les plus dévoués, et se trouve aujourd'hui le doyen des magnétiseurs.

L'auteur commence ainsi :

Ce n'est point seulement depuis le fameux rapport des commissaires de 1784 que l'utilité du magnétisme a été contestée et que ses effets ont été attribués à l'imagination. Tous ceux qui ont étudié l'histoire de cette découverte savent qu'à dater du jour mémorable où Mesmer annonça un agent essentiellement différent de l'aimant, ses adversaires voulurent expliquer par l'influence *connue* de l'imagination les phénomènes dont on n'avait pas encore songé à nier l'existence. On soutint alors, aux malades, que leur imagination seule était affectée ; aux magnétiseurs, que leurs cures étaient illusoires, et que leurs malades étaient toujours dans le même état, ou même plus mal ; enfin, on traita les témoins de visionnaires, accusant ainsi tous ceux qui se livraient à l'étude du magnétisme d'être dupes d'une même erreur. Etait-il possible cependant que la même cause pût agir à la fois d'une manière si diverse? A quel excès de déraison peut nous conduire la prévention ou l'ignorance !

1. *Exposé des cures opérées en France par le magnétisme depuis Mesmer jusqu'à nos jours*, 1774-1826, chez Dentu, Palais-Royal.

Quand on lit les Mémoires du temps, et qu'on voit l'obstination avec laquelle les savants et les médecins soutinrent cette opinion ridicule, on ne peut se défendre d'un profond étonnement.

Comment se fait-il que le magnétisme, proscrit de tous les côtés, n'ait pas succombé dès son berceau dans cette lutte déplorable, où si souvent, hélas! l'orgueil, la cupidité, le fanatisme, se sont parés des couleurs respectables de l'amour du bien? Par quel miracle la voix ignorée de quelques amis de l'humanité est-elle parvenue à se faire entendre dans toutes les parties du monde civilisé, à travers les déclamations d'un si grand nombre d'antagonistes, qui, bien que *divisés* entre eux de la manière la plus étrange sur la cause de ces phénomènes admirables, se réunissaient pour les combattre, et qui, à défaut de bonnes raisons, ne rougissaient pas d'employer indifféremment les traits acérés du ridicule, l'autorité des gouvernements, les poisons de la calomnie, et même les armes sacrées de la religion?

Il serait difficile de s'expliquer d'une manière satisfaisante cet acharnement universel, si l'on ne se rappelait que tel fut toujours le sort des découvertes qui ont signalé les progrès de l'esprit humain. Toutes les vérités nouvelles ont subi les mêmes persécutions, enduré les mêmes outrages; mais la source auguste dont elles émanent leur communiqua cette force toute puissante qui surmonte tous les obstacles. C'est en vain que les hommes les plus influents par leur savoir ou par leur rang dans la société se réunissent contre elles; ils ne parviennent jamais qu'à retarder leur marche de quelques instants; et par une loi qui ne souffre aucune exception, c'est toujours de l'excès du mal que naît le remède.

En étudiant attentivement l'histoire du magnétisme, on verra que la plupart des hommes que le hasard ou les circonstances mirent à même de s'en occuper étaient prévenus contre lui par la défaveur publique. Il en résulta que loin de *s'enthousiasmer* au premier abord, comme nos critiques le répètent sans cesse, ils commencèrent par examiner longtemps avec la plus scrupuleuse défiance. Ils répétèrent leurs expériences à satiété, et ne s'avouèrent enfin convaincus, qu'après avoir *épuisé* toutes les ressources du scepticisme. Il y a plus : un assez grand nombre éprouvèrent sur eux-mêmes les effets de ce nouvel agent; ce ne fut qu'après avoir été traités, soulagés ou guéris par Mesmer, que MM. Court de Gébelin, Bergasse,

Duval d'Esprémenil, Servan, Fournel, Puységur, etc., etc., embrassèrent ouvertement sa défense. C'est à cette conviction *absolue* que l'on doit la persévérance admirable des partisans du magnétisme; c'est là ce qui a donné à leurs attestations ce caractère de vérité que rien ne peut détruire; c'est là ce qui fera triompher cette découverte, malgré tout ce que l'on a fait et tout ce que l'on s'apprête à faire pour en empêcher la propagation..

L'histoire de ces hommes si distingués est en partie celle de tous les magnétiseurs qui leur ont succédé; elle est particulièrement la mienne. Si le Ciel m'eût doué de leurs talents, j'aurais sans doute la consolation de contribuer d'une manière plus efficace à la défense d'une vérité si importante; mais, quel que puisse être le résultat de mes efforts, c'est pour moi un devoir de joindre ma faible voix à toutes celles qui s'élèvent chaque jour en sa faveur. Puisse le peu que j'ai à dire sur ce qui m'est personnel, engager les hommes d'un sens droit, et dégagés de toute prévention, à l'examiner *par eux-mêmes* et avec toute la circonspection dont ils sont capables; j'ose leur assurer qu'ils seront bientôt convaincus!

Il y avait à peu près deux ans que, par suite de chagrins, de longues privations, et surtout de ce funeste tribut que tant de jeunes gens paient aux erreurs de leur âge, j'étais tombé dans un état de dépérissement qui faisait tout craindre pour ma vie. Une toux presque continuelle, des douleurs assez vives entre les deux épaules, une telle faiblesse que j'étais souvent obligé de me reposer dans mes courses habituelles, un crachement de sang qui survenait à la moindre fatigue, tout me prouvait que ma santé était gravement altérée. On m'avait conseillé le repos, la campagne, une bonne nourriture, des distractions agréables, etc., toutes choses excellentes sans doute, mais qui m'étaient interdites par la modicité de ma fortune. Ne pouvant donc espérer de soulagement de ce côté, je n'eus d'autre parti à prendre que de me résigner à mon sort, et d'attendre tout du temps et de la Providence.

Hélas! elle vint à mon secours au moment où j'y pensais le moins. Je me trouvais dans un café en 1812, à l'époque de la publication d'un ouvrage de M. de Puységur (le premier numéro du *Traitement du jeune Hébert*). Ayant vu plusieurs personnes rire de tout leur cœur en lisant des articles du *Journal de l'Empire*, dans lequel M. H. (Hoffmann) s'égayait sur le compte du magnétisme, je demandai le journal, et le

parcourus à mon tour; mais, tout en imitant ceux qui venaient de le lire avant moi, je ne pus m'empêcher de remarquer certaines contradictions qui me semblaient assez singulières. Enfin, comme je connaissais à peine de nom le magnétisme, je demandai à M. N***, l'un des habitués du café, avec lequel je me rencontrais quelquefois, ce que c'était que ce magnétisme dont on se moquait tant. Il me dit que c'était une nouvelle manière de guérir *par l'attouchement*, et m'assura avoir été témoin de faits très-étonnants. « Je conçois, ajouta-t-il, que l'on s'en moque quand on ne le connaît pas, ou que l'on a quelques raisons de suspecter l'honnêteté ou les lumières de celui qui en parle; mais quand on a vu M. de Puységur, cela est impossible. Il y a près de trente ans qu'il s'en occupe; et à moins qu'on ne veuille le supposer fou à lier, on ne peut l'accuser de s'être toujours fait illusion. C'est d'ailleurs un homme charitable; il n'a jamais songé à tirer *vanité* ni *profit* de cette science, et cela seul devrait appeler l'attention publique sur les effets qu'il dit avoir obtenus. — Mais à quoi cela est-il bon? — Ma foi, je ne puis vous le dire d'une manière précise. Il paraît que cela sert dans beaucoup de cas. M. de Puységur et tous ceux qui s'en occupent, assurent avoir guéri une foule de maladies. — En vérité, lui dis-je en souriant, vous me donnez envie d'en essayer. Si cela pouvait guérir mon crachement de sang! Je voudrais être présenté à M. de Puységur. — C'est inutile. Sa porte est ouverte à tout le monde : allez le voir, dites-lui que vous êtes malade, et, s'il en a le temps, soyez sûr qu'il vous magnétisera. »

La jeunesse est confiante. Peu de jours après, je me présentai chez M. de Puységur, et je lui racontai tout simplement l'anecdote qui donnait lieu à ma visite. Il m'écouta avec la plus aimable indulgence; et après m'avoir adressé quelques questions sur ma santé, il me dit qu'il ne me promettait pas de me guérir, mais qu'il essaierait, si je voulais. Il me fit asseoir à son côté, et me posa sa main sur la poitrine. (J'ignorais entièrement et les procédés et les effets magnétiques.) Au bout de quelques secondes, je trouvai sa main si chaude, que je ne pus m'empêcher de le lui dire. « C'est bon, me répondit-il; tenez-vous tranquille. » Il continua à me passer doucement la main sur la partie souffrante. Peu à peu je sentis une chaleur très-douce se répandre dans tout mon corps, mes yeux se fermèrent malgré moi, et je restai dans un tel état de calme et de repos, qu'il faut l'avoir éprouvé pour s'en faire une idée.

Après m'avoir ainsi magnétisé pendant près d'un quart d'heure, il me demanda comment je me trouvais. « Très-bien. — Dormez-vous? — Non, monsieur. — Pouvez-vous ouvrir les yeux? — Oui. — Faites-le. — Non pas, s'il vous plaît. — Pourquoi cela? — Je suis bien, c'est inutile. » Il voulut me faire changer de place? mais il m'était si désagréable de faire le moindre mouvement, qu'il fut obligé de me laisser dans la situation où j'étais en fermant les yeux.

J'avais dit à M. de Puységur que mon sommeil était pénible, agité. Il me donna un morceau de verre magnétisé (c'est ce qu'on appelle ironiquement *un talisman*), en me disant de le mettre sur ma poitrine quand je voudrais m'endormir. J'eus quelque peine à comprendre comment cela pouvait se faire; mais le soir même, je vis qu'il ne fallait jamais se moquer de ce que l'on ne connaissait pas. Dès que je fus couché, je voulus essayer l'effet de mon verre. Je l'eus à peine placé sur ma poitrine, que j'éprouvai une chaleur semblable à celle que M. de Puységur me communiquait; bientôt mes paupières s'appesantirent, et je passai une nuit excellente.

Je ne donnerai point de plus amples détails sur mon traitement, parce qu'il ressemble à tous les autres. Peu à peu mes forces revinrent, ainsi que le sommeil et l'appétit, le crachement de sang s'arrêta, et depuis il n'a plus reparu, etc. Je me contenterai de dire que pendant plus d'un mois je fus magnétisé tous les jours par M. de Puységur, et continuai à éprouver les mêmes effets. Pendant les voyages que ses affaires nécessitèrent depuis, il me confia successivement aux soins de MM. Lab***, Pay*** et Lar***, médecins bien convaincus de la réalité de ma maladie et de l'effet curatif du magnétisme, etc.

J'ose croire qu'il est difficile de voir dans ce que je viens de raconter le seul effet d'une imagination *exaltée*. Voilà ce que j'ai *senti*. — Passons maintenant à ce que j'ai *vu*.

Après avoir recouvré la santé d'une manière si prompte et si inespérée, il était assez naturel que je cherchasse à m'expliquer comment s'était opéré ce merveilleux résultat. Mais je m'aperçus bientôt qu'une tâche pareille était au-dessus de mes forces. Je me bornai donc prudemment à observer les effets du magnétisme et à examiner ce qui se passait chez les malades mes confrères. Je fus témoin de tout ce que produit habituellement cet agent mystérieux : calme, soulagement, chaleur, sommeil, etc. Je me rencontrai chez M. de Puységur avec des personnes de tout rang, de tout âge, de tout sexe, avec des

savants, des étrangers de distinction, et je puis assurer que je n'en ai jamais vu mettre longtemps en doute la réalité des faits dont ils étaient témoins. *Comment cela se peut-il?... C'est étonnant!... c'est inconcevable!... je m'y perds!...* Telles étaient leurs expressions.

J'avais bien entendu parler de somnambulisme, et la bonne femme Maréchale m'avait examiné dès les premiers jours de mon traitement, indiquant avec beaucoup de justesse les douleurs que j'éprouvais, et les endroits où elles se faisaient ressentir; mais, « comme nous ne nous souvenons que des choses » qui ont des rapports avec celles qui les ont précédées ou » suivies, et que toute sensation isolée, ainsi que le dit Buffon, » ne laisse dans notre esprit que des traces fugitives, » ce phénomène si étonnant n'avait fait sur moi qu'une impression peu durable. Il manquait enfin à mon cours d'expériences de voir un somnambule depuis le premier moment où il tombe dans cet état jusqu'à celui de sa guérison; car telle est, je crois, la seule manière de se convaincre. J'eus encore cette satisfaction.

M. M***, celui dont parle M. de Puységur dans le *Traitement du jeune Hébert*, n° 3, p. 77, se présenta chez lui le 20 mars 1813, comme curieux. Il accompagnait sa cousine, attaquée de maux de nerfs, et qui venait chercher dans le magnétisme un secours que lui refusait la médecine. On peut voir dans l'ouvrage déjà cité que cette jeune demoiselle fut insensible aux effets magnétiques, et que M. M***, qui pendant la séance était assis à l'extrémité de la chambre, fut plusieurs fois sur le point de s'endormir; comment enfin, d'après ce qu'il dit éprouver, M. de Puységur le magnétisa et le rendit somnambule. Mais, quoi qu'il ait été dit de l'affreuse situation dans laquelle se trouvait ce malheureux jeune homme, qu'il y a loin encore du récit qui en a été publié à ce que nous avons vu!... Il avait été traité à Rouen pendant quatre ou cinq ans pour une maladie syphilitique des plus graves, et les remèdes qui lui avaient été administrés avec la dernière indiscrétion, l'avaient réduit à toute extrémité. Son aspect était tellement hideux, que le célèbre docteur P***, l'ayant vu chez M. de Puységur au moment où il en sortait, le compara à un *ulcère vivant*. Enfin M. M*** s'endormit sous la main bienfaisante de notre magnétiseur, et dès ce moment, tous les jours furent marqués par une amélioration incroyable dans sa santé. Sa clairvoyance, sa mobilité, se développèrent peu à peu, et je vis enfin, pour la première fois, ce

phénomène étrange, incompréhensible, d'un mode d'existence nouveau produit par un acte de volonté, d'un être paraissant endormi et conversant à merveille, voyant sans le secours des yeux, entendant sans celui des oreilles, pouvant, sans rien connaître en médecine, juger de sa maladie mieux que tous les docteurs de la Faculté. Plusieurs médecins distingués, une douzaine de témoins, furent journellement présents à toutes les séances, et lui entendirent donner les détails de sa maladie, annoncer les effets du magnétisme, ceux des remèdes, le jour et l'heure de sa guérison; *tout se vérifia à la lettre.*

Pendant la durée de mon traitement, j'avais eu l'honneur de faire la connaissance de la plupart des personnes qui s'occupaient le plus et le mieux du magnétisme. Je suivis pendant plus d'*un an* leurs expériences, et ce ne fut qu'après avoir acquis toute la conviction imaginable et m'être instruit de tous les procédés en usage, que je me déterminai à essayer enfin de rendre aux autres le bien que j'avais reçu. Mon premier coup d'essai fut heureux : je calmai entièrement une attaque de nerfs assez violente; mais, comme rien ne me prouvait démonstrativement que c'était le remède et non *la nature* qui avait guéri la malade, je n'étais pas encore satisfait. Peu de temps après il vint, dans la maison où je dînais habituellement, une jeune personne de 14 ans, qui se trouvait indisposée par l'effet de la révolution qui s'opère à cet âge. Sa maladie se manifestait d'une manière singulière. Plusieurs fois dans la journée, elle tombait dans l'état de somnambulisme naturel. On voyait tout à coup ses yeux se tourner vers le sommet de la tête, et devenir fixes. Alors elle n'entendait plus personne, et ne laissait pas de continuer son travail, causant, brodant ou écrivant comme à l'ordinaire, à cette différence près, que, dans ce dernier état, elle était beaucoup plus adroite. On pense bien que ses compagnes (elle était dans une pension) avaient cherché tous les moyens de la surprendre en défaut; tout avait été inutile; et son indisposition ayant été rigoureusement constatée, il était question, je crois, de la fustiger d'importance pour lui apprendre à se bien porter, lorsque le hasard me fit rencontrer avec elle.

Ce sujet d'expérience était trop intéressant pour le laisser échapper. Je priai instamment la dame chez qui était M[lle] Laure de me permettre de la magnétiser. Mais comme je me défiais toujours de l'*imagination*, je lui fis dire que je m'occupais un peu de médecine, et qu'elle pouvait me consulter sur la cause

de ses souffrances. Elle avait grand mal à la tête dans le moment, de sorte qu'elle vint, d'elle-même, me prier de la soulager. Je lui posai la main sur le front, tout en lui adressant quelques questions insignifiantes, et au bout de cinq minutes, je vis ses yeux se fermer. Je ne me hasardai qu'en tremblant à lui demander comment elle se trouvait. « Fort bien, me dit-elle. — Savez-vous ce que je vous fais? — Vous me magnétisez. — Connaissiez-vous le magnétisme déjà? — *Non.* — Voyez-vous votre maladie? — C'est le sang. — Que vous faut-il? — De l'eau ferrée et des bains. » Je lui fis expliquer de quelle manière, en quelle quantité, pendant combien de temps, etc. Elle répondit à tout avec justesse et précision. Je ne chercherai pas à dépeindre ma joie, elle égalait l'étonnement, la stupéfaction de toute la compagnie. Est-il d'ailleurs quelque magnétiseur qui ne se rappelle avec transport tout ce qu'on éprouve lorsqu'on produit pour la première fois un pareil phénomène, et quelles réflexions il fait naître!

On pense bien qu'après ce début ma curiosité n'eut plus de bornes. Je voulais voir se reproduire sous mes mains les faits rapportés dans les *Mémoires de M. de Puységur*, dans les *Annales de Strasbourg*. J'entrepris plusieurs traitements, je guéris quelques personnes; je fis avec un de mes amis, M. B***, et d'autres magnétiseurs, les expériences les plus curieuses sur les malades dans l'état de somnambulisme et dans celui de veille. Désirant connaître tous les faits, toutes les théories, je lus, je dévorai tout ce qui a été écrit sur cette matière. Les notes que j'avais prises d'abord pour mon instruction devinrent considérables, et j'eus bientôt l'occasion de me convaincre que leur publication pourrait être fort utile. Ce sont ces notes mises en ordre qui forment cet ouvrage.

Les écrits les plus importants sur le magnétisme étant devenus très-rares, il est fort peu de personnes maintenant qui connaissent toutes les ressources que nous donne la bonne nature. Je n'ai rencontré, depuis que je m'occupe de cette matière que des gens qui demandent, comme je le faisais moi-même : *A quoi cela est-il bon? quelles sont les maladies qu'on peut traiter? dans quels cas se présente le somnambulisme?...* L'ouvrage que je publie répond à ces questions, et prouve combien est vrai ce que d'Eslon disait à l'assemblée de la Faculté de médecine de Paris : LE MAGNÉTISME EST GÉNÉRALEMENT UTILE A LA GUÉRISON DES MALADIES. Que l'on parcoure cette collection de faits si authentiques, si bien constatés par

les certificats des malades, de leurs parents, de leurs amis, de leurs magnétiseurs, et dans laquelle on trouve les attestations d'un si grand nombre de médecins, et l'on verra s'il est encore permis de dire avec ceux de MM. les membres de l'Académie de médecine qui ont voté contre l'examen, qu'*il n'y a pas de cures,* et que tous les faits magnétiques ne sont que *déception, imposture, charlatanisme*, etc.

Je ne me dissimule point, au reste, combien il serait à désirer qu'un semblable travail eût été entrepris par un homme véritablement éclairé, et familiarisé avec toutes les branches de la médecine. Quels avantages précieux la science en retirerait! Mais si l'on ne regarde cet ouvrage que comme je l'envisage moi-même, c'est-à-dire comme un recueil de matériaux, on ne me demandera qu'une fidélité scrupuleuse dans mes citations; car c'est là le seul mérite d'un compilateur : je n'en ambitionne point d'autre. J'ai voulu être utile.

Rempli de reconnaissance pour le magnétisme et d'un noble zèle pour sa propagation, j'offre ce faible tribut à la mémoire révérée de M. de Puységur, et à tous ceux qui marchent sur ses traces. Je me suis dit avec un sage moderne : « Ceux qui » aiment leurs semblables me jugeront avec indulgence, en » voyant le motif qui m'anime; ils me sauront gré de m'être » occupé du bien : c'est là le seul suffrage dont je sois jaloux. »

CORRESPONDANCE.

Bruxelles, le 15 mars 1861.

Mon cher collègue réfractaire en spiritisme,

Puisque vous me laissez la liberté de vous contrarier, j'en vais profiter largement ce soir, en vous déroulant une théorie qui vous semblera abasourdissante, à vous et à bien d'autres; mais comme elle nous a été dictée par un esprit, vous conviendrez au moins que c'est un esprit malin, et plus malin qu'aucun utopiste vivant sur notre *pouding* d'alumine et d'argile.

Ecoutez! c'est lui qui parle; mais ne me demandez pas ce que j'en pense, demandez-le à l'esprit de votre somnambule; car, je vous l'ai déjà dit, c'est un esprit qui emprunte sa langue, comme c'est un esprit qui emprunte le pied de la table parlante; aussi, ces deux instruments ne se rappellent-ils de

rien quand l'esprit s'est retiré, comme celui de votre disciple bien-aimé, M. Lovy, qui est à la veille d'oublier vos leçons.

Tous les esprits dépouillés de leur grossière enveloppe, comme on dit, conservent leur *périsprit*, comme les noix et les amandes, dépouillées de leur brou et de leur coquille, conservent leur *péricarde*. Or, le péricarde de l'esprit est semi-matériel, invisible et transparent comme la bulle de gaz, quoi qu'en dise Déchanel. Prenons un ballon pour rendre la comparaison plus sensible : vous savez que plus l'hydrogène est pur et l'enveloppe légère, plus il s'élève dans notre atmosphère, qu'il franchirait même, si son enveloppe ne pesait rien et était indéfiniment extensible, comme le gaz est infiniment dilatable.

Au lieu d'un ballon, prenez un de ces hommes de baudruche, qui ont aussi la faculté de s'enlever plus ou moins, selon l'état du gaz qu'ils contiennent. Supposez maintenant que le gaz soit l'esprit, mais doué de tous les sens qu'il avait dans sa camisole de force pendant le temps de son expiation dans notre Botany-Bay ; car tous tant que nous sommes nous pouvons nous méfier l'un de l'autre comme des repris de justice dans un préau, d'où nous ne pouvons sortir qu'à l'expiration de notre peine ; sauf les quelques aumôniers ou gardes-chiourme qui représentent les esprits en mission pour veiller sur les criminels et les ramener à résipiscence en leur prêchant la morale et la soumission aux lois humaines et divines. Ces sortes de fonctionnaires attrapent souvent des coups de couteau des brigands qu'ils ennuient de leurs sermons ; mais *uno avulso, non deficit altero*. Règle générale, *tout est comme tout* sur la terre comme au ciel, dans l'ordre matériel comme dans l'ordre moral, l'un n'étant que la photographie de l'autre ; car presque toujours comparaison est raison, quoi qu'en disent ceux qui n'en ont pas, de raison. Ceci suffit pour entrer en matière et faire comprendre, même à un épicier, que les esprits prennent dans l'espace la place qu'ils doivent occuper d'après la pesanteur spécifique de leur périsprit ; les plus lourds, les plus matériels restent à la terre, d'autres s'élèvent à un mètre, d'autres à 100, d'autres à 1000, et ainsi de suite, selon leur degré de pureté et d'éthérisation ; vous voyez de suite que ceux qui sont liés à leur coffre-fort, à leur voiture, à leur château, ne peuvent consentir à lâcher prise et souffrent comme des damnés de ne pouvoir ni en jouir, ni les emporter ; tandis que ceux qui ont passé leur vie à étudier, à faire du bien, à aromatiser

leur cœur et leur esprit, s'élèvent vers des mondes meilleurs en emportant leurs acquets moraux tant scientifiques que spirituels, les seuls qui peuvent les suivre et dont la mort ne peut les déposséder. Ainsi, le plus sage, le plus savant, le plus juste, le plus honnête, le plus moral, quand il a patiemment subi sa punition ou rempli complétement sa mission, s'élève tout d'une traite vers les mondes supérieurs en brûlant un plus ou moins grand nombre de ces étapes par lesquelles nous devrons tous passer tôt ou tard.

Mais songez au nombre immense d'esprits lourds, bruts ou méchants, accumulés depuis l'origine dans notre périsphère, lesquels nous venant à la hauteur de l'oreille ne peuvent que nous souffler des idées niaises ou malsaines ; ce sont eux qui rendent les quartiers populaciers des grandes villes si désagréables à habiter ; ce sont eux qui remplissent les cabarets et les taudis qu'on ne peut fréquenter sans se salir ; voilà les lieux inférieurs ou infernaux séjour du vice, où la santé du corps et de l'âme court tant de dangers, au milieu de cette canaille fluidique qui vous entoure et finit par déteindre sur vous ; ainsi, nous connaissons un jeune libraire, arrivé pur et honnête de *Glogau*, sa patrie, qui, après deux ans de fréquentation des cabarets de Bruxelles, est devenu menteur, trompeur et tout-à-fait démoralisé ; les mauvais esprits se sont attachés à lui, l'ont poussé au *gin*, et lui ont enlevé le sens commun, au point qu'il ne sait plus distinguer le bien du mal.

D'où vient qu'en vous élevant sur les montagnes, vous vous sentez un tout autre homme ? Vos idées sont plus claires, plus saines, plus justes ? N'est-ce pas parce que vous êtes entré dans une zône d'esprits plus épurés que ceux des bas-fonds que vous venez de quitter ?

Les périsprits matériels, qui ne peuvent s'élever, ne peuvent non plus se déplacer aisément ; mais ils s'attachent aux hommes qui se fourvoient quelquefois dans leurs quartiers, s'attardent dans leurs estaminets et entrent dans leurs lupanars. Ces esprits canailles les accompagnent chez leurs amis, où ils s'impatronisent et ne tardent pas à faire sentir leur pernicieuse influence ; c'est comme cela que certain visiteur vous apporte l'ennui qui monte en croupe et galoppe avec lui. Le plus prudent est de recevoir le moins possible les amis vicieux, ignorants ou suspects ; c'est le cas, si vous êtes *médium*, de consulter votre familier, qui ne se trompe jamais dans l'appréciation des individus qui ne viennent chez vous

que pour vous extorquer, soit un avis qu'ils ne suivent pas, soit de l'argent qu'ils ne vous rendent pas.

Chaque étage d'une maison a sa qualité d'esprits plus ou moins purs, de sorte que les poëtes et les artistes qui habitent sous les tuiles, sont en rapport avec de meilleurs esprits que ceux du rez-de-chaussée; ces habitants des combles resteraient intelligents, laborieux et vertueux s'ils ne descendaient pas si souvent de leur paradis dans l'enfer des tapis francs, pour y jouer, boire et se pervertir au milieu des hommes de pacotille qui remplissent ces *Capharnaüm* du vice et de la débauche.

Le meilleur traitement à faire suivre aux obsédés, possédés, lunatiques et splénatiques, serait de leur faire habiter de hautes tours, après les avoir débarrassés par l'exorcisme magnétique des mauvais esprits qui se sont attachés à eux et les poussent au suicide par la débauche et le désespoir.

Leur guérison serait rapide, et quand ils seraient convaincus de la cause de leur mal, ils sauraient l'éviter.

On sait qu'il y a des maisons maudites, parce qu'il s'y est commis des crimes ou des infamies, et, comme elles ne cessent d'être hantées, pour ne pas dire habitées, par les esprits criminels, condamnés à y rester pour leur punition, ces scélérats ne cessent de tourmenter les nouveaux locataires qui ne doivent pas hésiter à s'en aller vivre ailleurs.

Souvent un simple changement de quartier suffit pour vous rendre le calme et la santé; tandis que si vous vous obstinez à rester, ils vous susciteront tous les ennemis imaginables, vous feront voler par vos domestiques ou empoisonner par vos héritiers; seulement ils ne mettront pas le feu à leur propre logis; car ils seraient forcés de l'abandonner eux-mêmes. Cela est prouvé.

Quand il se trouve parmi les gens qui habitent une de ces maisons souillées, un *médium* à influence physique qui donne au mauvais esprit la faculté de se manifester matériellement, ce sont des meubles qui dansent, des coups frappés, des objets lancés au loin, des malices et dégâts de toute nature, dont la police cherche en vain à saisir les auteurs. L'éloignement du *médium*, quand on parvient à le reconnaître, est le seul moyen de mettre l'esprit tapageur dans l'impuissance de continuer ses bruyantes démonstrations.

Les vieux châteaux, les vieux couvents, les vieux manoirs ayant été habités par tant de gens, dont tous n'ont pas mérité d'en sortir, il en reste quelquefois sur le théâtre de leurs crimes.

En perçant de grandes et belles artères à travers la vieille Lutèce, on ne sait pas quel nettoyage de mauvais esprits l'empereur a fait; sans cela Paris serait devenu le repaire d'une population de scélérats fluidiques qui n'aurait pas tardé de le faire tomber en déliquium, comme les grandes et vieilles cités de l'Asie : Ninive, Babylone, Sodome, Thèbes, Menphis, etc., devenues inhabitables alors que les mauvais esprits eurent perverti le sens moral des masses, au point de leur faire prendre la *majorité* pour le droit, la raison et la justice; au point de leur faire déclarer sans rougir cette insolente maxime de la décadence romaine :

Nos numerus sumus, fruges consumere nati;

au point de les pousser à confier le soin de leur fortune, de leur honneur et de leur vie, à des comités, des conseils, des commissions. des parlements, des conciles, des congrès, etc., où la moitié plus une des voix, comptées sans être pesées, tiennent lieu de loi; bien que tout le monde sache et répète chaque jour le jugement de Salomon : *Stultorum numerus est infinitus.* Les sots de tous les temps sont en majorité.

Jugez de la jouissance des esprits goguenards, gouailleurs et mystificateurs, quand ils parviennent à faire tenir sur sa pointe la pyramide du sens commun et à renverser les notions naturelles au point de nous faire prendre l'apparence pour la réalité, le mal pour le bien et le mensonge pour la vérité, comme nous le voyons à toutes les époques qui précèdent la décadence et la chute des empires, ou quelque avénement important, tel que la venue de quelque messager suprême comme Elie, venant *remettre chaque chose à sa place*, et ramener l'humanité fourvoyée dans les voies du Seigneur, comme il est écrit dans le pacte d'alliance et d'*intervention* accordé par le grand *commutateur et régénérateur* des mondes.

Il est indubitable qu'il intervient toujours à propos, pour sauver son œuvre de l'invasion des barbares qui se ruent à certaines époques, comme des nuées de sauterelles, sur les vieilles cités, où ils trouvent une foule d'affidés prêts à les recevoir et à les aider.

C'est dans ces moments critiques que les rois perdent la tête, et que les peuples gagnant le mors aux dents se précipitent dans l'abîme des révolutions et de la guerre, qu'ils prennent, par un fatal mirage, pour la paix et la liberté.

C'est alors, disons-nous, que l'intervention est de toute nécessité, et nécessité fait loi sur la terre comme au ciel.

Nous nous trouvons évidemment à une de ces époques messiaques ou crisiaques qu'on ne peut méconnaître, quand on voit, presque le même jour, le tzar affranchir quarante millions de serfs, la république affranchir douze millions d'esclaves, le bey de Tunis donner à ses barbares une constitution libérale qu'ils ne lui demandaient pas, la Chine ouverte aux missionnaires de la Bonne Nouvelle, et le pape éclairé en *deux nuits* par l'esprit de vérité sur la vanité et les dangers de son immixtion dans le temporel, prêt à se mettre à la tête du mouvement réformateur de l'Eglise, qu'il laissera nettoyer *des scories* qui s'opposent à la marche du spiritualisme chrétien, aussi progressif que toute chose en ce monde et dans les autres, quoi qu'en disent les sabots du char de la civilisation.

Qui pourrait méconnaître à ces signes certains l'action des bons esprits sur les cerveaux humains? Quelle ne doit pas être leur puissance de réaction pour faire emprisonner un traitant qui a des millions au service de ses amis?

Il était temps, car tout allait de mal en pis, au point que le peu d'honnêtes gens échappés à l'épidémie du mal actuel, étaient plus disposés à s'en aller vivre dans les bois au milieu des loups à quatre pattes, que des loups-cerviers de nos villes; car on peut tuer les uns et l'on est tenu de ménager les autres, de par les 96 mille lois et arrêtés qui n'arrêtent rien, sauf le bien.

Dat veniam corvis, vexat censura columbas.

Quels esprits diaboliques en goguette ont pu poser sérieusement ce dilemme à leurs stupides auditeurs? « Tout chef-
» d'œuvre est l'œuvre d'un seul. Dieu était seul quand il créa
» le monde. Tout tableau, toute statue, tout poëme, tout
» enfant n'a qu'un père; jamais corporation artistique, juri-
» dique, scientifique, littéraire ou législative n'a fait de chef-
» d'œuvre. » Donc vous devez livrer votre fortune, votre honneur, votre vie, à la congrégation; ce monstre si bien peint par *Sidney Smith : Corporation have neith souls to damned, not bodies to kiekted*. La corporation n'a ni âme à damner, ni derrière à fouetter; et pourtant nous l'avons élevée au rang des dieux en la faisant irresponsable et infaillible; quel splendide non-sens!

Si dans les temps édéniques et patriarcaux, les hommes jouissaient d'une tranquillité d'âme qui les laissait vivre très-longtemps, c'est qu'à ces époques la population des esprits libérés était encore rare; tandis qu'elle s'est augmentée de

nos jours au point que, s'ils voulaient rendre leur périsprit opaque, ils nous cacheraient la lumière du soleil.

Ne croyez pas toutefois qu'ils soient étrangers aux phénomènes météoriques et psychiques; ce sont eux qui répandent ces terreurs paniques qui mettent des armées en déroute et sèment le choléra, la suette et la peste sur leur passage; les savants ne savent pas que ce qu'ils appellent miasmes, typhus, épidémies n'est rien moins que des invasions d'esprits barbares, sous la conduite de quelqu'Attila fluidique, faisant fonction de fléau de Dieu.

On reconnaitra un jour que tout phénomène naturel inexplicable, et ils le sont tous, ne peut se produire que par le travail d'ouvriers vivants, intelligents et obéissant à une volonté suprême qu'ils soient visibles ou invisibles à nos yeux, plus ou moins affectés de presbimyopie.

Nous nous croyons seuls quand nous ne voyons rien et que nous n'entendons rien; tandis que tout vit, chante, crie et s'agite autour de nous.

Avant Spalanzani, Muschenbruk, Pasteur et Pouchet, nous n'apercevions rien dans l'eau claire, et avant le spiritisme nous ne voyions rien dans l'air pur; le parasite ne voit pas l'hippopotame dans la peau duquel il creuse son nid; mais il entend quelquefois ses borborygmes et a quelques perceptions de sa respiration. Nous aussi nous entendons les borborygmes volcaniques de notre volvox, et remarquons le mouvement régulier des marées, sans nous douter que nous ne sommes que les parasites d'un animal vivant, dans l'épiderme duquel nous creusons des bures tout en cherchant notre pâture dans la toison qui recouvre sa peau gercée. Nous prenons ses frissons nerveux pour de l'électricité statique et dynamique. Nous faisons de beaux livres là-dessus qui expliquent l'art à la façon du médecin de Molière : *quia, ni illo, virtus attractiva, repulsiva, dormitiva et cætera.* Vous êtes heureux, mon cher Lafontaine, si vous vous contentez de ces explications-là; quant à moi, je crois que toutes nos sciences, comme toutes nos institutions et inventions, sont encore à faire, à refaire, à parfaire ou à défaire; et bientôt, je l'espère. je serai placé sur un sommet d'où je vous regarderai faire: Si le cœur vous en dit, vous pourrez m'appeler pour avoir des nouvelles du monde étrange dont je viens de vous esquisser l'ethnographie.

Les anciens, qui n'étaient pas forts en géographie, avaient placé le *Ténare* dans le centre du globe, tandis qu'il est à la

surface; vous sentez avec quelle facilité et quelle félicité je la quitterai en laissant à terre ma nacelle et mon escarcelle, si fort allégée par les corsaires.

Auriez-vous l'intention de vous soumettre au même régime, que vous me demandez de vous trouver un acheteur de manuscrits parmi les derniers demeurants de la contrefaçon belge? Adressez-vous, si vous voulez, à Flatau de Glogau; comme l'abbé *Michon*, comme le capitaine *Lehon*, comme votre serviteur, c'est le seul éditeur qui sache vous débarrasser habilement des scories du temporel. Il y a bien encore les libraires du Riff et du Maroc; mais ceux-là sont des corsaires connus, et pas patentés; ils sont moins dangereux.

Je voudrais bien pouvoir vous envoyer mes deux derniers volumes, mais je n'en ai pas même un exemplaire pour moi; je suis donc obligé de vous tendre ma main vide et de serrer la vôtre par le télégraphe électro-sympathique de la pensée.

JOBARD.

Nous ne saurions point suivre M. Jobard dans la voie qu'il a prise; nous ne pourrions que répéter nos arguments et nier; nous préférons, par une considération toute respectueuse pour lui, nous arrêter. L'Ethnographie des Esprits, qu'il fait avec sa verve habituelle, ne nous a point convaincu et nous a rappelé les rêveries d'un homme (Emmanuel Swedenborg) qui, dans le siècle dernier, était sérieusement posé dans la science et dans le monde, comme l'est aujourd'hui M. Jobard.

Emmanuel Swedenborg disait que[1], dans le ciel, « il y a » des eaux, des bois, des terres, des palais, des jardins, des » cités, des maisons, des animaux, des fruits, des pierreries, » de l'or, des vêtements, enfin tout ce que l'on voit sur la » terre, avec cette différence que les choses du ciel sont de » substance spirituelle, d'une forme bien plus parfaite, et relative à l'état des anges; il y a dans le ciel un gouvernement, » des fonctions, des amusements, des travaux, un culte divin, des voyages, des rangs, des états de vie civile et domestique; toutes ces choses sont encore relatives à l'état » intérieur des anges, à leur amour et à leur sagesse; toutes » ces choses, qui sont spirituelles, sont autant de moyens de » félicité...... »

Plus loin, dans le même ouvrage, il prétendait que tous les

1. Du *Monde spirituel*, page 28. Swedenborg, Stockolm 1788

hommes sont appelés à communiquer avec le ciel, et de là toutes les divagations de l'enthousiasme et toutes les folies de l'imagination et des rêves. Il indiquait que le moyen de communiquer avec le monde surnaturel était un état intermédiaire qui tient du rêve, de l'extase et de la catalepsie. Swedenborg affirmait la possibilité de cet état, mais il ne donnait pas la théorie des pratiques nécessaires pour y arriver.

Cet état, nous le connaissons parfaitement, ce fut un homme de génie, ce fut Mesmer qui vint compléter les intuitions prophétiques de Swedenborg; ce fut Mesmer qui eut la gloire de retrouver l'agent universel de la vie et de ses prodiges; ses *aphorismes,* considérés par les savants comme autant de paradoxes, deviendront un jour les bases de la synthèse physique.

Cet état, qui n'est autre que le somnambulisme, ou bien l'état mixte dans lequel se trouve le médium, ne met point en communication avec le monde des Esprits. Dans cet état produit par le magnétisme, l'âme, dégagée de son enveloppe terrestre, est livrée à elle-même, et elle jouit de ses propres facultés dans cette espèce d'exaltation. Voilà tout; nous l'avons déjà dit, et nous ne pouvons que le répéter ici : sans nier la possibilité de communication avec les Esprits, nous n'y croyons pas.

Ch. Lafontaine.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

Magnétisme et photographie. — Bazars pseudo-mesmériens. — Mme Louise L... — Pépinière de somnambuliseurs. — Halle au fluide. — Médaille de sauvetage. — La mère de la somnambule.

Paris, 10 avril 1861.

Jusqu'à présent, les personnes qui se rendaient chez M. Charavet pour affaire de magnétisme trouvaient immédiatement à qui parler. Avant peu, il n'en sera pas de même, je vous en préviens. Très-prochainement, quand vous franchirez le seuil de son logis, les premières paroles qui s'échangeront entre vous et la maison Robert Charavet vous jetteront dans d'étranges perplexités :

« Est-ce au photographe, ou au somnambule-masseur que vous désirez parler? » vous demandera-t-on?... « Nous tenons d'excellent fluide, et des objectifs de toutes les dimensions : si c'est pour magnétisme, veuillez passer dans le cabinet voisin;

si c'est pour votre portrait, mettez-vous là, et ne bougeons plus! »

Vous riez?... Mais ce que je vous annonce est historique. Au moment où j'écris ces lignes, M. Charavet s'associe avec un photographe, et, de concert avec le soleil, ils vont décalquer tous les museaux qui voudront les honorer de leur confiance.

On assure qu'ils possèdent, pour cela, un nouveau procédé, inaltérable comme la gravure.

Ainsi soit-il.

Je profite de cette occasion pour vous apprendre que notre frère Eugène Allix, après avoir vainement espéré une clientelle magnétique à Paris, s'est également jeté dans la photographie.

Que si vous demandiez maintenant quel si grand rapport il existe entre le collodion et l'agent nerveux, pour que les enfants de Mesmer se fassent photographes, je serais fort embarrassé de vous répondre. Notre honorable et spirituel spiritiste M. Jobard, de Bruxelles, trouvera peut-être quelque affinité secrète entre la science *occulte* et la chambre *obscure;* mais moi, vieux journaliste repentant, qui ai passé l'âge des calembourgs, je ne vois dans tout ceci qu'un trait caractéristique des tendances générales de notre époque. Chacun cherche à s'enrichir, n'importe par quels moyens; or, la photographie est un filon industriel où il y a pas mal d'argent à gagner : de là cette vaste orgie de caricatures contemporaines dont chacun cherche à ramasser les miettes.

Je dis ramasser les *miettes*, car déjà la foule se presse à ce festin banal, et les derniers venus pourraient bien finir par crier famine.

Mais dépêchons-nous de rentrer dans notre spécialité.

Le dernier numéro du *Magnétiseur* contenait le procès-verbal humoristique d'une séance de magnétisme et de somnambulisme chez M. N... Sachez que mon collègue T. V. D., sous une forme bouffonne, ne vous a dit que des choses très-exactes et très-véridiques. Et la maison qu'il vous a citée n'est pas la seule où s'accomplissent de pareils hauts-faits. Je pourrais vous signaler les séances hebdomadaires de Mme Ti..., de Mme Ju..., de M. Lomb... V..., et surtout de Mme Louise L..., une des sybilles les plus connues du quartier Montmartre, et dont le fluide problématique s'est mis, depuis nombre d'années, à la portée de toutes les bourses.

Mme Louise L... s'est fait décerner une médaille de la *Société de sauvetage*, qu'elle porte sur sa poitrine comme une décoration magnétique ; et dans tout le rayon des halles centrales, on la prend pour un éminent professeur de mesmérisme.

Sûre d'elle-même et fière de son industrie, le front haut, la parole insinuante, le sourire stéréotypé sur les lèvres, habile à faire tomber dans ses rets les conscrits de l'armée de Puységur et les jeunes extatiques en herbe ; au demeurant, bonne fille, et croyant à son apostolat dans toute la sincérité de son cœur ; telle est Mme Louise L...

Je dis bonne fille, bien qu'elle soit mariée depuis quelques années à un homme plus jeune qu'elle, dont elle a su faire son *élève* et son compère.

Chez notre sybille, les agapes mesmériennes se célèbrent deux fois par semaine, et son salon est une pépinière de somnambuliseurs et d'apprenties pythonises. Là, dans une atmosphère à faire cuire des œufs, vous assistez à des crises nerveuses de tous les degrés, à des extases de toutes les catégories ; magnétiseurs en casquettes, ouvrières en bonnets, fillettes en tabliers de cuisine, novices et profanes, adeptes et grands-prêtres, s'agitent pêle-mêle et avec un laisser-aller inimaginable : les somnambules travaillent par groupes et par pelotons ; ici des évolutions chorégraphiques, des cambrures et des syncopes ; plus loin des consultations pour rhumatismes ou pour chiens perdus. L'hypnotisme sévit, les mouvements télégraphiques font rage, les cataleptiques jongent le parquet. C'est la résurrection du cimetière Saint-Médard ou de Paul Niquet.

Et la maîtresse du logis se promène au milieu de cette cohue pseudo-mesmérienne comme une reine au milieu de son peuple, dirige les groupes, stimule les travailleurs, fait la police de ce tourbillon ; chacun subit l'ascendant de cette puissance enjuponnée, et sa médaille de sauvetage ajoute au prestige. C'est un curieux spectacle, je vous assure, et si le mesmérisme n'avait l'âme chevillée au corps, il y aurait là de quoi le tuer mille fois et l'enterrer à tout jamais.

Car, inutile de vous dire, — et c'est le point essentiel, — qu'à la porte du temple fonctionne la petite chapelle du vestiaire, où se déposent cannes, parapluies, chapeaux et casquettes, pour les frais du culte.

Dans ces maisons phénoménales fleurit particulièrement un type de femmes dont j'ai déjà eu occasion de parler : c'est la mère de la somnambule. Né dans l'orbite spécial où s'épa-

nouit le fluide, où germent la seconde et la troisième vue, ce type ne doit pas être confondu avec celui de la mère d'actrice et de l'ouvreuse de loges : c'est mieux que cela, c'est pis que cela.

Lecteur profane, si vous n'avez jamais hanté les cercles magnétiques, vous ne comprenez rien au langage, aux allures, aux préoccupations de la mère de la somnambule : elle est pour vous un problème sans solution, une lettre morte.

Au moral, c'est une simple et naïve commère ; au physique, rien ne la distingue d'une bonnetière en retraite. Généralement, elle porte un chapeau fabuleux qui se rattache par les souvenirs aux biscuits de Savoie, avant l'annexion, et criant merci par toutes les coutures. Sa conversation, remarquablement stylée aux formules thérapeutiques, laisse beaucoup à désirer au point de vue grammatical ; aussi les termes de médecine et les *pataquès* s'entrelacent-ils amoureusement dans son dialogue.

La mère de la somnambule est vouée corps et âme au sommeil lucide ; c'est, chez elle, un culte, une adoration, une ferveur sans égale, une vigueur de conviction, une trempe de fidélité que nul argument, nul doute, nul sarcasme ne saurait ébranler.

Ce dévouement au drapeau de Puységur absorbe tout son être, envahit tout son organisme, et n'y laisse de place que pour un seul sentiment : la tendresse qu'elle porte à sa fille. Elle ne la quitte pas d'une minute, elle l'entoure de ses constantes sollicitudes ; sans cesse elle la couve des yeux pour la soustraire au contact des fluides profanes. A l'entendre, sa fille est un prodige de lucidité, un phénomène de clairvoyance, et toutes les merveilles auxquelles vous assistez ne sont rien à côté de celles que sa fille accomplit à domicile. « Elle est » unique pour les consultations, pour la vue à distance, pour » l'*estase*. Cette enfant est un trésor, au dire de tous les *ma-* » *niatiseurs*. »

Pressez-la un peu, elle vous fera la biographie de l'enfant.

« Cette enfant, monsieur, avait trois crises *historiques* par jour, sauf votre respect. Son père n'a jamais voulu qu'on la *maniatise*. Le médecin disait que c'était des bêtises. Un ami de la maison *leur-z-a* dit d'essayer, que l'enfant n'en mourrait pas, que c'était pour son bien. On a essayé ; cela lui a fait comme un velours sur l'estomac. Là-dessus, nous nous sommes laissé dire qu'elle deviendrait une excellente somnambule ; je

m'en *avais* toujours douté; et vous voyez, monsieur, que l'enfant se porte comme un charme; et ça donne douze consultations par jour!... »

Et elle vous glisse mystérieusement son adresse entre les doigts.

Si vous êtes *maniatiseur*, elle s'informera de votre nom et de votre domicile.

Si vous êtes journaliste, elle vous demandera des billets pour l'*Ambégu*.

Ah ça! je m'aperçois que je ne garde pas la dignité d'un correspondant grave. C'est un de mes vieux péchés de jeunesse, et j'y retombe instinctivement chaque fois que je touche à la somnambulerie parisienne.

Au surplus, qu'on raille ou qu'on fulmine, les faits subsistent, et le magnétiste sincère doit les signaler: ce qu'il lui importe avant tout, c'est de ne point en accepter la solidarité.

Oui, certes, et je ne vous apprends rien de nouveau, le magnétisme a sa bohême, comme le monde des lettres et des beaux-arts, inconsciente de ses actes, jouant avec le feu, marchant sans boussole et sans orthographe. Mais parfois, dans ce milieu interlope, vous rencontrez des praticiens sérieux, ou en train de le devenir; soit qu'ils apparaissent en observateurs, ou comme des oiseaux de passage, au sein de cette bohême, soit qu'ils lui doivent leur initiation, et la traversent sans s'y arrêter. — De ce nombre est M. *Léopold Sarrade,* un fluidiste de fraîche date dont j'aurai à vous entretenir.

JULES LOVY.

CLINIQUE.

Chorée ou danse de Saint-Guy.

A Dublin, en Irlande, en 1842, le docteur Law, médecin de l'hôpital de Patridge-Down, me conduisit dans cet hospice près d'une femme atteinte depuis plusieurs mois d'une chorée qui résistait à tous les moyens employés pour la faire cesser. Plusieurs fois par jour les crises se présentaient, et jamais on n'avait pu les arrêter.

Lorsque nous arrivâmes, elle était dans un accès; je le fis cesser en deux minutes en lui prenant les pouces Le tremblement convulsif s'arrêta, le calme se rétablit et dura plusieurs jours.

Me trouvant dans une autre salle quelques jours après, on vint m'avertir qu'un nouvel accès venait de se déclarer; je me rendis près d'elle, accompagné de plusieurs médecins.

Je provoquai le sommeil magnétique en prenant les pouces: je fis quelques grandes passes, et le calme se rétablit pour toujours; les accès disparurent, et il n'y eut plus aucun symptôme de maladie.

Quelque temps après elle sortit de l'hôpital complétement guérie.

A Caen, en 1841, M. Desalze, capitaine de cuirassiers, et le docteur Chevalier, vinrent me chercher pour un enfant qui depuis plusieurs mois avait une chorée qui mettait ses jours en danger. Le docteur ne croyait pas à l'efficacite du magnétisme, mais, ayant épuisé tous les moyens ordinaires, il l'accepta en désespoir de cause. A chaque crise il s'attendait à voir mourir le malheureux enfant. Les mouvements convulsifs, les contractions nerveuses n'avaient plus lieu dans les membres; tout se passait au cœur et au diaphragme.

Le cœur était dans un tel état d'agitation, qu'il repoussait à plus de deux pouces la main qui se posait dessus.

Le moindre bruit, le plus petit mouvement provoquait une crise qui durait longtemps. L'enfant était littéralement ployé en deux depuis six semaines et ne se redressait jamais. On ne pouvait le faire marcher ni le poser soit dans son lit, soit dans un fauteuil, sans provoquer une crise.

Je le magnétisai sans l'endormir pendant une crise provoquée par le docteur Chevalier; après une heure d'une magnétisation douce à grandes passes, l'enfant se redressa lentement, sa figure exprimait du calme et du bien-être; il manifesta le désir de marcher, et, au grand étonnement du docteur, de la mère et du capitaine, l'enfant fit le tour de la chambre sans qu'il y eût eu une nouvelle crise, et il revint s'asseoir en disant que, depuis bien longtemps, il n'avait été aussi bien et aussi fort.

Après quelques séances il pouvait marcher et même jouer sans qu'il se manifestât d'accidents nerveux; le docteur désira lui donner du sirop de Labélonye dont il avait déjà fait usage inutilement, et qui, sous l'influence magnétique, rendit la guérison complète.

Paralysie à la suite d'une congestion cérébrale.

A Marseille, en décembre 1850, M. Boisselot (Xavier),

compositeur distingué et chef d'une des meilleures fabriques de pianos, m'adressa un de ses ouvriers pour le magnétiser et le guérir, si je le pouvais.

Cet homme, nommé *Coutteman,* avait été, il y a neuf ans, atteint d'une hemiplégie complète de tout le côté droit, à la suite d'une congestion cérébrale, qui probablement indiquait un épanchement séreux dans le cerveau.

Depuis cette époque, il traînait sa jambe et pouvait à peine s'appuyer dessus; quant à la main droite, il ne pouvait pas s'en servir, et il remuait à peine le bras.

Je le fis magnétiser par un de mes élèves, M. Bravay; et après la troisième séance, le malade ne traînait plus la jambe, la force et l'activité du mouvement étaient revenues, non-seulement dans la jambe, mais encore dans le bras. Après quelques autres séances, il pouvait faire jouer ses doigts et se servir complétement de sa main. Il nous en donnait comiquement une preuve qui était concluante pour lui, et qu'il nous racontait avec complaisance. Ayant eu une querelle avec un de ses camarades, il lui asséna un coup de poing sur le nez, qu'il lui cassa bel et bien. Cette guérison est remarquable; cet homme paralysé depuis neuf ans, avait employé tous les moyens, et il n'avait eu aucune amélioration. Ce fut en quelques jours, en magnétisant localement tout le côté droit, que nous obtînmes un résultat aussi brillant.

Paralysie avec tremblement nerveux.

A Glascow, en Ecosse, ~~le docteur~~ Hannay conduisit à mon hôtel un jeune homme nommé John Davies, âgé de vingt-cinq ans, qui depuis deux ans était hémiplégique, et qui depuis trois mois avait un tremblement convulsif continuel dans tout le corps ; ce mouvement était effrayant par sa violence et par sa continuité.

Le docteur n'avait jamais pu produire un seul instant de calme. La nuit seulement, lorsque le jeune homme dormait, le mouvement s'arrêtait, mais il reparaissait un peu avant le réveil et ne s'arrêtait plus.

Le 30 juillet 1842, en présence des docteurs Hannay, Wilson, Ma et de plusieurs autres personnes, je magnétisai ce jeune homme sans chercher à l'endormir : après vingt minutes, j'avais fait cesser le tremblement et obtenu un calme qui dura une demi-heure, et qui ne cessa que d'après le désir du

docteur Hannay de toucher le jeune homme. Aussitôt le mouvement reparut, mais un peu moins violent.

John Davies eut, la nuit, un sommeil plus calme, plus profond ; il put en se couchant mettre une jambe sur l'autre, ce qu'il n'avait pas fait depuis qu'il était paralysé.

Le lendemain j'obtins un calme complet pendant la magnétisation. Dans le cours de la journée, il eut, à deux reprises différentes, un calme de deux heures chaque fois.

Après la troisième séance le mouvement qui avait lieu dans tout le corps, les jambes et les bras, n'existait plus que dans l'avant-bras et le poignet gauches; encore était-il beaucoup moins violent.

Après la quatrième séance, John Davies commença à pouvoir se servir de sa main et de son bras gauches; il put mettre la main dans sa poche et en retirer son mouchoir. Les forces revinrent dans la jambe gauche, au point que le malade marchait un peu, ce qu'il ne pouvait faire avant d'être magnétisé.

Chaque jour le tremblement diminua d'intensité et cessa d'être continu ; il ne se présenta plus qu'à de rares intervalles.

Enfin, après huit séances, il disparut complétement pour ne plus revenir.

Après la dixième séance, la paralysie avait presque entièrement disparu; il se servait de son bras, de sa main et de sa jambe, qu'il n'avait pas encore entièrement libres, mais qui cependant reprenaient leurs fonctions.

Ch. Lafontaine.

Nous regrettons d'avoir reçu trop tard, pour l'insérer dans ce numéro qui était sous presse, une longue lettre de M. Nidelay, qui a cru reconnaître son profil dans la bouffonnerie magnétique dans laquelle notre correspondant T. V. D. avait sévèrement stigmatisé les exploiteurs du somnambulisme; mais, dans notre numéro du 15 mai, nous ferons profiter nos lecteurs de la prose amphigourique de M. Nidelay, et nous pensons qu'ils nous sauront gré de les initier aux savantes élucubrations du docte professeur en magnétisme, à moins que d'ici là, M. Nidelay se ravisant, nous prie de considérer sa lettre comme non avenue.

Lafontaine.

N° 2. 15 Mai 1861. 3e Année.

LE MAGNÉTISEUR

EXPÉRIENCES MAGNÉTIQUES

Faites le 10 novembre dernier, par M. Lafontaine, chez MM. Robert et Charavet.

La preuve la plus certaine de l'existence du magnétisme reposant sur la connaissance des faits, nous devons savoir gré à ceux qui s'occupent de cette science des efforts qu'ils font pour propager et élucider ces faits.

A ce titre, M. Lafontaine, quel que soit le résultat de ses tentatives, mérite la reconnaissance des partisans du magnétisme.

Parmi les expériences dont nous avons été témoin dans cette séance, et que nous allons faire connaître, il en est, ce nous semble, qui ont besoin d'être soumises au creuset d'un sage scepticisme et à l'épreuve du doute philosophique. Cette sage réserve doit toujours présider à nos expérimentations, si nous ne voulons pas fournir des armes à nos antagonistes, toujours trop disposés à nous trouver en défaut.

M. Lafontaine a débuté par une expérience d'insensibilité, faite sur une jeune personne d'une vingtaine d'années mise dans le sommeil magnétique, pendant lequel les chairs du bras et de la main ont été traversées par de longues aiguilles sans que la figure du sujet exprimât la moindre souffrance, ce qui parut très-concluant pour l'assistance, qui, nous devons le dire, n'était composée que de personnes bienveillantes et initiées au magnétisme ; mais nous sommes certain, d'après ce dont nous avons été témoin, qu'il n'en eût pas été de même

si la majorité de l'assemblée eût été formée de médecins, qui n'ont rien de plus empressé, à cette occasion, que de nous opposer certains individus qui ont supporté les plus graves opérations chirurgicales sans laisser paraître sur leur visage aucune marque d'altération, et que l'un de ces individus, au dire du docteur Auzoux, notre antagoniste, exécutait sur le violon des morceaux très-difficiles pendant qu'on lui coupait la jambe.

Nous ne nions pas le fait, bien qu'il nous paraisse extraordinaire ; mais ce que nous nions, c'est que le pouls de ce nouveau Mutius Scœvola ait présenté, pendant l'opération, le calme parfait que l'on rencontre toujours chez les personnes qu'on opère dans l'état magnétique.

Les chirurgiens de bonne foi nous diront que le pouls est au moins de moitié plus fréquent chez les sujets non magnétisés soumis aux opérations chirurgicales.

La deuxième expérience avait pour but de prouver l'analogie du fluide magnétique animal avec le fluide magnétique minéral.

L'expérimentateur posa d'abord une clef sur un plateau d'une bascule, mit des poids sur l'autre plateau pour établir l'équilibre; celui-ci une fois établi, M. Lafontaine présenta un aimant au-dessus de la clef, et détermina aussitôt l'ascension du plateau sur lequel elle était, ce qui était dû, comme il le fit observer, non à une diminution du poids du plateau supportant la clef, mais à la force attractive de l'aimant sur le fer.

Après avoir cataleptisé son sujet, l'avoir mis sur le plateau à la place de la clef et avoir établi l'équilibre, M. Lafontaine monta sur une table derrière le sujet et agit sur lui à distance pour l'attirer en haut. L'équilibre ne tarda pas à être rompu, ce qu'indiquèrent les oscillations de la bascule.

Pendant que l'opérateur agissait, le docteur Charpignon et deux autres magnétiseurs avaient les yeux fixés sur les pieds du sujet et constatèrent qu'ils étaient en contact immédiat avec le plateau. Le docteur Charpignon, à qui je demandai son avis sur cette expérience, me dit qu'il croyait bien avoir découvert la loi du fait en question : que l'attraction magnétique n'était pas la cause immédiate des oscillations du plateau; et, comme il venait de dire à M. Lafontaine qu'une personne non magnétisée, placée sur le plateau, pourrait produire le même effet, l'opérateur était tellement convaincu du contraire, qu'il prit le docteur par le bras et le poussa sur le

plateau, afin qu'il lui donnât la preuve de ce qu'il venait d'avancer.

A peine l'équilibre entre les deux plateaux fut-il établi, que M. Charpignon se mit à faire alternativement des inspirations profondes et des expirations prolongées. On vit aussitôt les deux plateaux osciller. Celui sur lequel était le docteur s'abaissa pendant une grande inspiration et s'éleva pendant une expiration prolongée. Il n'y avait plus de doute alors : la cause immédiate de l'abaissement et de l'élévation du plateau dépendait de l'introduction ou de l'expulsion plus ou moins grande de l'air dans les poumons, suivant que M. Charpignon voulait se rendre plus lourd ou plus léger.

Pour ceux qui ont quelque teinture de physique, on sait qu'un litre d'air pèse un peu plus d'un gramme, et qu'un pouce cube de ce fluide pèse deux centigrammes cinquante. Eh bien, si, au lieu d'introduire dans ses poumons, pendant qu'on est sur la bascule, un demi-litre en plus que dans l'état normal ou simplement un pouce cube, on ajoute sur le plateau où est la personne un demi-gramme ou deux centigrammes cinquante, on verra de même ce plateau s'abaisser, et *vice versâ*, si l'on soustrait de ce même plateau l'équivalent de ce même poids.

D'après ce qui précède, des personnes malintentionnées pourraient croire que le sujet de M. Lafontaine aurait employé par ruse le procédé de notre savant confrère, le docteur Charpignon. Nous leur répondrions que ce sujet a été soumis à une surveillance très-attentive, et qu'une pareille supposition serait dénuée de fondement.

Il y a dans cette expérience un enchaînement de causes et d'effets comme dans l'expérience de M. Canelle, dont nous avons rendu compte dans le numéro du 25 novembre, et à l'occasion de laquelle nous avons démontré le rôle que joue la contraction des muscles fléchisseurs de la cuisse.

Dans l'expérience de M. Lafontaine, le magnétisme détermine aussi la contraction musculaire en agissant sur les muscles qui concourent à la respiration, ce qui augmente ou diminue la capacité de la poitrine, en lui permettant d'admettre une plus ou moins grande quantité d'air, d'où résultent les variations de l'équilibre,

Ainsi, si l'on passe en revue toutes les phases de cette expérience, on constatera successivement les phénomènes suivants :

1° Action du magnétisme sur le sujet;

2° Contraction des muscles de la respiration;

3° Augmentation ou diminution de la capacité de la poitrine;

4° Introduction ou expulsion d'une certaine quantité d'air dans les poumons, indépendamment de la quantité normale;

5° Oscillations de la bascule.

Dans la troisième expérience, qui n'a pas paru la moins intéressante, M. Lafontaine, après avoir mis son sujet en catalepsie, le plaça de manière que la partie postérieure et supérieure de la tête reposât sur une chaise, et la partie postérieure et inférieure des talons sur une autre chaise.

Agissant énergiquement sur les extrémités inférieures, les deux pieds furent soulevés de cinq à six centimètres, simultanément et comme par secousse.

Si l'on réfléchit à la position occupée par le sujet pendant l'expérience, on se demande s'il est rationnel d'admettre, avec quelques magnétiseurs, que ce curieux phénomène soit dû à la suggestion, et s'il n'est pas plus vraisemblable que le soulèvement des pieds soit produit par l'attraction magnétique.

Nous mettons au défi les plus incrédules, après s'être mis dans la position du sujet pendant l'expérience, de produire la même ascension de leurs pieds que celle produite chez la cataleptique.

Il nous paraît manifeste que, dans cette expérience, le sujet est sous l'empire d'une puissance étrangère qui le domine, et que cette puissance émane du magnétiseur.

Quatrième expérience. — Pour terminer la séance, M. Lafontaine se proposait d'opérer l'attraction, à l'aide du magnétisme, d'une aiguille en cuivre, suspendue, par un fil de cocon, dans un bocal hermétiquement fermé, au fond duquel est tracé un cercle sur lequel sont établies des divisions destinées à indiquer le degré de force attractive ou répulsive exercée sur l'aiguille, à travers le bocal.

Après avoir fait apporter l'appareil au milieu du salon, M. Lafontaine déclara que, se sentant très-fatigué, par suite des expériences qu'il venait de faire, il n'était pas sûr de réussir. L'expérimentateur ne put, en effet, malgré ses efforts, faire dévier l'aiguille.

MM. Allix, Canelle et Charavet essayent ensuite successivement s'ils seront plus heureux.

M. Allix n'obtient rien. M. Canelle obtient la répulsion de l'aiguille, phénomène que M. Lafontaine déclara impossible,

opinion que nous sommes loin de partager, attribuant l'attraction en question à une autre cause qu'au magnétisme. Enfin, M. Charavet obtient l'attraction de l'aiguille d'environ deux à trois centimètres. Environ une heure avant, M. Canelle avait obtenu, en ma présence, sur le même appareil, une attraction de l'aiguille telle, qu'il lui avait fait parcourir une étendue de cinq à six centimètres.

Cette expérience soulève ici une question importante : la déviation de l'aiguille est-elle due au magnétisme ou à toute autre cause?

Malgré le désir que doit avoir tout magnétiseur de multiplier les preuves à l'appui de l'existence du magnétisme, nous croyons que cet agent est étranger au phénomène en question. M. Canelle, et je suis de son avis, pense que le calorique est la principale cause de la déviation de l'aiguille, soit qu'on produise l'attraction ou la répulsion.

Au moyen d'un appareil construit d'après les principes de celui de M. Lafontaine, M. Canelle obtint devant moi, il y a quelques jours, l'attraction de l'aiguille à quelques centimètres de distance. Il obtint aussi, sans le vouloir, la répulsion; mais, dans ce moment, les mains de l'expérimentateur étaient *très-froides*.

Cette circonstance servit à M. Canelle de base à une théorie du fait en question, théorie qui me paraît très-rationnelle. Ce magnétiseur pense que l'attraction de l'aiguille est due à la chaleur des doigts, laquelle, s'accumulant dans leur voisinage, raréfie l'air en s'introduisant entre ses molécules, et forme ainsi une espèce de vide vers lequel se porte l'aiguille, comme les corps légers se précipitent vers l'ouverture de la porte d'un poêle. Si l'opérateur a les mains très-froides, il opérera plutôt la répulsion que l'attraction de l'aiguille, en condensant l'air qui se trouve dans le voisinage de ses doigts.

Je pensai que, si la théorie de M. Canelle est fondée, un morceau de glace, mis à la place des doigts, devait produire plus rapidement la répulsion, en raison du plus grand abaissement de température. C'est en effet ce qui eut lieu. C'est aussi, d'après ces principes, que, si l'on approche de l'aiguille la flamme d'une bougie, on produira l'attraction avec plus de rapidité qu'avec les doigts, dont la température est bien inférieure à celle de la bougie.

Dans l'intérêt du magnétisme, il est nécessaire qu'on examine avec toute l'attention qu'elles paraissent mériter les expériences que nous venons de faire connaître.

Quoi qu'en disent les antagonistes de la science officielle, parmi lesquels nous voyons avec regret quelques magnétiseurs, cette science n'en a pas moins le mérite de résoudre des questions importantes dont la solution sans elle serait impossible.

Docteur LOUYET.

RÉFUTATION DES OBJECTIONS DU DOCTEUR LOUYET

PAR LAFONTAINE.

Nous publions aujourd'hui le compte-rendu fait par le docteur Louyet, dans le journal l'*Union magnétique*, du 25 février, concernant les expériences exécutées par nous, le 10 novembre 1860, dans une réunion particulière.

Nous remercierons d'abord le docteur Louyet de l'appréciation qu'il en fait et de la bienveillance qu'il montre à notre égard, et à laquelle nous sommes peu habitué. Puis, nous chercherons à démontrer que les causes auxquelles le docteur attribue les effets présentés, ne sont pas les vériables, et nous espérons établir, par notre manière d'expérimenter, que nos expériences sont d'*une exactitude mathématique et concluante* pour prouver L'ATTRACTION PRODUITE PAR LE FLUIDE VITAL, NON-SEULEMENT SUR LES CORPS ANIMÉS, MAIS ENCORE SUR LES CORPS INERTES.

Nous pouvons dire hardiment que, nous aussi, nous nous étions fait autrefois les objections que ces messieurs nous ont faites, et même bien d'autres encore auxquelles ils n'ont pas songé.

Le docteur Louyet suppose que le fluide vital n'est point la cause des oscillations de la bascule, mais que ces oscillations sont dues à la plus ou moins grande quantité d'air qui, par la respiration, pénètre dans la poitrine. Il s'appuie sur l'opinion du docteur Charpignon, qui, pensant de même, nous proposa de se placer sur la bascule (ce que nous acceptâmes), et qui parvint en effet, par des inspirations profondes et des expirations prolongées, à faire osciller les deux plateaux.

Qu'on nous permette de dire d'abord, que notre étonnement n'a pas eu pour cause la raison qu'en donne M. Louyet; nous avons été surpris, en effet, mais seulement de voir notre savant confrère, le docteur Charpignon, nous faire une objection aussi peu sérieuse. Comment! vous, docteur Louyet, vous,

docteur Charpignon, vous pouvez supposer que pas un des hommes sérieux, pas un des savants auxquels, depuis douze ans, nous avons présenté cette expérience; vous pouvez supposer, disons-nous, que pas un seul ne nous aura fait cette observation, et que nous ne l'aurons pas mise à néant?

En 1851, je fis cette expérience à Toulon, en présence du professeur de physique du collége de cette ville, de M. de Lugeol, capitaine de vaisseau alors, devenu depuis contre-amiral, et de deux ou trois autres personnes tout aussi compétentes.

La première objection de ces messieurs fut la vôtre, docteur Louyet.

M. de Lugeol se plaça sur la bascule, et faisant, comme le docteur Charpignon des inspirations et des expirations exagérées, il produisit aussi des oscillations des deux plateaux.

Mais alors, je fis reconnaître et constater à ces messieurs que, pour *premier mouvement,* le plateau sur lequel était placé M. de Lugeol, *descendait au lieu de monter,* comme s'il devenait *plus lourd.*

Je déclare ici que c'est l'effet contraire qui doit avoir lieu lorsqu'on agit magnétiquement sur un sujet, c'est-à-dire que le plateau sur lequel est placé le somnambule S'ÉLÈVE D'ABORD, COMME S'IL ÉTAIT ALLÉGÉ.

Toutes les personnes présentes se placèrent sur la bascule, et l'effet fut toujours le même; c'est-à-dire que chaque personne devint plus lourde d'abord, soit qu'elle fît en premier une inspiration ou une expiration; et cela doit être, car il y a toujours, dans ce cas, une contraction volontaire ou inconsciente.

Je ferai observer aussi que, pour éviter le plus petit mouvement de la part du sujet, il est mis dans un état complet de catalepsie, c'est-à-dire de raideur musculaire absolue, qui le met dans l'impossibilité de faire de profondes inspirations, ni de longues expirations, puisque sa respiration est à peine sensible, tant sont fortement contractés par le magnétisme les muscles de la poitrine et de tout le corps.

Etat reconnu et admis par le docteur Louyet.

Quant à l'oscillation du plateau, elle tient à ce que le magnétiseur, qui est assez fort pour produire un effet d'attraction momentanée, n'est pas assez puissant pour maintenir cet effet d'une manière continue. Il y a donc oscillation.

Du reste, le même effet d'oscillation existe, lorsqu'on pré-

sente un aimant, sans toucher à un morceau de fer placé sur la bascule.

La première oscillation démontre aussi que le plateau sur lequel est le fer, s'élève et est allégé par la force attractive de l'aimant.

Ce qui est concluant pour établir la réalité de l'attraction vitale, c'est l'exactitude invariable de la première oscillation du plateau, qui s'élève et qui démontre d'une manière victorieuse l'action attractive sur le sujet.

La troisième expérience, admise comme attraction magnétique par le docteur Louyet, vient confirmer l'expérience sur la bascule; car, si nous constatons l'attraction dans un cas, il n'y aura pas moyen de la nier pour tous les autres.

Quant à la quatrième expérience, l'attraction de l'aiguille de cuivre, placée sous un globe de verre hermétiquement fermé, et dans laquelle j'ai échoué ce jour-là par suite d'une trop grande fatigue, le docteur Louyet a constaté que deux personnes, MM. Canelle et Charavet, avaient réussi, dans cette même séance, à faire dévier l'aiguille.

Le docteur, s'appuyant de l'opinion de M. Canelle, pense que ce n'est point le fluide vital qui provoque l'attraction, mais bien le calorique, et que la déviation de l'aiguille est due à la chaleur des doigts, quoiqu'on les tienne à quelques centimètres du globe de verre.

Cette objection n'est point réelle; elle m'a été faite autrefois, en 1844, par les préparateurs de MM. Pouillet, Regnault et Becquerel, qui avaient été nommés membres de la commission d'examen; commission qui, par parenthèse, ne s'est jamais réunie pour examiner mes expériences.

Pour répondre à l'observation de ces messieurs, et pour bien constater que le fluide vital, et non le calorique, était la seule cause de la déviation de l'aiguille, je pris, à cette époque, des barreaux de verre plein, longs de 20 centimètres, j'en présentai les extrémités à trois ou quatre centimètres du globe sous lequel était l'aiguille, et j'obtins de cette manière L'ATTRACTION DE L'AIGUILLE DU CÔTÉ OÙ JE VOULAIS LA PROVOQUER.

J'obtins et j'obtiens encore le même résultat avec des barreaux de verre plein longs de 50 centimètres.

Pour compléter ces expériences qui prouvent d'une manière inattaquable l'attraction magnétique, même sur des corps inertes, j'ai placé sous un globe de verre hermétiquement

fermé, une de ces petites balances dont se servent les marchands d'or et qui sont de la plus grande justesse. J'ai présenté à travers le verre un aimant à l'une des extrémités du fléau qui est en fer, et aussitôt le plateau s'est élevé et il a oscillé.

Puis, j'ai présenté, toujours à travers le globe, à la même extrémité du fléau, un barreau de verre de 50 centimètres, et j'ai également obtenu l'élévation du plateau et l'oscillation.

Dans l'intérêt du magnétisme, j'engage MM. les magnétiseurs sérieux à répéter ces expériences avec toutes les précautions voulues, et à ne point se rebuter s'ils ne réussissent pas dès la première fois.

Mes élèves à Genève, et il en est un grand nombre, produisent ces effets toutes les fois qu'ils le veulent, et je ne doute pas que tous ceux qui expérimenteront d'une manière sérieuse ne reconnaissent promptement que je n'ai rien avancé que de mathématiquement vrai.

Ch. LAFONTAINE.

SOMNAMBULISME SPONTANÉ. TRAITEMENT ET CURE FORT REMARQUABLE.

Varsovie, le 20 avril 1861.

J'ai déjà parlé naguère d'un fait de somnambulisme spontané qui a eu un grand retentissement dans notre ville, et je n'y reviendrais certainement pas aujourd'hui si ce fait, déjà bien remarquable en lui-même, n'avait été suivi d'une guérison plus remarquable encore, grâce à un traitement tellement exceptionnel, que non seulement tous les médecins qui ont été appelés s'opposaient énergiquement à ce qu'il fût suivi, mais que moi-même, je l'avoue, je ne pouvais l'envisager sans trembler, quoique je sache, par une longue expérience, qu'il est assez rare qu'un somnambule se trompe pour sa propre personne. Au surplus, comme ce n'était pas moi qui avais entrepris ce traitement, dans lequel je n'ai joué qu'un rôle secondaire, je finis par me tranquilliser un peu en pensant que s'il arrivait quelque malheur, je n'en serais pas au moins responsable. Cependant, comme il s'agissait d'une personne d'un rang assez élevé, sur laquelle, par conséquent, étaient portés tous les regards, je ne cessai de faire des vœux pour que le magnétisme n'eût point un rude échec à supporter ; c'est-à-

dire pour que le sujet, abandonné à ses propres ressources, n'eût point une fin tragique, ce qui toutefois serait probablement arrivé, si les prescriptions, aussi terrifiantes qu'elles fussent, n'avaient point été rigoureusement suivies.

Comme j'ai décrit pathologiquement ailleurs l'état du sujet, je me contenterai de dire ici que Mlle N., âgée de vingt ans environ, tombait souvent dans un sommeil presque léthargique, après lequel elle entrait en somnambulisme et donnait d'excellentes consultations.

Un jour pourtant que, plongée dans une léthargie plus profonde qu'à l'ordinaire, elle ne donnait presque plus signe de vie, le pouls ayant complétement disparu, on s'inquiéta vivement, et celui qui la soignait vint me chercher en toute hâte. Je trouvai les parents en larmes, et je fus prié de *démagnétiser*. Loin d'accéder à cette prière, je fis le contraire de ce qu'on me demandait, c'est-à-dire je magnétisai afin de rétablir la circulation. Le pouls ne tarda pas à reparaître avec l'incarnat du visage; et dès que j'eus constaté une soixantaine de pulsations, ainsi qu'une douce moiteur sur ce corps que j'avais trouvé inerte en arrivant, je cessai d'agir et ordonnai qu'on laissât dormir la jeune personne jusqu'à ce qu'elle se réveillât d'elle-même : car je supposai avec raison qu'il n'y aurait point ce jour-là de somnambulisme.

Plus de dix-huit heures s'écoulèrent avant que la dormeuse ouvrît les yeux. Mais dès qu'elle fut complétement réveillée, elle se leva, fit un bon repas et alla se promener. Jamais elle n'avait été aussi gaie et aussi vive.

Quelque temps après, cependant, elle retomba dans son sommeil léthargique. Je conseillai alors de laisser de côté toute médication, car la médecine s'en était déjà mêlée, et de n'avoir plus recours qu'à un magnétisme régulateur, lequel, ajoutai-je, loin de nuire à la clairvoyance naturelle, ne pourrait que l'affermir et la développer.

Celui qui se chargea de magnétiser dans ce but obtint le plus grand succès. Mais, à dater de ce moment, je fus très-sobre de conseils, car c'est alors que je commençai véritablement à craindre, en raison de ce que la clairvoyante se prescrivait.

Un jour, comme à son ordinaire, qu'elle s'était endormie d'elle-même et qu'elle était entrée en somnambulisme sans la moindre passe magnétique, auxiliaire dont elle n'avait déjà presque plus besoin, elle se mit, à la demande de celui qui la

soignait, à examiner l'intérieur de son corps, et s'écria tout-à-coup qu'elle mourrait infailliblement si l'on ne suivait à la lettre toutes ses prescriptions. On le lui promit donc, et sa première ordonnance fut qu'on *devait la priver durant neuf jours entiers de toute nourriture !* Effrayés, comme on peut bien le croire, d'une pareille prescription, qui ne paraissait être qu'une sentence de mort, les parents se récrièrent en la suppliant de se mieux examiner et de bien peser ce qu'elle avait prescrit. Si vous voulez me voir mourir entre vos bras, répondit-elle d'un ton qui ne permettait pas la moindre réplique, donnez-moi à manger; sinon, faites ce que j'ai dit. Sur ce, elle se réveilla.

Un conseil de famille a lieu, et le père seul a assez de courage pour tenir à ce qu'on suive l'ordonnance de sa fille.

Elle est donc suivie; et les neufs jours se passent sans le moindre accident, sans la moindre déperdition de forces!

Mais c'est peu de chose encore comparativement aux autres ordonnances.

Après ces neuf jours d'angoisses pour les parents et pour le magnétiseur même, qui ne quittait plus son intéressante malade, celle-ci tomba de nouveau en somnambulisme; et cette fois sa clairvoyance est plus grande que jamais.

Alors, d'un ton et d'un air vraiment inspirés, elle assure qu'il n'y a plus aucun danger pour elle, qu'elle recouvrera une santé florissante, mais qu'à cette fin il faudra employer les moyens les plus énergiques, vu l'état de pléthore générale dans lequel elle se trouve; en conséquence de quoi, elle s'ordonne une forte saignée.

Ici les parents faiblissent et consultent plusieurs médecins. *Aucun symptôme apparent* ne motivant une saignée, elle est rejetée unanimement.

Cependant la jeune personne ayant eu plusieurs évanouissements dans la journée, on se décide à tirer du sang. Quelques instants après elle s'endort, et fait des reproches sanglants à son père d'avoir tellement tardé à faire ce qu'elle avait prescrit. Elle s'exalte en affirmant qu'elle voit parfaitement le siége de son mal, et ordonne une seconde saignée.

Comme j'ai dit que je ne reviendrais point sur ce traitement extraordinaire que j'ai déjà décrit ailleurs avec toutes les phases de la maladie, j'ajouterai seulement que, en dépit de la science, *onze fortes saignées ont été successivement pratiquées en moins de trente jours;* et que, malgré toutes nos craintes,

assez fondées du reste, la patiente ne paraissait nullement s'affaiblir. Quoi qu'il en soit, le *facies* était devenu fort pâle; et, quant à moi, s'il faut le dire, je n'augurais rien de bon.

Sur ces entrefaites, je pars pour Paris, à peu près certain de trouver à mon retour une famille en deuil.

A peine arrivé, je m'empresse, comme on peut bien se le figurer, d'aller tout en tremblant aux informations. Si ma joie fut grande quand j'appris que la jeune personne était en pleine santé, ma stupéfaction fut plus grande encore lorsqu'on m'assura qu'après mon départ on avait fait cinq nouvelles saignées [1].

Charles Péreyra.

P. S. — Monsieur, c'est avec le plus vif intérêt que j'ai lu l'*Art de magnétiser* dont vous m'avez fait hommage, et je ne sais comment vous remercier d'avoir mis entre mes mains un ouvrage que je considère comme un des meilleurs qu'on ait jamais écrits sur la matière. Quoique je ne sois pas toujours de votre avis, — ce qui, du reste, ne prouve rien. — je n'en reconnais pas moins tout le mérite de votre œuvre, qu'on ne saurait assez apprécier, et qui, selon moi, devrait être le vade-mecum de tout magnétiseur.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon estime toute particulière.

Ch. P.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

M. *Bard* et sa spécialité; action magnétique sur les animaux; expériences quotidiennes au Jardin des Plantes. — M. *Léopold Sarrade*. — La somnambule *Alix*. — Le banquet de Mesmer. — Mort de Paul d'Ivoy.

Paris, 10 mai 1861.

Parmi les magnétiseurs parisiens, il en est un qui s'est voué à une branche toute spéciale. Depuis que nous le connaissons, — et cela ne date pas d'hier, — il dépense tout son fluide en

1. Si même on a exagéré, ce que je ne puis cependant pas croire, les onze premières saignées suffisent bien pour rendre ce traitement extraordinaire, n'en déplaise au célèbre Broussais et à ses partisans, et pour ajouter plus de foi à la clairvoyance de tout bon somnambule, soit naturel, soit magnétique, surtout quand il s'agit de sa personne.
Ch. P.

faveur, ou en l'honneur, des quadrupèdes, — et particulièrement des animaux féroces du Jardin des Plantes.

Je veux parler de M. Bard.

Il y a huit ou dix ans, M. Bard, alors directeur d'une usine de charbon sur le boulevard de l'Hôpital, essaya son action sur des chevaux. Le baron du Potet et M. Hébert de Garnay assistèrent à ces expériences. On devait les renouveler ensuite devant quelques savants diplômés, et déjà l'on avait pris jour avec M. Auzou et quelques membres de l'Académie; mais ceux-ci, l'heure du rendez-vous sonnée, brillèrent par leur absence : ils entrevoyaient des faits qui pouvaient dérouter la science officielle, et la soustraire à ce désagrément était de la haute prudence.

Plus tard, M. Bard consacra spécialement son fluide aux bêtes fauves du Jardin des Plantes, et le docteur Louyet se constitua l'historiographe de ces hauts faits dans le numéro 99 de l'*Union magnétique* (10 février 1859). En magnétologue qui sait son histoire, le docteur Louyet ne négligea pas de rappeler à cette occasion les éclatants succès déjà obtenus dans la même spécialité par M. Lafontaine et consignés dans l'*Art de magnétiser*.

Hâtons-nous de dire que les prouesses de M. Bard n'allaient pas aussi loin que celles accomplies par notre praticien de Genève : nous ne sachions pas qu'il ait jamais aventuré sa main dans la gueule d'un lion; son ambition se bornait à se promener tous les jours devant les cages de la ménagerie, à chercher et à obtenir sur les animaux des effets magnétiques plus ou moins appréciables.

Les années ont roulé sur nos têtes, et M. Bard n'a pas cessé de se livrer au même passe-temps. Tous les jours, vers deux heures de l'après-midi, on le voit, au Jardin des Plantes, rôder devant la ménagerie, actionner les panthères, les jaguars, les lionnes, par le regard et par les *passes*, au grand ébahissement des gamins, des pioux-pioux et des bonnes d'enfants.

Les promeneurs habituels de l'endroit le connaissent, mais tous ne se rendent pas également compte de ses faits et gestes. Les uns croient à sa puissance fascinatrice sans se l'expliquer, tout en prédisant à leurs voisins les effets qui vont se produire; les autres prennent notre homme pour un fou, un monomane, et le désignent à la foule avec un sentiment de compassion; quelques-uns pourtant, — et c'est le petit nombre, — prononcent le mot *magnétisme*.

J'ai voulu personnellement me rendre témoin des exploits de M. Bard; et le 6 avril dernier je fis le voyage du Jardin des Plantes pour surprendre notre fascinateur dans l'exercice de ses fonctions.

Je le trouvai à son poste, et m'empressai de suivre les phases d'une influence à laquelle j'étais d'ailleurs converti en principe.

Tantôt collé contre les barreaux des cages, tantôt posté à distance derrière le public, M. Bard projetait son fluide, lançait son regard, décrivait avec ses doigts des courbes, des ellipses, des paraboles; et les terribles quadrupèdes s'arrêtaient, dirigeaient leurs yeux vers l'opérateur, bâillaient, se couchaient, tombaient en torpeur, remuaient la queue, allongeaient les pattes, éprouvaient des spasmes; parfois, ils se relevaient en sursaut et se secouaient, comme pour chasser une atmosphère importune.

Et la foule qui nous entourait suivait alternativement la pantomime du magnétiseur et les effets qu'il obtenait sur les espèces félines.

Ce jour-là, le jaguar femelle se montra très-impressionnable; en revanche, le tigre du Bengale accusa une insensibilité complète : vainement M. Bard gaspillait en son honneur des cargaisons de fluide, l'animal arpentait sa cage sans sourciller, et semblait témoigner le plus profond dédain pour les choses mesmériennes et pour les sociétés magnétiques de Paris.

Au moment où je me disposais à prendre congé de M. Bard, je vis le gardien du Jardin des Plantes s'approcher de lui, et j'entendis le colloque suivant :

« — Monsieur, j'ai une mauvaise nouvelle à vous annoncer : on vous invite formellement à cesser désormais vos magnétisations; cela suscite des attroupements devant les cages et empêche la circulation des promeneurs. »

Hélas! voilà donc M. Bard forcé, par ordre supérieur, de renoncer à ses exercices quotidiens, et je suis venu à point pour assister à ses dernières expériences.

Je le croyais du moins; car j'apprends à l'instant que notre homme ne se tient pas pour battu, et qu'il fait des démarches près de M. Geoffroy Saint-Hilaire pour être maintenu dans la jouissance de son passe-temps. Je ne me sens pas la force de blâmer M. Bard; il est dans son droit : les extatiques à poil fauve, les sensitifs du désert, les *sujets* de Java et du Bengale sont trop précieux pour qu'on se les laisse enlever sans faire de réclamations. Espérons qu'il pourra reprendre sa gymnas-

tique habituelle, qui ne sert à rien, mais qui ne fait de tort à personne.

J'ai promis de vous dire quelques mots de M. *Léopold Sarrade*. C'est un fluidiste qui n'appartient à aucune société de magnétisme. Je le vis pour la première fois à l'œuvre, il y a trois ans, dans quelques cercles mesmériens; il agissait vigoureusement et semblait se rendre compte de toutes ses opérations. Deux jeunes somnambules, rivales, jalouses l'une de l'autre, et perpétuellement en lutte, trouvaient en lui un dominateur puissant, calme, imperturbable. L'une d'elles, M[lle] *Alix*, est devenue sa femme. Son mariage avec cette jeune et belle personne, et les circonstances qui l'ont accompagné, formeraient les éléments d'un roman. — *Alix* est aujourd'hui un des rares sujets lucides de Paris et une extatique des plus séduisantes. Son sommeil offre un phénomène psychologique que nous avons vu se présenter chez mainte somnambule : dans cet état, elle perd son individualité, mais à un degré tellement absolu qu'elle ne se croit pas mariée et *ne veut pas l'être*, ce qui amène des colloques assez divertissants entre elle et son magnétiseur.

M. Sarrade a peu puisé dans les livres : l'observation, la pratique, une volonté persévérante, lui ont tout appris. Il n'emprunte au magnétisme que le côté utile et rationnel. Bien entendu qu'il ne donne pas dans les *hominicules* et dans les *périsprits* de M. Jobard : je vous ai dit que M. Sarrade était un homme de bon sens.

M. Léopold Sarrade a aussi formé quelques élèves, au nombre desquels il faut citer le *comte de Gévaudan,* directeur du collége héraldique, et aujourd'hui l'un des plus intrépides magnétiseurs des vingt arrondissements. Ce gentilhomme cultive avec une égale ferveur la science du blason et la doctrine du fluide. Grisettes, grandes dames, bohémiennes, duchesses, tout subit son pouvoir fascinateur et ses *passes* mesmériennes. Dieu sait le nombre des sybilles qu'il a semées dans le noble faubourg..... et dans le quartier des Halles!

Et pendant ce temps, la *Société du magnétisme de Paris* prépare son grand banquet de Mesmer. On se rappelle que l'an dernier cette fête, célébrée sous les auspices de la *fusion,* laissait beaucoup à désirer au point de vue de son organisation matérielle. Cette fois. dit-on, toutes les mesures sont prises pour que la fraternisation des cœurs et des fourchettes s'épanouisse d'une façon digne et confortable. J'espère bien vous transmettre le procès-verbal de cette agape mesmérienne.

Les journaux vous ont appris la mort de M. Charles Deleutre, qui, sous le pseudonyme de *Paul d'Ivoy*, s'était fait une place lucrative parmi nos chroniqueurs parisiens. MM. les Spiritistes perdent en lui un organe précieux : Paul d'Ivoy était celui de nos courriéristes qui, dans ces dernières années, s'occupait avec le plus d'empressement des manifestations d'outre-tombe. Le célèbre medium américain, *Hume,* trouva en lui un compère zélé, chaleureux, infatigable ; chaque jour, le chroniqueur consacrait une ou deux colonnes aux excentriques prodiges opérés par ce medium.

Comme la plupart des journalistes parisiens, Paul d'Ivoy confondait le spiritisme avec le magnétisme et faisait endosser à Mesmer la danse des meubles et l'évocation des Esprits. Il était, du reste, entretenu dans cette erreur par son ami *Henry Delaage*, qui n'en savait pas plus long que lui. — Dans la presse parisienne, M. Henry Delaage passe pour un mesmériste de premier ordre ; lui qui ne s'est jamais occupé que du monde occulte et des Mages de la Perse !

Pauvre magnétisme ! que d'insanités se sont abritées sous ton nom !...

Jules Lovy.

CORRESPONDANCE.

Paris, ce 10 avril 1861.

Monsieur,

« Il y a, dit Alphonse Karr, un point fort embarrassant pour l'écrivain moraliste et quelque peu satirique ; c'est la conscience, qui lui fait voir en lui-même à peu près tout ce qu'il critique chez les autres, avant de céder à cet entrainement, j'ai passé longtemps à *medire;* je voudrais *Bien* pour commencer que quelqu'un fit une sottise que je *n'ai* jamais faite moi-même.

» Mais comme cela ne se présentait pas assez souvent, j'ai dû prendre un autre parti ; c'est de me mettre avec franchise et de bonne *grâse* dans la foule de ceux dont je parle, au lieu de dire *a* ces hommes sont des coquins ; comme on fait d'ordinaire en faisant de sa personne une Brillante et unique exception, je dis *nous* sommes des coquins ; ce qui met ma conscience en repos. »

Ce préliminaire obligé, tout justifié qu'il est par la citation *ad hominem que* me condamne à vous communiquer le mal adroit envoi que vous me faites, à si méchant dessein, de deux

numéros de votre journal que je reçois pour la première fois *de puie* quatre ans que je fais du magnétisme ne fera pas, néanmoins, que je songe à vous imiter en m'écartant de la ligne de réserve et de modération que tout homme réfléchi et d'un sens droit doit toujours savoir se tracer,

Avant de vous *attacquer*, ainsi que vous le faites sous le titre d'exploitation du somnambulisme en date du 24 février 1861, le faites à de zêlés et *conciencieux* propagateurs de la doctrine que vous professez, vous devriez y regarder à deux fois Il y a entre l'expression si injurieuse de vôtre *suspricion* de mauvaise foi au sujet de ceux qui appartiennent a votre ecole et la manifestation d'incrédulité des personnes qui professent une opinion contraire à la vôtre un inévitable point de contact à la puissance du lien du quel il ne peut que vous etre bien difficile, pour ne pas dire impossible, de vous soustraire, à peine sorti des langes du Berceau de son origine le mesmérisme comme le spiritisme, vous ne sauriez l'ignorer monsieur loin d'avoir obtenu son droit, de *citoyeneté* dans la république des lettres et des *sciances* en est encore, à l'heure qu'il est, *soumie* à des essais que *lons* caractère problématique expose chaque *jours* à des critiques à l'abri des quelles il ne vous appartient pas plus qu'à moi de vous placer.

Vous auriez par exemple, grandement tort de vous imaginer que vous apparaissez aux yeux des non croyants qui vous lorgnent à travers le prisme de leur incrédulité, moins ridicule et moins laid de forme et de visage que les *spirite* que vous attaquez avec si peu de ménagement, croire en effet, que les âmes des vivants puissent à voir des entretiens à distance, ou bien croire que les âmes des morts puissent communiquer *ave* celles des vivants, c'est, quoique vous en disiez, monsieur au point de vue du pur rationalisme une seule et même chose,

Je doute fort qu'aux yeux des membres du tribunal de l'incrédulité scientifique, s'il leur prenait l'envie de vous appeler à sa barre, vous *parusiez* autres qu'en vrai et insensé thaumaturge,

Étant trop économe de mon temps pour consentir à le perdre en m'amusant à parodier le style d'arlequin du tartufiel dont la laideur se révèle à travers le RETICULOM MUCOSUM epidermique de sa peau d'*Ethiopices* Je me borne à vous retourner votre injurieuse accusation en vous invitant monsieur à insérer maréponse dans le plus prochain numéro de votre journal.

Votre tres humble serviteur, elève de M. le Baron Du Potet et de M. le docteur Hébert (de Garnay) et membre de la Société magnétique de Paris. NIDELAY.

Nous avons inséré la lettre de M. Nidelay sans retrancher ni ajouter un mot, laisant à l'auteur la responsabilité entière de sa singulière épître.

Notre correspondant, T. V. D., nous avait transmis sa pensée critique sous une forme bouffonne; Nous, nous dirons la nôtre telle que nous l'avons formulée et mise en action pendant toute notre vie magnétique.

Le somnambulisme tel qu'il est organisé à Paris et partout, n'est généralement qu'une HONTEUSE EXPLOITATION. La plupart des hommes qui s'intitulent PROFESSEURS DE MAGNÉTISME n'ont aucune connaissance de cette science; ils n'ont même pas lu les quelques livres pratiques qui existent; et quand ils ont suivi un cours, ils ne l'ont pas compris et ne se sont attachés qu'aux quelques gestes par lesquels le sommeil magnétique est produit. Ils n'ont rien vu au-delà; et ils ont de suite cherché à utiliser et à mettre à profit pour eux-mêmes le peu qu'ils avaient retiré du cours, qu'ils n'ont souvent suivi que pour se dire élève de tel ou tel magnétiseur sérieux et en renom. Beaucoup même, et nous en connaissons plusieurs, prennent ce titre d'élèves, sans avoir jamais suivi un cours de qui, ni de quoi que ce soit.

Aussi, voyons-nous souvent en France un somnambule et un *professeur de magnétisme* sur les bancs de la police correctionnelle; la condamnation s'ensuit. Comment peut-il en être autrement? lorsqu'on voit des cartes ainsi rédigées :

« *Consultations tous les jours de 10 heures du matin à 6 heures du soir.*

« *Un médecin chirurgien, sur la demande des consultants, dirigera la somnambule.* »

(Nous supprimons par pudeur les noms et l'adresse.)

Nous, qui savons combien la lucidité d'un somnambule est fragile; Nous qui savons que les moyens de soutenir une lucidité réelle, lorsqu'elle apparaît, ne sont point encore trouvés; Nous qui savons que cette lucidité dépend de mille circonstances physiques, hygiéniques, atmosphériques et morales, et que, jusqu'à ce jour, il n'a pas été donné à l'homme de pouvoir maîtriser toutes les circonstances qui agissent non-seule-

ment sur le somnambule, mais encore sur le magnétiseur, nous déclarons que sur vingt consultations somnambuliques données par les somnambules qui en font métier, il y en a à peine *une seule* à laquelle un magnétiseur consciencieux pourrait donner son approbation. Aussi sommes-nous affligé en voyant certains hommes intelligents, qui pourraient devenir des magnétiseurs sérieux, se laisser aller au courant facile de la consultation somnambulique.

Que nos lecteurs ne s'imaginent pas que nous n'admettons pas la lucidité dans le somnambulisme; bien loin de là, nous y croyons sincèrement, et notre conviction est basée sur des preuves irréfragables que nous avons par devers nous; mais nous avons vu si souvent les somnambules et les malades se tromper dans leur somnambulisme par rapport à eux mêmes, que nous repoussons de toutes nos forces l'exploitation du somnambulisme comme plutôt nuisible qu'utile, jusqu'au moment où l'on trouvera le moyen exact de reconnaître et de fixer cette lucidité pendant un temps déterminé; jusque-là, nous nous élèverons toujours contre les somnambules à consultations journalières, et nous donnerons le conseil aux hommes consciencieux d'abandonner le somnambulisme et de se replier sur le magnétisme direct beaucoup plus fatigant, beaucoup moins lucratif, il est vrai, mais toujours respectable et honorable. Ch. Lafontaine.

CLINIQUE.

Il y a quelques mois, au milieu de la nuit, on sonna à ma porte avec une violence extraordinaire; puis, un homme à cheveux blancs, dans un désordre inconcevable, se précipita tout haletant dans ma chambre, en me criant d'une voix épouvantée : « Venez, venez vite, ma femme se meurt; elle est peut-être morte maintenant. »

Cet homme à la figure bouleversée était un médecin; et, depuis plusieurs heures, il voyait ses soins impuissants à ramener à la vie sa femme, atteinte d'un mal subit, malgré tous les moyens qu'il employait pour la sauver. Enfin, dans son désespoir, il vint à moi, mettant de côté, avec sa haute intelligence, tout amour-propre médical, voulant avant tout sauver la compagne de sa vie.

En effet, le danger était grand, et, lorsque nous arrivâmes,

la pauvre femme ne pouvait plus respirer; la tête était brûlante, et cependant couverte d'une transpiration glacée; ses yeux, à demi-fermés, étaient vitreux; son corps et ses membres sans mouvement avaient déjà le froid du cadavre, et ils étaient couverts d'une eau glacée qui coulait en abondance.

Sans m'occuper de la cause qui avait produit un état aussi dangereux, je me mis à magnétiser, me réservant d'interroger le docteur dans un moment plus opportun.

Je travaillai avec force les carotides, pour dégager le cerveau qui se prenait de plus en plus; je fis des insufflations sur la tête, sur les bronches, sur le cœur et sur l'estomac; je fis des passes et des frictions, puis, je massai la poitrine et le dos. Tous mes efforts étaient nuls; le danger, sans empirer, ne diminuait pas.

Ce ne fut qu'en agissant avec vigueur sur l'estomac que j'obtins un sentiment d'amélioration; enhardi, j'y mis une telle vigueur, que bientôt la transpiration glacée cessa, la chaleur revint un peu, et la transpiration se fit graduellement plus facile.

Après une heure et demie d'un travail de Titan, que personne ne peut comprendre et admettre s'il n'a passé par là, la malade respirait, parlait un peu, et pouvait prendre les médicaments donnés par le docteur, son mari, qui revenait à l'espérance.

Lorsque le calme fut à peu près rétabli, et que tout danger fut éloigné, j'appris alors, en questionnant, la cause de cet état, qui avait mis à deux doigts de la mort cette malheureuse femme.

Le docteur, qui depuis quelques jours était en voyage, était brusquement revenu, sans avoir eu le temps de prévenir chez lui. L'émotion avait été si grande chez la femme, que le dîner, pris en cet état nerveux, était resté comme une pierre sur l'estomac et avait déterminé tous les accidents qui auraient pu amener la mort, et dont heureusement j'avais pu me rendre maître.

Le lendemain tout allait assez bien; la malade put se lever, et bientôt il n'y parut plus.

Le magnétisme avait dégagé le cerveau et l'estomac, et, en stimulant le cœur et les autres organes, il les avait forcés à fonctionner, en rétablissant la libre circulation dans tout le corps.

Ch. Lafontaine.



N° 3. 15 Juin 1861. 3e Année.

LE MAGNÉTISEUR

DE LA CLAIRVOYANCE DANS LE SOMNAMBULISME.

Dans notre dernier numéro, nous avons dit quelques mots sur l'exploitation du somnambulisme. Nous nous permettrons aujourd'hui de donner quelques développements à notre pensée, en faisant quelques réflexions sur la clairvoyance qui accompagne souvent l'état de somnambulisme, et sur le degré de confiance que méritent les assertions des somnambules.

Nous avons vu des guérisons surprenantes obtenues par des somnambules, mais aussi nous avons vu bien des méprises, et nous avons toujours pensé qu'on ne saurait apporter trop de réserve et trop de prudence dans l'emploi de ce moyen occulte, dont l'infaillibilité est loin d'être démontrée.

Nous savons que les somnambules peuvent être égarés par l'enthousiasme du magnétiseur ; qu'ils se trompent lorsqu'on les presse de parler : que leur attention se fixant quelquefois sur l'organe le plus lésé, ils ne voient pas d'abord la complication des maux du malade pour lequel ils sont consultés : nous savons que leur clairvoyance n'est pas toujours la même, qu'elle s'affaiblit lorsque le somnambulisme a été longtemps prolongé ; qu'elle disparaît même entièrement, n'apparaissant plus que par éclairs, et qu'elle peut être troublée par des circonstances étrangères et imprévues.

Les inconvénients qui naissent de toutes ces causes et de bien d'autres encore, s'opposent à ce qu'on puisse accorder une confiance aveugle aux somnambules, à ceux mêmes qui ont le plus de solidité, à ceux sur lesquels le magnétiseur est assez sage pour n'exercer aucune influence.

Nous avons vu des somnambules avoir des aperçus incon-

cevables, et connaître distinctement des choses dont aucun de nos sens ne peut nous donner l'idée. Nous en avons vu se tromper sur des choses dont nous pouvons juger par nos facultés ordinaires; nous en avons vu dont la clairvoyance était merveilleuse pour certains objets, et nulle pour d'autres; nous en avons vu qui perdaient leur faculté instinctive par les efforts mêmes qu'ils faisaient pour pénétrer la vérité et pour se rendre utiles; nous en avons vu enfin qui étaient par intervalles d'une lucidité remarquable, et qui, dans certains moments, étaient extrêmement bornés.

Toutes ces anomalies tiennent à la nature même du phénomène, c'est-à-dire à la différence qui existe entre l'état de veille et l'état de somnambulisme. Nous pourrions appuyer notre opinion sur beaucoup de faits.

Le somnambulisme n'est ni la veille, ni le sommeil, ni le rêve. Le sommeil est la suspension momentanée de la vie morale, c'est la période du repos des organes de la vie de relation. L'homme qui dort n'est plus en rapport avec le monde extérieur; il n'a pas la conscience de sa propre existence : le sommeil complet ressemble à la mort. Les somnambules, au contraire, jouissent de la plénitude de leurs facultés intellectuelles et morales; on remarque même que leur esprit possède ordinairement plus de portée, plus d'éclat, que leurs perceptions ont plus de force, plus de délicatesse que dans l'état normal; en outre, ils acquièrent des facultés nouvelles qui n'ont point leurs analogues dans la vie ordinaire.

Lorsque, par l'action magnétique, l'organisme est envahi, lorsque le système entier est saturé de fluide vital communiqué par le magnétiseur, lorsque la matière est rendue inerte et que la vie du corps est annihilée, l'âme se trouve en quelque sorte dégagée des liens de la vie commune, pour vivre de sa propre vie; ses facultés tout immatérielles apparaissent d'autant plus brillantes que l'anéantissement de la matière est plus complet.

« Les somnambules magnétiques, avons-nous dit autre part, » ont, je ne dis pas toujours, mais souvent, la faculté d'aper- » cevoir, de percevoir, de voir les choses *actuellement existantes* à travers les corps opaques qui les dérobent aux sens » ordinaires, quels que soient les obstacles ou les voiles qui les » couvrent, et à des distances illimitées.

» Ils ont la faculté de pénétrer les actions mentales, la pen- » sée, la volonté humaine.

» Ils ont la faculté de prévoir et de prédire des événements
» dont l'origine et le développement sont relatifs à eux-mê-
» mes, dont le point de départ, la cause et le terme sont dans
» leur organisme. Ainsi, un somnambule lucide malade an-
» nonce qu'il aura une crise tel jour, à telle heure, et qu'elle
» durera tant d'heures, tant de minutes. Cette prévision s'é-
» tend à plusieurs semaines, à plusieurs mois, et même à plu-
» sieurs années.

» Les somnambules peuvent aussi prévoir, prédire des évé-
» nements entièrement indépendants de leur organisme ; mais
» qui, cependant, ont déjà un point de départ, tels que l'issue
» d'un procès pendant devant un tribunal, et qui ne sera jugé
» que dans quelques mois, etc., etc. ; mais nous ne pensons
» pas qu'ils puissent prédire des actes qui n'ont aucun *germe*,
» comme le tirage de la loterie. »

Les somnambules voient toute l'anatomie de leur corps, et ils étendent cette faculté aux étrangers que l'on met en contact avec eux.

C'est dans ce genre d'application des facultés somnambuliques qu'il est besoin d'une grande habitude pour ne pas embrouiller les somnambules, pour obtenir des renseignements exacts, pour savoir discerner et reconnaître s'ils voient ou s'ils ont seulement la transmission de sensation et pour les diriger convenablement ; car leurs descriptions sont bizarres, et les dénominations qu'ils donnent à ce qu'ils voient sont quelquefois fort étranges.

Mais le pouvoir des somnambules, tout extraordinaire qu'il est, a ses limites, comme tout dans ce monde ; et dans les circonstances où il peut s'exercer, il y a des conditions inconnues, indéterminées, qui viennent souvent l'entraver. Nous en avons à chaque instant la preuve chez les somnambules les plus lucides, dans ces alternatives et ces inégalités que nous ne pouvons prévoir, et auxquelles nous ne pouvons assigner de cause.

Nous connaissons le mécanisme au moyen duquel on produit le somnambulisme, mais peu de magnétiseurs savent le diriger ; nous ignorons encore les lois qui président à ce phénomène. Cependant, nous avons remarqué qu'à son début, et lorsque les premiers symptômes se déclarent, l'état somnambulique est beaucoup plus complet ; cette faculté de parcourir les espaces sans quitter la place, de voir à travers les corps opaques, est bien plus puissante. Il semble que lorsque le som-

nambulisme est provoqué souvent, les liens du corps et de l'âme soient moins relâchés; il semble que l'influence matérielle se fasse sentir, entrave les facultés de l'âme, et établisse un état de relation entre le somnambulisme et l'état normal.

Souvent l'état du somnambule est si peu élevé, qu'il n'a tout au plus que la sensation des douleurs qu'éprouve le malade qui vient le consulter; quelquefois il peut voir les organes du malade, sans pouvoir indiquer les remèdes convenables pour obtenir la guérison.

C'EST A PEU PRÈS LA POSITION DE TOUTES LES PERSONNES QUI, PAR PROFESSION, SONT MISES DANS LE SOMNAMBULISME ET DONNENT DES CONSULTATIONS DU MATIN AU SOIR. C'est d'autant plus probable et même certain, que la plupart des médecins qui les endorment ignorent entièrement les lois qui président au magnétisme.

Dans cet état de choses, le somnambulisme pratiqué, comme il l'est aujourd'hui, est-il utile, ou n'est-il pas plutôt pernicieux? Nous n'hésitons pas à déclarer qu'il serait préférable qu'on ne s'en servît pas jusqu'au moment où on aura découvert les lois qui permettront de le diriger exactement.

Voici des exemples qui donneront une idée de la fragilité de la clairvoyance des somnambules, et qui prouveront comment, lorsqu'ils ne sont pas bien lucides, ils se laissent aller à des hallucinatious qui les induisent tout-à-fait en erreur.

En 1845, à Paris, je magnétisais une jeune Anglaise chez laquelle des crises hystériques s'étaient déclarées.

Pendant les deux premières séances que je donnai, les mêmes accidents se présentèrent; mais, plus tard, ils disparurent entièrement, et je fus assez heureux pour guérir cette jeune fille.

Pendant le traitement magnétique, Mme la comtesse de V..., amie des parents de la jeune fille, consulta une somnambule, en lui soumettant les cheveux de la malade.

La somnambule déclara dans sa consultation qu'elle voyait un ver très-gros et long d'un mètre, ayant deux pattes près de la tête, qui était elle-même grosse d'un pouce, et qui avait deux yeux brillants comme des escarboucles; elle voyait cette bête placée sous le cœur et du côté externe, etc., etc., et elle attribuait à ce ver toutes les crises et tous les malaises qui existaient chez la malade.

La famille, instruite de cette consultation, désira que j'en fisse faire une seconde par une autre somnambule, afin de contrôler la première.

J'allai trouver une somnambule, Mme Piron, qui quelquefois m'avait montré une lucidité assez exacte. Je lui remis les cheveux ; et, bientôt après, elle indiqua également une espèce de ver long d'un mètre, ayant la tête très grosse, et des pattes et des yeux. Tout cela avec des détails encore plus circonstanciés que la première somnambule.

J'avoue que cette coïncidence entre les deux somnambules ébranla ma conviction. J'allai trouver le docteur Hoffmann, médecin de la famille, pour le consulter sur le traitement indiqué et approuvé par les deux somnambules. Il me répondit qu'il ne croyait nullement à la bête indiquée; que, pour lui, la jeune Mlle O... avait des crises nerveuses hystériques; et que, si je voulais bien continuer à la magnétiser, il était certain que je la guérirais.

Quant au traitement indiqué, qui consistait à couper un écheveau de fil par petits morceaux d'une ligne, et à les jeter dans de l'huile et du beurre et à battre le tout ensemble, et ensuite à en donner chaque matin une cuillerée à la malade, il n'y voyait aucun inconvénient, si ce n'est le dégoût qui devait en résulter pour Mlle O...

La famille décida alors que, tout en continuant le magnétisme, il fallait faire prendre le remède ordonné.

D'autres consultations eurent lieu, et toujours les deux somnambules virent l'animal : elles accusèrent sa mort et sa sortie; mais, hélas! s'il sortit, il se fit invisible; ce qui était impossible, puisque toutes deux l'avaient désigné comme ayant un mètre de long.

Ces deux somnambules s'étaient trompées : il n'y avait pas de ver, et c'était un effet de leur imagination, ou une transmission de pensée de Mme la comtesse de V..., qui croyait à quelque chose de ce genre, ayant entendu raconter que pendant le sommeil, sous de grands arbres ou dans des prairies, des couleuvres, par exemple, s'étaient introduites chez les dormeurs. La coïncidence d'opinion et de vue des deux somnambules est difficile à expliquer; mais, enfin, le fait est là. Il n'y a pas eu le plus petit ver; nous le répétons, les somnambules s'étaient trompées.

Si deux somnambules peuvent se tromper sur les cheveux de la même personne, si leur imagination peut divaguer comme dans le cas ci-dessus, ne sommes-nous pas autorisé à dire que le somnambulisme ne peut être de quelqu'utilité? Quant à nous, nous affirmons, dans toute la franchise de notre âme,

que le somnambulisme n'est pas utile, mais qu'il est plutôt dangereux dans l'état actuel des choses.

Voici un second exemple : Une dame habitant le midi de la France, et dont j'avais magnétisé l'enfant à Genève, sans lui donner aucune espérance sur la guérison possible de la maladie, envoya des cheveux de son fils à une somnambule de Nice. La consultation dépeignit à peu près la maladie et les accidents qui en résultaient, sans rien préciser cependant. La somnambule indiqua un traitement qui, selon elle, devait guérir infailliblement le malade; il consistait à placer l'enfant dans des peaux encore chaudes d'animaux fraîchement tués, tels que mouton, veau, bœuf, etc.

On me fit part de la consultation et du traitement indiqué. J'engageai la mère à envoyer par une autre personne une seconde mèche de cheveux à la même somnambule, qui, si elle avait bien vu la première fois, devait d'autant mieux voir à la seconde consultation, puisqu'elle devait forcément reconnaître à qui appartenaient les cheveux.

Malheureusement, la somnambule indiqua que les cheveux provenaient d'un homme d'une quarantaine d'années, ayant une maladie de foie, et elle ordonna force purgatifs.

La seconde consultation ne ressemblant en rien à la première, les deux traitements étant aussi différents l'un de l'autre, nous devons penser que la somnambule, soit dans la première consultation, soit même dans les deux, n'avait pas été d'une lucidité parfaite.

Devant des faits semblables, qui se renouvellent dix-neuf fois sur vingt, nous pouvons conclure hardiment que les consultations données chaque jour, à heure fixe, ne peuvent être d'une grande utilité.

Nous ne parlons pas ici, bien entendu, de ces somnambules qui n'en ont que le nom et qui ne sont pas même endormies par leur magnétiseur, *professeur de magnétisme;* pour nous, celles-ci n'existent pas : c'est l'affaire de la police correctionnelle.

Ch. LAFONTAINE.

JEANNE D'ARC PAR ELLE-MÊME; ANALYSE CURIEUSE.

Monsieur et cher Directeur,

Je viens de lire avec la plus sérieuse attention la lettre

de M. Jobard, du 3 février 1861 [1], sur le *spiritisme* et sa *théorie des Esprits*. N'est-il pas bien hardi, à moi, simple mortel, de vous venir dire que je ne puis admettre l'exposé, les développements, ni les conclusions de l'éminent savant : mon imagination, mes instincts, mes croyances même s'y opposent.

Mon imagination — atrophiée sans doute faute d'exercice — ne peut concevoir des évocations laissant loin d'elles les mystères des prêtres égyptiens, le magisme théurgique des Chaldéens et de Zoroastre, les oracles de l'ânesse de Balaam et de la pythonisse d'Endor, les sacrés transports de celle de Delphes, le sabbat des sorcières du moyen-âge, et même les tours de force de M. Squire, qui, lui, n'enlève que des tables de 100 kilos avec son petit doigt et les fait sauter par-dessus sa tête [2].

Mes instincts, d'accord avec vous [3], répugnent à admettre qu'il soit possible de « *se mettre en communication, soit avec » Dieu, soit avec de pures intelligences, au moyen d'attouchements matériels sur des meubles ;* » que l'on puisse se donner le « *ridicule plaisir d'évoquer les noms les plus révérés, de leur » adresser les questions les plus insignifiantes,* » de forcer l'âme de personnes illustrées par leurs vertus, leurs connaissances ou leurs malheurs à s'abaisser « *jusqu'aux pasquinades qui » l'avilissent à nos yeux.* »

Pour mes croyances, je le répète, elles s'y opposent formellement. La religion nous enseigne que dès que l'*âme* a quitté le corps, dont elle fait la vie, elle retourne auprès de Dieu pour être jugée selon ses œuvres, et jouir, soit d'un bonheur que rien n'altère, soit d'une punition éternelle, dont la perception la plus sensible pour nos sens est d'être privée à jamais de la consolation de voir son Créateur.

Quant à ma raison, à ma raison qui, selon les encyclopédistes doit seule diriger mon cœur et mon esprit, elle repousse toute créance aux évocations d'*Esprits*, aux manipulations (faites de bonne foi, je n'en veux pas douter) des *spirites* et du *spiritisme*.

C'est en cherchant à m'éclairer sur les faits signalés par M. Jobard, qu'il me vint à l'idée de jeter un coup d'œil sur un livre d'origine toute *spiritique* (pardon du néologisme ; il peut aller de pair avec *spiritisme*, qui ne se trouve dans aucun dictionnaire.) Cet ouvrage, in-12 de 392 pages, est intitulé :

1-2-3. *Le Magnétiseur* du 15 février, n° 11.

Vies dictées d'outre-tombe à Ermance Dufaux, âgée de 14 ans, et publiées par elle; et en sous-titre : *Jeanne d'Arc par elle-même*. J'avais la main heureuse. D'un côté, je trouvais comme spirite une innocente jeune fille de quatorze ans, incapable par sa jeunesse et son inexpérience d'abuser de la crédulité publique; de l'autre, l'immortelle *Pucelle*, la terreur des Anglais, la gloire de la France, une *illuminée* de son vivant, dirigée par des *Esprits* qu'elle appelait *ses voix*, jugée, condamnée et brûlée comme sorcière le 30 mai 1430. Si en quittant cette lecture qui promettait d'être attachante, de m'apprendre de curieuses particularités sur Jeanne d'Arc, d'éclairer quelques points obscurs du règne de Charles VII, je n'étais pas convaincu, foudroyé par la vérité des résultats du *spiritisme*, c'est que je devais mourir dans l'impénitence finale.

Je parcourus avidement la préface, les chapitres I, II, III, IV; mais, à mesure que j'avançais, les pages passaient devant mes yeux étonnés, ma surprise augmentait dans des proportions sans bornes, car ce que je lisais, ce que je dévorais dans ma fièvre d'apprendre, m'était déjà connu, parfaitement connu, rien n'était neuf pour moi, pas même le style de certains passages que je me rappelais fort bien avoir remarqué autrefois dans l'œuvre bien connue du premier historien sérieux de Jeanne d'Arc, M. Le Brun de Charmettes.

Avant cette curieuse découverte, il m'était bien venu à l'esprit que *Jehanne du Liz*, dite la *Pucelle d'Orléans*, parlant de son vivant la langue un peu barbare du quinzième siècle, sentant le *Romanum rusticum* dont elle descendait en ligne droite, avait dû éprouver quelques difficultés à s'exprimer dans le français des Racine et des Bossuet; mais le don d'ubiquité que doivent posséder les *Esprits*, et la prescience dont ils sont certainement doués, m'avaient rassuré, lorsque la découverte que je viens de vous signaler, Monsieur et cher Directeur, que la *Vie soi-disant dictée d'outre-tombe*, à Mlle Ermance Dufaux, avait été tirée et *copiée presque textuellement* dans l'*Histoire de Jeanne d'Arc* de M. Le Brun de Charmettes [1], m'expliqua complétement le mystère.

Il me parut curieux de relever ces singuliers rapports dont je vais vous donner, si vous voulez bien me le permettre, quelques échantillons pris entre mille, après vous avoir expliqué le procédé employé par l'*Esprit* peu habile, il faut l'a-

1. 4 gros vol. in-8°. Paris, 1817.

vouer, qui dirigeait le crayon et la main de M[lle] Ermance Dufaux.

Jeanne d'Arc étant censée raconter sa vie, parle naturellement à la première personne, sans citer aucun des auteurs où elle puise ses documents et ses souvenirs. Désirant n'oublier pas de faits importants, elle place devant son *médium* l'œuvre de M. De Charmettes, et lui dicte, en ayant soin de changer la troisième personne du discours en la première. Pour la clarté du récit, elle adopte la division habile du savant historien qu'elle a pris pour guide, le suit *pas à pas, ligne à ligne, mot à mot,* retranchant par-ci par-là quelques détails, pour arriver à faire de quatre gros volumes un in-12 facile à placer à 3 fr. (1 fr. 80 c. avec la remise.)

Je commence mes extraits :

Jeanne d'Arc. Page 12. « *Mes parents*, pauvres et honnêtes, *ne me donnèrent qu'une éducation* convenable à leur » état. »

M. De Charmettes. Vol. 1[er], page 249. « *Les parents de » Jeanne d'Arc ne purent lui donner qu'une éducation* conforme » *à leur état.* »

Jeanne d'Arc. Page 17. « Il y avait à Domrémy un labou» reur nommé Conradin de Spinal. *C'était le seul Bourguignon » qu'il y eût dans le village.* J'éprouvais pour lui une forte » antipathie ; j'en triomphai cependant, jusqu'*à tenir avec » lui un enfant sur les fonts de baptême.* »

M. De Charmettes. Vol. 1[er], page 278. « *Tous les habi» tants de Domrémy, à l'exception d'un seul, étaient Armagnacs* » de cœur et de volonté ;....... elle avait consenti *à tenir » avec lui un enfant sur les fonts de baptême.* »

Jeanne d'Arc. Page 13. « *Un jour*, j'étais *alors âgée de » treize ans, je filais*, assise sous un chêne, *dans le jardin de » mon père....* »

M. De Charmettes. Vol. 1[er], page 290. « Jeanne d'Arc, » *âgée d'environ treize ans,* se trouvait *un jour* d'été *dans le » jardin de son père...* »

L'esprit de la narration de la première apparition des *voix* est *entièrement* conforme dans les deux textes. La longueur du morceau ne me permet malheureusement pas de le rapporter.

Parlant d'une attaque des Bourguignons sur Domrémy, l'*Esprit* de Jeanne d'Arc dicte à M[lle] Dufaux (page 17) : « Tous » les habitants *prirent la fuite, emmenant leurs troupeaux et » leurs effets les plus précieux ; ils allèrent se réfugier à Neuf-*

» *châtel, aujourd'hui Neufchâteau;* » tandis que M. Le Brun de Charmettes écrivait 44 ANS plus tôt : « Les pâtres et les » laboureurs.......... *abandonnèrent précipitamment leurs* » *humbles demeures, et emportant leurs effets les plus précieux,* » *chassant devant eux leurs troupeaux*.......... *cherchèrent* » *un asile dans les murs de Neufchâtel, aujourd'hui Neufchâ-* » *teau.* » (Vol. 1er, page 306.)

Ces quelques exemples ne vous suffisent-ils pas, je continue mon travail qui est très-facile, puisqu'il me suffit d'avoir les deux ouvrages devant moi, et de lire en quelques lignes dans l'œuvre de Mlle Dufaux, ce que M. De Charmettes a mis plusieurs pages à développer.

Au moment d'être admise devant Charles VII, un passant insulta Jeanne d'Arc. L'*Esprit* raconte ainsi l'aventure (page 28) :

« En me rendant chez le roi, je rencontrai un homme d'ar- » mes qui demanda en me désignant du doigt : *Est-ce là la* » *Pucelle? — Oui*, lui répondit un de ceux qui m'accompa- » gnait. Il s'écria alors : *Je renie Dieu*, SI JE L'AVAIS SEULE- » MENT UNE NUIT, ELLE NE ME QUITTERAIT PAS VIERGE. En *l'enten-* » *dant parler ainsi, je me retournai et je lui dis : Comment* » *pouvez-vous renier Dieu, quand vous êtes si près de mourir.* » *Il s'en alla en riant de la prédiction;* MAIS UNE HEURE APRÈS, » IL TOMBA DANS L'EAU ET SE NOYA. »

Quant à M. Le Brun de Charmettes, il avait dit depuis longtemps en termes identiques : « Au moment où elle entrait » dans la demeure royale, un homme à cheval qui la vit pas- » ser demanda à quelqu'un : « *Est-ce là la Pucelle?* » *Comme* » *on lui répondit affirmativement, il dit en reniant Dieu*...... » QUE S'IL L'AVAIT SEULEMENT UNE NUIT, ELLE NE LE QUITTERAIT » PAS VIERGE. *Jeanne d'Arc l'entendit, et retournant la tête :* » « *Ha, en nom Dieu, tu le renyes,* » dit-elle, « *et se, es si prest* » *de ta mort!* » ENVIRON UNE HEURE APRÈS, CET HOMME TOMBA » DANS L'EAU ET S'Y NOYA. » (Vol. 1er, page 375.)

Je crois votre religion suffisamment éclairée, Monsieur et cher Directeur, et, par conséquent, inutile de prolonger ces exemples. Vous avez saisi le procédé? Il est simple, et n'a pas besoin d'intervention magique. Mais ce que l'auteur de cette audacieuse compilation semble avoir oublié, c'est que son œuvre constitue le délit de contrefaçon littéraire, cas prévu par les articles 445 et suivants du Code pénal et les arrêts de la Cour de cassation des 2 juillet 1807 et 3 mars 1826.

L'expérience que je viens de faire des *lumières du spiritisme* m'a suffi. C'était, je crois, la plus facile ; mais elle m'a porté à croire que si tous les résultats obtenus étaient analysés avec autant de soin et d'impartialité que je viens de le faire pour l'*Histoire de Jeanne d'Arc,* pillée dans celle de M. Le Brun de Charmettes, il ne resterait de toutes ces prétendues confidences des *Esprits* que la conviction d'avoir été le jouet de la mémoire des *médium* ou de blessantes mystifications.

Veuillez me pardonner cette longue lettre, monsieur et cher Directeur ; mais sachant avec quelle ardeur vous recherchez la vérité, j'ai cru vous être agréable en vous signalant un des résultats les plus bizarres du *spiritisme*. Vous avez fait justice, dans votre numéro du 15 mars dernier, des ridicules pratiques de M. N..., professeur de magnétisme, peintre-vitrier de son état, vous rendrez hommage à la sincérité des procédés *spirites* à l'usage de l'auteur de *Jeanne d'Arc par elle-même.*

Agréez l'assurance, etc.

Paul Fassy.
70, rue de Grenelle-Saint-Germain.

Paris, le 22 mai 1861.

P.-S. Je trouve à la fin du volume précité trois lettres où la mystification est poussée à l'extrême. Elles annoncent que deux *autres vies écrites sous la dictée* de saint Louis et de Louis XI, ont été publiées par Mlle Ermance Dufaux, et « ont » fait beaucoup de bruit à Melun[1], » ville natale du médium. Je dois ajouter, pour être complétement impartial, que cette dernière lecture m'a démontré que ce n'est pas à Mlle Ermance Dufaux, âgée de quatorze ans à l'époque de ces publications, qu'il fallait attribuer ces spéculations du *spiritisme*, mais à M. son papa, qui me paraît avoir été, dans cette circonstance, aussi inhabile qu'inintelligent. Je suis heureux de terminer en parodiant la pensée du poëte :

Tant de perversité pouvait-elle entrer dans l'âme d'un enfant!

P. F.

RÉPONSE A LA LETTRE DE M. NIDELAY.

Paris, 1er juin 1861.

Monsieur le Directeur,

L'impartialité avec laquelle vous avez bien voulu donner

1. Deuxième lettre sur l'évocation des Esprits, page 380.

place dans les colonnes de votre estimable journal à ma communication du 24 février, et à la réponse qui y a été faite le 10 avril, me commande aujourd'hui de démontrer par A + B à M. Nidelay que la lucidité somnambulique de sa sybille a subi un nouvel échec, et que c'est à son ignorance *bien constatée, du reste*, qu'il faut attribuer la fâcheuse direction imprimée à son fatras de turpitudes à votre adresse, plutôt que d'en avoir gratifié le signataire de l'article que vous avez reproduit.

Vous avez été trop bienveillant, vous avez fait trop d'honneur à M. Nidelay de réfuter en termes si dignes les injures dont il s'est plu à entourer votre nom et votre profession! Ses insinuations malveillantes ne pouvaient vous atteindre, pas plus que les magnétistes qui, comme vous, ne cherchent pas dans une honteuse exploitation un moyen de donner à leur maison un luxe qu'une industrie honnête ne saurait leur procurer.

Il faut que M. Nidelay se soit bien reconnu ; il faut, dis-je, que le signataire mystérieux qui dénonçait sa manière d'agir, ait parfaitement dévoilé ses stratagèmes, pour qu'à son tour M. Nidelay sente son épiderme blessé, car sa protestation vient donner une nouvelle force à ce vieil adage : *La vérité seule offense.*

Dans la pensée d'exprimer ma profonde gratitude de l'aveu que M. Nidelay a fait du plagiat auquel il s'est livré dans Alph. Karr et dans d'autres écrivains dont jamais il ne comprend le sens des citations, je vous prie de lui faire parvenir *franco* ces quelques lignes : cette fois, du moins, M. Nidelay saura que vous avez eu réellement la précaution de ne pas l'oublier.

Monsieur Nidelay,

Bien que trop économe de votre temps pour vous résigner à le perdre en parodiant mon compte-rendu de la magnifique séance de somnambulisme dont votre salon de la rue de la Monnaie a été le théâtre, veuillez me permettre d'espérer que, déridant votre front, polissant un peu votre style, laissant de côté les termes techniques d'une langue qui vous est complétement inconnue, les quelques conseils que je vous donne ici seront écoutés, compris pour votre gouverne à l'avenir. Je serai laconique et je m'abstiendrai de périphrase.

Ceci bien entendu, j'ai le plaisir de vous annoncer que le avril dernier, vous avez fait de la prose sans vous en dou-

ter le moins du monde. Semblable à M. Jourdain, M. Nidelay veut se mettre en colère quand cela lui plaît! Libre à lui, encore faut-il que les effets de son emportement ne retombent pas sur des innocents.

Or, cher M. Nidelay, la perspicacité qui vous distingue, jointe aux renseignements fournis par Mlle N., votre somnambule très-ordinaire, vous a conduit à traiter d'insensé et de thaumaturge une personne étrangère, complétement en dehors de la responsabilité qui m'incombe. C'est donc à tort que, n'observant point la règle de conduite que vous aviez semblé vous tracer *en ne faisant pas de votre personne une brillante et unique exception pour mettre votre conscience en repos,* vous déversez sur M. Lafontaine tout le fiel de votre rage, et vous laissez entendre que, *comme vous et les vôtres*, il emploie des moyens trop habiles pour mieux en imposer à ses dupes.

L'impolitesse à laquelle vous êtes habitué ne vous a point permis de distinguer, qu'à supposer que le directeur de ce journal vous ait fait hommage (*ce qui n'est pas exact*) d'un ou de deux numéros qui vous concernaient, il était de votre devoir de le remercier de sa complaisance, et non de l'attaquer aussi maladroitement que le prouve votre *galimatias double* du 10 avril. Votre manque d'usage se révèle à chaque instant, et votre ignorance décèle suffisamment votre peu d'habitude des discussions parlementaires.

Quant au signataire de l'article qui vous a tant irrité, votre linguistique trop restreinte vous refuse les épithètes propres à le caractériser : votre vice d'instruction et d'éducation ne vous donne que l'embarras du choix entre la médisance, la calomnie et l'injure : peu ambitieux, vous avez pris l'un et l'autre, et vous avez composé un amalgame qui n'a pas de sens : ce résultat n'étonne personne, pas même votre somnambule, qui, les yeux fermés, ne voit jamais rien.

Votre procédé d'exploitation confirme ce qu'a écrit M. H. Delaage; et plusieurs personnes, quelque partisans qu'elles puissent être de la science magnétique, diront certainement avec lui : « Nous croyons au magnétisme, mais *non au magnétiseur Nidelay.* »

Abordant les titres dont vous vous targuez, je me trouve encore dans la pénible nécessité de vous faire remarquer que votre orgueil doit se rabaisser, car je ne sache point qu'il vous soit possible d'exhiber un certificat d'*études* faites sous le patronage du président honoraire du Jury magnétique et de

celui du président de l'ancienne Société du mesmérisme : s'il en était autrement, je ne pourrais que m'écrier :

Heureux M. Nidelay d'avoir eu de tels maîtres!
Maîtres malheureux d'avoir fait un tel élève!

Vous prévaloir du titre de membre de la Société du magnétisme de Paris, c'est encore enfreindre les statuts et règlements que vous avez acceptés. Je vous signale vos fautes; l'avenir nous dira si la Société sur laquelle vous vous appuyez, aura fait respecter ses droits.

Sans être somnambule lucide ni sensitif, à l'instar de Mlle Nidelay, et sans le secours de docteurs attachés à mes côtés, je possède la clairvoyance, et les yeux ouverts, feuilletant sinon le livre du destin, du moins le doigt sur quelque chapitre, je serais tenté de faire votre biographie entière pour vous montrer la justesse, la précision de ma pénétration, mais je me contenterai d'établir vos états de services pour la cause mesmérienne, puisque vous invoquez *quatre années* de lutte, de combats, de dévouement. — Les lecteurs de vos efforts reconnaîtront facilement en vous un *précoce professeur de magnétisme*.

« Nidelay, né à ..... (*je ne dis pas en Béotie; ce point importe peu : il est consigné sur un bulletin*), est entré dans la » Société de mesmérisme en 1858 Membre adhérent jusqu'en » 1860, époque où, en vertu d'un article des règlements, il » s'est trouvé *démissionné*.

» Depuis trois mois, suivant une demande formée par lui » et appuyée par deux membres, sous la promesse que désormais, dans ses séances à domicile, il *supprimerait le vestiaire,* M. Nidelay a été réadmis dans la nouvelle Société » du magnétisme.

» Mon intuition ne me laisse pas apercevoir M. Nidelay » en qualité de *membre stagiaire,* après *examen* sur les questions les plus préliminaires du catéchisme magnétique : ce » grade est-il dû à son privilége de membre de l'ancienne » Société du mesmérisme? M. Nidelay nous le fera connaître. »

» J'ajouterai, toutefois, qu'il a le bonheur de *survivre* à plusieurs académies auxquelles il a appartenu : je dois cette » louange à son industrie. »

Vous me saurez gré, je l'espère, cher M. Nidelay, de saisir cette occasion pour mettre quelque peu en relief votre mérite de magnétiste : je veux bien omettre certains détails qui ne feraient qu'augmenter ma relation de clairvoyance,

mais cependant ma réponse serait incomplète, si je ne vous recommandais une grande prudence lors des *consultations* que, moyennant argent de bon aloi, donne votre somnambule : exigez d'elle qu'elle ne bouleverse point trop, dans ses *diagnostics*, les lois reconnues en anatomie : par exemple, qu'elle n'indique plus le *tibia* comme siége de la *rate*, les frictions ne sauraient produire cette transformation ; qu'elle ne dise plus à un consultant qu'il a le *pilore*, pour désigner une maladie dont cet organe est atteint ou peut être affecté ; qu'elle évite aussi la confusion ; qu'elle ne présente point la calvitie comme résultant de l'absence du *virus capillaire*, et tant d'autres expressions de cette force.

Me sera-t-il permis aussi d'élever des doutes sur l'efficacité de la pharmacopée prescrite par la même somnambule? car il est rare que toutes les maladies puissent être traitées par la même médication : Mlle Nidelay, mieux inspirée que l'Académie ou la Faculté de médecine, aurait-elle rencontré la panacée universelle?

Revenant à vous, cher M. Nidelay, que je n'ai quitté qu'avec peine, mais qui me pardonnerez ma digression, je vous dois un dernier avis. Les trois lettres qui signent l'article que vous incriminez et qui lui donnent un sens que je vous engage fortement à méditer, T. V. D., que vos pythonisses et vous, n'avez pu expliquer, signifient tout simplement : *Travaillez, Vous Découvrirez*.

Maintenant, que vous êtes édifié sur la portée de votre allégation, je me bornerai à terminer cette réponse en vous disant amicalement :

Travaillez, M. Nidelay, travaillez d'abord votre orthographe, car elle en a le plus grand besoin, si vous réclamez l'insertion de vos protestations. — Travaillez beaucoup votre style, dont le moindre défaut est d'être aussi diffus que peu convenable, et vos réponses seront plus claires et plus polies. Travaillez la science magnétique, puisque, *nouveau Georges Dandin*, vous voulez, non juger, mais magnétiser, magnétiser toujours. Travaillez, Vous Découvrirez tout ce qui vous manque pour devenir un véritable adepte de l'œuvre de dévouement innové et propagé par les Mesmer, Deleuze, Puységur, Du Potet, et *même par ce M. Lafontaine, quoi que vous en pensiez*.

Un poëte a dit :

« Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent. »

Oserai-je ajouter : Restez plutôt vitrier, puisque c'est votre état,

« Ouvrier estimé dans un art nécessaire,
» Que jouet du public, magnétiseur vulgaire ! »

Si mes conseils ne sont point de votre goût, les trois lettres T. V. D. resteront du moins une sentinelle vigilante qui, semblable à l'épée de Damoclès, sera toujours, sinon suspendue sur vos actes somnambuliques, du moins les poursuivra partout, et, dans leur acharnement, ces trois lettres mystérieuses peut-être deviendront-elles, *pour votre genre d'exploitation*, le synonyme du MANÈ THÉCEL PHARÈS de l'Ecriture.

T. V. D.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

Le banquet de Mesmer. — Annexion du *Jury magnétique*. — Réorganisation du jury : son vice originel. — L'*Elysée Ménilmontant*. — Musique d'harmonie. — Discours, toasts et chansons. — Quelques notes discordantes étouffées par l'orchestre.

Paris, 10 juin 1861,

La fête de Mesmer s'était signalée l'an dernier par la fusion des banquets, à laquelle succéda la fusion des Sociétés. L'année 1861 nous réservait un autre événement : c'est l'annexion du *Jury magnétique*. Au docteur Léger revient l'honneur, — si c'en est un, — de cette nouvelle phase dans les choses mesmériennes de Paris. Ce jeune docteur a la bosse des fusions. Dans la dernière assemblée générale du Jury magnétique, présidée par le baron Du Potet, M. Léger proposa la réorganisation de ce jury et son annexion provisoire à la *Société de magnétisme*. La proposition fut adoptée, et c'est ainsi que le banquet de Mesmer réunissait cette année, en un faisceau commun, les divers groupes fusionnés, sous la triple présidence de MM. Du Potet, Du Planty et Léger.

J'ai déjà, dans un autre temps, exprimé mon opinion sur ce jury, qui me semblait, à moi comme à d'autres, entaché d'un vice originel. Je demande aux lecteurs du *Magnétiseur* la permission de reproduire à ce sujet quelques paragraphes de ma *Chronique du fluide*.

« La fondation d'un banquet annuel et la création du Jury magnétique étaient deux excellentes initiatives, sans doute ; mais encore fallait-il, pour acquérir un caractère de légalité

et une sorte de force morale, qu'elles fussent fondées sur le concours des volontés générales. Avec une tentative,—fût-ce avec un simulacre d'assemblées primaires, on aurait forcément engrené dans le mouvement général d'importants groupes magnétiques qui se meuvent en-dehors de la *Société du mesmérisme* et du cénacle Du Potet; on aurait ménagé la susceptibilité des divers chefs d'école, et fait sanctifier la légitimité du fondateur des banquets et créateur du Jury.

» Certes, nul plus que le baron n'était digne, autant par ses écrits que par les luttes qu'il a soutenues pour la cause du mesmérisme, d'être proclamé le chef du sénat magnétique en France : mais n'eût-il pas été plus sage d'accepter l'autorité des mains de tous, que de ne la recevoir que de ses amis et de ses partisans?

» Il ne faut pas se le dissimuler : la création du Jury magnétique était un fait autrement grave qu'un banquet de Mesmer. A la rigueur, l'initiative d'un banquet commémoratif appartient à chacun. Et, en effet, le mot de *fête de famille* servit d'argument en 1847 pour justifier les exclusions dont on a gardé le souvenir. Libre à chaque groupe d'avoir son pique-nique annuel en l'honneur du maître; aussi la *Société philanthropico-magnétique,* on le sait, a-t-elle plus tard usé largement de cette liberté.

» En est-il de même en matière de *Jury magnétique?* Une institution de ce genre rentre-t-elle dans la catégorie des initiatives privées et du droit facultatif? Evidemment non. Frapper des médailles d'encouragement, distribuer des récompenses et des mentions honorables, c'est s'adjuger le contrôle général, c'est se constituer juge suprême, et faire acte de gouvernement. Or, où sont les pouvoirs qui vous ont délégué ce mandat formidable? Tel chef d'école qui marche dans la plénitude de sa force, en dehors de votre orbite, et loin du cénacle de la *Société du mesmérisme*, ne serait-il pas en droit de décliner votre juridiction, de faire litière et de vos médailles et de vos récompenses?

» Voilà les considérations qui frappent tout enfant de Mesmer, à quelque église qu'il appartienne.

» Je le répète, et je ne cesserai de le répéter : nul plus que vous, monsieur le baron, n'est digne de régenter le magnétisme en France. Vous réunissez tous les titres et tous les antécédents; vous avez l'éloquence de l'apôtre et le prestige du pontife : à vous l'autorité souveraine! Et les masses, j'en suis

convaincu, eussent été heureuses de vous la déléguer. Mais vous l'avez *prise,* et aux yeux de quelques-uns, c'est un tort.

» Vous semblez dire, en parodiant le mot de Louis XIV : *Le magnétisme, c'est moi.*

» Nonobstant ces griefs, il va sans dire que le commun des martyrs a docilement accepté la compétence du Jury. Pour nombre d'honnêtes magnétiseurs qui accomplissent leur modeste labeur dans la cité de Mesmer, ce n'était pas un mince honneur, je vous assure, que de voir leur zèle et leur dévouement appréciés, leurs efforts encouragés, d'obtenir médailles, récompenses, et de lire leur nom imprimé tout vif dans les colonnes du journal de M. Du Potet. L'esprit humain est ainsi fait. Le jury le savait bien, et la petite faiblesse de chacun lui répondait de l'assentiment des masses.

» Et c'est ainsi que le Jury magnétique entra dans l'ordre des faits accomplis.

» Comme de juste, les membres fondateurs commencèrent par s'octroyer la médaille; puis ils se mirent à poursuivre chaque année leur œuvre de rémunération générale. Et non contents de juger les mérites du mesmérisme indigène, ils étendirent leur juridiction sur le magnétisme des Deux-Mondes, expédièrent des colis de récompenses vers New-York et Philadelphie, envoyèrent des mentions honorables à Calcutta, et des encouragements à Genève... »

Quels que soient mes sentiments de haute estime et de profonde sympathie pour le baron, mes opinions sur le vice originel du Jury magnétique n'ont pas changé. Aussi la réorganisation que projettent aujourd'hui M. Du Potet et le docteur Léger, ne sera-t-elle efficace qu'à la faveur d'une reconstitution radicale de ce sénat mesmérien et de l'adjonction de quelques notabilités dont les noms sont bien connus.

Quant au chapitre des récompenses, si les fautes passées sont irréparables (car nul ne voudra rendre sa médaille injustement acquise), il faudrait du moins qu'à l'avenir la plus haute impartialité présidât à ces actes de rémunération. Objectez-moi tant que vous voudrez la parfaite honorabilité du Jury, tel qu'il se trouve constitué jusqu'aujourd'hui, je suis le premier à la reconnaître; mais à qui persuaderez-vous qu'il n'ait pas suffi, dans ces derniers temps, de quelques dissidences d'école pour faire fléchir sa justice distributive? Je ne veux pas exhumer le passé, je me borne à constater que tel obscur soldat de l'armée de Mesmer montait au Capitole, tout cha-

marré de décorations, tout gonflé d'orgueil, et que tel autre, qui avait conquis le bâton de maréchal, se voyait décerner des galons de sergent ou de caporal.....

Mais revenons au banquet du 23 mai.

Le centre de Paris n'offrant plus aux groupes magnétiques de salle de banquet assez spacieuse, la fête commémorative a dû être célébrée cette année à l'*Elysée Ménilmontant*. C'était presque une partie de campagne. En revanche, les convives ont eu à leur disposition un local élégant et comfortable, une grande et belle salle donnant de plain-pied sur un vaste jardin anglais. Et ce n'est pas tout. Au plaisir des yeux, venait se joindre un autre attrait : la fête s'est enrichie cette année d'un élément nouveau. L'agape mesmérienne a été célébrée aux sons de la musique : c'est une agréable surprise qu'avaient ménagée aux assistants le docteur Léger et le commandant Vermeil. Grâce à leurs soins, un orchestre d'harmonie mêlait ses vigoureux accents cuivrés aux propos de table, au bruit des verres et aux toasts traditionnels. Cet orchestre exécutait coup sur coup, aux applaudissements de tous, les morceaux les plus saillants de nos répertoires lyriques modernes. Les rôles étaient changés : la légion mesmérienne semblait assister à un concert, et les musiciens militaires pouvaient passer pour les héros de la fête.

Pourtant, le programme des toasts et des discours a été dignement défrayé par le baron Du Potet, le docteur du Planty et le docteur Léger. Chacun des trois présidents a récolté pour son compte une moisson de bravos. Le docteur Louyet, MM. de Maldigny, Vermeil, Bauche, Winnen, ont également pris la parole. — Les toasts chantés avaient pour représentants, M. Baïhaut, chansonnier plein de verve et de gaîté, et votre serviteur, coupletier de la décadence.

Environ 160 frères ont pris part au banquet. Quelques gros bonnets manquaient à l'appel; notamment le docteur Charpignon, le comte Szapary, M. Jobard, etc.

Au point de vue de l'ordonnance matérielle, la fête n'a rien laissé à désirer, et tout s'est passé avec calme. Il y a bien eu, vers la fin du repas, quelques notes discordantes poussées par deux ou trois brouillons, dont l'intempérance a l'habitude d'éclater au dessert; par bonheur, les trombones de l'orchestre couvraient le bruit de ces gosiers en révolte. Dites, après cela, que la musique n'adoucit pas les mœurs!

JULES LOVY.

LES POSSÉDÉES DE MORZINE (SAVOIE).

Nous lisons dans les journaux de médecine de Paris qu'une épidémie de *démonomanie* sévit en ce moment à Thonon (Savoie), et que le ministre de l'intérieur vient d'envoyer sur les lieux M. le docteur Constant, inspecteur-général des asiles des aliénés de France.

Nous nous permettrons de rectifier ce fait en déclarant que ce n'est point à Thonon, ville placée sur les bords du lac Léman et chef-lieu de la sous-préfecture de l'ancienne province du Chablais, qu'existe cette épidémie, mais bien dans le village de Morzine et quelques hameaux placés dans la montagne au-dessus de Tanninges.

En 1858, nous avons envoyé une note au journal de Genève, et (dans le nº 4 du *Magnétiseur*, juillet 1860), nous avons donné la relation des faits, et la guérison de quelques-unes des malades qui étaient venues nous trouver à Genève, et que nous avions magnétisées et guéries en 1858.

Cette épidémie de possédées par les démons est due, d'abord, à un accident arrivé à une jeune fille qui se laissa tomber dans l'eau, et dont le système nerveux fut ébranlé par la frayeur; puis, à l'imagination, que l'ignorance et la superstition vinrent frapper par des exorcismes, lorsque des accidents de sommeil, de somnambulisme naturel et de catalepsie se déclarèrent sur cette enfant, et que le curé les prit pour des effets surnaturels, dus à la possession du corps par le diable, qu'il voulut chasser par les rites catholiques.

Dès-lors, comme chacun faisait ses commentaires, un homme fut bientôt désigné comme sorcier, et déclaré comme étant l'auteur de tous ces faits extraordinaires; on l'accusa même d'avoir reçu une somme d'argent pour les produire. Comme on venait voir par curiosité les petites possédées, l'imagination de chaque enfant s'exalta et chacune voulut être remarquée. Ce sont là les premières causes de l'épidémie, qui grandit chaque jour depuis quatre ans qu'elle a commencé (en 1857). Nous engageons nos lecteurs à relire l'article que nous avons publié dans notre journal en juillet 1860, et qui, nous le pensons, ne manquait pas d'intérêt, quoiqu'il fût la relation simple des faits que nous avions observés avec attention.

Nous avons encore eu l'occasion cette année (1861) vers la

fin d'avril, de faire des observations sur une des petites possédées que nous avions guéries en 1858, et qui, depuis lors, n'avait éprouvé aucune rechute, quoiqu'elle fût remontée à la montagne et qu'elle vécût au milieu de ces cinquante ou soixante possédées. Mais, au mois de février dernier, elle éprouva un dérangement dans la circulation sanguine, elle eut une suppression : sa tête devint lourde et embarrassée, et des douleurs s'y firent sentir. Les jambes et les pieds enflèrent et elle put à peine marcher. Elle avait aussi des douleurs dans l'estomac et un dégoût pour tout aliment. Chacun lui cria qu'elle était encore une fois ensorcelée, son imagination se frappa, et bientôt des accidents se déclarèrent.

Pendant huit jours, elle resta dans un engourdissement et dans un état de torpeur idiotique, assise sur un banc sans vouloir le quitter et sans prendre aucune nourriture. On pouvait à peine parvenir à tirer d'elle une parole, et lorsqu'elle essayait de mettre ses souliers, il lui semblait, en se baissant, qu'ils s'éloignaient d'elle.

On la fit voir à un médecin, qui déclara qu'elle n'avait pas de mal et qu'il ne savait quel remède lui donner.

Cependant, il y avait bien certainement des malaises et des souffrances physiques bien réelles et causées par la suppression ; et de plus, certains malaises moraux qui, quoique provenant d'une cause fictive, *la possession par les démons*, n'en étaient pas moins très-fâcheux, et qu'il fallait faire cesser à tout prix.

Son père m'écrivit alors, le 21 avril dernier, pour me demander si je voudrais encore guérir sa fille : je répondis qu'on pouvait me l'envoyer et que je la guérirais.

Elle arriva le 1er mai, accompagnée de son frère et d'un cousin. Je la magnétisai deux fois seulement, en agissant sur l'estomac et en cherchant à activer la circulation. Elle fut guérie immédiatement, et elle déclara qu'elle n'éprouvait plus aucun mal : elle put manger et dormir. Je la plaçai alors comme domestique dans une maison honorable de Genève, afin d'éviter qu'elle se retrouvât dans ce milieu de superstition qui lui avait été si fatal. Depuis lors, elle est très-bien, et les personnes chez lesquelles elle sert, en sont très-satisfaites.

Nous ne savons ce que fera M. l'Inspecteur général devant tous ces faits, qui sont des plus regrettables, et qui ont entraîné la mort d'un individu, qui a refusé toute nourriture pendant un mois. Si nous osions, nous l'engagerions à faire déplacer

pour quelques jours tous ces pauvres malades, dont l'imagination ne cessera d'être frappée et exaltée tant qu'ils resteront dans leur montagne; peut-être aussi faudrait-il changer le curé, et en envoyer un autre qui fût assez raisonnable pour ne point user des moyens religieux, dans des cas où il ne faut que des moyens naturels.

Nous nous chargerions volontiers de *guérir gratuitement*, par le *magnétisme, tous les malades,* comme déjà nous l'avons fait. Et quel qu'en soit le nombre, il nous faudrait à peine un mois au plus pour qu'ils fussent tous entièrement guéris et en état de remonter chez eux dans leur montagne.

Les huit ou dix que nous avons guéris en 1858, au moment de l'exaltation la plus grande, sont là pour prouver que nous ne nous avançons pas trop.

Ch. Lafontaine.

UN TOAST AUX MALADES.

PAR JULES LOVY.

(Chanté au banquet de Mesmer, le 23 mai 1861.)

Air : *Vaudeville de l'Ecu de six francs.*

C'est un usage inexplicable,
Mais pratiqué dans tous les temps,
Que celui des tostes à table
En l'honneur des gens bien portants.
Cette coutume obligatoire
Est peu logique en vérité;
Je propose une autre santé :
C'est aux malades qu'il faut boire!

En vain de l'agent magnétique
Le flot monte dans la cité,
Hélas! le corps académique
S'obstine à l'incrédulité.
Entre nous, je commence à croire
Que ceux qui nous traitent de fous
Sont bien plus malades que nous :
C'est à leur santé qu'il faut boire.

Ceux que je vois d'un cœur sincère
Applaudir de près ou de loin,
Sourire au succès d'un confrère,
De mon toste ils n'ont pas besoin;
A ceux qu'offusque toute gloire,
A qui bonheur d'autrui fait mal,
Mon toste le plus cordial!
C'est aux malades qu'il faut boire.

Tous les faisceaux du magnétisme
N'en feront plus qu'un désormais :
Plus de discorde, plus de schisme!
Car la *fusion* c'est la paix.
Et s'il est des gens d'humeur noire
A qui ce grand événement
Cause du désappointement,
C'est à leur santé qu'il faut boire.

Je bois aux décrocheurs d'étoiles
Cherchant le miracle en tous lieux,
Et prompts à déchirer les voiles
Epaissis par la main de Dieu;
A ceux dont la table ou l'armoire,
Cache un diable, un esprit frappeur,
Je porte un toste de tout cœur!
C'est aux malades qu'il faut boire.

On me dit qu'il existe en France
Un groupe d'hommes insensés,
Apôtres de l'intolérance,
Prôneurs zélés des temps passés;
Secte attardée à qui l'histoire
Depuis cent ans n'a rien appris:
Mon *toast* à tous ces vieux débris!
C'est aux malades qu'il faut boire.

Je veux, fidèle à mon système,
Pour que ce jour soit mieux fêté,
Proposer un toste suprême
Aux docteurs de la Faculté.....
Que dis-je?... ô projet dérisoire!
Boire aux docteurs?... eh! non, ma foi...
Ce serait plutôt, croyez-moi,
A leurs malades qu'il faut boire.

Mon refrain n'est qu'un paradoxe,
Une boutade, on le sait bien;
Soyons un peu plus orthodoxe
Dans un banquet mesmérien;
Laissons le cœur et la mémoire
Nous dicter un toste plus doux :
Mes chers convives, c'est à vous,
C'est aux absents que je veux boire!

Nous donnons ici une lettre de M. Dumas à M. Manlius Salles sur les effets de son talisman magnétique.

Nous en reparlerons dans le numéro suivant dans un article sur les talismans et les amulettes.

« Sétif, le 20 avril 1861.

» Mon cher Manlius Salles, à Nîmes,

» Je viens à la hâte vous dire que votre talisman-portrait a produit, en six minutes, le sommeil à Mlle Thérèse Guillonne, de notre ville. Dans cet état, elle n'entend absolument rien, ne parle pas. On peut lui arracher des cheveux, ce que j'ai fait sans qu'elle fît le plus petit mouvement. Le bras qui tenait le talisman s'est cataleptisé tout seul.

» Sa tante lui fit quelques passes sur la tête et vers les oreilles, et aussitôt elle entendit et répondit aux questions qui lui étaient adressées par sa tante, Quineman et moi qui étions présents.

» Dans ce nouvel état, je lui proposai de jouer aux cartes; elle accepta et me gagna la partie. Nous essayâmes à plusieurs reprises de la tromper; mais cela nous fut impossible. M. Quineman voulut couper avec du cœur, quand il tournait du carreau; mais elle s'en aperçut et dit de ne pas la tromper.

» Je dois ajouter qu'elle avait les yeux bandés avec un mouchoir de couleur (foulard de soie), puis avec un mouchoir en fil blanc. Rien de tout cela n'a pu l'empêcher de bien voir les cartes que l'on jouait.

» Enfin, l'heure de la levée de la boîte avançant m'oblige à clore ma lettre. Je vous écrirai plus longuement le courrier prochain.

» Ci-inclus, je vous remets 2 fr. en 10 timbres-postes pour payer un de vos portraits-talismans, afin d'opérer quelques effets physiologues pour guérir les maladies à occasion.

» Cette séance a eu lieu il y a quatre jours.

» Je vous serre la main de bonne amitié.

» Votre dévoué, C. Dumas. »



LE MAGNÉTISEUR

DES TALISMANS ET DES AMULETTES.

Dans notre dernier numéro du 15 juin, nous avons inséré une lettre d'Afrique concernant les effets produits par le *portrait talisman* de M. Manlius Salles. Moins que personne nous ne mettons en doute ces effets; mais il faut se tenir en garde contre l'enthousiasme qui peut quelquefois les exagérer.

Nous dirons aujourd'hui ce que pensaient les anciens sur les amulettes et les talismans; nous puiserons dans un livre dont le titre est une garantie et l'auteur une autorité, l'*Histoire de la médecine, par Leclerc* [1], quelques citations qui éclairciront cette question.

Autrefois, les noms de *médecin* et d'*enchanteur* étaient absolument synonymes, ce qui doit s'entendre de la médecine magnétique surtout.

Prométhée, dans Eschyle, dit « que c'est lui qui a montré » aux hommes la préparation des médicaments, par le moyen » desquels ils pussent guérir toutes les maladies; » il ajoute : « qu'il a appris aux hommes *à deviner, à expliquer les songes* » *et les oracles, à prédire l'avenir* [2]. »

Julius Maternus Firmicus dit, à propos de la tradition égyptienne, « que Mercure avait confié les secrets de l'astrologie » et des mathématiques à Esculape et à Anubis, et qu'il ne » leur avait pas non plus caché ce qu'il avait de connaissan- » ces dans la médecine, qui a été sa principale étude [3]. »

Il paraît qu'il y a eu plusieurs Mercure qu'on a souvent confondus. Firmicus, qui vivait sous Constantin, distingue

1. *Histoire de la médecine*, par Leclerc. Genève, 1696, in-12.
2. *Ibid.*, page 18.
3. *Ibid.*, page 50.

ici Mercure d'Anubis. Je ne sais s'il a raison, mais les auteurs s'accordent volontiers à les identifier, et regardent Anubis comme le Mercure égyptien.

D'après cette supposition, on expliquerait facilement pourquoi dans les monuments égyptiens dont nous avons parlé dans notre numéro d'août 1859 [1], et dont nous avons donné quelques dessins, c'est presque toujours *sous la figure d'Anubis* que s'exercent les gestes et les procédés magnétiques. Rien, en effet, de plus naturel, si l'on considère *Anubis comme le Mercure égyptien*, qui passait en Égypte *pour l'inventeur de la médecine*.

Diodore dit « que l'on a cru qu'*Horus*, fils d'Isis, avait » appris *l'art de la médecine et l'art de deviner* de sa mère, et » qu'il avait été d'une grande utilité aux hommes *par ses » oracles et par ses remèdes.* »

Voilà pourquoi, dans les anciens monuments égyptiens, Horus figure toujours sur l'un des quatre canopes avec Isis, Osiris et Anubis, tous dieux qui procuraient aux hommes la guérison de leurs maux.

Péon était si habile dans la médecine, qu'il a été confondu avec Apollon lui-même. Homère l'appelle le *père des médecins.* Son nom a donné naissance aux expressions proverbiales, *Peonius morbus, manus Peonia,* pour signifier une maladie qui demande l'art des plus habiles médecins, et la *main de Péon.* Quand on n'avait aucune connaissance du magnétisme animal, on a pu entendre par là une main savante à panser les plaies, à faire des opérations; mais pourquoi cette expression ne signifierait-elle pas aussi les guérisons merveilleuses qu'opérait Péon *par la vertu magnétique de sa main?*

Il y a tout lieu de croire que la chirurgie n'existait pas encore dans ces premiers temps. L'homme a naturellement horreur du sang. Leclerc est persuadé qu'il s'est écoulé bien du temps avant qu'on en vînt à la saignée; aussi, la première fois que la chirurgie fut transportée à Rome, ces scènes de sang et de douleur révoltèrent le peuple. Ceux qui la pratiquaient furent regardés comme des bourreaux, et on les força de sortir de Rome [2].

Orphée s'occupait de médecine, notamment des plantes [3]. Il passait, en outre, pour *un habile magicien* [4].

1. *Le Magnétiseur*, n° 5, du 15 août 1859, page 8.
2. *Histoire de la médecine*, page 100.
3. Pline, *Hist. naturelle*, lib. XXV, cap. 2.
4. Pausanias, in *Eliac. porter.*

Sans doute, qu'une multitude de devins ou d'enchanteurs dont les anciens auteurs font mention, comme Calchas, Mopsius, Tiresias, Amphiaraüs, Helenus, Cassandra, etc., exerçaient aussi la médecine. On peut le conclure de ce qu'ils pratiquaient les enchantements.

Mélampe, disciple du centaure Chiron, était d'Argos; c'est l'un des plus anciens poëtes que l'on connaisse et que rappelle Homère lui-même; il entendait aussi *l'art de deviner* et celui de *la médecine,* qui, ajoute Leclerc, *étaient des arts inséparables* dans ce temps-là [1].

« Ce Mélampe, » dit Leclerc, « purifiait ceux qui étaient tombés dans quelques maladies, soit d'esprit, soit de corps, ou » qui s'étaient souillés par des crimes, ce qui se faisait par des » cérémonies superstitieuses qui consistaient à réciter de certains vers ou de certaines paroles sur les personnes, à leur » appliquer ou à leur faire prendre des herbes cueillies en certains temps et d'une certaine manière [2].... »

Homère nous apprend que l'on arrêta, par le moyen des enchantements et des charmes, le sang que perdait Ulysse [3].

Strabon nous apprend que c'était ainsi que les Indiens et les Ethiopiens guérissaient leurs malades [4].

Ce que dit ensuite Leclerc sur ces remèdes qui devaient leur efficacité aux charmes et aux enchantements, est remarquable.

« Pour établir, dit-il, l'usage de ces remèdes superstitieux, » il a suffi, suivant quelques personnes, que l'on crût en avoir » reçu du soulagement; et, comme l'imagination est non-seulement *contagieuse,* mais aussi fort *puissante* dans les sujets » où elle est fort vive, il est arrivé que des choses qui, d'elles-mêmes, n'avaient aucune force, ou qui ne pouvaient agir » sur le corps, aient produit, en certaines rencontres, des » effets sensibles par la force de l'imagination; ceux qui ont » vu cela se sont persuadés qu'il en pourrait être partout de » même.

» *La religion, dont on a abusé en cette matière, et qui a un* » *grand pouvoir sur les peuples, a achevé de les déterminer entièrement.*

» Voilà, dit Leclerc, comme raisonnent ceux qui traitent

1. *Histoire de la médecine*, page 61.
2. *Ibid.*, page 65.
3. *Odyssée*, lib. XIX.
4. Strabon, *Géog.*, lib XV.

» tous les charmes de bagatelles; mais, ajoute-t-il, il y en a » d'autres, et qui sont le plus grand nombre, qui croient *que » la chose n'est pas impossible, quoiqu'ils ne comprennent pas » comment elle peut se faire*. Quoi qu'il en soit, continue-t-il, » les charmes ou les enchantements se sont si bien intro- » duits dans la médecine, *que toutes les nations du monde les » ont pratiqués de temps immémorial;* et ce n'est pas seule- » ment le simple peuple qui s'en est mêlé, les plus sages n'y » ont pas moins donné [1].

» On charmait quelquefois les maladies par de simples pa- » roles ou par de certains mots ou vers magiques qu'on pro- » nonçait à l'oreille du malade, ou même loin de lui, *dans » l'intention de le guérir, et qu'on accompagnait de certains ges- » tes ou mouvements de corps*. D'autrefois on écrivait ces mots » sur de certaines choses que l'on attachait au corps du ma- » lade; c'est ce que les Latins ont appelé *amulettes*. On croyait » que ces amulettes défendaient et garantissaient non-seule- » ment contre les enchantements ou les charmes (auxquels on » attribuait autant de force, pour rendre les gens malades, » que les contre-charmes en avaient pour les guérir), mais » qu'ils détournaient ou éloignaient même les maladies pro- » venant de causes naturelles.

» La matière de ces amulettes était tirée des pierres, des » métaux, des simples, des animaux, et généralement de tout » ce qu'il y a au monde. On gravait sur les pierres ou sur les » métaux des caractères ou des figures, ou des mots qui, » quelquefois, ne signifiaient rien, ou qui n'étaient pas même » intelligibles à ceux qui les écrivaient ou qui s'en servaient. » On écrivait aussi ces mots sur du papier ou sur quelque » autre matière que ce fût, ou, si l'on n'écrivait ni ne mar- » quait rien sur les matières propres à faire des amulettes, on » employait je ne sais combien de cérémonies superstitieuses » dans leur préparation et dans leur application, sans parler » de la peine qu'on se donnait pour observer que les astres » fussent disposés favorablement. Les Arabes ont donné à cette » dernière sorte d'amulette, dont la vertu dépend principale- » ment de l'influence des astres, le nom de *talisman*, c'est- » à-dire *image*.

» Il faut remarquer qu'il y avait aussi des amulettes où *ni » les charmes, ni la superstition, n'avaient point de part, quoique*

1. *Histoire de la médecine*, pages 73 et 76

» *personne ne pût rendre raison des effets qu'on leur attribuait,*
» *ni de la manière dont ils agissaient. Cette dernière sorte d'a-*
» *mulette est encore aujourd'hui approuvée par divers médecins,*
» *quoique d'autres ne veuillent pas y ajouter foi* [1]. »

En réduisant les choses à ce qu'elles sont véritablement, et le raisonnement de Leclerc à ce qu'il doit être, on voit évidemment que tous ces prétendus enchantements dont usaient les anciens médecins, ne sont et ne peuvent être, dans ce qu'ils ont de réel, que des procédés *magnétiques*. Tout cet appareil dont on accompagnait les charmes, on le faisait *dans l'intention de guérir*, et, dans cet appareil, entraient de *certains gestes ou mouvements de corps*. Dans un temps où l'on ne connaissait pas le magnétisme, et où conséquemment il n'était pas facile de le préciser, pouvait-on l'énoncer plus clairement?

Car, nous le demandons : de bonne foi connaît-on des *enchantements* proprement dits, encore moins des guérisons par enchantements? Se persuadera-t-on qu'avec des paroles inintelligibles et toutes sortes de gestes, on rende la santé à un malade?

Mais substituez l'action du magnétisme animal. Cette action, bien physique, bien connue aujourd'hui, qui n'est plus aujourd'hui l'apanage exclusif d'un prêtre égyptien, d'un collége d'initiés ou d'une caste privilégiée, mais la propriété de tous les hommes; substituez-la aux prétendus enchantements, et vous obtiendrez tous les résultats que l'on a attribués aux enchantements. Il suffira de les dégager de ce que la charlatanerie, l'erreur ou l'amour du merveilleux se plaisaient à y ajouter.

Leclerc nous donne un exemple frappant de ces hyperboles ou exagérations dans le *rajeunissement d'Eson*. Ce *rajeunissement*, sans doute, est un des traits les plus brillants de la puissance magique de Médée. Eh bien! en quoi consistait ce prodige? *En ce qu'Eson avait la barbe blanche, et que Médée avait eu le secret de la lui teindre en noir* [2]. C'est ainsi à peu près que nos barbiers de village ont le secret de *rajeunir*. Médée inventa les bains chauds, qui rendaient le corps plus souple et plus agile, et contribuaient à guérir les malades. A l'aspect de ces fourneaux, de ces grands vaisseaux de cuivre, dans lesquels

1. *Histoire de la médecine*, page 79.
2. . . . . . . Barba comæque
Canitie posita nigrum rapuere colorem.
Ovid., *Met*, l. 7.

ils étaient plongés, on prétendait *qu'elle les faisait bouillir* [1].

Un peu d'observation et de critique dans l'examen des ouvrages relatifs à ces temps anciens, et une partie du merveilleux disparaît.

Il faut en dire autant des *amulettes* et des *talismans*.

Nous en distinguons trois sortes :

Les premiers, dont les uns, fondés sur les principes astrologiques, renferment des figures de planètes, d'étoiles, de constellations, et les autres, formés par la superstition, présentent des figures bizarres, des noms divins ou de prétendus esprits, et des mots inconnus et inintelligibles.

Les seconds, qui sont composés de matériaux pris dans les trois règnes de la nature.

Les troisièmes enfin, de l'action desquels on ne pouvait pas trop se rendre raison, quoique l'effet n'en fût pas moins certain. Ils sont compris parmi ceux dont parle Leclerc, *dans lesquels les charmes ni la superstition n'ont point de part, quoique personne ne pût rendre raison des effets qu'on leur attribuait, ni de la manière dont ils agissaient*. Dans cette classe se trouvent les talismans magnétiques.

Les talismans de la première sorte doivent tomber dans le mépris auquel est condamnée depuis si longtemps l'astrologie judiciaire. Qui pourra croire, en effet, que Mercure, Saturne, Vénus, Jupiter, puissent, suivant leurs diverses positions, communiquer quelques vertus à leurs figures tracées sur la pierre ou sur le cuivre? Par exemple, que l'image de la lune, lorsqu'elle est dans le Cancer ou dans le Taureau, puisse, étant gravée sur or ou sur cristal, guérir les maladies froides du cerveau ; que la figure du Lion, du Bélier et du Sagittaire, placée dans un triangle, puisse remédier aux fièvres flegmatiques, pourvu que, dans le triangle, le Lion tienne le sommet, le Bélier la base et le Sagittaire la gauche, etc. [2]?

Qui pourra croire que des mots inconnus ou insignifiants, tels qu'*Abracadabra*, que des cérémonies réprouvées par la religion, ou l'abus des noms les plus saints, puissent ajouter quelques qualités à ces fragments d'une matière brute ou insensible?

Cela n'est pas possible; ou si, dans les maladies et les circonstances dans lesquelles la crédulité peut agir, ceux qui portent ces sortes de talismans ont ressenti quelque soulage-

1. Diogène, dans *Stobée*; Leclerc, *Histoire de la médecine*, page 158.
2. Georgii Paschii, *Inventa movantiqua*, page 397.

ment, disons que ce n'est et que ce ne peut être que l'effet de leur crédulité même, comme l'observe très-bien Leclerc; car, nous magnétiseurs, nous ne nions point l'effet de l'imagination et de la confiance; nous y croyons. Mais nous soutenons que si la confiance et l'imagination peuvent aider le magnétisme, le magnétisme peut agir et agit sans le concours de ces deux auxiliaires, ce que ne produira jamais un talisman de la nature dont il est question.

La seconde classe d'amulettes ou de *talismans* (en employant ce mot d'une manière générale) est d'un tout autre genre. Nous parlons des amulettes qui sont composées de certains corps pris dans les trois règnes. Nous dirons qu'il y a des pierres, des métaux, des animaux, des simples, lesquels, mis en contact avec le corps de l'homme, peuvent agir sur son organisation, ou, réciproquement, en recevoir une réaction. Il n'y a certainement aucun doute à élever sur cette action réciproque.

Nous avons vu souvent qu'un collier de corail, passé au cou d'un enfant, pâlissait toutes les fois que l'enfant avait la fièvre, et qu'il reprenait sa couleur rouge lorsque la maladie était passée.

Qu'il en soit de même de certaines pierres, ainsi que le prétendent quelques auteurs, il n'y a donc là rien d'étonnant. Les corpuscules morbifiques se résolvent en principes chimiques qui ont une action sur les différents corps. On conçoit, par la même raison, qu'un poison, par ses éléments corrosifs, puisse décolorer la coupe dans laquelle il est versé, et par cette altération trahir sa présence.

D'un autre côté, les pierres, les métaux, les plantes, peuvent agir sur le corps humain par le contact ou par le simple rapprochement.

Pline parle des bons effets qu'on retire de l'ambre jaune par l'application [1]; et, dans le fait, nous voyons tous les jours des nourrices mettre des colliers d'ambre aux enfants au moment de la dentition. Pourquoi? parce que l'ambre jaune est un calmant, et que, grâce à cette propriété, il prévient les convulsions qui accompagnent ordinairement la dentition. C'est avec l'ambre jaune que se fait le sirop de Karabé, qui procure un sommeil salutaire aux malades. L'ambre jaune n'a-t-il pas aussi une vertu électrique qui se développe par le

1. Pline, *Hist. nat.*, liv. XXXVII, chap. 3.

frottement? Et qui ne connaît toutes les propriétés de cette vertu électrique?

Il est aussi d'un usage commun d'attacher des colliers de liége aux chattes qui ont mis bas, pour faire passer leur lait. Le liége est astringent et peut avoir d'autres qualités qui fassent tarir le lait.

L'aimant, ou même le fer aimanté, posé sur le cœur, calme les palpitations; et, appliqué sur la dent cariée, en calme la douleur.

Certaines plantes ont une odeur qui fait fuir les scorpions, les serpents. En portant sur soi de ces plantes, on peut avoir une excellente amulette contre ces bêtes venimeuses.

Tout ceci s'explique par les émanations qui s'échappent de ces prétendus talismans. Les émanations en contact, ou même dans le voisinage des corps animés, pénètrent par les pores, par la respiration, par l'odorat, passent par les viscères ou dans la circulation, et y portent les propriétés qui les caractérisent.

Il n'est pas de corps dans la nature qui n'ait des émanations. Approchez les matières les plus dures de votre odorat, le fer, le cuivre, le plomb, et vous y reconnaîtrez une odeur bien marquée et bien distincte. Cette odeur se communiquera à vos mains, et le goût y trouvera une saveur particulière. Il y a plus, le voisinage du mercure blanchira l'or et le cuivre que vous porterez sur vous.

Il en est de même parmi les pierres; plusieurs ont une odeur sensible, comme la pierre-porc ou pierre puante, la pierre de violette, les stéatides, les ocres, etc. D'autres n'émettent leur odeur que par le frottement; mais toutes ont des effluves déterminés par les alternatives de chaud, de froid, de sec, d'humide, par le contact des gaz. Et peut-on en douter, quand la chimie nous apprend que la silice, cette matière si dure qui constitue le caillou, est susceptible elle-même de se décomposer, et produit l'acide silicieux?

Les effluves silicieux, dans les végétaux, sont encore plus marqués et agissent sur l'économie animale d'une manière plus ou moins pénétrante. L'oignon que l'on coupe fait pleurer; le tabac en poudre, la bétoine et autres, font éternuer; d'autres sont caustiques. Qui ne connaît l'effet du mézéréum ou bois-gentil, qui, appliqué sur le bras, opère comme un cautère? Mais le redoutable yupa ou ippa des Célèbes, dont l'ap-

proche seule cause la mort, qui n'en redoutera pas les dangereuses émanations [1]?

Les effluves des animaux ne sont pas moins reconnaissables, ni quelquefois moins vénéneux. Le chien suit l'odeur du gibier et distingue son maître au milieu d'une multitude; le renard, la belette, l'écureuil, quand ils sont en amour ou en colère, exhalent une odeur insupportable. Celle du serpent est nauséabonde et n'échappe pas au sauvage, qu'elle avertit du danger. L'application des cantharides est corrosive, même lorsqu'elle ne touche pas la peau immédiatement.

Que dirons-nous de l'engourdissement que produisent la torpille, le mille-pieds d'Afrique, certaines anguilles de Cayenne? Les effluves de ces animaux sont-ils électriques? C'est ce que pensent les savants.

Dans certains pays on applique sur la poitrine ou sur le bas-ventre d'un malade des pigeons ou autres animaux, qu'on ouvre tout vivants et qu'on applique à l'instant même; on prétend que la chaleur du sang de l'animal attire, et que son corps pompe l'humeur morbifique. On appelle *Epithème* ce genre d'application.

Tous ces talismans rentrent dans le domaine de la médecine, ou plutôt toute la médecine, dans l'application des remèdes extérieurs, ne se compose que d'amulettes.

Si les siècles précédents ont, dans ce genre d'observations, péché par une crédulité peut-être trop grande, celui où nous vivons montre peut-être aussi trop d'insouciance. La nature ne fait rien d'inutile, et elle a tant de ressources, que, s'il ne faut pas outrer la crédulité, il ne faut pas non plus dédaigner ce qu'une expérience suivie et attentive pourrait nous démontrer comme salutaire, c'est-à-dire qu'avant de rejeter sans appel, il faudrait essayer.

A l'égard des accessoires superstitieux, tout bon esprit saura les réduire à leur juste valeur. Qu'une plante soit cueillie dans sa maturité; qu'elle soit cueillie dans un temps sec ou humide, avant ou après le lever du soleil; que ce soit la graine, la fleur ou la feuille, ou l'écorce, ou la racine que l'on préfère, je le conçois; mais cueillir cette plante la veille de la Saint-Jean ou de la Saint-Pierre, plutôt que tout autre jour,

1. Pour cueillir la résine de cet arbre, l'esclave ou le criminel condamné à l'enlever s'enveloppe la tête dans un masque de verre, se place toujours au-dessus du vent, et emploie une longue sarbacane pour le détacher.

et uniquement parce que c'est la veille de la fête du saint; ajouter à cela telle ou telle cérémonie, prononcer telle ou telle parole, voilà ce qui est insoutenable, voilà la superstition et l'abus.

Dans tous les livres de secrets, on trouve des remèdes hideux, si l'on peut se servir de cette expression, remèdes dans lesquels les araignées, les crapauds, les serpents, les crânes des morts jouent le plus grand rôle; le dégoût seul et la répugnance qu'inspirent de semblables applications peuvent opérer une révolution salutaire, indépendamment des propriétés physiques que peuvent avoir ces amulettes.

Comme le moral, chez nous, dépend aussi beaucoup du physique, et que les différentes matières des amulettes peuvent agir diversement sur notre physique, il ne serait pas étonnant que des amulettes réveillassent l'esprit et le courage, donnassent de la gaieté, de l'amour, disposassent à la crainte, à la mélancolie, etc.

Mais le talisman alors ne fait que ce qu'opère naturellement la matière dont il est composé. Ainsi, les aromates, les parfums, les cantharides, excitent à l'amour; certaines drogues sont amies des nerfs et égayent l'esprit; d'autres calment les douleurs et les rendent en quelque sorte insensibles, comme l'opium et les composés narcotiques.

Mais supposer que des amulettes influeront sur des actes purement contingens; qu'un trèfle à quatre feuilles, qu'une agate de telle ou telle forme, qu'une pierre trouvée dans la tête ou le foie de tel animal, que le cœur d'un loup, le foie d'une panthère, etc., feront prospérer dans toutes les entreprises, réussir en amour, gagner au jeu, c'est, je crois, ce que ni les anciens ni les modernes n'ont jamais opéré, et ce qu'on peut ranger parmi les contes à dormir debout.

« Il faut croire aux amulettes, dit Gallien, en ce sens qu'on » peut avoir confiance à leur substance, mais nullement aux » paroles, aux charmes dont on les a environnés [1]. »

Venons actuellement à notre troisième classe de talismans, aux talismans qui reçoivent leur force du magnétisme animal.

Les talismans magnétiques ne sont autre chose que certains corps susceptibles de recevoir et de fixer le fluide magnétique, de le transporter et de le communiquer à distance. Ces corps, imprégnés de fluide, produisent le même effet que le magnéti-

1. Periaptis sic considere oportet, ut substantia illorum, non incantationis verba credantur. Galen., *de simplic. medic. facultatis.* 6 et 10.

seur lui-même; ainsi, un talisman magnétique fera tomber en somnambulisme la personne à laquelle il sera appliqué, quand celui duquel est émané le talisman est dans l'habitude de la magnétiser et de l'endormir. Ce talisman calmera les convulsions du malade et les douleurs dont il est tourmenté, le tout comme par enchantement; il n'en faudra pas davantage pour faire crier au sortilége. Cependant, rien de plus simple et de plus naturel.

Si, en effet, il existe un fluide magnétique animal, ce fluide peut être fixé comme le fluide électrique; il peut même s'y trouver accumulé en quantité, comme le fluide électrique l'est dans la bouteille de Leyde. Bien plus, il doit exister certains corps avec lesquels ce fluide a plus d'affinité. Ces corps lui servent de conducteurs et de véhicules. On avait cru remarquer, en effet, qu'une tige métallique, était un meilleur conducteur du magnétisme animal que beaucoup d'autres matières. On avait cru que le verre et la soie concentraient et isolaient ce fluide, tout comme ils isolaient et concentraient le fluide électrique. En cela, on s'était trompé. Le verre et la soie ne sont pas des corps isolants pour le fluide magnétique, nos expériences personnelles nous l'ont démontré. Ce fut cette faculté du fluide magnétique de pouvoir se concentrer et se communiquer ensuite, qui donna lieu *au baquet de Mesmer*.

M. de Puységur partit de là pour composer des talismans portatifs bien simples; il magnétisait fortement des plaques de verre arrondies, qu'il faisait porter habituellement sur la peau aux personnes qui avaient besoin d'être habituellement magnétisées; elles en ressentaient de très-bons effets. D'autres magnétiseurs se servirent de médailles, de sachets remplis d'objets quelconques; on les magnétisait fortement, et ces objets magnétisés pouvaient calmer des crises nerveuses, des douleurs, et provoquer le sommeil. Nous avons connu plusieurs somnambules qui s'endormaient ainsi, grâce à des morceaux de papier magnétisés par leur magnétiseur, lorsqu'il était obligé de s'absenter. Il leur suffisait de poser un de ces morceaux de papier sur l'estomac pour entrer dans le somnambulisme, pendant lequel ils pouvaient répondre aux questions qui leur étaient faites.

Nous ne pouvons donc point trouver étonnant que le portrait de M. Manlius Salles produise des effets, lorsque celui-ci a fortement magnétisé sa carte de visite qui le représente;

ce n'est point l'image qui produit le sommeil ou le soulagement, c'est le fluide dont a été saturé la carte ou tout autre objet, devenu par là un talisman de la troisième classe.

C'est une conséquence immédiate de ces deux principes : 1° que l'agent magnétique est un fluide ; 2° que ce fluide peut être fixé sur un milieu étranger et se transmettre à distance.

Ch. Lafontaine.

LETTRE DE M. D'ARBAUD.

Monsieur et cher confrère,

J'ai lu avec le plus vif intérêt les deux numéros du journal *le Magnétiseur* que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. D'un autre côté, je me suis empressé de me procurer votre *Art de magnétiser*, que je ne connaissais pas encore. J'ai vu, avec la plus grande satisfaction, qu'il y avait communion d'idées entre nous pour tout ce qui a rapport à l'étude et à la pratique du mesmérisme.

Nous combattons pour la même cause ; nous cherchons, autant qu'il est en notre pouvoir, à extirper les erreurs et les préjugés, à démasquer l'imposture et le charlatanisme, à stigmatiser les *faux frères*.

Si nous sommes parfaitement d'accord sur le fond, il existe néanmoins une petite divergence d'opinion entre votre théorie et la mienne.

Du choc des idées jaillit, dit-on, la vérité.

En vertu de ce principe, je prendrai la liberté de vous adresser quelques observations, ceci dans l'intérêt de la science qui nous occupe. Si j'en juge par vos écrits, je suis fondé à croire que vous attachez plus d'importance à la manifestation de la vérité, qu'à une question d'école ou de personne. J'ose espérer que vous daignerez bien excuser ma démarche.

Tout en repoussant la théorie des *volontistes*, vous accordez une certaine action magnétique à la concentration des idées, *au jeu du cerveau ;* plus la *volonté est exprimée avec fermeté et continuité*, dites-vous, plus l'émission du fluide se fait abondante et intense.

Je ne partage pas entièrement cette opinion, et j'attribue

l'émission du fluide *uniquement à la contraction des centres nerveux :* le diaphragme et les muscles de la face et du cou. Je crois que la *volonté* proprement dite, la *concentration des idées*, ne joue ici aucun rôle. Ce qui paraît le démontrer d'une manière concluante, c'est qu'il n'est point nécessaire d'avoir l'*esprit tendu, de penser à l'effet que l'on veut produire* pour provoquer le sommeil magnétique. Ainsi, j'endors un sujet en cherchant la solution d'un problême quelconque, ou bien en composant des bouts-rimés. J'ai produit plusieurs fois le somnambulisme à mon insu, sans avoir conscience de l'action que j'exerçais, *en dormant,* par exemple. Pour magnétiser, il suffit de prendre les pouces et de maintenir la contraction directe ou *externe* des centres nerveux d'une manière uniforme ; acte que l'on accomplit *machinalement* lorsqu'on a une certaine pratique ; on agit alors comme si l'on soutenait un fardeau. Un effort musculaire un peu violent suffit pour mettre en crise un sujet très-impressionnable. J'ai provoqué le somnambulisme à distance et à mon insu, en cherchant à franchir un cheval. Ces faits me paraissent concluants.

Je ne partage pas non plus entièrement votre opinion en ce qui touche la force musculaire ; je pense que si l'on prend deux individus, l'un très-vigoureux, un athlète, et un homme de moyenne force, et *qu'on leur apprenne à faire les contractions* comme il faut, le premier produira des résultats bien plus remarquables, parce qu'il se fatiguera moins vite que l'autre, et que la masse du fluide émise par le premier sera plus considérable.

Ce que vous dites à propos de l'état physique du magnétiseur corrobore mon opinion.

Vous parlez de la contraction des centres nerveux d'une manière implicite. Par cela même, vous négligez de faire une distinction entre la contraction directe ou *externe,* laquelle *émet le fluide,* comme le feu d'un soufflet ou le piston d'une *pompe* foulante, et la contraction inverse ou *interne,* laquelle le *soutire*, l'absorbe ; la première s'opère le diaphragme *convulsé extérieurement,* et la seconde, le diaphragme *convulsé intérieurement,* avec une *aspiration profonde* des poumons. Ces quelques lignes résument en elles-mêmes toute la science du magnétisme. Vous aviez sans doute connaissance de ces données qui appartiennent en propre à M. Pétrus-Baragnon, mon maître ; j'ai cru remarquer une grande analogie de vues entre ce praticien et vous. De tous les auteurs qui ont écrit sur le mes-

mérisme, M. Baragnon est presque le seul qui ait traité cette question d'une manière rationnelle, méthodique, *pratique* en un mot. Les détails très-explicites qu'il donne pour la production des divers phénomènes magnétiques, les moyens d'action qu'il prescrit pour remédier aux accidents sont précis, exacts, mathématiques. Avec la méthode de M. Baragnon on peut facilement apprendre à magnétiser sans avoir à redouter aucune suite fâcheuse.

Les nombreux praticiens qui ont écrit sur le magnétisme, se sont montrés un peu trop avares de détails en ce qui concerne la description des procédés, surtout pour ce qui a trait aux accidents. C'est là une lacune qu'il faudrait combler, ce me semble. Il y va de l'avenir du mesmérisme. La plupart des débutants essaient de produire les effets magnétiques; comme ils n'agissent pas méthodiquement, ils donnent lieu à des crises (étouffements, convulsions, tremblements nerveux, etc.); l'impuissance presque absolue où ils sont pour détruire ces accidents, les effraie, les rebute; ils se découragent, s'ils n'ont pas là une personne expérimentée pour leur venir en aide, pour les reconforter; ils renoncent à tout jamais au mesmérisme. C'est ce qui est arrivé pour une foule de novices, ainsi que j'en ai acquis la conviction.

Parmi les procédés que vous indiquez, vous dites page 63 : « Après avoir imposé les mains de la même manière, il les descendra devant la face, la poitrine et tout le buste, s'*arrêtant de temps en temps à la hauteur de l'épigastre, en présentant la pointe des doigts.* »

Cette méthode est essentiellement vicieuse, en ce sens qu'elle doit inévitablement produire une *congestion fluidique* chez une personne impressionnable. Pour peu que vous agissiez avec énergie, vous provoquerez une crise nerveuse, de l'étouffement et des *spasmes*. Vous le dites vous-même page 67, deuxième alinéa.

Tout en déclarant, page 64, que vous ne croyez pas au *sommeil magnétique* quand le sujet n'est point insensible, vous ajoutez : « Nous ne demandons pas une *insensibilité complète*, mais bien une modification très-marquée dans la sensibilité. »

Je n'admets point cette restriction, et je considère l'*insensibilité absolue* comme une des conditions *essentielles* du somnambulisme *parfait*.

Vous paraissez confondre le sommeil magnétique avec le *véritable* somnambulisme, et vous n'admettez qu'un seul état

ou deux au plus, tandis que les phénomènes magnétiques présentent *trois phases* bien distinctes et parfaitement caractérisées :

1° Le sommeil; 2° le coma; 3° le somnambulisme parfait.

J'ai défini ces trois états dans le *Journal du magnétisme*, page 394, année 1860.

Vous les décrivez également page 64, § 3, 4 et 5; mais vous confondez le sommeil avec le coma, § 4. En effet, les caractères que vous citez appartiennent bien et dûment au *coma* et non au sommeil magnétique.

Maintenant, vous partagez l'erreur d'un grand nombre de praticiens à propos de la *lucidité* ou *clairvoyance*. Vous désignez par ces mots, la vue magnétique proprement dite, que cette faculté s'exerce directement ou à distance, avec ou sans obstacles, tandis que, d'après moi, la lucidité constitue la véritable *intuition*, la prévision d'événements non encore accomplis. Je n'ai jamais constaté ce phénomène, et je pense comme vous qu'il ne peut se produire que tout autant qu'il existe un *germe* quelconque.

Je me dispenserai de vous faire part de mes observations en ce qui touche aux phénomènes psychiques; ceci m'entraînerait beaucoup trop loin.

D'ailleurs, chacun est libre d'avoir son opinion à ce sujet. Si notre manière de voir diffère sur certains points, il existe néanmoins une grande conformité d'idées entre votre doctrine et la mienne; l'un et l'autre nous sommes *rationalistes*, dans toute l'acception du mot.

Si ma faible collaboration peut vous être agréable, je me mets de grand cœur à votre disposition; vous pouvez, dès à présent, m'inscrire au nombre de vos correspondants; je m'estimerai heureux de travailler à l'édification de la science du magnétisme sous un maître tel que vous.

Veuillez agréer, monsieur et cher confrère, l'assurance de ma considération très-distinguée et de mes sympathies les plus vives.

Votre tout dévoué serviteur,

LUDWIG D'ARBAUD,
Agent supérieur de la culture des tabacs.

Cahors, le 14 juin 1861.

Nous pourrions répondre beaucoup de choses à M. d'Arbaud sur les observations qu'il nous fait, et qui ne sont pas de

la plus grande exactitude ; mais nous nous contenterons de le prier de lire attentivement l'*Art de magnétiser*.

Quant à son maître, M. Pétrus Baragnon, avec lequel il nous trouve beaucoup d'analogie, et dont il nous accuse d'avoir pris un peu les idées, nous lui dirons que M. Baragnon a tant soit peu été notre élève à Nîmes, en 1851, et que c'est depuis cette époque qu'il s'est lancé et qu'il a été à Gênes avec une de nos somnambules ; puis, il a écrit son ouvrage en 1852 ou 1853. La première édition de notre *Art de magnétiser* ayant paru en 1847, il nous eût été difficile d'emprunter quelque chose à M. Baragnon ; mais peut-être, au contraire, nos idées lui ont-elles été utiles pour les élucider et les formuler plus clairement et plus scientifiquement que nous ne l'avions fait nous-même. Cependant, toute modestie à part, nous engageons M. d'Arbaud à lire très-attentivement notre ouvrage ; nous le remercions cordialement de bien vouloir être notre collaborateur. Nous sommes trop heureux quand des hommes de talent comme lui veulent bien nous prêter leur aide et leur concours.

CH. LAFONTAINE.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

Paris, 10 juillet 1861.

Une soirée chez M. Piérart. — M. Squire. — Enlèvement d'une table. — Appréciation du Dr Charpignon. — Rapport du Dr Léger à la Société de magnétisme. — Opinion du Dr Castle. — Réplique de M. Winnen. — Chagrins de M. Jobard, de Bruxelles.

Anch' io, j'ai assisté aux expériences du *médium* américain, M. SQUIRE !...

Le rédacteur en chef de la *Revue spiritualiste*, M. Piérart, nous a fait ces loisirs !

Je dis *nous*, car j'ai eu pour coprivilégiés le Dr Léger, le Dr Louyet, MM. Winnen, Bauche, etc., c'est-à-dire toute une députation de la *Société de magnétisme*, et nombre d'autres curieux, notamment l'un des honorables fondateurs de notre groupe social, le Dr Filassier. Bref, chambrée complète.

Après une demi-heure d'attente et de causerie dans les salons de M. Piérart, nous avons vu arriver M. *Squire*, le héros de la soirée. C'est un jeune homme d'une taille fine et svelte, d'une physionomie douce et sympathique. Il a d'excellentes

manières, et répond avec simplicité, avec modestie, à toutes les questions qu'on lui adresse. Rien dans ses traits, dans son langage, n'annonce l'apôtre ni le charlatan. Il se laisse appeler *médium;* mais, à l'entendre, il ne sait rien du spiritisme, et n'a jamais été en communication avec les Esprits. Dès l'âge le plus tendre, dit-il, les faits prodigieux qu'il accomplit, se sont manifestés chez lui dans les mêmes conditions; voilà tout ce qu'il sait, et il lui est impossible de les expliquer.

Après quelques minutes de conversation, les expériences ont commencé.

M. Squire s'est assis devant une table ovale en chêne massif, du poids de 80 livres; on lui a attaché les jambes à la chaise, pour le mettre dans l'impossibilité de bouger de place. Il a donné la main droite au Dr Louyet, et placé la main gauche sur le bord de la table. L'obscurité s'est faite, et, au bout de quelques secondes, on a entendu la table craquer, puis retomber lourdement sur un divan placé derrière l'expérimentateur.

Je dois dire en historien fidèle que, ce soir-là, le miracle n'a pas été obtenu du premier coup. La table d'abord s'est bornée à s'agiter beaucoup et à se renverser. Le *médium* attribuait ce petit échec au contact de la canne d'un des assistants. A la seconde tentative, tout a marché selon le programme, et la table s'est bravement lancée par-dessus la tête de M. Squire.

Ni avant ni après l'opération, la physionomie de M. Squire ne trahissait aucun effort surhumain. Seulement, MM. Léger et Louyet, en tâtant le pouls de l'opérateur, constataient 120 pulsations à la minute.

Cette expérience a été suivie d'une autre non moins curieuse.

On a attaché les jambes de M. Squire par un lien solide, et noué son bras au bras du Dr Léger. Le docteur et le *médium,* debout devant la table, ont posé les mains à l'une des extrémités ovales, les pouces dessus, les doigts dessous. Dans cette position, il n'y a pas de force humaine qui puisse soulever une table de ce poids. A peine eût-on fait l'obscurité, que le Dr Léger sentit une vibration, un frémissement, et, sans le moindre effort de sa part, la table se trouva lancée en l'air, pour retomber sur sa tête en même temps que sur la tête de M. Squire, les quatre pieds tournés vers le plafond. Pendant une seconde à peu près que dura l'obscurité, le poids de la

table sembla au docteur, sinon léger, du moins très-supportable, et n'ayant aucun rapport avec la pesanteur réelle du comble; mais, dès que la lumière reparut, le fardeau redevint tellement lourd et incommode, que le docteur Léger cria : *Diavolo !* et il fallut que les assistants vinssent l'en débarrasser au plus vite.

Voilà, sauf erreur ou omission, l'exact procès-verbal des faits dont j'ai été témoin chez M. Piérart.

— Que pensez-vous de tout ceci? dis-je au docteur Léger après la séance.

— Vous êtes charmant! me répondit-il avec un embarras humoristique; est-ce que je sais ce que j'en pense? Laissez-moi le temps d'analyser mes impressions! *C'est drôle !* voilà tout ce que je puis vous dire.

Les spiritualistes du cercle Piérart affectaient des airs de triomphe. Pour le coup, ils nous crurent convertis à leur croyance. Mais leur illusion dura peu, et la députation magnétique s'en alla comme elle était venue, aussi antispiritiste que devant.

Quelques jours avant cette soirée, j'avais reçu une lettre de notre savant magnétologue, le Dr Charpignon, au sujet de ces mêmes expériences, auxquelles il assista au mois de mai dernier. Voici l'appréciation du docteur :

« On a beau dire, je ne puis admettre dans ces faits l'intervention d'une puissance extra-humaine. Non, quand on m'enlève un sens de l'importance de la vue, je ne puis avoir une certitude raisonnable que le déplacement d'un objet quelconque soit le résultat d'une action d'êtres invisibles de la nature des Esprits, auxquels je crois pourtant, puisque, comme je l'ai dit, l'homme n'est pas la suprême et dernière créature intelligente. On objecte que la table étant d'un poids considérable, et M. Squire étant gêné dans ses mouvements par les liens appliqués, il ne lui serait pas possible d'opérer l'enlèvement par ses forces particulières, et que personne, mis dans les mêmes conditions, ne le pourrait davantage. Tout cela est vrai, mais enfin on me bouche les yeux, on fait une obscurité absolue, et je ne sais alors ce qui se passe. Je ne puis assurément l'expliquer, mais je garde ma pensée pour moi, et j'attendrai que des faits de déplacements semblables à ceux dont j'ai vu le commencement et la fin, sans voir le mouvement, aient lieu en pleine lumière pour les admettre dans le sens des spiritualistes contemporains. En tout cas, si ce sont des Esprits qui

viennent aider M. Squire, ce sont de *petits* Esprits, car ils ne comprennent pas la valeur de l'intelligence de l'homme, qui n'est pas faite pour accepter de semblables interventions, en se privant volontairement de la vue. On peut bien dire qu'ici c'est tout le contraire de l'Evangile, qui recommande de *ne pas mettre la lumière sous le boisseau.* »

Notre honorable docteur a mille fois raison : la condition des ténèbres, pour obtenir ces miracles, est une des grandes pierres d'achoppement, à quelque point de vue qu'on veuille se placer.

De son côté, le Dr Léger, dans une des dernières séances de la *Société de magnétisme,* a rendu compte de la soirée de M. Squire, non sans entourer sa communication de toutes sortes de précautions oratoires.

« Au risque d'interrompre nos travaux, a-t-il dit, je crois devoir entretenir l'assemblée des expériences de M. Squire, auxquelles votre président et quelques membres du bureau ont assisté cette semaine. Ces faits sont étrangers à l'étude du magnétisme, but exclusif de notre Société; mais le bureau aurait cru manquer de politesse en n'acceptant pas l'invitation courtoise de M. Piérart. »

Puis, avec cet entrain juvénile qui le caractérise, le Dr Léger a narré tous les détails de la soirée, sans rien omettre de ses impressions personnelles, et en faisant toutes réserves pour l'explication physiologique de ces faits.

Un peu de fraude se mêlerait-il à la gymnastique de M. Squire? C'est l'opinion du Dr Castle, qui assistait à cette séance. Selon lui, M. Squire, profitant de l'obscurité, pourrait bien s'aider « de ses genoux ou de ses pieds pour le soulèvement et la projection de la table. » — Vous voyez que cette malencontreuse obscurité ouvre la porte à toutes les conjectures.

Les soupçons du Dr Castle ont été chaleureusement combattus par M. Winnen. M. Winnen défie tous les membres de la Société de se livrer dans les mêmes conditions à une gymnastique semblable, dussent-ils s'y exercer trois mois à l'avance. M. Winnen se demande si M. Squire ne serait pas plutôt doué d'une faculté exceptionnelle, d'une force électrique spéciale? Et il rappelle Angélique Cottin, cette torpille humaine que nous avons tous connue. Seulement, chez M. Squire il faudrait que cette force fût accompagnée d'un rudiment d'intelligence, puisque la table prend régulièrement la même

route sans frôler la tête des assistants ni entamer un épiderme.

Vous remarquerez que, dans le cours de ces discussions, il n'a pas été un seul instant question de *spiritisme*. Tout en appréciant, en commentant les hauts faits du *médium* Squire, aucun des membres de la *Société de magnétisme* n'a songé à les attribuer à l'intervention des Esprits; et je vous assure que c'est là un des grands chagrins de M. Jobard, de Bruxelles. Le spirituel conservateur des Musées belges ne comprend pas qu'une Société qui s'occupe de magnétisme laisse de côté l'élément spiritiste; il nous compare à des gens qui, voulant étudier les mathématiques, se borneraient à l'arithmétique, sans oser aborder l'algèbre.

Ce joli sophisme, décoché à la Société sous forme épistolaire, n'a séduit personne. On sait que M. Jobard est un poète charmant égaré au milieu des sciences; son cerveau voyage incessamment sur les ailes de la fantaisie; l'esquif de son imagination file cent nœuds à l'heure; tant pis pour la logique si elle reste en route. Or, la synthèse de M. Jobard est boiteuse, son antithèse cloche, et son raisonnement par analogie pêche par la base. Il ne suffit pas de poser en fait *que le spiritisme est au magnétisme ce que l'algèbre est à l'arithmétique*, il faudrait nous le prouver; car si nous mettons les pétitions de principe à la place des arguments, rien ne m'empêche, mon cher M. Jobard, de vous opposer un théorème à ma façon, par exemple celui-ci.

Le spiritisme est au magnétisme ce que l'alchimie est à la chimie, ce que la magie noire est à la physique, ce que l'astrologie est à l'astronomie.

Un triple théorème, s'il vous plaît; et je ne serais pas embarrassé pour vous en démontrer la justesse.

Jules Lovy.

CATALEPSIE.

En novembre dernier, nous fûmes appelé auprès d'une jeune personne de vingt-quatre ans, qui était endormie depuis trente-six heures, et qui ne donnait aucun signe de vie.

Nous n'eûmes pas de peine à reconnaître un état cataleptique des plus intéressants; la face et le cou de la malade étaient d'un rouge violacé; les mains et les mâchoires étaient convulsi-

vement fermées ; — la respiration était à peine sensible ; — le pouls ne se laissait plus sentir, et les battements du cœur, inégaux et saccadés, n'étaient perceptibles qu'à de longs intervalles; ajoutons que les membres ne présentaient aucune raideur musculaire.

Nous parvînmes facilement à faire cesser cet état en magnétisant au moyen de quelques passes, afin d'activer la circulation sanguine momentanément interrompue, et de dégager le cerveau du fluide nerveux qui s'y était accumulé ; bientôt, les mâchoires se desserrèrent, les mains s'ouvrirent, les paupières remuèrent lentement et avec difficulté, et laissèrent enfin apparaître les yeux, ternes d'abord, mais qui ne tardèrent pas à retrouver leur limpidité ; quelques moments plus tard, la jeune fille était complétement réveillée, sans avoir conscience de ce qui s'était passé ; — il ne lui restait de cet état dangereux qu'une fatigue et un engourdissement excessifs, qui ne cédèrent pas entièrement à une magnétisation trop brève.

Deux heures après, la jeune malade se rendormait, pour ne se réveiller qu'au bout de deux jours, malgré les soins d'un médecin qu'on avait fait appeler ; ce nouveau sommeil fut suivi d'un malaise qui persista pendant plusieurs jours.

En mars, les mêmes accidents se représentèrent ; et, comme la malade habitait alors la campagne, un nouveau médecin fut appelé ; mais celui-ci ne voulut administrer aucun remède, en reconnaissant cet état nerveux : la jeune fille dormit pendant quatre jours.

Enfin, une troisième crise se présenta le 13 juin. On vint me chercher le 14, et lorsque j'arrivai vers midi, — je trouvai la malade couchée sur le dos, respirant à peine, les mâchoires contractées, les mains fermées et collées sur l'estomac, les bras raidis, le pouls et le cœur sans battements perceptibles ; — je lui touchai les mains, je lui adressai la parole; elle fit inutilement des efforts pour me répondre ; je lui dégageai les mâchoires ; — elle put alors prononcer quelques syllabes inintelligibles ; — je la magnétisai comme si je voulais l'endormir, en lui prenant les mains et en faisant quelques passes ; — bientôt après, tout le corps se détendit : les paupières remuèrent, sans que la malade pût encore ouvrir les yeux ; puis, par degrés, elle revint entièrement à elle-même. Je causai quelques instants avec elle, malgré la grande difficulté qu'elle éprouvait encore à parler ; puis, je l'engageai à

se lever, et la fis descendre dans une autre chambre. Là, je la magnétisai par de grandes passes, agissant principalement sur l'estomac, en y imposant les mains ; au bout d'une demi-heure, je la décidai à manger un peu de potage, bien qu'elle assurât ne pas avoir le moindre appétit ; dès lors, la crise était entièrement terminée ; il ne s'en est pas représenté de nouvelles, et j'espère, au moyen de quelques magnétisations, faire disparaître entièrement cet état maladif, qui provient d'un manque d'équilibre et de régularité dans la circulation nerveuse et sanguine.

HYSTÉRIE.

Madame Maria N....., jeune femme de vingt-trois ans, fut atteinte, il y a quelques mois, d'une tristesse sans motif et d'un découragement complet : on ne pouvait lui adresser la parole, sans provoquer chez elle des larmes et des sanglots ; elle prêtait une signification affligeante à tout ce qu'on pouvait lui dire ; la nourriture lui inspirait un dégoût extrême ; et bientôt, ne pouvant plus ni manger ni dormir, elle fut saisie de crises nerveuses et convulsives qui se renouvelaient plusieurs fois par jour.

Le médecin consulté renonça à la guérir, après avoir mis en œuvre, pendant quelques mois, tous les moyens qu'il avait à sa disposition. — La jeune femme alla alors consulter une somnambule qui habite le quartier des Pâquis ; celle-ci lui dépeignit fort exactement ce qu'elle éprouvait, et l'engagea à se faire traiter par le magnétisme.

La malade vint me trouver le 15 juin ; après deux magnétisations, il n'y eut plus qu'une seule crise ; depuis cette époque, les crises nerveuses et tous les accidents qui les accompagnaient ont disparu ; — cette jeune femme a retrouvé son heureuse humeur ; elle a totalement cessé de pleurer au moindre mot, — elle a recouvré le sommeil, l'appétit et une digestion facile ; je la considère comme entièrement guérie, car il ne lui reste plus aucun malaise ; elle a repris toute sa gaieté ; en un mot, elle est redevenue ce qu'elle était autrefois, une rieuse jeune femme parfaitement bien portante.

CH. LAFONTAINE.

GUÉRISON D'UNE LUXATION DU COL DU FÉMUR

PAR M. FORTIER.

A M. Lafontaine, à Genève.

Paris, 1er juillet 1861.

Il m'est tombé sous la main un des derniers numéros du journal *le Magnétiseur*, et voici ce que je lis dans la *Correspondance parisienne* de M. Jules Lovy :

« Parmi les fluidistes parisiens, il en est un qui mérite d'être signalé. Praticien habile, sain de corps et d'esprit, se livrant à son œuvre avec zèle, mais sans forfanterie, il réunit toutes les conditions du programme de Deleuze. J'ai nommé M. Auguste Fortier. Des circonstances exceptionnelles, et la rencontre d'un sujet hors ligne (Mme Roger), ont seules déterminé ce frère à chercher une position dans l'élément somnambulique. »

Je puis ajouter, monsieur, un témoignage personnel à cette appréciation de votre correspondant ; car dans les rapports que j'ai eus moi-même avec M. Fortier, l'action bienfaisante du magnétisme direct m'a été spécialement démontrée.

M'étant luxé le col du fémur en faisant une chute dans le faubourg Poissonnière, je passai quatre mois à l'hospice la Riboissière, sans pouvoir bouger de mon lit. Les médecins employèrent toutes les ressources de leur art sans amener aucune amélioration. Heureusement, je me souvins de M. Fortier, que je connaissais depuis plusieurs années, et je pensai aux excellents effets que d'autres personnes avaient déjà obtenus de l'action magnétique. Je me fis hisser dans une voiture, car je pouvais à peine me traîner, et me rendis chez ce magnétiseur.

Après une demi-heure de *passes* et d'insufflations, je commençai à sentir ma jambe, qui avait été comme paralysée. Dès cette première séance, je pus faire le tour du salon avec une canne, et regagner ensuite mon domicile sans me servir de mes béquilles. Au bout de huit jours, je marchai sans béquille et sans canne.

Ainsi, tout en gardant une reconnaissance particulière à celui qui me délivra de mon mal, j'acquis une preuve certaine de l'action curative du magnétisme.

Agréez, etc.

H. Floury.
66, quai de la Rápée.

CRISES ÉPILEPTIFORMES ET COMA.

Je fus appelé il y a quelques jours, par un médecin, auprès d'une jeune femme enceinte de sept à huit mois, et qui venait d'être saisie de crises épileptiformes avec sommeil léthargique entre les accès.

Vers quatre heures du matin, son mari l'avait trouvée en proie à de violentes crises nerveuses. Elle avait roulé de son lit sur le tapis, où elle se tordait convulsivement; son mari fit rappeler le docteur. Ce dernier constata que tous les quarts d'heure une nouvelle crise se présentait sans réveil intermittent, et, convaincu que le magnétisme pouvait seul porter remède à cet état nerveux, il vint lui-même me chercher.

Lorsque j'arrivai, à neuf heures, il y avait déjà eu une vingtaine de ces crises, qui duraient de deux à trois minutes, sans que la malade reprît connaissance dans l'intervalle; je parvins, en magnétisant fortement, à reculer les crises; elles ne se présentèrent plus qu'à intervalles de 37, 40, 45 minutes, puis d'une heure, d'une heure un quart; — mais je ne pus faire davantage, reconnaissant que ces crises devaient être provoquées par un travail d'enfantement qui se faisait mal, l'enfant étant mort soit dans la chute, soit par suite de l'indigestion.

Le médecin, qui revit la malade, jugea qu'elle était perdue, et, par humanité, il engagea à ne plus la tourmenter par des sangsues ou d'autres remèdes.

La famille appela un second médecin, qui considéra aussi la malade comme perdue, mais qui voulut néanmoins tenter de l'arracher à une mort certaine. Il fit mettre des sangsues, puis le soir, ne voyant de chance de salut que dans un accouchement des plus dangereux, il tenta l'opération avec un sang-froid, un courage et une habileté, auxquels nous sommes heureux de pouvoir rendre ici un témoignage que nous voudrions encore plus éclatant. — Aussi, cette opération critique d'arracher un enfant mort du sein d'une mère, plongée elle-même dans un état comateux voisin de la mort; — cette opération, à laquelle l'insensibilité inerte de la malade prêtait un caractère tragique et effrayant, fut couronnée d'un plein succès, qui honore infiniment le praticien qui l'a accomplie. — Aujourd'hui, la malade a repris toute sa connaissance, et l'on ose espérer son rétablissement.

Ch. Lafontaine.



N° 5. 15 Août 1861. 3e Année.

LE MAGNÉTISEUR

Sommaire. — Les Possédées de Morzine, par Ch. Lafontaine. — Les prétendues manifestations spirites de M. Squire, par M. L. d'Arbaud, de Cahors. — Conjuration diabolique, histoire d'autrefois arrivée de nos jours, par Ch. Lafontaine. — Névralgie maxillaire ou tic douloureux, par M. Ch. Péreyra. — Correspondance parisienne, par M. Jules Lovy. — L'art de guérir et les médecins, par Ch. Lafontaine. — De la foi chez le magnétisé, par Ch. Lafontaine. — Paralysie nerveuse, par Ch. Lafontaine.

LES POSSÉDÉES DE MORZINE.

Dans un de nos derniers numéros, nous avons annoncé que le gouvernement français avait envoyé à Thonon un inspecteur général des asiles d'aliénés, afin d'obtenir une connaissance exacte des faits et d'aviser aux moyens propres à guérir toute cette population des montagnes, qui se croit la proie des démons. Si nous sommes bien informé, on a fait descendre plusieurs de ces pauvres malades que l'on a enfermés dans l'hôpital et dans la prison de Thonon, pour les soumettre à des traitements thérapeutiques, et ne leur ayant procuré aucune amélioration, on les a renvoyés dans leurs montagnes retrouver les prêtres ignorants, qui sont cause de tous ces désordres nerveux, devenus épidémiques.

Il est temps que le gouvernement prenne des mesures pour faire cesser cette épidémie qui dure depuis quatre ans, et qui se propage de hameau en hameau au sein de cette population ignorante et superstitieuse, qui, sous l'influence de l'imagination effrayée, subit tous les fâcheux accidents provoqués par l'exaltation et l'imitation.

Nous avons dit que par le magnétisme, en 1858 et 1859, nous avions guéri une douzaine de ces malades qui étaient venus nous trouver à Genève. Nous avons dit, dans notre numéro de juin dernier, QUE, QUEL QU'EN FÛT LE NOMBRE, NOUS NOUS FAISIONS FORT DE LES GUÉRIR TOUS DANS L'ESPACE D'UN MOIS.

Nous répétons aujourd'hui que NOUS SOMMES CERTAIN DE LES GUÉRIR, ET QUE NOUS LE FERONS TOUT GRATUITEMENT SI ON VEUT LES FAIRE VENIR A GENÈVE. Nous engageons donc le gouvernement français à prendre en considération sérieuse notre proposition.

Notre but, nous l'avouons franchement et hautement, c'est d'abord l'intérêt que nous portons à tout être qui souffre, et la conviction que nous pouvons soulager et guérir toute cette population de malades.

Puis, notre but est aussi de démontrer LA PUISSANCE ET L'UTILITÉ DU MAGNÉTISME, LA OÙ LA MÉDECINE OFFICIELLE EST IMPUISSANTE.

Nous avons voué notre vie à la propagation du magnétisme, et nous lui avons tout sacrifié; nous avons toujours cherché et nous chercherons toujours tous les moyens et toutes les occasions d'atteindre notre but par la conviction du public et la guérison des malades. Nous savons à quoi nous nous exposons pour faire triompher le magnétisme; nous savons quels seraient les fatigues, les ennuis, les travaux qui seraient notre partage, si notre proposition était acceptée et mise à exécution par le gouvernement français; mais nous serions heureux et fier qu'elle le fût, nous ne reculerions pas plus dans cette occasion que nous ne l'avons fait dans aucune circonstance de notre vie magnétique.

NOUS PENSONS, DE PLUS, QUE LE MAGNÉTISME SEUL PEUT GUÉRIR CETTE ÉPIDÉMIE TOUTE NERVEUSE.

Ch. LAFONTAINE.

LES PRÉTENDUES MANIFESTATIONS SPIRITES DE M. SQUIRE.

Non-seulement c'est un devoir pour les *vrais* magnétiseurs de propager la lumière et les vérités que présente le mesmérisme, mais c'est encore une obligation pour eux de signaler les erreurs et les hérésies, de dévoiler les manœuvres illicites et les subterfuges, de démasquer l'imposture et le charlatanisme, de stigmatiser les *faux frères*.

Il y va de l'avenir du mesmérisme et de la dignité des magnétiseurs sincères, afin que les hommes consciencieux et dévoués qui pratiquent la science sublime de Mesmer ne soient point solidaires de toutes les jongleries, de toutes les turpitudes, de toutes les niaiseries qui se produisent ou se débitent chaque jour sous l'égide du magnétisme animal.

Partant de ce principe, je me permettrai quelques observations au sujet des expériences de M. Squire, le célèbre *médium* américain, ou, pour mieux dire, l'habile prestidigitateur,

l'adroit thaumaturge qui exécute en ce moment ses *tours de force*, ses *trucs* et ses exercices de haute magie dans la capitale du monde civilisé. Cela, à la grande admiration des badauds et des adeptes du spiritisme, gens enclins au merveilleux et naturellement fort crédules, lesquels se laissent mystifier bénévolement.

Si je m'en rapporte aux dires des journaux, M. Squire se sert pour ses expériences d'une table massive du poids de 35 kilogrammes. M. le docteur Charpignon, mon honorable collègue, s'exprime ainsi au sujet de ce meuble :

« C'était assurément chose impraticable pour le plus robuste athlète que d'enlever à bras tendu cette lourde table, et de la faire tourner par-dessus sa tête; je constate cette impossibilité de bien bon cœur. »

Je suis loin de partager cette opinion, et j'ai acquis la certitude que ce qui paraît impraticable à M. le docteur Charpignon est, au contraire, une chose *très-faisable* pour un homme quelque peu vigoureux qui possède une certaine *pratique*.

Dès l'apparition du thaumaturge américain, je me mis en mesure de contrôler ses expériences. Je m'adressai à un gymnasiarque et à un lutteur de profession, un équilibriste. Ces deux individus opérèrent sur une table dite de cuisine, du poids de 41 kilogrammes. Après quelques essais infructueux, ils réussirent parfaitement l'un et l'autre. Voici comment nous procédâmes :

Je fis asseoir l'un de ces individus en face de la table, je le liai par les jambes et le milieu du corps à la chaise. Dans cette position, l'expérimentateur commença par chercher le centre de gravité du meuble en le soulevant avec son genou. Cela fait, il posa ses doigts sur le bord de la table; puis, à un moment donné, il glissa *furtivement* sa main *sous* le meuble, et, par un effort violent, en s'aidant de son coude et de ses genoux, il fit culbuter le meuble par-dessus sa tête.

Faisant abstraction de toute manifestation spirite, on m'objectera peut-être que M. Squire ne procède pas ainsi et qu'il se borne à saisir la table par le bas et avec ses doigts, qu'il l'enlève à bras tendu, comme s'il s'agissait d'un fleuret ou d'une épée.

A cette objection je répondrai simplement ces mots : Qu'en savez-vous?...

Tant que le prétendu médium s'enveloppera de mystères, tant qu'il opèrera dans l'obscurité, ses expériences n'auront absolument aucune valeur aux yeux des gens sensés.

Mais, diront sans doute les adeptes du spiritisme, les manifestations de cette nature ne peuvent se produire que dans les ténèbres.

J'admettrais cette objection s'il s'agissait de phénomènes *lumineux*, comme ceux que l'on attribuait à M. Home; mais ici ce n'est point le cas.

D'ailleurs, M. Squire est en contradiction avec les *Esprits*, si toutefois il faut s'en rapporter au grand-maître du spiritisme, à M. Allan-Kardec.

Je lis ce qui suit dans le *Livre des médiums*, page 201 :

« Pourquoi les apparitions ont-elles plutôt lieu la nuit? Ne serait-ce pas un effet du silence et de l'obscurité sur l'imagination? »

Réponse de l'Esprit. — « C'est par la même raison qui vous fait voir pendant la nuit les étoiles que vous ne voyez pas en plein jour. La grande clarté peut effacer une apparition légère; *mais c'est une erreur de croire que la nuit y soit pour quelque chose.* Interrogez tous ceux qui en ont eu, et vous verrez que la plupart les ont eues *le jour.* »

Je lis encore, pages 203 et 241 :

« L'esprit proprement dit peut-il se rendre visible, ou bien ne le peut-il qu'à l'aide du périsprit? »

Réponse de l'Esprit. — « Dans notre état matériel, les Esprits ne peuvent se manifester qu'à l'aide de leur enveloppe semi-matérielle; c'est l'intermédiaire par lequel ils agissent sur nos sens; c'est sous cette enveloppe qu'ils apparaissent quelquefois avec une forme humaine ou une autre, soit dans les rêves, soit même à l'état de veille, *aussi bien à la lumière que dans l'obscurité.* »

« Quelle est l'origine de l'idée que les Esprits viennent de préférence pendant la nuit? »

Réponse de l'Esprit. — « L'impression produite sur l'imagination par le silence et l'obscurité, toutes ces croyances sont des superstitions que la connaissance raisonnée du spiritisme doit détruire. »

Maintenant, je poserai cette question : Lequel des deux en impose de M. Squire ou de M. Allan-Kardec; lequel joue ici le rôle de mystificateur?...

Pour mon compte particulier, je pense qu'on peut sans inconvénient les mettre dos à dos.

Le thaumaturge américain est en opposition directe avec les Esprits, lorsqu'il prétend produire des manifestations spi-

rites à sa guise ; c'est-à-dire à jour et à heure fixes. En effét, je lis encore ceci dans le *Livre des médiums,* pages 252, 253, 254 :

« Peut-on demander aux Esprits des signes matériels comme preuve de leur existence et de leur puissance? »

Réponse. — « On peut sans doute provoquer certaines manifestations, mais tout le monde n'est pas apte à cela, *et souvent ce que vous demandez vous ne l'obtenez pas,* parce que les Esprits, quels qu'ils soient, *ont leur volonté et ne sont pas soumis à vos caprices.* »

« Lorsqu'une personne demande des signes matériels pour se convaincre, n'y aurait-il pas utilité à la satisfaire, puisque ce serait un adepte de plus? »

Réponse. — « Les Esprits ne font *que ce qu'ils veulent* et ce qui leur est permis. Crois-tu, d'ailleurs, que les Esprits tiennent beaucoup à convaincre certaines personnes? Ils savent que tôt ou tard tout le monde le sera ; il leur importe donc peu que l'une le soit plus tôt que l'autre, à moins qu'ils n'y voient une utilité particulière qu'ils apprécient mieux que nous... S'ils croient utiles de se révéler par des signes particuliers, ils le font, *mais ce n'est jamais à notre volonté et pour satisfaire une vaine curiosité.* »

Ceci est formel ; que doit-on penser après cela des expériences de M. Squire?

Je vais essayer de répondre à cette question.

Pour toutes les personnes raisonnables, le prétendu médium américain n'est rien moins qu'un finaud, un prestidigitateur, un acrobate, un jongleur, un *pître* vulgaire, qui n'atteint pas à la cheville des Bosco, des Robert Houdin, des Hamilton. Ces maîtres illustres dans l'art de la prestidigitation, exécutent leurs *tours physiques* à la vue du public, au grand jour ou à la lueur de la rampe, tandis que le thaumaturge américain n'opère que dans les ténèbres, afin de mieux cacher ses *trucs* [1], ses *subterfuges*, ses *ficelles*, en un mot.

C'est ici le cas ou jamais de répéter le fameux distique de Voltaire en le modifiant un peu :

> Les *médiums* ne sont pas ce qu'un vain peuple pense ;
> Notre crédulité fait toute leur science.

Avis aux personnes débonnaires qui seraient tentées de se laisser prendre aux artifices de M. Squire.

1. Les expériences de M. Squire peuvent être facilement reproduites au moyen de l'électro-magnétisme.

Si celui-ci possède réellement des facultés extraordinaires, qu'il cesse *de mettre la lumière sous le boisseau;* qu'il suive les préceptes dictés par les Esprits; qu'il fasse ses preuves; qu'il agisse au grand jour; qu'il profite du don que lui a octroyé la nature pour confondre ses contradicteurs et pour assurer d'une manière éclatante le triomphe du spiritisme. Il y a là une ocsion magnifique pour dessiller les yeux des aveugles et convaincre les sceptiques.

Tant que M. Squire ne procédera pas dans ces conditions, c'est-à-dire à la face du soleil, tous les hommes sérieux sont autorisés à le considérer comme *un faiseur de dupes,* comme un mystificateur, et rien de plus...

Je terminerai cette communication par une petite anecdote qui a trait au spiritisme.

On s'entretenait chez M. le docteur B., zélé partisan du magnétisme, des expériences de M. Squire.

M. X, spirite *renforcé*, désirait beaucoup savoir quelle était l'opinion du docteur à l'endroit de la manifestation des Esprits.

— Vous voulez absolument que je vous fasse connaître ma manière de voir sur ce sujet?

— Oui, j'y tiens essentiellement.

— Vous ne vous scandaliserez pas si je formule librement ma pensée?

— Loin de là, je vous saurai gré de votre franchise.

— Eh bien! voici mon opinion : — Du moment que vous m'assurez que l'air est tout semé d'Esprits, je ne m'étonne plus si, — pour rétablir l'équilibre, — il y a tant d'imbéciles sur la surface du globe; ceci soit dit en toute sincérité et sans aucune intention maligne de ma part.

L. D'ARBAUD.

Cahors, 13 juillet 1861.

CONJURATION DIABOLIQUE.

HISTOIRE D'AUTREFOIS ARRIVÉE DE NOS JOURS.

En 1858, sous le manteau du somnambulisme, il se passait à Lyon des faits que nous ne savons comment qualifier, et qui nous ont été révélés par une des victimes, une dame malade, que nous avons magnétisée seulement quelques jours, cette dame ayant été forcée de retourner à Lyon.

Nous ne pouvons comprendre comment la police tolère ou ignore de pareilles infamies, et surtout comment messieurs les médecins de Lyon, qui savent si bien se réunir pour faire condamner A L'AMENDE A LEUR PROFIT, *les vrais somnambules magnétiques,* ne s'émeuvent pas du tout et ne prennent point ombrage devant les hauts-faits des misérables dont nous allons parler. (Il est vrai que les premiers leur portent préjudice et que les seconds leur fournissent plutôt des clients.) Ah! messieurs de la médecine officielle, vous êtes bien les mêmes dans tous les pays!

Mais, abordons ces faits monstrueux qui révolteront tous les gens sensés, et, à défaut des médecins et des gens de police, nous stygmatiserons ces misérables qui, sous le manteau du magnétisme, commettent des délits passibles de la police correctionnelle; nous les vouerons à l'infamie en donnant leur nom et leur adresse.

En juin dernier, nous avons été consulté par une dame de Lyon, atteinte depuis huit ans d'une névrose générale, compliquée d'une affection du foie; les accidents nerveux et les accidents hépatiques étaient et sont encore chez elle d'une nature si violente, que tous les remèdes et tous les moyens employés par les premiers médecins de Lyon n'ont jamais produit la plus petite amélioration.

Dans ces circonstances, une personne de la famille pensa qu'un tel état devait avoir des causes surnaturelles et diaboliques, et que la malade était victime d'un sort jeté par un ennemi quelconque. On fit dire des messes; on brûla des cierges, sans voir cesser les accidents; on consulta à droite et à gauche les somnambules, les devineresses et tous ceux qui prétendent exercer sur les Esprits un pouvoir supérieur. Un nommé *Wett*, qui affirme avoir ses entrées à l'hôpital et être sur le point d'être reçu médecin, ordonna de faire cuire *trois cœurs de mouton* pendant trois jours, jusqu'à ce qu'ils fussent réduits en cendre. Le diable ayant résisté, le dit *Wett* ordonna de prendre *trois œufs d'une poule noire;* mais il était essentiel qu'ils fussent pondus le même jour. La malade, qui ne peut rester un moment en place à cause de ses souffrances, fut obligée de tenir dans la main, pendant plusieurs heures de suite, un de ces œufs; puis, de le laisser tomber dans un fourneau ardent. Il lui fallut prendre le second, et le porter sans parler jusqu'à la porte de la personne qu'on supposait avoir jeté le sort; et là, le lancer par derrière sans regarder,

et revenir ensuite chez elle, toujours sans parler. Ce Wett l'accompagnait; mais tout cela fut inutile, la malade avait toujours des crises épouvantables. Le diable résistait à tous les sorciers.

Enfin, on crut avoir trouvé un homme spécial; la malade et sa mère furent conduites par un M. *Dutron* chez un nommé JULES CALMÈS, demeurant alors RUE LAINERIE et maintenant RUE BOURBON, 46, qui se disait somnambule.

Cet homme, âgé d'une cinquantaine d'années, fut endormi par sa femme ou par un autre individu qui portait presque toujours un bonnet de coton blanc, ce qui lui avait fait donner le surnom de *Blanc-bonnet.*

Dans la première consultation, le prétendu somnambule reconnut que la maladie était produite par de *malins Esprits;* il vit des diables, qu'il nomma *Isacaron* (voulant probablement parler d'*Acaron,* dieu-roi, diable-roi des mouches, d'après le dictionnaire infernal); ils étaient une légion. Il ordonna pour les combattre de faire dire *quarante messes à sainte Philomène*, et de faire *brûler sept cierges;* il ordonna également à la malade de *monter pieds-nus à Fourvières;* mais la malade refusa nettement cette promenade.

On apporta un globe de verre dans lequel il y avait de l'eau; JULES prétendit voir dans ce globe des *têtes,* des *Esprits*, des *serpents;* mais la malade, qu'il engageait à regarder, n'y sut absolument rien voir.

Dans une consultation où le mari de la malade l'avait accompagnée, d'après le désir de Jules Calmès (qui voulait vraisemblablement juger de ce qu'il pourrait tirer de lui), on répéta la scène du globe dans lequel personne ne vit rien. On alluma trois des sept cierges apportés par la malade *sur ordre,* et ce soi-disant somnambule (qui, ce jour-là, était en habit noir, ainsi que son digne acolyte), tomba à genoux, fit le simulacre de prier, se traîna ainsi jusqu'à la commode sur laquelle brûlaient les cierges allumés; des larmes s'échappèrent de ses yeux; il ordonna de les recueillir et d'en faire une croix sur le front de la malade; puis, après bien d'autres grimaces, il appela à son secours, prétendant qu'il ne pouvait se relever, que Satan lui-même le retenait cloué par terre et voulait l'entraîner. Enfin, il s'écria : *Je ne suis pas le plus fort; il faudra faire le grand coup;* et en disant cela il tremblait et semblait très-effrayé. *Je risque ma vie*, disait-il; *si je ne suis pas le plus fort, je serai emporté par Satan en personne.*

Le mari de la malade, homme sensé, était révolté de ces ignobles farces; il ne voulut plus retourner chez cet histrion, mais il laissa sa femme libre de faire ce qu'elle voudrait.

Le *grand coup,* comme cet homme l'appelait, fut décidé pour un dimanche à dix heures du soir; car la malade voulait voir la fin de ses maux.

On alla donc aux *Brotteaux*, au troisième étage d'une maison au rez-de-chaussée de laquelle était un café.

La malade et sa mère avaient apporté tout ce qui leur avait été prescrit pour la cérémonie : *un cœur de mouton,— un marteau, — des tenailles, — une chaîne, — une éponge, — de grands clous,*— toutes choses qui ont servi dans la passion du Christ; il fallait acheter tout cela sans marchander, et il fallait prendre les clous sans les compter. De plus, la malade apporta de nouveau *sept cierges,—deux bouteilles d'eau bénite,— un rameau bénit,* — puis, *un grand pot en terre;* mais celui-ci il ne fallait pas l'acheter, il était expressément ordonné DE LE VOLER. Ce que la malade ne fit pas; circonstance qui fit probablement échouer toute la conjuration.

• A minuit, heure à laquelle les esprits infernaux se disposent à tourmenter les pauvres humains, quand tout le monde fut réuni, on fit un grand feu, on alluma les sept cierges, on arrosa la chambre avec de l'eau bénite; puis on mit dans le pot le cœur de mouton, la moitié des clous, les tenailles, la chaîne, l'éponge; on approcha le pot du feu et on fit bouillir cet étrange potage. Quand le pot fut rouge, on fit prendre par la malade la seconde moitié des clous, et il fallut qu'elle les plantât un à un dans le cœur de mouton, qui était toujours devant le feu ardent. Elle avait été obligée d'envelopper de son mouchoir sa main pour qu'elle ne fût pas brûlée.

Quelques instants après on retira le pot, et l'enchanteur se disposa à évoquer le diable. Ce Jules Calmès, qui se disant endormi et plongé dans un état de grâce propice à chasser tous les démons, aperçut dans le pot Satan lui-même qui lui riait au nez, *Regardez, regardez*, s'écriait-il; *le voyez-vous? Quelle vilaine grimace!* mais personne, hélas! ne voyait rien.

Il y avait à peu près une vingtaine de personnes présentes, entre autres un MÉDECIN, M. BIDREMANN, qui assistait ordinairement le somnambule Calmès dans ses consultations, — M. et Mme Prot, — M. Bourgon, — le propriétaire du café du rez-de-chaussée et sa femme, — la malade avec sa mère, — et quelques autres personnes.

Après avoir fait bien des grimaces et des contorsions, et avoir bien crié à messire Satan : *Tu sortiras, tu sortiras!* ce misérable fit passer tout le monde dans une autre chambre, afin de rester seul en prières.

Bientôt on entendit un grand bruit ; les chaises furent renversées comme si plusieurs personnes se battaient et piétinaient le plancher ; il y eut des gémissements, des cris de douleur, et par-dessus tout ce cri : *Tu sortiras!* Puis on entendit une autre voix qui domina ce bruit vraiment infernal et qui s'écria : *Non, non!* Le vacarme alors redoubla ; et Jules, d'une voix haletante et exténuée, appela : *Au secours!*

Tout le monde se précipita dans la chambre, et l'on vit cet homme, la bave à la bouche, l'eau ruisselant sur tout son corps, qui se débattait comme un énergumène et qui semblait entraîné vers le feu par une force invisible contre laquelle il luttait de toutes ses forces. C'était le diable, disait-il, qui voulait le faire griller et l'emporter, et il priait qu'on le retînt, qu'on l'arrachât des griffes de satan, qui cherchait à l'étrangler et à le jeter dans le feu, tout cela en donnant force coups de poings et coup de pieds, même à ceux qui venaient à son aide.

Comme le feu avait été dérangé, et que les tisons et les bûches étaient épars dans la chambre, celle-ci était remplie d'une fumée qui empêchait de bien distinguer ce qui se passait et qui rendait tout ceci plus fantasmagorique et plus diabolique, ajoutez à cela une odeur de soufre qui montait au nez et aux yeux. Enfin, cette cérémonie infernale finit à quatre heures du matin ; puis on alla jeter dans le Rhône le pot et tout son contenu ; mais il fallut s'approcher du fleuve en marchant à reculons, et jeter le vase par dessus l'épaule et sans regarder où il tombait.

Tout fut alors terminé, et comme la malade DEVAIT être guérie, on se mit à manger le gigot, le jambon, tous les petits salés et le fromage, apportés par la malade sur l'invitation du somnambule Calmès. Quant au vin, c'était le maître du café du rez-de-chaussée qui était chargé d'en fournir une douzaine de bouteilles contre payement, par la malade bien entendu.

Tout ceci se passait en octobre 1858, par un brouillard épais ; et quand, deux jours après, la malade alla se plaindre de ne pas être débarrassée de ses souffrances, on l'injuria en la mettant à la porte.

Ce sont là des faits d'escroquerie au premier chef, et qui

tombent dans le domaine de la police correctionnelle, et où le magnétisme, pas plus que le somnambulisme n'ont de part. Il n'est donc pas nécessaire, pour atteindre de pareilles turpitudes, de faire une loi sur l'*exercice de l'art de guérir*, comme on en fait une à Genève; il suffit de mettre en vigueur les moyens de répression qui ont existé de tous temps pour flétrir les faiseurs de dupes et les intrigants de toute espèce.

Ch. LAFONTAINE.

NÉVRALGIE MAXILLAIRE OU TIC DOULOUREUX.

Varsovie, le 17 juillet 1861.

Pourquoi les névralgies en général font-elles le désespoir de la médecine? C'est que l'étiologie en est encore très-imparfaite. Il faut cependant rendre justice aux hommes spéciaux qui s'occupent tout particulièrement de cette partie de la pathologie, et reconnaître que, grâce aux peines qu'ils se donnent, aux investigations qu'ils ne cessent de faire, on commence à sortir tant soit peu de l'obscurité dans laquelle on est malheureusement resté plongé jusqu'à ce jour. Quoi qu'il en soit, on échoue si souvent encore dans le traitement des névralgies, surtout de la faciale, que l'art doit s'avouer aussi impuissant dans ce cas, que dans celui de la plupart des maladies cutanées.

Dieu veuille que la science triomphe un jour d'un pareil ennemi!

En attendant, voyons si le magnétisme dont on se rit tant encore ne pourrait pas venir ici en aide à la science, sinon la remplacer.

Appelé par une dame atteinte depuis plusieurs années d'une névralgie maxillaire intense, que rien n'avait non-seulement pu guérir, mais même modifier, je ne balançai pas à proposer le magnétisme. Le mari de cette dame s'y opposa.

J'allais décliner ma compétence, lorsque prié, supplié d'employer un autre moyen, j'eus recours au chlorure de potassium, seul agent qu'on avait négligé, quoiqu'il paraisse être le plus efficace de tous en ce cas.

Au bout de quatorze jours le trismus avait entièrement disparu, et, après avoir conseillé de faire usage à l'intérieur de quelques antispasmodiques, je me retirai.

Devais-je me féliciter de cette cure, comme ma cliente s'en

félicitait elle-même chaque jour, heureuse qu'elle était de ne plus souffrir ?

J'avoue que j'eus un instant de bonheur d'avoir opéré cette espèce de miracle. Mais, hélas! je ne tardai pas à être désabusé et à tomber dans le découragement; car le mal reparut bientôt avec plus d'intensité encore : les douleurs étaient intolérables.

J'employai aussitôt les mêmes armes; mais, cette fois, sans succès : l'ennemi que j'avais un instant terrifié, avait bientôt repris courage, et reparaissait plus fort que jamais [1].

Tout avait été mis en usage : il n'y avait donc plus d'espoir.

Sur ces entrefaites, le mari de la malade part pour la campagne, et Mesmer va remplacer Hippocrate.

C'est ici que je fais plus que jamais appel à la médecine, en l'engageant à ouvrir enfin les yeux et à s'associer le magnétisme qui, lui, ne la dédaigne pas, et qui peut lui être souvent d'un grand secours.

Pour ne point entrer ici dans des détails qui sont du ressort de la névralgie et qui m'écarteraient peut-être trop de mon sujet, je me contenterai de dire que, quoique la maladie que j'avais à traiter fût purement locale, et, comme tout médecin le sait, affectant un nerf placé très-superficiellement, je crus devoir, pendant quelques jours, avant de l'attaquer directement, saturer tout le système nerveux. Il est vrai de dire qu'une heure ou deux après avoir introduit une assez forte dose de fluide dans le canal rachidien, le trismus devenait plus fort; mais cette espèce de paroxysme, au lieu de m'effrayer, m'encouragea au contraire en me confirmant dans l'idée que je m'étais faite, à savoir que les nerfs les plus superficiels et les plus éloignés des ganglions, doivent attirer, pour le sécréter ensuite, le trop plein des réseaux fortement saturés dans l'acte magnétique. Si, comme tout me porte à le croire, et quoi qu'on en puisse dire, il y a une véritable inflammation dans la plupart des névralgies [2], j'augmentais alors

1. Je me propose, dans un article spécial sur les névroses, si rebelles à tout traitement, de les faire envisager sous un nouveau jour, en émettant quelques idées nouvelles qui m'ont été suggérées par ce semblant de guérison.

2. Je m'en suis presque convaincu dans le traitement d'une névralgie fémoro-poplitée, que j'ai, par parenthèse, fait passer d'un membre dans l'autre, et que j'aurais pu guérir, je crois, si nous n'avions pas été plusieurs à la traiter.

celle qui faisait tant de ravages; mais, par cela même, avec la quasi-certitude d'en triompher.

Après avoir agi ainsi pendant plusieurs jours, c'est-à-dire après avoir magnétisé en plus tout le système, je ne portai plus mon attention que sur la partie affectée, et, dans le moment du paroxysme même, qui était devenu presque périodique, je présentai, sur le parcours du nerf, la pointe de mes dix doigts, et attirai au dehors une partie de l'afflux nerveux qui, chaque fois qu'il surabondait, augmentait le trismus et la douleur. Le dégagement du fluide était si fort alors, que je sentais une pression à l'extrémité de mes doigts, lesquels je retirais aussitôt en les secouant fortement.

Je continuai ainsi pendant vingt-deux jours, en voyant, après la première huitaine, diminuer le mal de plus en plus; et grâce à ce mode bien simple de magnétisation qui, dans le principe, n'était qu'instinctif, mais qui m'avait paru ensuite assez rationel, j'obtins le résultat le plus satisfaisant, puisque je fis disparaître entièrement une cruelle affection qui avait résisté à toutes les ressources de la thérapeutique ordinaire.

En cessant le traitement, j'ordonnai, comme moyen prophylactique, d'appliquer sur la joue, dans un mouchoir de batiste, des feuilles d'oranger magnétisées.

Vu sa chronicité, le mal reparaîtra peut-être, probablement même un jour; mais j'aurai au moins rendu en quelque sorte la vie pour quelque temps à une personne qui, dans la plupart des accès, s'écriait qu'elle préférait la mort à sa triste existence.

Charles PÉREYRA.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

Une réclamation du Dr Castle. — Exercices gymnastiques du Dr Léger. — Concurrence au *médium* Squire, toutes chandelles allumées. — — Lettre du Dr Léger à M. Piérart. — La table de 32 kilogrammes et la manière de s'en servir. — Mes inquiétudes.

Paris, 10 août 1861.

Une montagne de correspondances s'est élevée sur mon bureau depuis une quinzaine de jours; elle se dresse devant mon écritoire, obstrue mes livres, sollicite impérieusement mon regard, et demande ses passeports pour Genève. Il faudra donc que je me résigne aujourd'hui à laisser parler les autres. C'est

tout au plus si j'aurai le temps d'ouvrir la bouche pour mon propre compte.

Car, hélas! hélas! et trois fois hélas! nous n'en avons pas fini avec les *médiums* et leurs bruits de tables.

Laissez-leur prendre un pied chez vous,
Ils en auront bientôt pris quatre.

J'ai d'abord reçu une petite réclamation du Dr Castle, au sujet de ces lignes de ma dernière correspondance parisienne: « N'y aurait-il pas un peu de fraude dans l'expérience de » M. Squire? C'est l'opinion du Dr Castle, etc., etc. » L'honorable docteur me prie de rectifier l'erreur involontaire contenue dans ces quelques paroles, et il m'envoie la copie d'une lettre qu'il a adressée à M. Piérart.

« Mes observations sur le fait particulier de M. Squire (dit le Dr Castle dans cette lettre) étaient d'une nature purement argumentative. J'ai commencé par affirmer que son expérience me laissait dans l'impossibilité de donner aucune explication physique de la chose; que M. Triat le gymnasiarque pensait pourtant qu'un homme, d'une force médiocre même, ayant pieds et bras attachés, se trouvant enfin dans les conditions où se place M. Squire, pourrait bien, par un mouvement combiné du pied, de la hanche et de la main droite, soulever une table du poids de celle dont il se sert. J'ai ajouté que, quand même on réussirait à soulever la table à l'aide des moyens qu'indique M. Triat, il ne serait pas encore démontré que la table s'enlève sur la tête de M. Squire de la même manière; mais que son expérience demeurerait dès-lors sans valeur, jusqu'au moment où il pourrait démontrer que les moyens dont se servent les autres ne sont pas les siens, etc., etc. »

Or, pendant que M. Castle expédiait cette courtoise rectification à M. Piérart et à votre serviteur, un événement curieux se passa au sein de la *Société de magnétisme*. Le Dr Léger, président de cette Société, annonça qu'il avait trouvé le *modus faciendi*, et se mit à faire, en pleine lumière, les expériences de M. Squire, — avec une table assez légère, il est vrai; mais, quelques jours après, sur sa demande, M. Piérart lui envoya la table de M. Squire, — la table de 32 kilogrammes (et non 40, comme on l'avait dit par erreur). Muni de ce meuble, — (je prie MM. les typographes de Genève de ne pas mettre *comble*, comme ils ont fait la dernière fois), — muni de ce meuble, le Dr Léger convoqua à son domicile MM. Castle, Louyet, Bauche, Winnen, Canelle, Wuillermé-Dunand et

quelques autres personnes qui avaient vu les expériences de M. Squire. Et dans cette soirée du 27 juillet, le jeune docteur nous donna le spectacle dont nous avions vu la répétition générale dans la *Société de magnétisme*.

Il opéra d'abord en pleine lumière; puis répéta les expériences dans les mêmes conditions que M. Squire. Bref, succès complet, *bis et rappels*, nonobstant l'émotion inséparable d'un début, comme disent les feuilletons de théâtres.

Le lendemain, M. Piérart reçut du docteur la lettre suivante :

« Monsieur,

» Avec une bienveillance dont je vous sais un gré sincère, vous m'avez admis à vos séances d'enlèvement de table. Vous avez bien voulu me laisser donner la main à M. Squire, dans la première expérience, et coopérer à la seconde. Les expériences terminées, vous m'avez demandé mon opinion à leur sujet. Je vous ai demandé quinze jours de réflexion. J'ai pris un mois; mais enfin me voici.

» M. Squire, le corps et les jambes liés à sa chaise, se place devant une table pesant 32 kilogrammes; il donne la main droite à un assistant, il touche la table du bout des doigts de la main gauche; on enlève les lumières, on attend quelques minutes, et, la table qui se trouvait devant, se retrouve derrière M. Squire quand on rapporte les lumières.

» Ce que j'aurais voulu voir, vous ai-je dit, ce n'était pas la table *devant* ou *derrière* M. Squire, mais *passant par dessus sa tête*. Ce que j'aurais voulu voir, ce n'était pas le *avant* ou le *après* de l'expérience, mais le *pendant*.

» A ceci, vous m'avez répondu que, — « de même que certaines expériences chimiques ou physiques exigeaient l'obscurité pour se produire, de même, pour se manifester physiquement, les Esprits familiers de M. Squire avaient absolument besoin de l'obscurité; qu'il suffisait d'une lueur, d'une étincelle malveillante pour faire *rater l'expérience*, faire tomber la table sur la tête de M. Squire et la lui broyer... »

» J'ai toujours vu avec peine, je dois vous l'avouer, la prédilection que les Esprits affectent pour la demi-teinte ou la nuit tout entière. Je me suis permis de penser que si j'étais Esprit, c'est-à-dire d'une perfection de nature au-dessus de notre terrestre humanité, loin de fuir la lumière, c'est elle que je chercherais. Mais ce n'est pas la manière de voir des

Esprits, et je respecte leurs opinions, quelque ambiguës qu'elles puissent paraître.

» Cependant, comme il m'est très-difficile de rester dans l'incertitude vis-à-vis d'un fait qui me paraît extraordinaire, j'ai cherché à imiter M. Squire par la simple force de mes muscles, appliqués, il est vrai, à soulever des tables légères. Vous avez su que je me livrais à ces exercices, et vous avez dit : « Que M. Léger essaie donc de faire ses expériences avec la table de M. Squire ! » — J'ai répondu : « Qu'on m'apporte la table de M. Squire, et je verrai ! »

» Avec une loyauté que je ne saurais trop reconnaître, vous m'avez envoyé immédiatement cette table, et j'ai expérimenté avec elle. Eh bien ! Monsieur, je viens vous avertir que j'obtiens les mêmes résultats que M. Squire. La seule chose qui nous sépare, c'est qu'il opère dans l'obscurité, et moi en pleine lumière.

» Ces faits étant constatés par de nombreux témoins, par beaucoup de personnes qui avaient vu M. Squire, et qui sont conséquemment à même de comparer nos expériences, m'autorisent à vous faire les raisonnements qui suivent :

» Ou M. Squire opère comme *médium*, avec l'aide des Esprits, ou il opère comme homme, en vertu des forces musculaires que la nature a mises à sa disposition. Dans le premier cas, il faudrait avouer que les Esprits seraient d'assez tristes ou d'inutiles coadjuteurs, puisque j'obtiens les mêmes résultats qu'eux. Dans le second cas, M. Squire ne ferait comme moi qu'un simple exercice de gymnastique, qui ne saurait aider à prouver l'existence des Esprits, puisqu'il se pratique en dehors de toute puissance miraculeuse ou surnaturelle ; et, dans l'un et l'autre cas, les expériences de M. Squire seraient négatives quant à ce qu'elles prétendent prouver : savoir, l'existence des Esprits manifestée par des faits physiques.

» Et pour que vous soyez à même de répéter comme moi les expériences en question, voici mes procédés :

» *Première expérience*. Assis sur une chaise, les jambes et le corps liés, je donne la main droite à un assistant. Je pose le bout des doigts sur les bords de la table. Maintenant, supposez qu'on enlève les lumières, j'opère ainsi pendant l'obscurité : de ma main gauche libre, je pèse sur le bord de la table et je l'amène sur mes genoux ; je saisis le bord opposé et applique la table contre ma poitrine. La table étant alors transversale, par rapport à mon corps (puisqu'elle est de forme ovale),

par des oscillations sur mes genoux je la dresse verticalement. Je saisis le bord inférieur en dessous, ma tête ou mon épaule faisant point d'appui ; je soulève brusquement la table ; elle culbute en arrière, et le tour est fait.

» *Deuxième expérience*. Je me place debout devant la table. Un assistant se place à ma gauche. Je lui dis, comme M. Squire me l'a dit lui-même : « Quand vous sentirez la table se soulever, aidez-la un peu. » Je me fais attacher le bras gauche au bras droit de mon aide dans une anse de mouchoir ; je me fais lier les deux bras dans une autre anse de mouchoir. On enlève les lumières ; je profite de l'obscurité pour dégager mon bras droit de l'anse de mouchoir, et, saisissant le bord latéral de la table, je puis ainsi, avec le concours de mon coopérateur, qui seconde le mouvement, enlever la table, l'amener sur nos têtes, les pieds en l'air, et pour qu'elle pèse le moins possible sur celle de mon voisin, je n'ai qu'à me soulever légèrement sur la pointe des pieds ; je remets mon bras dans l'anse du mouchoir ; la lumière se fait, et le miracle est obtenu.

» Qu'ai-je à dire maintenant ? Quelles conclusions suis-je en droit de tirer ? Je n'irai pas, croyez-le bien, Monsieur, jusqu'à suspecter la loyauté de personne des vôtres. Seulement, je crois pouvoir vous répéter :

» Que vos expériences sont *absolument négatives ;* qu'elles ne prouvent rien, puisque moi, simple mortel, je puis les imiter.

» Agréez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

» LÉGER, docteur-médecin. »

Mais M. Piérart ne se tient pas pour battu. Il se plaint d'abord de n'avoir pas été invité à la séance expérimentale du docteur. (Au fait, puisqu'il avait prêté la table, il était juste qu'il fût porté sur la liste des conviés.) M. Piérart somme le docteur de faire ses expériences devant lui, MM. Triat et Squire, et de leur prouver qu'il obtient les mêmes résultats que le *médium* américain. A cela, le Dr Léger répond que ce n'est pas à lui de fournir ses preuves, que c'est à M. Squire de prouver *que la table évolue d'un bond et en plein jour*.

Voilà où en sont les choses. Et je ne vous cache pas que l'intrépidité du Dr Léger a son côté effrayant. Jamais on n'avait jeté aux Esprits un défi aussi net, aussi formel. Pourvu qu'ils n'aillent pas lui jouer quelque mauvais tour ! Je

crois qu'ils n'existent pas ; mais supposons qu'ils existent : j'en ai le frisson rien que d'y penser. Jamais ils ne pardonneront à ce jeune chirurgien de leur faire une aussi audacieuse concurrence, de jouer le même jeu qu'eux, avec bien moins de solennité et beaucoup plus de quinquets.

Aussi, ne suis-je pas sans inquiétude. Tous les jours j'envoie chez mon ami Léger demander des nouvelles de sa santé.

Il paraîtrait qu'avant-hier à minuit il a entendu un bruit vague derrière le mur de son alcôve...

Vérification faite, c'étaient des souris.—Merci, mon Dieu !...

JULES LOVY.

L'ART DE GUÉRIR ET LES MÉDECINS DE GENÈVE.

Le Grand Conseil de Genève élabore en ce moment une loi sur l'exercice de l'art de guérir, par laquelle il sera défendu à tout homme qui ne sera pas diplômé de par une faculté d'exercer *aucune branche quelconque de l'art de guérir*. On pourrait, sans trop de curiosité, demander dans quel intérêt est faite cette loi ; est-ce dans celui des malades, ou bien dans celui des médecins ? Pour répondre à cette question, peut-être faudrait-il savoir QUI a demandé cette loi, QUI l'a proposée ?

Si c'est le public qui l'a demandée pour se sauvegarder de tous les charlatans qui l'exploitent, rien de mieux ; mais si, sous le manteau de l'humanité, ce sont les médecins qui l'ont non-seulement demandée, mais même proposée, on pourra, sans trop de présomption, penser que ces messieurs se sont plus occupés d'eux-mêmes que du public qui, lui, quoique le plus intéressé à la question, n'a rien demandé. En effet, cette loi confère aux seuls messieurs de la médecine officielle le droit de traiter, maltraiter, écloper, blesser, tuer toute la gent maladive, sans qu'il soit permis à aucun malade d'élever la voix pour se plaindre, quand il n'est pas mort, de toutes les bévues que ces messieurs se permettent de par leur diplôme.

Le *Journal de Genève* a inséré dernièrement diverses lettres des docteurs allopathes et homœopathes de cette ville, lettres dans lesquelles ces messieurs échangent force compliments en attendant qu'ils se déchirent ; puis, en vrais diplômés qu'ils sont, ils se réunissent pour tomber à bras raccourci sur le charlatanisme, contre lequel on ne saurait trop se tenir en garde, et sous quelque forme qu'il se présente. Ainsi pour

ces messieurs, les homœopathes non diplômés, les rebouteurs, les rhabilleurs, les magnétiseurs, les somnambules, les herboristes, etc., etc., ne sont que des charlatans auxquels il faut interdire tout exercice, et qu'il faut poursuivre pour toutes les victimes qu'ils font et qui ne peuvent s'en vanter ; et surtout pour toutes celles qu'ils ne font pas, en guérissant les malades que les diplômés ne peuvent même soulager.

Oh ! que vous parlez bien, messieurs Du Corbeau, et si vos actions répondent à votre langage, vous méritez le *prix Montyon* ;... mais, hélas !...

Pour nous, pauvre magnétiseur non diplômé, *ce dont nous nous glorifions*, nous partageons les opinions émises par ces messieurs, et qu'il est à regretter de ne pas leur voir mettre plus souvent en pratique.

Oui, tout homme doit être responsable de ses faits et gestes, qu'il ne soit qu'un charlatan ou qu'il soit un de ces êtres privilégiés qui, par droit de diplôme, se trouvent aujourd'hui à l'abri de tout contrôle. Nous disons plus, de même que noblesse oblige, l'homme qu'un diplôme a désigné au public comme savant, comme ayant droit à sa confiance, doit être puni plus sévèrement lorsqu'il fait des bévues par ignorance ou par légèreté, que l'homme qui n'est pas docteur et que l'on range dans la classe des charlatans.

Pour le diplômé, la cour d'assises ; — pour l'autre, la police correctionnelle.

Mais où voulez-vous en venir avec cette loi que vous avez élaborée dans vos sentines médicales ?

Vous voulez vous arroger à vous seuls le droit divin de médicamenter, d'exploiter la gent maladive. Vous êtes à Genève 50 à 60 docteurs plus ou moins savants, plus ou moins instruits ; mais tous aussi remplis de votre savoir, aussi bouffis d'orgueil les uns que les autres, et regardant à travers votre diplôme quel est celui des charlatans, quel que soit son genre, qui vous enlève le plus de clients, c'est-à-dire le plus d'argent ; car, pour vous, le doctorat n'est qu'un métier, et, s'il y a une exception à faire, elle ne fait que confirmer la règle.

Mais, dans votre loi, vous englobez toutes les branches quelconques de l'art de guérir. Qu'est-ce que c'est que l'art de guérir ? vous auriez dû le définir ; où commence-t-il, où finit-il ?

Un homme a des cors aux pieds qui le font souffrir et qui

l'empêchent de marcher ; un habile bottier lui fait des bottes qui non-seulement ne le blessent pas, mais qui, par leur bonne confection, font disparaître les cors. Voilà un pauvre bottier qui a, sans le savoir, *exercé une branche quelconque de l'art de guérir* ; il a mieux fait, IL A GUÉRI.

Vos cheveux tombent ; un coiffeur en arrête la chute en vous les coupant souvent et en vous vendant une pommade. Voilà encore un homme qui a exercé *une branche quelconque de l'art de guérir*.

Le bandagiste qui vous vend un bandage pour un commencement de hernie, — le marchand de vin qui vous vend du vrai vin qui vous rétablit l'estomac, — le baigneur qui vous frotte, — votre cuisinière qui vous a préparé un bain de pied qui vous a dégagé le cerveau, — le chapelier qui a élargi le chapeau qui vous blessait la tête, tous ces gens et bien d'autres auront exercé une *branche quelconque de l'art de guérir*.

Je ne parle pas des magnétiseurs qui, en imposant les mains, en faisant des grimaces et des gestes, enlèvent une névralgie, un rhumatisme, etc., etc. ; quant à ces gens-là, ce sont de vrais charlatans, des infâmes coquins qui se permettent de guérir même les gens que vous, médecins diplômés, vous avez considérés comme morts. Nous disons cela hardiment, car peut-être pourrions-nous nommer une dizaine de ces pauvres malades qui nous doivent la vie, et qui seraient en terre s'ils ne s'étaient jetés sous nos *passes magnétiques*, et ne vous avaient abandonnés, *vous, les savants diplômés, qui ne faites pas de bévues*.

Nous nous taisons aujourd'hui sur les bévues (si c'est bévues qu'il faut dire) de ceux d'entre vous qui, par ignorance ou par fatuité, ont provoqué la mort ou des accidents des plus graves ; nous en connaissons et beaucoup.

Mais le magnétiseur n'exerce pas une branche *quelconque de l'art de guérir* (de ce que vous appelez, de *ce qui est pour vous l'art de guérir*) ; non, le magnétiseur que vous jetez aux gémonies, ne fait rien de ce qui concerne votre métier, si ce n'est qu'il guérit. Il ne donne pas le plus petit médicament, il ne fait pas la plus petite opération chirurgicale, il reste dans son droit, celui de faire des grimaces, de grands gestes avec les bras ; dans son art, l'*art de magnétiser*, qui n'a point de rapport avec votre métier, l'*art de guérir*.

Ah ! vous voulez régenter le public, vous voulez accorder à

ce bon public le droit de choisir son tailleur, son boucher, son boulanger, son marchand de vin, et vous lui refusez le droit de choisir l'homme en qui il a confiance pour lui rendre la santé, qui est son bien le plus précieux ; vous lui enlevez cette liberté !

Vous voulez que le public ne passe que par les mains de vos cinquante diplômés ; vous le lui ordonnez ! Allons donc, messieurs les docteurs officiels, nous sommes à Genève, pays des libertés, où la liberté n'est point une chimère, mais bien une réalité.

Chacun prendra son guérisseur comme il lui plaira, qu'il s'appelle Rebouteur, Magnétiseur, Rhabilleur, ou même Docteur, et votre loi de 1861 aura le sort de son aînée de 1845 et de toutes les lois qui blessent le bon sens public et la liberté ; le peuple en fera bonne justice.

CH. LAFONTAINE.

DE LA FOI CHEZ LE MAGNÉTISÉ.

C'est une opinion généralement répandue parmi ceux qui ont entendu parler du magnétisme et qui ne le connaissent pas, que, pour en éprouver les effets, il faut avoir la foi.

Cette opinion est fausse.

La foi est nécessaire au magnétiseur ; sans elle il agira faiblement ; mais elle n'est point nécessaire à celui qu'on veut magnétiser. Si celui-ci n'éprouvait des effets, qu'autant qu'il est d'avance persuadé qu'il va en éprouver, on pourrait attribuer ces effets à l'imagination.

Cependant, l'incrédulité absolue du magnétisé, en le rendant actif, peut repousser l'action du magnétiseur, la contrarier, la retarder et s'opposer aux effets pour un temps plus ou moins long. Malgé ces difficultés, je préfère magnétiser les personnes qui mettent un peu d'opposition ; elles se fatiguent par leur résistance, leur imagination se frappe au premier effet qu'elles ressentent, et elles succombent alors plus promptement. Pour appuyer mon opinion, je donnerai pour exemple les effets produits sur un médecin absolument incrédule, et qui fit les efforts les plus grands pour résister à l'influence magnétique qu'il niait en vrai sceptique qu'il était.

Dans une séance publique, à Birmingham, le docteur

Elkington se trouvait sur l'estrade parmi plusieurs médecins. Il niait hautement le magnétisme, me traitait de charlatan et de *Humbug*, et défiait tous les magnétiseurs de produire le plus petit effet sur lui. Tout en continuant mes expériences sur mes somnambules, j'avais examiné le docteur, et j'avais reconnu qu'il était d'un tempérament lymphatique nerveux, qui devait ressentir facilement l'influence magnétique.

Je m'approchai de lui, et je lui proposai d'essayer de le magnétiser pour le convaincre de la réalité du magnétisme. Il accepta avec plaisir, et se plaça courageusement sur le fauteuil. Je lui pris les pouces et le priai de me regarder sans se préoccuper des mille ou douze cents personnes présentes.

En quelques minutes j'obtins un clignement d'yeux, un engourdissement dont le docteur se débarrassa en se remuant sur le fauteuil; je redoublai d'efforts, et bientôt les effets reparurent plus positifs; il se démena comme un possédé; il eut des mouvements convulsifs, me fit des grimaces diaboliques, sauta à un pied au-dessus du fauteuil; puis, tout à coup il tomba complétement endormi.

Après quelques minutes, je quittai les pouces et j'attaquai avec vigueur le deltoïde, afin de cataleptiser le bras que je tins raide. J'en fis autant à la jambe, puis je les piquai sans que le docteur donnât signe de sensation. Mais comme il avait montré une incrédulité offensante, j'essayai de maintenir la catalepsie du bras et de la jambe, malgré le réveil que j'allais opérer, afin qu'il ne pût rien nier.

Après vingt minutes, je dégageai la tête avec précaution, et je parvins à mon but. Lorsque M. Elkington fut entièrement réveillé, le *docteur Partridge*, qui avait déjà assisté à plusieurs séances, et qui était entièrement convaincu, lui adressa la parole en lui disant :

— Eh bien! Docteur, vous avez dormi?

— Non, non, s'écria-t-il, je n'ai pas dormi.

Ces paroles furent accueillies par les bruyants éclats de rire de l'assemblée, qui avait suivi la lutte dans le plus grand silence.

— Et votre bras, et votre jambe? lui répliqua le *docteur Palmer*.

— Oh!.....

La figure du docteur Elkington exprima la plus grande stupéfaction. Il essaya de baisser sa jambe et son bras; mais il ne le put; il employa son autre main; mais ce fut impossible; la

jambe et le bras restèrent raidis en l'air, et indépendants du docteur qui n'avait plus d'action sur eux.

Il convint alors avec une franchise des plus honorables, qu'il était vaincu : il indiqua les sensations qu'il avait eues, qui étaient une titillation dans les bras et dans tout le corps, sensation qu'il comparait à celles produites par des étincelles électriques ; puis un engourdissement et un be soin de sommeil auquel il avait cherché vainement à résister.

Nous pouvons reconnaître et affirmer, d'après cet exemple et bien d'autres que nous pourrions citer, que la foi n'est pas nécessaire à la personne qu'on veut magnétiser. La confiance est sans doute une disposition favorable dans celui qu'on magnétise ; mais, pour qu'il éprouve tous les effets dont il est susceptible, il lui suffit de rester dans l'inaction, et de ne point chercher à examiner s'il sent ou s'il ne sent pas quelque chose. Après quelque temps, l'action s'établira, et elle produira ordinairement une situation que je comparerais volontiers à celle qui précède le sommeil, dans laquelle on a des idées vagues sans s'occuper de rien, sans ennui, sans fatigue et sans s'apercevoir de la durée du temps.

Ch. LAFONTAINE.

CLINIQUE.

PARALYSIE NERVEUSE.

A la suite d'une chute qu'il fit, le jeune B... de Genève, âgé de onze ans et demi, fut frappé de paralysie.

Un matin, il se réveilla ne pouvant plus remuer l'un de de ses bras ; le lendemain l'autre fut atteint ; mais le mouvement revenait pendant la journée. Puis, ce furent les jambes qui n'obéirent plus à la volonté ; enfin, les bras se courbèrent, et le malade, bien qu'il pût les plier, était incapable de les étendre entièrement. Ses deux mains étaient d'une grande faiblesse, mais il pouvait s'en servir ; et, lorsqu'on le soutenait fortement, il pouvait encore marcher.

Les moyens employés n'ayant pas réussi, la maladie alla toujours en augmentant, et la marche devint impossible. Les médecins essayèrent de l'électricité ; alors les jambes se contractèrent fortement, et l'enfant y éprouva de vives douleurs

lorsqu'il voulait les étendre ou poser le pied à terre : ce qu'il ne pouvait faire ; mais il pouvait encore les retirer à lui.

Ce fut alors qu'on eut recours au magnétisme.

Après la troisième séance, l'enfant put étendre les jambes dans le lit ; mais elles se contractaient de nouveau lorsqu'il était assis, et les pieds rentraient en quelque sorte sous le siége sur lequel il était placé.

La contraction des bras diminua et cessa bientôt sous l'influence des magnétisations générales ; puis, ils reprirent de la force et de l'élasticité.

Après la septième séance, l'enfant étant soutenu, put se tenir debout quelques instants et faire quelques pas ; il put même se lever en s'appuyant sur une table placée devant lui.

A la quinzième séance, l'enfant tout joyeux me disait : « Mes jambes sont bien plus fortes ; j'ai mieux marché ; » et le père, M. B..., me disait : « Mon fils a pu jouer aujourd'hui du piano ; » ce qui annonçait que le calme se faisait dans le système nerveux et que les forces revenaient dans tout le corps. Quelques jours après, il faisait quelques pas en tenant seulement les mains de son père, ou soutenu simplement sous un bras.

Après un mois de magnétisations, il marchait seul dans la chambre en s'appuyant, soit au mur, soit aux meubles ; mais, à diverses reprises, il se heurta, soit le pied droit, soit le pied gauche, ce qui lui occasionna de l'enflure et des douleurs dans les pieds et retarda la guérison, qui cependant eut lieu.

Le père, M. B..., qui avait été obligé de faire un voyage, m'écrivait de Paris : « J'AI EU BEAUCOUP D'OCCASIONS ICI DE PARLER DU MAGNÉTISME ET DE DIRE LES HEUREUX EFFETS QUE MON FILS EN AVAIT RESSENTIS.

Ch. LAFONTAINE.

Nous avons reçu de M. Paul Fassy une communication des plus intéressantes sur les expériences du Dr Léger, concernant les manifestations des Esprits par l'enlèvement de la table de M. Squire.

Nous avons été forcé d'en remettre la publication au numéro suivant, notre correspondant ordinaire, M. Jules Lovy, nous en ayant déjà envoyé une relation que nous donnons aujourd'hui.

N° 6. 15 Septembre 1861. 5e Année.

LE MAGNÉTISEUR

Sommaire. — Le secret de M. Squire découvert par le Dr Léger, par M. Paul Fassy. — Lettre de M. Jobard, de Bruxelles. — Correspondance parisienne, par M. Jules Lovy. — Clinique : Paralysie générale d'une jeune fille de 12 ans guérie par M. Léon R.... — Paraplégie ancienne ayant pour cause une affection de la moelle épinière, compliquée de crises d'hystérie régulière, guérie par Ch. Lafontaine.

LE SECRET DE M. SQUIRE DÉCOUVERT PAR LE Dr LÉGER.

CAUSERIE PARISIENNE, PAR M. PAUL FASSY.

Sommaire. — Triste expérience des lumières spiritualistes. — Une soirée squiro-magique chez M. le Dr Léger. — La table de M. Squire enlevée en pleine lumière. — Pari de M. Trial. — Un mot de M. Jules Lovy. — Seconde expérience spiritique ou squiritique. — Les croyances extraordinaires de certains esprits élevés ne sont-elles pas une gymnastique récréative? — Le commandeur Da Gama Machado et la métempsycose. — *Mea culpâ* de cette longue correspondance.

Monsieur et cher Rédacteur,

Je joue auprès de vous un triste rôle. La formule si orgueilleuse de lord Byron, *Nihil mirari*, deviendrait-elle ma devise? J'espère bien le contraire; mais à qui la faute, si ce n'est aux nouveaux prophètes des miracles spiritualistes nous annonçant des faits à renverser toutes les lois physiques et morales.

Poussé par une curiosité légitime, puisqu'elle devait avoir dans tous les cas la vérité pour résultat, j'ai examiné avec attention une *Etude historique* présentée comme la *Révélation des Esprits* [1], et j'ai reconnu que l'*Histoire de Jeanne d'Arc par elle-même* n'était qu'une fraude passible du tribunal de police correctionnelle; aujourd'hui, j'acquiers la conviction que le prétendu *enlèvement des tables par les Esprits*, sous la direction du *médium* américain *M. Squire* n'est que le résultat

1. Voir le *Magnétiseur* du 15 juin 1861.

d'un tour de force musculaire compliqué d'une certaine dose de charlatanisme.

L'honneur de la découverte des *procédés* appartient tout entier à M. le Dr Léger, président de la *Société de magnétisme*, et mon seul mérite est de réussir assez facilement à reproduire le miracle. J'en suis quitte après chaque expérience pour une forte contusion aux cuisses, des crampes dans les bras, une douleur à l'épaule gauche et un petit lombago. Je passe sous silence une excitation nerveuse générale, des transpirations abondantes et une courbature ; car, qu'est-ce que cela en comparaison du résultat obtenu ? Savoir que les *Esprits* ont assez d'esprit (pardon du mauvais jeu de mots, cela ne m'arrivera plus) pour ne venir pas jongler avec les tables à cuisine des mortels, et rester dans un repos auquel les a condamnés la volonté puissante du Créateur, vaut bien, — ce me semble, — une légère lassitude qui cède à une nuit de sommeil.

Un grain de folie de moins pour une simple dose de fatigue, ce n'est certes pas payé trop cher.

Dans son spirituel article du 10 juillet, M. Jules Lovy vous a raconté, avec sa verve habituelle, les faits renversants dont il avait été témoin dans les salons de M. Piérart, directeur de la *Revue spiritualiste*, et les discussions importantes dont les mêmes faits avaient été l'objet dans une des dernières séances de la *Société de magnétisme* [1]. Mon rôle est plus modeste... et pour cause.

> *L'Esprit* est comme une île escarpée et sans bords,
> On n'y peut plus rentrer *lorsque l'on* est dehors.

Bref, je continue, ou plutôt je commence :

Un des plus aimables de vos correspondants, M. T. V. D., le tyran de cet infortuné M. N.... [2], offrit de me présenter le samedi 27 juillet à M. le Dr Léger, dont je n'avais pas l'honneur d'être connu personnellement, qui donnait ce jour-là une soirée *squiro-magique*.

Le programme était celui-ci :

Enlèvement en pleine lumière, et sans aucun secours démoniaque, de la table, — la VRAIE, dont se sert M. Squire dans ses expériences ; démonstration que la force physique et l'adresse sont seules nécessaires aux miracles *spiritualistes ;* et lecture d'*Une Réponse* à certaines allégations de la *Revue spiritique*.

1. Voir le *Magnétiseur* du 15 juillet 1861.
2. Voir le *Magnétiseur* des 15 mars et 15 juin 1861.

Ce menu était trop alléchant pour que je n'acceptasse pas avec empressement l'offre de T. V. D., heureux de serrer la main d'un galant homme, le Dr Léger, dont je connaissais de réputation le profond savoir médical, et de m'éclairer sur la valeur scientifique de la *Doctrine Spirite*.

Reçu de la façon gracieuse dont M. Léger a le secret (il en vaut bien cent autres), je trouvai le docteur se livrant, en attendant l'arrivée de ses invités, aux études micrographiques les plus curieuses sur les cryptogames des cheveux et les maladies du tissu capillaire, dont il espère avoir trouvé un mode de guérison.

A neuf heures arrivaient, malgré une pluie torrentielle, les personnes les plus connues du monde magnétique, auxquelles se joignirent bientôt des médecins, des savants, le spirituel rédacteur du *Charivari*, des fonctionnaires de l'Etat.

La fameuse table fut enfin apportée au milieu d'un joli salon aux tentures sévères, et livrée à l'examen général.

Figurez-vous, mon cher Directeur, un guéridon ovale en chêne de 90 centimètres de long sur 60 de large *environ*, d'une épaisseur de 10 à 12 centimètres, supporté par quatre gros pieds massifs; le tout d'un poids de *80 livres au dire des Esprits, mais 32 kilos poids net*. Un vrai guéridon primitif, tels que devaient en faire les artistes du treizième siècle, alors que le grand luxe des appartements royaux était une litière de paille plus ou moins fraîche.

Le Dr Léger, les jambes liées avec de fortes ficelles (nous allions les voir les ficelles. — Excuse encore. — Le mot n'est pas de moi, il est de M. J. L...) aux barreaux de la chaise sur laquelle il était assis, le buste solidement fixé au dossier au moyen d'un foulard, la main droite donnée à un assistant, posa les phalanges de la main gauche sur l'un des bords de la table. La lumière fut enlevée. Au bout de quelques instants, un sourd craquement nous avertit que tout allait au mieux et pour le mieux... Effectivement, la lumière rapportée, nous vîmes le guéridon les quatre fers, — non, les quatre pieds en l'air, étendu moelleusement sur un lit de repos placé derrière l'expérimentateur.

Vous l'avouerai-je? en dépit de mon pyrrhonisme en matière spiritualiste et l'assurance que tout cela n'était qu'un tour de force, je sentis un petit frisson courir le long de mon épine dorsale. Etait-ce bien un jeu d'adresse et non un résultat démoniaque? Malgré mon incrédulité pour ce qui n'est pas

article de foi, j'aurais voulu assister à un miracle : venu pour m'éclairer, j'aurais désiré n'être pas convaincu. Ainsi est fait l'esprit humain ; sceptique pour ce qui est au-dessus de ses conceptions, il aime l'étrange et le merveilleux ! S'il n'en était ainsi, que deviendraient les charlatans et leurs dupes !

Mon erreur ne fut pas de longue durée.

Le Dr Léger, les jambes et le buste toujours liés à sa chaise, ayant fait remettre la *table* devant lui, procéda ainsi que suit :

1er *temps*. Le bout des doigts de la main gauche posée sur le bord de la table qui faisait face, l'attira sur les genoux.

2e *temps*. La table étant équilibrée, la même main gauche saisit le bord opposé à celui qui reposait sur les genoux, l'attira et l'amena en haut, de manière que la table fût accolée contre la poitrine.

3e *temps*. La table étant maintenue de la main gauche, il lui imprima un mouvement de va-et-vient avec les genoux, de manière à rendre perpendiculaire le grand axe de son ovale, au lieu de transversal qu'il était.

4e *temps*. La table étant bien équilibrée, il saisit de la main gauche le bord qui reposait sur les genoux, se baissa avec précaution de manière que l'épaule, qui devait servir de point d'appui, fut le plus près possible de la main qui servait de puissance.

5e *et dernier temps*. Il communiqua une oscillation préparatoire à la table d'avant en arrière, et quand il sentit que le poids du bout de la table, qui dépassait l'épaule, favorisait le mouvement de bascule, il souleva vigoureusement le bord tenu par la main gauche, et, un petit coup d'épaule aidant, la table *évolua* (pour me servir du terme spirite) dans les airs !........

Le tour était fait.

Doué d'une assez grande force musculaire, je voulus essayer à mon tour. Comme le docteur, je réussis ; — avec moins d'adresse peut-être, — mais enfin je réussis. L'état de mon pouls, constaté par le Dr Louyet, indiqua 120 pulsations ; — *huit* de plus que celui de M. Squire, dans l'expérience du 10 juillet ! Il est vrai que mes travaux habituels ne demandent pas un aussi grand déploiement de force, et que c'était mon début.

J'ai recommencé à plusieurs reprises chez moi avec un guéridon plus léger, et maintenant je fais le tour en trente secondes. Si je continue à m'exercer, — ce qu'à Dieu ne plaise, — je le ferai bientôt aussi vite que le médium américain.

Mon ami T. V. D. rend toute réfutation impossible, en faisant sauter par-dessus sa tête et avec le secours d'un seul bras, non un guéridon de bois, mais une table en marbre.

Comme moi il en est quitte pour une courbature au biceps.

Le savant professeur de phrénologie, le Dr Castle, nous racontait que M. Triat, peu édifié, comme vous et moi, sur l'intervention de l'esprit des ténèbres, dans l'expérience de M. Squire, avait offert de parier cinquante louis que M. Squire ne pourrait faire son expérience une feuille de papier tendue entre les genoux, sans que cette feuille ne fût violemment froissée, tant il était persuadé que ses genoux devaient jouer un grand rôle dans les voltiges de la table.

Aujourd'hui, il sait qu'il aurait gagné.

M. Squire qui, il faut tout dire, déclare ne rien savoir du *spiritisme* et n'avoir jamais été en communication avec les Esprits, est, dit-on, du plus grand désintéressement.

— Pourquoi alors cette gymnastique, disais-je au désopilant rédacteur du *Petit Journal pour rire?*..... Quel profit en tire M. Squire?

— N'est-ce rien, me répondit gravement mon interlocuteur, que d'occuper Paris de ses exploits et remplir le monde du bruit de son nom?... N'avez-vous pas vu, il y a quelque temps, M. Home?

Involontairement je pensai au fameux Cagliostro, récompensé, selon ses mérites, par un emprisonnement perpétuel, mort en 1795; à l'italien Pinelli, mystifiant l'empereur Nicolas Ier de Russie et le roi de Prusse; ces vers si harmonieux de Boileau me revinrent à l'esprit :

Laissons à l'Italie,
De tous ces faux brillants l'éclatante folie,

et la conversation en resta là.

J'étais suffisamment éclairé.

L'expérience de la table légère dans l'obscurité, lourde à fendre la boîte osseuse dès que la lumière était faite, fut répétée et expliquée par le Dr Léger.

On sait que M. Squire, attaché par les jambes, un bras noué au bras d'un aide, soulève *sa table de 80 livres* (lire 32 kilos), et la fait planer sur sa tête et celle de son compagnon. C'est une affaire d'équilibre pour l'enlèvement ; ici commence le charlatanisme. Par un effort extrême de volonté, M. Squire supporte à lui seul, pendant UNE SECONDE, le poids du guéridon, qu'il laisse sentir par un petit affaissement sur

lui-même à son crédule compagnon, dès qu'il a crié : « Lumière! lumière! »

Cette parole du *médium* : « Une seule étincelle pendant l'expérience me ferait briser la tête, » est peut-être la seule chose vraie au milieu de toutes ces sornettes. J'en appelle à ceux qui, comme moi, ont supporté un *dixième de seconde* le poids énorme de la table. Il est vrai que c'était en pleine lumière.

. . . .

Le moment de se retirer était venu. Nous prîmes congé du Dr Léger, en le remerciant de son gracieux accueil, et enchantés de la soirée gymnastico-magique que nous venions de passer chez lui.

Je vais en faire autant pour vous, mon cher Directeur; mais en vous priant de me pardonner mon bavardage. Vous le savez, on a peine à quitter ceux dont on aime la compagnie. Si mes explications *spiritualistes* sont diffuses, cela tient à ce qu'on énonce mal ce que l'on conçoit difficilement. J'ai, en effet, tant de peine à *concevoir* la facilité avec laquelle les esprits les plus élevés, — je ne désigne personne, — semblent admettre les faits les plus extraordinaires, que je cherche à deviner s'ils ne voient dans certains paradoxes étourdissants une gymnastique récréative à leurs puissantes conceptions scientifiques, et une heureuse distraction à leurs études scientifiques. Le très-honorable commandeur Da Gama Machado, dont la perte vous a été annoncée par les journaux, savant naturaliste, médecin distingué, ne prétendait-il pas croire à la métempsycose qui vaut bien le *spiritualisme*, et n'avait-il pas chez lui toute sa famille empaillée sous la forme de perruches, kakatoès, catacois et autres oiseaux des ordres silvains et grimpeurs? Et pourtant c'était un homme sérieux.

Vous m'avez gâté en admettant, avec une facilité dont je vous remercie vivement, mon analyse de la *Jeanne d'Arc* de Mlle E. D..., copiée dans celle de M. Le Brun de Charmettes; mais je vous promets, mon cher Directeur, dans le prochain envoi que je veux vous faire d'une *séance somnambulique* de Mme X..., d'être plus concis, et d'abuser moins de votre inaltérable patience.

Devant ce *mea culpâ*, vous agréerez avec votre bienveillance habituelle les sincères salutations de votre dévoué,

Paul Fassy.

70, rue de Grenelle-Saint-Germain.

CORRESPONDANCE.

Bruxelles, le 20 août 1861.

Mon cher confrère,

Je vois que la liberté de soulager son semblable n'est pas plus grande en Suisse que dans les pays despotiques qui ont inventé l'article élastique :

« Il est interdit d'exercer une des branches de l'art de guérir sans diplôme. »

J'ai soutenu que cela ne regardait pas le magnétisme, qui n'est point une des branches officielles de l'art de guérir, puisqu'on ne délivre pas de diplôme de magnétiseur.

Quelques tribunaux ayant adopté mon opinion, les médecins ont demandé du renfort et obtenu qu'il soit interdit de donner ou d'ordonner aucun remède sans diplôme.

J'ai démontré qu'en vertu de cette loi, le magnétisme était permis en Belgique, puisqu'il ne donne ni ne prescrit de remèdes. Comment faire? A moins d'interdire de soulager son prochain, sans peau d'âne, à toute distance et à travers les murs, le prêtre qui vous guérit par la prière, par l'eucharistie, par l'extrême-onction, se trouvait englobé dans cette interdiction. Un membre a proposé de comprendre les tables tournantes dans la proscription de la pronostication; mais les baromètres seuls qui pronostiquent si mal la pluie et le beau temps, tombent sous le coup de la loi avec les capucins hygrométriques qui pullulent en Belgique, et auxquels tout bon patriote doit s'empresser d'arracher les cheveux et les boyaux.

Vous voyez que l'on tourne à l'absurde dès qu'on prétend soutenir un injuste privilége, et tous les priviléges sont injustes.

Il ne s'en est fallu que quatre voix au congrès américain pour que la médecine fût déclarée libre de droit aux Etats-Unis, où elle l'est déjà de fait, sans qu'il en résulte plus de mal.

Les journaux annoncent les somnambules de telle ou telle spécialité dans l'art de guérir, sans que la loi s'y oppose, tandis qu'en France les médecins demandent des dommages et intérêts pour chaque malade guéri sans diplôme à leurs dépends.

Le pharmacien *Hureau*, de *Pont-Voisin* a, en ce moment, 700 procès pour avoir guéri 700 malades abandonnés par la médecine scolastique, à laquelle il a substitué la médecine *éliminative*.

Il n'y a, dit-il, qu'une santé et qu'une maladie, et cette

maladie est causée par une obstruction quelconque dans l'organisme. Or, en débarrassant les organes de ce qui les gêne, on est guéri, quel que soit le nom scientifique de la maladie. M. Hureau guérit à toute distance, en envoyant son remède, comme Manlius-Salles en envoyant son talisman magnétisé, et comme le prince de Hohenlohe en envoyant sa bénédiction au bout de la neuvaine; car on a beau dire, tout cela guérit, même l'eau de la Salette, même la millionième dilution d'un grain de sable intentionnellement dynamisé. Or, comment feront les privilégiés pour saisir le fluide impondérable universel? Comment mettront-ils les scellés sur la pensée, sur l'intention, sur la volonté, sur la foi qui fait des guérisons miraculeuses?

Je propose de rembourser aux médecins le prix de leur diplôme et de laisser chacun libre de se traiter ou faire traiter à sa guise, à l'entreprise ou à forfait, comme pour la réparation d'un bâtiment ou le dérouillement et la désincrustation d'une vieille chaudière, ou la mise en état d'un alambic en mauvais état.

Si les médecins vous cherchent noise, je vous conseille d'user du moyen de *Mirès,* et de publier la liste des morts avec le nom du médecin diplômé qui les a traités; je vous réponds que vous leur ferez mettre les pouces, sans diplôme d'avocat; car ils ne pourront pas vous attaquer pour leur avoir donné *gratis* de la publicité qui se vend si cher aujourd'hui, qu'elle est inabordable. Croiriez-vous que les monopoleurs de la publicité ont demandé 6,000 francs pour annoncer l'exposition de Metz, d'où je reviens, et où j'ai trouvé une magnifique société de spiritualistes, dont vous allez voir paraître la première publication qui vous étonnera, si elle ne vous convertit pas.

Salut, brique réfractaire, si dure à cuire.

JOBARD.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

A propos d'un procès. — Le Code pénal et le magnétisme. — Encore M. N.... — Trois fragments d'un ver solitaire. — Les *anti-fluidistes* battus sur toute la ligne.

Paris, 10 septembre 1861.

A propos d'un procès intenté tout récemment contre un magnétiseur et sa somnambule, les journaux judiciaires de

Paris faisaient précéder leur compte-rendu des lignes suivantes, imprimées en caractères italiques.

Il est de jurisprudence certaine que le magnétisme et le somnambulisme ne constituent pas par eux-mêmes le délit d'escroquerie; mais il en est autrement quand il est constant que le somnambulisme n'était que simulé et entouré de circonstances et manœuvres énoncées dans les articles 405 et 479 du Code pénal.

Ces considérants ont déjà servi de base à maint arrêt judiciaire, mais aucun journal ne les avait encore émis d'une façon aussi explicite et formulés pour ainsi dire en principe. Aussi la chose a-t-elle produit une assez vive sensation dans les groupes magnétiques. On sent que c'est déjà, dans l'esprit des magistrats, un pas vers la vérité, en ce sens qu'aux yeux de la justice le somnambulisme peut n'être pas simulé. c'est-à-dire qu'on reconnaît implicitement l'existence d'un sommeil lucide, réel, provoqué par l'action du magnétisme.

Resterait toujours le terrain de la *médecine illégale*. Celui-ci est brûlant, et quelques docteurs de la Faculté cherchent à le rendre plus brûlant encore, en s'accrochant littéralement à la loi; mais les lois humaines changeront, et c'est ce qu'elles auront de mieux à faire, car la nature ne changera pas les siennes.

Cela ne doit pas nous empêcher, nous autres magnétistes, de pratiquer, d'accueillir le somnambulisme avec beaucoup de circonspection; et sur ce point délicat, nous ne saurions assez méditer les recommandations de notre maître Charles Lafontaine :

« Nous qui savons (disait-il dans le *Magnétiseur* du 15 mai) combien la lucidité d'un somnambule est fragile; nous qui savons que les moyens de soutenir une lucidité réelle, lorsqu'elle apparaît, ne sont point encore trouvés; nous qui savons que cette lucidité dépend de mille circonstances physiques, hygiéniques, atmosphériques et morales, et que, jusqu'à ce jour, il n'a pas été donné à l'homme de pouvoir maîtriser toutes les circonstances qui agissent non-seulement sur le somnambule, mais encore sur le magnétiseur, nous déclarons que sur vingt consultations somnambuliques, données par les somnambules qui en font métier, il y en a à peine *une seule* à laquelle un magnétiseur consciencieux pourrait donner son approbation.

» Que nos lecteurs ne s'imaginent pas que nous n'admettons pas la lucidité dans le somnambulisme; bien loin de là, nous

y croyons sincèrement, et notre conviction est basée sur des preuves irréfragables que nous avons par devers nous; mais nous avons vu si souvent les somnambules et les malades se tromper dans leur somnambulisme par rapport à eux-mêmes, que nous repoussons de toutes nos forces l'exploitation du somnambulisme comme plutôt nuisible qu'utile, jusqu'au moment où l'on trouvera le moyen exact de reconnaître et de fixer cette lucidité pendant un temps déterminé; jusque-là, nous nous élèverons toujours contre les somnambules à consultations journalières, et nous donnerons le conseil aux hommes consciencieux d'abandonner le somnambulisme et de se replier sur le magnétisme direct, beaucoup plus fatigant, beaucoup moins lucratif, il est vrai, mais toujours respectable et honorable. »

En fait de déceptions somnambuliques, en voici une qui mérite une mention particulière : elle a eu pour victime, ou plutôt pour dupe, un pauvre praticien qui vous a donné, le 15 mai dernier, un échantillon de son style épistolaire. L'autre soir il présenta à la Société de magnétisme un rapport sur une cure opérée par sa somnambule. Il y était question d'un *tænia* que les prescriptions somnambuliques avaient expulsé par fragments du corps de la personne malade. Notre homme appuyait son rapport par la présentation d'un bocal contenant trois fragments du ver solitaire. Le docteur Léger, président de la Société, était chargé de vérifier le contenu. Or, vérification faite, savez-vous ce que renfermait le bocal? Voici l'énumération des trois débris du *tænia :*

1° Une écorce de citron;

2° Un morceau de gras double;

3° Un fragment de bœuf.

Jugez du rire homérique de la Société! Car c'est en pleine séance que cette communication a eu lieu. — « Vous vous êtes laissé mystifier, mon cher Monsieur, » dit le président à l'homme au bocal, appelé devant la barre; et l'autre, tout penaud, regagna sa place en empochant cette réprimande, la deuxième depuis trois mois.

Des conférences très-animées ont signalé les dernières séances de la *Société de magnétisme*. Une thèse, envoyée par M. Govy, professeur de physique au Musée de Florence, qui attribue la cause ou le principe du magnétisme aux ondulations de l'éther, a ravivé, pendant quelques semaines, la vieille querelle des *fluidistes* et des *anti-fluidistes*. Je me hâte de constater que la

grande majorité de l'assemblée s'est prononcée pour le *fluide*. On craignit un instant que le président ne se laissât séduire par la théorie des ondulations; mais le docteur Léger s'est carrément rallié à l'agent nerveux, et pour lui les ondulations de l'éther ne sont que le rayonnement, l'expansion de cette force nerveuse. Le docteur Léger est donc fluidiste; et s'il a provoqué ces conférences, c'était uniquement comme objet d'étude, et pour faire jaillir quelques nouvelles étincelles du choc des opinions générales.

Du reste, la théorie du fluide est la seule qui donne satisfaction à la raison; non-seulement elle est adoptée par la majorité des praticiens et des magnétologues, mais elle a pour elle les sommités de la science, qui, sans se préoccuper du magnétisme animal, ont entrevu l'existence d'un agent nerveux, d'un principe analogue au calorique, à la lumière, à l'électricité, modifié par le mécanisme de la machine humaine.

Enfin, l'on peut dire du fluide ce qu'on a dit de Dieu: « S'il n'existait pas, il faudrait l'inventer. »

JULES LOVY.

CLINIQUE.

PARALYSIE GÉNÉRALE.

Un de mes élèves, M. Léon R***, fut chargé par une de ses parentes d'obtenir, pour une jeune fille du canton de Vaud, son admission à l'hôpital de Genève, la porte de l'hospice vaudois lui ayant été fermée, parce qu'elle était considérée par les médecins comme étant incurable.

Cette pauvre enfant, âgée de douze ans, était paralysée de tout le corps; elle avait en outre des douleurs horribles dans la tête. La maladie était, au dire du médecin, une maladie mortelle, et il ne lui donnait tout au plus que quelques jours de vie, disait le père qui s'attendait à chaque instant à voir mourir sa fille.

Suivant mon avis, M. Léon R*** fit venir l'enfant, la mit dans une pension, au lieu de l'envoyer à l'hôpital, et sur mes indications il la magnétisa.

Cette pauvre jeune fille était non-seulement paralysée, mais elle ne pouvait faire un mouvement des bras ni des jambes, et

il lui était impossible de se tenir debout, ni assise; son corps n'avait aucune fonction, aucune force, et sa tête roulait sur ses épaules, sans que l'enfant pût la soutenir; il fallait même lui donner à manger.

M. Léon se dévoua tout entier à ce traitement, et il magnétisa cette enfant avec toute l'ardeur d'un commençant. Après quelques séances, il y eut une légère amélioration : un des bras put se mouvoir, sans cependant obéir à la volonté; puis, ce furent les jambes.

Enfin, après plusieurs mois de magnétisations régulièrement suivies, la jeune fille fut entièrement guérie; elle marche, elle court, elle grimpe même aux arbres, et elle se porte à merveille.

Merci, M. Léon R***, merci; vous avez fait là une double bonne action; vous avez, par votre coup d'essai, rendu la vie à une jeune fille condamnée à une mort prochaine; vous avez prouvé une fois de plus que le magnétisme employé directement pour les maladies n'est point une chimère.

Vous pouvez être heureux et fier. Continuez ainsi la carrière médicale que vous avez embrassée; faites le bien quand même; ne repoussez aucun système, et vous trouverez souvent des satisfactions que vous chercheriez vainement ailleurs.

Nous avons cité cette guérison, parce que le cas était vraiment remarquable, et qu'il était considéré comme désespéré par les médecins diplômés.

Ch. LAFONTAINE.

PARAPLÉGIE ANCIENNE *ayant pour cause une affection de la moelle épinière compliquée de crises d'hystérie régulières et sous toutes les formes.*

Ce fut dans les premiers jours de mon arrivée à Genève, en juillet 1851, que je vis Mlle de L... pour la première fois.

Mme de L... me donna d'abord quelques renseignements que voici sur la maladie de son enfant :

« La maladie de ma fille, peu connue par les nombreux médecins consultés, est très-ancienne, et les causes remontent peut-être jusqu'au berceau. Dès l'âge de six ans elle eut des convulsions au couvent, mais elles disparurent.

» Ce fut à l'âge de dix ans, c'est-à-dire en 1844, que la

maladie se manifesta complétement, et amena avec elle les mille bizarreries que l'on remarque quelquefois dans les maladies nerveuses : *danse de Saint-Guy*, *crises nerveuses, frayeurs sans motifs,* puis une sorte de paralysie dans les hanches et dans les jambes qui paraissait provenir de l'épine dorsale un peu déviée et douloureuse dans certaine partie.

» Cette paralysie, qui d'abord ne se montrait que passagère et presque toujours à la suite de fatigue d'estomac ou de digestion troublée, est devenue continue il y a six ans, en 1845, pendant que ma fille prenait des bains froids qui lui firent beaucoup de mal.

» Les crises devinrent dès lors journalières et réglées comme un chronomètre; commençant chaque jour à quatre heures de l'après-midi, et finissant à sept heures du soir.

» Depuis, tout fut inutile pour la tirer de cet état; ou plutôt, tous les moyens employés ne firent que l'empirer.

» Ce n'est donc qu'après avoir épuisé toutes les ressources de la science médicale que je me décidai, au mois de novembre 1850, à la conduire à Genève, et à la remettre entre les mains d'une somnambule dont on vantait la lucidité.

» Les remèdes ordonnés par cette somnambule ne produisirent rien; mais le magnétisme direct, employé sur ma fille, provoqua une légère amélioration qui fut interrompue par notre départ subit.

» De retour chez nous, ma fille retomba au même point où elle était avant le voyage à Genève.

» J'ai connu votre séjour ici, Monsieur, et j'y suis revenue avec espoir, pour vous confier ma fille. »

Je me rendis alors près de Mlle L..., et voici dans quel état je la trouvai.

Paraplégie entière, impossibilité, non-seulement de marcher, mais même de se tenir sur les jambes; lorsque, placée debout, on essayait de l'abandonner, elle s'affaissait complétement sur elle-même.

La malade éprouvait une douleur vive dans toute l'épine dorsale, mais surtout au nœud de la taille; à la vertèbre il existait une douleur tellement aiguë, que l'on reconnaissait facilement que là était le siége du mal.

Plusieurs médecins avaient supposé qu'il y avait ramollissement de la moelle épinière; d'autres, que ce n'était qu'une violente inflammation; mais tous étaient d'accord pour reconnaître une affection de la moelle épinière.

Il y avait tous les jours, à quatre heures après midi, une crise nerveuse accompagnée de sanglots, de suffocation, de délire, de mouvements convulsifs, de spasmes; cette crise durait jusqu'à sept heures, c'est-à-dire trois mortelles heures; elle était d'une régularité désespérante.

Les menstrues avaient paru, elles n'avaient point fait déclarer d'amélioration; du reste elles avaient toujours été pâles et peu abondantes.

La poitrine paraissait faible, la constitution lymphatique nerveuse, et la malade était d'une sensibilité nerveuse et d'une impressionnabilité extrêmes.

M[lle] L... avait alors dix-sept ans et demi. Durant ma première visite, une crise se déclara. Je la laissai se développer afin de l'étudier. La malade eut des spasmes, des suffocations pénibles; puis, la face d'abord rouge devint livide, des larmes s'échappèrent, des mouvements convulsifs accompagnés de borborygmes se manifestèrent tantôt dans l'estomac, tantôt dans l'abdomen; l'épuisement devint extrême et les membres froids.

Lorsque la crise eut cessé d'elle-même, je me retirai, annonçant que je viendrais le lendemain magnétiser quelques instants avant la crise.

Sur les trois heures, le 1[er] août 1851, je donnai une première séance; et comme déjà M[lle] de L... avait été magnétisée et endormie, je cherchai à provoquer le sommeil.

Après une demi-heure de travail, j'avais obtenu le somnambulisme sans lucidité.

Comme d'habitude, à quatre heures, la crise se présenta; j'en devins très-facilement maître : je pus la diriger et la faire cesser promptement.

Après une heure et demie de magnétisation, M[lle] Eugénie était calme et sans malaise; je la réveillai, et elle passa la soirée sans grande souffrance.

La nuit fut ce qu'elle était ordinairement, très-agitée.

Le 2, je magnétisai de la même manière; la crise se présenta pendant la séance : elle fut moins forte, j'en fus plus tôt maître.

Le 3 et le 4, les mêmes effets se présentèrent, mais le sommeil devint plus profond.

Le 5 et le 6, les crises perdirent de leur force et de leur intensité.

Le 7, la crise ne parut pas; les 8, 9, 10, 11, 12, 13,

point de crises, mais la faiblesse fut aussi grande, les petits malaises de chaque instant ne disparurent point.

Le 14, ayant été retenu près d'un autre malade, et n'ayant pu arriver à l'heure habituelle, je trouvai la malade dans une crise des plus violentes par suite du retard apporté à la magnétisation.

Je fis cesser les mouvements nerveux par l'imposition des mains; puis, au moyen de grandes passes à distance, j'obtins promptement du calme.

Le somnambulisme, qui depuis quelques jours s'était déclaré plus ouvertement, permit à la jeune personne de nous annoncer, par *intuition* ou *instinct*, qu'elle aurait une dernière crise le 20, à 6 heures du soir.

Mais elle n'avait pu prévoir une autre crise qui arriva le 16, causée par une fausse indigestion.

Cette crise fut très-longue et très-douloureuse.

C'était le soir; il s'agissait non-seulement de calmer, mais il fallait encore hâter la digestion; et, pour cet effet, stimuler l'estomac, lui donner du ton, et le forcer à fonctionner, afin de le dégager.

C'est ce que j'obtins, en agissant d'abord sur la poitrine et les bronches, pour faciliter la respiration qui était très-difficile; puis, je continuai mon action sur l'estomac, en descendant vers le côté droit.

Après avoir agi pendant quinze minutes, tout était calmé, et la malade se trouvait si bien, qu'elle prétendit pouvoir manger.

Les 17, 18, 19, tout se passa sans crises.

Le 20, quoique la malade eût été magnétisée à trois heures, et qu'elle n'éprouvât rien qui nous annonçât une crise pour le même jour, je me tins prêt.

En effet, à six heures précises elle fut prise d'un malaise accompagné de suffocation, puis de mouvements convulsifs non-seulement dans les membres, mais dans tout le corps; elle éprouva des soubresauts violents, un tremblement général; elle se souleva de telle façon qu'il n'y eut plus que les pieds et la tête qui touchassent le lit, et le corps formant le cerceau resta dans cette position, soutenu par la roideur tétanique.

Le cou, la poitrine, les jambes, se couvrirent de taches rouges, larges comme une pièce de cinquante centimes; l'eau ruisselait sur tout le corps. Cette transpiration extraordinaire portait avec elle une odeur âcre, fauve.

Mme de L... était d'autant plus étonnée que sa mémoire ne lui rappelait pas que sa fille eût jamais eu, soit de la transpiration, soit même de la moiteur.

J'avais souvent observé, dans des maladies semblables, que l'on faisait mal d'arrêter dès son début une crise de cette sorte, et qu'il était plus rationnel de la laisser se développer en cherchant à la diriger. C'est ce que je fis en soutenant la malade par quelques passes.

Après cinquante-deux minutes, m'apercevant que les forces allaient manquer, je magnétisai et aussitôt le calme reparut.

Je produisis ensuite le sommeil, et par des passes je ranimai les forces dans ce corps épuisé par cette lutte terrible. Bientôt après le somnambulisme se manifesta; et, le sourire sur les lèvres, la pauvre enfant déclara qu'elle était contente, et que j'avais raison d'être satisfait, que les résultats de cette crise seraient excellents; que la transpiration avait dégagé le corps de miasmes morbides.

Il n'en fallait pas moins, en vérité, pour que la mère fût un peu tranquillisée, et qu'elle me pardonnât mon inaction pendant l'état horrible par lequel avait passé sa fille.

Je prolongeai le sommeil jusqu'à neuf heures; lorsque notre malade fut réveillée elle se trouva bien, quoiqu'un peu fatiguée; je la laissai, elle passa une bonne nuit.

Le lendemain 21 elle fut calme, et il n'y eut que très-peu de malaise.

Jusque-là je m'étais occupé à calmer le système nerveux, et à faire disparaître ces crises périodiques qui duraient depuis six ans. J'y parvins en vingt jours, c'était encourageant, si l'on veut bien réfléchir que rien de tout ce qu'on avait employé n'avait produit le plus petit changement.

Il n'y eut plus de crises; nous continuâmes les magnétisations, le mieux se soutint d'une manière sensible, et les forces revinrent peu à peu.

Le 9 septembre, la crise annoncée eut lieu à l'heure indiquée, six heures; elle fut plus violente que la première; les soubresauts, les mouvements convulsifs, l'espèce de tétanos hystérique furent très-intenses. La transpiration fut très-abondante, et eut la même odeur; le corps fut également couvert de taches rouges, surtout la poitrine, les bras et les jambes.

(La suite au prochain n°.)



LE MAGNÉTISEUR

DE L'APOPLEXIE ET DE L'ÉPILEPSIE,

AU POINT DE VUE DE LA PATHOLOGIE ET DE LA THÉRAPEUTIQUE.

Une question importante a été débattue dernièrement dans le sein de l'Académie de Médecine. Cette question, soulevée par M. Trousseau, a donné lieu à de nombrenses discussions qui ont tenu plusieurs séances. Une foule de discours plus ou moins brillants, plus ou moins profonds, ont été prononcés par MM. Piorry, Bouillaud, Tardieu, Durand-Fardel, Baillarger, Beau, Girard, Falret, Gibert, etc.

Est-ce à dire pour cela que le problème dont Il s'agit a été résolu d'une manière satisfaisante?

Non! Ce long débat n'a produit d'autre résultat que d'embrouiller un peu plus la question, comme cela arrive ordinairement pour le plus grand nombre des problèmes soumis à l'examen de la docte assemblée.

La question en litige se rattachant au mesmérisme, nous nous permettrons de l'analyser, et nous essaierons de répandre un peu de lumière sur ce sujet qui intéresse l'humanité tout entière.

M. Trousseau s'était exprimé ainsi :

« Un homme, le 15 janvier dernier, avec ou sans symptômes préalables, tombe subitement frappé d'apoplexie ; on le relève hébété, et pendant un quart d'heure, une heure, plus longtemps peut-être, il reste la tête lourde, l'intelligence confuse, la démarche mal assurée ; le lendemain tout est fini.

» On dit que ce malade a eu une *congestion cérébrale apoplectiforme :* je l'ai dit comme les autres; il y a quinze ans que je ne le dis plus.

» Un autre, tout à coup, en marchant, a un étourdissement ;

il cesse de voir, de parler; il marmotte quelques mots inintelligibles, il chancelle, il tombe quelquefois pour se relever immédiatement; cela a duré quelques secondes; il ne reste plus qu'un peu de pesanteur de tête, quelquefois une obnubilation intellectuelle momentanée, et trois ou quatre minutes suffisent pour que tout rentre dans l'ordre. On dit que le malade a eu une *congestion cérébrale légère;* je l'ai dit comme les autres; il y a quinze ans que je ne le dis plus. »

Voyons ce que dit aujourd'hui M. Trousseau.

Au lieu d'attribuer ces maladies à une *congestion sanguine* ou nerveuse, à *un coup de sang*, comme l'admettent la plupart des médecins, M. Trousseau dit que ces *crises* sont le résultat d'un *coup de nerfs*, qu'elles forment de véritables *attaques d'épilepsie*, qu'elles sont dues, en un mot, à des *modifications* encore inconnues *de la substance nerveuse*...

M. Trousseau déduit ensuite cette conséquence funeste pour la santé des malades: « Que l'on est conduit, par cette confusion, à mettre en œuvre des indications révulsives et antiphlogistiques, qui ne sont point adaptées à la véritable nature des états morbides très-divers, quoique mêmement dénommés, que le médecin est appelé à combattre. »

Tel est le point en litige; telle est la vérité un peu dure que le docteur Trousseau a lancée à la tête de ses collègues de l'Institut.

La note de M. Trousseau a soulevé une véritable tempête dans le sein de l'Académie de Médecine. Ce qui prouve une fois de plus l'exactitude de cet axiôme: — Que toutes les vérités ne sont pas bonnes à être révélées, voire même parmi les princes de la science.

Aussi, pourquoi l'imprudent M. Trousseau va-t-il déchirer le voile qui cache les errements et les mécomptes des Esculapes modernes?..... Le public s'aperçoit assez par lui-même, hélas! des bévues que ces messieurs commettent chaque jour.

L'opinion de M. Trousseau a été combattue vigoureusement par MM. Piorry, Bouillaud, Tardieu et consorts, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Cela devait être... La note de M. Trousseau n'eût-elle présenté aucun caractère hostile pour la Faculté, elle aurait été repoussée quand même.

On n'ignore pas que l'Académie de Médecine a pour mission spéciale, comme sa sœur l'Académie des Sciences, d'étouffer à leur naissance toutes les innovations, toutes les pensées fécondes, toutes les idées lumineuses....

Demandez plutôt à la foule des *novateurs* modernes, Jenner, Hahnemann, Fulton, Thomas, Gray, Lebon, Dallery, Sauvage, Devisme, Tamisier, etc. L'histoire du progrès est là pour montrer que l'opinion de la majorité, — *c'est l'erreur !*..... Ceci s'applique tout spécialement à cette classe d'hommes que l'on est convenu d'appeler *le monde savant*.

L'opposition systématique dont M. Trousseau a été l'objet de la part de ses collègues suffirait, au besoin, pour prouver qu'il a raison. Que M. Trousseau se console donc, et qu'il prenne patience. L'avenir ne peut manquer de lui donner gain de cause.

En attendant que la vérité se produise au grand jour, nous allons tâcher de débrouiller un peu cette question.

DE L'APOPLEXIE.

Les médecins ont assez bien étudié les signes pathologiques qui distinguent les attaques apoplectiformes. Les symptômes et les prodromes qui caractérisent ces sortes de maladies ont été définis avec beaucoup de succès. Malheureusement deux choses laissent encore à désirer : l'*étiologie* et le *traitement*. Les auteurs sont loin d'être d'accord sur ces points principaux qui intéressent directement le public. Les avis sont partagés, et bon nombre de praticiens professent des opinions entiè rement divergentes.

Le cadre de cet article ne nous permet pas d'analyser en détail les opinions qui ont été émises à ce sujet ; nous nous bornerons simplement à reproduire quelques extraits du *Dictionnaire de médecine* de M. le docteur Fabre. Ces extraits résument à peu près ce qui a été écrit de plus sensé sur cette question. Nous soulignerons avec intention les passages qui nous paraîtront devoir étayer notre opinion.

« L'étude un peu attentive de tout ce qui a été écrit sur les causes de l'apoplexie conduit à cette conclusion, que l'hémorrhagie cérébrale est peut-être de toutes les maladies celle qui se développe le plus souvent en *dehors de toute cause extérieure appréciable*. L'excellente critique qu'a faite V. Rochoux de l'histoire étiologique de l'apoplexie ne peut laisser aucun doute à cet égard.

» Remarquons d'abord que la plupart des assertions émises par les auteurs, relativement aux causes de l'hémorrhagie cérébrale, présentent peu de garantie sous le rapport des diagnostics. Jusqu'à Morgagny, le mot *apoplexie* était une expres-

sion vague, qui se rapportait non-seulement à toutes les affections du cerveau pouvant déterminer des accidents apoplectiformes, mais encore à la mort subite, etc. Et depuis Morgagny, combien de fois encore la congestion, l'hémorrhagie et le ramolissement cérébral, n'ont-ils pas été confondus ensemble?

» Si nous considérons maintenant les circonstances elles-mêmes que l'on a présentées comme causes de l'apoplexie, nous verrons que l'on a rangé sous le nom de *causes efficientes* un certain nombre de faits banals qui ne peuvent avoir à peine qu'une valeur individuelle, mais ne sauraient aucunement être généralisés; le coït, la défécation, un accès de colère, des coups sur la tête, etc. Sous le nom de *causes prédisposantes*, ont été réunies les conditions générales dans lesquelles se rencontrent ordinairement les apoplectiques, conditions que nous allons passer en revue, mais pour lesquelles le nom de *causes* ne semblerait pas devoir être appliqué.

» L'hémorrhagie cérébrale se montre rarement dans l'enfance, et paraît plus commune dans la vieillesse que dans l'âge adulte. »

» Cette considération de l'âge, dans laquelle M. Rochoux paraît disposé à faire jouer un rôle important à la constitution chimique ou à l'organisation intime du cerveau, présente ceci de remarquable, qu'elle n'est point particulière à l'hémorrhagie elle-même, mais lui est commune avec la plupart des affections propres à déterminer l'apoplexie considérée comme ensemble de symptômes; ainsi, la congestion, le ramollissement cérébral, l'hémorrhagie méningée. Il y a donc là une condition commune qu'il importe de déterminer, ce que M. Durand-Fardel a essayé de faire dans le passage suivant: « La congestion cérébrale, l'hémorrhagie, le ramollissement du cerveau, appartiennent spécialement à la vieillesse, et ces affections, à cette époque de la vie, paraissent plus qu'à aucune autre, se développer *sous l'influence de modifications physiologiques* et *dépendantes des circonstances extérieures*. Pourquoi cela? La physiologie de la vieillesse nous l'apprend.

» A tous les autres âges de la vie, *il y a entre tous les organes et toutes les fonctions de l'économie une synergie*, *un consensus mutuel*, *qui les fait tous contribuer à l'ensemble de la vie avec un égal effort*, sauf les différences que l'idiosyncrasie ou bien la constitution acquise appelle au bénéfice ou au détriment de telle fonction ou de tel organe. *Dans la vieillesse*, *il en est autrement*. *La vie s'y réfugie dans deux seules régions*, LA POITRINE

et LA TÊTE. Suivez, à mesure que les années s'amassent, le retrait de la vie, de la périphérie vers le centre. Voyez s'amoindrir les fonctions de la peau et des sens d'abord, et par le flétrissement des organes, et par l'affaiblissement du système nerveux périphérique ; le système musculaire de la volonté, celui de la vie organique, les sécrétions, les fonctions digestives, tout cela meurt ou du moins s'anéantit graduellement. C'est comme une marée qui monte : il n'y a plus que le poumon, le cœur, le cerveau qui vivent, c'est-à-dire qui ont conservé leur activité physiologique ; aussi deviennent-ils presque seuls malades alors. Aussi, presque tous les vieillards meurent-ils par le poumon ou par le cerveau. Si cette vue générale que je ne puis qu'esquisser ici paraît exacte, on doit se familiariser aisément avec cette idée que les fluxions sanguines et l'inflammation sont le rôle dominant dans la pathologie et l'encéphale chez les vieillards. » *Les conditions organiques dans lesquelles se trouvent les vieillards constituent donc une prédisposition, non pas directement à l'hémorrhagie, mais bien à la congestion active ou passive de l'encéphale.*

« Quant aux *causes efficientes de l'apoplexie*, nous ne pouvons que répéter ce que nous disions tout à l'heure. L'*hémorrhagie cérébrale survient très-souvent sans que l'on puisse lui reconnaître une cause occasionnelle quelconque.* Mais de toutes celles que lui ont attribué les auteurs, insolation, ivresse, contusions, efforts, mouvements de l'âme, etc., il n'en est pas une réelle ou imaginaire, éventuelle ou commune, qui ne soit également rangée parmi les causes les plus manifestes de la congestion cérébrale.

» *Il est évident que les diverses causes dont nous venons de parler*, prédisposantes ou occasionnelles, *ne peuvent agir que par l'entremise d'une modification organique particulière*, laquelle se développerait dans un grand nombre de cas *en dehors de circonstances extérieures, appréciables à l'observateur.*

» L'hémorrhagie cérébrale reconnaît-elle, dans tous les cas, une *cause prochaine, identique*, ou, comme les hémorrhagies dont les autres organes peuvent devenir le siége, reconnaît-elle une pathogénie différente, suivant les circonstances diverses où elle peut se développer ?

» Il ne faut pas oublier que des hémorrhagies de diverse nature peuvent être observées dans l'encéphale ; hémorrhagie par exhalation dans la cavité de l'arachnoïde ; hémorrhagie par rupture d'anévrismes artériels dans le tissu cellulaire

sous-arachnoïdien; hémorrhagie par infiltration sanguine dans les substances cérébrales, etc.

» Eh bien! toutes ces sortes d'hémorrhagie qui répondent aux diverses variétés que l'on peut observer dans les autres organes, sont bien distinctes de l'hémorrhagie cérébrale proprement dite. Cette maladie que nous venons d'étudier longuement, et qui se caractérise anatomiquement par l'existence d'un foyer creusé dans l'épaisseur de la substance nerveuse, avec disparition d'une portion de cette substance remplacée par le sang épanché, ainsi que par un certain nombre de désordres *toujours identiques* dans les parois du foyer; symptomatiquement par l'invasion *instantanée* des accidents, et par leur dévelopement *le plus souvent spontané, c'est-à-dire en dehors de toute cause extérieure appréciable*.

» Cette séparation de l'apoplexie ou hémorrhagie cérébrale proprement dite, de toutes les autres hémorrhagies encéphaliques, est, nous le croyons, parfaitement naturelle. Cette séparation même doit porter à croire que l'apoplexie *reconnaît une cause prochaine, une et identique*.

» Maintenant, *cette cause prochaine* ou la modification organique qui la constitue, est-ce *quelque chose qui se développe instantanément*, comme l'épanchement qui en est le résultat, comme les accidents qui en sont la manifestation, ou *est-ce quelque chose qui se prépare d'avance, et peu à peu?* »

Le plus grand nombre des médecins admet cette dernière hypothèse. Les uns, tels que MM. Louis, Morgagny, etc., attribuent l'apoplexie *à une altération de la pulpe nerveuse*, mais ils reconnaissent néanmoins *qu'on ne trouve jamais de ces érosions commençantes chez les sujets disposés à l'apoplexie*. Cette remarque suffit pour prouver que leur hypothèse est inadmissible. D'autres, tels que MM. Moulin, Chaussier, Lallemand, Béclard, Serres, Rostan, Gendrin, considèrent l'apoplexie comme étant le résultat d'une faiblesse originelle des vaisseaux du cerveau ou d'une altération de leur tissu.

M. Rochoux regarde comme cause de l'apoplexie le ramolissement de la pulpe nerveuse, ce qu'il nomme *ramolissement hémorrhagipare*; mais M. Fabre fait observer « *qu'il a trouvé dans plusieurs cerveaux autres que ceux des apoplectiques une altération toute semblable*, et qui pour lui n'est autre chose que cette altération hémorrhagipare que l'on prétend ne rencontrer jamais ailleurs qu'autour des foyers déjà formés. »

Que faut-il conclure de là? Que cette hypothèse n'est pas

plus fondée que les précédentes, et qu'en fin de compte les princes de la science ignorent encore quelle est la cause réelle des attaques apoplectiformes.

Cette cause, nous allons essayer de la découvrir. Commençons d'abord par faire observer que les divers phénomènes que l'on a considérés jusqu'à ce jour comme des causes morbides, tels que *l'épanchement sanguin* ou *séreux*, *le ramolissement du cerveau*, l'hypérémie, ne sont que des *effets*, des *conséquences* et non des *causes actives*.

La cause unique essentielle des attaques apoplectiformes, c'est l'*influx nerveux*.

Comme l'a dit fort judicieusement M. le docteur Trousseau, « l'apoplexie est due, non à une congestion sanguine du cerveau, à un *coup de sang*, mais à une manière d'être de l'encéphale, laquelle *est connexe à la modalité nerveuse*, dont la grande attaque d'épilepsie ou d'éclampsie est le symptôme et pour ainsi parler à un *coup de nerfs*, c'est-à-dire à des modifications *encore inconnues* de la substance nerveuse. » En d'autres termes, *l'apoplexie est produite par une rupture d'harmonie dans la distribution de l'influx nerveux*. Elle peut être regardée comme le résultat d'une *congestion fluidique*.

Avant de poursuivre cette étude, nous croyons devoir poser ici cette double question :

Peut-on, par des moyens mécaniques, et à volonté, provoquer des attaques apoplectiformes ?

Peut-on, par l'emploi des mêmes moyens, remédier à ces désordres ?

Nous répondrons affirmativement à ces deux questions :

Oui, on peut, par l'emploi des procédés magnétiques, provoquer de véritables attaques d'apoplexie, et l'on peut également, dans une certaine mesure, faire cesser ces désordres.

Nous pourrions citer une série de faits à l'appui de cette assertion; nous nous bornerons à mentionner simplement deux observations : un *cas accidentel* produit par le mesmérisme, et une *attaque naturelle* annihilée par les mêmes moyens.

Premier cas. Nous avions affaire un jour à un sceptique endurci, qui niait les effets du magnétisme animal, et nous mettait au défi de produire sur lui le moindre résultat.

— Vous avez tort de nier ainsi *à priori* des phénomènes que vous ne connaissez pas, lui dîmes-nous. Sachez que le magnétisme est une puissance terrible, et que, si nous le voulions, nous pourrions vous faire payer cher votre incré-

dulité. Ainsi, nous pourrions provoquer chez vous une indigestion ou une attaque d'apoplexie.

— Bon! ce sont là des propos capables d'effrayer les imbéciles, mais, quant à moi, je n'y ajoute aucune foi; je maintiens ma négative, et je vous mets au défi. Esssayez!

Nous étions poussé jusque dans nos derniers retranchements; il ne nous était plus permis de reculer sans nous exposer aux sarcasmes de notre interlocuteur. Il fallait s'exécuter bon gré, mal gré. Nous le fîmes, mais non sans de nombreuses appréhensions.

— Afin de mettre notre responsabilité à couvert et dans le cas où il surviendrait des accidents fâcheux, veuillez signer cette déclaration.

Notre sceptique endurci signa résolument la déclaration que nous venions de rédiger.

C'en était fait, le sort était jeté.

Nous fîmes asseoir le patient sur un fauteuil, et nous commençâmes l'épreuve en agissant avec beaucoup de circonspection et en observant avec soin les moindres prodromes.

Nous prîmes d'abord les pouces, afin d'opérer une invasion profonde, de *saturer* en quelque sorte le sujet. Celui-ci paraissait peu impressionnable à l'action du fluide; il assurait n'avoir rien éprouvé, il persistait dans son opinion, et souriait d'un air goguenard.

Au lieu de nous fatiguer en cherchant à lui faire fermer les yeux, chose qu'il eût été difficile d'obtenir, pour ne pas dire impossible, car le patient ne conservait nullement la fixité du regard et l'immobilité nécessaires, nous nous mîmes à faire des passes *à contre sens*, c'est-à-dire *en remontant*. Quelques légers prodromes se manifestèrent, puis tout-à coup la tête se renversa sur l'épaule gauche, la bouche se contracta, la face se colora graduellement, les membres fléchirent, la respiration prit ce caractère particulier qui distingue les apoplectiques, la physionomie avait un air d'hébétus, l'œil était ouvert, mais terne, la pupile fixe et contractée, la langue paralysée, l'anesthésie complète.

Nous cessâmes tous moyens d'action, et nous essayâmes de nous faire entendre du patient, mais ce fut en vain. Nous eûmes recours aux agents chimiques ou physiques, tels que l'amoniaque, le soufre, l'électricité, le feu; tous ces moyens échouèrent : nous avions bien et dûment provoqué une attaque d'apoplexie.

Les divers caractères que présentait cet état ne pouvaient se confondre avec les accidents magnétiques que nous avions vus se produire dans le cours de nos études, tels que l'idiotisme, la catalepsie, la léthargie, etc.

Dire ce qui se passa alors dans notre esprit est chose que nous n'essaierons point. Nous éprouvâmes des craintes sérieuses, car c'était la première fois que nous tentions une épreuve semblable sur un être humain. Nous avions, il est vrai, à diverses reprises, essayé cet effet sur les animaux ; nous étions parvenus à réparer les désordres que nous avions produits. Mais réussirions-nous cette fois-ci ? Là était la question. Notre situation était vraiment perplexe.

Nous nous mîmes à l'œuvre sans perdre de temps. Nos premiers efforts furent infructueux. Enfin, après une demi-heure environ, le patient remua les paupières, agita un de ses membres et fit entendre un son inintelligible, une espèce de sourd grognement ; quelques minutes après, il articula quelques paroles diffuses, releva la tête et promena autour de lui un regard hébété ; nous continuâmes les passes, les frictions et les insufflations, et une heure après environ le patient avait recouvré l'usage de toutes ses facultés ; il ne restait plus qu'un peu de lourdeur dans la tête, de l'embarras dans les jambes et une oppression d'estomac.

Alors se produisit un nouveau phénomène que nous avons remarqué dans diverses circonstances. Le patient eut une indigestion ; il rejeta les aliments qu'il avait pris une heure avant de se soumettre à l'épreuve.

Notre sceptique éprouva pendant quelques jours un malaise assez prononcé dont nous le débarrassâmes entièrement par l'emploi des procédés magnétiques ; il n'avait nullement conscience du danger qu'il avait couru, et si n'eût été la dernière période de la crise et les suites qu'elle avait eues, il aurait peut-être persisté dans son scepticisme.

Point n'est besoin de dire que notre incrédule est aujourd'hui un adepte fervent du mesmérisme. A ceux qui le plaisantent sur sa conversion, il répond simplement : — On se convertirait à moins. Si vous doutez de la puissance du magnétisme, faites comme moi, tentez l'épreuve.

Le nouveau converti nous a proposé plusieurs fois de renouveler l'expérience sur d'autres sceptiques ; mais nous nous y sommes refusé formellement et pour cause !

Deuxième cas. Nous avons habité pendant plusieurs années

un village qui était dépourvu de toutes ressources médicales. Les circonstances nous mirent à même d'utiliser les quelques notions que nous possédions en physiologie, en pathologie et en thérapeutique ; nous fûmes transformé à notre corps défendant en moderne Sganarelle, nous fîmes de la médecine comme un simple *amateur*, c'est-à-dire uniquement dans un but d'humanité.

Un jour, un homme de soixante et quelques années tombe frappé d'une attaque apoplectiforme, avec hémiplégie de toute la partie droite du corps. On vient nous chercher, et pendant qu'on était allé quérir un médecin sur notre ordre, nous nous mîmes à essayer les effets du magnétisme sur le malade, cela avec le consentement de la famille qui avait en nous la plus grande confiance : ceci soit dit sans aucune fatuité de notre part et comme un simple complément de phrase. Nous commençâmes d'abord par envahir le corps du paralytique en tenant les pouces pendant vingt minutes.

Puis nous dégageâmes les jugulaires, les carotides et les tempes. Nous fîmes ensuite des *frictions digitales* sur la tête depuis la ligne médium jusqu'aux oreilles, et le long du cou jusqu'à la clavicule ; nous opérâmes les mêmes frictions sur le cervelet et sur la colonne vertébrale, sur les poumons, sur le cœur et sur l'épigastre. Nous employâmes ensuite le *souffle chaud* sur toutes les parties frictionnées. Enfin, nous eûmes recours aux *passes locales* sur la tête, sur l'épine dorsale, sur la poitrine, sur le cœur et sur les poumons, et nous fîmes ensuite des massages sur les membres et de *grandes passes* sur tout le corps, depuis le sommet de la tête jusqu'aux pieds et cela toujours *en descendant*.

Nous n'entrerons pas dans les détails des prodromes qui se manifestèrent successivement ; cela nous entraînerait beaucoup trop loin ; nous dirons simplement qu'après une heure et demie de magnétisation le malade avait recouvré à peu près toutes ses facultés ; la sensibilité et le mouvement étaient revenus dans toutes les parties du corps ; la langue seule était encore embarrassée, cette partie étant beaucoup plus difficile à dégager, comme le savent tous les magnétistes.

Le médecin qu'on était allé quérir à huit kilomètres de là était absent ; sa femme avait répondu qu'il ne pourrait venir que le lendemain dans l'après-midi, son temps étant pris pour toute la matinée. Dans cette occurrence, nous jugeâmes à propos de reprendre la magnétisation pendant la soirée et de

continuer le lendemain matin. Le succès couronna pleinement nos efforts. Lorsque le médecin vint, tous les symptômes avaient disparu ; il ne restait plus qu'un peu d'agitation dans le pouls et un grand abattement. Les parents du malade racontèrent en détail tout ce qui s'était passé. L'homme de l'art crut à une mystification. Il en fut furieux !

Pendant la nuit suivante, de nouveaux symptômes se manifestèrent, et le matin il y eut comme une espèce de rechute que nous fîmes disparaître. Ces accidents se renouvelèrent jusqu'à cinq fois dans l'espace de huit jours ; nous dûmes les attribuer à un embarras d'estomac produit par les aliments qu'on faisait prendre au malade à notre insu. Nous prescrivîmes un régime et une purgation, et tout rentra dans l'ordre. Quinze jours après la première attaque, le villageois reprenait la pioche et s'en allait travailler aux champs aussi dispos que devant.

Deux ans plus tard, à l'époque du printemps, notre paysan eut une nouvelle attaque ; nos fonctions nous ayant appelé ailleurs, on fut chercher un docteur en titre, lequel s'empressa de pratiquer une abondante saignée, suivant l'habitude déplorable qu'ont contractée ces messieurs. Cette émission sanguine, loin d'améliorer l'état du malade, ne fit que l'aggraver. Cinq jours après l'apoplectique succomba.

Nous avons eu occasion d'appliquer le magnétisme assez souvent pour des affections de cette nature, et toujours nous avons obtenu de très-bons résultats ; si nous n'avons pas guéri *radicalement* tous les malades, nous avons du moins amélioré leur état autant, pensons-nous, qu'il soit permis à l'homme de le faire.

Nous avons également employé, avec beaucoup de succès, la méthode Raspail, c'est-à-dire les lotions abondantes avec l'eau sédative sur le crâne, sur l'épine dorsale, sur le cœur et sur la poitrine, les frictions et les purgatifs par haut et par bas, afin de produire une dérivation.

Ces lignes s'adressent non aux médecins, lesquels sont pour la plupart réfractaires au magnétisme et à la méthode Raspail, mais aux parents des apoplectiques. Pauvres victimes ! que les Sangrado modernes ont le soin *d'achever* lorsque l'attaque n'a pas été tout-à-fait foudroyante, c'est-à-dire lorsque la mort n'est pas survenue instantanément. Nous n'ignorons pas que bon nombre de praticiens ont renoncé à cette méthode funeste, et nous reproduisons avec empressement quel-

ques lignes empruntées à l'auteur du *Dictionnaire de médecine*, dans l'espoir que ces lignes porteront leurs fruits.

« Ainsi, *impossibilité d'agir sur l'épanchement hémorrhagique*, *nécessité de ménager les forces de l'économie*, les deux faits qui dominent à l'époque dont nous nous occupons. Reste l'indication de combattre ce qu'il peut demeurer dans le cerveau d'hypérémie ou de disposition à l'hypérémie : C'est uniquement pour y satisfaire que l'on doit tirer du sang à la suite d'une attaque d'apoplexie, mais il est évident qu'une fois réduit à cette unique indication on *se dispensera de ce luxe*, c'est-à-dire *de cet abus d'émissions sanguines* dont on se croit en général obligé d'accompagner toute attaque d'apoplexie.

» Remarquez qu'il est impossible de tracer à ce sujet des règles très-précises : l'âge du malade, sa force, le degré d'impulsion du cœur, l'état du pouls, seront des guides beaucoup plus sûrs que le degré de l'apoplexie elle-même.

» Ces diverses considérations sur *l'inutilité et l'inconvénient des émissions sanguines abondantes à la suite des hémorrhagies cérébrales* sont basées sur notre propre expérience, qui nous a appris que, dans les hémorrhagies graves, l'emploi des émissions sanguines ne paraît exercer aucune influence appréciable sur la marche des symptômes, non plus que sur l'issue définitive de la maladie ; que, dans les apoplexies accompagnées de chances de guérison, les premiers amendements que l'on saisit dans les symptômes et que l'on attribue en général aux émissions sanguines, se montrent aussi souvent avant la saignée, surtout quand des circonstances particulières ont forcé de la retarder ; enfin que, si d'une manière générale la marche des symptômes propres à l'apoplexie nous a paru peu influencée par l'emploi des émissions sanguines, nous ne pouvons nous empêcher de croire, sans nous dissimuler la difficulté de telles appréciations, que le développement de pneumonies mortelles a été plus d'une fois favorisé sous nos yeux par ces mêmes émissions sanguines.

» En même temps que nous cherchons à prévenir les praticiens contre l'abus des émissions sanguines, nous leur conseillons de s'abstenir, après une attaque d'apoplexie, de toute thérapeutique active, telle que vésicatoires, drastiques, etc., et parce que nous n'en comprenons pas l'utilité, et parce que nous n'en avons jamais retiré aucun avantage appréciable. Maintenir sur les extrémités une révulsion douce et continue, débarrasser les voies digestives à l'aide de lavements purga-

tifs et de purgatifs huileux, recourir ensuite à l'aloës ou au calomel, soutenir le malade à l'aide d'une alimentation légère, mais effective, surveiller l'état de la poitrine, et, tout en prescrivant d'une manière générale les vomitifs, employer l'ipéca, au moins à dose fractionnée si les bronches s'engouent, et surtout alors appliquer au devant de la poitrine un large vésicatoire ; plus tard, si le malade s'allanguit, s'il est d'un grand âge, surtout si la langue se sèche, l'exciter à l'aide de vins généreux pris en petite quantité, essayer d'agir plus directement sur le cerveau par un vésicatoire à la nuque : telle est pour nous la seule thérapeutique que réclame une attaque d'apoplexie. »

L. d'Arbaud.

(*La suite au prochain numéro.*)

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

Réclamation et protestation d'une demi-douzaine de *spiritualistes volontistes*. — Encore la question du *fluide!* — En finirons-nous avec les anti-fluidistes?...

Paris, 10 octobre 1861.

J'ai reçu, à propos de ma dernière correspondance parisienne, le simulacre d'une lettre collective. En d'autres termes, plusieurs personnes se sont cotisées pour m'adresser une lettre qu'on aurait tout aussi bien fait de rendre un peu moins anonyme : car, si je me sers du mot *simulacre*, c'est que rien ne me prouve que les initiales qui signent la missive n'émanent pas d'une seule et même plume.

Voici cette lettre : je n'en retranche pas un iota.

Paris, 23 septembre 1861.

« Monsieur le fluidiste !

« Vous dites que, dans les dernières conférences de la *Société de magnétisme*, les antifluidistes ont été battus sur toute la ligne. — Pas si battus que vous voulez bien le faire entendre ; mais en chantant victoire vous êtes dans votre rôle, car le fluide est votre *dada*, comme il est le *dada* de votre maître Lafontaine et de quelques autres *matérialistes* (!). Le fait est que les voix des antifluidistes ont été étouffées, ou à peu près ; et que nous sommes cinq ou six membres de la société qui allions prendre la parole, quand on a brusquement fermé la discussion.

« A nos yeux la question n'est pas jugée, et pour nous convertir à vos doctrines il faut d'autres arguments que ceux qu'on a fait valoir en faveur de ce prétendu agent physique, de ce *fluide* que personne n'a jamais vu. A l'aide d'un peu de logique on ferait facilement crouler tout cet échafaudage de fantaisie.

« Recevez, Monsieur, nos salutations empressées.

« D.... T... B.... R... P... J...

« *spiritualistes volontistes.*

J'en suis fâché pour mes honorables anonymes, leur lettre n'est pas seulement insensée, elle avance un fait entièrement inexact, pour me servir d'un terme poli. Ce n'est pas le *fluide*, c'est la réclamation des correspondants qui est un « échafaudage de fantaisie ». Je le demande à tous ceux qui ont assisté aux dernières séances de la *Société de magnétisme*, est-il bien vrai qu'on ait étouffé les voix des *antifluidistes*, et fermé brusquement la discussion? Jamais, au contraire, délibération n'a été conduite avec plus de mesure, de courtoisie, de tolérance et d'impartialité. Chacun a pu librement exprimer son opinion ; l'école *spiritiste* même avait ses coudées franches (j'en appelle à cet excellent M. Roustan). Non seulement le président Léger n'a coupé la parole à personne, mais plusieurs séances ont été consacrées à ces discussions, afin que chacun pût apporter son contingent de lumières et d'expérience. Ainsi, quand les honorables correspondants, — j'aime à les croire honorables, — viennent me dire qu'ils allaient prendre la parole, lorsqu'on a fermé la discussion, ils me rappellent certains gardes nationaux du temps de Louis-Philippe qui sortaient tout armés de leur cave quand l'émeute était apaisée. Vous trouverez aussi dans le dictionnaire, en cherchant le mot *moutarde*, un proverbe vulgaire qui rend parfaitement ma pensée.

Après tout, c'est fort heureux pour ce pauvre *fluide* d'avoir été aussi miraculeusement préservé des flèches homicides de MM. D.... T.... B.... R.... P.... J...., eux qui, *à l'aide d'un peu de logique*, eussent fait crouler toute notre doctrine. — Resterait à savoir si les honorables correspondants remplissaient les conditions voulues.

En vérité, on ne comprend pas qu'en l'an 1861 il y ait encore des enfants de Mesmer qui osent mettre en doute la réalité de *l'agent magnétique*. Etrange caprice de l'esprit humain! C'est précisément parce que la théorie du fluide est simple,

naturelle, qu'elle satisfait dans une certaine mesure les faibles lumières de notre raison, qu'on prend plaisir à la rejeter pour se lancer dans le champ sans issue des rêveries métaphysiques, qu'on s'évertue à chercher des moteurs occultes là où la nature a mis un agent physique, tangible, appréciable pour nos sens.

Mais puisque les antifluidistes ne se tiennent pas pour battus, ou feignent de ne pas l'être, remontons une dernière fois sur la brèche, et récapitulons ce que les sommités de la science et les plus éminents praticiens ont écrit sur l'objet qui nous occupe. Je doute que l'école des spiritualistes ait autant de titres à faire valoir au profit de sa doctrine.

Commençons par les diverses définitions consignées dans les écrits sur le mesmérisme.

« Le principe du magnétisme animal est une portion du *fluide universel.* » (MESMER.)

« Le magnétisme est une émanation de nous-mêmes, un agent qui participe à la foi, de l'esprit et de la matière. » (DELEUZE.)

« L'agent magnétique est une partie du principe vital que l'homme puise dans son organisation et qu'il transmet à son semblable en vertu de certaines lois. » (DUPOTET.)

« Le *fluide* est tout, l'âme n'est rien dans le magnétisme. » (DUPOTET, *Journ. du Magn. Déc.* 1850.)

« Le magnétisme est un épanouissement de notre personnalité. » (CHARPIGNON.)

« Le principe magnétique circule dans nos nerfs, à la manière de l'électricité dans les fils du télégraphe. » (HÉBERT DE GARNAY.)

« Le magnétisme est la synthèse de notre individualité, l'étoffe de notre vie, la quintessence de nos nerfs, de nos muscles, de nos facultés, de notre intelligence et de notre corps, quintessence projetée au dehors et dirigée sur nos semblables pour leur donner de notre vie et de notre âme. » (CHAVÉE.)

« Les docteurs HUSSON, FOISSAC, BERTRAND, ROSTAN, BERNA, KOREFF, ELLIOTSON, etc., admettent l'existence d'un *fluide.*

AUBIN GAUTIER et plusieurs autres magnétologues distingués attribuent nettement les phénomènes du magnétisme au *fluide nerveux.*

NEWTON soupçonnait l'existence d'un esprit subtil qui pénètre tous les corps et qui se cache en eux, leur donne et

leur imprime toutes les propriétés que nous leur attribuons.

Le comte de REDERN reconnaît l'existence d'un *fluide nerveux*, d'une *électricité organique*, qu'on peut diriger et développer sur son semblable.

Le savant HUMBOLDT admet l'existence d'une *circulation nerveuse*, et l'expansion de ce fluide au dehors.

Le docteur ALFRED PERRIER de Caen démontre l'existence et la nécessité d'un *agent physique*. et il développe ses preuves dans une longue et remarquable polémique avec le docteur ordinaire. » (*Journ. du magnétisme*, 6e année.)

J'ai réservé pour la fin un éminent disciple de Deleuze, un de nos principaux chefs d'école, le praticien CHARLES LAFONTAINE.

M. Lafontaine frappe plus fort que les autres, de peur de ne pas frapper assez juste.

« Tous les phénomènes, dit-il, qui se présentent sous l'influence du magnétisme, qu'ils soient de l'ordre physique ou de l'ordre psychologique, ont *une seule et unique cause* TOUTE PHYSIQUE, le *fluide vital* ou *nerveux*, qui peut être émis en dehors et envahir tous les corps vivants ou inertes. *La volonté n'est là qu'un accessoire*.

« Tous les effets sont la conséquence de l'envahissement, de la saturation des corps par le *fluide vital :* voilà ma théorie ; elle est simple, et dégagée de tout surnaturel ; je crois être dans le vrai et pouvoir le prouver.

« Tous les magnétiseurs qui ont écrit jusqu'à ce jour ont donné aux effets magnétiques deux causes distinctes : le *fluide* et la *volonté*. Ils ont attribué à la *volonté* la plus grande force, et ont prétendu qu'elle avait une action positive sur le sujet ou la personne qu'on magnétise. C'est à cette *volonté*, qu'ils traduisent quelquefois par les mots l'*intention* ou la *pensée*, qu'ils assignent le premier rang dans les phénomènes du magnétisme. Ici je me trouve complétement en désaccord avec les chefs de l'école mesmérienne. Je suis convaincu qu'il n'existe qu'une seule et unique cause, une cause *toute physique:* le *fluide nerveux* ou *vital*. » (*L'Art de magnétiser*.)

Mais quel rôle joue la *volonté* dans la théorie de M. Lafontaine ? Le rôle que la volonté joue dans tous les actes de la vie humaine : elle agit sur le *magnétiseur*, elle sollicite fortement son cerveau, et provoque l'émission du FLUIDE, *qui seul produit les effets*. Plus cette volonté est exprimée avec fermeté, plus l'émission se fait abondante et intense.

Maintenant, quittons les magnétologues et leurs théories pour entrer dans le domaine des faits, et nous trouverons des preuves irréfragables de l'existence d'un *agent tout physique*.

Ecoutez les personnes magnétisées pour la première fois : toutes elles déclarent sentir une titillation dans les pouces, puis une sensation qui parcourt les bras, monte à la tête, se manifeste sur tout le corps ; sensation qu'elles comparent à celle produite par de légères étincelles électriqnes. Cette sensation, augmentant d'intensité, devient un engourdissement des membres et du cerveau.

Poursuivez l'action, et vous obtiendrez d'autres *effets physiques : picotements*, *clignotements des yeux*, *pesanteur*, *oppression*, *engourdissement*, *moiteur*, *alternative de froid et de chaud*, *transpiration*, *tremblements nerveux*, *dilatation de la pupille*, *spasmes convulsifs*, *somnolence*, *cloture des paupières*, *assoupissement*, *torpeur*, *contraction des muscles*, *paralysie partielle*, *paralysie générale*, *tétanos* (1).

Comment concilier de semblables résultats avec la doctrine spiritualiste?

D'ailleurs, consultez quelques somnambules *lucides*, elles sont unanimes pour reconnaître la présence d'un *fluide nerveux*, elles le voient, elles en décrivent la nature ; suivant elles, c'est une *vapeur*, une *flamme* qui semble s'échapper de vos doigts.

Il existe donc un *agent physique*, dont votre volonté n'est que le moteur moral.

Voici encore des faits qui nous démontrent que la *volonté* n'est *pour rien* dans la cause des phénomènes du magnétisme :

Essayez de magnétiser une personne devant plusieurs témoins : il arrive souvent alors que vous ne produisez rien sur elle, nonobstant toute la puissance de *votre volonté*, tandis qu'à côté de votre sujet, ou derrière lui, une tierce personne succombe, attirant à elle tout le fluide, *contrairement à votre volonté*.

Avouez qu'en présence de cette masse de faits physiques et d'autorités morales, on ne se sent pas le courage d'arborer

1. M. Lafontaine a classé ces divers effets dans leur ordre successifs ; de son côté, M. Hébert de Garnay, dans son petit *Catéchisme magnétique*, les a également notés dans l'ordre approximatif de leur succession et a cru devoir admettre sept degrés d'effets magnétiques.

la bannière de l'abbé Faria et de ses successeurs, et pour ma part, je ne puis penser qu'un agent qui s'élabore dans le cerveau, suit le trajet des nerfs, s'échappe de nos doigts, provoque sur notre semblable des picotements, des engourdissements, des secousses nerveuses, qui agit même sur les corps inertes, ne soit pas un *agent physique*.

— Mais vous êtes donc matérialiste? me répondrez-vous.

— Dieu m'en garde! Car j'ai entrevu, comme vous, les mystérieuses profondeurs du SOMNAMBULISME; comme vous, j'ai reconnu là un ordre de faits tout *psychologiques*, une série de phénomènes prodigieux, pour l'obtention desquels Dieu a permis au *fluide nerveux* de jouer le rôle d'agent promoteur. Dans le *somnambulisme lucide*, le corps est presque annihilé par l'envahissement du fluide; et l'âme, délivrée en quelque sorte de sa captivité, dégagée de la matière, et jouissant de ses facultés propres, grâce à la torpeur des sens, marche dans sa force et dans sa liberté, franchit la distance, communique avec les âmes, lit dans votre pensée, s'harmonise avec votre volonté.

Et quand la crise du somnambulisme atteint le dernier terme d'extension que puisse atteindre l'organisme, alors se déclare l'EXTASE : dans cet état, le fluide magnétique a rompu les centres, et l'âme ne tient plus que par un léger fil à la matière; attiré vers le monde immatériel, qui est lumière pure, le sujet est spiritualisé, et ne se plaît plus qu'à la prière et aux contemplations religieuses.

Malheur à vous tous qui resteriez matérialistes en présence des merveilles *somnambuliques* et de l'*extase!* Là, au milieu des rayons et des ombres, on sent le souffle divin, on reconnait l'AME, et l'on croit à son immortalité.

Cette croyance, nous la partageons tous, magnétistes et magnétiseurs, et c'est une des gloires du mesmérisme.

JULES LOVY.

PARAPLÉGIE ANCIENNE *ayant pour cause une affection de la moelle épinière compliquée de crises d'hystérie régulières et sous toutes les formes*. (Suite; n° du 15 septembre, page 128.)

Les forces manquèrent; j'arrêtai aussitôt la crise par les mêmes procédés : elle dura quarante-cinq minutes, quarante-cinq minutes terribles, et pendant lesquelles la malheureuse enfant souffrit tout ce qu'on peut souffrir.

Pendant le sommeil réparateur que je provoquai, elle nous annonça que les crises seraient entièrement terminées, qu'elles ne reparaîtraient plus.

En effet, celles-ci ne devaient plus reparaître ; mais nous en verrons d'un autre genre, car nous sommes en présence d'une maladie qui, pareille à un vrai Protée, revêt toutes les formes.

Elle nous annonça aussi que, le 16 ou le 17 du mois, elle pourrait marcher éveillée.

Depuis le 20 août, où je fus maître des crises, je m'occupai de la maladie de la moelle épinière en magnétisant spécialement la colonne vertébrale dont elle souffrait, et qui était entièrement déviée. J'obtins par ce moyen de lui rendre quelque force, et le 13, pendant son somnambulisme, elle put faire quelques pas en étant soutenue.

Le 14, les menstrues apparurent pendant la magnétisation.

Le 15, elles s'arrêtèrent à la suite d'un refroidissement qui provoqua un malaise.

Je la magnétisai le soir jusqu'à minuit, pour faire revenir le flux de sang, qui se représenta en effet dans la nuit.

Le 16 et le 17, la malade fut très-faible.

Le 18, les règles cessèrent.

Le 19, je repris les magnétisations sur la colonne vertébrale ; j'avais été obligé de les interrompre pendant l'époque.

Dès le 20 Mlle Eugénie se sentit plus forte, et pendant son somnambulisme elle fit quelques pas,

Le 26 et non le 16, comme elle nous l'avait annoncé, elle marcha éveillée. Pendant la séance, elle fut prise tout à coup d'un violent tremblement nerveux ; tout le corps était en mouvement comme dans un accès de danse de St-Guy.

Aussitôt que je fus parvenu à le faire cesser, elle me dit : *je pourrai marcher éveillée.*

Lorsqu'elle fut dans l'état normal, je lui proposai de marcher ; elle crut que je plaisantais, mais comme j'insistais, et que je me mis en mesure de lui venir en aide, en la prenant sous les bras pour la soulever, elle se laissa faire.

Rien ne pourrait peindre l'étonnement qu'elle éprouva lorsqu'elle se vit debout, se soutenant seule ; elle n'osait remuer un pied ; enfin, après bien des prières et des encouragements, elle osa en avancer un, puis un second, et nous gagnâmes ainsi la fenêtre. Non, je le répète, rien n'aurait pu rendre les

sentiments qui se peignirent sur ce visage si mobile. L'étonnement, la joie, le bonheur, l'inquiétude, la crainte, tous ces sentiments se présentaient, se confondaient, disparaissaient. Elle ne pouvait en croire ses yeux. *Est-ce bien moi,* disait-elle, *est-ce bien moi qui marche? Mais non, je ne puis le croire, c'est vous qui me portez, c'est vous qui faites aller mes jambes; mais non, c'est bien moi, ah! c'est moi, c'est moi!....* Il me fallut la faire asseoir aussitôt, car elle fut sur le point de s'évanouir.

J'avoue franchement que ce fut un des plus doux moments de ma vie; j'étais bien récompensé de toutes les fatigues, de tous les tourments que j'avais éprouvés.

Les 27, 28, 29, 30 septembre, elle éprouva une grande faiblesse que je ne savais à quoi attribuer; et dès le 1er octobre, il y eut des pertes blanches qui continuèrent jusqu'au 6, et ce jour-là les règles parurent, mais elles cessèrent dès le 7.

Le 8, la faiblesse disparut comme par enchantement, et pendant son sommeil elle marcha très-bien.

Les 9, 10, 11, elle marcha éveillée.

Le 12, elle sortit en voiture.

Le 13, elle alla se promener en voiture, et, sur la route suisse elle marcha éveillée, la distance de soixante-six et ensuite de quatre-vingts pas en deux fois.

Pendant cet exercice, afin d'éviter une secousse à l'épine dorsale, si les jambes venaient à fléchir, je soutenais la malade par dessous les bras.

Le 14 et le 15 nous sortîmes, et elle fit quatre à cinq cents pas.

Les 16, 17, 18, il fit un temps affreux qui la fatigua beaucoup. Elle fut très-faible et très-abattue, quoique très-nerveuse.

Je me décidai le 19 à la soumettre à l'influence de la musique pendant son somnambulisme, afin de donner une violente secousse au système nerveux.

D'abord quelques accords de piano l'ébranlèrent, l'oppressèrent, des larmes coulèrent, des sanglots l'étouffèrent; puis, la musique continuant sur un thème lent et religieux, et devenant plus mélodieuse, les yeux de la malade s'ouvrirent; ses mains se joignirent tout à coup: puis le corps se pencha en avant, et elle se laissa glisser du fauteuil sur les genoux en ayant l'air de prier, les yeux tournés vers le ciel.

Cette jeune fille qui ne pouvait se lever seule, et qu'il fallait soutenir pour quelle se tînt sur les pieds, fut debout d'un seul bond sur l'extrémité des orteils, la tête penchée en ar-

rière, les bras tendus vers le ciel, et les yeux fixés en haut; elle resta ainsi quelques minutes, dans un état d'extase contemplative; puis elle tomba sur les genoux, la face vers la terre, en s'humiliant. Tout à coup elle se releva, et de nouveau son visage exprima le ravissement. Je fis cesser la musique; aussitôt son corps s'affaissa, et elle tomba évanouie dans mes bras; je la posai sur un lit de repos, je la fis revenir à elle par une insufflation sur le cerveau.

La musique provoqua une transpiration semblable à celle que la malade avait eue pendant les deux grandes crises, et dont les résultats avaient été excellents.

Au réveil elle fut calme et forte.

Les premières crises avaient disparu, mais le mal se montra sous une autre forme moins redoutable, il est vrai; c'étaient de petites crises de catalepsie, qui apparaissaient de loin en loin, mais qui n'empêchaient pas les forces de revenir.

Le 1er novembre, la malade alla à pied de sa demeure, maison Brolliet, sur le quai, jusqu'à l'île Rousseau, d'où elle revint après s'être reposée un instant.

En trois mois le magnétisme avait fait cesser les crises périodiques d'hystérie, qui duraient trois heures; il avait détruit la paralysie entière des jambes qui existait depuis six ans; il avait calmé le système nerveux, donné des forces à tout le corps; enfin il avait changé l'existence de cette enfant, en ravivant en elle les sources de la vie.

Mais la guérison n'était point entière, et il nous fallait encore passer par bien des phases de la maladie, combattre bien des souffrances, avant de pouvoir dire *la malade est guérie*.

Le mieux continua jusqu'au 15, mais, dès ce jour, une fièvre nerveuse s'empara de la malade, et le 17 nous eûmes un accès violent qui laissa beaucoup de faiblesse.

La musique nous fut d'un grand secours pour la combattre avec succès; nous la fîmes cesser le jour; mais vers le 1er décembre cette fièvre reparut la nuit.

Ne pouvant parvenir à m'en rendre maître par les magnétisations, j'employai la musique et les bains, et, à partir du 15 décembre, la malade eut de la musique un jour, et un bain de deux heures et demie le lendemain.

Le 23 les jambes étaient bonnes, mais il y avait une forte sensation douloureuse au bas de la colonne vertébrale. La fièvre existait toujours la nuit; tout le mois de janvier 1852 je fus obligé de magnétiser toutes les nuits à l'heure où l'accès se pré-

sentait, et ce ne fut que vers le 23 janvier que la fièvre disparut entièrement.

Depuis ce moment les forces revenaient, les douleurs étaient passées, lorsque, le 9 février, on commit une imprudence qui fit bien du mal. Mme L.., pour éviter la fumée, laissa sa fenêtre ouverte de onze heures du soir à une heure du matin.

Le froid provoqua chez la jeune fille un rhume des plus violents, qui affecta vivement la poitrine et lui enleva toutes les forces ; enfin, dans les premiers jours de mars, elle put faire quelques promenades qui ranimèrent tout le système nerveux ; mais l'appétit n'allait pas, même il y avait dégoût. Le docteur Fauconnet, connaissant la malade avant le traitement magnétique, fut appelé ; il donna quelques pilules qui produisirent un bon effet.

Le mois d'avril fut bon, et au mois de mai les forces étaient tout à fait revenues ; la malade faisait des promenades de plusieurs heures, bien qu'il y eût encore quelques petits malaises.

Le 12 juin, je suspendis le traitement pour cause d'indisposition de ma part. Cette suspension et le départ d'une cousine, que la malade aimait beaucoup, firent déclarer des crises qui devinrent horribles par les douleurs, les contractions, les soubresauts, et, enfin, le délire qui s'y joignit.

Le 15 juin, un de mes élèves eut l'obligence d'essayer de soulager la malheureuse enfant ; d'après les indications que je lui donnai il parvenait à faire cesser momentanément les convulsions, mais elles reparaissaient aussitôt qu'il cessait de magnétiser. Il ne produisait rien sur le délire.

Comprenant que cet état dangereux pouvait encore s'aggraver, je me décidai à me transporter chez la malade, malgré les souffrances affreuses et continues que m'occasionnaient des crampes d'estomac.

En quelques instants je fus maître des convulsions, et vingt minutes après mon arrivée le délire avait cessé : j'avais employé les mêmes moyens que j'avais indiqués.

Le 17 une crise semblable se présenta ; je fus assez heureux pour la faire cesser aussitôt.

Vers le 22 juin, je repris le traitement ; je fis disparaître tous les symptômes alarmants sans cependant pouvoir faire cesser ces contractions d'une violence extrême qui avaient lieu dans l'estomac et l'abdomen.

Le 18 juillet, je me décidai à magnétiser la malade pendant vingt-quatre heures consécutives, et à ne pas laisser une dou-

leur, mais après vingt heures, je fus forcé de cesser, les crampes d'estomac me reprirent.

Le 31 juillet, je magnétisai vingt-quatre heures consécutives, et jusqu'au 7 août, je magnétisai de huit heures du soir à quatre heures du matin. Je parvins enfin de cette manière à être maître des crises qui ne reparurent plus.

Les forces, qui avaient diminué sensiblement, revinrent en peu de jours, et s'augmentèrent graduellement ; les douleurs de l'épine dorsale ne se firent plus sentir. Tous les symptômes de la maladie disparurent. La malade put faire de nouveau des promenades sans qu'il y eût souffrance aucune.

Le 6 septembre 1852 elle fut assez bien pour pouvoir partir pour la France.

Le voyage la fatigua bien un peu, mais après quelques jours de repos, je pus abandonner Mlle de L.., la considérant comme guérie.

Vers le 25 octobre, des accidents reparurent ; je n'hésitai pas, je partis, et le 2 novembre je trouvai la pauvre fille dans un état inquiétant.

Prostration des forces, évanouissements fréquents et longs ; contractions dans l'abdomen et l'estomac, qui gagnaient la poitrine ; palpitations violentes, soubresauts et temps d'arrêt subits du cœur.

Après plusieurs jours de magnétisation, tout avait disparu ; les forces étaient revenues entièrement.

Le 14 novembre, on dut lui annoncer la mort d'un frère aîné. Cette nouvelle l'attéra, cependant elle eut assez de fermeté pour ne point laisser paraître tout ce qu'elle ressentait.

En apprenant la mort de son fils, Mme de L.. avait été indisposée pendant quelques jours, et ce ne fut que le 17 qu'elle revit sa fille. Les deux malheureuses femmes s'abandonnèrent à leur douleur. La nuit fut affreuse. Toute la fermeté et la force factice de la jeune fille disparurent, elle perdit connaissance au moins dix fois le 18, et chaque évanouissement la laissait plus faible.

Le 19 et le 20 furent aussi mauvais.

Le 21, il y eut une lueur d'amélioration, les évanouissements devinrent moins fréquents ; fatigué par six nuits passées sans fermer l'œil, je me retirai à neuf heures, laissant la malade entre les mains d'un de ses parents auquel j'avais donné des instructions magnétiques.

Dès dix heures il y eut plusieurs évanouissements, et sur

les onze heures il y en eut un dont M. P... ne put la faire sortir. Il m'envoya chercher. Lorsque j'arrivai, le cœur ne battait plus, le pouls ne se faisait plus sentir, la respiration avait disparu.

Je me mis à agir fortement par dès insufflations; je fus trente minutes avant d'obtenir un signe de vie, et lorsqu'il parut, il était presque imperceptible; cela me rendit cependant courage; je continuai, et bientôt après la malade reprit connaissance; mais elle était si faible qu'elle ne pouvait parler, ni même remuer un doigt, la chaleur du corps avait sensiblement diminué.

Ce ne fut qu'après un travail incessant d'une heure et demie, que je parvins à tirer d'elle une parole. Jusqu'au 29, elle était dans un tel état de faiblesse que le médecin, lorsqu'il la quittait, n'osait espérer de la retrouver vivante.

Jusqu'au 30 je ne cessai de la magnétiser nuit et jour, sans la quitter d'un seul instant. Le 1er décembre elle eut deux crises violentes, qui se terminèrent par l'extase.

Le 16 elle eut une crise de délire, avec tous les symptômes d'une fièvre cérébrale; je parvins encore à détourner et à faire disparaître ce nouvel accident.

Enfin le mieux se déclara et alla toujours en augmentant.

Le 1er janvier 1853, la malade fut très-bien, et depuis ce moment, tout marcha de mieux en mieux. Les forces revinrent, elle put se promener tout le mois de janvier. Le mois de février se passa de même, son état de santé continuant à s'améliorer.

Enfin le 11 mars 1853, après un traitement de dix-neuf mois, je laissai Mlle de L.... parfaitement et entièrement guérie.

Plusieurs fois je reçus des lettres qui m'annonçaient que sa santé était bonne. Mlle de L... sautait, marchait, dansait même; elle faisait de longues promenades dans la campagne; enfin, elle était guérie.

Ch. Lafontaine.

(La suite au prochain n°.)



N° 8. 15 Novembre 1861. 3e Année.

LE MAGNÉTISEUR

DE L'APOPLEXIE ET DE L'ÉPILEPSIE,

AU POINT DE VUE DE LA PATHOLOGIE ET DE LA THÉRAPEUTIQUE.

(Suite du n° du 15 octobre, page 145.)

DE L'ÉPILEPSIE.

Nous allons commencer par reproduire l'opinion des médecins à propos de l'épilepsie, et nous ferons ensuite connaître le résultat de nos propres observations.

Le Dictionnaire de médecine définit ainsi l'épilepsie :

« Considérée dans son expression générale et la plus habituelle, l'épilepsie, qu'on a aussi nommée *haut-mal*, *mal caduc*, *mal de St-Jean*, est une maladie apyrétique, chronique et intermittente *du cerveau*, principalement caractérisée par des attaques convulsives, en général de courte durée, avec perte subite et complète de connaissance, turgescence rouge et violacée à la face, distorsion de la bouche et des yeux, immobilité des pupilles, écume à la bouche.

» Elle se présente cependant assez souvent sous une autre forme, dans laquelle il n'existe ni convulsions, ni turgescence de la face, ni écume à la bouche ; il suffit pour la constituer d'une perte subite de connaissance avec insensibilité générale, relâchement des muscles, chute ou seulement vascillation du tronc ; la tête s'incline sur la poitrine ou se renverse en arrière. Mais après cette attaque, qui souvent n'a pas duré une minute, la connaissance revient, le malade continue l'action dans laquelle il a été interrompu, sans avoir la conscience de ce qui s'est passé.

» On a plus particulièrement réservé le nom d'attaque épileptique ou de *grand mal* à la forme la plus violente, et celui de vertiges épileptiques ou de *petit mal* à l'autre forme.

» Enfin M. Calmeil a le premier parlé d'une nuance de phénomènes épileptiques qui se rapportent aux vertiges : Ce sont les *absences*. Dans cette nuance le malade laisse tomber par terre l'ouvrage ou l'objet qu'il tenait à la main, puis

sans présenter aucune particularité bizarre, il perd de vue ce qui se passe autour de lui. Quoique ses sens soient éveillés, ils sont momentanément fermés aux impressions : c'est une véritable extase. Les fonctions ne sont pas troublées pendant ce temps. Si dès le début on interpelle le malade, l'*absence* cesse; si on reste spontanément sans rien dire, elle se dissipe de même, mais il faut quelques secondes. »

Comme on le voit, les médecins désignent sous le nom d'épilepsie, presque tous les *accidents magnétiques*.

Nous nous dispenserons de parler des symptômes qui sont très-multipliés et connus de tous les mesméristes, puisqu'ils caractérisent la plupart des accidents magnétiques. Nous passerons directement à l'étiologie et au traitement de cette maladie, qui fait le désespoir des médecins.

« On a accusé bien des causes, et des causes bien différentes, de produire l'épilepsie. Mais de toutes ces causes, *la frayeur* est sans contredit celle qui exerce l'influence la plus active sur la production de cette maladie. Après elle viennent ou la suppression d'exanthèmes cutanés ou la cessation d'hémorrhagies habituelles, les excès alcooliques, les abus vénériens, la *masturbation surtout*, *les chagrins et en général toutes les violentes commotions morales*. On sait aussi que cette maladie est du nombre de celles qui se transmettent aisément par *simple imitation*. Les auteurs rapportent plusieurs exemples bien authentiques de cette transmission, particulièrement recueillis dans des établissements destinés à recevoir les jeunes filles.

« *Si* TOUT PROUVE *que l'épilepsie consiste dans une disposition particulière du cerveau, puisqu'elle est caractérisée par des désordres dans les fonctions de cet organe ; malheureusement les recherches d'anatomie pathologique si minutieuses et si multipliées qu'elles aient été, surtout de nos jours, n'ont encore rien appris de bien satisfaisant sur la nature même de cette disposition défavorable de la structure cérébrale. Il est surtout ressorti de ces recherches deux faits principaux qui dominent tous les autres : le premier*, C'EST QUE LE PLUS GRAND NOMBRE DES CERVEAUX ÉPILEPTIQUES, S'ILS *n'ont point été atteints d'inflammation*, NE PRÉSENTENT AUCUNE TRACE D'ALTÉRATION APPRÉCIABLE AUX SENS ; *le second*, C'EST QUE LES LÉSIONS MÊMES INDIQUÉES PAR LES AUTEURS COMME CAUSE TRÈS-PROBABLE DE L'ÉPILEPSIE, ET QUI NE SE RENCONTRENT QUE SUR UN TRÈS-PETIT NOMBRE DE MALADES, S'OBSERVENT FRÉQUEMMENT CHEZ DES SUJETS QUI N'ONT POINT ÉTÉ ÉPILEPTIQUES. »

Nous avons souligné avec intention ce passage comme un modèle d'ingénuité et de bonhomie. Ces quelques lignes suffisent pour montrer jusqu'à quel point les Princes de la science sont édifiés sur la nature réelle de la maladie que nous étudions en ce moment.

Nous qui n'avons aucune prétention au titre de *docteur*, de *savantasse*, nous nous permettrons néanmoins de venir en aide à ces Messieurs, et nous leur offrirons généreusement le concours de *nos lumières*. Mais, auparavant, nous croyons devoir continuer nos citations.

« *Traitement* : Il est peu de maladies pour lesquelles on ait proposé soit un plus grand nombre de médicaments, soit des médicaments plus compliqués et *plus absurdes* que pour l'épilepsie.

» Les uns, ne la considérant que comme une affection *symptomatique* dont le siége le plus ordinaire était dans le canal alimentaire, ont prescrit les évacuants et en ont prodigué l'usage sous toutes les formes ; les autres, ne voyant en elle qu'une maladie *idiopathique*, d'une nature essentiellement inflammatoire, *ont saigné les malades à outrance*. Ceux-là ont voulu *calmer les fureurs de l'accès* et en ont cherché les moyens dans la série, presque innombrable, des médicaments désignés sous le nom d'anti-spasmodiques, tandis que ceux-ci, sous le prétexte de relever toutes les forces organiques, et particulièrement celles du système musculaire, aux dépens desquelles semble prédominer le système nerveux chez les épileptiques, ont soumis les malades au traitement tonique le plus exagéré.

» Ne pouvant obtenir un traitement rationnel, on a cherché des spécifiques qui se sont multipliés à l'infini. Mais qu'est-il résulté de cet abandon de toute règle dans le traitement de l'épilepsie, de cette multitude d'essais, dans le cours desquels ont été employés les substances les plus disparates, les agents les plus bizarres, *les poisons mêmes les plus subtils* ? Presque rien, si ce n'est peut-être *qu'on a mis à nu l'impuissance de l'art*, et qu'on a fourni des armes à une foule d'empiriques qui, toujours prêts à exploiter la crédulité publique et à profiter des mécomptes de la science (!) ont justifié leurs absurdes prétentions par cet axiôme banal trop souvent invoqué par les médecins eux-mêmes : *Melius remedium anceps quam nullum.* »

Nous en resterons là, si vous le voulez bien, et nous pren-

drons la parole à notre tour, non à titre de *savant*, mais comme un simple observateur, comme un *chercheur*, comme un ami de l'humanité et rien de plus.

Au point de vue de l'étiologie, l'affection désignée sous le nom *d'épilepsie* doit être classée en deux catégories bien distinctes.

Dans le premier cas, elle est inhérente à l'organisme ; elle est le résultat d'une perturbation survenue dans le système nerveux. *Elle a pour cause naturelle une rupture d'équilibre dans la distribution des forces vitales*. En un mot, elle est *essentiellement nerveuse*.

Dans le second cas, elle est purement symptomatique. Elle est produite par une cause étrangère. *Elle est le résultat accidentel de l'action exercée sur les centres nerveux de l'appareil digestif par les vers intestinaux*, tels que les lombrics, et principalement le ténia.

M. le docteur Trousseau avait donc *à peu près* raison de considérer les phénomènes qui constituent l'épilepsie comme étant dus « non à une congestion sanguine du cerveau, mais à une manière d'être de l'encéphale, laquelle est connexe à la modalité nerveuse. »

Toutefois nous ne partageons pas entièrement l'opinion de M. Trousseau en ce qui a trait au *premier cas* cité par nous.

Nous nous permettrons de faire observer que l'épilepsie considérée comme maladie essentiellement nerveuse est loin d'avoir son siége dans l'encéphale, ainsi que le suppose M. Trousseau avec la plupart des médecins ; l'épilepsie est au contraire *un accident de l'épigastre, avec action reflexe sur le cerveau*. Ce qui prouve l'exactitude de cette observation, c'est que toutes les crises épileptiformes sont caractérisées par les *convulsions du diaphragme*, ce qui n'a point lieu pour les attaques *apoplectiformes*. Il y a donc une différence parfaitement caractérisée entre ces deux affections que les médecins considèrent comme *à peu près identiques*. La première de ces maladies, *l'épilepsie*, est produite par une *congestion fluidique de l'épigastre*, et la seconde, *l'apoplexie* proprement dite, par une *congestion fluidique du cerveau*. Il existe en outre une foule de nuances distinctes, telles que *l'éclampsie*, *l'extase*, *les absences*, *le délire*, *les spasmes nerveux*, *les crises d'hystérie*, *le noctambulisme*, affections que les médecins non initiés au mesmérisme confondent le plus souvent.

Nous ne parlons nullement des accidents qui se rapportent

à la seconde catégorie, c'est-à-dire ceux qui ont pour cause les vers intestinaux.

A part un petit nombre de praticiens qui ont fini par se rendre à l'évidence des faits, les autres nient systématiquement les effets produits par les vers intestinaux. D'autres même vont jusqu'à révoquer en doute l'existence de ces parasites dans le corps de l'homme.

Avant de parler du traitement de l'épilepsie et des résultats que nous avons obtenus, nous croyons devoir faire connaître les symptômes qui caractérisent cette maladie. Ces symptômes sont de deux sortes, suivant que le malade appartient à l'une ou à l'autre des catégories que nous avons étblies.

Première catégorie. *Affection idiosyncrasique :* Presque toujours l'attaque se manifeste d'une manière subite, c'est-à-dire sans signes précurseurs ; le malade jette un cri et tombe à terre ; l'insensibilité est complète, le bruit, la lumière, les odeurs, la douleur, ne produisent sur lui aucune impression, les veines du cou se gonflent, la face devient rouge, violette et même noirâtre, la bouche se remplit d'écume, le sujet se roule et se tord dans d'affreuses convulsions, les membres se roidissent, le globe de l'œil est fixe ou roulant dans l'orbite, les pupilles sont tantôt dilatées, tantôt contractées, et toujours immobiles, les mâchoires sont fortement contractées, le diaphragme est convulsé extérieurement, la respiration s'opère par saccades et avec un son guttural, les bras se disloquent et craquent, les doigts sont crispés et les pouces accolés à la paume des mains ; le pouls bat tumultueusement et le plus souvent les sphincters sont relâchés, ce qui fait que le malade laisse échapper sous lui l'urine et les matières fécales.

Deuxième catégorie. *Maladie vermineuse ou accidentelle :* Des signes parfaitement caractérisés annoncent la venue des crises, le malade éprouve des éblouissements, des bourdonnements d'oreille, des maux de tête ; il est en proie à un malaise général, il devient morose, irritable à l'excès, il est en proie au marasme, à des hallucinations ; il a des accès de faim calle et d'inappétence, il ressent des picotements dans la gorge et dans l'estomac, et une masse froide et gluante qui tantôt monte et tantôt descend en produisant un bruit spasmescent très-distinct. Le malade est sujet alternativement à la diarrhée ou à la constipation ; il rend habituellement par les selles des anneaux du ténia ou des lombrics

entiers qui sont entraînés avec les excréments. En dehors de ces prodromes, l'épilepsie produite par les vers intestinaux présente ce caractère particulier, que, dans la plupart des cas, le malade *conserve jusqu'à un certain degré la connaissance et la mémoire*, chose qui n'a jamais lieu pour l'épilepsie idiosyncrasique. Ici le sujet perd entièrement la conscience de son être. *L'insensibilité* absolue et *l'oubli* sont les deux conditions qui distinguent les crises de la première catégorie; à part cela, les symptômes sont à peu près les mêmes dans l'un ou l'autre cas; il y a toujours chute, turgescence de la face, convulsions, raideur tétanique des membres et de tout le corps, suffocation, immobilité de la pupille, etc.

D'après ce qui précède, il est facile de se rendre compte de la véritable nature des crises. On peut aisément savoir si un malade appartient à telle ou telle catégorie. Il existe d'ailleurs un moyen infaillible pour cela. Ce moyen n'a pas encore été mis en usage par les princes de la science, que nous sachions. Nous croyons donc leur être agréable en le signalant à leur attention; nous le recommandons tout particulièrement à M. Trousseau, comme pouvant servir à étayer son opinion au sujet des crises épileptiformes.

Ce moyen le voici :

Lorsqu'un épileptique vient nous consulter, nous commençons par le questionner, lui ou les siens, sur les caractères qui distinguent sa maladie; si nous éprouvons le moindre doute à cet égard, nous faisons asseoir le malade sur un fauteuil et nous lui prenons les pouces.

Nous provoquons une *crise artificielle*... Cela en quelques minutes, quelquefois instantanément.

Si après un quart d'heure nous n'avons rien obtenu, c'est une preuve *évidente* que nous avons affaire à une maladie purement symptomatique, c'est-à-dire ayant pour origine les vers intestinaux.

Dans l'un ou l'autre cas notre jugement est parfaitement assis, et nous n'avons plus qu'à appliquer le traitement qui convient.

Huit ou dix jours suffisent pour guérir *radicalement* les épileptiques de la seconde catégorie (affection symptomatique ou vermineuse). Ceux de la première catégorie exigent plus de temps, et réclament des soins plus multipliés.

Voici le traitement que nous employons pour débarrasser le malade des vers intestinaux.

Pour les adultes nous prescrivons chaque matin un lavement vermifuge ainsi composé : Feuilles de noyer, 4 ou 5; sommités d'absinthe marine, une pincée; aloès en poudre, 50 centigrammes; assa-fœtida, idem; huile camphrée, deux cuillerées à bouche; eau, 1 litre. On fait bouillir les diverses substances pendant un quart d'heure, et l'on ajoute l'huile camphrée au moment d'administrer le lavement.

Une heure après, on fait prendre au malade la mixtion suivante, qu'on prépare soit avec du miel, du chocolat, de la bouillie ou simplement de la soupe. Semen-contra en poudre impalpable, 1 gramme; huile éthérée de fougère mâle, 1 gram.; poudre de racines de grenadier, 2 grammes; calomel, 10 centigrammes; régime tonique. Dans l'après-midi on administre un lavement émollient avec des mauves ou de la graine de lin pour combattre la constipation.

Ce traitement, continué pendant quatre ou cinq jours, suffit pour faire évacuer les lombrics. Si on a affaire au ténia, ce dont on s'aperçoit facilement aux anneaux que le malade rend par les selles, on a alors recours au traitement suivant: On fait jeûner l'épileptique pendant dix-huit heures; le lendemain matin, on lui fait prendre un bol de lait sucré afin d'attirer le ver dans l'estomac; un quart d'heure après on administre 20 grammes de cousso, réduit en poudre impalpable, dans un véhicule quelconque (eau sucrée, tisane, lait, bouillon aux herbes). Une demi-heure après on fait prendre 60 grammes d'huile de ricin et l'on continue le bouillon aux herbes. Le malade ne tarde pas à rendre le ténia, soit entier, soit par morceaux; il est nécessaire que la tête du ver ait été expulsée, car, dans le cas contraire, ce serait à recommencer, l'animal se reproduisant naturellement.

Il existe encore une foule de méthodes pour combattre le ténia, telles que celles indiquée par Raspail, par M[me] Nouffer, par Coindet, Mathieu, Kuttinger, etc[1]. Mais celle que nous indiquons nous a paru préférable à toutes les autres. Nous sommes autorisé à la considérer comme infaillible. Nous avons, par ce moyen, guéri radicalement tous les épileptiques appartenant à la seconde catégorie, que nous avons eu occasion de traiter, soit enfants ou adultes des deux sexes.

Il va sans dire que lorsqu'on a affaire à des enfants ou à des personnes faibles, on doit réduire les doses des médicaments aux deux tiers, à la moitié ou au quart, suivant la

1. Voir le *Formulaire magistral*, par Bouchardat.

force ou l'âge du malade. Néanmoins, le cousso doit être employé à raison de 10 grammes, au moins, pour un enfant de sept ans. Il est rare que les attaques épileptiformes se présentent au-dessous de cet âge. Nous croyons devoir ajouter, pour ce qui concerne les *convulsions* des enfants en bas âge, qu'une petite dose ($^1/_8$) de la mesure que nous avons prescrite, et quelques lavements vermifuges administrés tous les quinze jours, suffisent pour prévenir ces sortes de crises ou pour les faire disparaître.

Nous recommandons cette méthode aux mères de famille qui auront épuisé inutilement toutes les prescriptions de la médecine officielle, soit allopathique, soit homéopathique. Le nombre des cures réputées *merveilleuses*, que nous avons opérées, est considérable.

Quant à ce qui a trait aux affections essentiellement nerveuses, à l'épilepsie idiosyncrasique, voici comment nous procédons.

Nous soumettons d'abord le malade à un régime fortifiant, afin de maintenir une juste harmonie dans la distribution des forces vitales. Nous prescrivons avec avantage les amers et les ferrugineux, principalement le proto-iodure de fer. Nous recommandons au malade de se vêtir chaudement, de se prémunir contre les brusques changements de température, surtout contre le froid aux pieds et les insolations sur la tête, de s'abstenir des exercices fatigants, d'éviter les sensations violentes, les impressions subites. Nous appliquons ensuite le traitement magnétique suivant :

Nous choisissons le moment où le malade est à jeun, c'est-à-dire trois heures au moins après l'ingestion des aliments. Nous faisons asseoir l'épileptique sur un fauteuil à la Voltaire, et nous lui prenons les pouces. *Nous donnons* doucement et avec beaucoup de précaution, afin de ne pas produire de crise, chose qui arrive inévitablement au début, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'on se soit parfaitement rendu maître de l'organisme du sujet. Si une crise se déclare, nous la calmons en comprimant les artères du cou, en opérant des percussions sur le thorax, des frictions digitales sur les places percutées, et des compressions sur l'épigastre, en donnant et en retirant ensuite fortement. Nous provoquons alors le véritable somnambulisme, et nous faisons des frictions sur la tête, depuis la ligne médium jusqu'aux oreilles, puis à la nuque et tout le long de la colonne vertébrale; puis, sur la

poitrine, depuis le cœur jusqu'au sternum, depuis les poumons jusqu'au bas ventre. Nous faisons ensuite des passes locales sur toutes les parties du corps, devant et derrière, en commençant par le sommet de la tête, c'est-à-dire toujours *en descendant*. Nos évitons avec soin, en relevant nos mains chargées de fluide, de les passer devant la poitrime du sujet, Nous posons une main, *sans donner*, sur l'épigastre, afin d'empêcher la convulsion du diaphragme.

Lorsque nous avons ainsi *saturé* le somnambule, nous le laissons dans cet état pendant huit à dix minutes, en le surveillant attentivement. Puis, nous entraînons la masse du fluide vers les extrémités inférieures au moyen de grandes passes, en donnant, puis sans donner. Nous nous assurons si le sujet jouit de la plénitude de ses facultés somnambuliques, s'il peut se mouvoir, causer, agir comme s'il était réveillé, s'il n'éprouve aucune gêne, aucune sensation douloureuse, aucun symptôme fâcheux; alors nous dégageons les jugulaires, les carotides, les tempes, et nous plongeons le sujet dans le *coma*. Nous laissons le malade se reposer dans cet état pendant une heure ou deux, puis nous le réveillons tout-à-fait. et nous le dégageons le mieux possible.

Nous opérons ainsi chaque jour à la même heure et au même lieu. Nous procédons de même pour calmer toutes les crises naturelles qui se produisent pendant le cours du traitement, et nous faisons boire au malade de l'eau magnétisée coupée avec du vin généreux.

Il est des cas qui appartiennent aux deux catégories. On doit alors commencer par débarrasser le malade des vers intestinaux, et recourir ensuite au magnétisme animal pour compléter la guérison.

Telle est la méthode rationnelle que nous recommandons aux personnes qui auront employé sans succès les traitements plus ou moins débilitants ou homicides que prescriront les médecins, tels que les purgatifs violents, les saignées à blanc, les préparations de strychnine, de cantharides, de nitrate d'argent, les solanées vireuses, l'acide prussique, etc.

Bon nombre de docteurs de par la Faculté nous traiteront sans doute d'*empirique* et de *charlatan*. Nous répondrons à ces Messieurs qu'aux yeux des gens sensés les véritables empiriques et les vrais charlatans sont ceux qui ne rougissent pas de faire payer 3 francs une ordonnance ainsi conçue : Fleurs de violettes simples, 30 grammes; sirop de gomme, 60 gram-

mes. Ceux qui spéculent sur la santé publique, ceux qui vendent leurs drogues dix fois au-dessus de leur valeur réelle. qui trafiqueut à raison de mille pour cent de gain. Quant à nous, nous avons toujours délivré nos prescriptions *gratis*, et nous avons, dans le plus grand nombre des cas, fourni les remèdes *par dessus le marché*.

Le seul bénéfice que nous ayons retiré de nos fonctions de *médecin amateur*, c'est la satisfaction d'avoir sauvé la vie à bon nombre de nos semblables, la reconnaissance que nous ont vouée une foule de malheureux, et, par dessus tout, le titre si précieux pour nous de *médecin des pauvres*. Nous passons sous silence les tracasseries et les tribulations qui nous ont été suscitées par *Messieurs les docteurs en titre*. Nous ne disons rien non plus des taquineries mesquines dont nous avons été l'objet de la part des ministres du Christ. O Jésus ! divin *Maître! sublime magnétiseur!* garde-toi de revenir parmi nous, car les successeurs des apôtres seraient les premiers à te jeter la pierre, à ameuter contre toi les béguines, les cagots et les hypocrites; ils te livreraient au ressentiment des fanatiques; ils te lapideraient sans le moindre scrupule. Garde-toi donc de revenir en ce bas monde, car il n'est plus permis *aux hommes de bonne volonté* de faire le bien et de soulager leurs semblables, sans avoir acheté préalablement un brevet, non pas de *capacité réelle*, mais simplement une garantie, une sauvegarde, un privilége, qui leur concède le droit de vie et de mort sur votre prochain, qui l'assujettit à votre caprice, qui le livre, bon gré mal gré, à votre incurie, qui vous donne la faculté de le médicamenter à tort et à travers, de tenter sur lui *une foule d'épreuves* homicides; un privilége enfin, qui vous assure l'impunité, et vous permet de commettre toute espèce de bévues au détriment de la pauvre humanité! Telle est la loi humaine.

Nous faisons des vœux pour que cette loi soit réformée, ou bien, si l'on tient absolument à la conserver, pour que les dispositions qu'elle renferme soient appliquées à la lettre. Nous voudrions que les médecins fussent réellement responsables de leurs actes; que pour chaque boulette commise par eux, on leur infligeât une punition; qu'on leur arrachât, par exemple, un cheveu sur l'occiput. Nous ne croyons pas exagérer en disant qu'avant l'âge de quarante ans les neuf dixièmes des membres de la Faculté seraient atteints de calvitie. Le public serait alors édifié sur la science de ces Mes-

sieurs. Il saurait à quoi s'en tenir sur le degré de confiance que l'on doit accorder à chacun d'eux.

Acceptera-t-on notre proposition? Nous en doutons fort, car les idées lucides ont beaucoup de peine à germer. Il n'y a que les sottises et les absurdités qui foisonnent! Ainsi vont les choses dans le meilleur des mondes possibles!

Les circonstances ne nous permettant plus de pratiquer directement l'*art de guérir*, nous avons voulu néanmoins être encore utile à nos semblables, et c'est pour atteindre ce but que nous publions aujourd'hui le résumé de nos observations et l'analyse de notre méthode. Que les parents des apoplectiques, que les paralytiques, les épileptiques, les convulsionnaires, les femmes hystériques, les infortunés atteints de la *danse de St.-Guy*, en fassent leur profit! Nous n'exigeons aucune rémunération, pas même la reconnaissance des malades. Nous désirons simplement être utile à notre prochain et montrer aux princes de la science que si l'épilepsie a été considérée jusqu'à ce jour comme une maladie incurable, on ne doit s'en prendre qu'à leur incurie.

Nous avons eu occasion de traiter seize épileptiques ou *crisiaques* de diverses espèces; nous les avons revus plusieurs années après leur avoir prodigué nos soins, et pas un d'eux n'avait ressenti le moindre symptôme de crise; nous sommes donc autorisé à les regarder comme parfaitement guéris.

Maintenant, nous nous permettrons quelques considérations générales.

1° Les médecins qui considèrent le cerveau comme étant le siége de l'épilepsie, n'ont pu découvrir aucune trace visible d'altération dans cet organe. Nous le croyons parbleu bien, puisque la cause morbide qui produit l'épilepsie réside soit dans le tube digestif, soit dans l'organisme tout entier. Comme nous l'avons dit, les crises épileptiformes sont le résultat de l'action exercée sur les centres nerveux de l'estomac par les vers intestinaux, ou bien, elles sont dues à une *congestion fluidique de l'épigastre*, avec action reflexe sur le cerveau. Si vous appliquez les deux électrodes d'une machine de Clarck sur le sternum et sur l'épine dorsale d'un individu impressionnable, vous provoquerez des convulsions. Si vous soumettez à l'action d'un courant électrique un muscle quelconque, il se contractera. Si vous analysez ensuite ce muscle attentivement, il ne présentera à l'œil aucune modification apparente; c'est là justement ce qui a lieu pour les crises épileptiformes.

2° Les médecins ont également reconnu que les femmes étaient plus sujettes que les hommes à l'épilepsie et autres crises *nerveuses*. Ceci se comprend; elles sont naturellement plus impressionnables; le tempérament nerveux ou névro-lymphatique prédomine chez elles. D'un autre côté, le travail qui s'opère dans l'utérus à l'époque de la menstruation ou de la gestation joue un rôle important dans la production des maladies dites *nerveuses*. La contraction de l'utérus réagit nécessairement sur le diaphragme et par sympathie sur le cerveau, Telle est la cause de l'hystérie.

3° Les médecins ont encore découvert que l'épilepsie et autres maladies nerveuses pouvaient être héréditaires dans les familles. Ceci s'explique, surtout si c'est la femme qui est *crisiaque*, chose qui arrive dans le plus grand nombre des cas. Le fœtus tient à la mère par le placenta; il est intimement lié avec elle; il participe à tous ses mouvements; il partage ses sensations physiques, et l'on peut admettre en principe qu'il n'est pas entièrement étranger à ses impressions morales. Comment, sans cela, pourrait-on expliquer les idées innées, autrement dit l'*instinct naturel?* Il existe ordinairement une grande analogie entre le tempérament de la mère et celui des enfants. Ceux-ci peuvent donc posséder certaines prédispositions naturelles qui se développent avec l'organisme.

Quant à attribuer la transmission de l'épilepsie et autres maladies nerveuses par la simple imitation, c'est là une erreur grossière commise par les princes de la science, une hérésie que nous croyons devoir relever. Il n'y a pas de phénomène physiologique qui n'ait *une cause physique*, apparente ou cachée. Les crises nerveuses sont de ce nombre. Si ces affections sont en quelque sorte contagieuses, surtout parmi les personnes du sexe féminin, lesquelles sont très-impressionnables, comme nous l'avons dit, c'est qu'il y a en jeu *un agent physique*, *une cause invisible* qui réagit directement sur le système nerveux de ces personnes. Cette cause subtile, c'est *le fluide vital*, autrement dit *l'éther*, *od*, ou *influx nerveux*. Nous allons donner l'explication de ce phénomène physiologique.

Tout épileptique qui est en crise, toute personne qui a des convulsions, fait ce que nous appelons la contraction magnétique. Elle contracte le diaphragme, les muscles de la face et du cou, et les diverses parties du corps. Cette contraction générale bouleverse la masse de l'influx nerveux; celui-ci est refoulé tumultueusement au dehors, et vient réa-

gir directement sur les personnes qui se trouvent à proximité. Pour peu que ces personnes soient impressionnables, elles tombent en crise, et réagissent à leur tour sur les autres. Point n'est besoin que ces personnes soient prévenues, qu'elles aient conscience de ce qui se passe autour d'elles ; il suffit qu'elles soient douées d'un tempérament nerveux, et qu'elles se trouvent à proximité. Ce qui le prouve, c'est que nous avons vu bien souvent des crises se produire inopinément sur des personnes qui étaient séparées des crisiaques naturels par des murs ou des cloisons. Ces personnes n'avaient nullement conscience de ce qui se passait dans la chambre voisine. Le fluide agissait sur elles comme l'électricité sur deux solenoïdes placés parallèlement dans deux pièces contiguës, c'est-à-dire *par influence*. Ces observations s'appliquent également à l'épilepsie produite par les vers intestinaux. Les *effets* sont les mêmes, la cause seule est différente. Nous dirons, à propos de l'épilepsie symptomatique, qu'elle se communique très facilement par voie d'hérédité, surtout lorsqu'elle a pour origine le ténia. Ce parasite redoutable pond une infinité d'œufs microscopiques, qui sont entraînés dans le torrent de la circulation, et peuvent se transmettre par le simple contact. C'est ainsi que bon nombre d'enfants, à notre connaissance, ont pris le germe du ténia en jouant avec des chiens, ou en se faisant lécher par ces animaux, lesquels sont, pour la plupart, envahis par ce parasite. Cette observation de Raspail est parfaitement fondée. Nous avons cru devoir la signaler à la sollicitude des pères de famille.

Un autre jour nous traiterons la question de l'épilepsie au point de vue de la *médecine légale*.

Nous signalerons à l'attention des législateurs une série de phénomènes physiologiques peu connus. Ces phénomènes ont, suivant nous, une importance réelle qu'il est bon de faire connaître, afin d'éviter les erreurs judiciaires.

L. d'Arbaud.

NÉCROLOGIE.

M. JOBARD.

Lorsque la plupart des journaux de l'Europe se font l'organe des regrets qu'éveille en tous pays l'annonce de la mort de notre correspondant, M. Jobard, conservateur des musées de Bruxelles, il nous est bien permis, à nous aussi, de consacrer quelques mots à la mémoire d'un homme en qui le

magnétisme avait trouvé un loyal et chaud partisan; mais surtout d'un homme aussi remarquable par son grand cœur que par son génie inventif et ses connaissances universelles.

En effet, tandis que les industriels regrettent un penseur actif, toujours occupé de leur fournir de nouveaux perfectionnements; tandis que les hommes de science s'attristent en voyant au milieu d'eux cette place vide; tandis que les amis du progrès constatent la mort d'un de leurs chefs, nous pleurons, nous, en M. Jobard, un philantrope toujours ému par l'infortune de ses semblables, un homme de bien toujours prêt à tendre la main aux débutants dans toute carrière, pour les aider de ses conseils ou de sa bourse; et disons plus, et disons mieux, un ami personnel, éprouvé par trente ans de relations intimes et précieuses qui nous avaient mis à même d'apprécier toute la valeur de cette amitié.

Assez d'autres se chargeront de rendre à M. Jobard la justice que réclament ses nombreux mérites; c'est une tâche sur laquelle nous ne voulons point empiéter, car elle ne rentre pas dans le domaine de notre journal; mais nous ne résistons pas au désir de faire passer sous les yeux de nos lecteurs une sorte d'exposé des services que notre estimable correspondant a rendus aux sciences et à l'industrie. Nous empruntons cette récapitulation au *Progrès international* du 24 mars 1861, et à la plume de M. Jobard lui-même, qui se vit forcé, à cette époque, d'imposer silence à sa modestie pour mettre un frein aux envieuses menées de ces détracteurs de bas étage qui ne manquent jamais de s'attaquer aux supériorités qu'ils ne peuvent ni égaler, ni supporter à côté d'eux.

L'écrit que nous reproduisons a suffisamment de valeur pour que nous n'ajoutions pas un mot à cette lettre d'un homme si sincère et si honorable, qu'il faudrait déjà s'estimer heureux d'avoir pu le compter au nombre de ses adversaires, et dont on est fier et reconnaissant d'avoir pu se dire l'ami.

Ch. Lafontaine.

A Monsieur Ét. Blanc, directeur de la Propriété industrielle, à Paris.

Monsieur,

Nominalement et itérativement sommé, dans votre journal, de prouver à celui de vos collaborateurs qui se dit *carré comme un cube*, que la *moitié d'une de mes inventions* ait jamais fait la fortune de personne, je suis contraint de m'exécuter et d'en exécuter quelques autres en passant, par exemple, M. Sel-

ligue, qui a vendu mon invention du gaz à l'eau et de la carburation, pour cent billets de 1000 fr. à M. Brunton, puis au marquis de Valmarino, à Londres, puis à M. Hoffman, à Vienne; et c'est avec le prix de mon brevet que sa veuve se promène encore en Italie.

C'est avec mes instruments de sondage à la corde qu'on a donné de l'eau à beaucoup de fabriques de Reims; il n'est même plus un sondeur qui ne l'applique en partie aujourd'hui, avec des avantages avoués par Mullo et le baron de Sello, lequel est venu visiter mon premier puits, creusé dans le schiste de Marienbourg. C'est avec ma soupape de caoutchouc, présentée à l'Académie des sciences par le baron Séguier, qu'un tiers fait fortune, malgré mon brevet belge antérieur au sien. C'est avec ma pompe rotative sans soupape, composée d'un seul tuyau de caoutchouc écrasé par une excentrique, qu'une maison américaine gagne beaucoup d'argent.

C'est avec mon appareil retardataire du gaz donnant 33 à 35 p. 100 d'économie, constatée par l'Académie, que MM. Sagey et Bonnet ont également fait des affaires. C'est avec mon brevet de 1828 que les consommateurs de Liége et de Verviers ont réduit leurs dépenses d'un tiers. C'est avec mon bec à brûler le gaz sans pression qu'un contrefacteur introuvable fait de beaux bénéfices. C'est avec mon invention des cheminées préfendues en verre que MM. Beudot et Ce ont gagné de quoi faire une fugue en Allemagne, en me laissant 275.000 fr. d'actions payables sur les brouillards de la Seine. C'est avec mon couvercle de mica breveté, assez généralement employé en Belgique, et qui se répandra partout, parce qu'il économise 25 p. 100 de gaz, qu'une maison anglaise fait une véritable fortune, en vendant 1 fr. 50 c. ce qui ne vaut pas 25 c.

C'est avec ma méthode d'enseignement du dessin, par l'exercice de la *mémoire des yeux*, que M. Boisbaudran et Mme Cavé ont gagné les médailles de la Société d'encouragement, et font gagner plus de 50 p. 100 à leurs élèves dans l'étude du dessin.

C'est avec la turbinelle aérienne, dont j'ai envoyé mon premier modèle au baron Séguier, que plusieurs fabricants de jouets ont fait de beaux profits.

C'est avec ma petite lampe-lanterne et veilleuse que beaucoup de contrefacteurs commencent et continueront à faire fortune.

C'est avec ma formule pour éviter les pertes du combustible

gaspillé, que la France économisera un demi-milliard de francs qu'elle jette en fumée par dessus les toits, par privation de cette formule, que j'ai cherchée pendant 30 ans.

Ce sont mes perfectionnements lithographiques, dont tous les bulletins spéciaux sont remplis, qui m'ont valu le grand prix au concours général ouvert en 1828 à tous les lithographes du monde par la Société d'encouragement.

Combien de millions ne fera pas gagner ma poste atmosphérique, publiée en 1829, pour souffler, non seulement des lettres et des paquets, mais même des commis-voyageurs, comme on souffle un pois dans une sarbacane ?

J'avais publié dans l'*Emancipation belge*, sous le nom de *cuirassier marin*, le projet des chaloupes bardées de fer, exécutées deux ans plus tard, avec des batailles gagnées pour profit.

Je ne parle pas du logophore, au moyen duquel on pourrait s'entretenir d'un pôle à l'autre, ce que M. Joubert n'admet pas, faute de connaître les travaux de M. Biot. C'est moi qui ai proposé de faire marcher tous les convois et toutes les manufactures de France avec les chutes du Rhin et les cours d'eau, en les employant à comprimer de l'air dans les rails creux des chemins de fer, avec l'hydro-moteur de mon ami Colladon, de Genève.

C'est moi qui ai proposé d'envoyer la fumée dans les égoûts, au lieu de l'envoyer sur les toits, ce qui s'exécuterait aisément à l'aide d'une cheminée *omnibus* placée sur la butte Montmartre et fumant pour tout Paris. C'est d'après ma proposition, publiée dans le *Morning Chronicle*, que l'on commence à couvrir les trottoirs d'auvents de fer et de verre. C'est moi qui ai posé en règle générale de faire tout le contraire de ce qu'a fait l'humanité dans *son enfance*, laquelle mettait la bombe dans le mortier, tandis qu'il vaut infiniment mieux mettre le mortier dans la bombe et la citerne au grenier plutôt qu'à la cave. C'est moi qui ne cesse de dire qu'on ne doit plus enseigner aux enfants à faire de grandes lettres, quand ils ont de petits doigts, pour savoir faire de petites lettres quand ils auront de grands doigts.

Combien d'argent ne rapportera pas mon procédé de décantation du gaz protocarboné des mines, pour le faire servir au chauffage et à l'éclairage, en le carburant, par ma méthode brevetée en 1833 ! Quel avenir n'est pas réservé à mon invention de gaz à froid, en changeant le sulfate de zinc en blanc

de zinc, comme je l'ai fait, et en en tirant des flots d'oxygène à bon marché, comme l'a fait M. Sainte-Claire-Deville, procédés qui ouvrent certainement un vaste champ à la machine *Lenoir*, lequel m'a demandé l'autorisation d'employer mon appareil breveté, qui lui fournira le gaz, en même temps que l'étincelle pour l'enflammer.

C'est également à moi qu'appartient la diagraphie, dont j'ai gardé le secret, pour prouver à M. *Dugniolle*, que l'inventeur pouvait en priver la société, ce que j'ai fait depuis 36 ans, en n'émettant que les produits, l'œuvre de Flaxman par exemple. C'est moi qui ai retrouvé le secret de l'encre impériale de Chine, dont aucun chimiste n'a encore su faire la synthèse. C'est également moi qui ai donné le plan de la fusée nageante, attribuée à Warner, et retrouvé le fameux feu grégeois, qui a failli me tuer en 1828, et avec lequel on incendiera, quand je consentirai à le donner, toute une flotte ennemie en quelques heures, sans perdre un seul des dix hommes dont j'ai besoin.

Tout cela va bouleverser M. Joubert, qui dira que je propose à l'homme de marcher sur sa tête, plutôt que sur ses pieds.

Je suis fâché qu'il m'ait provoqué à lui faire tant de confusions, mais il verra par le mémoire que je viens d'adresser à M. J. Cloquet pour le présenter à l'Académie, que ce n'est qu'une affaire de quelques minutes pour les enlever avec la main.

C'est moi qui ai lu à l'Académie le procédé de la mise au point de l'œil, que d'autres ont déguisé plus tard sous le titre d'accommodation de l'œil aux distances.

C'est moi qui ai publié la monographie du mal de mer avec le moyen de s'en préserver.

C'est assez. J'en passe et des meilleures, comme dit M. Joubert; mais il y en a de reste pour satisfaire à sa demande. Remarquez bien que c'est son manque d'érudition technologique qui me force à manquer de modestie, en exposant, *carrément comme un cube*, quelques pièces de mon écrin. Je lui dois cependant des remercîments pour n'avoir pas supprimé entièrement mon mémoire sur l'économie du combustible.

M. Joubert dit qu'une idée n'est qu'une demi-invention. Il a raison tant qu'elle n'est pas appliquée par qui de droit; or, qui de droit est sur le point de réaliser ma proposition.

de mettre les allumettes à *phosphore innocent* en *régie*, et de les faire vendre dans les débits de tabac, avec les timbres-poste, proposition qui date de ma visite à la fabrique de phosphore amorphe de M. Coignet.

On compte que cette idée *saugrenue*, comme M. Joubert appelle mes inventions, rapportera plus de quinze millions à l'Etat, et épargnera une pareille somme, aux compagnies d'assurances contre les incendies; outre la vie d'une foule d'enfants empoisonnés par le phosphore blanc, qu'il faudra, non pas prohiber, mais frapper d'un droit considérable, en tant que servant aux allumettes.

Déjà un *inventicide* m'a reproché de n'avoir que des têtes d'idées; je lui ai répondu qu'il était jaloux de n'en avoir pas la queue d'une.

Si M. Joubert conclut que mes inventions sont mauvaises, parce qu'elles n'ont pas fait ma fortune, je lui répondrai que c'est autant la faute des assommeurs de la bande noire, qui effraient les capitalistes, que de la loi qui décourage les inventeurs.

Si elles étaient bonnes, dira-t-il, avec tous ceux qui n'ont jamais rien inventé, vous seriez millionnaire; il ne sait pas que quand on a dépensé, comme moi, plus de 300,000 francs à les faire, on n'a plus les moyens d'en dépenser autant à les défendre.

M. Joubert n'ayant jamais eu à plaider contre les contrefacteurs de ses inventions, croit que cela ne coûte rien. Qu'il demande à Sax, à Cail et à Christofle, ce qu'ils ont dépensé pour défendre une propriété flétrie, dès le berceau, du stigmate vitupérateur : *Sans garantie du gouvernement*. Qu'il le demande à Et. Blanc, son patron, qui a passé sa vie d'avocat à plaider pour les abeilles contre les frélons ! J'ai la certitude qu'il changera d'avis et dira comme moi que tout est à faire, à parfaire ou à défaire en cette affaire, et M. *Boutarel* s'en charge.

M. Joubert, comme M. Boutarel, n'ayant jamais rien inventé, propose d'abolir les brevets qui les gênent, soit en les empêchant de fourrager dans le domaine d'autrui, soit en leur faisant honte de leur savante stérilité. Pendant que nous y sommes, nous allons augmenter sa douleur par l'application de nouveaux moxas sur son ignorance technologique, en lui rappelant nos rations de café sucré et comprimé, pour l'armée en campagne : brevet Jobard et Tissier. M. Joubert

ne dira pas que les capsules métalliques embouties, pour boucher les bouteilles de champagne, n'ont fait la fortune de personne; or mon brevet belge précède le brevet français d'autant que celui du gaz Selligue. C'est encore moi qui ai donné au directeur des verreries d'Epinac le meilleur procédé pour boucher les bouteilles, qui consiste à pratiquer à chaud, un seul pas de vis allongé, gros et peu profond, à l'intérieur du goulot de la bouteille, dans lequel on enfonce le bouchon, en tournant; ce bouchon prenant l'empreinte du pas de vis ne peut s'échapper par la pression directe, et se retire en le dévissant, sans endommager le liége.

C'est aussi moi qui ai présenté au congrès scientifique de Reims le moyen de traiter le vin de Champagne par 1,000 ou 10,000 bouteilles à la fois dans des chaudières colossales de tôle étamée, oscillant sur un chevalet et pouvant se mettre progressivement la pointe en bas, pour dégorger la lie et mettre ensuite le vin en bouteille, comme on y met l'eau gazeuse, sous pression, procédé breveté plus tard au nom d'un autre.

C'est moi qui ai fait patenter en Angleterre le chemin de fer *électro-pneumatique*, qui consiste en un tube sans soupape longitudinale, dans lequel marche un piston libre, formant l'armature d'une quantité d'électro-aimants extérieurs, portés par une voiture; de sorte que ce remorqueur est entraîné par le piston, poussé lui-même par de l'air comprimé, par derrière, et de l'air raréfié par devant; procédé que l'ingénieur *William William* a déclaré, dans le *Mecanic's Magazine* devoir être le dernier mot des chemins de fer, dont il s'occupait lui-même depuis plusieurs années sans en avoir dit rien à personne.

C'est encore à moi le chemin de fer à grande lentille plongeant en roulant, entre deux boudins élastiques, pour prendre l'air par sa circonférence. M. Joubert trouvera encore d'autres propositions de ce genre dans Armengaud.

C'est aussi moi qui suis propriétaire indivis, avec le baron Séguier, du chemin de fer à roues pinçantes horizontales, sur un rail-milieu, auquel on reviendra plus tard pour franchir les montagnes.

C'est à moi le poële à gaz, en verre préfendu, mort entre les mains de M. Nicole qui l'a mal exécuté : car il suffit de le voir dans son cabinet pour en être dégoûté.

C'est à moi le poële à soufflerie constante spontanée cons-

truit sur le principe de ma lampe soufflante présentée au cercle de la presse scientifique.

C'est à moi le compas à une seule pointe, pour tracer sur la pierre des cercles infiniment petits, présenté en 1829, à la société d'encouragement ; c'est à moi le compas à tracer des volutes et la méthode de graduer les ciels par la surcharge d'un plomb de chasse à chaque ligne tracée au diamant sur la pierre, ainsi que la manière noire et l'aquatinte sur pierre, ce qui m'a fait dire par Senefelder, que s'il avait eu un associé comme moi, il aurait fait faire bien d'autres progrès à son art. C'est après avoir vu la gravure de l'île d'Elbe et de l'île de Corse par mes procédés, que le directeur du dépôt de la guerre, le général Pélet, m'a prié de transporter mes ateliers à Paris, en m'offrant un local gratuit et les travaux du dépôt de la guerre. C'est également après avoir vu mes travaux que le Pape m'a offert en 1828 un *palazzino*, si je voulais transporter mes ateliers à Rome. C'est à la même époque que le roi Guillaume m'a gratifié du titre de lithographe royal, que je ne demandais pas; et que le célèbre Engelmann est venu me proposer une association avec lui, comme l'a fait M. Vandermaelen, lequel a gagné beaucoup d'argent avec mes procédés et les graveurs que j'avais formés. C'est également avec mes artistes et imprimeurs embauchés malgré moi, que le ministère de la guerre belge a pu créer une lithographie, en dépeuplant et ruinant la mienne, en 1830.

Si cela n'est pas suffisant pour me laver du reproche d'incapacité que me lance M. Joubert, je lui opposerai les banquets de 300 couverts qui m'ont été donnés par les inventeurs parisiens, et les poëmes imprimés en mon honneur; est-ce qu'il serait l'objet de pareilles ovations, lui qui se pose en providence des industriels dont il dit défendre le patrimoine contre mes utopies ?

Faut-il encore lui rappeler que je suis inventeur, avec M. de Changy, de certain poêle qui ne brûle que 3 kil. de houille pendant 20 heures en chauffant un appartement de cent mètres cubes, à 16° et 17° avec égalité de température, en bas comme en haut, et surmonté d'un bec de gaz au boghead, pour éclairer la cuisine; mais auteur unique du *pyrostat* qui permet d'entretenir un degré constant de température qu'aucune surchauffe du foyer ne peut jamais faire dépasser.

Si le projet de M. Boutarel est adopté, je garderai cette importante invention en portefeuille, avec ma fabrication

d'essieux de wagons et d'arbres de couche indestructibles par la torsion. L'augmentation de l'éclairage des rues de 60 p. c. et de la tranquillité du gaz dans les lanternes m'appartiennent également.

Je renvoie d'ailleurs *M. Joubert* à mes 4 vol. sur les expositions de Paris et de Londres; il y trouvera plus d'une réponse à son imprudent défi; il y verra qu'il ne pouvait s'adresser plus mal qu'à l'inventeur du transport de la force à distance, et du logophore, pour lui répondre immédiatement de Bruxelles à Paris; d'autres diraient pour lui river son clou.

Son collègue M. Mareschal, qui s'amuse à demander qu'on allonge seulement de cinq pieds la chaîne des inventeurs, ferait mieux de m'aider à arracher le piquet autour duquel on les force de brouter.

Enfin, Monsieur le Directeur, quelque étrange que soit cette lettre, que je pourrais beaucoup allonger encore, je vous prie de l'insérer; elle est la conséquence naturelle d'une double provocation de votre collaborateur qui veut me faire passer pour un habitant de la *Stérilie*, parce que j'habite Bruxelles, où l'on ne trouve pas le moindre.... banquier disposé à mettre le moindre capital, dans la moindre invention, mais dont certaines autorités honorent de leur visite et encouragent les inventeurs du *perpetuum mobile*. JOBARD.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

Le somnambulisme et le Congrès scientifique de Bordeaux. — Le magnétisme représenté par M. Petit d'Ormoy. — Un coup-d'œil rétrospectif sur le Congrès de 1845. — Aubin Gauthier et le baron du Potet. — Mort de M. Jobard, de Bruxelles. — Somnambulisme et courses de chevaux.

Paris, 10 novembre 1861.

J'ai pu constater tout récemment que le magnétisme avait fait un pas sur le terrain de la jurisprudence. En rangeant parmi les délits le *somnambulisme simulé*, nos magistrats semblent reconnaître implicitement l'existence d'un *sommeil lucide réel*, d'un état physiologique particulier qui ne tombe pas sous le coup de la loi.

Eh bien, au moment même où la jurisprudence établissait cette importante distinction, la science faisait également un pas dans ses grands comices annuels. Vous savez ce qui s'est passé au *congrès scientifique de Bordeaux*? Une toute petite question de physiologie humaine s'était glissée dans le programme du congrès : la question du *somnambulisme*. Quelques

membres voulurent d'abord l'ajourner aux calendes grecques; mais d'autres réussirent, non sans de grands débats, à la faire renvoyer à la section des sciences médicales. Après une discussion passablement orageuse, à laquelle prirent part plusieurs docteurs, le congrès adopta les conclusions posées par M. Petit d'Ormoy (qui crut devoir représenter à cette occasion le magnétisme parisien) :

Que les faits du magnétisme actuel doivent être étudiés.

« C'est bien peu de chose, dit M. Petit d'Ormoy en rendant compte de cette séance, mais ce peu est immense : d'abord, c'est dans le congrès scientifique de France la section des sciences médicales qui déclare juste le contraire de ce qu'a décidé l'Académie de médecine. « Au panier! » dit l'Académie; « Etudions! » dit le congrès. C'est beaucoup, mais il y a plus. Demander qu'on étudie les faits du somnambulisme artificiel, c'est admettre que ces faits existent; c'est reconnaître l'action magnétique. Je ne pense pas que le congrès émette le vœu d'étudier l'histoire ou la géographie d'un pays à l'existence duquel il ne croirait pas. »

Certes, ce résultat mérite d'être enregistré; mais le congrès a été évidemment vaincu par les faits, plutôt qu'entraîné par l'éloquence de l'homme qui, cette fois, s'était constitué l'apôtre du magnétisme; apôtre bien sujet à caution pour tous ceux qui ont la mémoire du passé.

Ce n'est pas la première fois, au surplus, que la délicate question du magnétisme se glisse dans le programme de ces grands sanhédrins de la science. Il est des dates qu'on n'oublie pas : l'année 1845, par exemple, est de ce nombre pour celui qui signe cette correspondance; c'est l'année de son initiation au magnétisme. Aussi le congrès scientifique de 1845 a-t-il particulièrement gardé une place dans mes souvenirs. Mais alors ce n'était pas un porte-drapeau obscur et d'une religion douteuse qui représentait l'armée de Mesmer, c'étaient deux notabilités, deux chefs d'école.

Le congrès scientifique siégeant à Reims avait mis le magnétisme animal dans son ordre du jour. Deux apôtres se présentèrent : *Aubin Gauthier* et le *baron du Potet*. Le baron revenait de Saint-Pétersbourg, et n'eut tout juste que le temps de traverser l'Allemagne comme une flèche pour donner la réplique à son coréligionnaire. Cet événement s'accomplit à Reims le 1er septembre 1845. Aubin Gauthier monta à la tribune et lut un discours écrit, ou plutôt une notice histo-

rique relatant tous les faits depuis Mesmer jusqu'à nos jours ; travail consciencieux, rédigé dans le silence du cabinet, mais qui malheureusement n'apprenait rien à personne. On retira la parole à l'orateur.

Un médecin profita immédiatement de cette bonne aubaine pour tonner contre le magnétisme animal et jeter l'injure à la face des enfants de Mesmer.

Ce n'était pas plus nouveau que le *speech* de son prédécesseur.

Alors un homme s'élança à la tribune, et dans une chaleureuse improvisation, animé du feu sacré, vengea Mesmer et ses disciples et ses apôtres.

Cet homme, c'était le baron du Potet.

M. du Potet sauva le magnétisme d'un ordre du jour flétrissant. Pendant deux heures il tint le congrès sous le charme de sa parole éloquente, répondit à toutes les objections, et remporta une victoire complète.

Victoire, hélas ! qui dura l'espace d'un congrès.

Seize années se sont écoulées ; et aujourd'hui le congrès scientifique de France décrète que les faits du somnambulisme artificiel *doivent être étudiés*.

M. Petit d'Ormoy trouve que c'est beaucoup ; je le veux bien. Il est certain que le magnétisme marche, mais vous conviendrez que ses pas ne sont pas précisément des enjambées de géant.

En fait d'actualité, j'ai une bien triste nouvelle à enregistrer. Au moment où j'écris ces lignes vous aurez déjà appris la mort de M. Jobard, le directeur du musée de Bruxelles, le spirituel magnétologue, l'aimable correspondant. M. Jobard a succombé à une attaque d'apoplexie ; il entrait dans sa soixante-dixième année. Cette perte affecte douloureusement tous les groupes mesmériens, et elle nous est particulièrement sensible à nous qui, dans ces derniers temps, ne nous faisions pas faute de le harceler pour s'être rangé sous les drapeaux du spiritisme.

Excellent homme, savant enjoué, charmant esprit, l'âge n'avait point glacé sa verve ; la fantaisie, l'*humour*, ne l'abandonnaient jamais, même dans les nouveaux sentiers où s'était égarée sa raison. Rappelez-vous ces remontrances pleines d'entrain qu'il adressait tout récemment à la *Société de magnétisme* « qui s'attardait dans l'antichambre pendant que lui » avait pénétré dans le salon ; » et ses missives épistolaires

à M. Lafontaine, qu'il terminait par ces mots facétieux : *Salut, brique réfractaire, si dure à cuire !*

De cet esprit, de cette verve, de cette plume savante et humoristique, il ne reste plus que le souvenir. Mais ce souvenir sera durable.

Et ce n'est pas seulement dans les sphères mesmériennes que la mort de M. Jobard excite de vifs regrets. Demandez à la Belgique ce que cet homme a su accomplir au profit de la science, de l'industrie, de la propriété intellectuelle et du droit des inventeurs. Ici l'œuvre du défunt prend de grandes proportions, sa tâche s'élève et s'élargit. Ce n'est plus la plume railleuse, ce n'est plus l'ingénieux fabuliste, l'ironique pourfendeur des corps savants, c'est l'économiste chaleureux qui affranchit des ilotes. Aussi Bruxelles s'en souvient. C'est aux infatigables efforts de l'active persévérance de M. Jobard que la Belgique doit la première loi qui ait été votée en faveur des inventeurs, celle des brevets à bon marché et à long terme.

Et voilà pourquoi, pendant qu'ici nous inscrivons le nom de Jobard dans les archives du magnétisme, là-bas, ce nom vivra dans les cœurs.

Il y a des morts moins enviables.

Maintenant que j'ai suffisamment assombri ma correspondance, terminons par quelque chose de moins sérieux.

Le hasard a fait tomber sous mes yeux une piquante correspondance entre un enfant d'Albion et un magnétiseur parisien. Je vous la transcris textuellement pour l'édification de vos lecteurs :

« Monsieur,

» Je vous envoie les noms des chevaux qui doivent courir pour la grande course de Derby mercredi prochain 28. Demandez à votre somnambule, *quand elle est* sous l'influence *mesmeric*, quel sera le cheval qui gagnera ; et si elle *devine juste*, vous aurez une part de mes profits. Frédéric Cooper. »

Le magnétiseur, en homme bien appris, lui a répondu :

« Monsieur, les noms des chevaux inscrits ne suffisent pas. Veuillez m'envoyer une poignée de leur crin, ou une mèche de leurs queues, afin que ma somnambule puisse se mettre en communication avec eux. X... »

Vu la difficulté de se livrer à cette vaste opération épilatoire sans éveiller les soupçons des jockeys, notre insulaire n'a plus donné de ses nouvelles, et l'affaire en est restée là.

Jules Lovy.

N° 9. 15 Décembre 1861. 3e Année.

LE MAGNÉTISEUR

Sommaire. — Fin de la Paraplégie ancienne, par Lafontaine. — Procès de Mlle Trudel, à Zurich; — quelques mots par Lafontaine. — Correspondance parisienne, par M. Jules Lovy. — Fragments de la vie d'un magnétiseur, extraits d'un manuscrit inédit, par Lafontaine. — Des maladies nerveuses, par Lafontaine.

Paraplégie ancienne *ayant pour cause une affection de la moelle épinière compliquée de crises d'hystérie régulières et sous toutes les formes*. (Suite; nos du 15 septembre, page 128, et du 15 octobre, page 156.)

Dans le courant de novembre, je reçus une lettre de Mme de L...., qui m'annonçait que sa fille avait fait une chute.

Mlle Eugénie, occupée à écrire, voulut s'avancer plus près de la table; la chaise glissa sur le parquet ciré, et la malheureuse enfant tomba en arrière; ce fut le bas de la colonne vertébrale qui frappa; cette secousse provoqua des douleurs dans l'épine dorsale, et de plus un dérangement instantané dans la circulation sanguine.

Il n'en fallait pas tant pour ramener la maladie. Le soir même, en voulant s'asseoir sur un fauteuil, Mlle Eugénie le fit si malheureusement, qu'elle tomba à côté.

Quelques jours après, elle fit encore une troisième chute en jouant avec un petit cousin de cinq ans, elle perdit l'équilibre et tomba de toute sa hauteur sur le parquet.

Il y eut dès lors plusieurs crises, mais ce ne fut que le 17 décembre que la maladie se déclara. Le dernier jour des menstrues elle fut atteinte d'une catalepsie qui dura trois heures, et lorsque la malade revint à elle, ses jambes étaient entièrement paralysées et tout à fait insensibles.

Des évanouissements reparurent et devinrent chaque jour plus fréquents et plus longs. Il y en eut un de cinq heures. L'état de faiblesse qui s'ensuivit était tel, que la malade n'avait plus la force d'avaler une cuillerée d'eau.

Cependant les magnétisations de M. B., pharmacien, avaient ramené la sensibilité dans les jambes, et la malade pouvait même les remuer un peu dans son lit, mais non sans beaucoup de difficultés.

La paralysie gagnait le haut du corps, les bras avaient eu des engourdissements, et par moment le bras droit n'avait pas répondu à la volonté. Il était généralement plus froid que le gauche.

Le 1er janvier 1854, j'arrivai et je trouvai la malade dans un pitoyable état.

Il y eut devant moi plusieurs évanouissements, dont je me rendis maître par des insufflations sur le cœur et sur le cerveau.

La faiblesse était extrême; la paralysie semblait gagner la poitrine, le cœur, l'appareil respiratoire; tous ces organes ne fonctionnaient qu'avec une extrême difficulté, la mort semblait s'avancer à grands pas.

C'était l'opinion de tous.

Je ne pouvais rester; il me fallait revenir à Genève, où j'avais plusieurs malades, qui, eux aussi, réclamaient mes soins.

Après avoir bien sondé mes forces morales et physiques, je me décidai, malgré cette position désespérée, à l'amener à Genève. Je ne me dissimulais pas l'état de la malade, et combien il me faudrait de fermeté, de courage, de forces physiques; combien j'aurais de fatigues à supporter de nuit comme de jour; mais j'avais en moi la conviction que seul je pouvais la sauver, et que je la sauverais.

Le 3 janvier 1854, je la mis avec sa mère dans une chaise de poste, et je les conduisis à Lyon. Il y eut pendant les huit heures de trajet, dix évanouissements, que je fis cesser par des insufflations.

A Lyon, la soirée et la nuit se passèrent dans des angoisses, des douleurs et des évanouissements. La journée fut moins mauvaise. Le soir on porta la malade évanouie à la diligence, sa tête roulait sur le fauteuil, et des passants la suivaient en disant : *elle est morte.*

Dès qu'elle fut dans la voiture, tout alla assez bien jusqu'à onze heures, les douleurs ne furent point trop fortes et elle ne s'évanouit que trois fois. Mais à partir de ce moment ce ne fut plus qu'une agonie; la pauvre enfant, couchée dans des édredons et sur des oreillers, éprouvait des douleurs intolérables dans l'épine dorsale; les évanouissements se succédaient et devenaient plus longs et plus difficiles à faire cesser. Par moments je doutais de moi, et parfois je pensais que je pourrais bien n'avoir qu'un cadavre à mon arrivée à Genève.

Ce fut une de ces nuits heureusement rares dans une vie,

et qui sont certainement plus horribles pour les personnes présentes que pour la malade même.

Enfin, après dix-huit heures de souffrances inouïes nous arrivâmes. Ce fut évanouie qu'on la transporta de la diligence à la voiture; et à Genève de même qu'à Lyon, elle fut accueillie par ces mots : *elle est morte.*

La faiblesse était d'autant plus grande que la pauvre malade ne pouvait prendre que quelques gouttes d'eau.

Le 5, le 6 et le 7, les évanouissements se succédèrent sans relâche, et à la suite de l'un d'eux, qui dura une heure, le bras droit se trouva entièrement paralysé. A force de passes et de massage magnétique, je lui rendis un peu de mouvement, mais le 8 il fut repris de nouveau.

Le docteur Fauconnet vint et considéra l'état de la malade comme très-dangereux, la paralysie gagnant toute la colonne vertébrale, les organes principaux se trouvant attaqués.

Les 9, 10, 11 et 12, même faiblesse, même paralysie des bras : quant aux jambes, elles étaient toujours inertes.

Les 13, 14, 15 et 16, les évanouissements se réduisirent à quatre et à cinq par jour.

Le 17, il n'y eut qu'un évanouissement, mais les deux bras furent entièrement paralysés.

Le 18 et le 19, point d'évanouissement, mais un affaissement général, on sentait le cœur s'affaiblir, les pulsations devenaient presque nulles. Il y eut paralysie des bras.

Les 20 et 21, même état aussi alarmant, malgré tous mes efforts.

Le 22, un évanouissement qui dura deux heures, et dont j'eus beaucoup de peine à la faire revenir.

Le 24, le docteur Fauconnet ne me cacha pas qu'il y avait un danger imminent dans ces évanouissements si longs, pendant lesquels une syncope pouvait survenir et la mort s'ensuivre. Il ne voyait aucun moyen qui put aider à la magnétisation.

Puis, me prenant la main et me la serrant affectueusement, il me dit : « *Courage, cher ami, ayez foi en vous, et vous sauverez la pauvre enfant.* »

Je n'oublierai jamais ces paroles, ce furent elles qui sauvèrent la malade.

Oui, docteur, oui, mon bon et excellent ami, c'est à vous qu'elle dut la vie. C'est du plus profond de mon cœur que je vous exprime ici toute ma reconnaissance. J'étais décou-

ragé, désespéré, je me sentais devenir impuissant. Vous m'avez magnétisé, vous avez ranimé mon courage, la foi est rentrée en mon âme, et c'est avec une conviction plus profonde que je sauverais la pauvre enfant, que j'attaquai de nouveau la maladie,

Les 25, 26 et 27, même état et tout aussi dangereux.

Le 28 janvier, je me décidai à tenter un moyen à moi, moyen qui m'a toujours réussi, mais dangereux dans ce cas, par la faiblesse et le peu de vie qui restait à la malade.

Il s'agissait de provoquer l'extase par le magnétisme seul. Si je parvenais à la lui donner belle, la malade était sauvée; mais pourrait-elle la soutenir? son âme ne s'envolerait-elle pas? aurais-je moi-même la force de la provoquer entière, de la prolonger, de la maintenir suffisamment? car il ne faudrait pas qu'elle s'arrêtât trop vite, il faudrait que la révolution fût complète, mais je n'hésitai pas, j'étais convaincu, j'*avais foi en moi*.

Le soir, après avoir endormi la malade, je magnétisai en conséquence; je réunis tous mes efforts, et, après un travail de Titan, sa tête quitta l'oreiller, l'exaltation commença; mais la tête retomba et roula comme si elle n'avait plus de vie. Des insufflations sur le cerveau firent sortir la malade de son évanouissement. Je recommençai, je redoublai d'efforts, l'exaltation reparut; soutenue par le magnétisme, la tête quitta de nouveau l'oreiller, les épaules se détachèrent du lit, les yeux s'entr'ouvrirent, mais elle retomba de nouveau. Loin de désespérer, ce que j'avais produit me donna courage. Je la fis revenir, et après des efforts inouïs j'eus le bonheur de réussir entièrement; l'extase apparut.

Cette jeune fille, qui pouvait à peine remuer dans son lit, d'un seul bond fut debout, les yeux ouverts, le sourire sur les lèvres, les bras tendus vers le ciel, et se soutenant seule, puis elle glissa du lit sur le tapis, se mit à genoux et pria; lorsqu'elle se releva, son visage était resplendissant, il semblait entouré d'une auréole, l'extase était complète; j'eus la force de la maintenir dans cet état tout le temps voulu, puis je le fis cesser et elle tomba évanouie. Nous la couchâmes dans un état de grande transpiration.

Ah! celui dont les yeux ont été témoins de pareils effets ne peut douter de la puissance de l'homme, et de la grandeur de Dieu; c'est dans ces moments, où l'âme se dévoile et où elle apparaît dans toute sa supériorité, dans toute sa gloire, c'est alors que l'on croit à la divinité de son origine.

Le cœur plein de joie, je laissai la pauvre enfant dormir pendant une heure, d'un sommeil magnétique profond, puis je la réveillai, elle se sentait mieux, beaucoup mieux; elle était sauvée : j'avais réussi.

Le 29 elle était mieux, mais il y avait au cœur des élancements qui la faisaient beaucoup souffrir.

Du 1er février au 10, il y eut un mieux prononcé; les forces revinrent doucement, il y eut encore quelques évanouissements, mais les bras ne se paralysaient plus, et les jambes revenaient au point qu'en soutenant la malade elle put faire quelques pas.

Le 12, une petite contrariété provoqua une crise de délire, qui dura trois heures, et pendant laquelle elle marcha seule : les forces étant surexcitées par l'état nerveux, cela ne m'annonçait rien de bon.

En effet, à minuit il y eut un évanouissement si profond, si intense, que malgré tous mes efforts et mes insufflations chaudes, je ne pus le faire cesser qu'après deux heures d'un travail continu, et encore, à peine revenue à elle, perdit-elle connaissance plusieurs fois.

Le 13, toute la faiblesse reparut; le délire revint et amena un évanouissement, puis l'extase sans provocation, ce que je vis avec plaisir; cela m'annonçait la fin de cette fâcheuse crise.

En effet, depuis lors les douleurs diminuèrent et les forces revinrent au point que, dès le 25 février, elle put sortir à pied; enfin le mieux augmenta et la guérison fut entière. Les mois de mars, avril et mai, il n'y eut plus d'accident, et ces dames purent partir le 27 mai 1854.

Depuis cette époque, ces dames m'ont donné de temps en temps des nouvelles de Mlle Eugénie, dont la santé s'est soutenue. Les forces ne l'ont point abandonnée, et, à part quelques petites crises nerveuses qui viennent de temps à autre, et qui tiennent à la constitution de la jeune fille, nous pouvons considérer Mlle de L.... comme étant cette fois bien guérie.

En 1858, nous l'avons vue à son passage à Genève, et personne en vérité, en voyant l'expression de santé répandue dans toute cette jeune fille, ne se fût douté qu'elle eût jamais été pendant de longues années dans un état pareil à celui dont le magnétisme l'a tirée.

Aujourd'hui 1861, sa santé continue à être aussi forte et

meilleure que jamais. Elle s'est vouée à la peinture, travail dans lequel elle réussit admirablement. Les journaux de Lyon ont parlé avec éloge des charmants portraits au pastel de Mlle Eugénie de Landerset. Ch. LAFONTAINE.

PROCÈS DE MARIE TRUDEL

ET ACQUITTEMENT PAR LA COUR DE CASSATION DE ZURICH.

Il vient de se porter devant la cour de cassation du canton de Zurich une affaire assez curieuse et sur laquelle la *Nouvelle Gazette de Zurich* a publié des renseignments fort étendus, que nous nous bornons à résumer (*Journal de Genève* du 26 novembre.)

« Il s'agit de Mlle Dorothée Trudel, du village de Männedorf, qui, à plusieurs reprises, avait eu des difficultés avec la police du canton de Zurich pour « exercice illégal de l'art de guérir, » mais cela dans des conditions fort singulières et très-éloignées des usages de la médecine. Cette demoiselle tenait en effet une espèce de maison de santé où elle recevait des malades qu'elle traitait comme nous le dirons plus bas. Dans le courant d'août 1857, Mlle Trudel avait été déjà sommée de renvoyer tous ses malades, et il lui avait été interdit de continuer à se livrer à cette vocation; elle fut même punie de 60 francs d'amende par le préfet du district pour n'avoir pas tenu compte de cette injonction. Une nouvelle poursuite fut dirigée contre elle au mois de mars dernier, et de nouveau elle fut condamnée à une amende cette fois de 150 francs. L'arrêt lui donnait un mois pour renvoyer tous ses pensionnaires et lui défendait d'en recevoir de nouveaux. Mais Mlle Trudel n'accepta pas cette décision, et elle recourut aux tribunaux. Le tribunal du district de Meilen confirma l'amende prononcée par le préfet. A la suite de ce jugement, Mlle Trudel porta l'affaire devant la cour suprême du canton de Zurich, qui vient de l'*acquitter*, au contraire, d'une manière absolue.

» Il résulte de la procédure de cette étrange affaire que, depuis plusieurs années, Mlle Trudel dirigeait à Männedorf une «*institution de prières*.» Dans cette espèce d'asile, moitié maison de santé, moitié oratoire, elle recevait chaque année plusieurs centaines d'individus affligés de toutes sortes de

maux, et le plus grand nombre d'entr'eux partaient guéris, bien qu'elle n'employât que les ressources d'une pharmacie qui ne faisait aucune concurrence à celle des docteurs de la Faculté, allopathes ou homœopathes. Elle guérissait, en effet, uniquement par les moyens apostoliques, la prière, l'imposition des mains et les onctions. Jour et nuit, Mlle Trudel était toujours prête à prier avec ses hôtes, parmi lesquels il se trouvait des gens de toutes les confessions, de presque tous les cantons de la Suisse, du Wurtemberg, de Bade, de la Bavière, et même de France et de Prusse. Sa vaste maison était presque continuellement remplie de ceux qui venaient implorer ses secours, et souvent l'encombrement de ses chambres, la foule qui assiégeait la porte d'entrée, offraient un émouvant spectacle. D'après les pièces du procès elles-mêmes, il est constaté que, grâce à cette seule action exercée sur la foi et l'imagination des malades, un grand nombre d'entre eux ont rapporté dans leurs foyers les témoignages les plus vifs de reconnaissance et de respect pour leur bienfaitrice. En beaucoup de localités, le peuple tenait pour une sainte celle qu'il appelait dans son langage abréviatif, la *DöJi*, et il était convaincu qu'elle faisait des *miracles*. Des hommes doués des plus brillantes facultés, et qui occupent, soit dans la science, soit dans l'Eglise, les plus hautes positions, après avoir visité l'asile de Männedorf et observé attentivement ce qui s'y passait, ont exprimé au sujet de Mlle Trudel une opinion très-favorable et qui ne peut nullement être taxée de superstition, comme l'admiration populaire. On cite parmi ces hommes le préfet de Kapf, de Stuttgart, le docteur Mariot, de Bâle, les professeurs Tholuck, de Halle, et Monnard, de Bonn, etc.

» Sans aucun doute, des malades sont sortis de chez Mlle Trudel sans y avoir trouvé la guérison qu'ils y cherchaient, et ils sont une preuve qu'elle n'avait pas plus réussi que ses concurrents de la Faculté de médecine à découvrir le remède universel, mais de nombreuses déclarations de médecins pratiquants ne permettent aucun doute sur le fait des guérisons obtenues.

» Le jugement de la cour suprême zuricoise, quelle que soit l'opinion que l'on ait sur Mlle Trudel et l'efficacité de ses prières, de ses onctions et de son imposition des mains, nous paraît d'autant plus sage, que des poursuites judiciaires et l'intervention des préfets et des gendarmes, ne sont nullement propres à faire disparaître des faits qui reposent, en

définitive, sur une conviction religieuse. En semblable matière, une apparence de persécution ne fait qu'accroître l'énergie du sentiment populaire, lorsqu'il s'est déjà, à tort ou à raison, prononcé jusqu'à ce point. Il serait difficile, d'ailleurs, d'interdire la prière auprès du lit d'un malade comme étant une violation des lois qui font de l'art de guérir un privilége garanti par l'Etat, ou tout au moins ce rôle, de la part d'un Etat où le christianisme est librement professé, serait trop singulier pour ne pas exciter la réprobation instinctive de la conscience publique. Il ne s'agit pas, enfin, dans l'asile de Männedorf, d'une spéculation pécuniaire qui pourrait prêter à l'intervention des lois de police qui protégent (ou sont censées protéger — car tout dépend des pays), la bourse du crédule vulgaire contre l'habileté des charlatans. En effet, Mlle Trudel ne recherche aucun profit matériel dans cet hospice d'un genre assez rare; elle ne fait qu'obéir à une espèce de mission religieuse : tous les témoins entendus et les résultats de l'enquête sont d'accord pour établir qu'elle reçoit *absolument gratuitement* chez elle les pauvres, et qu'elle n'accepte des gens aisés ou riches que la fort modique somme de 4 à 10 fr. *par semaine* pour leur pension et leur entretien.

» Le *Schweizerbote* fait remarquer à ce sujet qu'un grand nombre de maladies physiques, dans l'état d'union intime où se trouvent, dans notre corps, les forces intellectuelles et les organes matériels, sont susceptibles d'être soumises à une action réelle et fort énergique par les espérances et les consolations qui puisent leur origine dans les convictions religieuses. Ce journal estime donc que, devant les faits dont vient de s'occuper la cour suprême de Zurich, l'homme sage et impartial se tiendra également éloigné des deux extrêmes, habituels à notre époque, la crédulité aveugle et l'incrédulité absolue. En les appréciant ainsi dans un esprit véritablement chrétien, on n'aura pas besoin d'accepter les prétendus miracles où se complaît la superstition populaire, et l'on pourra rendre en même temps pleine justice, avec les hommes éminents dont nous avons parlé, à l'abnégation et aux efforts que fait Mlle Trudel pour faire passer dans l'âme de ses malades ses convictions religieuses, et, pour les amener ainsi, en leur rendant le calme qu'ils avaient perdu, à cette guérison physique qui faisait, en arrivant à Männedorf, le seul objet de leurs désirs. »

Nous ne sommes pas curieux, mais nous voudrions bien savoir ce que les docteurs de Genève, qui ont provoqué, élaboré la nouvelle loi sur l'exercice de l'art de guérir, vont penser de ce jugement de la Cour de cassation de Zurich?

Mlle Trudel tient une maison de santé dans laquelle elle guérit, sans ordonnances des docteurs diplômés, sans les drogues empoisonnées des pharmaciens brévetés; elle PRIE, ELLE IMPOSE LES MAINS, et, de l'aveu de docteurs sérieux, d'hommes savants, de professeurs émérites qui ont observé attentivement ce qui se passe chez elle, il est reconnu, il est admis, que la plus grande partie des malades sortent guéris de sa maison.

Mlle Trudel exerce-t-elle donc une branche quelconque de l'art de guérir? — Les docteurs diplômés répondront peut-être : Oui, puisqu'elle guérit. — Nous, nous nous permettrons d'être avec la Cour de cassation de Zurich d'un avis contraire, et nous dirons : Non, car Mlle Trudel n'emploie aucun des moyens pratiqués et indiqués dans la science qu'on est convenu d'appeler *l'art de guérir*. — Mlle Trudel prie, elle fait prier les malades, elle impose les mains, elle MAGNÉTISE. En effet, concentrée dans sa prière avec une foi entière en Dieu, l'action magnétique se fait sur elle-même à son insu pendant qu'elle impose les mains; le fluide vital dont elle est douée, envahit le malade, qui lui-même prie avec ferveur, avec foi; les deux systèmes nerveux se trouvent au même diapason; la réaction se fait, les organes fonctionnent plus librement, plus activement; bientôt l'équilibre se rétablit dans toute la circulation, et l'on voit en peu de jours le malade revenir à la santé.

C'est ainsi qu'agissait le prince de Hohenlohe, qui, lui, par la prière, guérissait même à des distances très-grandes.

Il y a une vingtaine d'années, une dame non moins remarquable par l'élévation de son intelligence que par l'exaltation de ses croyances religieuses, étonnait la ville de Nantes, par les guérisons presque miraculeuses qu'elle obtenait parfois, en priant près du lit des malades.

Le curé d'Arches, près Villefranche, qui vivait encore il y a deux ans, ne guérissait-il pas, lui aussi, quelques-uns des nombreux malades, qui de toutes parts accouraient vers lui? Nous l'avons vu personnellement, ce bon curé, qui restait dans son église de village, depuis quatre heures du matin jusqu'à deux heures après minuit, s'accordant à peine une

heure de repos, et ne prenant pour toute nourriture qu'un peu de lait et qui, pendant tout ce temps, répondait, encourageait quatre ou cinq cents malades qui l'entouraient, et qui s'unissaient à lui dans la prière.

Tous ces faits sont magnétiques ; telle est notre conviction. La foi, l'exaltation, la prière, viennent en aide à ces merveilleuses guérisons, et tiennent la place de la volonté raisonnée que nous employons, nous, magnétiseurs, pour agir sur les malades et sur nous-mêmes ; oui, tous ces faits sont magnétiques, et Mlle Trudel magnétise aujourd'hui comme madame de Saint-Amour, comme le prince de Hohenlohe magnétisaient autrefois. En tous temps il a existé des êtres doués d'une foi si profonde qu'ils produisaient des guérisons extraordinaires ; l'homme est ainsi fait, que l'imagination joue un des plus grands rôles dans son existence, et que tout notre organisme est son esclave.

Gasner, curé de Ratisbonne, n'était-il pas suivi par dix mille personnes qui campaient dans les champs autour de lui pour qu'il leur donnât la santé ? Valentin Kreatreake n'a-t-il pas étonné l'Angleterre par toutes les guérisons qu'il faisait en imposant les mains ?

Oui, Mlle Trudel magnétise, elle fait ce que nous faisons, car nous aussi, nous imposons les mains ; nous aussi, nous guérissons sans les médecins, sans les drogues des pharmaciens ; nous aussi, nous magnétisons ; et nous ne serons pas fâché de voir comment on pourra nous poursuivre et saisir comme preuve d'exercice illégal de l'art de guérir, notre fluide vital impondérable et invisible, que cependant les malades sentent, dont ils se trouvent très-bien, et qui les guérit presque toujours quand ils sont abandonnés par les médecins patentés.

Ch. Lafontaine.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

Suspension du journal de M. Du Potet. — Confession du baron. — *Thérapeutique magnétique* par livraisons. — M. Camus, l'eau magnétisée et le Dr *Aneadalle*. — Procès en police correctionnelle.

Paris, 10 décembre 1861.

Le magnétisme va perdre un de ses organes. Le baron du Potet cessera ou plutôt suspendra, à partir du 25 de ce mois,

la publication du journal qui paraissait depuis dix-sept ans sous sa direction.

A quelles causes faut-il attribuer cette détermination? M. du Potet s'est chargé lui-même de nous répondre :

« Nous suspendons la publication de notre journal, dit-il, au moment où elle exigerait impérieusement d'être poursuivie..... Est-ce donc que la fatigue nous a gagné? non, il n'en est point ainsi ; mais une œuvre semblable a besoin d'un concours effectif. Lorsque toutes les charges viennent peser sur un seul, il est clair que la mesure des sacrifices est bientôt comble, etc. etc... »

Certes, on ne saurait être plus explicite. Il est évident, pour qui comprend le français, que le *Journal du magnétisme* succombe à cette maladie grave à laquelle une feuille périodique n'a jamais pu résister : Insuffisance, ou défection de souscripteurs.

Nous regrettons profondément cet état de choses. La disparition du *Journal du magnétisme* laissera un vide dans la presse mesmérienne. Ce sera une tribune de moins pour les défenseurs de notre cause. Sans doute nos conférences, nos séances de démonstration et le mesmérisme pratique nous offrent de puissants instruments de propagande; mais n'est-ce pas une force aussi que la publicité périodique? N'est-ce pas elle qui régularise le mouvement, sanctionne les progrès accomplis, enregistre les vérités acquises, épure les doctrines au creuset de la science, cueille et rassemble tous les faits contemporains au fur et à mesure de leurs manifestations?

Peut-être, sous ce dernier rapport, le *Journal du magnétisme* n'a-t-il pas complétement rempli sa mission. Le baron du Potet, toujours si énergique, et parfois si âpre contre les détracteurs de Mesmer, garde à l'endroit des magnétistes ses frères, une réserve, une prudence excessives. Dans ces dernières années surtout, il se tenait tout à fait à l'écart des divers groupes mesmériens, se mêlait le moins possible au magnétisme militant, fuyait systématiquement le choc des systèmes et des écoles. Une fois lancé dans cette voie si sage, si circonspecte (j'allais dire si timorée), on ne peut plus s'arrêter. L'excessive prudence a sa pente comme l'excessive témérité ; on y glisse, à l'insu de soi-même, de réserve en réserve, jusqu'à l'abîme de l'abstention complète et du mutisme absolu; chaque nom est un épouvantail, chaque

fait contemporain devient un fantôme; on n'ose plus annoncer aucune nouvelle, de peur d'ériger un piédestal, ou d'éveiller une susceptibilité; on s'interdit enfin toute ACTUALITÉ, cette condition vitale du journal.

Or c'est par là que péchait depuis quelque temps la publication périodique du baron du Potet. Le lecteur aime qu'on le mette au courant de ce qui se passe dans les deux mondes, il veut apprendre ce qu'il ne sait pas, même ce qu'il sait, et le baron évitait soigneusement de satisfaire cette fantaisie. On parcourait tout haletant les longues avenues de son journal pour y chercher des nouvelles du monde magnétique, mais on n'y rencontrait que M. Clever de Maldigny... (qui dans le commerce privé est un homme charmant)...

Ce manque d'actualité, ce mutisme absolu, cette désertion des faits d'hier et d'aujourd'hui, ne seraient-ils pas pour quelque chose dans la défection des abonnés?...

Hâtons-nous de dire qu'en suspendant sa publication M. du Potet n'entend pas disparaître de l'arène. A partir de janvier prochain le baron publiera un ouvrage intitulé: *Thérapeutique magnétique*, dont le mode de publicité et le prix d'abonnement seront les mêmes que ceux du journal suspendu. Ce sera un livre, paraissant par livraisons, substitué à une feuille périodique publiée par numéros.

Vous voyez qu'il ne s'agit pas tout à fait de la liquidation d'une maison, mais d'une transformation de fonds et d'un changement de spécialité. Puisse cette nouvelle entreprise, en retrempant sa clientèle, offrir au baron des chances de réussite auxquelles il a droit et que doivent lui assurer l'autorité de son nom et le prestige de sa plume.

En attendant, l'*Union magnétique*, cet autre journal mesmérien, pourrait bien profiter de l'éclipse momentanée de son concurrent pour s'agrandir, accroître l'intérêt de sa rédaction et se régénérer littérairement et scientifiquement. C'est l'instant, ou jamais.

Un membre de la *Société du Magnétisme* vient de passer quelques mauvais quarts d'heure, grâce à l'ineptie d'un médecin.

M. Camus, coiffeur à Vaugirard, emploie ses loisirs à magnétiser gratuitement, et par pur dévouement, les malades du voisinage. Tout récemment il donna ses soins à une dame Chevalier, affectée de douleurs articulaires. Cette dame lui

ayant dit qu'elle croyait avoir besoin de purgation, M. Camus répondit qu'il ne pouvait prendre sur lui de prescrire cette médication, et qu'il fallait recourir à un médecin.

En quittant la malade il lui laissa une bouteille d'eau magnétisée qu'il lui recommanda de boire.

Mme Chevalier appela un médecin nommé *Aneadalle*, qui ordonna une apposition de sangsues. On ne suivit pas son ordonnance. Il revint le lendemain, et trouva la malade dans un état désespéré.

A force de questionner les personnes de la maison, il apprit qu'il était venu avant lui un magnétiseur qui, en sus des *passes* magnétiques, avait donné de l'eau magnétisée.

La malade ayant succombé, le médecin s'empara de l'eau magnétisée, la dégusta et trouva qu'elle avait *un goût particulier ;* puis il alla chez le commissaire de police porter plainte contre M. Camus, et remit au magistrat la mystérieuse bouteille, qu'il présenta comme une importante pièce de conviction.

La justice s'empara de l'affaire. Une instruction eut lieu, et M. Camus fut d'abord incarcéré, puis relâché.

M. Tardieu, agrégé à la Faculté de Médecine, expert commis, procéda à l'autopsie de la dame Chevalier et constata que la défunte était atteinte de deux maladies que n'avait pas aperçues M. *Aneadalle*, savoir : une péripneumonie aiguë, et une irritation des ovaires ; chacune de ces maladies suffisait pour causer la mort. Il constata aussi qu'aucune substance toxique n'avait été ingérée dans l'estomac et les intestins. Il analysa l'eau magnétisée, et dans ce fatal breuvage il ne trouva ... que de l'eau claire.

La triste fin de la dame Chevalier s'expliquait donc de la manière la plus naturelle, sans qu'il fût besoin d'incriminer ni les *passes* ni l'eau magnétisée.

Néanmoins M. Camus fut poursuivi pour le double délit d'exercice illégal de la médecine et d'homicide par imprudence. Mais à l'audience (23 novembre dernier), M. le substitut abandonna l'accusation d'homicide et requit simplement l'application de la loi du 19 ventôse an XI pour exercice illégal de la médecine.

Me Gatineau, avocat de M. Camus, combattit ce dernier chef d'accusation :

« Mon client, dit-il, n'a nullement exercé la médecine, puisqu'il n'a fait aucune prescription, et que même la malade

ayant demandé à être purgée, Camus a eu la prudence de s'abstenir, et a renvoyé au médecin. »

Le tribunal, après avoir délibéré dix minutes, remit à huitaine pour prononcer le jugement.

A l'audience suivante (29 novembre), M. Camus fut condamné à 15 francs d'amende et aux dépens.

On voit que le résultat de cette affaire, qui pouvait prendre de grandes proportions, a été très-anodin : mais la morale de cette histoire, la voici : C'est que nos frères doivent redoubler de prudence, car il existe encore, par le monde, beaucoup d'*Ane...adalles*....

JULES LOVY.

FRAGMENTS

EXTRAITS DES MÉMOIRES (INÉDITS) D'UN MAGNÉTISEUR.

. . . .

Ce fut à Bruxelles en 18..., que je dus au hasard, ou plutôt à la bienveillante trahison d'un ami, de connaître le magnétisme; jusqu'à ce moment je traitais de folies, de sottises, tout ce que j'entendais raconter à ce sujet, et c'était avec cette outrecuidance d'esprit-fort que donnent la jeunesse et l'ignorance, que je niais tous les faits magnétiques, quelque dignes de foi que pussent être les personnes qui en parlaient chaudement pour les avoir observés et constatés.

Depuis longtemps un de mes amis cherchait à faire passer dans mon esprit sa croyance au magnétisme, sans obtenir de moi autre chose que des plaisanteries en réponse à ses arguments; fatigué de mes railleries, il voulut en finir avec l'incrédulité que je lui opposais sans cesse, car il connaissait assez mon caractère pour être persuadé qu'une fois convaincu je deviendrais pour le magnétisme un aussi chaud partisan que je m'étais montré adversaire impitoyable lorsque je ne voyais là que charlatanisme ou duperie.

Un jour donc, et sans avertissement préalable, cet ami me conduisit, en compagnie de plusieurs autres personnes, chez un docteur hollandais; je croyais entrer dans l'un de ces cafés, qui, à Bruxelles, se trouvent souvent situés au fond d'une allée, dans le second corps de logis, lorsque la porte s'étant refermée sur nous, je me trouvai dans un salon où une tren-

taine de personnes étaient réunies autour d'une jeune fille dont les yeux étaient fermés. J'étais en pleine séance de magnétisme.

M. J*** me présenta comme un homme qui n'a rien vu et qui ne veut pas croire à ce qu'il ne connaît pas; — le docteur qui magnétisait la jeune fille se retourna alors de mon côté, et m'engagea à demander à la somnambule la nomenclature des objets qui se trouvaient dans une de mes poches, m'assurant que cette jeune fille endormie pourrait me le dire exactement.

Je consentis par pure politesse à essayer de cette expérience, et j'indiquai la poche de mon gilet; la somnambule me prit la main, et me dit aussitôt sans la moindre hésitation : « *Il y a dans cette poche une pièce de cinq francs, une pièce de deux francs et une pièce de dix centimes.* » Ce qui était vrai.

Je me crus mystifié, et me retournant brusquement vers M. J*** qui triomphait de mon étourdissement, je l'accusai de se moquer de moi, et d'avoir communiqué au docteur le contenu de ma poche, qui lui était connu.

Le docteur intervint; il me pria de tenter une nouvelle expérience qui, selon lui, ne pouvait manquer de me convaincre; je devais me retirer à l'écart, écrire quelques mots sur un papier, que je plierais de telle façon que l'œil ne pût voir à l'intérieur, et remettre le papier plié à la somnambule, qui en lirait aussitôt le contenu sans le secours de la vue. Tout cela ne m'inspirait aucun intérêt; je croyais, tout au plus, à quelques tours de passe-passe adroitement exécutés; toutefois pour ne pas répondre d'une manière désobligeante aux instances du maître de la maison, je me prêtai à cette nouvelle expérience; j'écrivis quelques mots sur un papier que je roulai, et, m'approchant de nouveau de la somnambule, je lui mis dans la main l'un des bouts de cette fusée sans lâcher l'autre, et je la priai de me dire ce qu'il y avait d'écrit sur ce papier.

Un instant après, elle me répondit : « Vous faites des compliments, vous dites que je suis jolie. » Je ne me tins point pour satisfait de cette réponse, qui n'était pas catégorique, et je répétai ma question en l'accentuant davantage : « Qu'y a-t-il d'écrit sur ce papier? » — « Eh bien! il y a : *Vous.... Vous êtes jolie*, » C'était exact.

Je demeurai confondu, car je m'étais éloigné de toute la société pour écrire ces mots, et certes, nul n'avait pu deviner ce que j'avais écrit.

J'allai m'asseoir, sans mot dire, derrière tout le monde, laissant chacun interroger la somnambule, et plongé dans un étonnement qui n'était pas exempt d'un reste de défiance; je ne tentai plus moi-même aucune expérience ce soir-là, mais j'observai toutes celles qui se succédèrent sous mes yeux avec la même surprise, et je me retirai abasourdi, confondu.

Je ne pus dormir un seul instant; mon agitation était si grande que je ne pouvais tenir en place; j'étais tellement envahi par un flot d'idées et de réflexions contradictoires, que cette incertitude me devenait insupportable; je cherchais à comprendre et à m'expliquer les faits extraordinaires que je venais de toucher au doigt, mais je ne pouvais m'en rendre compte d'aucune manière; l'escamotage, la prestidigitation, la ventriloquie n'étaient point suffisants pour les expliquer, ma raison se refusait à leur accorder une cause surnaturelle, et cependant je voulais arriver à les comprendre.

Je passai toute la journée à me promener sur les boulevards de la ville, toujours dans les mêmes perplexités; enfin, le soir arriva; je me rendis seul chez le docteur, j'observai encore plus avidement que la veille, et je fus témoin de beaucoup d'autres expériences qui achevèrent de me bouleverser. Le docteur m'engagea à venir le voir dans la matinée, et il me proposa de me donner les premières notions du magnétisme; j'acceptai avec reconnaissance, car aucune mauvaise honte ne m'empêchait de laisser voir l'intérêt que m'inspirait alors une science pour laquelle je n'avais quelques jours plus tôt que de l'éloignement; je passais presque tout mon temps chez le docteur, observant, questionnant, lisant, étudiant *Deleuze* et quelques autres livres qui traitaient du magnétisme.

Je priai un jour le docteur de me magnétiser afin d'apprendre par moi-même quelles sensations on pouvait éprouver dans cet état. Je fus endormi promptement, et je donnai, m'a-t-on dit, quelques marques de lucidité; la sensation que j'éprouvai avant de céder au sommeil, l'état dans lequel je me trouvai après que l'on m'eût réveillé, ne me laissèrent aucun doute sur la cause de tous les phénomènes que l'on désignait sous le nom de magnétisme animal; dès ce jour je demeurai convaincu que tous ces phénomènes étaient dus à une cause unique, le *fluide vital*, autrement dit, l'émanation de certains effluves de l'homme communiqués à un autre homme par la volonté, mais la volonté ne jouant là qu'un rôle accessoire, comme dans tous les actes de la vie.

Une fois cette conviction bien affermie dans mon cerveau, la pratique du magnétisme me devint facile, et depuis lors, toutes les expériences que j'ai faites sont venues corroborer mon opinion à ce sujet. Tous les magnétiseurs ne pensent pas de même; ils admettent généralement deux causes en magnétisme, mais après un examen sérieux de leurs opinions, et de nouvelles expériences, je suis demeuré tout aussi ferme dans ma conviction basée sur des faits.

A dater de ce moment, je m'occupai sérieusement du magnétisme. Je lus tous les ouvrages que le docteur possédait; j'essayai de magnétiser d'après les indications et sous les yeux de ce bon docteur qui m'avait pris en amitié. Je parvins à endormir plusieurs personnes, et chacun de mes succès me donnait le désir d'avancer davantage; mais ce qui décida de ma vie, ce qui fut cause que je me vouai corps et âme au magnétisme, que je me lançai sans hésitation dans une carrière où il me fallut une conviction bien profonde pour triompher des obstacles et des ennemis qui ont sans cesse surgi autour de moi, — ce fut la guérison d'une douleur rhumatismale que j'obtins en une seule séance.

Je me trouvais dans une maison où un homme de trente-cinq à quarante ans souffrait d'une douleur rhumatismale si aiguë, qu'elle lui paralysait le bras dont il ne pouvait faire aucun mouvement.

Il était depuis huit jours dans cet état, sans que la médecine l'eût soulagé d'aucune manière; on me pria de le magnétiser; je m'empressai de le faire. Je pris les pouces du malade pendant dix minutes environ; je fis ensuite des passes d'abord sur tout le corps, puis seulement sur le bras malade, depuis l'épaule jusqu'au bout des doigts pendant à peu près vingt minutes.

Au bout de ce temps, le malade essaya de remuer son bras, et fut tout étonné de pouvoir le lever, le baisser sans éprouver la moindre douleur; — il se toucha, se palpa avec la plus grande surprise, en s'écriant : *Je ne souffre plus; je suis guéri! mais qu'est-ce que vous m'avez fait? qui êtes-vous? ah! vous êtes un sorcier, vous êtes le diable!* Sa figure se bouleversa, et tout-à-coup, sous l'empire de la terreur que je lui inspirais, cet homme s'élança hors de la maison, en y laissant son chapeau qu'il n'y vint jamais reprendre.

Ce fait m'électrisa; je m'étais vu à l'œuvre, j'avais obtenu un résultat incontestable; mes incertitudes prirent une forme

plus déterminée; je rentrai chez moi encore tout étourdi, mais déjà comprenant à-demi la grandeur de la science qui m'attirait si puissamment.

Les doutes que j'avais éprouvés chez le docteur s'évanouissaient devant les faits, et cependant je leur avais fait la partie belle; je n'en avais arraché aucun de mon esprit, sans avoir acquis la certitude des phénomènes qui m'inspiraient ces doutes; j'examinais scrupuleusement tout ce que je voyais et je ne me rendais qu'à l'évidence. mais mon esprit n'en était pas moins plongé dans un tourbillon d'idées nouvelles qui l'assiégeaient confusément, et avec une violence qui ne me laissait plus aucun repos.

S'il y avait du vrai dans tout ce que je voyais depuis quelque temps (et je n'en pouvais plus douter), je sentais qu'il y avait aussi là tout un pays nouveau à explorer pour l'avancement de la science, pour le bien de l'humanité; je saisissais tout le magnifique parti que l'on pouvait tirer d'une telle science pour le soulagement de ses semblables; j'en concevais la puissance, l'utilité, les merveilles encore inconnues; je pressentais que je venais de toucher le premier filon d'une mine encore toute vierge, même pour ceux qui m'avaient confondu en m'en dévoilant les prémices, et qui croyaient connaître ce qu'ils ne faisaient que bégayer; j'entrevoyais une révélation faite à l'homme par Dieu d'un de ces nouveaux mystères féconds en résultats immenses, et dont il laisse tomber de temps à autre la connaissance au milieu de ses créatures; je reconnaissais à-demi dans ce magnétisme au berceau, une science nouvelle, un moteur puissant, une route de plus ouverte à l'intelligence humaine, un moyen de soulagement pour les malheureux, le glorieux privilége de répandre un peu de bien autour de soi; j'en discernais toute la beauté, toute la grandeur...... Mais toutes ces impressions, tous ces aperçus divers se heurtaient confusément dans ma pensée et me causaient une agitation insupportable. A la fin, une pensée domina toutes les autres : on devait pouvoir prodiguer aux malades les bienfaits du magnétisme sans que le sommeil fût pour cela une condition expresse; on devait pouvoir guérir bien des maux, sinon tous, au moyen du magnétisme, mais sans provoquer le sommeil; cette idée surnagea dès lors dans mon cerveau, et dans toute ma pratique elle ne m'abandonna jamais.

. . . .

Ch. Lafontaine.

DES MALADIES NERVEUSES

CONNUES SOUS LES NOMS GÉNÉRAUX DE NÉVROSES, DE NÉVRALGIES.

Les névroses, les névralgies, étaient peu connues des générations anciennes, et les nouvelles ne les ont reçues d'aucun pays; ces maladies ne sont point arrivées tout à coup comme la peste des marais infects de l'Orient, ou comme la fièvre jaune des forêts spongieuses de l'Amérique.

Ces maladies ont leur source en nous, dans notre sang, dans nos os, dans nos chairs, dans notre cerveau, et tiennent d'un bout à l'hypocondrie et de l'autre à la folie. Mystère entre deux mystères, que l'on subit sous quelque climat que ce soit, douleurs intolérables, douleurs infinies, que la science a renoncé à classer; elle manque de termes pour les distinguer entre elles et les définir. Ces maladies embrassent dans leur empire illimité, le domaine des sens et celui de l'intelligence; ce sont des douleurs centaures, moitié physiques moitié morales, faisant ployer le corps, exaspérant l'âme par des tortures dont l'imagination ne sait pas le nombre. Tantôt elles s'attachent à un membre et le rongent pendant vingt ans; tantôt elles vacillent comme une flamme, de place en place, et disparaissent. Quand elles s'attachent à un être faible, elles le tourmentent sans pitié; alors le froid l'aigrit, la pluie l'accable, le perce de part en part, l'orage le martyrise, le bruit aigu le corrode, le vent l'exalte jusqu'au délire; il suffit d'une couleur particulière, d'une odeur ennemie pour qu'il tremble jusqu'à la pointe des cheveux. Et la durée de ces accidents finissant par constituer en lui un effroi perpétuel, il tombe dans un abîme d'idées où quelquefois sa raison se trouve compromise. Le névralgique reste des années sans parler, sans pouvoir supporter le plus petit rayon de lumière, sans pouvoir entendre aucun bruit quelque petit qu'il soit; sa voix même lui donne des douleurs atroces. Quand il ne renonce pas pour toujours à regarder de sang-froid le spectacle d'une nappe d'eau, l'eau l'épouvante; s'il traverse un ruisseau, sa jambe se ploie, son pied se crispe. Il se hérisse devant l'éclat d'une rose, ou s'évanouit en touchant à l'épiderme nu d'une pomme ou d'une pêche. Une mélancolie caverneuse est le caractère général de cette affreuse maladie, née, si l'on peut hasarder une conjecture,

d'une disposition nerveuse trop souvent héréditaire, de jouissances trop fréquentes, d'une disposition à la mélancolie avec faiblesse de la volonté, d'un abandon qui n'a reçu aucun frein dans l'éducation, à tous les caprices de l'imagination et de l'amour-propre, de l'irrégularité dans les habitudes et dans les pensées, de l'exercice abusif du cerveau aux dépens du système musculaire, par un déplacement des forces vitales. Or, une partie de ces conditions trouvent leur origine dans l'état actuel de la société, et il serait bien difficile de ne pas lui attribuer aussi une partie de leurs effets.

Le genre humain n'est qu'un être collectif, et cet être depuis trois siècles s'est fatigué l'intelligence au-delà de toute mesure. Les spéculations religieuses du XV[e] et du XVI[e] siècle, les veilles, les luttes, les révolutions sociales qui les ont suivies, les terreurs, les colères, les désespoirs, fruits éternels de ces révolutions, ont élevé aux plus hautes notes les vibrations nerveuses. L'homme était sang et muscles; il n'est plus que nerfs.....

Il voit par le cerveau, foyer de toutes les lignes nerveuses; héritiers de l'organisation des pères, et ne tentant rien pour la modifier, les enfants, au premier choc qu'ils éprouvent, sont livrés à la névralgie qui les dévore. Pour prix de tant de maux, de tant de souffrances, il leur est accordé une perspicacité de poëte, une vue perçante, le don des pressentiments, celui des rêves pendant lesquels on marche et l'on voit les yeux fermés et qu'on appelle somnambulisme ; et ils sont d'autant plus près de l'énigme de la création, qu'ils sont éloignés du monde réel et du contact grossier de la matière...

(La suite à un prochain numéro.)



N° 10. 15 Janvier 1862. 3° Année.

LE MAGNÉTISEUR

LE MESMÉRISME ET LE SPIRITISME.

Deux systèmes sont en présence : *le mesmérisme* proprement dit et *le spiritisme*.

— Existe-t-il une parité entre ces deux systèmes?

Telle est la question que nous allons examiner.

Cette question a une importance capitale à nos yeux, car de sa solution dépend, en quelque sorte, l'avenir du magnétisme animal.

Afin de laisser au lecteur toute la liberté de son appréciation, nous nous abstiendrons de formuler notre opinion personnelle. Nous nous bornerons simplement à reproduire une série de faits et d'expériences et à déduire les conséquences qui découlent naturellement de l'examen de ces faits. Le lecteur jugera ensuite, par lui-même, quelle est la valeur réelle de chacun des deux systèmes en présence.

Voici le principe fondamental qui sert de base au mesmérisme.

— L'homme possède le pouvoir d'exercer une influence magnétique, non-seulement sur son semblable, mais encore sur tous les êtres organisés et sur la matière inerte, comme, par exemple, sur un barreau d'acier.

Les adeptes du mesmérisme se divisent en deux classes parfaitement distinctes : *les volontistes* et *les fluidistes*.

Les premiers attribuent la manifestation des phénomènes magnétiques à l'action *directe* de la *volonté*.

Les seconds font intervenir, en outre, un agent physique : *le fluide vital* ou *influx-nerveux*.

Nous analyserons ces deux hypothèses au point de vue de la physiologie et du mesmérisme.

— Qu'est-ce que la volonté?

La volonté est une opération du cerveau, un acte *purement mental*, la concentration de toutes les pensées en une seule, la manifestation du *moi*.

Le *moi* peut-il se manifester sans le concours des organes?

Non, car le *moi* n'est, à proprement parler, qu'une *réaction* de l'organe cérébral.

La volonté peut-elle agir sans l'intervention de l'influx-nerveux ? Non.

Pour se convaincre de cette vérité, il suffit d'observer ce qui se passe chez un paralytique, par exemple.

Le sujet est maître de son *moi*, il jouit de toutes ses facultés mentales, il pense, il raisonne, il veut fermement, mais l'influx-nerveux n'obéit plus à l'action du cerveau, le fluide ne circule plus dans les fibres nerveuses, celles-ci étant atrophiées. Le paralytique *a beau vouloir*, *il ne peut plus* actionner les parties malades.

Ce fait suffirait à lui seul pour montrer que la théorie des volontistes repose sur une hypothèse toute gratuite.

La manifestation de la volonté est non-seulement subordonnée aux organes, mais encore aux causes externes. En d'autres termes : l'homme ne possède son *libre arbitre* que jusqu'à un certain point; il est incapable de vouloir d'une manière *absolue*, il subit malgré lui l'influence du monde extérieur, il agit bien souvent *machinalement*.

Maintenant, nous examinerons la théorie des volontistes au point de vue du magnétisme animal.

Mais avant d'aborder ce sujet, il est nécessaire de s'entendre sur la véritable signification des mots que nous employons.

Nous entendons par le mot *volonté* le libre exercice des facultés mentales, l'*intention formelle de produire un effet déterminé*. Tel est le sens que nous attachons à ce mot.

Il ressort du fait physiologique que nous avons mentionné plus haut, que la volonté du magnétiseur ne peut réagir sur le cerveau d'un somnambule sans l'intermédiaire de l'influx-nerveux ou fluide vital.

Cherchons actuellement si l'intervention de la volonté, telle que nous l'avons définie, est réellement nécessaire pour provoquer le somnambulisme et les autres phénomènes magnétiques.

Pour résoudre cette question, il nous suffira d'analyser quelques faits magnétiques.

Premier fait. Il n'est pas un seul praticien à qui il ne soit arrivé, une fois ou l'autre, de produire une *crise* subite, cela *à son insu* et *malgré lui*, par suite d'une fausse magnétisation. Nous demanderons quel est le rôle que joue la volonté dans ces sortes d'accidents ?

Deuxième fait. Le crisiaque en question réagit à son tour sur d'autres somnambules qui se trouvent à proximité, ou bien sur des personnes très-impressionnables, et il provoque de nouvelles crises. Quel est le rôle que joue la volonté dans tout ceci?

Troisième fait. Un magnétiseur prend les pouces d'une personne avec l'*intention formelle* de la plonger dans le somnambulisme, mais il ne produit sur elle aucun résultat, tandis qu'une autre personne beaucoup plus impressionnable placée à quelque distance, absorbe le fluide et s'endort inopinément. Est-ce encore là un effet de la volonté?

Quatrième fait. Un épileptique a une crise naturelle, il tombe à terre, il se tord en proie à des convulsions, il contracte les centres nerveux et fait rayonner autour de lui le fluide qui circule dans son organisme. Ce rayonnement agit sur les personnes de son entourage et produit une série de crises, comme cela s'est vu pour les convulsionnaires de St-Médard. Doit-on attribuer ces effets à la volonté de l'épileptique qui a perdu la conscience de son être et ignore par conséquent ce qui se passe autour de lui?

Et les accès de noctambulisme, ou somnambulisme naturel! Doit-on aussi les considérer comme un effet de la volonté?

Cinquième fait. Vous dormez, vous avez *le cauchemar*, vous convulsez le diaphragme, vous faites, *sans vous en douter*, ce que nous appelons *la contraction magnétique;* vous réagissez sur un sujet couché non loin de vous, et vous provoquez le somnambulisme ou toute autre crise. Est-ce encore là l'effet de la volonté?

Sixième fait. Nous prenons les pouces d'un sujet, nous contractons les centres nerveux *machinalement*, et nous produisons le somnambulisme tout en cherchant la solution d'un problème ou en composant des bouts-rimés. Quel est le rôle que joue ici la volonté?

Septième fait. Un sceptique se place en face d'un sujet, il lui prend les pouces et fait la contraction *avec l'intention formelle de ne produire aucun effet magnétique*, et cependant le somnambulisme se déclare, cela *en dépit de la volonté* de l'opérateur.

Huitième fait. On prescrit les bains de mer à un individu sujet à des accès de noctambulisme, et cet individu éprouve une crise naturelle dès qu'il est en contact avec l'eau de la

mer, laquelle est essentiellement magnétique, comme le montrent la *phosphorescence* et *le feu St-Elme*, deux phénomènes bien connus des marins. La propriété magnétique de l'eau de la mer est due aux réactions chimiques et à la multitude d'êtres organisés qui peuplent cet élément.

Enfin, on n'ignore pas que la foudre, l'électricité et l'aimant sont susceptibles de provoquer des effets magnétiques. Ces faits nous paraissent concluants.

Nous résumerons maintenant en quelques mots la théorie des *fluidistes*.

Dans toute magnétisation, le rôle que joue la volonté n'est qu'accessoire; *le véritable agent*, *la cause efficiente* qui produit tous les phénomènes magnétiques, *sans exception*, c'est l'action mécanique du fluide vital ou influx-nerveux.

Le fluide vital n'est qu'une modification de l'*éther*, principe universel qui, par ses différents modes de vibrations, donne lieu à tous les phénomènes que nous désignons sous les noms de calorique, de lumière, d'électricité, de magnétisme, etc.

L'*éther*, ou *od*, est une substance impondérable qui diffère de la matière proprement dite, ainsi que je l'ai fait voir dans le *Journal du Magnétisme*, année 1860, page 185 et suivantes.

L'éther est polarisé, c'est-à-dire que les molécules qui le composent possèdent la propriété de *se repousser*. Cette répulsion suffit pour imprimer le mouvement et la vie à la nature entière.

L'éther circule avec une vitesse extrême dans les *spires* qui forment les cellules du système nerveux; il est absorbé par l'acte de la respiration et de la nutrition, et modifié par le cerveau *animalisé* en quelque sorte; il prend alors le nom de *fluide vital* ou *influx nerveux*. Ce fluide peut agir de deux manières différentes.

1° Il est susceptible d'être projeté hors du corps par suite d'un acte naturel, comme la contraction des centres nerveux; alors il agit par *émission*, c'est-à-dire *directement*.

2° Il réagit, en outre, par *ondulation* ou par *influence* sur l'éther ambiant, et produit autour de l'organisme comme une espèce de rayonnement magnétique.

L'émission du fluide est subordonnée à l'énergie et à la constitution du magnétiseur, ainsi qu'aux *causes externes*, à l'état de l'atmosphère, par exemple.

Il en est de même pour ce qui regarde l'*action directe* du fluide; celle-ci ne peut être exercée qu'à une distance très-

limitée. On peut réagir *par influence* sur un somnambule assez éloigné, et provoquer le somnambulisme; mais il est impossible de magnétiser un *objet inerte*, de le *saturer* de fluide, s'il est situé loin de vous.

A ceux qui prétendent que la volonté est le principal agent magnétique, nous pourrions proposer l'expérience suivante :

Essayez de magnétiser un objet inerte placé à une certaine distance, comme un fauteuil ou une chaise, de manière qu'un somnambule s'endorme en les touchant, et cela *à votre insu*, car, dans le cas contraire, vous pourriez employer la ruse et réagir sur lui par influence.

Nous défions les volontistes de produire ce résultat.

Nous analyserons maintenant la *doctrine* du spiritisme.

Nous nous servons de ce mot avec intention, le spiritisme n'étant à nos yeux qu'un véritable *article de foi*.

Les spirites considèrent l'âme, non comme un principe simple, *immatériel*, immuable, imperfectible, comme *une entité*, en un mot, mais bien comme *une chose composée*, comme *une individualité* réelle, *un être fluidéide*, *une personnalité occulte*, qui possède la faculté de penser, d'agir, de se manifester directement, c'est-à-dire sans le concours des organes naturels. En d'autres termes, les spirites admettent l'existence des *esprits*, êtres invisibles qui peuplent l'espace; ils croient aux lutins, aux farfadets, aux démons, aux sylphes, aux gnomes, aux magiciens, aux enchanteurs et aux fées, car dès l'instant qu'on adopte un principe, on est forcé d'en accepter toutes les conséquences. Ils ont foi, en outre, aux visions, aux évocations, aux incantations, aux sortiléges, aux envoûtements, aux apparitions, aux fantômes, aux revenants, à toutes les chimères, toutes les superstitions du moyen âge.

Le spiritisme moderne n'est qu'une contre-façon de la doctrine d'Emmanuel Swedenborg, lequel admettait deux sortes de MONDES : *le monde naturel*, ou tangible, et *le monde surnaturel*, ou invisible. Ce dernier est exactement la *contre-épreuve* de l'autre, tant au point de vue physique que moral; ainsi *les esprits* ont une forme déterminée, une silhouette particulière; ils ont leurs qualités, leurs défauts, leurs penchants, leurs manies, leurs travers, leurs ridicules, leurs occupations, leurs distractions, tout comme le commun des mortels. Ils s'*incarnent* passagèrement dans le corps de l'homme et des animaux, et sont susceptibles de se perfectionner, de s'*épurer*.

D'après les spirites, l'âme est formée de deux éléments

bien distincts : 1° L'*esprit* proprement dit, ou enveloppe de la divinité; 2° *Le périsprit*, ou enveloppe fluidique.

Cette enveloppe est formée d'une portion de l'éther, ou fluide universel, que les esprits ont le don de s'approprier à volonté, de modifier, de condenser, de manipuler, de transformer à leur guise.

Les spirites considèrent l'éther comme l'élément primitif de la matière pondérable. D'après eux, tous les corps qui existent dans la nature sont le résultat des aggrégations de l'éther, c'est-à-dire du *fluide condensé*, en un mot. C'est là une hérésie grossière.

L'éther est parfaitement distinct de la matière proprement dite, ainsi que nous l'avons fait observer plus haut.

L'éther, c'est *le principe virtuel*. c'est *l'agent*, c'est *la force*, c'est *le moteur universel* qui anime la machine céleste. Or, il est un fait acquis en mécanique : c'est que, *dans aucun cas, la force ne peut être inhérente à la machine.*

Admettre l'hypothèse qui est adoptée par les spirites, c'est faire cause commune avec les chercheurs du mouvement perpétuel, c'est adopter, en outre, les idées des alchimistes à propos du *grand œuvre* ou de la transmutation des métaux; c'est croire à la réalité de la *pierre philosophale*. Nous le répétons, ce sont là des hérésies, des utopies, et rien de plus.

Ces vérités seront-elles acceptées franchement par les adeptes du spiritisme, nous en doutons fort, car les partisans de cette doctrine sont naturellement enclins au merveilleux, au fantastique, au surnaturel. Ils ajoutent plus de foi aux fictions, aux chimères et aux lubies des idéologues qu'aux vérités scientifiques. Ils ont un prisme sur les yeux qui les empêche de voir les choses sous leur véritable aspect. Ils sont sourds à tout ce qui n'excite pas leur imagination, qui ne flatte pas leur goût, leurs manies; ils ferment l'oreille à la voix de la raison, ils se concentrent en eux-mêmes, ils ont leur idée fixe, leur marotte, leur *locade*.

Chercher à leur dessiller les yeux, c'est perdre son temps, car le Christ l'a dit, nul n'est plus aveugle que celui qui ne veut point voir. Nul n'est plus sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Cet article ne s'adresse pas aux adeptes du spiritisme, mais bien aux magnétistes novices qui pourraient se laisser induire en erreur, se fourvoyer bénévolement.

Ceci posé, nous reprenons notre analyse :

S'il faut en croire les spirites, le périsprit possède les propriétés suivantes :

1° Il est moulé exactement sur le corps de l'individu.

2° Il est susceptible de se séparer momentanément de l'organisme.

3° Il conserve indéfiniment sa forme primitive, c'est-à-dire lors même que le corps a été mutilé, détruit, anéanti.

La doctrine du spiritisme repose tout entière sur ces hypothèses, que nous allons examiner au triple point de vue de la logique, de la physiologie et de la physique.

Première hypothèse. Le périsprit est moulé exactement sur le corps de l'individu.

Cette hypothèse est fondée, car si nous nous en rapportons aux ouvrages qui traitent du spiritisme, le périsprit n'est autre chose que l'*influx nerveux* des physiologistes, le *fluide vital* des magnétistes, l'*od* du docteur Reichenbach, c'est-à-dire une portion de l'*éther*, agent universel. Les spirites sont d'accord sur ce point avec les physiciens, les physiologistes et les adeptes du mesmérisme. Mais il n'en est pas de même pour les autres données, comme on va le voir.

Deuxième hypothèse. Le périsprit est susceptible de se séparer momentanément de l'organisme.

Cette hypothèse est vraie au point de vue de la physique. En effet, le fluide vital, ou influx-nerveux, peut se séparer en partie des organes naturels, comme l'électricité abandonne le récipient d'une machine électrique pour se déposer sur un autre corps, un carreau fulminant, par exemple. Elle est inacceptable comme l'entendent les spirites, c'est-à-dire si l'on suppose que le périsprit, détaché du corps, présente néanmoins la forme de l'individu. Autant vaudrait admettre que l'électricité qui a été une fois accumulée dans une bouteille de Leyde, conserve indéfiniment la forme de cette bouteille; que l'eau qui a imprégné une éponge garde la forme de cette éponge après avoir été exprimée.

Tel est le principe absurde, inadmissible, qui sert de base aux visions, aux apparitions, aux fantômes, aux revenants, à toutes les prétendues manifestations des *esprits*.

Troisième hypothèse. Le périsprit, ou enveloppe fluidique, conserve indéfiniment sa forme primitive, c'est-à-dire lors même que le corps a été mutilé, détruit, anéanti.

Les ouvrages du spiritisme mentionnent une série de *phénoménisations* qui sont basées sur ce principe.

Pour l'édification du lecteur, nous citerons quelques-unes de ces phénoménisations.

Ainsi, dans *le Journal du magnétisme*, année 1860, page 575, M. le docteur Clever de Maldigny signale deux individus, une jeune fille et un officier, qui, amputés d'une jambe, marchaient néanmoins en se soutenant *sur leur membre fluidique*.

Nous avons lu ailleurs que plusieurs personnes privées de leurs bras naturels, jouaient cependant du violon, pinçaient de la guitare ou de la harpe, et touchaient du piano en se servant de leurs *doigts fluidiques*. Enfin, chose plus surprenante encore ! on cite un cul-de-jatte qui se livrait à des exercices chorégraphiques.

Après celle-ci, nous pensons qu'on peut tirer l'échelle.

Et c'est en plein dix-neuvième siècle, et dans la capitale du monde civilisé, que l'on ose imprimer des bourdes semblables. O aberration de l'esprit humain !

Si, au lieu d'accepter ces sornettes les yeux fermés, et de s'en rapporter aux rêvasseries des médiums et aux calembredaines des écrivains spirites, les personnes crédules s'étaient donné la peine de répéter les expériences odi-magnétiques du docteur Reichenbach : 1° sur des êtres *complets;* 2° sur des individus *mutilés;* 3° sur des cadavres, elles auraient acquis la certitude que la doctrine du spiritisme reposait sur une hypothèse toute gratuite. Elles auraient vu de leurs *propres yeux* que le périsprit, ou enveloppe fluidique, n'a pas de forme qui lui soit propre ; que la forme de cette enveloppe est subordonnée à celle du corps ; que le périsprit ne présente d'autres contours que ceux qui existent réellement chez l'individu ; que, par conséquent, un homme privé d'un bras ou d'une jambe, a une enveloppe *incomplète*, un périsprit *mutilé*, et non *intact*, comme le supposent les spirites. Elles auraient vu, en outre, que si l'on contracte les centres nerveux, le fluide vital s'échappe du corps comme une vapeur phosphorescente, une nébulosité qui n'a ni forme déterminée, ni contours arrêtés ; que le fluide vital se disperse dans tous les sens, attiré qu'il est par les corps environnants, et principalement par les êtres organisés; que chez un individu qui vient d'être privé de la vie, le rayonnement fluidique diminue graduellement, et qu'il cesse tout à fait lorsque les spires qui forment les écluses du système nerveux sont entièrement décomposées; que ce rayonnement reparaît ensuite, mais avec une autre apparence, lorsque des animalcules commencent à

se produire dans les tissus; que l'éther proprement dit possède une lumière particulière, laquelle diffère de celle qui appartient au *fluide animalisé*, en ce sens qu'elle est moins vive et qu'elle n'offre pas à l'œil le phénomène de la *pulvérisation*, comme celle qui émane des êtres organisés, des cristaux, des aimants, etc.

L'éther universel apparaît aux yeux des *sensitifs* comme une lueur diffuse, un léger brouillard qui serait soumis à l'action des rayons solaires.

L'étude de ces faits *matériels*, de ces phénomènes *naturels*, que chacun peut vérifier à son aise, suffit pour réduire à néant la doctrine du spiritisme. En effet, comment concilier avec ces principes les prétendues phénoménisations spirites, telles que les visions, les évocations, les apparitions, les fantômes, les revenants, toutes les manifestions des esprits, en un mot.

Nous admettons néanmoins la possibilité des visions et des apparitions, mais non comme l'entendent les adeptes du spiritisme, et simplement au point de vue du mesmérisme, c'est-à-dire qu'un individu à l'état de *crise* naturelle ou provoquée, soit par le magnétisme, l'hypnotisme, la contemplation, la prière, le recueillement, *peut voir* ce qui se passe près de lui et même au loin; *il croit* aux apparitions réelles, ne se rendant pas compte exactement des distances; il peut être, en outre, *influencé* par les personnes qui l'entourent, principalement par celles qui sont initiées aux procédés magnétiques. *C'est ainsi que nous avons provoqué des visions chez des mediums, de véritables apparitions ou évocations par l'effet de* LA TRANSMISSION DE PENSÉE, *par l'influence que nous exerçons sur leur esprit, cela à leur insu.* Les médiums écrivains ou autres sont plongés dans une espèce de *crise magnétique*, d'état particulier qui a beaucoup d'analogie avec ce que les médecins désignent sous le nom d'*absences*, c'est-à-dire des *extases passagères*. Dans cet état, ils possèdent à peu près les mêmes facultés que les somnambules, et sont capables de produire des phénomènes qui paraissent *surnaturels* aux yeux du vulgaire.

Quant à ce qui a trait à la prétendue intervention des esprits, nous la nions formellement, et nous avons des raisons légitimes pour cela, des arguments péremptoires à opposer aux assertions des spirites, sans mettre en ligne de compte les faits que nous venons de signaler.

Afin d'asseoir notre opinion d'une manière certaine, nous avons étudié le spiritisme théoriquement et pratiquement.

Abstraction faite de toute question d'amour-propre, nous possédons des qualités réelles comme *sensitif* et comme *médium*. Or, nous avons acquis strictement la conviction que l'intervention des esprits n'était pour rien dans les phénomènes de *psychographie* ou écriture manuelle, sous la dictée, ou plutôt d'après l'action exercée par les esprits.

Nous avons mainte et mainte fois tenté l'expérience suivante, que nous soumettons à l'appréciation raisonnée des spirites.

Il est un principe que tous les adeptes du spiritisme admettent d'un accord unanime, c'est que, dans les diverses applications de la psychographie, le cerveau ou la volonté du médium ne joue absolument aucun rôle ; en d'autres termes, c'est l'esprit évoqué qui écrit ou qui dessine, qui conduit la main, en un mot. Si ce principe est réellement fondé, le médium doit jouir de la plénitude de ses facultés mentales; il doit pouvoir disposer librement de sa pensée. Pour vérifier ce fait, nous avons pris deux crayons, un dans chaque main, et deux feuilles de papier, et tandis que notre main gauche obéissait mécaniquement à l'impulsion de l'esprit, nous avons essayé de dessiner avec la main droite, de chercher la solution d'un problème, de poursuivre une idée, de traiter un sujet donné. Malgré les efforts réitérés que nous avons faits pour atteindre ce but, nous n'avons jamais pu réussir. Bon nombre de médiums ont tenté cette épreuve sous nos yeux, mais toujours avec le même insuccès.

Nous défions tous les médiums qui existent dans les cinq parties du monde d'exécuter cette expérience.

Nous défions également *le médium dessinateur* le plus habile *d'ombrer* un dessin quelconque pendant qu'on exercerait sur ses paupières une pression irrégulière, action qui paralyse non-seulement la vue naturelle, mais encore *la vision magnétique*. Quant à ce qui est de dessiner simplement dans l'obscurité, c'est là un acte que les somnambules et les sensitifs exécutent assez facilement, cela sans l'intervention des esprits. Nous recommandons les deux épreuves ci-dessus à l'attention des spirites. L'étude raisonnée de ces faits suffira pour les édifier sur la véritable nature des phénoménisations spirites. Tous les faits de cette espèce sont des phénomènes *naturels*, *physiques*, *magnétiques*, *physiologiques*, et rien de plus. Il n'existe qu'un seul principe spirituel : Dieu, esprit infini, intelligence universelle !

Admettre la pluralité des esprits, croire aux évocations, aux apparitions, aux fantômes, aux revenants, c'est faire preuve d'ineptie, de manque de tact, de déraison ; c'est de la crédulité pure et simple, de la superstition !

Nous nous dispenserons d'étudier le spiritisme au point de vue de la religion ; nous ferons remarquer simplement que cette doctrine est opposée aux croyances qui forment la base du christianisme et de la plupart des cultes. *L'individualité de l'âme*, tel est le principe fondamental de presque toutes les religions. Que devient cette individualité avec *la réincarnation des esprits ?* Elle est annihilée de fait. Nous comprenons maintenant pourquoi le clergé se montre hostile au spiritisme.

Nous pourrions, à cette heure, passer en revue toutes les hérésies, toutes les billevesées, toutes les niaiseries que renferme la doctrine du spiritisme, telles que les notions de physique, de chimie et de mécanique dictées par les esprits non incarnés, lesquelles notions sont en contradiction flagrante avec les lois naturelles et les principes de la science; la nature, le rang et le sexe des esprits, leurs perceptions, leurs sensations, leurs souffrances, leurs sympathies et leurs antipathies, leurs attributions, leurs occupations, le rôle actif qu'ils jouent dans tous les phénomènes de la nature. Ainsi, ce sont les esprits libres qui produisent les orages, les trombes, les tempêtes, les ouragans, les tremblements de terre, qui accomplissent tous les phénomènes physiques, comme le mouvement de l'électricité dans les fils télégraphiques, etc. Ce sont encore les mêmes esprits qui président aux combinaisons chimiques, qui font pousser les végétaux, etc., etc. Les esprits interviennent encore dans tous les actes de la vie humaine ; ils réagissent sur notre *esprit particulier*, sur le locataire invisible qui s'est logé momentanément dans notre machine, et nous font commettre *fatalement* une série de boulettes, de sottises et de turpitudes. C'est ici le cas de reproduire certain quatrain :

Pauvres hères, tristes humains !
Pourquoi nous rompre la cervelle?
Nous sommes tous de vrais pantins,
Dont le diable tient la ficelle.

Notez bien que le nombre des démons ou *mauvais esprits* est bien supérieur à celui des *bons esprits*, cela de l'aveu même de ces derniers. Consultez à ce sujet le *livre des esprits*,

celui des *médiums*, et toutes les communications dictées par les *esprits* bons ou mauvais.

Et dire qu'après de pareilles révélations faites par les esprits, les magistrats se permettent encore de punir ceux qui commettent des méfaits... Ah! la justice est aveugle, sourde, injuste, inique !...

Il nous resterait à examiner les prétendues manifestations des esprits, telles que les évocations, les apparitions, puis les phénoménisations, les prestiges, les tours de force exécutés par les êtres occultes et par les médiums. Mais nous ne voulons pas abuser davantage de la patience du lecteur, et nous craignons de le fatiguer avec ces rapsodies. Nous n'avons plus que quelques mots à dire.

Certains adeptes du spiritisme ont trouvé que nous avions fait preuve de beaucoup trop de sévérité vis-à-vis de M. Squire, le médium américain. A cela nous répondrons : Il faut un véritable courage pour *afficher* son nom dans un journal de magnétisme. Nous employons le mot afficher avec intention, car, aux yeux de la majorité du public, les magnétiseurs sont des charlatans, des imposteurs, des farceurs. Cette opinion de la part des sceptiques ne doit pas nous étonner, si l'on songe au nombre considérable de faux magnétiseurs, de bateleurs, de jongleurs, d'histrions, qui font de la *double vue* sous le nom de magnétisme, saus compter, en outre, *les endormeurs*, *les donneurs de consultations somnambuliques*, etc. Aux yeux du vulgaire, le magnétisme et le spiritisme, c'est tout un. Comment en serait-il autrement, puisque les adeptes du spiritisme sont les premiers à le proclamer, et veulent absolument nous rendre solidaires de toutes les balivernes, toutes les turpitudes qui se débitent chaque jour sous le couvert du spiritisme. Il est du devoir des magnétistes consciencieux de dessiller les yeux des personnes raisonnables à ce sujet, de repousser cette solidarité, de stigmatiser les faux frères; c'est là ce que nous avons fait, et nous continuerons à agir ainsi tant que nous serons capable de tenir une plume.

Pour nous, les médiums sont des idéologues, des rêveurs, des hallucinés ou des fourbes; des gens qui sont dupes de leurs sens, ou qui abusent sciemment de la crédulité du public (voir à ce sujet l'article de M. Paul Fassy dans le n° 3 du présent journal, année 1861).

Si les médiums et les écrivains spirites veulent que nous accordions une confiance quelconque à leurs élucubrations,

qu'ils commencent par se montrer conséquents avec eux-mêmes, ou plutôt avec les principes de leur doctrine.

Nous avons montré que M. Squire, ou, pour mieux dire, M. Piérart, était en contradiction flagrante avec les préceptes dictés par les esprits.

M. Piérart soutient que les expériences du médium américain ne peuvent s'exécuter que dans les ténèbres. Il s'exprime ainsi : « De même que certaines expériences chimiques ou physiques exigent l'obscurité pour se produire, de même, pour se manifester physiquement, les esprits familiers de M. Squire ont absolument besoin de l'obscurité ; il suffirait d'une lueur, d'une étincelle malveillante, pour faire *rater l'expérience* et faire tomber la table sur la tête de M. Squire et la lui broyer. »

Cependant, les esprits *affirment positivement*, par la bouche de M. Allan-Kardec, le grand-prêtre du spiritisme, que l'obscurité n'est point nécessaire pour la production de ces phénomènes. A qui faut-il s'en rapporter ? Qui est-ce qui en impose réellement ?

Si l'on considère les choses sous leur véritable jour, on est forcé de reconnaître que certains spirites spéculent sur les facultés du médium américain ; celui-ci est le *compère* ou la *dupe* de ces Messieurs. Soit sciemment, soit bénévolement, il fait du chantage, de la réclame en faveur du spiritisme ; il exécute des tours de force à la porte de *la revue spiritualiste* ou *spirite*.

Maintenant, si nous devons formuler notre opinion sans restriction, nous dirons que nous ne suspectons nullement la bonne foi de M. Squire ; nous croyons fermement qu'il possède des qualités électro-magnétiques particulières, comme celles qui distinguent la nommée Rose Cottin, mais nous lui reprochons de mettre *la lumière sous le boisseau*, et nous le blâmons hautement de s'associer bénévolement à ces manœuvres illicites. D'autant plus que, si nous nous en rapportons aux aveux de M. Squire, celui-ci ajoute peu de foi aux principes qui forment la base du spiritisme ; il révoque presque en doute l'intervention des esprits, et regarde les facultés dont il est doué comme *naturelles*. S'il en est réellement ainsi, M. Squire est doublement coupable à nos yeux.

Quant à nous, nous admettons parfaitement la réalité des phénomènes électro-magnétiques qui constituent les expériences du médium américain, mais nous nions formellement l'intervention des esprits dans la production de ces phéno-

mènes. Nous asseyons notre opinion sur les faits que nous venons d'examiner. Ludwig d'ARBAUD.

Errata. Quelques erreurs typographiques se sont glissées dans notre dernier article.

Ainsi, page 134, ligne 11, au lieu de *congestion sanguine ou nerveuse*, lisez : *congestion sanguine du cerveau*. Page 135, ligne 18, lisez : Ces sortes de maladies ont été définies avec beaucoup de soin. Page 140, ligne 34, au lieu d'*hébêtus*, lisez d'*ébêtude*. Page 144, ligne 3, lisez : Ainsi, impossibilité d'agir sur l'épanchement hémorragique, nécessité de ménager les forces de l'économie, sont les deux faits, etc.

Page 166, ligne 25, lisez : *Qui* vous concède le droit, etc.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

Vœux et souhaits pour 1862. — La conférence des avocats et le somnambulisme. — La *Société de magnétisme* et le *Jury magnétique*. — La somnambule *Gôdu* : exsudation d'or et d'argent !...

Paris, 10 janvier 1862.

Au moment où vous lirez ces lignes, la nouvelle année aura déjà vécu quinze jours; il faut donc que je me dépêche de vous la souhaiter bonne et heureuse, de peur de m'attarder.

Bien entendu que mes vœux et mes compliments s'adressent à vous tous, chers et indulgents lecteurs; — et aussi à vos proches, si cela vous est agréable. — Mais souffrez qu'ils s'adressent également au Magnétisme, à tous ceux qui, dans les deux mondes, marchent sous les drapeaux de Mesmer, loyalement, sagement, sans crainte et sans forfanterie.

L'année qui s'ouvre verra-t-elle le triomphe définitif de l'agent vital ? C'est bien douteux, mais il ne m'en coûte rien de le souhaiter ; souhaitons-le de toute notre âme et de toutes nos aspirations.

Notre cause chemine lentement, c'est un fait avéré ; mais, à force de cheminer, il faut bien qu'on arrive, quelle que soit la longueur de la route.

Vous avez vu, par des faits récents, que 1861 n'a pas été tout à fait stérile ; et si le magnétisme n'a pas remporté de grandes victoires, il a du moins obtenu quelques succès partiels qui ne sont point à dédaigner.

Un événement récent est encore venu compléter la série de ces petits avantages.

Je copie la *Gazette des tribunaux:*

« La conférence des avocats s'est réunie le 28 décembre, sous la présidence de Me Jules Favre, bâtonnier, assisté de Me Rivolet et de Me Bertin.

« La question à discuter était la suivante :

« Y a-t-il escroquerie dans le fait d'avoir, à l'aide de procédés de magnétisation ou en état de somnambulisme, donné des consultations, des réponses, moyennant des sommes d'argent ? »

« Mes Jolivard et Paul Diard ont soutenu l'affirmative.

« Mes Perruche de Velna et C. Marty ont soutenu la négative.

« Après le résumé de M. le bâtonnier, la conférence, consultée, a adopté la négative. »

Je suis convaincu que ce résumé de l'illustre bâtonnier n'a pas peu contribué au résultat, car Me Jules Favre, on le sait, est un des chauds défenseurs de notre cause.

Ainsi, d'un côté, la magistrature a reconnu l'existence d'un somnambulisme artificiel *non simulé ;* de l'autre, le Barreau déclare, dans ses conférences, que le somnambulisme *moyennant salaire* ne constitue pas un délit.

Osez dire maintenant que la profession de *somnambule* n'est pas légalement reconnue !...

Tout nous annonce donc que nos modernes sybilles vont pouvoir donner en toute sécurité des consultations *payantes.* Je ne vois pas précisément ce qu'y gagne le mesmérisme proprement dit ; beaucoup de ces sybilles ne lui font pas grand honneur ; n'importe ; acceptons ces petits succès indirects, en attendant mieux.

A l'heure où je vous expédie le courrier, deux questions importantes s'agitent au sein de la *Société de magnétisme de Paris :*

1° L'agrandissement du journal l'*Union magnétique ;* 2° la fusion du Jury avec la Société.

La première question est complétement résolue. La suspension du journal de M. du Potet a fait sentir l'opportunité de donner de l'extension à l'*Union magnétique*, ainsi que je vous l'ai prophétisé. Cet organe bi-mensuel aura désormais 32 pages. Nous leur souhaitons d'être bien remplies.

Quant au Jury magnétique, je vous ai déjà amplement exprimé mon opinion sur cette institution, qui ne s'est pas encore lavée de son péché originel. Ce Jury sommeille toute l'année et ce n'est point un mal. Malheureusement il se réveille chaque année à l'époque du Banquet de Mesmer pour

distribuer ses médailles : c'est une infirmité périodique dont on parviendra difficilement à le guérir.

Le docteur Léger a voulu entreprendre le traitement de ce malade. Il a appelé en consultation les docteurs du Planty et Louyet ; et le triumvirat médical a décidé que par des moyens doux (tels que plan de *fusion*, convocations, assemblées générales, délibérations et autres substances calmantes), on attirerait le JURY au sein de la *Société de magnétisme*, où on lui offrirait une atmosphère salubre et un lit bien bassiné, en attendant qu'il s'endorme du sommeil éternel.

Ce projet de médication a été approuvé par tous les membres de la Société.

Le traitement a commencé le jeudi 26 décembre, en assemblée générale. Mais le malade se montre très-revêche. Le baron du Potet, le docteur du Planty et le docteur Léger ont successivement occupé le fauteuil de la présidence. On a tâté le pouls du malade ; on a beaucoup parlé, délibéré, discuté, péroré. Finalement il a été convenu que le mot *fusion* serait remplacé par le mot *annexion*. Le JURY MAGNÉTIQUE a peur d'être *fondu ;* il préfère être *annexé*, — comme un simple Savoyard.

Mais tout cela ne vous intéresse guère. J'aime mieux vous parler d'un nouveau phénomène psychologique, dont nous entretient la *Revue spiritualiste* de M. Piérart.

J'ignore si la nouvelle en est parvenue jusqu'à vous : il s'agit d'une somnambule, — la demoiselle GODU, — retetenez bien ce nom ! — qui exsude ou sécrète, par un organe spécial, l'or, l'argent, les diamants, et même des graines de plantes inconnues sur cette terre. Certes, voilà qui dépasse tous les excentriques prodiges de ces derniers temps. Esprits frappeurs, pâlissez ! *mediums* et bousculeurs de tables, prosternez-vous ! Que sont vos insignifiants exercices à côté de la gymnastique végétale de Mlle GODU et de ses mirifiques exsudations ?...

Heureux docteur Morheri ! — Ainsi se nomme, dit-on, le possesseur de cette somnambule, de ce trésor, de ce sujet rare et précieux. — Dire que vous n'avez qu'à le faire suer pour marcher l'égal des Rothschild et des Péreire !

Ne riez pas, chers lecteurs ; la réalité du phénomène est affirmée par la *Revue spiritualiste*. Donc, c'est parole d'Evangile.

JULES LOVY.

N° 11. 15 Février 1862. 3e Année.

LE MAGNÉTISEUR

Nous prévenons nos abonnés que nous leur ferons présenter prochainement la quittance de l'abonnement 1862, quoique l'année de notre journal finisse au mois de mars seulement.

Nous les remercions de l'intérêt qu'ils ont daigné accorder à notre publication, et nous les prions de vouloir bien nous continuer leur concours, en les assurant que nous redoublerons d'efforts pour que notre feuille aide au triomphe du magnétisme.

LETTRE DE M. TIEDEMAN AU SUJET DE M. D'ARBAUD.

Cher Monsieur,

Il y a dans l'article de M. d'Arbaud, publié dans votre dernier numéro, des passages que je ne puis laisser passer sans leur opposer quelques objections. M. d'Arbaud parle des manifestations des esprits en savant qui a tout vu ; je me permets de douter qu'il en soit ainsi ; — combien n'ai-je pas vu de personnes qui émettaient leur jugement avec certitude, et qui n'avaient vu autre chose que.... tables tournantes et médiums écrivains ; — c'est vouloir juger de la beauté et de la fertilité d'un pays en n'en visitant que les villes.

Je commence d'abord par avertir M. d'Arbaud que je n'appartiens ni à l'école spirite ni à aucune autre ; — je suis spiritualiste rationaliste, voilà tout. et ma conviction repose sur

des faits ; j'ai vu, j'ai touché ces êtres invisibles, exactement comme on peut toucher le gaz acide carbonique quand il est à l'état solide.

M. d'Arbaud en appelle à la science, à la physique, à la chimie ; c'est bien ! Mais je lis, page 206 : « L'éther est le principe virtuel, un agent, une force, le moteur universel, etc. » — M. d'Arbaud ne se tromperait-il pas quelque peu en avançant ceci, et l'éther ne serait-il pas plutôt le *véhicule*, qui, une fois mis en mouvement par les forces que l'on nomme *chaleur*, *lumière*, *électricité*, *magnétisme*, reçoit les vibrations et nous les transmet. Les physiciens que j'ai consultés à ce sujet étaient de mon avis.

Plus loin, page 207, M. d'Arbaud dit que les apparitions et les manifestations du même ordre se basent sur l'hypothèse suivante : « *Le périsprit est susceptible de se séparer momentanément de l'organisme.* » — J'observerai d'abord que les spiritualistes rationnels n'admettent nullement cette hypothèse. Dire que les Invisibles peuvent quitter leurs corps, même momentanément, est aussi absurde que d'admettre que nous puissions quitter les nôtres. — M. d'Arbaud est, je crois, magnétiste ; il doit donc savoir ce qui peut arriver lorsqu'une personne amenée au dernier degré de l'extase n'est pas rappelée à temps. Une fois le monde invisible admis (et non-seulement tous les grands penseurs de toutes les époques, mais la majorité des hommes l'admettent), — est-il si étrange de voir ces Invisibles qui ont connu avec nous, ou auparavant, les troubles de la vie terrestre, — de les voir, dis je, s'intéresser encore à notre sort, et surtout vouloir donner aux matérialistes, à ceux qui croient qu'à la mort tout est dit, — des preuves palpables du contraire? Combien doit-il y en avoir, parmi ces Invisibles, qui, ayant quitté cette vie matérielle avec regret, jettent encore des regards d'envie sur toutes les choses dont ils ne peuvent plus jouir?

Mais ne nous arrêtons pas encore. — Les apparitions ou manifestations par attouchement ou autre moyen visible dépendent absolument de deux choses : — 1° la volonté de l'invisible ; — 2° les conditions (toutes physiques) de l'atmosphère locale. — Il est même presque certain que les effluves des personnes présentes entrent pour beaucoup dans les résultats, principalement ceux du médium intermédiaire ; — les personnes qui obtiennent des manifestations de cet ordre, sont en général des individus très-nerveux, hauts-sensitifs,

qui, pendant les manifestations, sont habituellement fort agités, et ensuite très-affaiblis et très-épuisés. C'est de ce côté-là qu'il faudrait diriger ses recherches pour s'éclairer davantage à ce sujet.

Quant aux niaiseries que contiennent souvent les dictées des esprits, je n'ai rien à leur opposer, sinon que j'en connais aussi d'autres qui ont étonné bien des savants, et notamment l'un des premiers astronomes de Paris. D'ailleurs, que de livres insignifiants ne voit-on pas journellement paraître, et qui formeraient un digne pendant aux dictées de la première espèce !

Mais j'y pense; M. d'Arbaud croit peut-être encore, — avec beaucoup d'autres, du reste, — qu'aussitôt après avoir subi cette transformation que nous appelons la mort, nous devenons immédiatement des savants, des génies, des anges ailés ou des diables malfaisants? S'il en était ainsi, je lui offrirais de parier le contraire : figurez-vous un poisson rouge transporté d'un bassin dans un bocal ; changera-t-il de couleur pour cela? Eh bien, l'une des suppositions n'est pas plus rationnelle que l'autre. Le changement de corps nous laisse parfaitement nous-mêmes, et notre individualité persiste en dépit de la métamorphose ; — quant aux réincarnations, nous en jugerons lorsque nous serons arrivés là ; pour le moment, l'important est de savoir *positivement :* — 1° que nous avons en nous un principe éternel ; — 2° que l'espèce humaine n'est pas le dernier échelon de notre perfectionnement. Voilà *le vrai but* des manifestations spiritistes ; quant *à l'enseignement* qu'on peut en retirer, elles répandent une vive lumière sur une foule de traits et de pensées des philosophes de l'antiquité, — également incompris jusqu'ici ; — elles élargissent l'horizon étroit et faux imposé à l'homme par la religion, en lui démontrant que le vrai but de la vie d'ici-bas consiste dans notre développement moral et dans les efforts que nous devons faire pour contribuer au plus haut degré au bien être universel ou social.

Agréez, Monsieur, etc. J.-N. TIEDEMAN.

Vevey, ce 23 janvier 1862.

LETTRE DU DOCTEUR MORHERY AU DOCTEUR HOEFFER.

Rohan (Morbihan), 5 décembre 1861.

Monsieur et honoré confrère,

Je me fais un plaisir d'adresser tous les renseignements

qu'on me demande au sujet de Mlle Godu, surtout quand la demande m'est faite par un confrère.

Le phénomène en question est un fait tellement incroyable, que j'ai souvent douté de moi-même quand je le constatais. J'ai été d'un scepticisme *absolu* à l'endroit des phénomènes surnaturels; mais aujourd'hui je suis vaincu par la réalité. L'organe en question est peu de chose, comparativement à tant de choses que j'ai vues, et ce n'est rien en raison de ce qu'on nous promet.

Voici ma réponse à vos questions:

L'appareil sécréteur consiste dans une ceinture dont la partie proéminente est placée comme les ceintures artificielles. Au lieu d'un *creux d'estomac* (passez-moi cette expression) il y a, dans cette partie, un renflement très-prononcé, qui forme la partie antérieure et la plus saillante de la ceinture.

Cette ceinture va se fixer en s'amoindrissant de chaque côté à la région dorsale de la colonne vertébrale. La ceinture a l'élasticité des seins, au-dessous desquels elle est fixée; mais quand on la presse, on y sent des parties dures qui dénotent des calices ou glandes de sécrétion. Elle est située à trois travers de doigt de l'ombilic et au-dessus. L'ombilic est infundibuliforme et terminé par un méat imperceptible par où sortent les *graines* qu'on sent se présenter sous le doigt. Souvent, après avoir vidé complétement l'ombilic, j'ai senti les *graines* percer sous mon doigt pendant le sommeil extatique du sujet. L'aspect des *graines* ne laisse aucun doute sur leur origine. Elles portent toutes un caractère distinctif.

La voix (l'esprit) m'a promis de me donner un dessin anatomique de cette ceinture et de ses compartiments. Quand il me sera remis, j'en adresserai des copies aux journaux de médecine.

Il m'est impossible de vous envoyer des graines. Il ne me reste plus que *deux pepins et deux graines de vigne*, que j'ai ordre de garder comme échantillons.

En ce moment, Mlle Godu est complétement séquestrée. On prépare son organisation pour les grandes manifestations qu'elle doit produire à Paris par la puissance de *la voix*. Moi-même j'ai dû me retirer dans ma famille sur l'ordre qui m'a été donné de la laisser seule en attendant son départ. Néanmoins j'ai fait part, aujourd'hui même, de votre lettre à *la voix*, et si l'esprit m'y autorise, je me rendrai à Hennebout pour vous recevoir. Seule, Mlle Godu ne recevra jamais per-

sonne; elle est trop timide et trop impressionnable pour cela; elle n'a même pas idée du monde, et elle est aussi ingénue, sous le rapport des sexes, qu'un enfant de dix ans. Ma femme et mes filles ne pouvaient la comprendre, tant sa naïveté était excentrique. C'est, je vous assure, la femme la plus phénoménale qu'il y a sous le tournant du soleil. Patientez encore quelque temps, et vous la verrez à Paris.

J'ai reçu tant de lettres comme la vôtre, que dans l'impossibilité d'y répondre j'ai pris le parti de rédiger une brochure qui suppléera à l'insuffisance des lettres.

L'organe fonctionnera, et toujours de mieux en mieux, tant que vivra Mlle Godu. Comme elle est robuste et d'une santé parfaite, à part ses crises passagères, elle vivra longtemps si elle ne meurt pas par le fer ou le poison.

Vous devez comprendre que le fanatisme ne peut lui pardonner ses miracles, puisque jamais elle ne se confesse qu'à *la voix*.

Agréez mes salutations sincères.

MORHERY, D.-M.

SECONDE LETTRE DU DOCTEUR MORHERY.

Nous avons eu sous les yeux, grâce à l'obligeance d'un de nos abonnés, et avec permission de l'imprimer, l'original de la lettre qui précède, émanant directement du docteur Morhery. Nous nous permettrons de dire notre pensée sur ces faits extraordinaires; mais auparavant, nous ferons connaître à nos lecteurs quelques autres faits non moins extraordinaires, que nous prenons dans une autre lettre du même auteur, datée du 20 octobre 1861, et publiée par la *Revue spiritualiste*. Nous n'en citerons que quelques passages.

Dans cette lettre, le docteur Morhery fait d'abord connaître l'organe spécial dont est douée Mlle *Désirée Godu* (l'espèce de ceinture dont il est parlé plus haut), et il dit :

« Cet organe existait à l'état rudimentaire dès ses premières années. Il s'est développé progressivement, et maintenant il a atteint son développement normal.

» Cet organe est souple au toucher; mais quand on le presse avec la main, on y sent des renflements plus durs qui dénotent une division en plusieurs compartiments. Ces compartiments sont sans doute des calices ou des glandes de sé-

crétion. L'esprit a promis de me remettre un dessin de cet organe dans son ensemble et ses détails.

» C'est depuis trois mois qu'il a commencé à fonctionner, d'abord d'une manière irrégulière, et maintenant d'une manière normale. Le début s'est annoncé par la formation de petits globules d'argent qui se condensaient aux mains et sur diverses parties du corps. Bientôt des sueurs aurifères et argentifères se sont déclarées, et des exsudations de petits fragments d'or et d'argent les ont suivies. J'ai recueilli trois métaux de nature différente : de l'argent, de l'or et du métal d'*eudi*, que l'on m'a dit être inconnu sur cette terre. Pendant plus d'un mois ce phénomène se reproduisait chaque jour, soit d'une façon, soit d'une autre. J'ai pu recueillir ainsi près d'un mètre quarante centimètres de fil d'or, qui paraît avoir passé à la filière. Il y a également des fragments d'argent et de métal d'*eudi* en quantité notable, mais moins forte que celle de l'or. J'ai étiqueté chaque échantillon par ordre de date, de sorte que tout observateur peut aujourd'hui, par l'examen des échantillons, s'assurer que l'or s'est épuré progressivement de manière à arriver à une rare pureté.

» Quand l'or et l'argent élaborés par l'exsudation ont été épuisés, il y a eu changement de fluide. J'ai constaté une exsudation micacée dont je conserve quelques fragments. Le plus large a été extrait du front, sur l'ordre de *l'esprit*, le matin à son réveil. A cette exsudation de mica a succédé la condensation de diamants, ou tout au moins de cristallisations qui en imitent le reflet et la limpidité. J'en ai recueilli sept, dont cinq grands et deux petits. J'ignore si leur élément est du carbone pur comme pour le diamant, du silicate comme pour le strass ou toute autre composition inconnue. Les orfèvres n'ont pas pu me fixer d'une manière précise sur leur nature, et moi je n'ai pas voulu en sacrifier pour en faire l'analyse. J'attendrai que nous soyons arrivés aux diamants les plus purs afin que, par la série des échantillons, on puisse juger de l'épuration progressive pour les diamants comme pour l'or. Ce sera une expérience très-intéressante pour la science. La série des diamants impurs étant fermée, m'a dit la *voix*, nous ne pouvons plus en recueillir que de purs. Il n'y a donc qu'à attendre.

» Maintenant, quittons les joujoux de la vanité opulente pour nous occuper de produits bien autrement sérieux. En effet, en même temps que ces pierreries nous arrivaient, nous

récoltions des graines d'un prix inappréciable, d'après ce que nous en a dit *la voix*. J'en ai reçu de plus de dix espèces de plantes. Malheureusement, pendant un orage assez violent, la plupart de ces graines se sont évaporées, preuve évidente qu'elles ne sont pas de même nature que les nôtres. Celles-ci ne sont pas susceptibles de s'évaporer par cette seule cause. Par bonheur, d'après les instructions de *la voix* ou l'*esprit* qui dirige Mlle Godu, j'avais plongé les graines de vigne dans du vinaigre d'abord, et ensuite dans de l'eau de-vie. Ce traitement a suffi pour les préserver de l'effet de l'électricité. Depuis, j'ai recueilli un grand nombre de graines de vigne (environ 160), plus, quelques pepins de pommes et de poires. Ces pepins ont tous un cachet d'origine, tant par leur forme que par leur aspect. Ils sont munis, à la base, d'une espèce d'éperon qui semble rappeler un cordon alimentaire au moyen duquel ils se sont développés. M. Jobard, de Bruxelles, auquel j'ai adressé trois de ces pepins et trois graines de vigne, a remarqué, comme moi, ce signe distinctif.

» J'ai recueilli des graines de vigne de plusieurs espèces, mais celles reçues hier méritent une mention spéciale. Ces graines, qui sont au nombre de quinze, portent toutes une couronne ou plutôt un cercle empreint en relief à leur surface dorsale. C'est un cachet qu'il serait impossible de trouver sur aucune graine de vigne, même par un jeu de hasard. Dans la circonstance, il n'y a pas effet du hasard, puisque toutes ces graines, sans en excepter une seule, sont marquées du même cachet, tandis que celles reçues précédemment n'en portaient aucune trace. Au reste, tous les objets obtenus de la même source, soit métaux, soit graines, sont caractérisés par des adhérences de sang coagulé à leur surface. Ces adhérences, qui figurent des incrustations, sont vraiment inimitables. Tous les fragments d'or ou autres métaux que je conserve en sont empreints. Ces taches ne s'effaceront que par un frottement mécanique exercé sur la surface de ces métaux. »

MORHERY, D. M.

NOTRE OPINION SUR CES FAITS.

Que penser, que dire de faits aussi extraordinaires? Faut-il les croire et les admettre, ou bien devons-nous taxer d'imposteur le docteur Morhery et Mlle Godu? Le ton de vérité qui se fait sentir dans les lettres du docteur, la bonhomie

confiante avec laquelle il a observé et reconnu les faits qu'il s'empresse de publier, nous font plutôt croire à sa sincérité et à sa loyauté. Peut-il en être de même pour Mlle Godu? Nous n'osons pas encore nous prononcer. Examinons les faits tels qu'on nous les présente, et voyons s'ils n'offrent pas un mélange de vérité et d'erreur.

Convenons d'abord que nous ne nous refusons pas entièrement à admettre la possibilité du phénomène des *graines* et des *pepins* sortant de l'ombilic de Mlle Godu; l'*organe* nommé ceinture par lequel ils semblent être sécrétés, rentre dans la catégorie de ces faits hors nature, il est vrai, mais qui, bien que se rencontrant rarement, existent toutefois, et sont reconnus par la science comme faits anormaux, quand il y a défaut de conformation chez l'individu, ou de ces monstruosités telles que chez les deux frères Siamois, par exemple, dont les deux corps étaient liés l'un à l'autre par un cordon qui ne permettait pas à l'un de faire un pas à droite ou à gauche sans que le second ne fût forcé de suivre l'impulsion donnée par le premier.

La description de l'organe sécréteur de Mlle Godu nous montre un renflement de l'estomac qui se prolonge autour du corps, en forme de ceinture. Ne pourrait-ce être une espèce de poche ou plusieurs réunies, qui formeraient ce prolongement disposé en ceinture? La science a constaté quelquefois de petits sacs qui se formaient au-dessous de l'estomac, et dans lesquels entraient une partie des aliments qui y séjournaient souvent très-longtemps, et n'en étaient expulsés que longtemps après, et souvent par des crises violentes de la nature. Ne pourrait-il en être de même pour *les graines et les pepins avalés* par Mlle Godu, et qui, après avoir séjourné un certain temps dans cette poche au-dessous de l'estomac, se seraient frayés un chemin, grâce à la dureté de leur corps, et auraient gagné l'ombilic, où ils auraient percé une ouverture par laquelle ils seraient sortis? Nous ne voyons là rien que de très-naturel, et qui plus est de très probable et de très-rationnel. Quant au sang dont ils sont maculés, il est tout naturel encore qu'ayant déchiré en quelque sorte des tissus intérieurs, ils aient été marqués par un peu de sang qu'ils ont provoqué au passage.

Le phénomène des graines et des pepins de raisins avalés par Mlle Godu, et rendus par un organe non habitué à cet usage, n'est donc pas un fait au-dessus de la nature, et nous

ne voyons point la nécessité de faire intervenir les *esprits*, comme on l'a fait pour l'expliquer.

Nous pouvons donc l'admettre comme un fait anormal, mais naturel, résultant d'un défaut d'organisation ou d'un état de désorganisation, ou même d'une monstruosité de conformation. Nous avons été appelé, dans notre vie, à en voir de plus extraordinaires encore.

Quant à la sécrétion des métaux d'or, d'argent, d'*eudi*, *métal inconnu*, et à la formation des diamants et des fils d'or en quantité d'un mètre quarante centimètres, ceci nous paraît un peu moins naturel et un peu moins vraisemblable.

Mais avant tout, disons que décidément *les esprits* ne sont pas forts sur les sciences, et nous, qui ne sommes qu'un pauvre mortel ignorant, donnons une leçon scientifique à *la voix* ou à *l'esprit* de Mlle Godu, qui, étant un être supérieur, ne devrait pas se permettre d'appeler *métal inconnu* un minéral très-connu. S'il n'en savait pas bien le nom, ou s'il ne le connaissait pas, il n'avait qu'à ouvrir le dictionnaire de Bescherelle ; il aurait trouvé, non pas *eudi*, mais bien « EUDIALITE, » *substance minérale du Groënland, d'un violet rougeâtre. C'est* » *un composé de silice, de soude, de zircone, de chaux et de fer.* » A bon entendeur *salut*.

Quant au fil d'or qui semble avoir passé par la filière, et par conséquent par la main de l'homme, il nous rappelle la *couronne d'argent* qu'un somnambule prétendait avoir reçue des mains de la *Vierge*, et qui cependant portait le *contrôle de la Monnaie de Paris*, ce qui démontrait clairement que la Vierge respectait beaucoup les lois humaines, mais qu'elle était impuissante à fabriquer une couronne d'argent. Ceci se passait dans l'obscurité en 1844 à Paris.

La sécrétion des métaux nous semble donc une fraude de Mlle Godu; mais cependant nous ne l'accusons pas encore; nous préférons attendre.

Quant aux *voix*, aux *esprits*, nos lecteurs savent ce que nous en pensons; ils doivent se rappeler que nous ne croyons pas à la possibilité de la communication avec ces êtres supérieurs qui vivent d'une autre vie que la nôtre, et que nous admettons encore moins les apports d'objets matériels par ces êtres immatériels. Nous attendrons donc que la lumière se fasse.

Ch. LAFONTAINE.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

Un petit *erratum*. — Encore Mlle Godu. — La Revue *spirite* et la Revue *spiritualiste*. — Thaumaturges et raisonneurs. — Le programme de l'*Union magnétique*. — La vapeur détrônée ! — Un drame sur *Mesmer*.

Paris, 10 février 1862.

Laissez-moi débuter par un tout petit *erratum:* vous savez que je n'en abuse pas. Dans ma dernière correspondance, je vous parlais de la demoiselle Godu, qui, au dire de la *Revue spiritualiste*, exsude ou sécrète par un organe spécial l'or, l'argent, les diamants. etc. Or, de ce charmant phénomène physiologique, nos typographes ont fait un phénomène *psychologique*, — à moins que ce ne soit moi-même qui aie commis la distraction, car je ne me crois pas infaillible comme le pape.

C'est pour vous dire (et vous le savez de reste) que la *psychologie* n'a rien de commun avec la sécrétion de l'or et de l'argent, — bien que l'or et l'argent soient l'*âme* de notre siècle.

Corrigeons donc au plus vite cette faute, et n'en parlons plus.

Mais revenons un instant sur Mlle Godu, ne fût-ce que pour constater la défiance que cette demoiselle inspire, même à MM. les *spiritistes*.

Le docteur Morhery avait recommandé son mirifique sujet à M. Allan-Kardec, directeur de la *Revue spirite;* celui-ci vient de lui répondre en ces termes (je ne transcris que le paragraphe important):

..... « Quant aux phénomènes que vous relatez dans votre » dernière lettre, ils sont si étranges que je ne me hasarde- » rai à les publier que lorsque j'en aurai la confirmation d'une » manière irrécusable. Plus un fait est anormal, plus il exige » de circonspection. Vous ne trouverez donc pas surprenant » que j'en use beaucoup en cette circonstance; c'est du » reste aussi l'avis du comité de la Société auquel j'ai soumis » votre lettre. Il a décidé, à l'unanimité, qu'avant même d'en » parler, il convenait d'attendre la suite. Jusqu'à présent ce » fait est tellement contraire à toutes les lois naturelles, » et même à toutes les lois connues du spiritisme, que le pre- » mier sentiment qu'il provoque, même chez les spirites, c'est » l'incrédulité; en parler par anticipation et avant de pouvoir

» l'appuyer sur des preuves authentiques, ce serait exciter » sans profit la verve des mauvais plaisants.

» Allan-Kardec. »

Au surplus, ce n'est pas la première fois qu'on le remarque : le directeur de la *Revue spirite* accepte rarement la solidarité des faits publiés et prônés par la *Revue spiritualiste* de M. Piérart. Celle-ci semble rédigée par une société de thaumaturges, tandis que la publication de M. Allan-Kardec paraît s'occuper spécialement de théorie, d'études philosophiques et morales.

La doctrine mystique de Cahagnet, renouvelée elle-même de Swedenborg, se trouve donc aujourd'hui divisée en deux écoles : l'une, vouée aux manifestations, aux *mediums* américains, et plongée dans la pratique jusqu'au cou ; l'autre, livrée à la doctrine, absorbée par le raisonnement, enfoncée dans la littérature métaphysique.

La société de M. Allan-Kardec est un cénacle raisonneur et sérieux, qui a la prétention de vous perfectionner l'âme sous la dictée des morts.

Le groupe de M. Piérart est plus amusant : on y fait un grand remue-ménage de meubles.

Ce que le magnétisme a de commun avec tous ces cultivateurs d'*Esprits*, Dieu le sait.

L'*Union magnétique* a publié le programme de sa nouvelle rédaction, ou plutôt le prospectus de son agrandissement matériel et de sa régénération littéraire. Si le journal tient tout ce qu'il promet, le mesmérisme aura enfin trouvé à Paris un organe intéressant, une tribune impartiale et consciencieuse. L'avenir nous apprendra si ce programme aura été une vérité.

Mais l'avenir réserve une autre bonne fortune au magnétisme parisien, s'il faut en croire certains bruits qui courent dans les sphères de la seconde vue.

On parle d'une grande invention destinée à DÉTRÔNER LA VAPEUR, et dont le projet s'élabore depuis deux ans sous les *inspirations lucides* d'une somnambule renommée, Mme Th.....

Le nouveau moteur a, dit-on, beaucoup de chances de réussite : or, les inventeurs se sont sérieusement engagés envers leur Egérie, — dans le cas où ils atteindraient leur but, — de fonder à Paris un établissement de *théropeutique mesmérienne*.

Depuis deux ans la disciple de Mlle Lenormand, je veux dire la somnambule Mme Th..... a littéralement fermé sa porte

au public, tant elle est absorbée par ce grand projet industriel. Depuis deux ans les inventeurs accaparent la sybille, tiennent des séances à huis clos pour consulter l'oracle, dresser les plans, s'entendre sur le *modus faciendi*, sur le prix d'achat, sur le prix de revient, sur la consommation du charbon, sur les piles électriques, sur l'air dilatable, etc., etc.

Ainsi, le fluide se fait chiffre, la seconde vue élabore la houille et le coke, les centres nerveux sécrètent les pistons et les locomotives. Jamais sommeil de pythonisse n'aura été voué à un labeur aussi formidable. Ah! mais, c'est que ce n'est pas une mince tâche, même pour une sybille, que de détrôner une des reines de l'époque, la VAPEUR!

Puisse le projet ne pas s'en aller en fumée!

Je ne terminerai pas cette correspondance sans vous apprendre une autre nouvelle d'un intérêt plus secondaire, mais qui n'en mérite pas moins d'être mentionnée. On a décidément reçu dans un de nos théâtres de boulevart un grand drame intitulé : *Mesmer!*..... L'auteur, me dit-on, est un ancien sceptique, aujourd'hui converti à notre croyance. Nous pouvons donc enfin espérer voir mettre le magnétisme en scène d'une façon sérieuse, ce qui n'a pas encore eu lieu jusqu'aujourd'hui. Généralement le grand mystère nerveux est peu compris par les auteurs dramatiques; — je ne parle pas de nos vaudevillistes: ceux-ci ne se font point scrupule de livrer le fluide à la risée publique; — c'est leur rôle.

Je compte vous envoyer prochainement quelques renseignements plus précis sur le drame de *Mesmer*, et vous nommer le théâtre qui s'en est emparé. J. Lovy.

TRIBULATIONS D'UN MAGNÉTISEUR.

Fragments extraits des mémoires (inédits) d'un magnétiseur.

. . . .

.... Depuis que je m'occupais du magnétisme, j'avais toujours pensé que le meilleur moyen de le propager était de faire des expériences publiques. J'étais convaincu que pour faire accepter des phénomènes aussi extraordinaires que ceux qui sont produits par le magnétisme, il ne suffisait pas de les raconter, et que le meilleur livre ne pouvait porter aussi bien la conviction dans les esprits qu'un fait vu et touché, qu'une guérison opérée sous les yeux mêmes des personnes qui y étaient intéressées; j'étais persuadé, en outre, que les corps

savants n'adopteraient le magnétisme que forcés par l'opinion générale.

Bruno, Roullier, de Puységur, Deleuze, etc., n'étaient point de cet avis; ils pensaient qu'on ne devait magnétiser que dans le but de guérir et d'être utile; et, dans leurs écrits, ils condamnaient hautement ceux qui, contrairement à leur opinion, avaient pris le parti de la publicité.

Il est vrai que ceux qui avaient essayé de faire du magnétisme en public n'avaient, pour la plupart, présenté que les effets du somnambulisme, et qu'ils avaient laissé de côté les premiers phénomènes, qui, pouvant être vus et touchés par tous, devaient être les plus convenables pour la propagation. Les expériences de lucidité manquaient souvent en public, et faisaient traiter les magnétiseurs de charlatans, d'imposteurs.

Le magnétisme était nié, les magnétiseurs étaient bafoués, et il fallait dès lors un certain courage pour affronter un public prévenu. J'hésitais à me lancer publiquement, quoique mes convictions fussent bien entières. J'entrevoyais quelle serait ma position dans le monde; je reconnaissais que pour les uns je serais un charlatan, peut-être même un fripon; je comprenais toutes les souffrances qu'il me faudrait supporter; j'apercevais le dédale des déceptions, des mortifications, des humiliations que j'aurais à subir, toutes les blessures dont mon pauvre cœur serait atteint, car les amis, les parents ne sont jamais les derniers à blâmer et à jeter la pierre. Je sentais qu'il me faudrait vivre seul comme un paria, exilé de la société quoique vivant au milieu d'elle, et qu'il me faudrait rompre avec tout ce qui avait fait ma vie jusqu'alors.

D'un autre côté, je sentais aussi qu'il serait doux et glorieux de propager et de faire triompher une vérité niée et repoussée par tous.

Dans cette alternative, je me crus assez fort, assez ferme pour combattre et atteindre le but sans me laisser abattre par les obstacles.

L'entêtement de ma jeunesse était devenu une volonté de fer que rien ne pouvait faire plier; je sentais en moi une force, une santé, une vie dont je m'étais à peine douté; je me décidai : *j'eus foi en moi.*

Et quand plus tard, après les premiers pas, ma famille, mes parents, mes amis firent tous leurs efforts pour m'arrêter, je restai inébranlable; les premières blessures avaien trop profondément pénétré mon cœur; et loin de me faire

reculer, elles me décidèrent à me jeter à corps perdu dans la lutte.

J'éprouvais un vrai bonheur, une jouissance immense, à jeter un défi à la face de ce monde ignorant qui faisait l'esprit fort pour pouvoir nier une vérité qu'il ne voulait pas voir de ses yeux, ni toucher de ses doigts, et qui préférait croire sur parole à toutes les billevesées qui passaient par le cerveau de certains exploiteurs dits savants.

Ah! que je lui rendais bien mépris pour mépris, à ce monde qui allait m'accabler d'épithètes injurieuses, moi qui, plein de conviction pour la vérité, me dévouais pour la lui faire connaître!

Ce fut pour soulager une misère, pour sauver une famille que je donnai en France ma première séance publique. Elle eut lieu à Orléans, ville où résidait presque toute ma famille, mon oncle, président à la cour royale, mon frère, bâtonnier des avocats, mon père, ancien administrateur, et où moi-même j'étais connu. Je savais que plusieurs membres de ma famille se croiraient déshonorés par cet acte dont ils ne connaissaient point les motifs, et que j'encourrais leur disgrâce; mais les circonstances m'avaient forcé la main.

Jusqu'à ce jour, je n'avais fait du magnétisme en France que sur des malades; les quelques expériences que je faisais avaient toujours lieu devant un très-petit nombre de personnes qui me connaissaient pour la plupart. Aussi j'avais éprouvé de l'hésitation, et il avait fallu des motifs aussi pressants que ceux qui m'avaient décidé à me jeter dans la carrière publique pour m'inspirer le courage de donner une séance publique à Orléans.

Quelques années auparavant, j'avais connu à Bruxelles un médecin, M. Laurent Piard, dont la position avait été bouleversée par des spéculations malheureuses, la misère était devenue le partage de sa nombreuse famille, et lui-même essayait de tout, pour pouvoir subvenir aux grandes charges qui l'accablaient. Pendant un séjour qu'il fit à Orléans, il parla beaucoup de magnétisme, raconta tout ce qu'il avait vu, expériences et guérisons, et piqua la curiosité des personnes avec lesquelles il s'entretenait et qui le pressèrent de leur montrer quelques faits. On l'engagea à écrire au magnétiseur qu'il connaissait pour le prier de venir, on lui affirma qu'il aurait chambrée complète. Ce fut alors qu'il m'écrivit pour me demander de venir le tirer de l'embarras où il se trouvait, et

dont je le sauverais si je voulais consentir à donner une séance et à en partager le produit avec lui. Je lui répondis qu'il m'était impossible de donner une séance à Orléans; il ne se tint pas pour battu, et m'envoya sa femme et ses enfants qui habitaient Paris, et qui me firent un tableau si poignant de leur position, que je ne pus résister à leurs larmes. J'écrivis alors à Laurent qu'il pouvait tout préparer, et que dans quelques jours je serais auprès de lui.

Je lui demandai de ne pas mettre mon nom sur les affiches, et cela par déférence pour ma famille, précaution maladroite, du reste, puisque beaucoup de personnes me connaissaient personnellement.

Dès mon arrivée je fus mis en relation avec les docteurs Lhuilier, Latour, et M. Bourdon, pharmacien. Quoique j'eusse amené avec moi une somnambule, que j'avais formée à Paris, ces messieurs me proposèrent de magnétiser devant eux une jeune fille de la ville qui m'était entièrement inconnue, et qui n'avait jamais été magnétisée. J'acceptai : ils me conduisirent de suite dans une maison de tolérance, firent appeler une jeune fille de vingt ans, qui avait souvent des crises d'hystérie. Sans lui dire ce qu'on désirait d'elle, sans me permettre de lui adresser la parole, on la fit asseoir, et je lui pris les pouces; vingt minutes après elle était endormie, et après une heure et demie de sommeil elle devenait somnambule.

Pendant tout ce temps elle était restée étendue sur un canapé, et je n'avais pas cessé de faire de grandes passes. Tout à coup elle se leva, ouvrit les yeux en clignant continuellement les paupières.

Elle répondit alors à mes questions, qu'elle se trouvait très-bien, qu'elle voyait tout ce qui était dans la chambre, et même ce qui se passait dans une autre, où était une de ses compagnes.

Pour s'en assurer, le docteur Lhuilier sortit. La somnambule déclara aussitôt qu'elle le voyait dans la cuisine se lavant les mains, puis se les chauffant. A son retour, lorsqu'il fut instruit de ce que la somnambule avait dit, il déclara que c'était l'exacte vérité. Je réveillai la somnambule; elle ne se rappelait rien de ce qui s'était passé. Aussi l'étonnement de ces messieurs n'eut pas de bornes.

Magnétisée le lendemain pour la seconde fois, également en présence de ces messieurs et des quelques autres personnes attirées par les rapports qu'on leur avait faits, la som-

nambule devint d'une lucidité remarquable. Elle vit l'heure exactement à une montre à double boîte dont on avait changé préalablement la position des aiguilles. Elle reconnut la profession d'une personne qui était entrée pendant son sommeil, et qu'elle n'avait jamais vue; sans hésiter, elle déclara que c'était un médecin, ce qui était vrai.

Les phénomènes physiques se présentaient chez cette jeune fille d'une manière remarquable et propre à convaincre les plus incrédules. L'insensibilité de tout le corps était complète, les sens étaient entièrement paralysés : elle n'entendait absolument rien, pas même un coup de pistolet; le soufre et l'ammoniaque concentré n'avaient aucune action sur son odorat; les piqûres de longues aiguilles, et même les secousses données par la bouteille de Leyde fortement chargée, ne produisaient rien sur elle; c'était un cadavre inerte, et cependant elle m'entendait et répondait à toutes mes questions.

La lumière d'une bougie approchée de ses yeux ne produisait aucun effet sur la pupille qui était entièrement insensible, et ne se contractait ni ne se dilatait aucunement. Cependant cette jeune fille, dont les yeux avaient la même apparence que ceux d'un mort, voyait, non-seulement ce qui était visible à l'œil, mais encore à travers les murs.

Dans une séance chez le docteur Lhuilier, en présence d'une vingtaine de personnes, elle indiqua le nom de divers objets qui se trouvaient dans la poche de M. de St.-Maurice, rédacteur du journal *l'Orléanais*. Elle lut aussi quelques mots dans un livre fermé. Elle présenta également d'une manière remarquable les phénomènes de l'attraction et de la transmission de pensée.

Le jour de la séance publique approchait; toutes les personnes qui avaient assisté aux séances préparatoires avaient parlé avec un tel enthousiasme de tout ce qu'elles avaient vu, elles avaient présenté ces phénomènes comme tellement extraordinaires, qu'elles avaient provoqué l'incrédulité des uns, l'intérêt des autres et la curiosité de tous. On pouvait dire sans exagération que la ville était divisée en deux camps bien tranchés.

Ce ne fut pas sans une certaine émotion que je vis arriver le jour de la séance. Mes pressentiments étaient fondés, car ce jour-là des tribulations de tout genre devaient m'assaillir.

(*La suite au prochain n°.*) Ch. Lafontaine.

N° 12. 15 Mars 1862. 3e Année.

LE MAGNÉTISEUR

Sommaire. — Avis. — A propos des prétendus esprits, réponse à M. Tiedeman, par M. L. d'Arbaud. — Correspondance parisienne, par M. Jules Lovy. — Tribulations d'un magnétiseur, fragments extraits des mémoires inédits d'un magnétiseur, par Ch. Lafontaine.

Nous prévenons nos abonnés que nous leur ferons présenter la quittance de l'abonnement de 1862, l'année de notre journal finissant au mois de mars.

Nous engageons les personnes qui désireraient s'abonner à le faire de suite, afin de recevoir le premier numéro qui paraîtra en avril.

Nous remercions nos abonnés de l'intérêt qu'ils ont daigné accorder à notre publication, et nous les prions de vouloir bien nous continuer leur concours, en les assurant que nous redoublerons d'efforts pour que notre feuille aide au triomphe du magnétisme.

A PROPOS DES PRÉTENDUS ESPRITS.

RÉPONSE A M. TIEDEMAN.

Je n'ai jamais eu la moindre prétention au titre de savantasse ; je ne suis qu'un pauvre ignorant qui désire s'instruire, un simple *chercheur* qui, armé du flambeau de la raison et de la logique, cherche à débrouiller la VÉRITÉ *vraie* dans les diverses questions scientifiques qui se débattent sous mes yeux.

M. Tiedeman combat l'opinion que j'ai formulée au sujet de l'*éther*. Il s'exprime ainsi à mon égard : « M. d'Arbaud en appelle à la science, à la physique, à la chimie ; c'est bien ! Mais je lis, page 206 : « L'éther c'est *le principe virtuel*, c'est l'*agent*, c'est *la force*, c'est *le moteur universel* qui anime la machine céleste. » M. d'Arbaud ne se tromperait-il pas quelque peu en avançant ceci ; et l'éther ne serait-il pas plutôt le

véhicule qui, une fois mis en mouvement par les forces que l'on nomme *chaleur*, *lumière*, *électricité*, *magnétisme*, reçoit les vibrations et nous les transmet? Les physiciens que j'ai consultés à ce sujet étaient de mon avis. »

Je répondrai à cette objection : L'hypothèse dont il s'agit ne m'appartient pas en propre ; elle a été émise, il y a plus de deux siècles, par un physicien anglais qui jouissait d'une certaine autorité parmi les savants de l'époque. Ce physicien, appelé... NEWTON, a dit en propres termes :

« Un esprit, un fluide très-subtil pénètre à travers tous les corps ; caché dans leur substance, il attire par sa force et son action les particules des corps aux plus grandes distances, et elles cohèrent lorsqu'elles sont contiguës. C'est par lui que les corps agissent à de grandes distances, tant pour attirer que pour repousser les corpuscules voisins. Toutes les sensations des animaux sont excitées, et leurs membres, quand leur volonté l'ordonne, sont mus par des vibrations de cette substance subtile. »

N'en déplaise à M. Tiedeman et à ceux qui partagent son avis, cette hypothèse me paraît préférable à toutes celles qui ont été proposées jusqu'à ce jour, en ce sens qu'elle est d'accord avec l'observation des faits, qu'elle répond à toutes les exigences, et qu'elle a pour elle le mérite de la simplicité, condition qui n'est pas à dédaigner, mais que les savants modernes négligent un peu trop, selon moi.

Cette hypothèse a été adoptée par un grand nombre de physiciens, parmi lesquels je citerai MM. De la Rive, Reynard, Lainé, Napoli, Brento, Fabre, de Lagrange, Reichenbach, etc.

D'autres, sous le prétexte spécieux de simplifier la question, ont nié l'existence de l'éther ; mais, en revanche, ils ont admis *une multitude de forces :* la force impulsive, la force attractive, la force centrifuge, la force centripède, etc., etc., sans parler du *calorique*, de la *lumière*, de l'*électricité*, de l'*influx nerveux*, etc. Toutes *ces prétendues forces* sont considérées comme des propriétés *inhérentes à la matière*.

D'autres admettent l'existence de l'éther, mais ils regardent ce fluide comme une *substance inerte* qui sert simplement de *véhicule* aux *forces* précitées.

Enfin, d'autres considèrent la matière comme *animée naturellement*, et ils attribuent tous les phénomènes physiques ou chimiques, tels que la chaleur, la lumière, l'électricité, etc., au *mouvement moléculaire* des corps.

Ces diverses hypothèses sont inadmissibles comme je vais le démontrer. Pour cela, il me suffira de rappeler quelques principes de mécanique.

Dans toute machine il y a deux choses essentielles à considérer :

1° La machine proprement dite.

2° La *force motrice*, le *principe générateur* qui fait fonctionner la machine.

Ces deux éléments sont *parfaitement distincts*, et *dans aucun cas* la force ne peut être considérée comme *inherente à la machine*.

Ce sont là des vérités fondamentales que certains physiciens semblent ignorer, car ils adoptent une synthèse entièrement opposée à ces principes. Ils supposent que la *machine céleste*, après avoir reçu la première impulsion, continue à se mouvoir seule indéfiniment, sans être sollicitée d'une *manière constante* par *un moteur*, par un agent *indépendant* de la machine elle-même. Ces Messieurs réalisent, sans s'en douter, le rêve des chercheurs du *mouvement perpétuel*.

J'ajouterai encore quelques notions.

Lorsque les différentes pièces qui forment une machine sont à poste fixe, comme dans une pendule, par exemple, le moteur est également fixe : c'est un ressort, c'est un poids. Lorsque les diverses parties constitutives sont mobiles, le principe générateur est également mobile. J'entends par là qu'il est susceptible de se déplacer, de s'étendre, de se dilater. Dans ce dernier cas, le moteur est un liquide, un gaz, une substance fluidique, en un mot, comme l'eau, la vapeur, l'air comprimé ou surchauffé.

Toutes les machines possibles et imaginables doivent être classées dans ces deux catégories.

Voyons donc auquel de ces deux ordres appartient la machine céleste.

Au dernier, car toutes les pièces qui la constituent sont essentiellement mobiles. Par conséquent, *le moteur* qui imprime le mouvement à l'univers doit être une substance fluidique. Cette substance fluidique ne peut être autre chose qu'un *agent physique*, un *impondérable*. Cherchons quel est cet agent. Il n'est pas difficile de le découvrir, vu qu'il n'existe réellement qu'un seul impondérable : l'*éther* ou *od*. Cet élément remplit l'immensité. Il enveloppe les atomes pondérables qui forment la *matière proprement dite*, laquelle est *inerte*

et ne se meut que tout autant qu'elle est sollicitée par l'action de l'éther.

Donc, le principe générateur qui anime la nature, c'est *l'éther* ou *od*.

Si j'étudie cet agent au point de vue de la physique, je dirai qu'il résume en lui-même tous les caractères qui distinguent ce que les savants nomment les *impondérables*. Il possède une lumière qui lui est propre. Il produit une impression de chaleur, mais en sens inverse du calorique. Il se propage avec une grande rapidité. Il réagit à distance et à travers les corps; enfin il est *polarisé*, c'est-à-dire que les molécules qui le composent possèdent la propriété de se *repousser*. Cette répulsion suffit pour imprimer le mouvement et la vie à l'univers entier.

Considéré au point de vue de la philosophie, l'éther est une substance excessivement déliée, parfaitement *distincte* de la matière cosmique. Cette substance peut être regardée comme une émanation essentielle de la Divinité. C'est le principe subtil, le lien naturel qui met Dieu en rapport avec son œuvre. C'est l'AME DU MONDE.

A l'appui de ces données je signalerai l'expérience suivante, qui suffit pour démontrer ce que l'on est convenu d'appeler *la co-relation des forces physiques*, c'est-à-dire l'UNITÉ *de principe générateur*.

Expérience. Si l'on frotte une tourmaline avec un morceau de drap, elle s'échauffe. Si l'on frotte encore, elle devient lumineuse. Si l'on continue à frotter, elle s'électrise. Il ressort de là que le *calorique*, la *lumière* et l'*électricité*, *existent à l'état latent* dans la tourmaline. Ces trois phénomènes distincts étant produits par le même acte, on doit nécessairement admettre qu'ils ont pour origine *une cause unique :* soit les vibrations plus ou moins rapides de l'éther, soit *le mouvement moléculaire* de la matière pondérable. Cette dernière hypothèse ne peut être admise, car si la force *était inhérente* à la matière, tous les atomes qui existent dans l'espace se trouveraient *influencés* d'une façon uniforme. Ils se mouvraient suivant des vibrations isochrones; par conséquent, toutes les agrégations de molécules, tous les corps regardés comme *simples*, présenteraient les mêmes caractères chimiques, et ils seraient doués des mêmes propriétés physiques. En d'autres termes, ils seraient isomorphes et homogènes, c'est-à-dire semblables dans toutes leurs parties constitutives, ce qui n'est pas.

J'en resterai là pour cette question, et j'aborderai un autre ordre d'idées.

Ou bien je me suis mal expliqué, ou bien M. Tiedeman n'a pas compris ma pensée, ou bien il dénature mes idées avec intention, chose que je ne puis admettre. Il y a donc eu méprise de sa part.

Mon contradicteur s'exprime ainsi :

« M. d'Arbaud dit que les apparitions et les manifestations du même ordre se basent sur l'hypothèse suivante : « Le périsprit est susceptible de se séparer momentanément de l'*organisme*. » — *J'observerai* d'abord que les spiritualistes rationnels n'admettent nullement cette hypothèse. Dire que les Invisibles peuvent quitter *leurs* corps, même momentanément, est aussi absurde que d'admettre que nous puissions quitter *les nôtres*, etc., etc. (voir page 218).

J'ai dit en propres termes :

Les spirites considèrent l'âme, non comme un principe simple, *immatériel*, immuable, imperfectible, comme une *entité*, en un mot, mais bien comme une *chose composée*, comme un *être fluidéide*, une *personnalité* occulte qui possède la faculté de penser, d'agir, de se manifester *directement*, c'est-à-dire sans le concours des *organes naturels*. J'ai ajouté que l'*âme* était formée de deux éléments bien distincts : 1° L'*Esprit* proprement dit ou émanation de la Divinité ; 2° le *périsprit* ou *enveloppe fluidique*. J'ai reproduit en outre ces trois hypothèses :

1° Le périsprit est moulé exactement sur le corps de l'*individu* (homme ou animal).

2° Il est susceptible de se séparer momentanément de l'*organisme* (humain ou autre).

3° Il conserve indéfiniment sa forme primitive, c'est-à-dire lors même que le corps (matériel) a été mutilé, détruit, anéanti.

A l'appui de cette dernière hypothèse j'ai rapporté des *phénoménisations* signalées par M. Clever de Maldigny et consorts. Entre autres une jeune fille, qui, privée d'une jambe, marchait néanmoins en se soutenant sur son *membre fluidique*, et un cul-de-jatte qui se livrait à des exercices chorégraphiques.

En examinant chaque hypothèse, je suis entré dans des détails explicites qui ne laissent exister aucune ambiguité. M. Tiedeman a donc mal interprété ma pensée. Je la reproduirai dans de nouveaux termes.

L'âme ou l'esprit qui anime un être quelconque, présente exactement la forme de cet être.

L'âme est susceptible de se séparer momentanément du còrps matériel.

L'âme, ou être fluidéide, conserve indéfiniment la forme du corps dans lequel elle a été incarnée, c'est-à-dire lors même que le susdit corps a été mutilé, détruit, anéanti.

Les spirites admettent deux sortes d'*Esprits* : les Esprits *libres* et les Esprits *incarnés*.

Les deux premières hypothèses ont trait spécialement aux *Esprits incarnés*, et la troisième aux *Esprits libres*.

Mon contradicteur regarde les Esprits comme des Êtres *organisés*, des *individualités* réelles, des *personnalités* occultes. Il affirme positivement avoir vu ces Êtres *invisibles*. — Est-ce au moyen d'un microscope, ou d'un télescope, ou bien à l'aide du *baquet révélateur* de Berbiguier ou du *miroir magique* d'Albert le Grand, ou bien encore dans l'état de *noctambulisme*, ou de *somnambulisme provoqué?* M. Tiedeman a négligé de faire connaître ce détail important. — Notre *visionnaire* déclare en outre *avoir* touché, de ses propres mains, ces Êtres *intangibles*. Puisqu'il en est ainsi, M. Tiedeman aurait bien dû nous indiquer l'espèce et le genre de ces individus. Appartenaient-ils à l'ordre des *bimanes* ou des *quadrumanes ?* Etait-ce des Esprits mâles, ou des Esprits femelles? Ce renseignement n'était pas à dédaigner, ce me semble. Je me plais à croire que M. Tiedeman daignera bien combler cette lacune.

Je n'ai ni le loisir, ni l'intention de réfuter une à une toutes les objections et les assertions de mon contradicteur. Je craindrais d'ailleurs d'abuser de la patience du lecteur, en prolongeant ce débat, qui ne se rapporte que très-indirectement au mesmérisme.

Je dirai simplement à M. Tiedeman qu'il a été dupe de ses sens, qu'il a été le jouet d'une hallucination, qu'il *a cru* voir et toucher des Êtres surnaturels, mais qu'il n'a vu réellement que les images qui étaient empreintes dans son cerveau, ou dans celui de ses co-opérateurs, et qu'il n'a ressenti que l'impression produite par le fluide émané de ses voisins. J'ai acquis vingt fois la preuve de cette vérité en provoquant des visions chez des médiums, des apparitions ou des évocations par l'influence que j'exerçais sur leur esprit, cela à leur insu.

Ceci concorde parfaitement avec ce que dit M. Tiedeman, à savoir : « Que les apparitions ou manifestations par attouchement ou autre moyen visible sont subordonnées aux conditions (toutes physiques) de l'atmosphère locale. Il est même

presque certain, ajoute M. Tiedeman, que les *effluves* des personnes présentes *entrent pour beaucoup* dans les résultats, principalement ceux du médium intermédiaire; les personnes qui obtiennent des manifestations de cet ordre sont, en général, des individus très-nerveux, haut-sensitifs, qui, pendant les manifestations, sont habituellement fort agités, et ensuite très-affaiblis et très-épuisés. C'est de ce côté-là qu'il faudrait diriger des recherches pour s'éclairer davantage à ce sujet.» C'est justement sous ce point de vue que j'ai étudié la question, et mes investigations ont abouti à la négation complète des phénoménisations spirites, du moins en ce qui concerne *la prétendue intervention des Esprits*. J'ai acquis la certitude que les phénomènes de cet ordre étaient purement *physiques*.

Je persiste donc plus que jamais dans ma conviction, et je résume ainsi mon opinion :

— Unité de principe spirituel : Dieu, intelligence universelle.

— Unité de force : l'éther ou od.

— Unité de substance chimique[1].

L. d'Arbaud.

Cahors, le 23 janvier 1862.

Errata. MM. les typographes ont commis une série de *coquilles* dans la composition de mon dernier article, et ils m'ont fait dire plusieurs bêtises. Ainsi, page 208, au lieu de : *les écluses du système nerveux*, lisez : *les cellules*, etc. Page 209, au lieu de : *le phénomène de la pulvérisation*, lisez : *de la polarisation*. Page 210, au lieu de : *nous avons acquis strictement*, lisez : *directement*. Page 205, au lieu de : *l'esprit proprement dit ou enveloppe de la Divinité*, lisez : *ou émanation de la Divinité*.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

Le drame de *Mesmer*. — Le magnétisme et le somnambulisme au théâtre. — Opéras, drames, vaudevilles, ballets, etc., etc.

Paris, 12 mars 1862.

J'ai pris des renseignements sur le drame de *Mesmer* qui point à l'horizon théâtral de Paris. C'est à la Porte-St.-Martin, — cette scène où s'ébattent les tentatives de tout genre, —

1. Je laisse à MM. Dumas, George Deville, Desprets et consorts, le soin de rechercher quel est le véritable élément chimique de la matière cosmique.

que doit se produire l'œuvre. Les auteurs sont, dit-on, MM. Méry et Bernard-Lopez, dont la collaboration a déjà obtenu quelques succès sur différents théâtres.

Je connais Bernard-Lopez comme un dramaturge assez remuant; quant à notre poëte Méry, il est connu de tout le monde; mais je n'ai jamais entendu parler de leur initiation au magnétisme, et ne saurais vous dire dans quel esprit ils ont conçu leur pièce, ni sous quel point de vue ils envisagent Antoine Mesmer.

Quand même les deux auteurs se seraient nouvellement convertis à nos croyances, je doute de leur œuvre; je doute de leur aptitude à exposer scéniquement le mesmérisme tel qu'il doit être présenté aux masses.

La plupart de nos dramaturges et de nos romanciers exploitent au profit de leur caprice ou de leurs fictions théâtrales cette formidable théorie de l'*agent nerveux;* pour eux, le magnétisme animal est une thèse fantastique, un rêve, une utopie; quelques-uns n'ont pas craint de nous le montrer sous les couleurs les plus défavorables, et, en s'égarant eux-mêmes, ils ont égaré l'opinion publique.

Aussi, ai-je toujours préféré voir le *fluide* livré aux mains des vaudevillistes que dramatisé par les auteurs graves et sérieux. Les vaudevillistes se bornent à y puiser des sources d'hilarité et ne compromettent rien, tandis que les autres....

Je me suis amusé à dresser la liste des pièces de théâtre, représentées à Paris, depuis quinze ans, dans lesquelles on a fait intervenir le magnétisme ou le somnambulisme. J'ai pensé que cette nomenclature pouvait offrir quelque intérêt à vos lecteurs, et la voici, sauf erreur ou omission.

1847. — *Irène ou le Magnétisme* (Scribe). — Gymnase (2 février).

1848. — *Griseldis ou les Cinq sens*, ballet pantomime (musique d'Adolphe Adam). — Grand Opéra (16 février).

1848. — *Le Banc d'huîtres*, vaudeville. — Palais-Royal.

1848. — *La Fin du monde*. — Porte-Saint-Martin (20 janvier).

1848. — *Le Rôdeur des barrières*. — Théatre Beaumarchais.

1848. — *Le Mirliton du diable*. — Folies dramatiques.

1849. — *La Croix de Saint-Jacques*. — Gaîté (15 décembre).

1850. — *Les Chercheurs d'or*. — Porte-Saint-Martin (23 janvier).

1850. — *Urbain Grandier*. — Théâtre historique (30 mars).
1850. — *Les Extases de M. Hochenet*. — Palais-Royal (décembre).
1852. — *Edgard et sa bonne*. — Palais-Royal (16 octobre).
1853. — *La Moissonneuse*, opéra en trois actes. — Théâtre Lyrique (3 septembre).
1853. — *Le Château des tilleuls*. — Ambigu (7 avril).
1853. — *L'Ane mort*. — Gaîté (18 juin).
1854. — *Gemma*, ballet-pantomime. — Grand Opéra (mai).
1855. — *Penicant le somnambule*. — Théâtre du Vaudeville (novembre).
1856. — *Les Cheveux de ma femme*. — Variétés.
1856. — *L'Espion du grand monde*. — Ambigu (22 février).
1856. — *La Marchande du Temple*. — Cirque impérial.
1856. — *Le Bras noir*. — Folies nouvelles.
1857. — *La Légende de l'homme sans tête*. — Ambigu (7 août).
1858. — *A qui la mèche?* — Folies dramatiques (février).
1861. — *La Beauté du diable*. — Palais-Royal (août).

De toutes ces pièces, nous n'en connaissons qu'une dans laquelle le magnétisme soit présenté d'une façon réellement intéressante, et c'est *Irène*. Encore la fiction de Scribe repose-t-elle sur un principe discutable, celui de la puissance ILLIMITÉE du magnétiseur sur le sujet.

Dans la plupart des autres pièces, l'élément magnétique ou somnambulique est tourné en ridicule, ou odieusement diffamé.

C'est sous ce dernier rapport que l'opéra de la *Moissonneuse*, représenté au Théâtre Lyrique, m'a laissé la plus pénible impression. Les auteurs du poëme, MM. Anicet Bourgeois et Michel Masson, ont posé cette conclusion, qu'il n'est rien de plus facile que de commettre des vols à l'aide du somnambulisme. De leur magnétiseur Cagliostro-Balsamo ils ont fait un misérable voleur!

Il ne m'en faut pas davantage pour être convaincu que les deux auteurs ne connaissent pas le phénomène qu'ils ont mis en action.

Sans doute, le théâtre n'est pas une chaire de vérité, et les auteurs vivent de fictions : c'est leur lot et leur privilége. Ils ne sont pas chargés de délimiter le merveilleux, de parquer leur imagination, de nous dire où cesse le réel, où commence la fantaisie; mais ne vont-ils pas trop loin en faisant servir

à la perpétration d'un crime une force nouvelle, un agent non défini, un phénomème qui est à l'étude, et pourrait bien se faire jour à travers les hésitations du monde savant et l'ignorance des masses?

Notez qu'ici la fiction théâtrale ne nie pas le magnétisme; elle fait pis : elle l'inculpe *à priori*, elle le voue aux dieux infernaux, elle le signale à la réprobation publique, elle le déshonore, elle le flétrit avant que le procès soit jugé.

Or, je le demande à tous les magnétistes, à tous les magnétologues, à tous les praticiens : Le vol est-il réalisable à l'aide du somnambulisme?

Je ne le pense pas. De violentes luttes, des crises terribles, l'ébranlement de la machine cérébrale, voilà le moins que puisse attendre l'homme qui voudrait faire d'un sujet lucide l'instrument de ses méfaits. Des milliers d'exemples nous attestent que les malfaiteurs ne tirent aucun profit de ce puissant agent que Dieu a révélé au monde : cette lumière divine ne prodigue ses dons qu'aux âmes bien intentionnées. Si cet axiome n'existait pas, il faudrait l'inventer; mais il existe, pour l'honneur et la gloire du phénomène.

JULES LOVY.

TRIBULATIONS D'UN MAGNÉTISEUR.

Fragments extraits des mémoires (inédits) d'un magnétiseur.
Suite (voyez le n° 11, page 228).

..... En effet, le jour de la séance arrivé, lorsque j'allai, vers midi, chez Blanche la somnambule, pour la magnétiser, elle me déclara qu'elle ne voulait point paraître en public. C'était d'un mot me mettre dans l'impossibilité de donner la séance. Enfin, après deux heures de pourparlers, de prières, elle consentit, mais il me fallut passer par où elle voulut, c'est-à-dire lui donner beaucoup d'argent comme à une prima donna.

Vers les cinq heures, nouvelle contrariété : la pluie se déclara avec violence, ce qui devait empêcher le public de venir à la séance. A six heures, on devait m'envoyer une voiture avec laquelle je devais aller chercher Blanche pour la conduire à la salle. A six heures et demie, point de voiture, et la séance était annoncée pour sept heures; aussi, mon impatience et mon inquiétude étaient à leur comble, et malgré la

pluie qui tombait à torrents, à six heures trois quarts je me décidai à courir chez la somnambule. Là, je ne trouvai plus personne, si ce n'est une domestique allemande qui me baragouina que ces dames étaient parties à cinq heures. Je ne sus d'abord que penser, et je crus que la cabale dont j'avais entendu parler avait enlevé la somnambule pour faire manquer la séance.

Je m'élançai de nouveau dans les rues, pataugeant dans la boue; j'arrivai mouillé, trempé, crotté jusqu'à l'échine, à la salle des concerts, dont on me refusa l'entrée avec quelque apparence de raison. En effet, on ne me connaissait pas; je ne m'étais point occupé des détails matériels de la séance, et certes, dans l'état où j'étais, il était difficile de reconnaître un homme qui devait se présenter en public; aussi, on me força de prendre un billet. Je montai, je voulus pénétrer au foyer; même désagrément : « le public n'entre pas ici. » Irrité, exaspéré, je fis faire une pirouette à l'employé qui défendait la porte. J'entrai et je me trouvai au milieu d'une quantité de personnes pour lesquelles la consigne avait été moins sévère que pour moi. Elles entouraient la somnambule, dont la vue me rassura.

Laurent était là; je le priai de faire venir un décrotteur, car j'étais fait comme un larron. J'attendais son arrivée avec la plus grande impatience; mais j'avais compté sans les spectateurs. Sept heures étaient sonnées, et le public manifestait son impatience par des cris et des sifflets. Si les personnes qui assistent à des spectacles, à des concerts, à des cours, à des séances quelconques, savaient l'effet que produit un sifflet sur l'homme qui doit se présenter devant elles, jamais elles n'useraient de ce moyen pour marquer leur impatience ou leur désapprobation.

Le bruit continuant et allant en augmentant, j'engageai Laurent à se présenter pour lire quelques notes sur le magnétisme. Le public ne voulut rien entendre et hurla : « Le magnétiseur! le magnétiseur! » Force me fut donc de paraître tel que j'étais, et sans avoir pu prendre un instant pour calmer mon agitation.

Je fis alors monter la somnambule sur l'estrade. Les cris de : « Oh!!! Ah!!! » se firent entendre, et le silence sembla se faire un instant. Mais, à mon entrée, ce fut un vacarme tellement épouvantable de sifflets, de cris : « Ah! quelle barbe! oh! quel charlatan! » que je m'arrêtai court sans avancer jusqu'à la rampe.

Plusieurs personnes dans la salle parvinrent cependant à obtenir un moment de silence. Je fis alors quelques pas en avant, et je saluai; mais, au moment où j'ouvrais la bouche pour parler, le bruit recommença.

Il était donc bien vrai qu'une cabale avait été organisée par les adversaires du magnétisme pour interrompre la séance. J'en avais été prévenu, et c'était un médecin qui s'en était vanté au café du Loiret.

Mortifié, mais non découragé, j'attendis avec un sang-froid ferme et digne que le calme se rétablît; puis, lorsque je pus me faire entendre, j'engageai un ou plusieurs médecins à vouloir bien s'approcher de la somnambule, pour constater l'état de son pouls avant la magnétisation, puis ensuite, pendant le sommeil, car ce sujet présentait un effet fort remarquable : son pouls variait de cinquante à soixante pulsations de l'état de veille à l'état de sommeil.

Le bruit éclata de nouveau; j'eus beau réclamer le silence comme un acte de justice; ce fut inutile, et le tapage fut digne d'un des plus beaux jours des théâtres des boulevards.

Les médecins qui, la veille, s'étaient montrés chauds partisans du magnétisme, n'ayant pas le courage de leur opinion pour affronter le public et me venir en aide, je me sentis abandonné. Le sang me monta alors à la tête, l'indignation me saisit, et ce fut en défiant le public que d'un seul geste j'endormis la somnambule d'un côté de l'estrade à l'autre.

Elevant alors la voix, je parvins à dominer le bruit, et d'un ton ferme et impérieux, j'annonçai que j'allais continuer les expériences comme devant un public calme et poli.

Je commençai à cataleptiser les membres et à démontrer l'insensibilité du corps par des piqûres sur la tête, sur les bras; j'enfonçai de longues aiguilles sous les ongles; je traversai les mains de part en part; la somnambule demeura calme et impassible comme un cadavre. Je démontrai l'insensibilité du sens de l'odorat, en tenant pendant deux minutes sous le nez de la somnambule, qui ne donna aucun signe de sensibilité, un flacon rempli d'ammoniaque concentré (alcali volatil), et des allumettes enflammées, qui répandaient leur mauvaise odeur de soufre. On prétendit que le flacon ne contenait que de l'eau; je le présentai aux personnes les plus rapprochées de l'estrade; aucune ne voulut s'assurer de son contenu; indigné de cette conduite, je le répandis tout entier sur l'estrade. Une odeur atroce envahit la salle; il fallut

ouvrir les fenêtres ; tout le monde portait son mouchoir au nez et à la bouche.

Le bruit diminuait; le public commençait à reconnaître que mes expériences étaient faites de bonne foi. Pour démontrer l'insensibilité du sens de l'ouïe, je tirai un coup de fusil; la somnambule ne sourcilla pas. Alors, M. Bourdon, professeur de chimie, eut le courage de monter sur l'estrade, et de faire partir aux oreilles de la somnambule des détonations de gaz qu'il avait préparées à cet effet, puis il ôta lui-même des mains de la pauvre fille les aiguilles qui y étaient restées.

Je saisis ce moment pour faire une expérience d'attraction, et pendant que M. Bourdon était près de Blanche à un bout de l'estrade, j'attirai celle-ci de l'autre côté. D'un bond, la somnambule fut debout, et, se dégageant des mains qui la retenaient, vint, en chancelant et à reculons, me trouver où j'étais. Je démontrai encore son insensibilité par des décharges électriques, pendant lesquelles elle resta impassible. Je lui présentai devant les yeux tout grands ouverts une bougie enflammée; la pupille ne se contracta pas et resta insensible.

Devant des démonstrations aussi frappantes, le public s'était calmé peu à peu, et commençait à revenir de ses préventions. Je fis alors l'expérience du chant. Pendant que la somnambule chantait, je me plaçai derrière elle et à distance, et, sur un signe d'un spectateur, je l'arrêtai plusieurs fois instantanément au milieu d'un mot, d'une syllabe, qu'elle reprenait où elle l'avait laissée, lorsqu'un nouveau geste de moi lui rendait la parole.

Ce fut alors un tonnerre d'applaudissements; les bravos, les trépignements continuèrent longtemps, et j'avoue que j'étais fier et heureux d'avoir ramené à moi un public aussi prévenu. Mais, hélas! ma joie fut de courte durée; et, au moment même où l'espoir rentrait en moi, une voix s'éleva dans la salle pour dire que j'avais frappé du pied sur les planches pour avertir la somnambule. Je m'élançai alors sur un grand poêle placé au fond de l'estrade, et de là, je répétai l'expérience qui réussit aussi complétement. Les applaudissements s'ensuivirent, mais la cabale avait repris le dessus, et ce fut dès lors un bruit, un vacarme, qui ne permit plus de rien entendre.

L'estrade, sur laquelle une heure auparavant personne ne voulait monter, se trouva subitement encombrée de gens cau-

sant à tort et à travers avec les personnes demeurées dans la salle.

Cependant je ne perdis point courage ; je fis encore un effort, et de cette voix vibrante que les circonstances m'ont toujours donnée, je réclamai le silence en annonçant que j'allais faire des expériences de clairvoyance.

Le calme se rétablit encore une fois ; les personnes qui étaient sur l'estrade y restèrent en se retirant au fond.

C'était presque tenter Dieu, que d'espérer obtenir de la lucidité au milieu d'une excitation pareille ; mais je comptais sur la somnambule qui était restée calme. Je parvins à me rendre maître de moi-même, et je commençai.

La première expérience réussit entièrement : Blanche vit l'heure à la montre d'un des spectateurs qui avaient montré le plus d'incrédulité. La seconde réussit aussi complément ; mais la troisième et la quatrième manquèrent. La cabale, qui s'était apaisée, redoubla alors de fureur, et comme on criait : « A la porte le charlatan ! la somnambule ne dort pas ! » je m'avançai sur le bord de l'estrade, et je dis « que j'étais chez moi ; que le public pouvait se retirer, mais que je ne sortirais pas. » Je plongeai alors dans l'état de léthargie la somnambule, qui tomba sur l'estrade étendue raide comme un cadavre.

Ce fut alors un brouhaha affreux : chacun criait, soit en ma faveur, soit contre moi. Les personnes qui étaient sur l'estrade m'entourèrent ; je perdis de vue un instant ma somnambule. Pendant cette minute, des individus, dont je ne saurais qualifier la conduite, lui arrachèrent des cheveux ; d'autres lui donnèrent des coups de talon de botte sur les mains, qu'elle avait très-belles. Pendant ces actions dignes des temps barbares, j'étais interpellé, sommé de cesser la séance, par un monsieur qui se disait être le procureur du roi ; je lui répondis « que je ne le connaissais point, et que, comme procureur du roi, il n'avait point affaire ici ; qu'il n'était pour moi qu'un simple spectateur ayant tout au plus payé son billet, et que je lui ordonnais de descendre de l'estrade. »

Pendant ce colloque, j'étais entouré d'une vingtaine de personnes ; et, l'une d'elles, un jeune homme placé derrière moi, me donnait des coups de genou dans le jarret, ce qui me faisait plier les jambes et faire des contorsions grotesques tout en parlant. Je lui lançai un coup de coude dans l'estomac en le traitant de lâche, et, le reconnaissant tout à coup,

je l'apostrophai par son nom (que je tairai ici pour ne pas trop l'humilier, si ces pages lui tombent sous la main), en lui disant : « Vous êtes un polisson, et trop lâche pour venir me trouver demain avec deux de vos amis! »

J'avais à peine prononcé ces mots, que vingt cannes étaient levées sur ma tête ; je me croisai les bras, et regardant tous ces agresseurs, je leur dis froidement : « Frappez donc, vous êtes tous des lâches! » Tout-à-coup le cercle fut rompu par quelques personnes courageuses qui s'élancèrent autour de moi ; l'une d'elles (son nom m'est échappé ; c'était le frère du professeur d'équitation qui tenait le manége) me dit, en prenant la somnambule par les pieds : « Prenez la tête de Blanche et suivez-moi. »

Je fis ce qu'il me disait sans avoir conscience entière de ce que je faisais. Nous descendîmes de l'estrade portant, lui, par les pieds, moi, par la tête, la somnambule raide comme une planche, et suivis par plusieurs personnes des plus honorables. A cette vue, le silence le plus profond succéda au bruit infernal qui régnait dans l'audience ; nous traversâmes la salle au milieu d'un public pétrifié d'étonnement et d'horreur, car chacun croyait que la somnambule était morte ; sa pâleur cadavéreuse, sa raideur et le froid de ses mains, que quelques personnes se hasardèrent à toucher, et qui les fit reculer épouvantées, mirent le comble à la stupéfaction générale. Nous continuâmes ainsi dans les escaliers, et nous trouvâmes en bas une voiture toute préparée, dans laquelle je montai tenant toujours la somnambule par la tête. Les pieds de Blanche passaient par la portière, car elle était toujours cataleptisée. La voiture partit au galop. Il était temps ; j'aperçus des soldats et un commissaire qui accouraient pour m'arrêter.

Nous arrivâmes chez Blanche ; nous la descendîmes de la même manière, et nous la déposâmes sur un canapé.

Une fois là, je redevins calme ; il n'y avait plus chez moi ni colère, ni indignation. Je me retrouvai tout entier à la somnambule, et me mis en devoir de faire cesser un état qui pouvait devenir dangereux en se prolongeant, surtout dans les circonstances où il avait été provoqué. Je commençai par faire sur le cerveau, sur le cœur et sur l'estomac, des insufflations chaudes, après quelques-unes desquelles la raideur disparut et les membres se détendirent. Pendant que j'étais ainsi occupé, plusieurs personnes arrivèrent, et s'assirent silencieusement ; parmi elles se trouvait le comte de T..., dont

la réputation d'honorabilité était une sûre protection. Lorsque je levai la tête, M. de T. me dit : « M. Lafontaine, nous sommes venus, ces messieurs et moi, pour protester contre la conduite du public, et pour vous protéger, s'il en est besoin. »

Je saluai de la tête sans répondre, et je continuai à m'occuper de rétablir le calme dans le système nerveux de cette pauvre jeune fille; car il fallait qu'elle n'éprouvât pas une secousse pénible au réveil. Tous les yeux étaient fixés sur moi et sur mon sujet, le silence le plus profond régnait dans l'assistance, et cependant, que de passions s'agitaient parmi les personnes présentes! Chez tous ces messieurs, l'indignation la plus grande et la plus vive inquiétude; chez quelques compagnes de Blanche qui, pendant cette agitation générale, avaient pénétré dans le salon, la curiosité, la crainte; chez moi... que se passait-il en moi? J'étais calme au dehors, et je cherchais à être maître de moi-même au dedans, car la vie d'une femme dépendait entièrement de mon sang-froid. Ah! c'est là une terrible responsabilité, et quoique sûr de mes forces, j'en étais effrayé; les plus affreux accidents pouvaient être la conséquence de cette soirée orageuse, qui n'avait été qu'une *farce* pour la plupart des spectateurs. La paralysie, l'épilepsie, la folie, la mort même était à craindre. D'autres idées m'agitaient encore, et une tristesse immense s'était emparée de moi. Aussi, deux larmes coulaient de mes yeux sans que j'en eusse conscience autrement que par le froid qu'elles laissaient sur mon visage.

Après une demi-heure de magnétisation, pendant laquelle j'avais produit un sommeil calme et réparateur, je réveillai Blanche, non sans être inquiet de ce qui allait arriver. Mais je fus tranquillisé aussitôt; Blanche se réveilla calme, gaie et libre de tous ses mouvements; toutefois les demandes inquiètes de ses compagnes la troublèrent, ainsi que la vue de ces messieurs dont l'étonnement était à son comble, car ils ne pouvaient en croire leurs yeux en voyant qu'il ne restait aucune trace, aucune douleur, aucune souffrance, aucun souvenir de tout ce qui s'était passé. Elle se retourna vers moi, et apercevant ma physionomie triste et peinée, elle allait m'en demander la raison, lorsque Laurent entra. Il annonça qu'on avait saisi la recette, et qu'on voulait m'arrêter, m'engageant à partir de suite. Je ne le voulus point, et je lui dis que je resterais justement parce qu'on voulait m'arrêter. Ces messieurs approuvèrent ma résolution.

J'étais calme en apparence; mais lorsque, rentré à l'hôtel, je me mis au lit, toute la séance repassa devant mes yeux, et l'indignation, la colère, que je ressentis à l'idée d'avoir été aussi indignement traité, me donna une fièvre qui me dévora toute la nuit sans me laisser fermer les yeux un seul instant.

Quelles réflexions amères je fis pendant ces heures solitaires! Venu pour sauver une famille tout en propageant une vérité à laquelle je croyais de toutes mes convictions, de tout mon être, je ne recueillais pour prix de mes efforts et de mes bonnes intentions, que mépris, sarcasmes et insultes grossières. On conviendra que l'épreuve était rude, et qu'il fallait un certain courage pour aller de l'avant après un pareil échec. Ajoutons toutefois que le lendemain, dès sept heures du matin, je voyais arriver chez moi plusieurs personnes honorables venues tout exprès pour m'exprimer leur sympathie et leur approbation de toute ma conduite, témoignage qui me fut bien précieux en de si dures circonstances.

Ces messieurs m'annoncèrent en même temps que la recette de la veille m'était rendue, et que le maire avait été jusqu'à blâmer le commissaire de police d'avoir outrepassé ses droits; enfin, ils me prièrent instamment de donner chez des personnes qui les avaient chargés de m'en faire la demande, deux ou trois séances dont je parlerai plus tard........

Ch. LAFONTAINE.



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TROISIÈME VOLUME.

Ier numéro. — Avril 1861.

IIe numéro. — Mai 1861.

IIIe numéro. — Juin 1861.

IVe numéro. — Juillet 1861.

Ve numéro. — Aout 1861.

VIe numéro. — Septembre 1861.

VIIe numéro. — Octobre 1861.

VIIIe numéro. — Novembre 1861.

IXe numéro. — Décembre 1861.

Xe numéro. — Janvier 1862.

XIe numéro. — Février 1862.

XIIe NUMÉRO. — MARS 1862.



Magnétisation de cadavres = Juillet 1859 — } Influenza 1860 — 11c
Dangers — 1860 – P. 53 }

Debats de la Sté de Magnétisme de Paris 1860 — 223

Chorée 1861 – 21 –

Indigestion 1861 . 44

Envoûtement 1861 – 98

Page 16 du N° 4 1re année — Magnétisme — spiritisme

Eau magnétisée, dans paralysie hystérique —		(Hystérie [illegible] 11 avril 1859 — P 14)
"	Rhumatisme	15 juin 1859 — P [illegible]
"	gastralgie hystérique	1[illegible] juillet 1859 P 10.
"	Hystérie	1[illegible] Novembre 1859 P [illegible]
"	Brûlures	1[illegible] Xbre 1859 [illegible]
"	[illegible]	1860 P. 26

Ig a C 264

